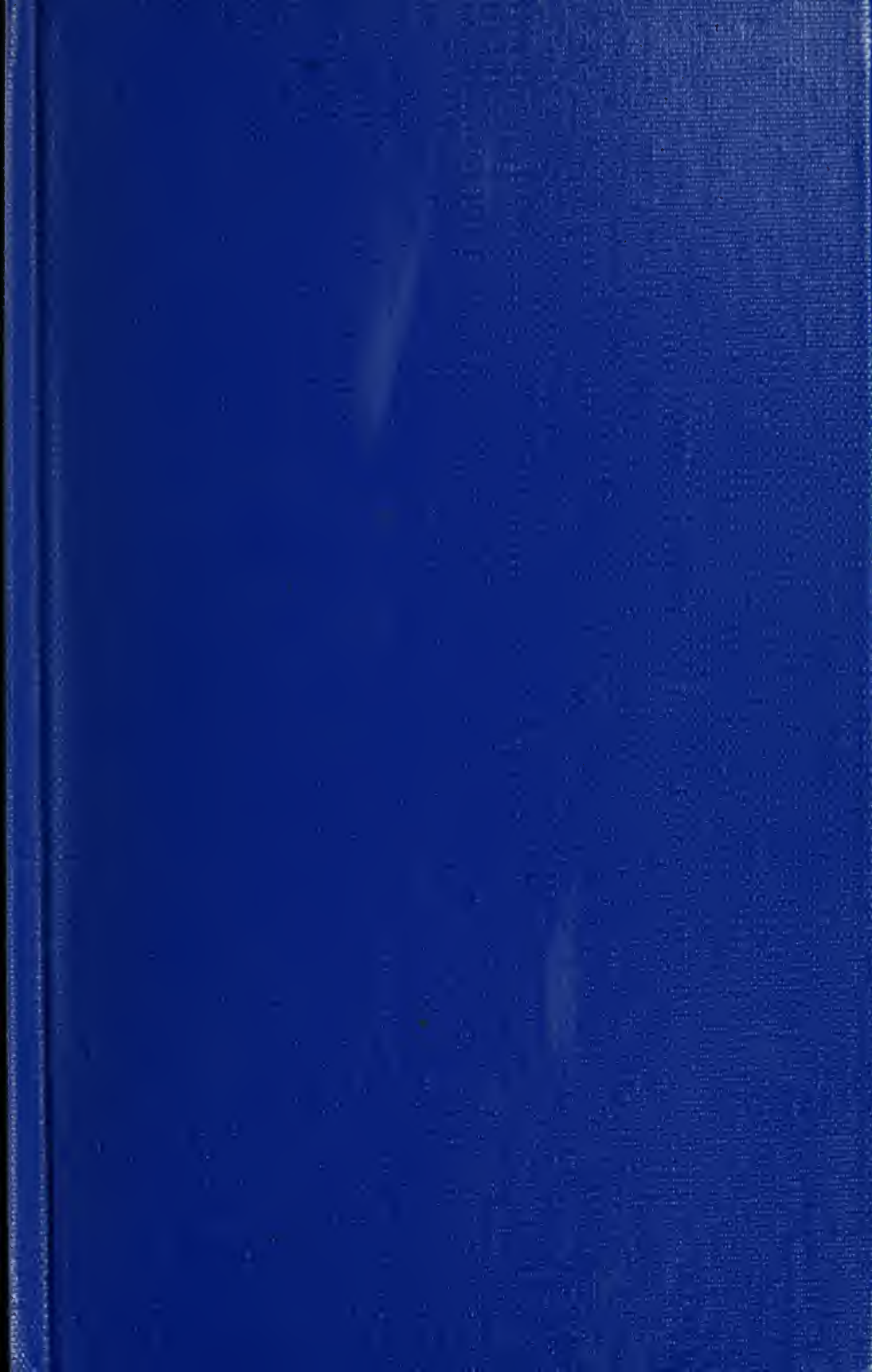
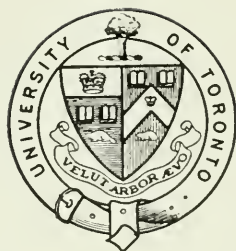






PURCHASED FOR THE
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
FROM THE
CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT
FOR
ART '68



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

216-R

I

CORRESPONDANCE DES DIRECTEURS

DE

L'ACADÉMIE DE FRANCE A ROME

1666-1793

XIV

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTRON.

CORRESPONDANCE
DES DIRECTEURS
DE
L'ACADÉMIE DE FRANCE
A ROME

AVEC LES SURINTENDANTS DES BATIMENTS

PUBLIÉE

D'après les manuscrits des Archives nationales

PAR

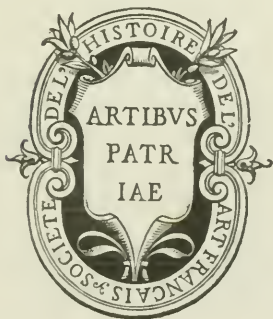
MM. ANATOLE DE MONTAIGLON

ET JULES GUIFFREY

SOUS LE PATRONAGE DE LA DIRECTION DES BEAUX-ARTS

XIV

1780-1784



PARIS

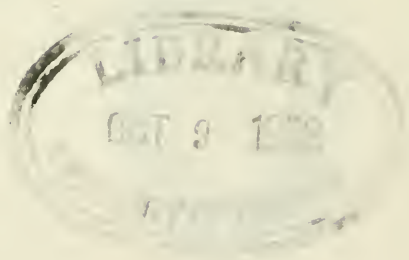
JEAN SCHEMIT

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

52, RUE LAFFITTE

MDCCCCV

N
332
R8A3
t. 14



XIII.

DIRECTORAT

DE

JOSEPH-MARIE VIEN

(NOVEMBRE 1775.)

7097. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Versailles, 8 janvier 1780.

Je joins ici, Monsieur, l'extrait d'une lettre écrite à un de mes amis et par laquelle on m'annonce un tableau du *Guerchin* d'une beauté merveilleuse et qu'il ne seroit peut-être pas impossible de procurer au Roy pour un prix honnête¹; vous sentez néanmoins aisément que je ne me déciderois point à l'acheter qu'il ne soit vu par un homme du métier, bien capable de juger de son originalité et de son mérite, ainsi que de son prix. Je désirerois donc que vous fissiez, si votre santé vous le permet, le voyage de Naples, et je présume qu'elle vous le permettra, l'hiver d'Italie étant à peu près comme le printemps de la France; peut-être même ne serés vous pas fâché de voir cette capitale célèbre; si donc vous vous déterminez à ce voyage, voici ce qu'il faut faire : arrivé à Naples, vous verrez M. de Non, dont l'adresse est ci-jointe, c'est un François connoisseur en tableaux, et celui qui m'a fait donner ici l'avis de celui dont il s'agit; il vous en procurera la vue; vous l'examinerez avec la plus grande attention et vous m'en enverrez votre jugement, ainsi que votre avis sur le prix que peut valoir un pareil tableau. Je ne vous dissimulerai point que le prix, quoique réduit de 2,500 ducats, ou 21,250 livres argent de France,

me paroît encore bien considérable, surtout au moment actuel où celui des tableaux baisse beaucoup en France; peut-être l'appas de l'argent fera-t-il consentir le propriétaire à une nouvelle diminution; au reste, vous jugez bien qu'il faut garder le plus profond secret sur l'objet de votre mission et que personne ne le doit savoir que vous, M. Denon et le propriétaire du tableau ou son agent. Je ferai une attention particulière à la lettre que vous m'avez écrite touchant votre successeur.

Vous connoissez les sentimens bien sincères avec lesquels je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Cette lettre et toute la correspondance relative à cette acquisition, soit trois lettres de *Vien* et six du comte d'Angiviller et de *Denon*, ont été imprimées dans les *Archives de l'Art français* (1879, p. 166-177). Il s'agit de l'achat du tableau du *Guerchin : la Résurrection de Lazare*, aujourd'hui au Louvre (Catal. Villot, n° 30; Catal. Tausia, n° 42).

7098. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 11 janvier 1780.

... Le courrier de France, Monsieur, n'est pas encore arrivé. Comme je dois donner demain à dîner à M. l'archiduc Ferdinand et à M^{me} l'Archiduchesse qui passeront chez moi une partie de la journée avec un monde infini, il faudra que je me borne à vous accuser, à la fin de cette lettre, la réception de vos dépêches et que j'attende la semaine prochaine pour y répondre...

... Les archiducs sont fort aimables. Quoiqu'ils gardent l'inognito¹ et qu'ils n'affichent aucunes prétentions, ils reçoivent avec grâce toutes les attentions dont on use à leur égard. Je me suis présenté chez eux au moment de leur arrivée, et, vendredy, je leur donnerai une fête. M. l'ambassadeur d'Espagne, celui de Malte et le Cardinal Pallavicini veulent se distinguer par leurs démonstrations pour ces princes, lesquels seront reçus par le Pape et visités par les Cardinaux de la même manière que le furent l'archiduc Maximilien et l'archiduchesse Marie-Christine...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 884, fol. 40 et 42 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. L'archiduc Ferdinand et sa femme voyageaient sous les noms de comte et comtesse de Nellenbourg. A l'occasion de leur séjour, il y eut mas-

carade, course de chevaux et deux bals masqués au grand théâtre d'Aliberti. Ils partiront le 19 janvier pour Naples.

7099. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 18 janvier 1780.

... Le dérangement des postes, Monsieur, occasionné par les mauvais tems, et la présence des Archiducs, qui a donné lieu à de grands dîners et à des fêtes, m'obligent de vous écrire avant d'avoir reçu vos dépêches.

Il m'a paru que les fêtes que j'ai donné mercredi et vendredi derniers à M. l'archiduc Ferdinand et à M^{me} l'Archiduchesse, sa femme, ont très bien réussi auprès d'eux et dans le public. Ils m'en ont témoigné leur sensibilité d'une manière très flatteuse, en y ajoutant les expressions les plus honnêtes de la part de l'impératrice reine; ils m'ont fait promettre de les aller voir à Milan. Quoiqu'ils ne reçoivent pas de visites chez eux, ils m'ont permis de leur faire ma cour quand je voudrois. Ils se sont expliqués l'un et l'autre avec moi dans les termes d'attachement et de respect pour le Roi et d'amour pour la Reine, et m'ont tenu les discours les plus convenables et les plus obligeants au sujet de l'heureuse alliance qui subsiste entre notre cour et celle de Vienne. Ils comptent partir pour Naples demain, si le tems le permet; ils m'ont promis, à leur retour, de me donner un jour par semaine pour les recevoir chez moi et leur rendre le séjour de Rome plus agréable. Ce séjour sera de plus de deux mois; ils veulent avoir une connoissance détaillée de toutes les curiosités antiques et modernes de cette capitale. Au reste, ils paroissent contents de la manière dont le Pape, ses ministres et les ambassadeurs étrangers se sont empressés de les recevoir. Leur politesse, quoique générale, est cependant réfléchie, sans cesser d'avoir l'air fort naturel...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 884, fol. 54. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8000. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 19 janvier 1780.

Monsieur, — J'ai l'honneur de vous faire mes sincères remer-

ciments, ainsi que ceux de ma femme, sur le logement que vous avez bien voulu m'accorder; c'est une obligation que je joindrai à toutes celles que je vous ai, qui ne finiront qu'avec moi¹. M. d'Agincourt, qui se porte mieux, m'a chargé de vous faire tous ses remerciements pour l'intérêt que vous voulez bien prendre à sa santé.

J'ai fait part à M^{rs} les pensionnaires de la réponse que vous avez voulu leur faire sur les vœux respectueux que je m'étois chargé de vous adresser de leurs parts; ils ont paru estre pénétrés de respect et de reconnaissance pour vos bontés.

Le s^r *Peyron*, à qui j'ai témoigné, Monsieur, l'anvie que vous aviez de voir un dessein du tableau de *Bélisaire*, qu'il a fait pour Monsieur l'abbé de Bernis, m'a dit qu'il avoit prié M. Watelet, il y a un an, de vous offrir le dessein arrêté de cette composition, qu'il avoit envoyé à l'Académie; depuis se tems-là, il n'a pas eu réponce à ce sujet; il a l'honneur de vous l'offrir de nouveau². Vous devez avoir reçu, Monsieur, les ouvrages des pensionnaires, peintres et architectes, que j'ai fait partir par le courrier; ceux des sculpteurs ne peuvent partir que par mer; je profiterai de la plus prompte comodité pour vous les faire parvenir.

Monsieur le marquis de Bièvres³, qui est arrivé depuis peu de jours à Rome, m'a remis une lettre de vous, Monsieur, en date du 26 mars dernier; je n'ai pas besoin de vous persuader de tout l'empressement que j'aurai à pouvoir lui estre de quelque utilité; il suffit que vous en ayez le moindre désir pour que je le prévienne sur tout se qui lui pourra estre agréable.

Le s^r *Lemonnier*, qui estoit arrivé de Naples assez bien portant, a esté quinze jours après à toute estrémité d'une fièvre putride; il est actuellement mieux et comme ors de danger; mais sa convalescence sera longue; il y a quinze mois qu'il est malade; il se pourroit que cette dernière maladie le délivrât des fièvres qu'il a depuis si longtems éprouvé.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, les comptes du dernier quartier de l'année.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Depuis : « J'ai l'honneur »; Lecoy, p. 324-325.

2. Depuis : « Le s^r *Peyron* »; Lecoy, p. 325.

3. M. Maréchal, marquis de Bièvre, né en 1747, mort à Spa en 1789, auteur de comédies et de tragédies, resté célèbre par ses bons mots et calembours.

8001. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Du 31 janvier 1780.

Le décès, M., de M. *Chardin* ayant fait vacquer le logement qu'il occupoit aux galeries du Louvre, j'ai cru devoir saisir cette circonstance pour mettre sous les yeux du Roy vos services pour le bien de l'Académie de France à Rome et en obtenir de Sa Majesté l'assurance d'un logement à votre retour en ce pays. C'est donc avec plaisir que je vous informe que le Roy, en agréant que M. *Duplessis* passât au logement vacant de M. *Chardin*, S. M. m'a autorisé à vous conserver celui que va quitter M. *Duplessis*¹.

Vous devés être aussi persuadé de la satisfaction que j'ai éprouvé à former cet arrangement que de la sincérité des sentiments avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1136, fol. 39.

= 1. Voir le remerciement de *Vien* à M. d'Angiviller, en date du 16 février, dans les *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1873, p. 191-192; cf. p. 100 et 195.

8002. — D'ANGIVILLER A GABRIEL.

Du 1^{er} février 1780.

J'ai reçu, M., la lettre par laquelle vous m'informés de la demande qu'a fait à l'Académie royale d'architecture le s^r *Renard*, ci-devant pensionnaire du Roy à Rome, des plans et projets qu'il avoit envoyés pour être jugés par cette compagnie et la mettre à portée de me rendre compte de ses progrès ainsi que des autres pensionnaires. M'étant fait rendre compte de ce qui se pratiquoit à cet égard à l'Académie royale de peinture, j'ai vu que ces compositions étoient, après leur jugement, constamment rendues aux élèves ou à ceux qui les retiroient de leur part. Cela me paroit devoir régler la manière dont l'Académie royale d'architecture peut se conduire relativement à un objet semblable. Ainsi, je ne vois pas de difficulté à ce que les compositions du s^r *Renard* lui soient rendues, et cela servira de règle à l'égard des autres.

M. *Pierre* me marque devoir vous remettre les compositions des pensionnaires architectes nouvellement arrivées de Rome. Vous voudrés bien faire nommer, comme les années précédentes, des commissaires pour les examiner et former un jugement qui, approuvé par l'Académie, puisse être envoyé à Rome pour diriger leurs auteurs dans leurs études.

J'ai l'honneur d'être, M., votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1136, fol. 44.

8003. — LAGRENÉE A VIEN (?).

Le 1^{er} février 1780.

Monsieur, — Je vous prie d'assurer Monsieur le Directeur général que le nommé *Caraffe*, mon élève, a des dispositions à faire espérer qu'il parviendra; il est studieux et docile et désire ardemment de se distinguer. Je m'unis même avec ceux qui en ont parlé de lui à M. d'Angiviller pour le prier de vouloir bien luy accorder sa puissante protection; il dessine d'après nature assés bien pour le peu de tems qu'il va à l'Académie.

Permetté, Monsieur, que je saisisse cette occasion de vous assurer de l'estime respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1942.

8004. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

5 février 1780 — ... Les élèves de l'Académie de France à Rome ayant envoyé plusieurs tableaux pour être examinés par l'Académie, cet examen a été remis au jugement d'un Comité, composé de MM. les officiers en exercice et de MM. les recteurs et adjoints à recteur, et, à tour de rôle, de MM. *Belle* et *Pajou* dans les professeurs; de MM. *Gois* et *Lagrenée* le jeune dans les adjoints; de MM. *Vernet* et *Roslin* dans les conseillers, et de MM. les secrétaires. Ce Comité est fixé au dimanche 13 de ce mois, à dix heures du matin, dans les salles de l'Académie...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, t. IX, p. 12-13.

8005. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 8 février 1780.

Monsieur, — A peine j'étois tranquilisé sur votre convalescence que j'ai appris par M. *Aubry* la perte accablante que vous aviez faite; quatre jours après, vous avez eu la bonté de m'an faire part; je vous avouerai, Monsieur, que cette nouvelle m'a fait une impression que je ne saurois vous exprimer; vous me permètrés de ne point m'étandre sur tout ce que j'ai senti pour vous, Monsieur, dans se moment. Je connois assés votre cœur pour estre encore inquiet sur la playe que cette mort doit avoir fait sur votre âme; ma femme, aussi sensible que moi pour tout ce qui vous concerne, en a esté également pénétrée. Conservés votre santé, Monsieur; elle intéresse tous ceux qui ont l'avantage de vous connoître et tous ceux à qui vous voulés bien accorder vos bontés.

Le s^r *Lemoine* m'a chargé, Monsieur, de vous faire ses très humbles remerciemens sur la prolongation que vous avés bien voulu lui accorder. Je compte faire partir au premier jour les ouvrages des pensionnaires sculpteurs qui ne peuvent partir que par mer; les occasions, par cette voye, sont actuellement un peu plus difficiles à trouver.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1915.

8006. — RAPPORT SUR LES TRAVAUX DES PENSIONNAIRES.

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

26 février 1780. — ... En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture du Rapport des Commissaires nommés pour l'examen des ouvrages envoyés par les élèves de l'Académie de France à Rome, qui a été approuvé par l'Académie, et elle a arrêté que ledit Rapport sera inscrit sur les registres à la suite de la présente délibération...

Rapport des Commissaires :

Nous, Commissaires nommés par la délibération de l'Académie royale de peinture et sculpture du 5 de ce mois pour l'examen

des tableaux envoyés par les élèves de l'Académie de France à Rome, avons trouvé :

Dans le tableau du s^r *Peyron*, une couleur vraie et très suave, un pinceau moëleux et une touche spirituelle. La partie qui nous a paru la plus intéressante est celle de l'estomac, de la tête, des bras et de la cuisse droite de l'homme renversé. Nous l'invitons donc, en ne s'écartant point de la suavité de la couleur, pour laquelle il semble né, de veiller à quelques légères incorrections qui pourroient lui échapper, et nous croyons qu'il mérite les plus grands encouragements.

On reconnoît, dans la figure du sieur *David*, la facilité du pinceau qu'il a déjà montrée dans ses principaux ouvrages, ainsi que beaucoup de vérité de nature dans les parties telles que les bras, les mains et la tête, dans laquelle il y a beaucoup d'expression, mais où cependant on désireroit moins de sécheresse et un caractère plus grand et plus noble. La partie lumineuse de la figure est d'une belle couleur, ainsi que les ombres du bas-ventre et du bras gauche. Heureux si le sieur *David* eût reflété davantage son bras droit et évité, dans les ombres de l'estomac, trop de rouge et d'ardent. Ses draperies sont touchées d'une manière méplate et de bon goût. Malgré nos observations, nous pensons que les plus grands encouragemens lui sont dus¹.

Nous avons remarqué avec plaisir, dans le *Saint Sébastien* du s^r *Bonvoisin*, des progrès sensibles sur la figure qu'il a envoyée l'année dernière. L'expression de la souffrance est bien rendue dans sa tête; mais il doit se préserver de la sécheresse et peindre ses ombres d'un ton moins mat et plus transparent, et chercher à acquérir plus de souplesse de dessin et plus de vérité de couleur.

La figure du s^r *Renaud* offre des passages de ton très vrais et très fins et qui s'approchent de très près de la nature. La lumière est cependant répandue avec trop d'égalité depuis le haut jusqu'en bas de la figure. Sa draperie bleue est trop entière de ton, et on peut, en l'encourageant, lui reprocher un manque d'accord général dans son fond, et pas assés de soins dans ses accessoires.

La figure du sieur *Girout* a bien, dans la lumière, le ton local de la chair, ainsi qu'une transparence douce et animée dans les ombres; la dégradation de lumière est bien observée. On peut lui reprocher quelques incorrections, et surtout lui faire remarquer que le *gros* n'est pas toujours le *grand*, le *grand* n'existant réellement que par les proportions relatives; mais nous croyons

devoir l'encourager, parce qu'il nous paroît dans la bonne route.

En général, nous penserions manquer à la vérité si nous ne convenions que nous avons eu la satisfaction d'apercevoir, dans les ouvrages soumis à notre examen, de nouveaux efforts et de nouveaux progrès de la part des élèves, ainsi que le désir de se montrer de plus en plus dignes des bienfaits et de l'auguste protection de Sa Majesté.

En foy de quoi nous avons signé le présent rapport au Louvre, ce 13^e jour de février mil sept cent quatre-vingt.

Signé : *Dandrée Bardon, Belle, Pajou, Lagrenée, Gois, Ver-net, Roslin, Renou.*

Original, Archives nationales, O¹ 1942; *Procès-verbaux de l'Académie de peinture*, t. IX, p. 11-14.

= 1. L'article de *David* a été imprimé dans les *Anciennes Archives de l'Art français*, 1^{re} série, t. I, 1852, p. 343-344. Comme le disait M. Dussieux, il ne peut s'agir que du *Saint Jérôme*. (*Le Peintre Louis David*, par J.-L. David, son petit-fils. Paris, 1880, in-8°, p. 16 et 633.) Le *Saint Jérôme* est gravé par M. *Jules David* dans le volume des planches.

8007. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 1^{er} mars 1780.

Monsieur, — Je suis très sensible à ce que vous m'écrivez d'agréable sur mon tableau, et je suis bien sincèrement flatté des éloges qui me viennent de votre part; cet ouvrage n'étoit qu'un hommage que je devois à votre bonté et à votre amitié pour moi. Le cas que vous faites de mes productions est un prix que je préfère à toute autre récompense. J'admire, Monsieur, votre générosité; mais je l'estime bien moins que votre approbation, et je voudrois qu'il m'eût été permis de refuser une libéralité que je tiendrai d'un supérieur et d'un protecteur; ce n'eût été alors qu'un tribut de mon estime, et c'étoit le seul but que je m'étois proposé; mais, puisque vous voulez absolument augmenter ma reconnaissance, je vous prie de faire remettre à mon beau-frère, à Paris, la somme que vous m'ordonnez de recevoir.

Je me suis acquitté, Monsieur, des ordres que vous m'avez donnés à l'égard de M. *Peyron*; ils seront exécutés avec toute l'exactitude et resteront dans le secret, comme vous le voulez. Cet artiste, qui est très estimable, a reçu ma commission avec

des expressions de la plus grande sensibilité; que n'auroit-il pas dit s'il eut sçu que cette commission venoit de vous, Monsieur; il travaille à sa copie pour le Roi, qui doit estre terminée avant que le Pape revienne à Montecavallo, mais il prendra des moments qui me procureront dans peu les desseins que j'aurai l'honneur de vous envoyer.

Continuez, je vous prie, Monsieur, à m'honorer de votre amitié et de votre protection; vous ne pouvez accorder vos bontés à personne qui soit plus pénétré de reconnoissance que moi.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIENT.

P.-S. — Madame Vien vous fait ses plus respectueux complimens et vous remercie, Monsieur, de votre souvenir, qui lui est très précieux.

Archives nationales, O¹ 1942.

8008. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 1^{er} mars 1780.

Je ne saurois douter, Monsieur, que les deux billets que M. le cardinal de Zelada, bibliothécaire du Vatican, m'a écrit, et dont vous trouverez ci-jointe la traduction¹, ne m'ayent été adressés avec l'agrément du Pape et même à son insinuation.

Pie Six a une espèce de passion pour les livres, les estampes, les médailles et tout ce qui peut enrichir les bibliothèques; le Roi ne sauroit lui faire de présent qui lui fût plus agréable que dans ce genre de choses.

Louis Quinze donna en or les médailles de son règne à Clément Quatorze; Sa Majesté, qui n'est pas dans l'usage, comme la cour de Vienne et celle de Madrid, d'envoyer des présents annuels au Pape, lui feroit certainement un véritable plaisir si elle avoit égard à la double demande que me fait le cardinal de Zelada, en m'adressant les livres et les recueils d'estampes que Sa Majesté est dans l'usage de donner aux personnes les plus considérables.

Vous connoissés, Monsieur, et vous avés souvent fait connoître au Roi l'attachement du Cardinal de Zelada pour la France, et l'utilité dont il est ici pour nos affaires dans plus d'un genre; ainsi, j'espère que vous protégerez auprès de Sa Majesté la

demande que me fait cette Éminence pour la bibliothèque Vaticane...

Aff. étr. Rome. *Mémoires et Documents*, t. 94, fol. 348. Original signé.
— Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Ces pièces manquent.

8009. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 8 mars 1780.

... J'attends encore, Monsieur, les lettres de France qui auroient dû arriver avant-hier. Les montagnes de la Toscane sont toujours couvertes de neige.

Les archiducs arrivèrent ici de Naples dimanche au soir. La mort de M. le duc de Modène, leur grand-père, les force à vivre dans la retraite pendant quelques jours, et les fêtes qu'on leur a préparé n'auront lieu qu'après Pâques. Sans vouloir affecter des choses extraordinaires, j'aurai pour ces princes, pendant le séjour assez long qu'ils comptent faire ici, toutes les attentions que je leur dois, même à titre de reconnaissance...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 884, fol. 154. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8010. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 15 mars 1780.

Monsieur, — Le sieur *Labussière*, à qui vous avez bien voulu accorder une année de prolongation, est toujours dans le même état de foiblesse; sa santé sera quinze jours assez bonne pour lui donner de l'espérance et même du courage, mais le landemain de ses jours favorables qui l'ont fait étudier d'après nature, il retombe dans une situation qui fait craindre pour son retour en France, dont il est lui-même très inquiet.

Voici, Monsieur, ce que j'ai pensé pour l'engager à partir ce printems, prévoyant que, s'il restoit jusqu'à la fin d'octobre, vous seriez sollicité fortement pour lui prolonger sa pension jusques au mois d'avril de l'année prochaine. Le médecin de l'Académie m'a fait entrevoir qu'il lui seroit impossible de voyager pendant l'hiver; je serai donc obligé moi-même de vous demander votre pro-

tection pour un honnête garçon qui n'a contre lui que son peu de santé.

Trois de ses amis, dont le s^r *Danton*, qui occupe une chambre à l'Académie, est du nombre, vont partir; ils sont tous intantionnés d'avoir pour lui les plus grandes attentions et les plus grands soins.

Pour profiter d'une occasion qui m'a paru très favorable pour remettre ce jeune homme dans sa patrie, j'ai pris sur moi de lui dire que, s'il se déterminoit à partir avec ses trois amis, j'aurois l'honneur de vous écrire pour vous supplier de vouloir bien lui accorder, en forme de gratification très urgente, l'argent de sa nourriture et de sa pension jusques à la fin d'octobre prochain, qu'on joindroit avec la gratification ordinaire du voyage. Vous trouverez peut-être, Monsieur, que je me suis trop avancé de lui donner l'espérance que vous voudriez bien avoir égard à la prière que j'ai l'honneur de vous faire pour un jeune homme qui n'a nulle ressource du côté de ses parens, et si votre bonté, et j'ose dire votre charité, ne vient pas à son secours, je ne vois point des moyens pour le déterminer à partir de Rome, où il se trouvera dans la dernière nécessité s'il perd l'honneur de votre protection.

Vous voudrez bien, Monsieur, avoir l'honneur de me faire sçavoir vos volontés le plutôt qu'il vous sera possible, pour que ses camarades puissent se rendre à leurs destination dans le tems qu'ils se le sont proposé.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

8011. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 22 mars 1780.

... Je vais dans l'instant à Albano pour les fonctions de la Semaine Sainte. J'espère que l'air pur de la campagne me délivrera d'un reste de rume goutteux qui m'a tourmenté pendant deux mois.

Les archiducs, qui ont fait publiquement avant-hier leurs pâques à leur paroisse, comptent assister à toutes les fonctions de la Semaine Sainte. Leurs attentions pour tout le monde sont des

plus grandes; ils ne partiront d'ici, à ce qu'il paroît, qu'au commencement du mois de may...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 884, fol. 224. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8012. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Du 27 mars 1780.

Vous trouverez ci-joint, M., le rapport des commissaires de l'Académie royale d'architecture¹ contenant l'examen qu'ils ont fait des ouvrages que les pensionnaires viennent d'adresser pour leur tribut annuel. Vous voudrés bien, suivant l'usage, leur faire part de ces jugements, afin qu'ils puissent profiter des avis qui leur sont donnés pour tirer le meilleur parti possible pour leur avancement du temps qu'ils ont encore à rester à l'Académie.

Vous connoissez, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1136, fol. 164.

= 1. Ce rapport manque.

8013. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 29 mars 1780.

Monsieur, — M. de Cramayel est arrivé depuis quelques jours et m'a remis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me le recommander; vous devés être bien persuadé, Monsieur, de mon empressement à saisir toutes les occasions où je pourai lui estre de quelque utilité. Il m'a paru très aimable et instruit; il a déjà veu beaucoup de choses et me fait [plaisir] par des réflexions qu'il fait sur les objets qu'il l'ont frappé; j'espère que ses connoissances en peinture prendront une nouvelle force lors qu'il se sera familiarisé avec les *Raffaels*, *Michel-Ange* et autres grands maîtres de l'art qui sont ici dans leurs plus grands jours.

Le s^r *Casas*¹, peintre de paysage, que M. le duc de Chabot entretient ici, ayant appris que le s^r *Labussière* et le s^r *Danton* doivent partir, m'a chargé, Monsieur, de vous supplier de vouloir bien lui accorder une des chambres qui vont vaquer. Il dessine comme un ange; il me paroît très doux et très honnête. Vous

aurés la bonté, Monsieur, de vouloir bien me faire savoir vos intantions à son sujet.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIENT.

Archives nationales, O¹ 1915.

= 1. *Cassas* (Louis-François), 1756-1827, élève de *Lagrenée* jeune et de *Leprince*, fut professeur de dessin aux Gobelins après 1816.

8014. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Le 2 avril 1780.

Je reçois, Monsieur, la lettre par laquelle, en me faisant part de la continuation de la mauvaise santé du s^t *Labussière*, vous me marquez qu'il n'y auroit rien de mieux à faire pour lui que de retourner en France, à quoi même vous l'avez à peu près déterminé par l'espérance que je lui accorderois pour supplément de la gratification ordinaire de voyage l'argent de sa nourriture et de sa pension jusqu'à la fin d'octobre prochain. J'approuve cet arrangement de surrégation, vu le peu de ressources qu'il a personnellement; il lui procurera, avec un petit secours, le moyen de revenir avec des camarades qui auront soin de lui; ainsi, vous pouvez le mettre à exécution, et je ne perds, par cette raison, pas un moment à vous en instruire.

Vous connoissez, Monsieur, etc.

P.-S. (de la main du Directeur général). — J'ai reçu la lettre par laquelle vous me marquez que M. *Pierron*¹ s'est chargé des deux tableaux. Si, dans les deux sujets qu'il médite, il y en avoit qui dussent être traités dans un ton mystérieux favorable au clair obscur, je les préférerois, comme une *Mort de Socrate dans la prison*, ou autre chose, car je n'indique pas de sujet. Je ne serois pas fâché que l'un des deux fût un sujet où il y eût des femmes et nues, car il dessine bien, mais ne le gênez pas, etc. Comment va le tableau d'*Aubry*? Croyez-vous qu'il aille loin dans le grand genre? Le petit *Silvestre* fait-il des progrès? En espérez-vous quelque chose?

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Lisez *Peyron*.

8015. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 19 avril 1780.

Monsieur, — J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 2 du courant, qui m'autorise à faire pour le s^r *Labussière* ce que je lui avois fait espérer de vos bontés ; il me charge, Monsieur, de vous exprimer toute sa reconnoissance et les respectueux sentiments dont il est pénétré.

J'ai causé avec le s^r *Peyron* sur le choix des sujets qu'il pouvoit faire pour produire les effets que vous désirés ; il m'a promis que dans peu il me montreroit les premières pensées de ceux dont il s'occupe pour être exécutés.

A l'égard de M. *Aubry*, comme je n'ai vu son tableau qu'à moitié ébauché, je ne puis avoir l'honneur de vous dire positivement ce qu'il deviendra ; il se réserve de me le faire voir lors qu'il y aura fait tout ce qu'il sent ; il prétent m'appeller en consultation lors qu'il y aura épuisé toutes ses ressources. Je lui ai dit mon sentiment sur la composition, où il y avoit très peu de chose à désirer. Je compte, Monsieur, que, dans peu, je pourai vous informer de l'effet que son tableau m'aura fait et de l'espérance qu'on pourra avoir de lui pour l'histoire.

J'ai vu des desseins d'après nature de M. *Silvestre*, qui m'ont fait grand plaisir. Je l'ai même surpris copiant une tête peinte par M. *Aubry*, qui n'estoit pas mal ; il est certain que si la même ardeur pour l'étude, que nous lui avons inspiré, pouvoit se soutenir, il y a de l'étoffe chés lui ; il pourroit remplir les intentions de M. son père et répondre en même tems à l'intérêt que vous prenez à lui ; je le trouve très avancé eu égard à ce qu'il m'a montré dans les premiers tems qu'il a esté ici.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, les comptes du premier quartier de cette année.

M^{me} Vien, qui est très sensible au souvenir que vous voulés bien avoir pour elle, me charge, Monsieur, de vous présenter ses respects ; comme c'est elle qui est la surveillante à l'antretien du linge et autres effets nécessaires au service journalier de cette maison, elle croit devoir vous instruire, Monsieur, que, depuis quatre ans et demi que nous sommes à Rome, le linge que nous y avons porté, quoi qu'il ne soye pas usé, demanderoit un suplément de quelque paire de draps et surtout des serviettes et des napes, pour

que cette maison ne se trouve pas dans le même cas où elle s'est trouvée lorsque M. *Natoire* l'a quittée. D'ailleurs, la dépense du linge est très considérable lors qu'il faut remonter entièrement une maison comme celle-cy. Si vous avés la bonté de concentrir à ce que j'ai l'honneur de vous demander, je crois qu'il seroit plus avantageux de le faire à Paris; mais si la route de la mer, raport à la guerre, pouvoit vous faire creindre, donnés-nous vos ordres et nous le faisons ici.

M. d'Agincourt, qui se porte beaucoup mieux et qui vous fait ses compliments, me charge de vous demander si vous avés reçu une lettre qu'il vous a écrit il y a quelque tems.

Le s^r *Lemonnier* est parti pour aller en France changer d'air auprès d'un frère qui est employé en Provence; il se propose, si la santé lui revient, de venir passer l'hiver prochain à Rome.

Le s^r *Suzanne* est à Albano pour se remettre en santé et se débarrasser des fièvres qu'il a eu à plusieurs reprises. Le s^r *Labussière* part demain pour le même lieu pour prendre les forces nécessaires qu'il lui faut pour aller en France.

Je suis, avec le plus profond respect, Monsieur, etc.

VLEN.

Archives nationales, O¹ 1915.

8016. — BERGENET A D'ANGIVILLER.

Avril 1780.

Monsieur, — M. *Pierre* a eu l'honneur de vous prévenir sur un envoy peu considérable pour faire tenir à M. *Vien*, à Rome, et m'a assuré que vous ne trouveriez pas mauvais que j'eusse l'honneur de vous l'adresser, ce que je fais aujourd'huy. Ce n'est pas autre chose que des cartes géographiques qui ont été demandées.

Je suis avec respect, etc.

BERGENET.

Archives nationales, O¹ 1942.

8017. — D'ANGIVILLER A BERGENET.

A Versailles, le 28 avril 1780.

J'ai reçu, Monsieur, il y a seulement peu de jours, le rouleau de cartes géographiques que vous m'avez fait l'honneur de m'ad-

dresser pour M. *Vien*. C'est avec plaisir que je lui ai fait passer, charmé de trouver cette occasion de vous donner une marque des sentimens bien sincères avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8018. — D'ANGIVILLER A D'OGNY.

Versailles, 28 avril 1780.

J'ay l'honneur, Monsieur, de vous adresser un paquet que j'ai à envoyer à M. *Vien*, directeur de France à Rome. Sa forme et son volume m'ayant paru pouvoir lui faire éprouver quelque difficulté, j'ai cru devoir le lui faire passer par votre entremise. Je vous serai, en conséquence, sensiblement obligé de lui donner cours pour cette destination.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8019. — D'OGNY A D'ANGIVILLER.

Paris, le 2 may 1780.

J'ai reçu, Monsieur, le paquet que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour M. *Vien*, directeur de l'Académie de France à Rome; je vais le faire passer avec grand plaisir à sa destination en le recommandant au directeur des postes de France à Rome.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DUPLEY D'OGNY.

Archives nationales, O¹ 1915.

8020. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Versailles, le 6 mai 1780.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 19 du mois dernier, par laquelle, entr'autres choses, vous me faites part des progrès et de l'ardeur du jeune M. *Silvestre*. Cela a fait beaucoup de plaisir à son père, à qui j'ai communiqué cet article de votre lettre, et m'en a fait aussi un véritable par l'intérêt que je prens à l'un et à l'autre.

Vous me marquez qu'il seroit nécessaire de faire un supplé-

ment de linge neuf, sçavoir quelques paires de draps, ainsi que des serviettes et des napes, pour empêcher que tout le linge de l'Académie ne se trouve à la fois usé. Je trouve votre observation, ou plutôt celle de Madame Vien, très juste; je pense néanmoins qu'au moment actuel il y auroit du danger à le faire faire à Paris pour l'envoyer, c'est pourquoi je me détermine, pour cette fois, à le faire faire à Rome. Vous pouvez donc, en conséquence, m'envoyer un état de ce que vous jugez convenable pour le bien de faire faire, avec la note de la dépense que cela occasionnera; je vous donnerai aussitôt l'autorisation nécessaire pour aller en avant, et cette dépense se portera sur l'un des états que vous me fournissez tous les trois mois.

Je ne vous ai point encore fait part de mes intentions sur la demande que vous m'avez faite pour le sr *Casas*, quoique vous me marquiez qu'il dessine fort bien et qu'il est fort honnête et fort doux. Cependant, je me fais une peine de l'admettre à l'Académie, parce que 1° je pense qu'il est à propos de réserver les places d'externes pour des élèves de l'Académie qui ont approché ou approchent dument de ceux qui ont gagné les prix; 2° parce que ces places me paroissent encore devoir être spécialement réservées pour des peintres d'histoire.

Vous connoissés, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1915.

8021. — VIEN A M. SUZANNE (père).

Rome, ce 10 mai 1780.

Monsieur, — M. votre fils étant malade depuis plus d'un an, et ayant eu dix-sept rechutes de fièvres, le médecin de l'Académie, ayant épuisé tous les remèdes qui peuvent faire guérir ses sortes de maladies, ne voit uniquement pour son salut que le voyage de France.

J'écris par le même ordinaire à Monsieur le comte d'Angiviller pour lui annoncer le départ de M. votre fils qui ne peut rester à Rome qu'au péril de sa vie. D'ailleurs, il ne peut faire aucun étude dans l'état de maladie ou de foiblesse que le peu d'intervalle de la fièvre lui laisse. J'en suis très fâché pour lui, qu'et le meilleur garçon du monde; l'air natal le mettra en santé.

Je suis fâché, Monsieur, que ce soit cette occasion qui me

procure l'honneur de vous assurer des sentiments d'estime et de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

8022. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 10 mai 1780.

Monsieur, — Le s^r *Suzanne*, sculpteur, qui depuis un an a eu dix-sept rechutes de fièvres, est si fortement affecté de la crainte de mourir qu'il me demande de partir sous peu de jours, pour profiter de la belle saison. D'ailleurs, le médecin de l'Académie, qui l'a fait seigner du pied il y a quatre jours, m'a fort engagé de le faire partir, en m'assurent que c'étoit le seul remède qui pouvoit le guérir. Cette maladie l'a rendu si mélancolique qu'il lui est impossible de faire les moindres études. Je suis persuadé, M., d'après ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire, que vous ne trouverez pas mauvais que je lui donne la gratification du voyage.

Le s^r *Segla*, à qui vous avés déjà accordé une année de prolongation, informé du prochain départ du s^r *Suzanne*, a recours à vos bontés pour lui accorder encore un an et demi sur les deux et demi que le s^r *Suzanne* avoit encore à faire.

Le s^r *de Seine* désireroit aussi que vous voulussiez bien lui accorder six mois de plus que son tems, qui doit se terminer à la fin d'octobre prochain. Ces deux pensionnaires sont, très occupés de leur avancement.

Le s^r *Labussière*, qui devoit partir avec le s^r *Danton*, il y avoit peu de jours, qui s'étoit un peu remis d'une crise de chaleur de poitrine et d'antrailles qui l'avoit extrêmement afoibli, lorsque le médecin lui conseilla d'aller passer quelque tems à Albanno avant de se metre en route pour son voyage de France; mais, malheureusement, ce pauvre garçon, au moment qu'il croyoit estre entièrement rétabli et assés fort pour revenir à Rome retrouver ses camarades de voyage, il a esté arrêté par une fausse pleurésie qui l'a mis dans un état de foiblesse incroyable.

Le s^r *Danton*, qui l'avoit déjà attendu plus d'un mois et demi de sa maladie précédante, et parti à son insu, ne pouvant différer plus longtems son voyage. Actuellement, je ne vois pas comment il pourra se déterminer à partir.

Le s^r *David* a terminé un tableau que je lui avois procuré pour la chapelle du lazaret de Marseille; je vous avouerai, M., que j'ai eu une véritable satisfaction; ce n'est point un tableau d'un jeune homme; il y a des parties dignes des grands maîtres. Le sujet est *Saint Roch qui prie la Vierge pour la guérison des pestiférés*; il y a un malade dont l'expression est si fortement sentie qu'on a peine à en soutenir le regard; on n'est pas fâché de porter ses yeux sur la Vierge et sur le joli petit enfant Jésus pour se distraire de l'impression que le malade fait. M. d'Angincourt en a esté aussi content que moi. Je ne suis pas fâché de lui avoir veu faire ce tableau ici pour estre bien certain du profit qu'il a fait de ses études; en partant de ce tableau, qui a surpris tous ses camarades, M., vous pouvez compter sur un homme. Ce tableau est actuellement exposé au public. Je dois inviter M. le Cardinal de Bernis à le voir. Je vois actuellement, M., que la mission que j'ai fait ici n'est point totalement perdue. Les représentations font quelque chose, mais l'exemple fait encore plus; lorsque le Directeur est le premier à l'ouvrage les pensionnaires sont forcés de travailler.

Je suis, avec un profond respect, etc.

VIENT.

Archives nationales, O¹ 1942.

8023. — JARDIN A D'ANGIVILLER.

Paris, ce 12 may 1780.

Monsieur, — J'ai fait partir, avec les derniers pensionnaires du Roy que vous avés envoyés à Rome, le s^r *Picquet*, mon neveu, qui étoit mon élève à l'Académie d'architecture; je l'ai adressé à M. *Vien*, mon ancien ami, en le priant de rendre à ce neveu tous les services qui pourroient dépendre de lui et qu'il voulût bien veiller sur ses études dans les arts; que, par cette raison, il seroit plus à porté de le faire s'il pouvoit lui procurer une chambre dans la dépendance de l'Académie. Par une lettre que je reçus hier, M. *Vien* me marque l'arrivée à Rome de ce neveu et le désir qu'il a de m'obliger; il m'annonce qu'une chambre va devenir vacante par le départ de M. *Labussière*, pensionnaire, et que je puis vous dire, Monsieur, qu'il m'a écrit que je pouvois vous demander cette chambre. Le jeune homme en question est un bon sujet; il a vingt-six ans; il est ancien élève de M. *Vien* pour la

figure; il a voyagé avec moi en Angleterre, en Hollande et en Dannemark; à son retour, il a été élève de l'Académie d'architecture et a suivi la pratique de cet art dans plusieurs bâtimens que j'ai fait exécuter, où il a été comme inspecteur. Par toutes ces raisons, il est en état de bien profiter du voyage que je lui fais faire en Italie et particulièrement du séjour qu'il fera à Rome. Si vous voulés bien, Monsieur, lui accorder la chambre dont il s'agit ou tout autre qui viendra à vacquer, tant qu'elles ne seront pas nécessaires pour des pensionnaires, je vous en aurai une véritable obligation. Ma reconnoissance égalera le respect infini avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

JARDIN.

Archives nationales, O¹ 1927.

8024. — D'ANGIVILLER A VIEN.

17 mai 1780.

Je viens, Monsieur, de recevoir une lettre de M. *Jardin*, qui me demande pour son neveu, le s^r *Piquet*, qu'il envoie à ses frais à Rome, une chambre à l'Académie, en me désignant celle que le s^r *Labussière*, pensionnaire, va laisser vacante. Je suis très disposé à accorder à M. *Jardin*, dont je fais beaucoup de cas, cette facilité pour l'instruction de son neveu; mais je crois vous avoir marqué que je m'étois fait une loi de ne donner jamais à des externes des chambres de pensionnaires, mais seulement de celles d'externes. Si donc vous en avez une de ces dernières qui soit vacante, et je crois que vous avez en effet celle du s^r *Danton*, dont vous m'avez annoncé le départ, je consens volontiers à ce que vous la donniez au neveu de M. *Jardin*.

Vous connoissez, etc.

P.-S. — M. le duc de Charost m'a demandé aussi une chambre pour un dessinateur qui est à Rome et qu'il protège; marquez-moi s'il y a aussi moyen de lui en donner une, mais en vous souvenant que, dans aucun cas, je ne veux que les chambres de pensionnaires soient destinées à cet usage.

Archives nationales, O¹ 1927.

8025. — D'ANGIVILLER A JARDIN.

17 mai 1780.

J'ai reçu, M., la lettre par laquelle vous me demandez pour le s^r *Picquet*, votre neveu et votre élève, une chambre à l'Académie de France à Rome, afin qu'il soit sous les yeux de M. *Vien* pendant le séjour qu'il y fera ; je serai charmé de vous donner quelque marque de mon envie de vous obliger en contribuant à perfectionner son talent, dont je ne puis penser que fort avantageusement, puisqu'il en a puisé les principes et qu'il l'a exercé sous vous. Je ne puis toutefois lui accorder la chambre du s^r *Bussière*, parce que je me suis fait une loi de ne point laisser occuper par aucun externe une chambre de pensionnaire, mais je crois qu'il y en a, au moment actuel, une autre vacante par le départ d'un externe, et j'écris à M. *Vien* de permettre à M. votre neveu de l'occuper.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1927.

8026. — VIEN A M. SUZANNE.

Rome, ce 17 mai 1780.

Monsieur, — Monsieur votre fils ayant désiré pour sa santé partir avec le courier de France pour éviter de séjourner trop longtems dans des endroits où il pouroit y avoir du mauvais air, la somme de 300 livres que le Roi donne ne lui ayant peu suffire, je lui ai prêté 300 livres de France pour qu'il puisse faire son voyage jusques à Paris ; le courier lui prend 15 louis jusques à Lion et le restant le conduira que de reste à Paris.

Si malheureusement il estoit obligé de séjourner dans quelque ville d'Italie, sa santé ne lui permettant pas de suivre ledit courier, j'ai pensé que de route manière la somme qu'il m'a demandée estoit très raisonnable.

C'est un bon et honnête garçon, de qui je suis très content ; je suis fâché que sa santé ne lui aye pas permis de finir son tems.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

VIEN.

P.-S. — M. Reboul, mon beau-frère, au bureau de M. de

Saint-Marc, à l'hôtel des fermes du Roi, recevra ladite somme de 300 livres que j'ai prêté à M. votre fils.

Archives nationales, O¹ 1942.

8027. — PIERRE A D'ANGIVILLER.

Passy, 19 may 1780.

Je suis arrivé, Monsieur le Comte, avec l'espoir du beau tems dont je jouis, car ma route étoit assés désagréable. Mon regret de ne pouvoir pas profiter du beau soleil pour dessiner des vues charmantes n'est adouci que par l'objet qui m'intéresse au point de me forcer à lire des parchemins que quelque diable ou quelque graveur de vignettes ont tracé. J'en arrache cependant assés avec le secours de mes magistrats pour me flatter de mettre à la raison des obstinés qui, ne sachant ny lire ny écrire, ont pour conseils de ces clercs de procureurs à grandes vues ou à grandes poches.

Avant mon départ, j'avois reçu une lettre de M. *Vien* bien capable d'étonner les vieux artistes. Ses remontrances ont été vaines jusqu'à présent. Il faut même que cet éloignement de la base première et principale soit déjà ancien, car il m'enjoint de vous rappeler qu'il a eu l'honneur de vous en prévenir il y a plus d'un an.

Mais, en même tems, il vous supplie de ne le point citer dans votre lettre sur cet article intéressant. Son exposé m'a fait faire une réflexion : dans le fait, ces MM. les élèves n'envoyent plus d'Académies dessinées ; donc, ils en font peu ou point.

J'estime, M. le Comte, qu'en partant du désir que vous avez de rétablir un ancien usage, des rapports qui ont été faits à l'administration par des François témoins de cette mollesse, de cette indécence même aux yeux des Italiens, vous pourés prévenir la perte totale de l'École.

Agréés, M. le Comte, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8028. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 24 may 1780.

... J'ai lu au Cardinal de Zelada la lettre particulière dont vous m'avés honoré. Le Pape partagera la vive reconnoissance de son

bibliothécaire. J'espère que vous ferés souvenir M. Amelot de prendre les ordres du Roi pour un exemplaire de la collection gravée des tableaux des Cabinets, Maisons et Châteaux de Sa Majesté...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 885, fol. 52. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8029. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Le 28 mai 1780.

J'ai appris, Monsieur, avec peine, ce que vous me mandez par votre lettre du 10 mai concernant l'état du s^r *Suzanne* et celui du s^r *Labussière*, dont une nouvelle maladie, qu'il vient d'essuyer, a encore arrêté le départ. Je ne vois rien de mieux à faire à l'égard du s^r *Suzanne* que de lui permettre de revenir en France, puisque, d'ailleurs, le médecin de l'Académie juge son départ nécessaire; il est juste, puisqu'il n'y a nullement de sa faute, de lui donner la gratification d'usage pour le retour.

A l'égard du s^r *Labussière*, il faudra tâcher, quand il se trouvera un peu mieux, de lui trouver un compagnon de voyage et l'engager à partir le plus tôt possible, car l'été paroît être extrêmement contraire à sa constitution.

Si ces nouvelles m'ont fait peine, car il est fâcheux que le Roi ait fait pour ces deux sujets des dépenses qui, probablement, se trouveront en pure perte, j'ai, au contraire, beaucoup de plaisir à apprendre ce que vous me marqués du tableau du s^r *David*, et je me sçais bien bon gré de l'avoir fait rester à Rome une année au delà de son temps. S'il vous témoigne le moindre désir d'y passer encore une année au delà de celle-ci, bien loin de lui faire entrevoir de la difficulté, je vous recommande bien fort de seconder son désir en lui faisant voir la plus grande facilité à obtenir cette continuation, et même je désire fort que vous lui en inspiriez l'idée.

A l'égard des prérogatives demandées par les s^{rs} *Segla* et *de Seine*, je me réserve à vous marquer incessamment mes intentions sur cela.

Vous connoissez, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8030. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Le 28 mai 1780.

Quelques François, Monsieur, amateurs des arts et qui ont eu occasion de connoître par eux-mêmes la manière dont se font les études des pensionnaires de l'Académie de France, n'ont pu me cacher que l'école du modèle n'étoit pas suivie avec l'exactitude qui convient et même qui est nécessaire pour que toutes les autres études soyent fructueuses. On m'a même ajouté que cette mollesse avoit frappé jusqu'aux Italiens, qui s'en étonnoient. Je vous avoue que je n'ai pu apprendre cette nouvelle qu'avec une surprise mêlée d'un sensible déplaisir, et je ne puis me dispenser de vous faire des reproches, ou de m'avoir tu ce mal, ou de n'avoir pas employé, pour le corriger, la fermeté qu'il exigeoit. Comme personne ne connoît mieux que vous l'importance du dessin assidu pour la peinture et pour la sculpture, il faut que vous ayez trouvé dans les pensionnaires une résistance opiniâtre à se soumettre à cette loi. Mais, dans ce cas même, vous ne seriez pas excusable de ne m'avoir pas informé de ce qui se passoit.

Mon intention est donc, M., que cette partie des études inhérentes aux pensionnaires du Roy pendant leur séjour à Rome soit rétablie dans toute la régularité prescrite par le règlement que j'ay fait après votre départ, et, qu'en conséquence, personne des peintres et sculpteurs ne s'en dispense, à moins de forte raison comme de maladie; et, pour que je sois à portée de juger de l'exactitude avec laquelle on s'y conformera, j'exige de ces Messieurs qu'il me soit envoyé chaque année par chacun d'eux un certain nombre d'académies dessinées, car je me suis aperçu que, depuis quelque temps, il n'en est plus envoyé à Paris; d'où il est aisé de juger qu'ils en font peu ou point, ce qui établit la vérité des rapports qui m'ont été faits.

Vous voudrez donc bien, au reçu de ma lettre, assembler les pensionnaires du Roy et leur en faire lecture. Je n'ai nul doute qu'ils ne s'y conforment. Je vous recommande au surplus plus d'exactitude à m'informer des plus légers relâchemens que vous verrez s'introduire, surtout lorsqu'après des exhortations de votre part vous aurés vu qu'elles étoient inutiles, car c'est là le cas

d'employer l'autorité que le Roy m'a confiée et d'une partie de laquelle votre place vous rend dépositaire.

Vous connoissez les sentiments sincères, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8031. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 7 juin 1780.

Monsieur, — Je n'ai pu répondre plutôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 mai dernier; quelques accès de fièvre que j'ai eu, qui m'ont fort affoibli, en est la cause. Je crois, Monsieur, qu'on peut encore se dispenser d'avoir des draps; la toile pour cet usage étant ici de peu de durée, ce seroit une dépense mal faite; mais il est indispensable d'avoir quatre à six douzaines de serviettes ouvrées et leurs nappes, deux douzaines de serviettes unies pour les chambres des pensionnaires, six tabliers pour la femme de charge; une douzaine de serviettes ouvrées et sa nappe coûtera 20 écus 6 pauls; la douzaine de serviettes unies 4 écus 5 pauls; un tablier coûte 1 écu 3 bay.

Voilà, Monsieur, le prix de chaque chose et à peu près la quantité qui est nécessaire, vous aurez la bonté d'en déterminer la quantité suivant l'argent que vous voulez mettre à cet objet.

J'ai annoncé au s^r *Piquet* la grâce que vous lui avez accordée de pouvoir occuper la chambre qui est devenue vaquante par le départ du s^r *Danton*.

J'ai également annoncé au s^r *Casas*, protégé par M^r le duc de Chabot, à qui j'avois déjà fait part, suivant votre lettre du 7 mai, que votre intention, Monsieur, estoit de n'accorder ses chambres d'externes qu'aux jeunes artistes qui auroient approché du mérite de ceux à qui on accorde le prix pour venir ici, que le bien que M^r le Duc vous avoit dit de lui ayant esté d'accord avec ce que j'avois eu l'honneur de vous en dire, vous avoit fait relâcher en sa faveur de la détermination que vous aviez prise de n'accorder ses grâces qu'à des peintres d'histoire. Ces deux messieurs me chargent, Monsieur, de vous faire, à cette occasion, tout leurs remerciements.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

8032. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Versailles, le 12 juin 1780.

Le s^r *Susanne* étant, Monsieur, obligé par l'état de sa santé de quitter la ville de Rome, et étant peut-être en ce moment parti, sans achever son temps, je veux bien, conformément à votre demande, accorder au s^r *Segla* la demie année de la pension du Roy, c'est-à-dire depuis ce moment jusqu'à la fin de l'année ou jusqu'à l'arrivée des nouveaux pensionnaires. Quant à la 4^e année de la pension du s^r *Susanne* pendant 1781, je vous ai fait part de mon dessein de la réserver pour prolonger à Rome le séjour de quelque peintre.

Vous connoisséz les sentimens avec lesquels je suis, etc.

P.-S. (de la main de M. le D. G.). — D'après ce que vous m'avez marqué du tableau du s^r *David*, je crois qu'il seroit bon de me l'envoyer à Paris avant de l'envoyer à Marseille : 1^o c'est un hommage rendu à l'Académie, et il est bon que les jeunes gens s'accoutument à les lui rendre et à la respecter; 2^o il est bon aussi pour lui que l'Académie voye de ses productions; tout cela sert à l'encouragement, et nous en avons un grand besoin.

J'ai reçu une lettre de M. de Bièvres qui me marque qu'il a vu un superbe morceau de mosaïque antique qu'on pourroit acquérir peut-être à bon marché. On le fait 6,000; mais il croit qu'on l'auroit à beaucoup moins. Voyez cela en secret et marqués-moi ce que vous en pensez. Eloignez toute idée du Roy et tâchez d'obtenir bon marché si la chose en vaut la peine. Il me parle aussi d'une statue nouvellement découverte. Marqués-moi ce que c'est. Informés-vous de lui de tout cela et instruisés-moi en secret.

Archives nationales, O¹ 1942.

8033. — NOLIN A D'ANGIVILLER.

12 juin 1780.

Le s^r *Susanne*, pensionnaire sculpteur de l'Académie de Rome, étant obligé de revenir par raison de santé sans finir le temps de ses études, l'abbé Nolin supplie M. le comte d'Angiviller de vouloir bien accorder les six mois de la pension du dit s^r *Susanne* au

s^r *Segla*, pour mettre de plus en plus ce jeune artiste dans le cas d'acquérir des connoissances et se perfectionner dans son talent; l'ardeur qu'il a pour le travail fait présumer qu'il fera honneur aux grâces que Monsieur le comte a déjà répandu sur luy.

(*En bas est écrit :*) M. le Comte a agréé pour le s^r *Ségla* une continuation jusqu'à la fin de cette année et non plus.

Archives nationales, O¹ 1942.

8034. — TIERCE A D'ANGIVILLER.

Rome, le 14 juin 1780.

Monsieur le Comte, — Je vous supplie de vouloir bien agréer les très respectueux hommages d'un artiste, disciple de M. *Pierre*, qui fait ses études à Rome et tâche de se rendre digne un jour d'être présenté à son illustre Mécène. Dans un voyage que je viens de faire à Paris, j'aurois eu l'honneur de vous rendre mes très humbles devoirs, si l'offre d'un fruit trop précoce eût été de mise. Je m'estimerai heureux si, par la suite, approchant un peu plus d'une maturité supportable, vous voulez bien ne pas dédaigner les efforts que m'inspire le profond respect avec lequel je suis, etc.

TIERCE.

(*En tête est écrit :*) Communiquer à M. *Pierre* pour sçavoir qui est ce M. *Tierce*.

(*En bas on lit :*) M. *Tierce*, élève du s^r *Pierre*, est à Rome, fait le paysage, a du talent et est fort protégé par M. le Cardinal de Bernis.

Archives nationales, O¹ 1942.

8035. — SUZANNE A D'ANGIVILLER.

Ce mardi 20 juin 1780.

Monsieur, — *François-Marc Suzanne*, né à Paris le 24 avril 1751 et élève de l'Académie royale de peinture et sculpture, a l'honneur de vous représenter très humblement qu'ayant remporté le grand prix de sculpture de l'année 1778, il est en conséquence parti pour Rome, où il est arrivé le 21^e octobre de la même année; mais la nature du climat se trouvant contraire à sa

santé, il la vit bientôt s'altérer et dépérir au point que, les médecins ayant décidé qu'il ne pouvoit plus rester en Italie sans péril pour sa vie, il a été forcé de revenir dans sa patrie; les lettres de M. *Vien*, directeur de l'Académie de Rome, dont deux sont adressées à son père et qui sont jointes ici, justifient la vérité des faits qu'il vient d'exposer, et *par la suite desquels il se verroit privé de tous les avantages que devoit lui procurer son séjour à Rome*, si la juste confiance qu'il a dans votre bonté et votre équité ne lui donnoit pas *lieu d'espérer que vous voudrez bien lui accorder la continuation de la pension à Paris* pendant tout le tems qu'il auroit eu le droit d'en jouir à Rome, foible dédommagement de ces avantages dont le mauvais état de sa santez ne lui a pas permis de profiter, mais qui, du moins, le mettroit dans le cas d'en supporter la privation en lui facilitant les moyens de se livrer à l'étude de son art avec plus de zèle et d'activité.

Cette somme, quoique modique, pourroit du moins suffire aux frais des modèles qu'il sera indubitablement obligé de prendre pour se mettre en état d'être présenté à l'Académie aux fins d'être incorporé, si il lui est possible, dans l'illustre Compagnie, dont depuis plus de quinze ans il a l'honneur d'être élève¹.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Note en tête de la supplique : « A M. *Pierre*, pour me marquer son avis sur cette demande. — M. le Comte n'a pas jugé à propos d'accéder à cette demande, qui auroit des conséquences considérables, ayant d'ailleurs disposé de la place vacante à Rome, ce qui occasionneroit double dépense. — Ce 30 juin 1780. » — Au bas, de la main de *Pierre* : « La grâce que demande le s^r *Susanne* n'a jamais été accordée. M. le Directeur général doit seul décider. On observera seulement que, la porte ouverte, bien des élèves, que l'ennui seul feroit abandonner l'École de Rome, profiteroient de cet exemple pour faire agir les protecteurs, et, alors, comment refuser? »

8036. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 21 juin 1780.

Monsieur, — Après avoir reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 28 mai dernier, je n'ai pas manqué de faire usage de celle qui contenoit vos ordres pour l'assiduité de l'étude du modèle et pour les desseins que vous ordonnés qu'on joignît tous les ans aux figures peintes que les pensionnaires peintres doivent vous envoyer. J'ai combattu avec

douceur et fermeté le sentiment de ceux qui croient que les jeunes artistes ne doivent éprouver aucune contrainte dans leurs façons d'étudier et je leurs ai prouvé qu'ils n'avoient d'autres moyens pour répondre à la protection du Roi et à la vôtre, Monsieur, qu'en faisant tous leurs efforts pour devenir des hommes célèbres dans leurs arts, et que la manière la plus sûre pour y parvenir estoit de ne jamais manquer cet étude, qui estoit la pierre fondamentale de l'art. Ils en sont convenus, et mes représentations ont été appuyées par ceux qui n'i manquent jamais. Je n'ai eu recours à vos ordres, Monsieur, qu'après avoir épuisé pendant longtems les mêmes représentations; actuellement qu'il est établi qu'ils doivent envoyer tous les ans six desseins d'après le modèle, ils seront obligés d'en faire cinquante. Voilà ce que je désirois et ce qu'il faut soutenir. Il n'y a pas d'autres moyens pour faire travailler cette jeunesse que de leurs donner de l'émulation; c'est ce qui m'a donné occasion d'exiger d'eux qu'ils exposassent leurs ouvrages ici avant que de vous les faire parvenir, parceque j'étois persuadé qu'ils craignoient plus, en quelque façon, les sentiments des Romains et ceux de leur camarades que le jugement de l'Académie. *Il seroit bon, Monsieur, que vous recommandassiés à mon successeur de maintenir cette exposition, qui a produit et produira sûrement un grand bien.*

Je ferai mon possible, lorsque le s^r Labussier sera rétabli et de retour d'Albanno, pour l'engager à partir si je puis lui trouver un compagnon de voyage.

Le s^r David est totalement décidé de quitter Rome au mois d'octobre; il a le plus grand désir d'estre à Paris; il m'avoit fait part, Monsieur, avant l'arrivée de vos lettres, des offres très avantageuses qu'on lui avoit fait pour faire deux grands tableaux ici qu'il a refusé; et, s'il est vrai que 20,000 l. pour les deux ne l'ont pas déterminé de rester, je ne devois pas attendre qu'aucune autre proposition peut lui faire le moindre plaisir. Lors qu'il sera de retour, et que vous aurois veu son ouvrage, si vous jugés, Monsieur, qu'il puisse remplir vos intentions pour vos deux tableaux, je crois qu'il se fera un vrai plaisir d'y satisfaire.

M. Aubry a terminé son tableau. Je puis vous assurer, Monsieur, avec la même franchise que j'ai eu l'honneur de vous écrire dans ma précédente, qu'il m'a fait le plus grand plaisir; je suis persuadé que s'il trouvoit l'occasion, à Paris, d'estre occupé dans l'histoire, pénétré comme il est des études qu'il a fait ici et

des avis qu'il y a reçu, il pourroit prouver avantageusement que son voyage lui a été très fructueux. Il vous sera aisé, Monsieur, de seconder ses vues; il le mérite à tous égards. Je n'ai pas cru, Monsieur, devoir vous parler encore de celui qui m'occupe actuellement, qui est *Briséis*; le sujet est très considérable; je ne perds pas l'instant que j'ai de libre pour y travailler; c'est même au point que le médecin de l'Académie et celui du Pape, qui est mon ami, trouvent que je m'occupe trop pour la délicatesse de mon tempérament; mais l'habitude du travail, jointe à l'envie de faire quelque chose qui puisse vous faire plaisir, me donnent les forces ou au moins le courage de ne rien négliger pour y parvenir; lors qu'il sera terminé, j'aurai l'honneur de vous en informer. De ce moment, Monsieur, je quitte tout pour remplir vos intentions dans la plus grande exactitude et le secret.

Touchant l'évaluation du palais de l'Académie, je me conformerai à tout ce que vous désirés suivant les deux lettres en date du 30 may et du 5 juin¹, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à ce sujet, et à celles de M. Cuvillier. Aujourd'hui, on commence à procéder; j'ai choisi un architecte de nom et très expérimenté, et même antagoniste du s^r *Simonetti*; le s^r *Soubleras* travaillera avec lui pour diligenter cette opération; j'espère que le tout sera bien fait et même ignoré par les précotions que j'ai déjà prises.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Ces deux lettres manquent.

8037. — VIEN A D'ANGVILLER.

Rome, ce 28 juin 1780.

Monsieur, — D'après la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 12 juin, j'ai annoncé au s^r *Segla* que vous aviez eu la bonté de lui accorder une troisième prolongation de la pension et qu'il ne devoit en jouir que jusques au moment de l'arrivée des nouveaux pensionnaires. Il m'a chargé, Monsieur, de vous témoigner, à cette occasion, sa respectueuse reconnaissance.

Comme j'ai eu l'honneur de vous marquer dans ma précédente que le s^r *David* estoit totalement déterminé de retourner en France au mois d'octobre, je lui ai proposé de lui faire l'avance

de paiement du tableau qu'il a fait pour Marseille pour qu'il eût la facilité de le faire voir à Paris, particulièrement à vous, Monsieur, et à ses maîtres avant de l'envoyer à sa destination. Cette proposition lui a fait plaisir ; mais, d'après les éloges qu'il a reçus ici, je crois qu'il ne seroit pas fâché que ce tableau, joint à quelque autre chose qu'il fera à Paris, peut lui servir pour estre agréé à l'Académie. Il y a longtemps que je n'ai vu des tableaux de cette force d'aucun pensionnaire.

Je vrai avec soin les choses dont Monsieur de Bièvre vous a parlé et j'aurai l'honneur de vous en rendre compte ; mais il faut que je fasse un voyage à Tivoli pour voir la mosaïque qui est à la ville Adrien.

Monsieur *Silvestre* a écrit à son fils de partir cette automne pour ce rendre en France ; j'ignore les raisons qu'il peut avoir ; mais mon sentiment seroit qu'il le laissa encore une année ici ; il l'arrache de l'étude au moment qu'il commence à se développer et à y prendre du goût. Vous paroissez, M., vous intéresser au père et au fils ; ce seroit un grand service à leurs rendre de déterminer M. *Silvestre* à cette privation en faveur du désir qu'il a que Monsieur son fils acquière des talens ; il ne sera pas plustôt à Versailles ou à Paris que le tourbillion de la cour et de la ville lui feront oublier les impressions que les belles choses lui ont fait, ainsi que l'exemple du travail de Monsieur *Aubry* et autres.

Monsieur *Aubry* est déterminé de rester ici jusques au moment de mon départ. Monsieur Dagincourt, qui a été très content de son tableau, l'a, ainsi que moi, disposé à en faire un second ; j'espère, Monsieur, que vous ne trouverez pas mauvais le parti qu'il a pris ; il ne peut tendre qu'à consolider son avancement.

Le s^r *Labussière* est de retour d'Albanno ; sa foiblesse ne me permet pas de lui proposer actuellement de se mettre en route ; je ne perdrai pas de vue l'instant où il sera en état. Sa maladie à Albanno a esté très coûteuse.

J'ai l'honneur de vous envoyer les deux desseins du s^r *Peyron* ; ils m'ont parus propres à faire des tableaux intéressants. Ce dernier ainsi que le sieur *Renou* ont terminé leurs copies, qu'ils ont fait avec le plus grand soin.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

Vien.

8038. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 5 juillet 1780.

... J'ai reçu, Monsieur, la lettre particulière dont vous m'avez honoré le 17 du mois dernier. J'en ai communiqué le contenu à M. le Cardinal de Zelada qui en a été pénétré de reconnaissance, et le Pape la partagera certainement. J'aurai soin, quand la caisse que vous m'annoncez sera parvenue de Gênes, de payer les frais de transport depuis cette place jusques ici et de les porter sur l'état des dépenses extraordinaires.

Outre le Catalogue de la Bibliothèque du Roi pour celle du Vatican, M. le Cardinal de Zelada a fait instance pour un exemplaire de la Collection gravée des tableaux des Cabinets, Châteaux et Maisons royales de Sa Majesté, objet qui dépend du ministère de M. Amelot, et que je vous serai sensiblement obligé de ne pas perdre de vue...

Aff. étr. Rome. *Mémoires et Documents*, t. 94, fol. 349. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8039. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 19 juillet 1780.

Monsieur, — J'ai l'honneur de vous envoyer le précis de l'estimation du palais de l'Académie, faite par le s^r *Jean Simon*, un des architectes les plus abiles de Rome et des plus expérimentés pour l'estimation; la réputation qu'il a acquis dans ce pays par ses talents marche d'un pas égal avec celle de son honnêteté et sa conduite; ainsi, personne ne pourroit mettre en doute les grandes et justes précotations qu'il pris pour remplir, avec toute l'intégrité possible, la comission dont vous avez bien voulu me charger. Pour que cet ouvrage considérable fût fait avec plus de diligence, j'ai engagé le s^r *Subleras* de vouloir bien travailler avec le s^r *Jean Simon*; ce qu'il a fait toujours avec zèle. Ces M^{rs} m'ont même assuré que la personne qu'ils avoient choisi pour mesurer toutes les parties du palais estoit le meilleur et le plus intelligent qu'il y eût à Rome; ainsi, vous voyez, M., que rien n'a esté négligé pour remplir les veues de Sa Majesté et les vôtres.

J'ai joint au précis de l'estimation écrite en italien une seconde, traduite en françois, pour vous éviter de chercher l'ex-

plication de certains termes de massonerie et de charpente très difficiles à entendre.

La règle qui est établie dans Rome pour les honoraires de l'architecte estimateur est de 1 pour 100 ; mais le s^r *Jean Simon*, homme honnête, qui a vu que cette somme pouroit me paroître un peu forte si elle estoit réellement prise sur la totalité de celle qui fait le juste prix de l'estimation du palais, m'a donné la liberté d'apprécier ce que je croirois convenable pour le travail qu'il avoit fait conjointement avec le s^r *Subleras*, et il n'y a pas eu moyen de le faire expliquer différament ; quoique vous ayez eu la bonté de m'autoriser pour arbitrer ses honoraires, je n'ai pas voulu prendre sur moi de le faire sans auparavant vous avoir informé de l'honnêteté de son procédé et sans avoir reçu vos ordres sur ce que je dois faire à cet égard.

J'ai chargé un notaire de me découvrir le rescrit ou quirografe du Pape, du 28^e février 1741, rendu sur la requête du marquis Mancini, confirmatif de la vente du palais de l'Académie et portant autorisation pour d'autres ventes. Je l'ai également chargé de me trouver toutes les pièces qui pourroient vous être utiles ; il m'a promis la plus grande diligence. S'il me les remet dans cette semaine, j'aurai l'honneur de vous les envoyer l'ordinaire prochain. J'aurois pu faire ses recherches dans le même tems qu'on faisoit l'estimation ; mais la crainte d'estre découvert par ses démarches m'a fait attendre qu'on m'eût remis ladite estimation pour procéder aux autres objets.

Le s^r *David* est parti avant-hier. Le s^r *Susanne* m'a écrit de Paris qu'il avoit eu l'honneur de vous supplier de lui accorder les 100 écus que le Roi lui donnoit à Rome pour étudier à Paris ; il désiroit que j'appuyasse sa demande auprès de vous, Monsieur. Je lui répons par le même ordinaire que sa place est remplie ici, et que lui n'étant plus sous ma direction, sa demande me devenoit étrangère.

Le petit group antique dont M. de Bièvre vous avoit parlé est du second ordre et même un peu au-dessous, très restoré ; le possesseur a dit positivement à M. de Bièvre que j'avois prié de faire la demande du prix, qu'il ne vouloit pas le vendre, qu'il vouloit en jouir. Comme c'est un peintre qui en est le propriétaire, il espère, en retardant la vente, d'en tirer meilleur parti ; l'estimation du palais m'a empêché de faire le voyage de Tivoli pour

voir et examiner la mosaïque qui a esté trouvée dans la ville Adrien, dont M. de Bièvre vous a fait mention.

Si il vous estoit nécessaire, Monsieur, dans cette occasion, de savoir la juste grandeur du palme romain, il a 8 pouces, 10 lignes de notre pied de Roi.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

8040. — VERGENNES A BERNIS.

A Versailles, le 25 juillet 1780.

... M. Amelot ne perdra pas de vûe la demande que M. le Cardinal Zelada a faite pour la Bibliothèque du Vatican, et j'instruirai Votre Éminence du tems où les volumes qui manquent pourront être expédiés...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 885, fol. 185. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8041. — D'ANGIVILLER A TIERCE.

Versailles, ce 29 juillet 1780.

J'ai reçu, M., la lettre par laquelle vous me faites part de votre retour à Rome pour y cultiver les dispositions pour la peinture que vous avez puisées à l'école de M. *Pierre*. Il m'a rendu, en effet, un témoignage avantageux sur votre talent acquis et sur ce qu'on peut espérer de vous. Je ne puis que vous exhorter à profiter d'un séjour si utile aux artistes, et, à votre retour, je verrai bien volontiers les morceaux que vous aurez à me montrer.

Je suis, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8042. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Versailles, le 31 juillet 1780.

Par votre dernière lettre, Monsieur, vous m'informez des raisons qui vous ont déterminé à céder au désir qu'avoit le sr *David* de quitter Rome¹ et vous m'annoncez lui avoir remis le montant de la gratification d'usage, quoique j'eusse désiré qu'il y eût fait

encore quelque séjour. Cependant, comme vous avés été à portée de voir par vous-même l'influence de l'été de Rome sur son tempérament, j'approuve ce que vous avez fait à cet égard. Le jugement de l'Académie sur le dernier envoi des ouvrages des pensionnaires vous sera adressé aussitôt que cet envoi me sera parvenu et aura été vu par l'Académie.

Vous connoissez, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. On peut rapprocher de cette lettre, indiquant l'époque approximative du départ de *David*, la pièce suivante, relative au séjour qu'il fit à Florence quelque temps après :

« DEMANDE DE DAVID AU DIRECTEUR DE LA GALERIE DES OFFICES.

« Monsieur, — *David*, pensionnaire du Roi à l'Académie de France à Rome, désirant, avant de retourner dans sa patrie, profiter de quelques bas-reliefs qui sont parsemés dans la galerie, de prendre dessus de légères intentions, vous prie, Monsieur, de vouloir bien luy accorder cette permission. Vous obligerez, Monsieur, celui qui ne cessera d'être, avec la plus parfaite reconnaissance, votre, etc.

« DAVID ».

Archives de la galerie des Offices, filza 1780, dernier feuillet; *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1874-1875, p. 379.

8043. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Versailles, le 31 juillet 1780.

Je répons enfin, Monsieur, à la lettre par laquelle vous me marqués avoir besoin de linge pour l'Académie en m'envoyant les prix que chaque espèce coûtera à Rome. Vous avez eu raison de me prévenir qu'il y étoit extrêmement cher. Je trouve, en effet, qu'il y auroit environ un tiers à épargner en le faisant faire ici. J'ai, par cette raison, beaucoup balancé si je prendrais ce parti; mais les frais de transport, les dangers actuels de la mer m'ont déterminé à vous charger de faire faire ce linge à Rome; comme ce sont les serviettes ouvrées qui forment la plus grande partie de la dépense, je suis d'avis que vous n'en fassiez faire en ce moment que quatre douzaines avec leurs nappes. Peut-être que d'ici à quelque temps l'Europe pacifiée me mettra dans le cas de ne pas craindre d'hazarder à la mer ce que j'aurai fait faire ici pour remonter l'Académie en linge.

Vous connoissez les sentiments avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8044. — AUBRY A D'ANGIVILLER.

De Rome, ce 1^{er} aoust 1780.

Monsieur, — Je ne vous ai pas dabore fait pare de la résolution que j'ay prise de rester une autre anné à Rome; je voulois premièrement avoir la réponce de M. *Silvestre* et, ensuite, vous en donner avis; je crois cette prolongasion nécessaire; un segon tableau fait dans la chaleur de l'étude me paroît propre à m'afermir dans se nouveaux genre dans lequel j'ay eu quelque succès. La plus grande preuve est la manière avantageuse dont vous parle M. *Vien* à se sujet; sela m'encourage à faire de nouveaux efforts, à tâcher, enfin, de foudroyer ses succès par de plus grands et mériter la bienveillance que vous m'avez toujours accordée. Je conte vous envoyer mon tableau au comencement du mois prochain par le courier de France; je juge qu'il sera alors assez sec pour estre enbalé.

Il y a icy une suite de teste du plus beau stile, la pluspart trouvé dans de nouvelles fouilles, que, par conséquent, on n'a point à l'Académie; je serois bien enchanté que vous vous déterminiés à faire faire cette besogne pour le Roy; sela coûtera très peu de choses et fera un grand bien aux arts.

Je suis, Monsieur, etc.

AUBRY.

P.-S. — J'ay pris la liberté de vous adresser une petite caise d'environ 1 pied en caré; s'est une commission pour M. *Heurtier*.

Archives nationales, O¹ 1942.

8045. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 9 aoust 1780.

Monsieur, — Par la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, en date du 21 juillet, j'ai bien veu la peine que vous faisoit le départ du s^r *David*; j'ai fait mon possible pour le déterminer à rester encore un an, suivant vos intentions; mais j'ai bien veu que je n'aurois pas le même succès pour cette année que j'avois eu pour l'autre, estant trop occupé de faire assaut avec ses camarades agréés, dont on a dit beaucoup de bien de leurs ouvrages exposés au Salon dernier. Les éloges qu'il a reçu sur

son tableau lui ont donné la plus grande envie d'estre de l'Académie; vous voyez, Monsieur, d'après ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire, que rien n'estoit capable de le faire rester.

J'ai fait part au s^r *Peyron*, Monsieur, de vos observations concernant les deux tableaux qu'il doit vous faire; il m'a prié de vous dire, Monsieur, qu'il faieroit tout son possible pour en profiter, son intention estant de pouvoir vous plaire. D'ailleurs, il est déterminé à partir à la fin de septembre et de faire vos tableaux à Paris.

J'ai eu l'honneur de vous écrire, Monsieur, pour vous prier d'obtenir de M. *Silvestre* une prolongation d'un an; mais, depuis ce tems-là, j'ai été informé que M. son fils, qui désiroit rester cette année de plus à Rome, perdoit le courage si nécessaire aux jeunes étudiants dans cet art; la crainte de ne pas pouvoir parvenir au degré de science qu'il désiroit le fait renoncer à être artiste; j'en ai informé M. son père qui m'avoit engagé de lui dire clairement tout ce que je pensois sur les talents de M. son fils.

Monsieur *Aubry*, qui n'estoit pas habitué à peindre l'histoire, voulant traiter des sujets romains, a eu recours à l'antique pour lui donner du caractère; mais j'espère que l'habitude d'en faire et de se servir de la nature donnera à ses tableaux le sentiment qui lui est propre.

Le s^r *Deprés*¹, qui a passé la plus grande partie de son tems à dessiner pour l'ouvrage de M. l'abbé de Saint-Non, désireroit, M., que vous voulussiez bien lui accorder une année de prolongation pour étudier sérieusement les monuments d'architecture qui sont à Rome; il est si fortement persuadé du besoin qu'il en a qu'il espère que vous voudrés bien lui procurer ce secours; je n'ai pas besoin, Monsieur, de vous faire l'éloge de ses talents; vous le connoissés; sa reconnoissance sera éternelle si vous lui accordés vos bontés.

Le s^r *Deseine*, architecte, qui désiroit obtenir de vous, Monsieur, une prolongation de six mois, m'a engagé de vous supplier de vouloir bien la lui accorder d'un an. Ce jeune pensionnaire a un amour si considérable pour son art qu'il en a manqué perdre la vie il y a six mois à la Rotonde, et au temple de Faustine il y a deux mois.

Je suis bien sensible, Monsieur, et bien reconnoissant de l'intérêt que vous voulés bien prendre pour mes deux enfans. Je désirerois, du fond de mon âme, qu'ils fussent un jour en état de

pouvoir mériter l'honneur de votre protection ; ce seroit le plus grand bonheur qu'il peut leurs arriver. Mon aîné, qui a grande envie d'estre peintre, est un peu tardif. Cependant, je n'ai aucun reproche à lui faire ; il travaille autant qu'il est possible ; il est dans ce tems-ci levé à quatre heures du matin dans la crainte qu'il a de manquer l'heure de l'Académie, qui est à six, où il n'a jamais manqué ; il copie actuellement, au palais Bourguèse, un tableau du *Guerchin*. Le jeune, qui aura quinze ans en septembre, le père Jacquier, qui doit vous estre connu, en a le plus grand soin ; il lui apprend le latin et les mathématiques ; et, depuis peu, dans des intervalles, il a copié trois ou quatre têtes dessinées que j'ai apporté ici, dont je suis très content ; je ne sai encore à quoi il se destinera. Je ne connois que trop les difficultés de devenir des hommes dans les arts ; c'est ce qui me rend craintif sur leurs sorts. Enfin, Monsieur, si jamais ils ont du talent et que celui de leur père aye pu mériter une petite portion d'estime dans votre souvenir, je vous serai infiniment obligé de ne leurs pas refuser vos bontés.

Ma femme, bien reconnoissante de vous estre occupé d'elle dans votre lettre, me charge, Monsieur, de vous en remercier et de vous présenter ses très humbles civilités ; elle n'est pas moins sensible que moi de l'intérêt que vous voulés bien prendre à notre petite famille.

Les détails de cette maison retardent la fin de mon tableau ; il paroist que l'on n'est pas mécontent de la figure d'*Achille* et de *Briseïs* ; il ne tiendra pas à moi que le tout puisse vous faire quelque plaisir ; c'est le seul but que je me suis proposé.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. *Louis-Jean Desprez*, né à Auxerre en 1743, mort à Stockholm le 29 mars 1804. — Le Musée de Besançon (livret de 1886, n^o 572-573, et *Inventaire des richesses d'art de la France*, 1888, p. 1167) possède, dans la collection donnée par l'architecte *Paris*, deux dessins de *Desprez* faits par lui pendant son pensionnat. L'un est une « *Vue du temple d'Isis à Pompeï* dans son état actuel, dessiné de face », 1779 ; l'autre est la « *Vue du temple d'Isis à Pompeï*, pris sur la partie latérale, rétablie par *Desprez*, architecte, pensionnaire du Roi à Rome. » Ils ont été gravés dans le *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non, pl. LXXIV et LXXV. — C'est ce même *Temple d'Isis* qui a inspiré à Gérard de Nerval une charmante restitution d'un autre genre qui a été recueillie dans son volume *les Filles de feu*. — A. DE M.

8046. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 16 aoust 1780.

Monsieur, — J'ai reçu les deux lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, l'une en date du 29 juillet et l'autre du 31. Par la première, vous approuvés la conduite que j'ai tenu à l'occasion du départ du s^r *David* et vous me faites l'honneur de me dire que vous aurés la bonté de m'envoyer le jugement de l'Académie sur les ouvrages des pensionnaires lorsque vous aurés reçu ceux des sculpteurs. Je ne puis imaginer ce qui a peu occasionner ce retard, ayant reçu une lettre de M. Caffieri, du 29 avril, qui m'annonce la réception d'une caisse que je lui ai envoyée, qui est partie sur le même bâtiment et dans le même tems que celle qui contenoit les ouvrages des pensionnaires sculpteurs.

Dans votre lettre du 31, vous m'autorisés à faire quatre douzaines de serviettes avec leurs napes et vous désirés savoir se qu'on loue à Rome un palais qui puisse être comparé à celui de l'Académie. Celui qui en approche le plus, quoique plus grand, plus commode et plus richement décoré, c'est celui que M. le Cardinal de Bernis occupe. Il a une très grande court, remises pour la quantité des voitures nécessaires à son rang et à sa place, et les écuries pour contenir tous les chevaux. Il est loué 1,000 écus romains. Celui de M. l'ambassadeur d'Espagne appartient au Roi. Mais vous pouvés être assuré, Monsieur, qu'un palais à Rome, tel qu'il puisse estre, de la grandeur de celui de l'Académie, ne peut estre loué davantage. Celui de M. notre ministre est dans le plus bel emplacement de Rome, dans la rue du Cours, et très voisin de l'Académie.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

8047. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 23 aoust 1780.

... Les volumes du Catalogue des livres et manuscrits de la Bibliothèque du Roi sont arrivés à bon port, et je les ai fait passer immédiatement à M. le Cardinal de Zelada pour être présentés au Pape...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 885, fol. 312 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8048. — VIEN A M. SUZANNE, A NAPLES.

Rome, ce 24 aoust 1780.

Je vous envoie, Monsieur, une lettre de change, à vue, de la somme que vous m'avez demandé par la lettre que j'ai reçue aujourd'huy; je suis très fâché de vous savoir malade dans un pays éloigné de moi; mais, ce qui me tranquillise, c'est de savoir que le médecin de Monsieur l'Ambassadeur a la bonté de s'intéresser à vous; je vous prie de lui faire tous mes remerciements à ce sujet. Tranquillisez-vous; votre maladie n'est point du tout dangereuse; les forces reviendront promptement lorsque la fièvre sera dissipée; vous ne devez pas douter de mon amitié et de l'empressement que j'aurois à vous voir de retour bien portant.

C'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur d'estre, Monsieur et cher élève, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

8049. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Versailles, le 28 aoust 1780.

Vous trouverez ci-joint, Monsieur, le jugement de l'Académie royale de peinture sur les morceaux envoyés cette année par les pensionnaires du Roy à l'Académie de France. Vous leur en ferez la lecture comme à l'accoutumée, pour qu'ils profitent des observations qui y sont contenues. Je ne puis, au reste, me refuser à vous témoigner la satisfaction avec laquelle j'ai vu dans les progrès de tous ces jeunes artistes l'effet du soin que vous vous êtes donné pour les guider dans la carrière, et je ne vous cacherai point que j'espère de la continuation de leurs efforts une sorte de renouvellement dans l'École françoise.

Vous connoissez, M., les sentiments avec lesquels, etc.

P.-S. — Parmi les pensionnaires qui doivent cette année revenir de Rome, vous avez trois peintres : les s^{rs} *Peyron*, *Bonvoisin* et *Renaud*. J'aurois bien désiré que le premier se fût déterminé à passer encore une année à Rome, et vous me ferez plaisir de faire quelque effort pour l'y engager, vu que c'est un de ceux sur qui je fonde le plus d'espérances. Si les s^{rs} *Bonvoisin* et *Renaud*, qui

ont beaucoup acquis, désirent une prolongation, j'y consentirai aussi volontiers.

Quoiqu'il en soit, je trouve place pour une année de prolongation en faveur du s^r *Desprez*, car je ne vous enverrai cette année que quatre pensionnaires, sçavoir : un peintre, deux sculpteurs et un architecte. Quant au s^r *de Seine*, architecte, pour qui vous me demandez une prolongation, je me réserve à statuer sur cela jusqu'à ce que je sçache quelles seront les résolutions de vos peintres.

Archives nationales, O¹ 1942.

8050. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 30 aoust 1780.

... Je joins ici l'inscription qui a été mise par le Cardinal de Zelada en tête du premier volume du Catalogue de la Bibliothèque du Roi ; Sa Sainteté m'a chargé expressément, ainsi que son bibliothécaire, de témoigner au Roi leur vive reconnaissance de ce beau présent...

Aff. étr. Rome, *Correspondance*, t. 885, fol. 328. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

Inscription qui a été mise par le Cardinal de Zelada en tête du premier volume du Catalogue de la Bibliothèque du Roi :

Regiae · Parisiensis · Bibliothecae
 Thesauri · Librorum · Omnis · Generis
 Cum · Typis · Impressorum · Tum · Manu · Exaratorum
 Catalogum
 Exacte · Compositum
 Concinne · Distributum
 Expeditissime · Descriptum
 Ludovicus · XVI ·
 Princeps · Litterarum · Bono ·
 Et · Incremento · Natus
 Per · Franc · Joachinum · de · Pierre · Card · De · Bernis
 Tanto · Rege · Apud · S · Sedem
 Perspecta · Fide · Sagacitate · Prudentia
 Dignissimum · Administrum
 Bibliothecae · Vaticanae

Elegantissime · Ornatissimeque · Compactum
 Regia · Munificentia · Et · Liberalitate
 Dono · Misit
 Fran · Xav · Card · De · Zelada
 S · R · E · Bibliothecarius
 Ut · Optatissimi · Muneris · Nunquam · Memoria · Intercideret ·
 Istud · Hic · Adscribi
 Mandavit
 Cum · In · Eamdem · Bibliothecam · Inferret
 A · MDCCLXXX · V · Kal · Septemb ·

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 885, fol. 315. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

**8051. — BREVET DE PENSIONNAIRE A L'ACADÉMIE DE ROME
 POUR LOUIS-ANTOINE BACCARI.**

31 août 1780.

Nous, etc., etc.

Bien informés des talens du s^r *Louis-Antoine Baccary*, natif de Paris, âgé d'environ 25 ans, et de ses heureuses dispositions en l'art de la sculpture qu'il a étudié sous feu M. *Vassé* et ensuite sous M. *Pajou*, sculpteur du Roy et professeur de son Académie, où il a remporté le premier prix le 26 août 1780¹, l'avons choisi et nommé pour remplir une place d'élève pensionnaire du Roy à l'Académie entretenue à Rome par Sa Majesté, etc.

En foi de quoi, etc., etc.

Archives nationales, O¹ 1096, fol. 390.

= 1. Sujet du concours : *le Déluge*.

**8052. — BREVET DE PENSIONNAIRE A L'ACADÉMIE DE ROME
 POUR LOUIS-PIERRE DE SEINE.**

31 août 1780.

Nous, etc., etc.

Bien informés des talens du s^r *Louis-Pierre de Seine*, natif de Paris, âgé d'environ 27 ans, et de ses heureuses dispositions dans l'art de la sculpture qu'il a étudié sous feu M. *Coustou* d'abord et ensuite sous M. *Pajou*, sculpteur du Roy et professeur de l'Académie royale de peinture et sculpture, où le dit s^r *de Seine* a

remporté le premier prix le 26 août 1780, mis en réserve l'année précédente¹, l'avons choisi et nommé pour remplir une des places d'élève pensionnaire du Roy, etc.

Archives nationales, O¹ 1096, fol. 391.

= 1. En 1779, un deuxième prix seulement fut décerné à *Lorta*.

**8053. — BREVET DE PENSIONNAIRE A L'ACADÉMIE DE ROME
POUR LOUIS-ALEXANDRE TROUARD.**

Du 31 août 1780.

Nous, etc., etc.

Bien informés des talens du s^r *Louis-Alexandre Trouard*, natif de Paris, âgé d'environ .. ans, et de ses heureuses dispositions en l'art de l'architecture, qu'il a étudié sous M. *Trouard*¹, son père, l'un des architectes de la seconde classe de l'Académie d'architecture, dans laquelle il a remporté le premier prix le 28 août 1780², l'avons choisi et nommé pour remplir une place d'élève pensionnaire du Roy à l'Académie entretenue à Rome, etc.

Archives nationales, O¹ 1096, fol. 392.

= 1. *Louis-François Trouard*, élève de *Loriot*.

2. Sur ce sujet : *Collège sur un terrain triangulaire*. Il existe un portrait de *L.-Alex. Trouard*, en miniature, sur ivoire, de 0^m04 de diamètre, exécuté par M^{me} *Fragonard*, dans la collection Paris, au musée de Besançon. Cf. *Catalogue du musée*, par Aug. Castan, n° 618. — A. DE M.

**8054. — BREVET DE PENSIONNAIRE A L'ACADÉMIE DE ROME
POUR LE S^r JEAN-CHARLES-NICAISE PERRIN.**

Du 31 août 1780.

Nous, etc., etc.

Bien informés des talens du s^r *Jean-Charles-Nicaise Perrin*, natif de Paris, âgé de 27 ans environ, et de ses heureuses dispositions en l'art de la peinture qu'il a étudié sous M. *Durameau*, peintre du Roy et adjoint à professeur de l'Académie royale de peinture et sculpture, où le dit s^r *Perrin* a remporté le deuxième prix de 1779¹ et disputé le premier de 1780, l'avons choisi et nommé pour remplir une des places d'élève pensionnaire de l'Académie de France à Rome, etc., etc.

Archives nationales, O¹ 1096, fol. 394.

= 1. Le premier prix avait été obtenu par *Saint-Ours*, mais celui-ci, étant protestant et originaire de Genève, ne fut pas envoyé à Rome.

8055. — EXTRAIT DES REGISTRES DE L'ACADÉMIE DE PEINTURE.

Du 2 septembre 1780.

L'Académie, sous les yeux de laquelle ont été mises trois figures modelées par les élèves sculpteurs pensionnaires du Roy à Rome, a jugé sur-le-champ, et sans nommer de commissaires, que :

La figure de *Thésée*, du s^r *Suzanne*, a un goût de nature et de vérité ;

Que celle du s^r *La Marie*, représentant un *Neptune*, a de la lourdeur et de la manière, et que le même reproche peut être fait à la figure du s^r *X...* représentant un *Soldat mourant*.

Cet extrait certifié conforme à l'original au Louvre, même an et jour que dessus.

RENOU,
Secrétaire adjoint.

Archives nationales, O¹ 1942.

8056. — D'ANGIVILLER A VIEN.

4 septembre 1780.

Dans une lettre, Monsieur, que m'a écrite M. *Aubry*, au commencement du mois dernier, il me parle d'un grand nombre de têtes antiques de très grande beauté, lesquelles ont été trouvées dans de nouvelles fouilles, et il m'observe qu'il seroit utile à l'Académie, ou pour le dépôt des Antiques de S. M., d'avoir des moules et plâtres de ces morceaux. Je sens que cela pourroit être ; mais, avant que de prendre aucun parti sur cela, j'aurois besoin de sçavoir plus en détail ce que c'est que ces têtes et quel est leur degré de beauté, et ce qu'il peut en coûter pour en faire faire des creux, si toutefois on peut en obtenir la permission, ce qu'il est encore nécessaire de sçavoir avant tout. Lorsque ces détails me seront parvenus, je verrai ce qu'il m'est possible de faire dans les circonstances présentes.

Vous devez en ce moment avoir reçu le jugement de l'Académie royale de peinture sur les ouvrages de peinture des pensionnaires. Je joins ici celui qu'elle a porté très sommairement sur les ouvrages de sculpture, qui avoit été différé par je ne sçais quelle raison.

J'ai appris que M. *Aubry* s'est déterminé à passer encore une

année à Rome. Je pense qu'il fait fort bien. J'attends avec grande impatience le tableau qu'il m'annonce devoir partir dans le commencement de ce mois.

J'ai reçu les détails que vous m'avez envoyés sur ce que se louent à Rome des palais semblables à celui de l'Académie; j'en ferai usage pour les objets que vous sçavez.

Vous connoissez les sentimens bien sincères avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8057. — D'ANGIVILLER A AUBRY.

Versailles, le 4 septembre 1780.

Je ne puis certainement, Monsieur, voir qu'avec plaisir la résolution que vous avez prise de passer encore une année à Rome. Plus vous séjournerez dans cette ville remplie des chefs-d'œuvre des arts, plus à votre retour dans ce pays-ci vous serez en état de faire honneur à la nation. Ainsi, j'aime mieux aussi vous revoir un an plus tard et avec l'acquit que des études entées sur un talent tel qu'étoit déjà le vôtre donnent droit d'attendre.

Vous m'annoncez une nouvelle fort agréable en me marquant que vous comptez m'envoyer votre tableau par le courrier de France qui doit partir au commencement de ce mois. Dans ce cas, je ne tarderai pas à le recevoir et je l'attens avec impatience.

Vous me parlez d'un grand nombre de têtes antiques trouvées dans les fouilles que le Pape a fait faire ces années dernières et dont il seroit utile à l'Académie de posséder des plâtres. J'en écris à M. *Vien* pour avoir sur cela des détails et sçavoir quelle dépense cela pourra occasionner, car, dans les circonstances actuelles, l'économie qu'elles inspirent exige que je sçache toujours d'avance ce que coûteront les objets proposés.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8058. — PIERRE A D'ANGIVILLER.

Paris, 4 septembre 1780.

Monsieur, — En réfléchissant sur les causes qui peuvent empêcher le premier prix d'être pensionnaire à Rome et sur le

vuide de l'École, j'ay pensé que le jeune élève qui a obtenu le second prix avec toutes les voix, qui a été festé et encouragé, j'ay pensé, dis-je, qu'un pareil élève, jeune et sage, à ce que l'on dit, pourroit partir avec le s^r *Perrin*, qui a disputé le premier prix.

Vous pourriés, Monsieur le Comte, le mettre plus particulièrement sous la férule de M. *Vien*, et j'écrirois *quelchie di mestiere* de mon côté. A tout événement, voicy son nom :

Jean-Jacques Boileau, de Paris, âgé de 23 ans.

Je prévois avec peine que les prix de l'année prochaine pourront être foibles quant à la peinture. Le seul sujet qui avoit reçu des dispositions a la santé ruinée et 19 ans. Le moindre travail suivi le rend malade. L'habitude de la dissipation ne lui permettra jamais cette étude opiniâtre et nécessaire. La fin sera de se jeter dans quelque genre, parce que la nature l'a favorisée et qu'il faudra bien se tirer d'intrigue. L'on vous adressera bien des placets, Monsieur, sans nommer personne des seconds prix qui sont noyés et qui mettront toute leur vie au concours; il est bon que vous soyez prévenu contre certains élèves qui, lassés de frapper à la porte, ont courru l'Italie *invità Minervâ* et ont vue aussi à gauche que des artistes formés, dont le genre et la tournure d'esprit ne comportoient pas de revenir au collège.

Je suis, avec un véritable respect, Monsieur, etc.

PIERRE.

Archives nationales, O¹ 1942.

8059. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

Du 9 septembre 1780.

J'ai vu, M., avec quelque surprise que le s^r *Saint-Ours*, qui a gagné cette année le premier prix de peinture, ne pouvoit être envoyé à Rome comme pensionnaire du Roy, tant à cause de la religion qu'il professe qu'à cause qu'il n'est point sujet de S. M. En effet, quoiqu'à la vérité il n'y ait aucun statut qui défende expressément de couronner l'ouvrage d'un jeune artiste qui ne fait pas profession de la religion la seule autorisée en France, ou étranger, cependant, comme il n'est pas possible qu'un artiste qui se trouve dans l'un ou l'autre cas occupe une place de pensionnaire du Roy à Rome, et que, d'ailleurs, les statuts de l'Académie royale de peinture exigent pour y entrer qu'on soit de la religion catholique, cette considération eût dû, au moins, enga-

ger l'Académie, si elle a été instruite de la circonstance où se trouvoit le s^r de *Saint-Ours*, à en référer à l'autorité supérieure. Mais certainement, dans ce cas, j'aurois décidé que cet artiste ne pouvoit être admis au concours, puisqu'il ne pouvoit jouir de l'avantage qu'ont en vue ceux qui concourent aux prix. Vous voudrés donc bien faire lecture de cette lettre à l'Académie et en faire faire registre, afin que, dans des circonstances pareilles, son contenu lui serve de règle.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1137, fol. 128.

8060. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

9 septembre 1780.

Le s^r de *Saint-Ours* ne pouvant, Monsieur, être admis à la pension de l'Académie de France à Rome à cause de sa religion, vous m'avez proposé de reverser ce bienfait du Roy sur le s^r *Perrin* qui lui a disputé le premier prix. Cela me paroît d'autant plus juste que, puisqu'il a balancé les suffrages de l'Académie pour ce premier prix, il l'eût remporté, si le s^r *Saint-Ours* n'eût pas concouru. Vous pouvez donc prévenir le s^r *Perrin* que je lui accorde la pension de Rome et que je vais faire expédier son brevet.

A l'égard de la proposition que vous me faites d'envoyer aussi à Rome le s^r *Boileau* qui a remporté unanimement le second prix de peinture de cette année, cela ne me paroît pas sans difficulté. Car, en premier lieu, je me suis toujours fait un rempart contre les sollicitations de l'usage devenu comme une loi de n'envoyer à Rome que des artistes gagnans les premiers prix. D'ailleurs, il est à craindre que cela n'inspire le relâchement. Enfin, comme vous prévoyez vous-même que les prix seront foibles l'année prochaine, il est probable que le s^r *Boileau*, qui se renforcera pendant une année de plus qu'il suivra l'Académie, remportera le premier prix, et cela vaut mieux que si cette année personne ne le remportoit, ce qui annonçeroit une grande décadence. Je suis donc d'avis de renvoyer à l'année prochaine le s^r *Boileau*, afin de lui donner le temps de mériter rigoureusement la grâce de la pension.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8061. — D'ANGIVILLER A TROUARD.

A Versailles, le 12 septembre 1780.

Il falloit, Monsieur, une considération aussi puissante que celle de la santé de M. votre fils, dérangée par un excès de travail, pour me déterminer à consentir qu'il retardât son départ pour Rome. Car c'est d'après des raisons soigneusement pesées que j'ai établi que, dorénavant, l'architecte gagnant le prix partiroit la même année. D'après, néanmoins, ce qu'on m'a assuré que votre fils, pour se mettre en état de gagner le prix, s'est livré à un excès de travail qui a sensiblement influé sur sa santé, ce dont, en effet, il porte des marques, je veux bien consentir qu'il ne parte qu'au mois d'avril prochain, afin qu'il puisse se reposer une sixaine de mois. Mais je ne puis lui accorder un délai plus long, par ce que, entre autres inconvénients, il donneroit un mauvais exemple. Vous concevez, au reste, que le temps de la pension à Rome expirera pour lui à la fin de 1783, comme s'il partoît en cette année, l'ordre de l'envoi et du séjour des pensionnaires ne pouvant être interverti.

Je suis, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8062. — D'ANGIVILLER AU VICOMTE DE LA ROCHEFOUCAULT.

15 septembre 1780.

J'ai été informé, M. le Vicomte, que, comptant partir dans peu pour l'Italie, vous désiriez un mot de ma part à M. *Vien* pour qu'il vous procure les moyens de satisfaire pleinement votre curiosité sur les objets multipliés d'arts que renferme la ville de Rome. Une pareille recommandation pourroit être regardée comme assés superflue, car je ne doute point que M. *Vien* ne s'empressât, dès qu'il seroit informé de votre arrivée, à vous offrir tous les services qui dépendront de lui. Cependant, puisque vous le désirez, je lui écris, et j'ai l'honneur de vous faire passer ma lettre.

J'ai celui d'être, avec un parfait et inviolable attachement, M. le vicomte, etc.

Archives nationales, O¹ 1916.

8063. — D'ANGIVILLER A VIEN.

15 septembre 1780.

Il vous suffisoit certainement, Monsieur, de sçavoir que M. le comte de la Rochefoucault va à Rome pour désirer lui rendre service pendant le séjour qu'il y fera; m'ayant néanmoins témoigné souhaiter que je lui donnasse un mot pour vous, je l'ai fait avec d'autant plus d'empressement que rien ne peut me flater davantage que d'être agréable et utile à tout ce qui porte ce nom. Vous ne sçauriez donc me faire un plus grand plaisir que de faire tout ce qui dépendra de vous pour mettre M. le comte de la Rochefoucault à portée de remplir sa curiosité éclairée durant le séjour qu'il va faire dans cette capitale.

Vous connoissez les, etc.

Archives nationales, O¹ 1916.

8064. — AUBRY A D'ANGIVILLER.

De Rome, ce 19 septembre 1780.

Monsieur, — Vous me faites compliment sur ma résolution de rester encore une année à Rome; présentement, vous m'avez traité de polteron, j'avoue que je le suis; la crainte des fièvres me fait frémir, peut-être le peut d'habitude d'estre malade qui me donne cette aversion pour le male. Se qui m'a déterminé à prendre plus promptement se parti est l'espèce d'oisiveté où m'a condamné la médecine, autre maladie qui est pour moy aussi affreuse que la fièvre, et se n'est pas peu dire; j'aime mieux employer le temps more à voyager, au moins ne sera-t-il pas perdue tout à fait; je ferai en sorte que cette anné de moins à Rome ne fera aucun tor à mon talent. Je viens de faire emballer mon tableau, il partira demain. S'il vous fait plaisir, je peu me flater d'avoir réuci au delà de mes espérances; j'ay joint la toille d'un que j'ai comencé, dont les études sont dans mon portefeuille; comme se qui est tracé ne sufiroit pas pour l'intelligence du sujet, j'ay mis l'esquice, qui vous fera voir l'intension du tableau. Je suis pénétré de l'atension que vous avez fait à ma demande relativement aux antiques; la dépence sera très peu de chose, se qui me fait espé-

rer que mes désirs seront accomplis. Je suis, avec le plus profond respect, etc.

AUBRY.

Je vous pris de vouloir bien faire mettre à part le rouleau du tableau; il est rempli d'estampes.

(*En tête est écrit :*) Réponse inutile, attendu qu'il est probablement en route.

Archives nationales, O¹ 1942.

8065. — M^{me} VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 20 septembre 1780.

Monsieur, — La maladie épidémique qui désole ce pays depuis quelque tems a frappé M. *Vien* assés vivement le deux de ce mois¹. Il a eu un violent point de côté accompagné d'une grosse fièvre et n'a recouvré, en partie, la santé qu'à l'aide de trois saignées et du quinquina; mais il n'est encore que convalescent. Il a fallu employer toute l'autorité des médecins pour l'empêcher d'avoir l'honneur de vous écrire ce courrier. Pour satisfaire à ses désirs et contribuer à sa tranquillité, je lui ai proposé de lui servir de secrétaire, ce qu'il a accepté sans peine. Pardon, M., si ma lettre se ressentira de l'assaut que mon cœur a éprouvé. Je ferai mes efforts pour que le zèle l'emporte sur les chagrins dont mon esprit est à peine remis. Je vais donc, sous sa dictée, M., avoir l'honneur de répondre à vos deux lettres du 28 aoust et 4 septembre.

Les jugemens de l'Académie portés sur les ouvrages de peinture et sculpture des pensionnaires leur ont été communiqués. Ils ont reçu ces sages conseils avec le respect et la soumission qui leur est due. Les élèves sculpteurs ont parus trouver le jugement de l'Académie à leur égard conforme à celui qu'ils en avoient porté eux-mêmes et vont faire de nouveaux efforts pour mériter les encouragemens de l'Académie. Les élèves peintres sont pénétrés de reconnoissance des jugemens favorables des commissaires de l'Académie.

Le s^r *Peyron*, qui étoit sur le point de son départ, accepte l'année de prolongation que vous voulés bien lui accorder, déterminé par les représentations de M. *Vien*, les encouragemens de l'Aca-

démie et les propositions avantageuses que vous avés bien voulu y joindre, dont son cœur sensible est pénétré.

Le s^r *Bonvoisin*, qui étoit également déterminé à partir, vu des offres avantageuses qu'on lui fait, sacrifie ses intérêts pécuniers à son avancement. Comme ce jeune homme n'est sûrement pas sans mérite, mais qu'il est sans fortune, M. *Vien* lui a fait espérer que, s'il méritoit vos bontés par cette année absolument donnée à l'étude, il obtiendrait les avantages attachés à votre protection.

M. *Vien*, prévoyant qu'il y auroit des places vacantes, chercha, il y a quelque temps, à sonder le s^r *Renaud*, qui est actuellement à Naples, sur sa résolution concernant son départ, en lui faisant apercevoir qu'une année de plus seroit fort utile à son avancement. Il lui répondit que plusieurs circonstances l'obligeoient, sans balancer, de partir. M. *Vien* espère que, moyennant sa décision, vous voudrés bien accorder une année de prolongation aux sollicitations du s^r *de Seine*, qui joint au zèle du travail et à l'amour de son état les qualités d'un parfait honnête homme. Je puis vous assurer d'avance, M., de la reconnaissance de ce jeune artiste.

M. *Vien* ayant imaginé que 400 écus romains pouvoient satisfaire le s^r *Jean Simon*, et en même tems conserver la dignité du Roi, n'a pu obtenir cette satisfaction qu'en lui en donnant 450. Cette affaire est enfin terminée.

Le s^r *Després*, que vous avés pénétrés de satisfaction en lui accordant une année de prolongation, a chargé M. *Vien* de vous en marquer sa plus vive et respectueuse gratitude.

A l'égard de la mosaïque et des têtes antiques dont M. *Aubri* vous a parlé, lorsque M. *Vien* sera en état de faire un voyage à Tivoli, il aura l'honneur de vous faire part de ses réflexions relativement à ces deux objets.

Recevés, M., le profond respect de M. *Vien* et croyés-moi, avec le même sentiment, M., votre, etc.

REBOUL-VIEN.

P.-S. — M. *d'Agincour*, qui est tombé malade trois jours après M. *Vien*, est comme convalescent et n'a plus absolument de fièvre.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. D'après la *Gazette*, la recrudescence des fièvres étoit attribuée aux

fréquents orages pendant les grandes chaleurs, qui propagèrent les miasmes paludéens. Au 1^{er} septembre, les hôpitaux regorgeaient de malades, et peu de familles se trouvaient indemnes. Des prières publiques furent ordonnées par le Pape pour faire cesser les maladies.

8066. — D'ANGIVILLER A MADAME VIEN.

A Versailles, le 25 septembre 1780.

On vient, Madame, de m'assurer que M. *Vien* a été très malade, et c'est la première nouvelle que j'en reçois. Je pourrois, en vérité, me plaindre de vous et de M. *Vien* sur ce que vous ne m'en avez point instruit, car vous sçavez l'intérêt que je prens à tout ce qui concerne l'un et l'autre. Je me flate qu'au moment actuel il est, ou totalement rétabli, ou dans le train de l'être. Quoi qu'il en soit, vous me ferés plaisir de me marquer l'état de sa santé; j'ai une véritable impatience de la connoître, et elle vous est garante des sentiments bien sincères avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Madame, etc.

Archives nationales, O¹ 1916.

8067. — D'ANGIVILLER A M. LE PRINCE DE POIX.

1^{er} octobre 1780.

J'ai pris, Monsieur, tous les éclaircissemens nécessaires concernant les faits allégués par le s^r *Pilon*, ancien élève de l'Académie, qui a eu l'honneur de vous présenter un mémoire que vous m'avez fait celui de me remettre. Des éclaircissemens que j'ai pris il résulte que le s^r *Pilon*, voulant se justifier aujourd'hui d'une conduite qui l'a fait renvoyer de l'École des élèves protégés, arrange des faits comme il le juge plus favorable à ses vues, mais nullement conformes à la vérité. Il a été renvoyé légitimement de cette École, et ce renvoy entraînoit nécessairement l'exclusion de la pension à Rome, grâce que sa conduite et sa négligence à cultiver son talent rendoit inutile pour lui et pour l'honneur de la nation. Toutes les disgrâces que le s^r *Pilon* a essuyées depuis ne sçauroient être imputées à des ennemis, parce que ce n'est pas à l'âge qu'il avoit alors et avec le degré de talent naissant qu'il pouvoit avoir qu'on se fait des ennemis acharnés; il seroit enfin ridicule d'envoyer à Rome, en qualité d'élève pensionnaire, un homme âgé de 37 ans, et cela exciteroit la gayeté italienne aux dépens des

artistes françois. Ce que le s^r *Pilon* peut faire de mieux, c'est d'exercer son talent à Paris, où il est libre et affranchi de toute maîtrise. Il peut encore lui fournir un moyen honnête de subsister, s'il n'a pas entièrement enfoui les germes de talent qui lui avoient fait remporter le prix de sculpture.

J'ai l'honneur d'être, avec un parfait et inviolable attachement, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1927.

8068. — PILON AU PRINCE DE POIX.

1^{er} octobre 1780.

Monseigneur, — *Pilon* a l'honneur de vous représenter qu'en 1767 il remporta le grand prix de sculpture à l'Académie royale et convient qu'une jeunesse bouillante et une inclination de cœur l'ont dérangé de ses devoirs et étude à la pension, ce qui lui a attiré des reproches de ses supérieurs, notamment de MM. *Pierre* et *Vanloo*, Directeur des pensionnaires, écart qui l'a conduit à contracter une dette de 2,400 l.

Pour y faire honneur avant de partir pour Rome, il pria M. *Pierre* de vouloir bien se charger de percevoir les sept années de pension, à raison de 300 l. par année, que le Roy accorde ordinairement à chaque pensionnaire, ainsi que le voyage pour aller et revenir, montant à 600 l., ce qui forme en tout celle de 2,700 l. Cet arrangement plut à M. *Pierre* ainsi qu'aux créanciers de l'exposant, et sa famille, pour pourvoir à ses besoins, lui faisoit une pension de 400 l.; d'après cet arrangement, M. *Pierre* donna ordre au s^r *Pilon* d'aller chercher son brevet de pensionnaire chez M. *Cochin* et partir de suite pour Rome, ce que M. *Cochin* refusa en lui alléguant que, lorsqu'il auroit acquitté 15 à 20,000 l. qu'il devoit, il lui remettroit son brevet.

En vain lui a-t-il opposé la preuve du contraire; il ne daigna pas l'accepter, il retourna chés M. *Pierre* lui faire part de ce refus; la réponse de M. *Pierre* fut : nous verrons.

Deux jours après, M. *Pierre* ayant fait la lecture d'une lettre venant de M. le marquis de Marigny, ordonna au s^r *Pilon* de sortir de la pension, malgré les prières et les représentations. M. *Pierre* s'étoit laissé séduire, il fut obligé d'obéir; il insista de se présenter à M. de Marigny, ce que M. *Pierre* ne jugea pas à

propos, circonstance qui lui fit perdre tous les protecteurs, les secours de sa famille et de ses amis.

M. Delaborde, valet de chambre du Roy, instruit d'un procédé qui lui devenoit si préjudiciable, le fit partir à ses frais pour Rome. Pendant son absence, ses ennemis semèrent de nouveau la calomnie contre lui pour lui enlever la dernière ressource qu'il avoit dans la faveur que lui accordoit M. Delaborde, et ils y parvinrent en lui rendant compte que ses bienfaits avoient servis à ce protégé à donner dans un nouvel écart dans son voyage.

M. *Doually*, architecte, avec qui il a fait le même voyage dans ce tems-là, pourroit certifier la fausseté de cette calomnie. Abandonné à Rome pour lors de tout secours, forcé de revenir à Paris comme il put; à son arrivée, il fut trouver M. *Pierre*, qui, à force de sollicitations, lui remit 900 l., dont il fit usage pour l'acquit de ses dettes, même en sa présence.

Depuis l'instant de son retour de Rome, il est resté la victime des mauvais procédés de ses ennemis. Il ose espérer, mon Prince, que vous voudrés bien l'honorer de votre protection et de vos bontés auprès de M. le comte d'Angiviller pour lui faire obtenir son brevet de pensionnaire et l'ordre du Roy pour retourner à Rome afin d'achever ses études, grâce que le Roy accorde aux artistes qui ont gagné le grand prix, et mériter, autant par une conduite irréprochable que par ses travaux, l'honneur d'être un jour admis à l'Académie.

Avant d'apprécier le placet que l'on a séparé en cottant les alinéa, il est convenable d'informer d'un fait.

Le s^r *Pilon*, qui étoit oublié, se montra il y a six semaines et parla des espérances du retour en Italie comme pensionnaire. On lui donna de si bonnes raisons pour le détourner de cette chimère, qu'il convint de n'y plus penser, de travailler à Paris, et enfin de ne pas compromettre la bonne volonté de ses protecteurs. La conversation fut longue, et ce sculpteur partit très content.

Le s^r *Pilon* convient de ses écarts, l'on n'augmentera pas sa confession.

Il n'est pas vrai que M. *Pierre* se fût chargé de payer les dettes de cet élève avec le produit des gratifications annuelles de 300 l. Le s^r *Pilon* peut avoir beaucoup parlé de ses belles résolutions, mais le tout avant sa sortie de la pension. Quoique renvoyé, on le traita avec indulgence et même Il fut touché et fit des aveux

assez inutiles. Il est faux que M. *Pierre* ait pu l'envoyer chez M. *Cochin* pour prendre son brevet de pensionnaire à Rome et que M. *Cochin* ait pu le lui refuser. En voici la preuve : M. *Pierre* fut nommé premier peintre en mai 1770, et déclaré le 1^{er} juin même année. Il reprit le détail des affaires dont avoit été chargé M. *Cochin* par intérim. Dès lors, aucune affaire, aucune expédition ne passèrent par les mains de M. *Cochin*. *Jamais le brevet du s^r Pilon n'a été expédié* ; il avoit été renvoyé du 1^{er} juin 1770 au 1^{er} octobre 1770, tems où les brevets se délivroient aux élèves nommés pour être pensionnaires à Rome. M. *Cochin* peut bien avoir fait des reproches au jeune *Pilon* sur son inconduite, mais il n'est jamais entré dans le détail des sommes dues. Que lui importoit ? Tout le calcul, qui produit au s^r *Pilon* 2,700 l., n'est pas juste, ensuite il deviendrait plaisant, puisqu'il compte des années de gratification à Rome et par les chemins, qu'il ne devoit pas toucher, les ayant démeritées ; mais, en même tems, il paroîtroit insinuer que M. *Cochin* lui a occasionné des pertes par le refus d'un brevet qui n'a jamais existé. On le repette : la troisième année du s^r *Pilon* tomboit en octobre 1770. Par la bonté et l'ordre du supérieur, le s^r *Pilon* a touché trois années, quoi qu'il ne les eût pas complétées, il a donc touché 900 l.

Le « nous verrons » peut avoir eu lieu dans bien des occasions, mais sûrement non dans la circonstance où il est placé ; c'est un oubli, ou encore un faux.

Tout cet article n'a pas le sens commun. La lettre d'expulsion précède de beaucoup le tems où l'on remet les brevets aux élèves.

Puis voici encore du faux. Un petit élève, non distingué par un talent particulier, n'auroit pas osé consulter M. *Pierre* sur la démarche d'aller se présenter à un supérieur mécontent, M. de Marigny-Menars étoit alors à Menars. A l'âge du s^r *Pilon*, les protecteurs, les amis utiles ne sont ni mérités ni acquis ; il sait pourquoi sa famille l'abandonna.

Les bontés de M. Delaborde ont été connues dans le tems, des raisons les ont fait cesser, et le s^r *Pilon* se récrie contre ses ennemis. Mais quels ennemis peut avoir un jeune homme ignoré, sans talent formé et qui est livré à la dissipation, à la débauche, même à la crapule ? La jalousie, l'envie, et par suite la calomnie, s'agitent peu sur un pareil sujet.

Il est encore très faux que M. *Pierre* ait exigé des *sollicitations très fortes* pour le payement des 900 l. ; cette assertion doit faire

juger de la droiture du s^r *Pilon*. Ce bon sujet met de côté les raisons d'intérêt qui déterminèrent M. *Pierre* à l'engager de payer des dettes criardes pour lesquelles, en partie, le s^r *Pilon* étoit poursuivi en justice réglée.

Le talent du s^r *Pilon* n'est pas fameux. Sa conduite n'intéresse plus; mais son placet prouve que son cœur ne s'est pas purifié.

Que l'on juge des espérances que l'on peut former sur un élève de 37 ans qui se dit bien converti et qui le prouve si mal.

Archives nationales, O¹ 1927.

8069. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 11 octobre 1780.

Monsieur, — Je profite du premier instant que ma convalescence me donne et de la permission tassite du chef de la Faculté de Rome pour avoir l'honneur de vous informer moi-même de mon état actuel. Il est vrai, Monsieur, que ma maladie étoit dangereuse; elle s'est déclarée d'abord avec violence, et les symptômes inflammatoires bien décidés par les douleurs aiguës que j'éprouvois sous les fosses côtes gauches faisoit craindre que l'inflammation ne se portât au bas-ventre où à la poitrine. C'est en conséquence de cette crainte et de la forte fièvre, qui ne me donnoit aucun relâche, que le médecin de la maison me fit faire les deux premières seignées; Monsieur le Cardinal de Bernis, informé de ma situation, écrivit au médecin du Pape, et c'est se chef de la Faculté qui ordonna la troisième et eut pour moi le plus grand soin. Je ne pouvois pas, Monsieur, vous peindre l'état de douleur, de peine et d'attention de M^{me} Vien; sa tête toute occupée à me porter ses soins ou à répondre aux personnes que M. le Cardinal envoyoit quatre fois par jour, ainsi qu'à tant d'autres personnes également envoyées par d'autres seigneurs qui me veulent du bien. Enfin, M., connoissant le degret de bienveillance dont vous voulez bien m'honorer, mon attention et la sienne étoit d'éviter qu'il peut vous parvenir l'état où je me trouvois alors; elle a eu l'honneur de vous écrire pour moi lorsqu'elle a esté en état de le faire et de vous assurer que tout espèce de danger étoit dissipé. Actuellement, M., il n'est plus question de la maladie, je ne suis occupé qu'à reprendre mes forces; je fait de petites promenades à pied et en voiture, et j'espère que sous peu de jours je me retrou-

verai dans mon état naturel. La maison pendant ce tems-là n'a souffert aucun dérangement dans l'ordre qui y est établi; les soins de ma femme ont prévu à tout.

M. *d'Agincourt* est tombé malade quatre jours après moi, et il n'y a que trois jours qu'il est sans fièvre. Sa convalescence pourra estre longue, ses forces ayant esté épuisées par plusieurs rechutes; il seroit très fâché, M., s'il savoit que je vous ai informé de sa maladie; c'est une des choses qui l'occupent. Cette délicatesse de sa part peut estre fondée sur les mêmes idées de ma femme qui ne vouloit pas vous donner de l'inquiétude ni affliger sa famille.

M. *Aubry* est parti il y a quinze jours avec le jeune *Silvestre*; le premier s'est décidé par la crainte de retomber dans les fièvres tierces qu'il avoit déjà éprouvé; j'aurois désiré porter mes soins au jeune *Silvestre* pendant le temps que j'avois eu l'honneur de vous prier de lui faire accorder par M. son père; mais il a été contrain de suivre la personne a qui il avoit été confié.

M. *Renau* est parti huit jours après pour retourner en France; la lettre de M^{me} Vien vous aura informé de tout ce que j'avois fait pour le déterminer à rester une année de plus à Rome. M. *Peiron* ayant désiré de faire le voyage de Venise préféablement à celui de Naples, j'y ai consenti avec d'autant plus de plaisir que j'ai cru que la vue des ouvrages des grands maîtres de cette École lui estoit nécessaire. Je crois, M., que vous ne me désapprouverez pas dans la permission que je lui ay donnée.

J'ai l'honneur, etc.

VIENT.

Archives nationales, O¹ 1942.

8070. — VIENT A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 18 octobre 1780.

Monsieur, — J'ai l'honneur de vous envoyer les comptes du quartier de juillet dernier, que M^{me} Vien s'est empressée de terminer lorsque les soins qu'elle me portoit lui ont permis de s'en occuper.

Je suis, M., à peu de chose près, totalement rétabli et je compte avant la fin du mois faire le voyage de Tivoli pour me mettre en état de pouvoir vous informer de la beauté de cette mosaïque antique nouvellement trouvée, dont M. le marquis de Bièvre vous a parlé.

Le s^r *Gizor*, architecte, a esté pendant quelques jours assez mal; sa maladie lui a pris la nuit par un accès convulsif d'une force incroyable, et les sinthômes qui ont accompagné cette attaque violente ont fait juger au médecin et au chirurgien qu'il n'y avoit que le mal caduc qui fût suivi de cet écume qu'il rendoit par la bouche; on lui a caché avec le plus grand soin l'état où il s'étoit trouvé pour lui éviter la mélancolie inévitable aux personnes qui sont malheureusement sujetes à ce mal. La violence de son mal fit déclarer la fièvre; il a esté soigné avec la plus grande attention; ma femme, à peine respiroit-elle sur mon état, qu'elle n'a pas négligé de le voir et de le tranquiliser par les ordres qu'elle donnoit aux personnes chargées de le servir.

Actuellement, il n'a plus de mal réel; mais il est d'une mélancolie affreuse; nous avons été obligé de lui continuer une garde pour la nuit, pour lui auter la crainte qu'il a de se trouver sans secours si pareille attaque lui reprenoit.

Depuis ce tems-là, nous l'avons fait dîner et promener avec nous; mais, quoi qu'il parût un peu tranquile sur sa santé, sa conversation n'estoit remplie que du dégoût qu'il avoit pour ce climat et pour ce pays. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me donner vos ordres pour son voyage, si j'étois forcé de consentir qu'il partît avant son tems fini.

M. *d'Agincourt* continue d'aller de mieux en mieux, ce qui nous fait le plus grand plaisir; mais il ne veut voir personne, pour n'avoir pas à se reprocher la moindre chose qui peut nuire à son parfait rétablissement.

J'ai l'honneur de vous réitérer, Monsieur, mes sincères remerciements pour les bontés et inquiétudes que vous m'avez témoigné à l'occasion de ma maladie, dont je serai éternellement reconnoissant.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

8071. — D'ANGIVILLER A M^{me} VIEN.

Versailles, le 20 octobre 1780.

Vous m'avez fait, Madame, un véritable plaisir de me faire part de la convalescence de M. *Vien*. Car, dans l'incertitude où j'étois de l'issue de sa maladie, dont je ne pouvois douter, chaque

jour d'arrivée de courier de Rome sans en recevoir des nouvelles ajoutoit à mon inquiétude. Enfin, j'apprens qu'il est hors de danger et convalescent, et j'espère que les premières lettres que je recevrai de Rome m'apprendront son parfait rétablissement. Je partage véritablement avec vous la satisfaction que vous éprouvés après la cruelle position où vous vous êtes trouvée. Je vous suis également bien obligé de m'avoir mandé quelque chose concernant M. *d'Agincourt* et de m'avoir instruit de sa convalescence.

J'écris à M. *Vien* concernant la plupart des objets pour lesquels vous lui avez servi de secrétaire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8072. — D'ANGIVILLER A VIEN.

22 octobre 1780.

J'ai appris, Monsieur, avec bien du plaisir, par M^{me} *Vien*, votre convalescence, et je ne doute point, du moins je l'espère fortement, que cette lettre vous trouvera entièrement rétabli. Votre maladie a été probablement un effet de l'épidémie générale qui a régné non seulement en Italie, mais en France, car il y a eu dans ce pays-cy une grande quantité de fièvres, dont quelques-unes ont été fort graves. Je vous invite à vous ménager avec le plus grand soin.

M^{me} *Vien* m'a fait part de l'issue de la proposition que je vous avois chargé de faire à MM. *Peyron* et *Renaud*, principalement de passer encore un an à Rome. Le s^r *Renaud* a persisté dans l'idée de revenir; j'en suis fâché, car son séjour à Rome eût pu lui être utile; mais je suis charmé que MM. *Peyron* et *Bonvoisin* se soient facilement déterminés à passer encore une année en Italie. Je fonde de grandes espérances sur le premier, surtout d'après ses académies, et j'ai aussi une fort bonne idée du second.

Au moyen de ces deux prolongations, de celle que, par ma précédente, j'ai accordé à M. *Desprez*, il ne reste plus qu'une place à remplir à l'Académie, que vous m'avez demandée, ainsi que M^{me} *Vien*, pour le s^r *de Seine*. Je l'accorde donc à cet architecte par forme de prolongation pour une année.

J'attendrai sans peine que vous soyez assés rétabli pour entre-

prendre le voyage de Tivoli et y voir les têtes antiques dont on m'a parlé et dont M. *Aubry* m'a marqué qu'il seroit avantageux d'avoir des moules pour l'Académie. Gardez-vous bien de rien faire qui puisse nuire à votre parfait rétablissement.

Vous connoissez les sentiments avec lesquels je suis, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8073. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 25 octobre 1780.

Monsieur, — Par la précédente lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, j'ai eu celle de vous faire le détail de la maladie du s' *Gizor*; j'avois même pressanti, en vous demandant vos ordres pour son départ, que sa tête affectée ne pourroit pas soutenir longtemps l'idée d'estre éloigné de Paris et de ses parens. J'ai fait et dit tout ce qu'il est possible de pouvoir dire à un jeune homme qui m'est confié pour lui tranquiliser l'esprit et lui donner une sorte d'émulation que je croyois suffisante pour le déterminer à avoir le même courage que j'avois eu estant pensionnaire (ayant éprouvé une maladie de nerf qui me dura six mois et qui m'avoit réduit dans un état de marasme qui fesoit craindre tout ceux qui m'entouroient). Rien ne lui a peu remettre ni tranquiliser sa tête sur la frayeur qu'il a de mourir ici. C'est au point que le médecin m'a très fort conseillé de consentir à son départ, craignant lui-même que le tems qu'il faudroit attendre pour recevoir vos ordres n'enflammât de plus en plus sa tête et ne la dérangeât totalement.

De plus, outre le dégoût naturel qu'il peut avoir pour ce païs, il lui a esté conseillé, à ce qu'il m'a dit, par MM. Boulet et Le Roi, de ne rester qu'un an. Ainsi, vous voyés, Monsieur, que, puisqu'il avoit formé le projet d'y faire aussi peu de séjours, il n'y aura pas grand perte pour les talens qu'il se contentoit d'avoir.

Il a fini son projet, qu'il me remettra avant son départ, pour vous estre envoyé avec ceux de ses camarades.

M. *d'Agincourt*, après avoir esté près de quinze jours sans fièvre depuis sa dernière rechute, nous avoit donné les plus grandes espérances sur son prompt rétablissement; mais il y a quatre jours que la fièvre lui a repris avec la même violence qu'il

l'avoit éprouvée au commencement de sa maladie. Les nouvelles que je viens d'en recevoir dans l'instant sont que la fièvre est moins forte; mais elle continue. Le médecin du Pape lui porte tous ses soins, comme il a fait pour moi. Ma convalescence a esté des plus promptes et des plus heureuses; sans le régime du petit lait, qu'on m'a obligé de faire usage pendant quelque tems pour calmer le feu et détruire les sels qu'on a apperçu dans mon sang, je me trouveroïs parfaitement rétabli.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIENT.

Archives nationales, O¹ 1942.

8074. — VIENT A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 1^{er} novembre 1780.

Monsieur, — Le sieur *Gizor* est parti dimanche dernier, 29 octobre; il estoit combattu et très indécis la veille de son départ sur le parti qu'il devoit prendre; il estoit même aisé d'appercevoir que sa tête, affectée de plusieurs sentiments opposés qu'il éprouvoit alors, ne me permettoit pas de lui donner des conseils que j'aurois eu à me reprocher, si sa maladie estoit devenue plus grave dans un tems qu'il n'auroit pas esté possible de le faire partir; je me suis contenté de lui mettre sous les yeux les avantages qu'il perdoit pour son avancement, comme j'avois fait précédemment, et je m'en suis tenu à le laisser maître du parti qu'il désiroit prendre, pour que les oppositions de ma part ne fussent pas contraires à la décision du médecin et à toutes les imaginations d'une tête violemment frappée.

Le s^r *de Seine* espère sur les bontés que j'ai eu l'honneur de vous demander pour lui; il n'a pas cru devoir employer d'autres protections auprès de vous, Monsieur, que le compte que je pouvois vous rendre en faveur de son zèle, son application et son honnêteté.

Le s^r *Labussière*, que le peu de santé dont il a jouit depuis qu'il est ici ne lui a pas permis de s'occuper sérieusement au grand genre de la sculpture; mais, ayant proffité des conseils que je lui ai donnés d'étudier profondément le genre des portraits en médaillon pour lui faciliter un bien-être dont il a grand besoin, j'ai eu la satisfaction de le voir réussir dans cette partie, au point qu'il seroit à désirer qu'il pût estre un jour occupé pour les

médailles de la cour. Il espère, Monsieur, sur la protection que vous degnez accorder à la jeunesse méritante, lorsqu'il aura l'honneur de vous persuader du désir qu'il a eu d'employer son tems et de proffiter des bienfaits de Sa Majesté. Il compte partir au printems prochain; il n'ose pas vous demander, Monsieur, cette prolongation, quoiqu'il ne puisse rester à Rome que par les secours du Roi ou d'un ami qui lui est très attaché; mais, de quelle manière que vous en décidiez, il vous sera toujours redevable de ce qu'il a reçu de vos bontés.

Le s^r *Segla* désire estre encore prolongé; le départ du s^r *Gizor* peut lui donner de l'espérance, comme au s^r *Labussière*; rien ne peut mieux vous décider, Monsieur, en faveur de (ces) deux élèves, que la justice qui dirige vos sentiments et vos volontés.

Monsieur *d'Agincourt* n'ayant trouvé ici aucun monument, pas même une inscription qui dit aux Romains que le *Poussin* étoit François, encore qu'il faille avouer qu'il leur dût ses talens, a remarqué que son buste seroit parfaitement bien, près de ceux d'*Annibal Carrache* et de *Raphaël*, au Panthéon; en conséquence, il a demandé la permission de l'y faire placer à ses propres frais et l'a obtenue. Il alloit vous demander votre aveu au moment où la fièvre l'a pris. Il est encore trop foible pour vous écrire lui-même, et comme il ne voudroit pas que son idée vous parvînt par le public et sans vous être développée avec les détails sur lesquels il désire vos conseils, il m'a chargé de vous la communiquer.

Je suis, Monsieur, avec le plus profond respect, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

8075. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Versailles, le 6 novembre 1780.

Je reçois enfin, Monsieur, de vous-même et avec un vrai plaisir, la nouvelle de votre rétablissement très avancé, et je vois que vos forces sont assez bien revenues pour vous permettre de faire dans peu le voyage de Tivoli afin d'y examiner la mosaïque dont M. le comte de Bièvre m'a parlé, et sur laquelle je vous ai témoigné être curieux de quelques détails tels que peut les donner un artiste. Vous ne devez point douter que, connoissant votre goût, je ne les reçoive avec grande satisfaction. Je serois pourtant fâché

que vous vous fussiez tant soit peu forcé, dans la circonstance où vous vous trouvez, pour satisfaire à cet égard ma curiosité.

Vous m'informez par la même lettre de la maladie grave et convulsive que vient d'essuyer le s^r *Gisors*, architecte, maladie que le médecin et le chirurgien de l'Académie ont qualifié d'attaque du mal caduc; la mélancholie noire et l'appréhension de nouvelle attaque, qui l'agitent encore, quoique rétabli, semblent malheureusement donner trop de poids à ce jugement. Si donc ces symptômes et son dégoût pour l'air de Rome continuent, je vous laisse le maître de consentir à son départ et de lui compter pour son retour la gratification d'usage. Mais, attendu son état, sans doute vous pourvoirez à ce qu'il parte avec quelque compagnon de voyage, car il y auroit, ce me semble, du danger à le laisser partir seul.

Vous connoissez les sentiments bien sincères avec lesquels je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8076. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 8 novembre 1780.

Dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 22 octobre, ainsi que dans celle que M^{me} Vien a également reçu de vous, Monsieur, nous n'avons pu nous refuser à la sensibilité de nos cœurs reconnoissans, qui savent apprécier combien il est flatteur et encourageant l'intérêt que vous voulés bien prendre à ma santé ainsi qu'à ma conservation. Vous devés être bien persuadé, M., que nous ne négligerons jamais rien de tout ce qui pourra estre en nous pour conserver la bienveillance dont vous nous honorés.

Le s^r *de Seine* est très reconnoissant de la grâce que vous avés bien voulu lui accorder d'estre prolongé d'une année, comme j'avois eu l'honneur de vous le demander pour lui. Il m'a chargé, Monsieur, de vous en témoigner toute sa gratitude.

Jamais je n'ai vu tant de désir pour rester à Rome que le s^r *de Seine* en a fait paroître, et jamais plus d'empressement que le s^r *Gizor* pour retourner en France; ces deux sentiments opposés m'ont déterminé à penser que, outre le dégoût que ce dernier pouvoit avoir pour ce païs, il y avoit en lui une crainte invin-

cible que rien n'estoit capable de vaincre, comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer par ma précédente.

La fièvre a repris hier à M. d'Agincourt, après huit jours de tranquillité; mais l'accès a esté moins fort; aujourd'huy, il paroît estre un peu mieux, suivant les nouvelles que j'en ai reçu.

Ma santé est entièrement rétablie, et je suis hors du régime depuis peu de jours.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1916.

8077. — D'ANGIVILLER A VIEN.

29 novembre 1780.

J'ai appris, Monsieur, par votre lettre du 1^{er} de ce mois, le départ du s^r *Gisor*, que, par les détails où vous entrez, je vois qu'il eût été inutile, et peut-être dangereux, de s'efforcer de retenir. Ce départ faisant vacquer une place, il me paroît, d'après ce que vous me marquez concernant le s^r *La Bussière*, qu'il est plus dans le cas que tout autre d'obtenir la prolongation de six mois qu'il sollicite par votre entremise. Je lui accorde donc cette prolongation de préférence au s^r *Segla* qui me la demandoit aussi; mais je lui en ai accordé une assés considérable, et il est juste que les grâces soient réparties.

Le projet de M. d'Agincourt est véritablement patriotique, et, en même temps qu'il fait honneur à celui qui l'a conçu, il tend à honorer un artiste françois d'une manière trop éclatante pour ne pas avoir l'approbation et l'applaudissement de tous les François qui aiment les arts et leur patrie. Vous voudrez bien le remercier en mon nom de la part qu'il m'en donne. Je suis bien fâché d'apprendre que la fièvre l'a repris. J'attens avec impatience que son état lui permette de me communiquer les détails qu'il se propose de me marquer.

Vous connoissez les sentiments bien sincères avec lesquels je suis, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8078. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 29 novembre 1780.

Monsieur, — L'inquiétude que vous paroissés avoir sur le voyage du s^r *Gisors*, marquée dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 6 novembre, je l'avois eue aussi; mais, lorsqu'il est parti, il estoit bien, et je n'ai consenti à son départ que lorsqu'il a eu trouvé un compagnon de voyage qu'on m'a dit estre très honnête.

Les sieurs *Perrin* et *Baccarit*, pensionnaires, sont arrivés en bonne santé. Le sieur *Peyron* est également arrivé de Venise; il m'a fait part d'une lettre que M. *d'André-Bardon* lui a écrit pour lui faire connoître qu'il faloit renoncer aux premières esquisses qu'il vous a envoyé; il s'occupera d'autres sujets. Le jeune *Silvestre* a écrit ici, au beau-frère de M. *Aubry*, que ce dernier estoit retombé malade à Gênes de la même fièvre dont il croyoit estre parfaitement guéri avant son départ.

Lorsque j'ai cru, Monsieur, pouvoir m'occuper des recherches des têtes pour lesquelles M. *Aubry* vous a écrit, j'ai esté au Muséum du Vatican; mais le froid et l'umidité m'ont si fortement saisi que j'ai eu des douleurs assés vives dans les intestins, accompagnées de la fièvre; à la vérité, cette indisposition ne m'a tenu que quelques jours; mais les mêmes médecins qui m'ont soigné dans ma précédente maladie m'ont très fort recomandé de ne point m'exposer du tout pendant l'hiver à l'intempérie de la saison si je ne voulés pas rechuter dans ma première maladie, comme la plupart des malades ont fait. Je suis fâché, Monsieur, de ne pouvoir pas vous satisfaire sur ce point aussi promptement que vous l'auriés peu désirer. Mais, d'un autre côté, je menquerois, en m'exposant, à l'intérêt que vous voulés bien prendre à ma santé et aux soins intérieurs de cette maison. Cette indisposition m'a privé d'avoir l'honneur de recevoir M. le vicomte de La Rochefoucauld¹; il m'a fait remettre la lettre qu'il vous avoit demandé pour moi; il est parti aujourd'huy pour Naples; j'espère, à son retour, me dédomager de la privation que j'ai eu à son arrivée, et je ferai mon possible pour remplir vos intentions à son sujet en satisfaisant l'envie que j'ai de pouvoir lui estre de quelque utilité pendant le temps de son séjour à Rome.

La fièvre qui avoit repris hier à M. d'Agincourt l'a quitté aujourd'hui; il va estre transporté dans le moment dans une autre maison, les médecins ayant attribué la ténacité de cette fièvre depuis près de trois mois à l'umidité de celle qu'il quite, qui est adossée à un mont et reçoit l'épenchement des eaux; il est à désirer que ce respectable et honnête homme soit bientôt délivré de sa maladie qui mest dans l'inquiétude tous ceux qui le connoissent. Si vous pouviés éviter, Monsieur, que l'indisposition que je viens d'éprouver puisse parvenir à la famille de ma femme, vous m'obligeriés infiniment; je connois leurs sensibilité et le véritable attachement qu'ils ont pour moi, qu'il leur fairoient craindre et grossir le mal que je n'ai plus.

Je suis, avec le plus profond respect, Monsieur, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. François, vicomte de La Rochefoucauld, marquis de Surgères, maréchal de camp, né le 15 octobre 1735, mort le 24 mars 1789.

8079. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 29 novembre 1780.

... J'eus l'honneur de présenter hier au Pape M. le vicomte de La Rochefoucauld. Sa Sainteté le reçut avec toutes les distinctions qu'il mérite par sa naissance et par ses qualités personnelles et lui témoigna beaucoup de bonté. Il seroit à désirer que les seigneurs françois qui voyagent eussent autant de droit que lui à la considération et à l'estime. M. le vicomte de La Rochefoucauld n'a séjourné que huit jours à Rome pour se rendre à Naples et revenir ici aux fêtes de Noël. Il m'a parû content de mes attentions...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 886, fol. 228. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8080. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, 6 décembre 1780.

Monsieur, — Si la reconnoissance à laquelle vous avés si vivement pénétré mon cœur est un sentiment que rien ne pourra jamais éteindre, il vous sera facile, M., de lire dans le fond de

mon âme et de connoître la sincérité des souhaits que j'ai l'honneur de vous adresser pour votre conservation si chère au bonheur des artistes et aux progrès des arts.

Daignés, Monsieur, les recevoir avec la même bonté dont vous m'avez toujours honoré et vous mettrés le comble à mon bonheur et à celui de ma femme et de mes enfans qui sont tous pénétrés du même sentiment.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIENT.

Archives nationales, O¹ 1916.

8081. — D'ANGIVILLER A VIENT.

Versailles, le 12 décembre 1780.

Le compte qui m'a été rendu, Monsieur, de l'état des pensionnaires de l'Académie de France, m'ayant fait voir qu'il y avoit encore une place vacante jusqu'en avril prochain par le retard du s^r *Trouard*, qui ne partira qu'en avril prochain, je me trouve à même de favoriser également le s^r *Segla* comme le s^r *La Bussière* par une prolongation jusqu'à ce temps. Vous pouvez, en conséquence, retenir le s^r *Segla* en qualité de pensionnaire du Roy jusqu'à l'arrivée du s^r *Trouard*. J'espère qu'arrivé en France il justifiera cette prolongation par son talent.

Je suis, avec les sentiments bien sincères que vous me connoissez, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8082. — TIERCE A D'ANGIVILLER.

A Rome, le 12 décembre 1780.

Monsieur le Comte, — Je vous supplie de trouver bon que je me prévale de ce commencement d'année pour vous rendre les très humbles hommages que, malgré l'impulsion du cœur, je n'ose vous rendre dans d'autres circonstances sans quelque motif particulier. Vous m'avez trop honoré, Monsieur, en m'acordant votre protection, pour ne pas être sûr de ma reconnaissance respectueuse, qui m'intéresse de tout mon cœur à votre conservation, pour laquelle je ne cesserai de faire des vœux les plus

ardens. Je réclame toujours vos bontés et la faveur de me croire, avec tout le respect possible, Monsieur le Comte, etc.

TIERCE,
élève de M. Pierre.

Archives nationales, O¹ 1916.

8083. — BARBIER DE NOISY A D'ANGIVILLER.

12 décembre 1780.

Le s^r *Barbier de Noisy*, élève de l'Académie d'architecture, qui a gagné le second prix en 1779, âgé de 29 ans, étant informé que le s^r *Gisors* est à Paris de retour de Rome pour cause de maladie, supplie Monsieur le Comte de lui accorder les deux années qui restent audit s^r *Gisors* pour remplir le temps de la pension du Roi. Il espère que, par son application, il se rendra digne de votre bienfaisance.

Archives nationales, O¹ 1942.

8084. — PIERRE A D'ANGIVILLER.

12 décembre 1780.

Par le relevé que j'ai fait de l'état de l'Académie de France à Rome, j'ai trouvé que M. *Trouard* fils, ne partant qu'en avril prochain, Monsieur le Comte a encore à sa disposition une petite prolongation en faveur de quelqu'un.

La place vacante par le départ précipité de M. *Gisors* a été demandée, jusqu'en avril prochain, à M. le Directeur général, par M. *Viên*, soit en faveur de M. *Segla*, soit en faveur de M. *La Bussière*. Ce dernier a eu la préférence, parce que c'est au mauvais état de sa santé qu'on doit imputer le vuide des études qu'il a été dans le cas de faire à Rome; mais, si Monsieur le Comte veut traiter favorablement le s^r *Segla*, auquel s'intéresse vivement M. l'abbé Nolin, il pourroit, sans excéder le nombre de douze, accorder au s^r *Segla* une pareille prolongation, et alors, ce sculpteur et le s^r *La Bussière* quitteroient ensemble Rome à l'arrivée de M. *Trouard*.

Une seule chose s'opposeroit à cet arrangement, c'est si Monsieur le Comte accédoit à la demande du s^r *Barbier de Noisy*, qui gagna le second prix d'architecture de 1779, en concurrence

avec M. *Gisors* qui gagna le premier, et qui, informé du retour de M. *Gisors*, demande à le remplacer pendant les deux années qu'il avoit encore à passer à Rome.

(*En tête est écrit :*) M. le Comte a consenti à cette nouvelle prolongation en faveur de M. *Segla*. Quant à M. *Barbier de Noisy*, second prix d'architecture en 1779, il n'a pas jugé à propos d'établir par un exemple l'envoi d'un architecte ayant gagné un 2^e prix seulement.

Archives nationales, O¹ 1942.

8085. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 13 décembre 1780.

Monsieur, — La dernière maladie que j'ai éprouvée, mon âge et la délicatesse de mon tempérament m'engagent à vous supplier d'avance de vouloir bien avoir la bonté de faire prévenir celui de mes confrères qui doit me remplacer, de partir de Paris dans le tems nécessaire pour qu'il puisse arriver à Rome au commencement de septembre prochain au plus tard. Le peu de jours qu'il me faudra pour le mettre au fait de la maison et lui donner les instructions de l'ordre qu'il y est établi et vérifier avec lui l'état des choses que je lui remettrai me conduira à la demi-septembre, tems où il faut positivement que je parte pour éviter les neiges et les glaces des montagnes des Alpes, qui pourroient m'occasionner une très grande maladie par l'opposition subite du climat auquel j'aurai été abitué pendant six années.

Vous trouverez peut-être, Monsieur, que je m'i prends un peu trop tôt pour vous faire cette demande; mais, lorsque je réfléchis aux embarras multipliés que ma transplantation m'a occasionné, je puis estre autorisé de penser que mon successeur pourroit en avoir de même nature et qu'il seroit bon qu'il en fût prévenu.

C'est en conséquence de ses observations, Monsieur, jointes aux précotations que je crois nécessaire de prendre pour me conserver un peu plus longtems à ma famille, que je prend la liberté de vous faire cette prière; il vous sera aisé de juger que la chaleur que mon confrère pourra éprouver dans son voyage, estant plus jeune que moi, ne pourra jamais lui estre aussi préjudiciable que le grand froid pourroit l'estre pour moi.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIEN.

P.-S. — Les pensionnaires de Sa Majesté me chargent, Monsieur, de vous offrir leurs vœux les plus respectueux à l'occasion du renouvellement de l'année. Tout est bien dans l'ordre du côté du travail et de l'émulation.

Archives nationales, O¹ 1942.

8086. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Versailles, le 22 décembre 1780.

Je viens d'apprendre, Monsieur, par votre dernière lettre, que, lorsque vous avez voulu voir au Muséum du Vatican les têtes antiques au sujet desquelles M. *Aubry* m'avoit écrit, vous avez été tellement saisi du froid et de l'humidité que vous avés ressenti des douleurs assés vives et même un peu de fièvre. Je serois fort fâché que cet examen vous causât aucune nouvelle indisposition. Ainsi, j'approuve fort le conseil que vous ont donné les médecins de surseoir l'hyver à cette opération. Il en sera temps suffisamment quand le beau temps et la chaleur la rendront praticable sans aucun danger pour vous.

Je souhaite fort que la fièvre quitte enfin une bonne fois M. *d'Agincourt*; ce que vous me marquez me le fait espérer.

Vous pouvez être tranquille sur l'article de votre nouvelle indisposition. M. Montucla, qui seul avec moi en est informé, étant prévenu de votre désir, aura l'attention de n'en rien dire à qui que ce soit qui puisse en donner part à la famille de M^{me} Vien.

Vous connoissez, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8087. — D'ANGIVILLER A VIEN.

22 décembre 1780.

J'ai vu, Monsieur, par votre lettre, que le s^r *Peyron* s'apprête à faire de nouvelles esquisses pour des tableaux qui lui ont été demandés par vous pour moy, et j'apprens, par M. *Dandré-Bardon*, qu'en conséquence on désireroit pour lui l'exemption de la règle généralement établie pour les pensionnaires d'envoyer chaque année un morceau qui pût faire juger de leurs progres. Je voudrois fort que l'un et l'autre se pussent concilier, parce que toute exception à la règle tend toujours à l'infirmier. Cependant,

quand je considère que l'année que va passer à Rome le s^r *Peyron* est la sixième et que le travail qu'il va faire est une étude qui peut bien équivaloir à celle qu'exigeroit son morceau destiné à être jugé à l'Académie, je me suis porté à l'affranchir, cette année, de son tribut annuel. Si vous jugés que l'un et l'autre ouvrage soit inconciliable et exige de lui un travail trop considérable, je m'en rapporte sur cela à votre prudence.

Vous connoissez, M., les sentiments avec lesquels, etc.

P.-S. — On a eu tort si on a dit à M. *Peyron* que je n'étois pas content du dessein : je le suis fort ; mais, si il avoit quelques sujets ou qui lui plussent davantage ou qui fussent plus agréables, pris, soit dans l'histoire, soit dans la vie plus commune, tout m'est égal.

Je désire que les deux tableaux qu'il fera lui servent en arrivant pour son entrée à l'Académie. J'en ai bonne opinion sous tous les rapports et je désire son bien.

Mille choses, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8088. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Versailles, le 22 décembre 1780.

Connoissant, Monsieur, ma manière de penser envers vous, vous ne devez point douter de celle dont je reçois les témoignages des souhaits que vous faites pour moi à l'approche de l'année que nous allons commencer. On ne peut les recevoir avec plus de reconnoissance et plus de désir d'être de jour en jour davantage à portée de vous la marquer ; recevez avec mes remerciemens mes souhaits sincères pour votre rétablissement parfait et pour tout ce qui peut vous être agréable, ainsi qu'à M^{me} Vien, que je mets toujours de moitié avec vous dans le bien que je vous veux ; ce sont là les sentimens bien sincères, Monsieur, avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1916.

8089. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 27 décembre 1780.

Monsieur, — D'après la lettre que vous m'avez fait l'honneur

de m'écrire en date du 29 novembre, j'ai annoncé au s^r *La Bussière* la prolongation que vous avez bien voulu lui accorder; il m'a chargé, Monsieur, de vous témoigner toute sa reconnaissance pour la nouvelle grâce qu'il vient de recevoir.

J'ai également fait part à M. *d'Agincourt* de l'article qui le regardoit, concernant le monument qu'il s'est proposé de faire placer au Panthéon; il compte vous détailler lui-même son projet, si la fièvre le quitte entièrement; il y a vingt jours qu'il n'a eu d'accès, ce qui nous donne la plus grande espérance de le voir bientôt entièrement rétabli. Ce zélé amateur des arts et des artistes françois, ayant choisi le s^r *Segla* comme le plus ancien des pensionnaires et le plus capable d'exécuter se monument, désireroit, Monsieur, que vous voulussiez bien consentir qu'il pût rester pensionnaire jusqu'à l'arrivée de l'architecte qui a eu le prix cette année; la grâce que vous accorderiez au s^r *Segla* alégeroit les frais de M. *d'Agincourt*. D'ailleurs, Monsieur, vous devez connoître le cœur de votre ami; je puis vous assurer que, de ma connoissance, sans compter les dépenses extraordinaires que sa longue maladie lui occasionne, il rend de grands services à de jeunes artistes; il les a même soutenus dans leurs maladies qui n'ont pas été moins longues que la sienne.

Monsieur le vicomte de La Rochefoucault est arrivé de Naples; j'ai eu l'honneur de le recevoir; je lui ai donné la note des choses qu'il avoit à voir, et, pour remplir vos intentions, j'ai engagé le s^r *Peyron* de l'accompagner dans les endroits les plus intéressans. Comme M. le Vicomte sait apprécier le tems et qu'il ne veut pas abuser de celui qui est précieux pour l'étude des pensionnaires, il a voulu que je lui indique le meilleur antiquaire qu'il y a à Rome; je lui ai conseillé de prendre le sieur *Orlandy*, qui a accompagné Monsieur de Tessé et Monsieur de Chabot.

J'aurois désiré pouvoir moi-même faire quelques cources avec lui; mais on m'a fait si fort craindre de m'exposer au froid qui raigne dans les palais, que je n'ose m'y exposer depuis ma dernière maladie. J'ai repris mon tableau et j'espère qu'à la fin de février il pourra estre antièrement terminé; je fais mon possible pour qu'il puisse vous plaire.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIEN.

8090. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 27 décembre 1780.

... Le connétable Colonna est arrivé ici avec sa jeune épouse, sœur de Madame la princesse de Lamballe; si elle suit les conseils de la princesse Doria, son autre sœur, elle mènera une vie fort retirée.

M. le vicomte de La Rochefoucauld est de retour de Naples; il n'a pas à se louer de la politesse de M. le marquis della Sambucca¹. Les François et les Espagnols ne sont pas fort distingués dans cette cour qui réserve ses faveurs pour les Anglois et les Autrichiens.

M. l'abbé de Bayanne² est allé passer les vacances de Noël à Naples...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 886, fol. 310. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le marquis della Sambucca, premier ministre du roi de Naples de 1776 à 1785. Il avait succédé à Tanucci.

2. Alphonse-Hubert de Lattier, comte, puis duc de Bayane, né à Valence le 30 octobre 1739, mort à Paris le 26 juillet 1818. Chanoine de Valence, puis vicaire général de Coutances, il avait été nommé auditeur de rote le 20 mai 1772 en remplacement de l'abbé Véry. Il devint plus tard Cardinal (9 août 1802), sénateur (5 avril 1813) et pair de France (4 juin 1814).

8091. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

30 décembre 1780... — Le secrétaire a fait lecture de plusieurs lettres de compliment adressées à la Compagnie... de M. *Vien*, adjoint-recteur, directeur de l'Académie de Rome...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, t. IX, p. 45.

8092. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 3 janvier 1781.

... Le fils¹ de M. le vicomte de La Rochefoucauld fut admis à l'audience du Pape l'autre jour et y reçut toutes les distinctions accordées sous ce pontificat à nos ducs et aux grands d'Espagne. Le Pape s'entretint près d'une demi-heure avec ce jeune homme et me fit dire qu'il l'avoit trouvé fort aimable.

Madame la princesse Stuard, qui porte le nom de comtesse d'Albany², ne pouvant souffrir la mauvaise humeur et les mauvais traitemens du prétendant son mari, de concert avec le grand-duc de Toscane, s'étant d'abord retirée dans un couvent à Florence, est arrivée ici depuis quelques jours, avec l'agrément du Pape et du Cardinal d'York, son beau-frère. Elle s'est mise tout de suite au couvent des Ursulines. La pension de soixante mille francs que la Chambre apostolique fournissoit au prince son mari sera payée désormais à M^{me} la comtesse d'Albany.

Je joins icy la lettre que M^{me} la princesse Stuart, qui, comme je l'ai dit, porte le nom de comtesse d'Albany, vient de m'écrire. Je puis attester, avec tout le public, la vérité des faits que cette princesse avance dans sa lettre. Le Pape l'a comblée de bonté et lui a donné le traitement de princesse de Galles. Je me dispenserai cependant de la voir jusqu'à ce que vous m'annonciés, Monsieur, que le Roi l'approuve.

La fièvre tierce vient de reprendre à M. le bailly de la Brilane, ambassadeur de Malte, qui s'étoit parfaitement rétabli à Albano. Cette rechute me donne de l'inquiétude, quoique jusques ici le médecin du Pape ne voye aucun symptôme funeste dans sa maladie.

M. le duc et M^{me} la duchesse de Valentinois³ arrivèrent hier ici et repartent ce matin pour Naples. Ils reviendront à Rome passer le Carême, et j'aurai pour ces voyageurs toutes les attentions qui leur sont dues, ainsi qu'à votre recommandation.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 887, fol. 9. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Ambroise-Polycarpe de la Rochefoucault-Surgères, né le 2 avril 1765, mort le 2. juin 1841. Il prit, à la suite de son mariage avec Bénigne-Augustine-Françoise Le Tellier de Montmirail, le titre de duc de Doudeauville.

2. Louise, princesse de Stolberg, née à Mons le 27 septembre 1753, morte le 29 janvier 1824. Elle avait épousé, le 17 avril 1772, le prince Charles-Édouard Stuart, réfugié en Italie sous le nom de comte d'Albany. Cette femme d'esprit est surtout célèbre par l'ardente passion qu'elle sut inspirer au poète Alfieri.

3. Charles-Maurice-Honoré de Grimaldi, né à Monaco en 1758, mort en avril 1819. Il avait épousé en 1776 Louise-Félicité-Victoire d'Aumont, héritière du titre et des biens des ducs de Mazarin. A l'occasion de ce mariage, son père, Honoré III, se démit en sa faveur de la duché-pairie de Valentinois, titre que le prince cumula avec celui de Mazarin, du chef de sa femme. Dépouillé par la Révolution, Honoré III mourut en 1795. Le traité de Paris, en mai 1814, rétablit son fils aîné dans la souveraineté de Monaco

sous le nom de Honoré IV (G. Saige, *Monaco, ses origines et son histoire*; Paris, Hachette, 1897, in-12).

8093. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Du 8 janvier 1781.

Je joins ici, Monsieur, l'extrait d'une lettre écrite à un de mes amis et par laquelle on m'annonce un tableau du *Guerchin* d'une beauté merveilleuse et qu'il ne seroit peut-être pas impossible de procurer au Roy pour un prix honnête. Vous sentés néanmoins aisément que je ne me déciderai point à l'acheter qu'il ne soit vu par un homme du métier, bien capable de juger de son originalité et de son mérite, ainsi que de son prix; je désirerois donc que vous fissiés, si votre santé vous le permet, le voyage de Naples, et je présume qu'elle vous le permettra, l'hyver d'Italie étant à peu près comme le printemps de la France. Peut-être même ne serez vous pas fâché de voir cette capitale célèbre; si donc vous vous déterminez à ce voyage, voici ce qu'il faut faire : arrivé à Naples, vous verrés M. Denon, dont l'adresse est ci-jointe. C'est un François connoisseur en tableaux et celui qui m'a fait donner ici l'avis de celui dont il s'agit. Il vous en procurera la vue; vous l'examinerez avec la plus grande attention et vous m'en enverrés votre jugement, ainsi que votre avis sur le prix que peut valoir un pareil tableau. Je ne vous dissimulerai point que le prix, quoique réduit de 2,500 ducats, ou 21,250 livres, argent de France, me paroît encore bien considérable, surtout au moment actuel où celui des tableaux baisse beaucoup en France. Peut-être l'appas de l'argent fera-t-il consentir le propriétaire à une nouvelle diminution. Au reste, vous jugez bien qu'il faut garder le plus profond secret sur l'objet de votre mission et que personne ne le doit sçavoir que vous, M. Denon et le propriétaire du tableau ou son agent. Je ferai une attention particulière à la lettre que vous m'avés écrite touchant votre successeur.

Vous connoissez, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1138, fol. 11.

8094. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 10 janvier 1781.

Monsieur, — J'ai fait part au s^r *Segla* de la prolongation que

vous avés bien voulu lui continuer jusques en avril prochain, qui est le tems où le s^r *Trouard* doit arriver à Rome en qualité de pensionnaire, comme vous m'avés fait l'honneur de me le dire dans votre lettre du 12 décembre. Le s^r *Segla* m'a chargé, Monsieur, de vous témoigner sa plus vive reconnaissance.

M^{me} Vien, ainsi que moi, Monsieur, nous sommes forts reconnoissans de la manière que vous avés bien voulu recevoir les vœux les plus sincères que nous avons eu l'honneur de vous adresser, et nous avons estés également sensibles à la réponse extrêmement flatteuse pour nous que vous avés faite à ce sujet.

Je ne puis douter, Monsieur, de l'intérêt que vous voulés bien prendre à ma santé dans une des trois lettres que j'ai reçu de vous en date du 22 décembre, où vous approuvés les conseils des médecins pour ne point m'exposer au froid et à l'umidité, en faisant les recherches dont vous m'aviés chargé, et de les remettre à la belle saison; ses marques de bonté seront pour jamais ineffassables de mon cœur et adjouteront un motif de plus à ma reconnaissance.

Je m'étois bien aperçu, Monsieur, de toute la répugnance que le s^r *Peyron* avoit pour faire son académie lorsqu'il eut accepté la prolongation que vous m'aviés chargé de lui proposer; mais, par les bonnes raisons que je lui avois donné, il sentit le tort inportent que son exemption pouvoit faire dans la manière de penser de ses camarades pour un établissement d'ouvrage qui doit estre pour toujours mintenu dans le même ordre, si l'on veut que cette Académie remplisse les veues de son fondateur et les vôtres. Monsieur, d'ailleurs le s^r *Peyron* n'ignore pas les peines et les soins que je me donne pour obtenir, tous les ans, que cet envoy se fasse (et qu'il soit exposé ici avant de partir). Je tient fortement à cette exposition, parce que je l'ai crue la plus capable de donner de l'émulation et de les forcer à travailler. Le s^r *Peyron* s'étoit rendu à mes veues et m'avoit promis de la faire. Il faut donc, Monsieur, que la crainte de s'opposer à mes bonnes intentions lui aye fait prendre le parti de s'adresser à Monsieur *Dandré-Bardon* pour vous déterminer à l'affranchir, cette année, de son tribut annuel. Je sens, Monsieur, que le s^r *Peyron* est bien fait pour mériter vos bontés, et moi-même je l'aime comme mon fils; mais le bien général de cette maison, pour laquelle vous m'avés envoyé, m'intéressera toujours. Je ne sorois, Monsieur, m'opposer à vos volontés; mais, en les lui faisant connoître, je le déterminerai à

placer un tableau qui puisse équivaler l'ouvrage et l'étude de l'académie qu'il auroit dû faire.

Je ferai part au s^r *Peyron* de la notte écrite de votre main concernant les sujets qu'il doit choisir à sa volonté.

M. d'*Agincourt* qui, depuis un mois, est sens fièvre, a esté très sensible à votre souvenir et m'a chargé de vous en remercier. M^{me} Vien est très reconnoissante de ce que vous avés bien voulu faire mention d'elle dans cette même notte; elle me charge, Monsieur, de vous présenter ses respects. Le Cardinal Marefoschy, qui est mort depuis quelques jours¹, estoit le possesseur de la belle mosaïque que vous m'aviés chargé de voir à la ville Adrien, à Tivoly.

Cette Éminence avoit dans son testament substitué cette mosaïque à ses héritiers, de manière qu'il est impossible qu'ils puissent y déroger; car, au défaut des parens, il appelle l'Empereur pour cette antiquité. Vous voyez, Monsieur, qu'il faut totalement renoncer à cet objet.

Le s^r *Saint-Ours*, mon ancien élève, qui a mérité la médaille du premier prix de peinture, est arrivé hier à Rome; il se propose de bien étudier, et si ses talens secondent son émulation, il retournera à Paris et ne négligera aucun moyen pour pouvoir vous en faire l'hommage; il a assez d'esprit pour sentir que le lieu qui l'a veu naître estoit bien fait pour l'esclure du nombre des pensionnaires de Sa Majesté.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIENT.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Le Cardinal Marefoschy, qui avait été nommé par le pape Clément XIV, décéda le samedi 21 décembre 1780, après une maladie de trois jours; ses obsèques furent célébrées le 25 décembre dans l'église Saint-Marcel.

8095. — VIENT A D'ANGIVILLER¹.

Rome, ce 17 janvier 1781.

Monsieur, — M. *Robert* m'a fait savoir que vous désiriés les estampes coloriées de la ville Negroni, dessinées par M. *Mengs*; actuellement, il en paroît quatre, dont trois sont dessinées par se maître, et les autres, qui doivent paroître par la suite, complaieront le nombre de treize que cette suite doit avoir; elles seront dessinées par M. *Maron*, son beau-frère; le prix de chaque

estampe est de cinq sequins. Vous aurés la bonté, Monsieur, de me marquer s'il faut vous envoyer les premières et les autres à mesure qu'elles paroîtront. La gallerie Farnese coloriée et dorée, le prix est de trente-six sequins. Comme ses estampes ne sont pas toujours faites par les personnes les plus intelligentes, lorsque vous aurés eu la bonté de me faire connoître votre décision, je les ordonnerai et je serai sûr qu'elles seront bien. J'ai fait de même pour tout ce qui paroît de *Rafaël* dans ce genre, que M. de Vergennes a voulu avoir pour le Roi; M. le Cardinal de Bernis, à qui on avoit écrit, m'en a chargé, et la commission a esté faite au gré du ministre, de manière qu'il a eu la bonté de m'en remercier.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1916.

= 1. Lettre devenue inutile, M. de Vergennes ayant procuré ces estampes à M. le Comte.

8096. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 17 janvier 1781.

... Sa Sainteté m'a chargé de remercier le Roi du beau présent que Sa Majesté a fait à la bibliothèque Vaticane. Le Cardinal de Zelada n'est pas moins pénétré de reconnoissance, et il a voulu l'éterniser par l'inscription cy-jointe placée à la tête du recueil précieux que le Roi a daigné envoyer...

Ornamenta quae deerant
 Et erant aliis beneficentia Pii VI additis
 Quasi complementum desideratissima
 Instruendae litterate deliciis omnibus
 Vaticanae Bibliothecae
 Ea Tomis XXIII
 Splendidissime compacta
 Regiorum aedificiorum
 Imagines
 Praelia mirabiliter ad terrorem expressa
 Tabulas excellentissimorum Pictorum
 Statuas anaglypha
 Antiqua numismata

Ceteraque Palatii, aut suburbanorum regionum miracula
 Scientissime in aes incisa
 Chartisque nitidissimis excepta
 Suppeditavit
 Ludovici XVI
 Galliae et Navarrae Regis
 Effusa et muneribus aliis spectata liberalitas
 Fran. Joachimi Card. de Bernis
 Regii Romae administri
 Tanti muneris conciliatoris
 In Pontificiam Bibliothecam
 Et S. R. E. Bibliothecarium
 Studium et benevolentia
 Haec ut ullo tempore obliterarentur
 Fran. Xav. Card. de Zelada
 Adscribi mandavit
 IV. Idus Januarii M DCC LXXXI.
 Quo die
 Nobilissimum munus
 In eandem Bibliothecam intulit.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 887, fol. 53 et 38. Original signé et copie. — Communiqué par M. Tausserat.

8097. — VIEN A MONTUCLA.

Rome, ce 21 janvier 1781.

Monsieur, — Je suis charmé que vous ayés reçu le livre que le Révérend Père Jacquier vous a envoyé; je lui ai fait vos remerciements tels qu'ils sont dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à ce sujet; il est bien aise de vous avoir rendu ce petit service; d'ailleurs, connoissant vos lumières et vos talents dans cette partie, il a conçu pour vous, Monsieur, une estime particulière; se sont les sentiments qu'il a à votre égard.

Dans peu, la vie et les éloges de M. *Mengs* doivent paroître ici; je ferai de mon mieux pour les avoir et vous les ferai parvenir. Je suis bien fâché que M. de Sartine, à qui on avoit fait présent d'un grand tableau de se maître qui a esté pris en mer passant en Angleterre, qu'il l'aye vendu à l'Impératrice de Russie sans l'avoir décaissé; s'estoit un présent à faire à Sa Majesté.

Ce tableau, que j'ai veu faire, représentant *Percée qui vient de délivrer Andromède*, avoit des parties de la plus grande beauté, quoiqu'elles ne fussent pas d'accord entre elles et que l'harmonie, ni l'intérêt entre ces deux figures n'eussent pas totalement satisfait les connoisseurs.

M^{me} Vien me charge de vous faire mille compliments, ainsi qu'à vos aimables dames, à qui j'ai l'honneur de présenter mes hommages et mon respect. Mes enfants vous prient de vouloir bien agréer les leurs et de les présenter de leurs parts à Madame Montucla et ainsi qu'à votre charmante demoiselle.

Je vous serois obligé de bien vouloir prier Monsieur le Comte d'engager M. *Duplessis* d'aller occuper son logement aux Galeries à la fin d'avril, pour qu'on aye le tems de l'approprier et d'y faire le peu de choses qui peuvent nous estre nécessaire; je connois si parfaitement son indolance et ses occupations que, s'il n'estoit pas averti d'avance, je courrois risque d'aller dessandre à l'auberge en arrivant à Paris avec ma famille. Je ne crois pas que Monsieur le Directeur général trouve ma demande indiscrete et qu'il seroit fâché que, arrivant à Paris dans une saison avancée vers le froid, je ne trouvasse pas le logement qu'il a bien voulu me donner en estat d'être abité.

Je suis, avec les sentiments bien sincères du plus parfait attachement, Monsieur, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

8098. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 23 janvier 1781.

Monsieur, — J'ai l'honneur de vous envoyer les comptes du dernier quartier 1780.

Je reçois, Monsieur, dans l'instant votre lettre où vous me marqués le désir d'acquérir un tableau qu'on dit estre du *Guerchin*; un rhume me retien dans ce moment au coin de mon feu et m'empêche d'exécuter vos volontés sur l'heure; mais comme j'espère, au moins on me le promet, qu'il n'aura pas de suite, aussitôt que j'en serai débarrassé, je ferai ce voyage et aurai l'honneur de vous informer du jugement que j'en aurai porté, ainsi que du dernier prix que le propriétaire en veut.

J'aurai soin de faire tenir à M. Denon le paquet qui lui est

adressé et de lui apprendre les raisons qui m'enpêchent d'exécuter dans ce moment le désir que j'aurois de pouvoir vous être agréable.

J'avois déjà reçu de M. Denon, que je connois beaucoup, une lettre à ce sujet qui me prévenoit sur celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

Je suis, avec le plus profond respect, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1916.

8099. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

Le 14 février 1781.

Comme voicy la belle saison qui s'approche, je pense, Monsieur, qu'il convient de prévenir M. *Duplessis* qu'il est nécessaire qu'il s'installe dans son logement aux Galeries du Louvre dans le courant d'avril ou de may au plus tard; car M. *Vien*, comptant être de retour dès les premiers jours d'octobre, afin de n'être pas dans le cas de passer les Alpes pendant le froid, il faut qu'il reste un temps suffisant pour les réparations de propreté ou autres qui peuvent être à faire dans le logement, en sorte que M. *Vien* puisse en y arrivant y loger tout de suite.

Vous sentez, au reste, aisément que, pour que M. *Vien* puisse partir vers la mi-septembre de Rome, il faut que son successeur que je vous ai nommé parte de fort bonne heure, c'est-à-dire en juillet ou au commencement d'août. Il est donc nécessaire de commencer dès ce moment à prévenir l'artiste destiné à remplacer M. *Vien* de la nécessité de partir de bonne heure, pour qu'il prenne d'avance et sans précipitation ses mesures à cet effet. Vous me ferez plaisir de vous occuper de l'un et de l'autre objet sur lesquels, au reste, je me propose de causer avec vous la première fois que vous viendrez à Versailles, ainsi que sur la demande de M. *Joly*.

J'ai l'honneur d'estre, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1138, fol. 72.

8100. — D'ANGIVILLER A JARDIN.

Du 2 mars 1781.

J'ai reçu, Monsieur, avec la lettre que vous m'avez adressée

le 13 du mois dernier, l'extrait de la délibération de l'Académie royale d'architecture par laquelle elle a décidé que la collection des grands prix seroit faite, à commencer de celui de 1776, dans une forme et d'une grandeur déterminées. J'approuve fort cet arrangement qui me paroît très raisonnable et propre à rendre cette collection plus facile à faire et plus commode à consulter.

Mais je ne puis approuver également l'article de la délibération par laquelle je serai prié de ne point faire délivrer à l'élève couronné le brevet qui le constitue pensionnaire de Sa Majesté à Rome, qu'il n'ait satisfait à la remise de la copie de son portrait dans la forme prescrite; il paroîtroit résulter de là que celui qui remporte le prix a un droit acquit à la pension, ce qui n'est pas. Plusieurs raisons peuvent s'opposer à ce qu'on envoie à Rome le jeune homme qui auroit remporté le prix, et alors il seroit humiliant pour luy d'en être privé; il seroit même souvent injuste de le faire. Les prix remportés aux Académies n'ont aucun rapport direct avec cet établissement, conçu et exécuté par la magnificence et la bonté de nos roys pour l'encouragement et le progrès des arts. A la vérité, celui de mes prédécesseurs qui a vu dans les prix remportés aux académies un moyen de s'assurer d'une manière impartiale et juste du plus de talent et de disposition des jeunes gens a eu une bonne idée en liant ces deux choses pour encourager les élèves et pour écarter toute idée de faveur; je la lui envie; mais, en l'approuvant, je ne puis changer en loi un moyen sage d'éclairer l'administrateur, ni donner à ces jeunes gens un droit aux grâces du Roy qu'ils pourroient ne pas mériter d'ailleurs. Il est à propos, pour le bien des arts même, qu'ils sachent qu'il ne suffit pas d'avoir du talent pour les obtenir. Au reste, il me paroît facile de les contraindre à fournir ces copies conformes; on ne leur délivrera les prix qu'après qu'ils se seront mis en règle.

J'ai l'honneur d'être, M., votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1138, fol. 91.

8101. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

Du 2 mars 1781.

L'Académie devant, Monsieur, procéder incessamment à l'admission des concurrens pour les grands prix de peinture et de

sculpture, j'ai pensé devoir ne pas tarder davantage à m'expliquer sur une question qui a été élevée; sçavoir si de jeunes artistes, qui ne sont pas nés françois et qui remporteroient l'un de ces grands prix au concours, doivent espérer d'être envoyés à l'Académie de France établie à Rome. Mais il n'y a pas même de question; cet établissement n'a eu pour objet que l'encouragement et le progrès des arts en France et ne peut regarder que les sujets de Sa Majesté. Il n'en est pas de même pour les prix.

L'École de l'Académie étant une école publique également ouverte aux nationaux et aux étrangers, il est juste que les uns et les autres puissent participer à l'honneur d'y gagner les grands prix; c'est ainsi que, dans les établissemens qui ont pour objet la culture des lettres et des sciences, les prix sont distribués à tous ceux qui courent la même carrière, sans distinction de lieux où ils sont nés; mais l'établissement formé et entretenu à Rome par la magnificence de nos roys est d'une nature entièrement différente. L'envoy à Rome n'est point une suite nécessaire de l'avantage d'avoir remporté un 1^{er} prix. Plusieurs raisons peuvent s'opposer à ce que l'on envoie à Rome l'élève couronné qui n'a nul droit à la pension et qui obtient une grâce purement gratuite des bontés de S. M. A la vérité, celui de mes prédécesseurs qui a vu dans les prix remportés aux Académies un moyen de s'assurer d'une manière impartiale et juste du plus de talent et de dispositions des jeunes gens a eu une idée heureuse en liant ces deux choses pour encourager les élèves et écarter toute idée de faveur; je la lui envie; mais, en l'approuvant et en étant dans l'intention de leur accorder cet avantage, je ne dois pas leur laisser croire que c'est un droit pour eux. Il est bon même pour le progrès des arts qu'ils sachent bien que, pour mériter les bienfaits et la protection immédiate du Roy, il ne suffit pas d'avoir du talent, il faut de plus une conduite qui les en rende dignes. J'ai cru devoir entrer dans ces détails, parce qu'on auroit pu inférer que le Roy, en excluant les étrangers qui auroient remporté le prix, donnoit un droit à ceux qui sont nés ses sujets, ce qui n'est pas.

Vous voudrés donc bien, M., faire lecture de cette lettre à l'Académie, afin que cette décision serve de règle à l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

8102. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

3 mars 1781... — Le Secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. le comte d'Angiviller, écrite à M. *Pierre*, par laquelle il explique une question sur laquelle il s'est élevé des doutes, celle de savoir si les étrangers peuvent prétendre à obtenir la pension du Roy à Rome après avoir obtenu les grands prix, et dans laquelle il déclare qu'ayant droit de concourir aux grands prix, ils ne peuvent espérer obtenir de Sa Majesté une grâce spécialement réservée à ses sujets. L'Académie a ordonné que ladite lettre sera inscrite en entier sur ses registres à la suite de la présente délibération et que l'extrait en sera affiché aux portes des écoles du modèle...

Suit le texte de la lettre précédente suivie de ces mots : *Certifié conforme à l'original.* RENOU.

L'extrait de cette lettre a été affiché aux portes de l'École du modèle.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, t. IX, p. 53 et 55-7.

8103. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Du 5 mars 1781.

J'approuve très fort, Monsieur, que vous ayiez différé votre voyage de Naples jusqu'à ce que Madame Vien fût entièrement ou presque entièrement rétablie de la maladie qu'elle vient d'essuyer; j'ai appris avec beaucoup d'intérêt cet événement.

La circonstance de l'exposition des tableaux est effectivement cause que M. *Lagrénée* ne partira pas tout à fait aussitôt que je l'aurois désiré.

Mais vous pouvez compter qu'il arrivera au plus tard au milieu de septembre; quant à votre futur logement, j'ai déjà fait prévenir M. *Duplessis* de la nécessité de l'évacuer promptement et de se transporter à celui des galeries du Louvre que le Roy lui a donné. Je compte que cette translation se fera en avril et, aussitôt, je donnerai les ordres pour les petits changemens et arrangemens que vous désirez et qui seront sans doute indiqués par M. *Reboul*, votre beau-frère, à qui je ferai remettre les clefs.

Vous connoissés, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1138, fol. 96.

8104. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 21 mars 1781.

Monsieur, — J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 5 mars. L'ordinaire dernier, j'ai prié M. *Pierre* de vous faire part du retard de mon voyage; les moments dangereux où étoit M. *Labussière* m'ont déterminé à rester pour donner les ordres nécessaires et pressents que son état exigeoit. Il a esté administré; actuellement, il est un peu mieux; mais cette maladie sera longue et coûteuse. Comme vous avez eu la bonté, Monsieur, de lui prolonger la pension jusques au mois de may prochain et que j'entrevois que, dans ce tems, s'il en revient, il ne sera pas en état de se mettre en voyage, dites-moi, je vous supplie, Monsieur, ce que je dois faire dans une pareille circonstance. Je n'ose vous demander une nouvelle prolongation pour lui; je sens que vous devés en estre fatigué autant que moi; mais sa situation est cependant des plus déplorables.

Le rétablissement parfait de M^{me} Vien et l'ameilleuration du s^r *Labussière* me permettent maintenant de partir, et je compte le faire dans deux jours.

Je suis fort sensible, Monsieur, à ce que vous ayés la bonté de donner vos ordres pour accélérer le déménagement de M. *Duplesis* et pour faire au logement qui m'est destiné les petites réparations qui me sont nécessaires. M^{me} Vien me charge, Monsieur, de vous faire ses sincères remerciements pour l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à sa maladie.

Le tableau d'*Achille* est terminé, mais se n'est pas sans peine, quar j'ai esté bien dérangé. Je souhaite, Monsieur, qu'il ne paroisse pas à vos yeux portant l'empreinte de mes maladies et le chagrin que j'ai eü de celles des autres.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

8105. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Du 26 mars 1781.

Connoissant, M., le désir et le besoin que vous avez de vous mettre en route de bonne heure pour revenir de Rome, j'ai

engagé M. *Lagrenée*, votre successeur, à hâter son départ, et je puis aujourd'hui vous annoncer qu'il se mettra en route le 15 aoust. C'est tout ce que ses arrangements d'affaires lui permettent; d'après cela, je dois penser qu'allant en poste, il sera rendu à Rome vers le 7 ou le 8 de septembre. Il me reste à sçavoir si vous comptés, d'après cela, pouvoir le mettre assés promptement au fait des détails de l'Académie pour traverser encore commodément les Alpes et arriver ici avant les froids de la fin d'octobre et de novembre que vous parroissés redouter après plusieurs années de séjour dans un pays chaud. Si vous craignés, au reste, que votre santé en soit altérée, vous pourriés passer encore l'hiver à Rome. C'est ce dont je vous donne l'option. Vous me ferés plaisir de me le mander promptement, relativement aux arrangements de M. *Lagrenée*. M. *Duplessis* s'appête à passer dans son logement aux galeries du Louvre, en sorte que je compte qu'il y aura tout le temps nécessaire pour les arrangements que vous désirés pour votre logement au Louvre. Nous sçavons ici que la vie de *Mengs* a paru à Rome; pourriez-vous m'en envoyer une couple d'exemplaires?

Vous connoissés, etc.

Archives nationales, O¹ 1138, fol. 121.

8106. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 11 avril 1781.

Monsieur, — D'après la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 26 mars, où vous avés la bonté de me marquer que vous avés engagé M. *Lagrenée*, mon successeur, à hâter son départ, et qu'en conséquence je puis estre assuré qu'il partira le 15 d'aoust, si M. *Lagrenée* tien la parole qu'il vous a donnée et qu'il puisse arriver vers le 8 septembre, j'aurai tout le tems pour faire mon voyage avant les grands frois; d'ailleurs, Monsieur, tout sera préparé en conséquence pour le metre au fait de la maison dans huit jours de tems et me metre en route le 15 du même mois. Je suis de retour de mon voyage de Naples, où j'ai esté obligé de rester plus que je ne l'aurois désiré, M. *Denon* craignant que le propriétaire du tableau, pouvant imaginer que j'usse fait ce voyage esprès pour voir et apprécier la beauté de son tableau, ne se fût monté la tête pour en demander

un prix fou. Il a fallu donc commencer à voir les cabinets et les églises, que je connoissois depuis trente ans, et faire courir le bruit que c'étoit uniquement pour ma santé que j'avois fait ce voyage, ayant préféré l'air de Naples à celui des environs de Rome. Enfin, Monsieur, tout c'est arrangé comme nous le désirions; j'ai vu le tableau et puis vous assurer qu'il est de la plus grande beauté de ce maître (*le Guerchin*), vierge comme s'il venoit d'estre fini depuis peu, dessiné, colorié et peint comme il en estoit capable dans ses meilleurs ouvrages. Je n'ai trouvé qu'une tête de vieux dans un coin du tableau qui manque de noblesse, mais c'est si peu de chose en comparaison des beautés qu'il renferme qu'il n'y a, suivant mon sentiment, que le tableau de la *Sainte Pétronille* qui puisse aller avec celui-là pour la pâte, la couleur, le dessein et la noblesse des caractères. S'il vous est possible, Monsieur, d'en faire l'acquisition, ce sera un très beau tableau de ce maître dont vous enrichirés le cabinet de Sa Majesté; mais je crois qu'il ne faut pas avoir l'air d'en estre trop empressé. M. *Denon* m'a dit qu'il seroit trois mois sans en parler; d'ailleurs, il vous écrira ce qu'il croira devoir faire à cet égard.

Vous recevrés, Monsieur, par le même ordinaire, deux exemplaires de la vie de M. *Mengs*.

Le sr *Labussière* est toujours entre la vie et la mort et donne beaucoup de tourments à tous ceux qui le soignent, et nous en avons aussi, comme vous le jugés bien, Monsieur, notre bonne part.

Je suis, Monsieur, avec le plus profond respect, etc.

VLEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

8107. — D'ANGIVILLER A VLEN.

Versailles, ce 13 avril 1781.

J'ai vu, Monsieur, et je ne puis qu'approuver les raisons qui vous ont engagé à différer le voyage que j'ai désiré que vous fissiés à Naples. A l'égard du sieur *Labussière*, il n'y a point à hésiter; il est suffisamment prouvé que l'air de Rome lui est contraire et que lui accorder, s'il en revient en état passable de santé, de nouvelles prolongations, ce n'est que l'exposer à y perdre la vie et que dépenser inutilement l'argent du Roy. Ainsi, aussitôt que son état sera tel qu'il puisse partir, il faut tâcher de lui trouver un

compagnon de voyage et, s'il se peut, quelqu'un de ses camarades revenant de Rome, pour l'accompagner jusques à Paris.

J'apprens avec grand plaisir le rétablissement parfait de M^{me} Vien, et j'attens au surplus avec quelque impatience votre réponse à la lettre par laquelle je vous ai proposé l'option de revenir avant l'hyver prochain ou seulement au printemps. C'est aussi avec grand plaisir que j'apprens que votre grand tableau d'*Achille* est terminé; malgré ce que vous m'en marquez, j'espère qu'il fera cette année un des premiers ornemens de notre exposition.

Vous connoissez les sentimens, etc.

P.-S. — Je présume que vous m'enverrez votre tableau aussitôt qu'il sera possible, en sorte qu'il arrive au moins quelque peu avant l'arrangement du sallon prochain.

Archives nationales, O¹ 1942.

8108. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 25 avril 1781.

Le s^r *Labussière*, pensionnaire du Roy, a terminé aujourd'huy, à trois heures après midy, la malheureuse et triste vie qu'il avoit éprouvé depuis son arrivée à Rome. Tous les secours et moyens de la médecine n'ont peu lui faire reprendre le peu des forces qu'il avoit avant son dernier crachement de sang. Il y a plus de trois mois qu'il estoit entre la vie et la mort. La fâcheuse perspective qu'il avoit s'il en fût revenu, ne pouvent s'occuper et n'ayant aucune ressource pour le faire subsister, me le fait regarder comme très heureux de ne plus exister. Son honnêteté et la reconnoissance qu'il avoit pour le bien que vous lui aviés bien voulu faire me forcent à le regretter. Je serai obligé, Monsieur, suivant l'usage et la crainte qu'on a de ces sortes de maladies dans ce païs, de faire brûler le lit dans lequel il est mort. Vous seriez fâché, Monsieur, qu'on peut communiquer sa maladie à tout autre; d'ailleurs, les pensionnaires sont si fort prévenus qu'il seroit impossible de les résoudre à y coucher en supposant qu'il n'y eût rien à craindre.

Je suis, avec le plus profond respect.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

8109. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

A Versailles, le 1^{er} mai 1781.

Le temps, Monsieur, pendant lequel M. *Vien* doit être chargé de la direction de l'Académie de France à Rome n'étant pas loin d'expirer, je n'ai pas cru pouvoir mieux faire que de vous proposer à S. M. pour lui succéder. Le Roi a bien voulu, en conséquence, vous nommer pour remplir cette place si importante pour le maintien et le progrès des arts en France. Je suis charmé d'avoir à vous l'annoncer comme une marque flatteuse du rang que vous tenez dans l'École nationale et, persuadé d'ailleurs que, dirigée par vous, l'Académie de France à Rome continuera d'être une pépinière de plus en plus fertile de jeunes artistes propres à faire honneur à la nation.

Je dois vous prévenir que M. *Vien* désire fort partir avant le retour du froid sur les Alpes; c'est pourquoi il est nécessaire que vous fassiez vos préparatifs de départ pour le milieu d'aoust, en sorte que vous puissiez être rendu à Rome vers le 8 ou le 10 de septembre.

Les instructions que vous donnera M. *Pierre* ayant préparé celles que M. *Vien* vous donnera sur le lieu, je présume qu'il pourra partir lui-même vers le milieu de septembre et passer les Alpes avant la neige et les froids; sa santé extrêmement frêle l'exige et il compte sur cela.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8110. — D'ANGIVILLER A PAJOU.

1^{er} mai 1781.

Le départ de M. *Lagrenée*, que Sa Majesté a nommé pour remplacer M. *Vien*, étant arrêté pour le mois d'août prochain, j'ai pris les ordres du Roi relativement au logement des galeries du Louvre que son départ fera vacquer. C'est avec satisfaction que je vous donne avis que Sa Majesté en a disposé en votre faveur; je n'en demanderai toutefois le brevet que lorsque M. *Lagrenée* sera sur le point de le quitter; mais vous pouvez

compter sur cette disposition que j'ai sollicitée avec bien du plaisir et charmé d'avoir cette nouvelle occasion de vous donner une marque du cas que méritent vos talens.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8111. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 2 mai 1781.

Monsieur, — Par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 13 avril, vous avez la bonté d'approuver les raisons qui m'ont fait retarder le voyage de Naples, et vous avez celle de vous intéresser au parfait rétablissement de M^{me} Vien. Elle me charge, Monsieur, de vous faire part de tous les sentimens de reconnoissance qu'elle en conservera.

J'ai eu l'honneur de vous marquer, Monsieur, par ma précédente, la mort du s^r *Labussière*; ainsi, tout est terminé à son sujet; quoique, dans le courant de sa maladie, le médecin de la maison lui aye porté les soins les plus pressants, le malade, ayant entendu parler d'un autre médecin, le fit appeller sans m'en donner le moindre avis; ce médecin a continué ses visites, conjointement avec celui de l'Académie; je n'ai pas cru lui devoir parler de payement, craignant que cette liberté de se choisir un médecin particulier ne déterminât chaque pensionnaire dans les occasions d'en faire de même; d'ailleurs, le médecin ordinaire de la maison a donné de très grandes preuves de son savoir, et notamment dans la maladie de M^{me} Vien. Cependant, Monsieur, si, par un esprit de charité pour une sœur dont la position fâcheuse a occupé le malade jusques au dernier moment de sa vie, vous vouliez lui conserver le peu d'argent qu'on retirera de la vente de ses effets, dont la plus grande partie sera consumée au payement de ce médecin, vous aurés la bonté de me faire savoir vos intentions à ce sujet.

Vous aurés vu, Monsieur, par mes précédentes lettres que je suis totalement déterminé à partir dans le courant de septembre prochain. Je ne veus point donner les moindres regrets à ma famille, si par hazard il me survenoit la moindre maladie dans le tems que vous m'avez donné l'option de pouvoir rester encore à Rome.

Vous êtes bien bon, Monsieur, d'avoir une si bonne opinion de mon tableau d'*Achille*; s'il falloit que je prisse au pied de la lettre les éloges qu'il a déjà reçus dans ce païs, je pourrais être tranquille sur l'effet qu'il pourra produire à Paris. Les gens d'esprit tels que M. le Cardinal de Bernis et autres de ses confrères cardinaux et ambassadeurs m'en ont témoigné la plus grande satisfaction; les artistes en disent tout le bien possible et, malgré les applaudissements que j'en reçois journellement, je me méfie de mes foibles talens.

Monsieur Digne, directeur de la poste de France, me conseille de prendre la voye du courrier pour vous le faire parvenir. Mais il n'i a que le nommé Arnould à qui on le puisse confier; il doit arriver dans huit jours, je le consulterai pour savoir si la grandeur du tableau ne peut lui donner aucun obstacle et, suivant sa réponse, j'aurai l'honneur de vous écrire. Je crois, Monsieur, qu'il seroit nécessaire, en supposant qu'il puisse s'en charger, de m'autoriser de lui promettre une gratification pour l'engager d'y porter tous les soins dont il est capable.

De quelle manière que les choses s'arangent, je ferai les diligences pour qu'il arrive à Paris au commencement d'aoust. Il est nécessaire qu'il soit bien sec; d'ailleurs, M. le Cardinal de Bernis, qui en est le prôneur, désire que je réponde à l'empressement de quantité de personnes de considération qu'ils désirent de voir.

Je suis, avec le plus profond respect, Monsieur, votre, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

8112. — D'ANGIVILLER A VIEN.

A Versailles, le 7 may 1781.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre par laquelle vous me rendez compte de votre sentiment sur le tableau du *Guerchin*, pour lequel vous avés fait le voyage de Naples. Je suis charmé de voir qu'il réponde à l'idée qu'on m'en a donnée. Cela est bien fait pour m'inspirer le désir d'en enrichir notre future gallerie; il reste à sçavoir s'il y aura moyen de s'arranger avec le propriétaire.

J'apprens, par votre dernière, que le s^r *Labussière* est au plus mal; il est bien fâcheux qu'il ne soit pas parti dans le tems où cela se pouvoit.

J'ai reçu en même temps les détails que vous me marqués con-

cernant ce que vous désirez dans le logement qui vous est destiné. J'y ferai une attention particulière pour qu'il soit prêt à votre retour. Je compte toujours que M. *Lagrenée* partira ou au milieu d'aoust, ou fort peu après.

Je suis, avec les sentimens bien sincères que vous me connoissez, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8113. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 9 mai 1781.

Monsieur, — Mon zèle et l'amour pour les arts et l'avancement de la jeunesse vous doit estre assés connu, ainsi que de mes confrères, pour n'être pas obligé de vous en donner des preuves. D'ailleurs, le ministre du Roi ici et la voix publique des Romains, artistes ou amateurs, me rendent la justice de dire hautement que cette Académie a pris une nouvelle face depuis mon directorat. Tout ce que j'ai fait jusque ici, Monsieur, n'a esté que pour seconder vos bonnes intentions et exécuter vos ordres.

Il y a un an et demi que j'ai eu l'honneur de vous envoyer les ouvrages des pensionnaires. Le retard qu'il y a eü à m'envoyer le jugement des sculpteurs, qui a esté la suite d'un oubli qu'il y a eu à Paris de la caisse qui les contenoient, donnoit des armes aux pensionnaires pour me dire qu'ils ne pouvoient pas commencer leurs tributs annuels avant que de savoir le jugement de l'Académie sur leurs ouvrages. Inmédiatement après l'avoir reçu, j'ai été dangereusement malade, et, lorsque j'ai esté en état de vaquer aux soins de cette maison, l'hivert est venu, je n'ai pas cru devoir les presser dans ce tems, sentant bien les excuses qu'ils auroient eü à me donner. Depuis que le tems est favorable à cette étude, j'ai représenté aux pensionnaires peintres et sculpteurs que leurs camarades architectes avoient terminé leurs projets, dont le travail estoit beaucoup plus considérable que la tâche qu'ils avoient à remplir et que je ne voyois point qu'ils se missent en devoir d'i travailler. Un de ses messieurs, qui est l'organe de plusieurs de ses camarades, me demanda si le s^r *Peyron* fairoit son académie (ayant appris, par je ne sai qui, qu'il ne devoit pas la faire); je lui dis que, par votre ordre, il en estoit dispensé cette année, mais qu'il s'acquiteroit de son tribut par un tableau qu'il

exposeroit avec leurs ouvrages. Il est à présumer, Monsieur, que cette exemption leurs a déplu, puisque aucun d'eux n'a encore rien commencé, malgré tout ce que j'aye peu faire et dire à ce sujet. Il seroit malheureux, Monsieur, que je fusse témoin avant mon départ d'une désobéissance à vos ordres, qui ne tendroit qu'à replonger cette maison non seulement dans l'oubli où elle a esté si longtemps, mais qui seroit, suivant moi, peut-être la perte des arts.

D'après ce que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer, Monsieur, vous voyés la nécessité de m'envoyer une lettre pour leurs être lue, si je me vois forcé à en faire usage, où je vous prierois de leurs faire connoître que, lorsqu'il vous plaît de dispenser un pensionnaire du tribut que vous exigés d'eux tous les ans, ils ne doivent pas en chercher les raisons et se soumettre sans répliques à vos ordres, discours que je leurs ai tenu souvent, mais qu'il seroit bon de m'être dit de votre part, afin de pouvoir leurs faire voir que ce que je leurs représente n'est que l'écho de vos volontés.

Je suis fâché, Monsieur, que cet esprit d'indépendance, qui n'a que trop régné dans cette maison parmi les pensionnaires, m'oblige encore aujourd'huy d'avoir recours à vous. Ce n'est pas que j'ignore les vrais moyens de le détruire; mais ces moyens vous étant réservés, je suis persuadé, Monsieur, que vous ne vous départirés jamais de les soumettre à ce tribut annuel, qui est le seul moyen de vous faire voir, ainsi qu'à l'Académie, les études qu'ils auront fait dans le courant de l'année pour parvenir aux progrès des ouvrages qui vous seront envoyés.

Je suis, avec le plus profond respect, Monsieur, etc.

VIENT.

Archives nationales, O¹ 1942.

8114. — VIENT A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 23 may 1781.

Monsieur, — Par la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 7 de ce mois, vous avez la bonté de me dire que vous voulés bien vous occuper de donner vos ordres relativement à ce que j'ai cru nécessaire dans le logement que vous m'avez destiné. Cette attention de votre part, Monsieur, tant pour mon logement que pour le départ de M. *Lagrenée*, ne

me laisse aucun doute sur l'intérêt que vous voulés bien prendre pour moi, dont je suis très reconnoissant.

La mosaïque antique dont M. de Bièvre vous aura parlé, Monsieur, je l'ai vue; ce sont des petits objets, dont certains sont faits on ne peut mieux; mais, lorsque le tout sera réparé, la moitié de l'ouvrage sera moderne; les racines des arbres voisins de cette mosaïque ont si fortement poussé le terrain sur lequel elle servit de parquet, que la réparation de cet ouvrage tiendra quatre années, suivant le rapport de l'ouvrier qui en est chargé. S'il estoit possible d'en acquérir des petites parties vierges, comme j'en ai vu, je vous le conseillerois pour avoir une idée de la perfection de ces ouvrages antiques. Je parlerai à l'ouvrier que j'ai déjà vu; il me dira l'intention du propriétaire, s'il peut vendre le tout, lorsqu'il sera réparé, ou en morceaux séparés, la substitution estant faite de manière qu'il n'i a que le Pape qui puisse la rompre.

A l'égard de la statue nouvellement trouvée, je ne l'ai vue que couchée chez le sculpteur chargé d'y faire une jambe; il y a des parties qui m'ont paru assés belles, mais je ne puis vous en donner un détail exact. Lorsqu'elle sera réparée, si je suis encore à Rome, j'aurois l'honneur de vous en dire mon sentiment.

J'ai eu l'honneur, Monsieur, de vous parler des moyens que je comptois prendre pour vous envoyer mon tableau. Le nommé Arnould, courrier, n'estant pas venu cette fois-ci, j'ai consulté son fils qui n'a trouvé aucune difficulté pour le porter. Son père, dans le premier voyage qu'il fera, partira de Rome à la fin de juillet, de manière que mon tableau devoit arriver, suivant le calcul que le fils en a fait, le 15 ou le 16 d'aoust à Paris, qui seroit juste le tems convenable pour estre placé au Salon. J'attendrai, Monsieur, votre décision à ce sujet. Si ce parti vous convenoit, Monsieur, je crois qu'il seroit bon de le faire avertir d'avance par les maistres des postes.

Le concours journalier des curieux est toujours très considérable pour le voir. Si les suffrages des Romains et des étrangers devoient me rassurer sur ceux de Paris, je pourois estre content, mais je ne le serai, Monsieur, que lorsque vous aurés eu la bonté de me faire savoir l'impression qu'il vous aura fait.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIEN.

Note au bas de cette lettre : la lettre a esté envoyé à M. Denon.

Archives nationales, O¹ 1942.

8115. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Paris, ce 23 mai 1781.

Monsieur le Comte, — La place honorable à laquelle vous avés eu la bonté de me nommer me persuade tout à la fois de votre confiance et de votre estime; aussi, soyés assuré de mon entier dévouement pour votre personne et de mon activité pour le progrès des arts que vous me confiez à l'Académie de Rome.

M. *Pierre* m'a fait espérer que vous voudriez bien me continuer mon logement et mon atelier pour en jouir lorsque je reviendré, auquel cas, comme il seroit dommage qu'un grand atelier, propre à un peintre d'histoire qui fait des élèves, restât vaccant pendant six années, je vous prie de me permettre d'en disposer en faveur d'un habile homme sans fortune, mon élève et votre protégé, c'est M. *Peyron*, en me réservant pourtant un petit cabinet pour y serrer mes tableaux et desseins. A l'égard de mon logement, si, entre-cy le tems de mon départ je trouvois à marier ma seconde fille, je vous demande pareillement la permission de les y loger jusqu'à mon retour, ou bien de le céder à quelque ami honnête de qui, sans que cela paroisse, j'en retirât quelque rétribution, ce qui m'aideroit à marier ma troisième fille lors de mon retour.

Si cependant vous en ordonniés autrement, le principe d'où je partirai toujours sera une entière docilité à vous obéir.

Ce n'est pas tout encore; il me reste à solliciter auprès de Monsieur le Comte le payement du grand tableau qu'il a eu la bonté de m'ordonner pour le Roy. Si, pour me faciliter les emplettes considérables que je suis obligé de faire pour mon voyage, si, dis-je, en faveur de cette circonstance, vous vouliés ordonner la totalité du payement de 4,000 l., prix de ce tableau, qui est fait depuis six mois, vous obligeriez entièrement celui qui ne cesse de faire des vœux pour votre santé et qui sera toute sa vie, avec un très profond respect, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Monsieur *Pierre* m'a promis de me mener à Versailles pour recevoir vos ordres, tant à ce sujet qu'à ce qui vous plaira m'ordonner dans ce tems et recevoir de votre bouche la réponse de tout ce que je viens d'avoir l'honneur de vous demander.

8116. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

Ce 28 may 1781.

Monsieur le Comte, — M. *Pierre* m'a fait part de vos volontés au sujet de mon atelier et de mon logement. Je vous remercie également de la manière dont vous en avez ordonné pour l'un et pour l'autre de mon atelier en l'accordant à *Peyron*, qui mérite par ses talents de trouver à son arrivée à Paris un endroit propre à tirer partie de ses talents, et du refus que vous faites de me conserver mon logement pour en disposer d'une manière lucrative. J'avoue que l'amour paternel peut seul m'excuser sur une pareille demande. Il ne serois pas juste que des logemens consacré par nos roy à servir d'azile aux artistes distingués soient avillis en les louant à des étrangers; ainsi, bien loin d'en être fâché, je vous remercie du refus.

J'ai à ce sujet une autre grâce à vous demander; je suis celui de la gallerie qui ay le plus de famille, et je suis en même tems celui qui ay le plus petit logement, j'ose donc vous demander en grâce de vouloir bien, lors de mon retour à Paris, m'en donner un plus grand; car, après avoir été logé à l'Académie de Rome pendant six ans, me trouvant actuellement à l'étroit, que serois-ce quand je reviendrois, mes enfans étant plus grands; étant petits, ils étoient en pension et mes filles au couvent, et je vois l'impossibilité où je serois d'occuper le logement dans lequel je suis actuellement par l'extrême petitesse dont il est, l'escalier du voisin étant pris sur le local du mien.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1942.

8117. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Versailles, le 31 may 1781.

J'ai appris, Monsieur, par votre lettre du 28 du mois dernier, la mort du s^r *Labussière*, au sujet duquel vous m'ajoutez quelques nouveaux détails dans celle du 2 du courant, par laquelle vous me demandez mes intentions relativement au payement du médecin particulier que son inquiétude l'avoit engagé de prendre, indépendamment de celui de l'Académie. Le payement de ce

médecin devoit être aux frais de sa succession, car il y auroit de l'inconvénient à donner aux pensionnaires l'exemple de prendre aux frais du Roy des médecins particuliers quand ils sont malades. Cependant, vû la modicité de ce qu'il laisse à une sœur sans fortune, et qui ne consiste que dans la valeur de ses hardes, je consens que vous payiez des fonds de l'entretien de l'Académie ce médecin, mais en vous arrangeant tellement que cela ne tire point à exemple. Je présume, au reste, que ce payement ne montera pas à ce qu'il en auroit coûté pour sa gratification de renvoy en France.

Je sçais que l'usage est, en Italie, de brûler le lit dans lequel sont morts des malades de l'espèce de M. *Labussière*, de faire gratter le carreau et reblanchir les murs. Vous pouvés faire, à cet égard, tout ce qui est d'usage pour préserver de tout danger et tranquilliser ceux qui seront dans le cas d'habiter la même chambre.

Je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8118. — D'ANGIVILLER A VIEN.

A Versailles, le 31 may 1781.

Par la lettre, Monsieur, que vous m'avez écrite en réponse à celle par laquelle je vous questionnois où en étoient les ouvrages que chaque pensionnaire doit envoyer annuellement ici pour être mis sous les yeux de l'Académie, j'ai appris avec étonnement le motif qui a engagé la plupart des peintres et sculpteurs à s'en affranchir. Quand, par des raisons particulières dont j'ai jugé à propos de me réserver la connoissance, j'ai fait une grâce à un pensionnaire, ce n'est point aux autres à prétendre la même grâce, parce que sans doute ils se trouvent dans un cas différent. Vous voudrez donc bien leur notifier, si leur résistance continue, que l'intention de S. M. est qu'ils satisfassent à ce qui leur a été prescrit à cet égard; et je compte que, par un des premiers courriers, vous m'apprendrez qu'ils se sont rangés à leur devoir; dans le cas contraire, vous voudrez bien me marquer quels sont ceux qui s'y refusent, parce que je prendrai les ordres de S. M. sur cet objet; mais, je le répète, j'espère que, rendus à une manière de penser plus judicieuse, ils verront, d'après les nouvelles représen-

tations que vous vous proposez de leur faire, que ce devoir qui leur est imposé n'est que pour leur plus grand avantage, et qu'il est en quelque sorte la base des succès qui peuvent les attendre à leur retour dans leur patrie.

Je suis, avec les sentimens sincères que vous me connoissez, Monsieur, votre, etc.

P.-S. (de la main de M. le Directeur général). — Ce n'est pas par vous, Monsieur, que j'ai été informé de l'esprit d'indépendance que quelques pensionnaires cherchent à établir dans l'Académie. Je vous prie de les assembler et de leur lire ce que je vous écris. Je vous ai donné les ordres du Roy les plus précis, pour que la plus grande subordination soit établie; l'intention de Sa Majesté est très précise sur ce point. Elle n'entend pas donner des droits à ceux à qui elle veut bien accorder une place de pensionnaire, et ceux qui penseroient pouvoir y réussir se trompent très fort. Faites-les donc assembler, Monsieur, et ordonnez-leur très expressément de se soumettre sans résistance et sans représentations à l'ordre prescrit. Si il y en avoit qui fissent la moindre difficulté, je vous ordonne de me le mander sur-le-champ, afin que je prenne tout de suite les ordres du Roy. Je me relâcherois d'autant moins que la pension dont ils jouissent est une pure grâce de la bonté du Roy, qu'il faut qu'ils le sentent, et je serai d'autant plus ferme que l'ordre établi ne l'a été que pour l'honneur de la nation des arts et pour leur bien propre. Comme c'est l'unique sentiment qui m'anime, ils ne doivent s'attendre à nulle indulgence sur la règle, et tous ceux qui sont honnêtes m'aurent un jour obligation de mon inébranlable fermeté sur ce point.

Archives nationales, O¹ 1942.

8119. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 20 juin 1781.

Monsieur, — J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 31 may, dont l'une m'autorise à payer, aux frais du Roi, le médecin qui a soigné, conjointement avec le médecin de l'Académie, la dernière maladie du s^r *La Busière*, sans tirer à conséquence pour les autres pensionnaires.

La seconde, que j'avois eu l'honneur de vous demander, a produit l'effet que je désirois. Elle a calmé et soumis les têtes qui

s'étoient enflammées à l'idée que c'étoit, ou à moi, ou à la protection que le s^r *Peyron* devoit son exemption. Le s^r *Peyron* connoît trop ma rigidité sur cet article pour avoir eu recours à moi ; il s'est adressé dans le tems à M. *Dandré-Bardon* pour vous la demander, et la répugnance, pour la lui accorder, contenue dans votre lettre du 22 décembre 1780, à ce sujet, me fit bien connoître, Monsieur, qu'il vous en coûtoit pour déranger l'ordre que vous aviez établi.

Je fis tout mon possible pour le lui faire connoître, estant bien persuadé que les ouvrages du plus fort devoient faire travailler doublement les autres pour mériter les mêmes éloges de la part de l'Académie.

Je suis, etc.

VIENT.

Archives nationales, O¹ 1942.

8120. — VIENT A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 20 juin 1781.

Monsieur, — Voudriez-vous bien me permettre d'envoyer sous votre adresse le peu d'argenterie que j'ai apporté ici, en la divisant chaque fois en très petite partie, pour que cette permission, s'il vous plaît de me l'accorder, ne puisse point faire le moindre obstacle aux bureaux des postes, qui doivent connoître depuis longtems la correspondance que vous avés à Rome relativement aux intérêts du Roi. M. *Lagrenée* m'a fait écrire pour me proposer de me laisser la sienne à Paris jusques à son retour et de se servir de la mienne à Rome. La sienne est trop considérable pour moi et la mienne pourroit bien ne pas lui suffire. D'ailleurs, on n'est jamais tranquille quand on se sert des meubles qui ne nous appartiennent pas. Vous voudrés bien, Monsieur, avoir la bonté de me faire connoître si la demande que j'ai osé de vous faire pourroit vous déplaire, ou s'il vous plaît de me l'accorder.

Je suis, etc.

VIENT.

Archives nationales, O¹ 1942.

8121. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

2 juillet 1781. — ... La mort de M. *Hallé*, recteur, faisant mon-

ter de droit M. *Vien* dans la classe des recteurs, on a procédé à remplir la place d'adjoint à recteur vacante pour le passage de M. *Vien* dans la classe des recteurs...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, t. IX, p. 69.

8122. — D'ANGIVILLER A D'OGNY.

Versailles, 14 juillet 1781.

Sa Majesté ayant, M., chargé l'année dernière M. *Vien* d'un tableau, il s'agit aujourd'hui de l'envoyer de Rome, et comme je ne doute point qu'il ne fasse une des principales décorations du Sallon de cette année et que je désire fort qu'il arrive à temps, il a questionné sur la possibilité de s'en charger le s^r Arnaud fils, courrier de Rome, qui n'y a trouvé aucune difficulté. J'ai pensé, néanmoins, qu'il seroit à propos que j'eusse l'honneur de vous en prévenir, afin que vous donnassiez à cet égard des ordres au s^r Arnaud père, qui doit partir de Rome dans les derniers jours de ce mois, pour qu'il ne fasse aucune difficulté de s'en charger. Il s'agit d'un objet qui intéresse le service du Roy ainsi que l'honneur des arts, et je vous serai sensiblement obligé de vouloir bien donner à cet égard des ordres convenables.

M. *Vien*, qui doit partir de Rome vers le milieu de septembre, ayant quelque vaisselle d'argent à envoyer en France, m'avoit prié de permettre qu'elle vînt en quelques parties détachées et successivement sous mon couvert. Comme il n'est jamais entré dans mes principes de me prêter à ces contraventions, je me suis fait une peine de lui accorder cette facilité, et je le lui marque. Néanmoins, comme il ne s'agit pas d'un poids considérable à chaque fois, je serois charmé qu'il y eût moyen de le favoriser à cet égard. Si donc vous pouviés m'indiquer quelque voye par laquelle il pût ainsi faire repasser en France cette vaisselle, qui consiste peut-être en une centaine de marcs, je vous en serois fort obligé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1139, fol. 22.

8123. — D'ANGIVILLER A MADAME HALLÉ

Du 19 juillet 1781.

Quoique j'aye, Madame, laissé un assés long temps entre la

lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à l'occasion de la perte que vous avez faite de M. *Hallé* et ma réponse, je n'ai pas laissé de m'occuper de l'objet sur lequel vous me témoigniez vos désirs. Les services que M. *Hallé* a rendu aux arts, en particulier par son voyage à Rome, entrepris uniquement pour le bien du service, m'ont paru un motif qui pouvoit engager Sa Majesté à regarder favorablement votre demande. Je ne me suis pas trompé, et Sa Majesté a bien voulu vous accorder 600 l. de pension. Pour l'expédition du brevet de cette grâce, il sera nécessaire que vous m'adressiez votre extrait baptistaire, que j'enverrai à M. Amelot avec mon certificat, et lorsque le brevet sera adressé, je vous le ferai aussitôt passer.

J'ai l'honneur d'être fort respectueusement, etc.

Archives nationales, O¹ 1139, fol. 28.

8124. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

Versailles, 25 juillet 1781.

La mort de M. *Hallé*, Monsieur, ayant fait vacquer 1,800 l. de de pension dont il jouissoit, j'ai pensé, attendu les services que cet artiste a rendus par son voyage à Rome et par le bon ordre qu'il a remis à l'Académie de France, pouvoir rendre réversible sur la tête de madame Hallé une petite portion de la grâce dont il jouissoit. S. M. a agréé la proposition que je lui en ai faite et a bien voulu accorder à Madame Hallé, sur les 1,800 l. vacantes, celle de 600 l., etc.

Archives nationales, O¹ 1263.

8125. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 25 juillet 1781.

Monsieur, — J'ai l'honneur de vous envoyer les comptes du dernier quartier d'avril; dans ces comptes est compris l'enterrement du s^r *Labussière* et le voyage que j'ai fait à Naples par votre ordre.

Quoique je n'aye pas eu des réponses, Monsieur, à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 23 mai, concernant les moyens que je comptois prendre pour vous faire parvenir mon tableau dans le tems que vous le désiriez, je me suis décidé de le faire

partir aujourd'hui par le courrier. Le nommé Arnau, qui a porté celui de M. d'Orsay, s'en est chargé, et M. Digne l'a porté sur la feuille comme un effet appartenant à Sa Majesté. J'ai pris votre silence, Monsieur, à cet égard, comme une approbation aux moyens que j'avois eu l'honneur de vous proposer dans ma lettre du 23 mai. Je n'ai pu attendre davantage votre décision pour ne pas manquer le tems que vous m'aviés prescrit pour son arrivée à Paris. Le s^r Arnau, courrier, n'a montré aucune difficulté à M. Digne ni à moi pour s'en charger, quoique la caisse qui contient ce tableau soit de beaucoup plus longue que celle qu'il a porté il y a deux ans. J'espère, Monsieur, que vous voudrés bien avoir quelques égards aux soins qu'il se propose d'y porter. J'ai prié M. Pierre, l'ordinaire dernier, pour que le chassis se trouve prêt lors de son arrivée, qui sera du 10 au 12 d'aoust.

Je suis, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

8126. — D'OGNY A D'ANGIVILLER.

Paris, le 10 aoust 1781.

Monsieur le Comte, — J'ai l'honneur de vous prévenir qu'il est arrivé hier à l'hôtel des postes, par le courrier de Lyon, une caisse venant de Rome, longue d'environ dix-sept pieds, qui est destinée pour le Roy. Vous voudrés bien donner vos ordres pour la faire retirer lorsque vous le jugerez à propos. Je me propose d'avoir l'honneur, dimanche prochain, de vous parler des menus frais que cette caisse a occasionnée au courier qui s'en est chargé.

Je suis, etc.

RIGOLEY D'OGNY.

Archives nationales, O¹ 1942.

8127. — BERNIS A VERGENNES.

A Albano, ce 15 aoust 1781.

... L'arrivée de l'Empereur à Versailles inquiète la curiosité des Romains. Il est à remarquer que, quoiqu'on soit fort mécontent ici de la conduite de ce prince à l'égard du Saint Siège, on n'ose

l'improuver qu'en silence, tant la cour de Vienne en impose à celle-ci !...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 888, fol. 325. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8128. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Du 16 aoust 1781.

J'ai reçu, M., avec votre lettre du 25 juillet, votre compte du dernier quartier d'avril, où j'ai vu les frais de l'enterrement et de la maladie du s^r *Labussière*, ainsi que ceux du voyage que je vous avois engagé de faire à Naples. Ils vous seront, comme de raison, alloués dans l'arrêté de ce nom.

Il est vrai que je n'ai pas répondu à votre lettre du 23 mai, mais j'avois écrit à M. d'Ogny pour que le s^r Arnaud ne fit pas difficulté de se charger de votre tableau; c'est probablement aux ordres que ce courier a reçus que l'on doit attribuer le peu de difficulté qu'il a fait de s'en charger. J'en apprens, au reste, l'arrivée en ce moment par une lettre de M. d'Ogny, et vous ne devés pas douter de l'empressement que j'ai de le voir, ne doutant nullement qu'il ne fasse un des principaux ornemens du Salon.

Vous me demandez, par votre lettre, si je ne trouverois pas mauvais que vous m'adressassiez par le courrier quelques petites caisses où vous distribueriez votre argenterie. Je ne puis vous dissimuler que je me ferois quelque peine à me prêter à cette espèce de petite fraude; mais j'ai écrit à M. d'Ogny pour qu'il m'indiquât s'il n'y auroit pas quelque autre moyen également sûr et peu dispendieux de faire repasser cette argenterie en France. J'attens sur cela sa réponse, dont je vous ferai part aussitôt.

Vous connoissez, etc.

Archives nationales, O¹ 1139, fol. 64.^e

8129. — BERNIS A VERGENNES.

A Albano, ce 21 aoust 1781.

... On ne sera pas fort aise d'apprendre ici qu'on a été satisfait chez nous de la manière dont l'Empereur s'est conduit dans le séjour qu'il vient de faire à Versailles et à Paris. Comme les

Romains ne sont pas contents de ce prince, ils voudroient que tout le monde pensât comme eux à son égard...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 888, fol. 344 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8130. — VERGENNES A BERNIS.

A Versailles, le 28 août 1781.

... M. l'abbé de Saint-Fard, fils naturel de M. le duc d'Orléans, vient d'être pourvu de l'abbaye de Livry et a remis celle de Chaumont qui lui avoit été donnée au mois de janvier dernier. Comme il a payé en entier les bulles de cette dernière, il demanderoit à être dispensé pour la nouvelle, ou du moins une forte diminution. M. le duc d'Orléans m'a prié de recommander cette affaire à V. É., et je suis bien persuadé qu'Elle cherchera à la faire réussir...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 888, fol. 358 v°. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8131. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 29 août 1781.

... Permettés, Monsieur, que j'aye l'honneur de vous présenter et de recommander à vos bontés M. de Cazaud, homme de naissance et de mérite. Ses grandes lumières sur l'Amérique, où il fait un long séjour, pouvant être utiles au service du Roi, j'ai crû qu'à ce titre vous ne me sauriés pas mauvais gré de l'avoir mis à portée de vous faire sa cour. Je serai très reconnoissant de l'accueil que vous voudrés bien lui faire éprouver, de même que de la protection que je vous supplie de lui accorder pour les objets qui lui sont personnels...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 888, fol. 362. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8132. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 29 août 1781.

... Je suis venu ici pour célébrer la fête du Roi. Tout le Sacré

Collège, les ministres étrangers et la principale noblesse ont assisté à la messe solennelle qui s'est chantée le jour de Saint-Louis dans notre église nationale, et j'ai reçu, à cette occasion, les compliments de la noblesse et de la prélature qui s'est empressée à me faire cortège. Aucune cour ne reçoit ici des hommages si marqués...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 888, fol. 363. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8133. — VIEN A D'ANGIVILLER¹.

Rome, ce 29 aoust 1781.

Monsieur, — Les pensionnaires du Roi ont enfin terminé leurs tributs annuels. L'exposition en a esté faite le jour de la Saint-Louis. M. le Cardinal de Bernis, qui est venu les voir, a paru en estre satisfait; il a en général donné des encouragements et a loué particulièrement les ouvrages qui lui ont paru le mériter. Plusieurs d'entre eux ont montré le plus grand zèle pour remplir vos intentions; le s^r *Lamarie*, sculpteur, dit estre trop malade pour pouvoir terminer sa figure. Je compte, la semaine prochaine, disposer le tout pour vous estre envoyé, et me réserve, Monsieur, lorsque j'aurai l'honneur de vous voir, si vous le trouvez bon, de vous donner des détails que je crois nécessaires pour l'ordre et la paix des pensionnaires, qui doivent contribuer à la tranquillité du directeur.

Vous devés avoir reçu, Monsieur, le buste de Cicéron, que j'ai fait encaisser et adressé à M. Guys pour vous estre expédié.

Le camé de ce grand homme que le prince Chigi possède m'a esté envoyé de la part de ce prince, à qui j'avois fait savoir le regret que j'aurois de partir de Rome sans avoir veu un si bel ouvrage antique. Mais le gentilhomme qui me l'apporta, en m'instruisant du prix qu'il avoit coûté, me fit connoître l'attachement que le prince avoit pour cet ouvrage. Ce camé a esté monté à Paris sur une fort belle boete. Il avoit esté acheté pour en faire présent à l'Empereur lorsqu'il vint à Rome. Ce prince le refusa, sachant le prix qu'il avoit coûté, de manière que je vois presque l'impossibilité de l'acquérir.

Monsieur *Pierre* m'a fait le plaisir de m'annoncer l'arrivée de

mon tableau à Paris; il estoit encore à la poste. Je désire fort que vous n'en soyés pas mécontent.

Je suis, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. A joindre à la minute de la lettre de M. le Comte, que j'ai datée du 25.

**8134. — CERTIFICAT DE DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE DE FRANCE
A ROME POUR LE S^r LAGRENÉE.**

Du 31 aoust 1781.

Nous, etc., etc.

Certifions que le Roy, bien informé tant des bonnes mœurs que de la capacité et des talens distingués dans l'art de la peinture du s^r *Lagrenée* l'ainé, peintre de Sa Majesté, adjoint à recteur de son Académie de peinture et sculpture, Sa Majesté l'a choisi et nommé pour remplir la place de directeur de l'Académie de peinture, sculpture et architecture qu'elle entretient à Rome, donnant ordre à cet effet audit s^r *La Grenée* de s'y rendre incessamment pour y remplir, pendant le cours de six années consécutives, les fonctions qu'exige ledit employ.

En foy de quoy, etc., etc.

Archives nationales, O¹ 1096, fol. 478.

**8135. — BREVET D'ÉLÈVE PENSIONNAIRE A ROME
POUR LE S^r LOUIS COMBES, ARCHITECTE¹.**

Du 2 septembre 1781.

Nous, etc., etc.

Bien informés des talens du s^r *Louis Combès*, natif de, âgé d'environ ans, élève de M. *Mique*, et de ses heureuses dispositions en l'art d'architecture, qu'il a étudié sous ledit s^r *Mique*, de l'Académie royale d'architecture, où il a remporté le premier prix le 27 aoust 1781, l'avons choisi et nommé pour remplir l'une des places d'élève pensionnaire du Roy à l'Académie entretenue à Rome par S. M., etc.

En foi de quoy, etc., etc.

Archives nationales, O¹ 1096, fol. 476.

= 1. Sujet du concours : *Cathédrale*.

**8136. — BREVET D'ÉLÈVE PENSIONNAIRE A ROME
POUR LE S^r LE SUEUR, SCULPTEUR.**

Du 2 septembre 1781.

Nous, etc., etc.

Bien informés des talens du s^r *Jacques-Philippe Le Sueur*, natif de Paris, âgé de environ 23 ans, et de ses heureuses dispositions dans l'art de la sculpture qu'il a étudié sous M., de l'Académie royale de sculpture, où ledit *Le Sueur* a remporté le premier prix ¹, le 1^{er} septembre 1781, l'avons choisi et nommé pour remplir une des places de pensionnaire du Roy à l'Académie entretenue à Rome par Sa Majesté, etc.

En foy de quoi etc., etc.

Archives nationales, O¹ 1096, fol. 477.

= 1. Sujet du concours : *David sauve Saül dans sa tente*.

8137. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Du 3 septembre 1781.

Vos travaux, M., et vos mérites envers l'Académie et les arts me sont trop connus pour que vous eussiez besoin de me les exposer afin de m'engager à y avoir égard. Je vous en ferois volontier des reproches si je croyois que cela pût venir du manque de confiance en ma bonne volonté pour vous. Mon dessein a toujours été de solliciter en votre faveur les grâces de S. M. lorsque vous seriez prêt à revenir dans ce pays-ci après avoir accompli la mission dont vous avés été chargé à Rome. Votre retour étant donc prochain, je viens de mettre sous les yeux du Roy vos talens et vos services, et c'est avec plaisir que je vous annonce qu'il a bien voulu vous gratifier d'une pension de 2,000 l.; le brevet vous en sera expédié aussitôt votre arrivée dans ce pays-ci.

J'apprens avec plaisir par votre lettre subséquente, c'est-à-dire du 15 aoust ¹, que vous comptés exposer pour le jour de la Saint-Louis les ouvrages des pensionnaires, afin que M. le Cardinal de Bernis, qui revient à Rome à l'occasion de la cérémonie du jour, puisse honorer cette exposition de sa présence. D'après cela, je ne tarderai pas à les recevoir pour les mettre, comme à l'ordinaire,

sous les yeux de l'Académie. La caisse des sculpteurs est au reste arrivée depuis quelques jours.

(*En marge est écrit :*) *Nota bene.* — Ne sont pas des sculptures, mais une tête que envoie M. le marquis de Bièvres.

Mon intention n'est point de gêner le *s^r Peyron* relativement à une prolongation de séjour à Rome. J'avois même senti, dès le commencement, l'inconvénient qu'il pouvoit y avoir dans l'exemption qu'il m'avoit demandée; au reste, la disposition décidée où il est de revenir en France au mois d'octobre tranche la difficulté.

Quoique dans ma pénultième lettre je ne vous eus rien dit relativement à la demande que vous m'aviés faite concernant votre vaisselle d'argent, je ne vous avois pas oublié auprès de M. d'Ogny. J'apprens avec plaisir les ordres qu'il a donnés pour la sûreté et la commodité du transport de cette partie de vos effets.

M. *Lagrenée* part sans faute le 5; ainsi, je compte que vous pourrés vous-même vous mettre en route dès les premiers jours d'octobre. Les vives chaleurs qu'on a éprouvées cette année me paroissent vous présager un passage commode à travers les Alpes.

Vous connoissez, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1139, fol. 102.

= 1. La lettre de *Vien* du 15 août ne nous est pas parvenue, non plus que celle à laquelle fait allusion le paragraphe précédent.

8138. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 5 septembre 1781.

Monsieur, — J'ai reçu la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, en date du 16 aoust, par laquelle vous avés la bonté de me dire que M. d'Ogny vous a fait savoir l'arrivée de mon tableau. Je vous remercie, Monsieur, de l'intérêt que vous avés bien voulu prendre pour cet objet, ainsi que pour mon argenterie, dont M. Digne a reçu également l'ordre de M. d'Ogny de la faire partir par la poste; c'est pourquoi j'ai pris la liberté, Monsieur, de vous l'adresser, estant persuadé que vous ne le trouveriés pas mauvais, puisque c'étoit par vous, Monsieur, que j'avois obtenu cette grâce.

M. Reboul, mon beau-frère, en m'annonçant qu'on lui avoit dit que vous aviés vu mon tableau et que vous en aviés paru un

peu content, ne m'a pas laissé ignorer la bonté que vous aviez eue de lui faire remettre mille écus pour le petit tableau que je vous ai fait. Je ne vous répéterai pas, Monsieur, ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire dans le tems sur mon désintéressement à ce sujet; vous m'avez obligé de me soumettre à votre générosité, Monsieur, mais, en recevant ce que vous m'ordonnez d'accepter, vous me permettez de vous en témoigner ma vive reconnoissance. Si le tableau que j'ai fait pour le Roi a peu vous faire quelque plaisir, Monsieur, comme on me l'a fait dire, je ne dois pas regretter les soins que j'en ai pris, et je dois partir content.

Je suis, etc.

Vien.

Archives nationales, O¹ 1942.

8139. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

Du 11 septembre 1781.

J'ai reçu, M., le résultat que vous m'avez adressé du jugement de l'Académie royale de peinture sur les ouvrages admis au concours pour les grands prix de peinture et sculpture de cette année, et j'y ai vu que le s^r *Vignali*, de Monaco, a gagné le premier de la peinture. Connoissant la protection que M. le prince de Monaco accorde à ce jeune artiste, c'est avec une vraie peine que je le vois, par sa naissance, dans le même cas que celui qui gagna, l'année dernière, le même prix. Je vous observai, à cette occasion, que les prix gagnés à l'Académie royale de peinture ne donnoient aucun droit d'être envoyé à l'Académie de France entretenue à Rome par Sa Majesté, et que c'étoit un avantage particulier réservé à ceux qui étoient nés sujets du Roy; j'entrai même alors, sur cet objet, dans des détails auxquels je ne puis mieux faire que de me rapporter, etc.

Archives nationales, O¹ 1139, fol. 106.

8140. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 12 septembre 1781.

Monsieur, — J'ai l'honneur de vous informer que j'ai chargé le courrier de France, qui part aujourd'hui, des quatre copies que les pensionnaires peintres ont fait pour le Roi. J'ai pris cette

voye pour cet envoy, comme vous me l'aviés indiqué pour les precedants.

La copie de la *Cène* est de M. *David*, le *Saint Herasme* est du sieur *Peyron*, *Saint Gervais et Saint Prottée* par le s^r *Renau*, et *Saint Paul guéri de l'aveuglement* par le s^r *Bonvoisin*. L'ordinaire prochain, je ferai partir le tribut des pensionnaires peintres, ensuite celui des architectes, et celui des sculpteurs partira par mer, comme vous me l'avés ordonné.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

8141. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

De Thurin, ce 19 septembre 1781.

Monsieur le Comte, — Je saisis avec empressement la permission ou plutôt l'ordre que votre bonté pour moi m'a donné de vous donner de mes nouvelles. J'ai donc l'honneur de vous faire part que nous sommes arrivés à Thurin le 18 septembre, où nous ne séjournons qu'un seul jour, car j'ai toujours en vue d'arriver à Rome le plutôt possible par raport à M. *Vien* qui m'a fait inviter de toute part à arriver à Rome le plutôt possible, pour lui ménager une saison favorable à son peu de santé, et certe je feré honneur à sa prière ou je ne pouré. Si vous vouliez me faire la grâce, M. le Comte, de m'écrire à Rome, affin qu'en arrivant j'ai la consolation d'apprendre que vous vous porté bien, je compte pour rien tous les embarras et les fatigues que j'ai essuyé en voyage et me convainquera entièrement (quoique déjà convaincu) de votre amitié et de votre estime, dont je suis jaloux à l'excès.

LAGRENÉE.

Si j'osois vous prier d'assurer M^{me} Marchai de mes très humbles respects, elle m'a fait l'amitié de me dire, avant de partir, qu'elle vouloit être ma solliciteuse, ce que j'ai accepté. Je vous demande encore la grâce d'embrasser M. *Pierre* pour moy. Hélas! si j'ai versé des larmes lorsque vous m'avez fait l'honneur de m'embrasser avant de partir, je ne me suis pas non plus séparé de lui sans attendrissement; il vous représente à l'Académie comme j'auré l'honneur de vous représenter à Rome, et je désire m'ac-

quitter de ma commission aussi bien qu'il s'acquitte de la sienne.

Archives nationales, O¹ 1942.

8142. — VIEN A D'ANGIVILLER¹.

Rome, ce 26 septembre 1781.

Monsieur, — La nouvelle qu'on m'a donnée de votre union avec Madame de Marchai² est trop généralement applaudie pour que vous ne me permettiés pas de vous en témoigner notre vive satisfaction. Vous désirés trop, Monsieur, le bonheur des artistes pour que notre sansibilité pour le vôtre ne soit pas des plus sincères. J'ose me flater, Monsieur, que Madame la comtesse d'Angiviller voudra bien, à cette occasion, recevoir nos hommages les plus respectueux, quoi que nous n'ayons pas l'honneur d'être connus d'Elle.

J'espère aussi, Monsieur, qu'à mon retour à Paris vous voudrés bien avoir la bonté de me procurer l'avantage de lui faire ma cour, lorsque j'aurai celui de vous renouveler toute ma reconnaissance.

M. le marquis de Cramayel vous aura prévenu, Monsieur, au sujet des deux tableaux de paysages qu'il a fait faire ici par le s^r *Vanloo* et le s^r *Labruzzi*; celui de ce dernier n'ayant pas peu estre roulé avec les desseins des pensionnaires architectes par le verni qu'il y a mis, qui n'est pas encore sec, j'ai fait partir celui du s^r *Vanloo*. Je suis persuadé, Monsieur, que vous n'en serés pas mécontent si vous avés occasion de le voir. Il a eu la sagesse de connoître que ses talens pour l'histoire ne pouroient jamais aprocher de ceux de son père, c'est ce qui lui a fait prendre le parti de peindre le paysage. Il y a dans cette caisse six projets, deux du s^r *Deprès*, deux du s^r *Desenne*, un du s^r *Lannois* et un du s^r *Gisor*. Le s^r *Peyron* est prévenu, Monsieur, de ce que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire à son sujet dans votre dernière lettre. Il doit me charger de deux desseins des sujets qu'il désire-roit exécuter pour vous. Le s^r *Lamarie*, sculpteur, dit estre trop malade pour pouvoir espérer qu'il puisse travailler à la copie du petit *Apollon* dont il estoit chargé. Cette copie étant très avancée, le s^r *Bacari* pourroit estre chargé de la terminer, lorsqu'il aura suffisamment étudié l'antique et la nature. Le s^r *Ségla* n'a pas

encore travaillé à la copie de la tête dont il est chargé, quoi qu'elle soit très avancée depuis longtems; je lui ai souvent représenté que le retard qu'il mettoit à l'exécution de cet ouvrage ne répondoit pas aux prolongations qu'il avoit obtenu de vous, Monsieur; il y a un bloc de marbre pour faire une figure de grande proportion; le restant du bloc qui a servi pour le petit *Apollon*, on en pouroit faire un buste. J'attens l'arrivée de M. *Lagrenée* pour me mettre en route. Les chaleurs ont totalement cessé dans ce pais-ci depuis quelques jours, et le froid se fait déjà sentir.

Je suis, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Note de M. d'Angiviller : « M. *Vien* étant actuellement en route, d'après la lettre suivante, recevra une réponse verbale ».

2. E.-J. de Laborde, veuve de M. Binet de Marchais, née en 1735, morte le 14 mars 1808, vécut dans l'intimité de M^{me} de Pompadour; son salon était célèbre.

8143. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Versailles, le 28 septembre 1781.

J'ai reçu, Monsieur, par votre lettre du 29 du mois dernier, la nouvelle de la terminaison des ouvrages annuels des pensionnaires, dont l'exposition a été faite le jour de Saint-Louis au palais de l'Académie, et dont M. le Cardinal de Bernis vous a témoigné du contentement. Je présume qu'ils sont actuellement en route, et je les attends avec impatience pour juger du progrès des pensionnaires.

Je suis tenté de penser, d'après ce que vous me marqués, que vous n'êtes pas trop convaincu de la raison que le s^r *Lamarie* vous a allégué pour s'excuser de n'avoir pu terminer sa figure. Si cela est, il est à propos que vous lui témoigniez que je suis mécontent de cette négligence et que je lui recommande d'être plus exact l'année prochaine.

Vous ne devez point douter que je ne reçoive avec plaisir à votre arrivée les détails que vous m'annoncez sur bien des choses, relatives au bon ordre et à la paix entre les pensionnaires, et dont doit aussi résulter la tranquillité du Directeur. L'expérience que vous avés acquise pendant six ans ne peut que me les rendre précieux.

J'ai reçu le buste de *Cicéron* que vous m'avés adressé par l'en-

tremise de M. Guys; les détails où vous entrés sur le camée du *Cicéron* me convainquent de l'inutilité de songer à se le procurer.

Cette lettre sera peut-être la dernière que vous recevrez de moi à Rome avant votre départ; je la termine donc en vous souhaitant, ainsi qu'à Madame Vien, un heureux retour. Je serai charmé de vous témoigner alors verbalement ma satisfaction du zèle et des soins que vous avez mis dans votre gestion.

Vous connoissez, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8144. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Versailles, 28 septembre 1781.

Votre retour étant prochain, Monsieur, j'ai pensé ne devoir pas vous laisser ignorer que j'ai représenté à S. M. et vos talens et les sacrifices que vous avés faits pour son service en allant remettre l'ordre et la discipline dans l'établissement qu'elle entretient à Rome et du bon état duquel dépend la prospérité des arts en France. Je vous annonce donc avec plaisir que le Roi a bien voulu vous accorder une pension de 2,000 l. Il y aura à cet égard quelques formalités à remplir, mais il sera temps que vous en soyez informé à votre retour dans ce pays. Je me borne à vous marquer ma satisfaction de vous avoir procuré cette grâce du Roy, bien méritée par vos talens et vos services.

Je suis, comme vous le connoissez, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8145. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 6 octobre 1781.

Monsieur, — M. *Lagrenée* est arrivé hier au soir vendredi, 5 du mois, avec le s^r *Trouar*, en bonne santé, ainsi que sa famille. Nous partons ce matin pour Albanno, où je dois le présenter à M. le Cardinal de Bernis; je le ferai connoître aussi ce matin au banquier de l'Académie. Comme je compte partir mardi prochain, 9 du mois, je profiterai des deux jours qui me resteront, dimanche et lundi, pour lui faire reconnoître les effets du Roi, dont je lui laisse copie de l'état que j'aurai l'honneur de vous remettre. Je lui ai fait un précis des lettres que vous m'avés fait

l'honneur de m'écrire touchant l'ordre que les pensionnaires doivent observer, ainsi que des choses que j'ai prévu lui estre nécessaires pour la conduite de cette maison. Ma femme, de son côté, ne perdra pas un moment pour mettre au fait M^{me} Lagrenée des comptes et de l'ordre qu'elle a observé touchant les intérêts du Roi tout le tems que nous avons estés ici.

Vous voyés, Monsieur, que je ne pert pas un moment pour avancer mon départ; les froids qu'il a fait déjà ici, occasionnés par les pluyes, me font craindre du movais tems pour mon retour.

J'ai pris pour mon voyage, Monsieur, mille écus argent de France, comme il vous a pleu de m'accorder lorsque je suis parti de Paris pour me rendre à Rome.

Vous recevrés, Monsieur, par la poste de France qui partira mecredy prochain, les comptes du dernier quartier; je profite aujourd'huy du courrier de Turin pour avoir l'honneur de vous écrire cette lettre.

Je suis, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

8146. — D'OGNY A D'ANGIVILLER.

Paris, le 7 octobre 1781.

Il y a près de deux mois, Monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de me marquer que vous aviés la bonté d'accorder une gratification de 120 livres au courier de Lyon qui a raporté une grande caisse contenant le tableau expédié de Rome par le Directeur de l'Académie, laquelle caisse a blessé le courier dans la route. Comme cette gratification ne lui a pas encore été payée, permettés-moi de vous en rapeller le souvenir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

RIGOLEY D'OGNY.

Archives nationales, O¹ 1916.

8147. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

8 octobre 1781.

J'ai appris, Monsieur, avec un vrai plaisir votre arrivée à Turin et, d'après la datte du jour dont vous en êtes parti, je dois penser que cette lettre vous trouvera déjà arrivé à Rome, où en effet vous étiez attendu avec impatience par M. *Vien*, sa santé

exigeant qu'il passe les Alpes dans une saison qui ne soit pas trop avancée.

Je suis actuellement en convalescence d'une fièvre assez violente dont j'ai été saisi à mon retour de Compiègne. Je pouvois être malade fort sérieusement, ou du moins pour longtemps, car cette fièvre paroissoit avoir de la disposition à se fixer en tierce, et, cette année, ce genre de fièvre a été singulièrement tenace; mais, grâce à nos Esculapes, j'en ai été quitte pour trois ou quatre forts accès, et je suis, au moment actuel, en état de pouvoir sortir sans danger.

Je remplirai avec plaisir ce que vous me marquez désirer auprès de M^{me} d'Angiviller, car vous ignorez encore que je suis marié; je vous en donne la nouvelle, et j'en reçois d'avance votre compliment.

Monsieur *Pierre* étant malade au moment actuel, mais d'une manière qui ne donne aucune inquiétude, je ne le verrai probablement pas de quelques jours; mais, alors, je lui ferai part avec plaisir de tout ce que vous me marquez d'affectueux pour lui.

Je suis, avec des sentiments bien sincères, M., votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8148. — D'ANGIVILLER A BERNIS.

A Versailles, le 8 octobre 1781.

Monseigneur, — Sans une maladie dont j'ai été attaqué vers le commencement du mois dernier, et dont je ne suis encore que convalescent, j'aurois déjà eu l'honneur d'informer Votre Éminence du départ du s^r *Lagrenée* pour remplir la place de Directeur de l'Académie de France à Rome. C'est un des artistes qui font le plus d'honneur à notre École française, et je ne doute point qu'il ne vous soit connu par la renommée.

Je profite des premiers momens de mon rétablissement pour le recommander à vos bontés, dont son caractère et ses talens le rendent digne et qu'il s'empressera de mériter.

Je suis, avec un profond respect, etc.

Archives nationales, O¹ 1439, fol. 139.

XIV.

DIRECTORAT

DE

LOUIS-JEAN-FRANÇOIS LAGRENÉE

DIT L'AINÉ.

(OCTOBRE 1781.)

8149. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 10 octobre 1781.

Monsieur le Comte, — J'ai l'honneur de vous faire part de mon arrivée à Rome avec ma famille le 5 octobre au soir; j'ai été reçu de M. *Vien* aussi bien que je m'i attendois; j'aurois désiré qu'il restât plus longtems avec moy pour me mettre entièrement au fait, ainsi que ma femme, sur les détails d'une maison dont les minuties multipliées demandent du travail, car du 5 le soir au 9 du même mois, cinq heures du matin, cela ne fait que trois jours plein; M. *Vien* m'a néanmoins, pendant ce peu de tems, donné toutes les notions et éclaircissemens sur la manière dont il géroit la Direction. Si cependant dans les comptes que j'auré l'honneur de vous rendre, malgré les soins que je me donneré pour bien faire, si, dis-je, mes comptes n'étoient pas aussi bien ordonné que ceux de mon prédécesseur, je vous prie, M. le Comte, d'avoir pour moi de l'indulgence, car, en me donnant cette place, vous m'en avez donné deux, celle de Directeur pour les arts et celle d'Intendant pour les détails considérables de la maison, et, comme je suis neuf dans cette commission, il faut du tems pour m'en instruire, ainsi que ma femme, avec qui je travaille depuis

mon arrivée; mais tout ce dont je vous prie d'être assuré, c'est de mon zèle pour le Directorat et de ma sincérité pour l'intendance (ah! ma chère palette, tu sera plus souvent pendue à ton cloud qu'attachée à ma main).

Monsieur le Comte, j'ai appris à Rome votre mariage avec Madame Marchès; permettez-moi, je vous prie, de vous en féliciter tous deux et d'assurer de mes très humbles respects celle que vous avés si bien choisi; faites, je vous prie, ressouvenir cette aimable dame des bontés qu'elle m'a témoigné lorsque je fut prendre congé d'elle.

Dans un tems plus heureux que celui-cy, je vous prierois de faire réparer bien des choses dans l'appartement du Roy; il y a des rideaux aux fenêtres qui sont si pourry que je n'ose pas les donner à la blanchisseuse, de crainte qu'ils ne se dissoudent dans l'eau; des tableaux dont les bordures sont si vieilles qu'il y en a un auquel il n'en reste que la moitié d'une; dans l'appartement du Directeur, des cloisons de toile toute trouée, un châssis d'une des fenêtres rongé par la vétusté et fermant très mal, etc..., etc...

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — J'ai eu l'honneur d'aller faire ma révérence à Mgr. le Cardinal de Bernice avec M. *Vien*; il étoit à Albano; il m'a reçu admirablement bien.

Ma femme prend la liberté de vous assurer de ses très humbles respects et vous promet de tout son cœur de s'unir à moy et travailler ensemble de concert pour le bien de la maison et l'économie.

Archives nationales, O¹ 1942.

8150. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 18 octobre 1781.

Monsieur le Comte, — A la vûe d'une lettre contresignée de vous que j'ai décacheté hier avec avidité, croiant trouver de votre main quelques lignes qui m'apprendroient de vos nouvelles, qu'ay-je trouvé? Une lettre pour M. *Bestieux*, peintre de l'Académie de Rome, que je ne connois pas; j'ai pourtant découvert qu'il y a un peintre de ce nom du país de M. *Vien*; je luy ai fait

remettre la lettre; voilà jusqu'à présent la seule lettre que j'ai reçû de Paris depuis mon départ; cela m'afflige.

J'ai l'honneur de vous faire part que le s^r *Bonvoisin*, peintre, part aujourd'huy pour s'en retourner en France; je ne vous diré rien de ses talens, tous ses ouvrages étant partis avant mon arrivée à Rome. J'ai ouï-dire qu'il avoit des talens, et il m'a parue d'un caractère doux.

J'ai vue deux ébauches des tableaux que *Peyron* fait pour vous; ils sont très bien disposés. M. *Vien* en a emporté avec lui les esquisses pour vous les faire voir. J'ai aussi vue deux tableaux de *Peyron*, très bien rendue, qu'il vient de finir pour Monseigneur l'abbé de Bernice, qui n'ont point démenti ceux dont vous et l'Académie avés été si contents.

Le s^r *Segla*, sculpteur, qui ne reste à l'Académie que jusqu'à ce que les autres soient arrivés, comte rester à Rome à ses frais pendant quelque tems pour continuer le cours des études qu'il n'a point encore achevés. C'est un homme d'esprit et de talent.

Je n'ai pas trouvé que les talent actuels du s^r *Giroust*, peintre, répondissent à ce que j'avois vue de lui à Paris et à ce que j'ai vue depuis dans les commencemens qu'il est arrivé à Rome comparé à ce qu'il faisoit actuellement; je lui en ai fait des reproches et luy ait dit qu'il donnoit trop dans un goût de bas antique qui le perdrait infailliblement; ce qu'il a senti et reçu avec docilité.

J'ai vue avec satisfaction depuis mon arrivé à Rome tous les pensionnaires se réunire et m'aimer; je fais des vœux pour que cela dure. Ils me viennent voir les soirs et nous jouons ensemble aux cartes et aux dames; par ces petits jeux innocens, je les distrairé d'aller dans des endroits qui préjudicioient peut-être à leur santé et à leur talens. J'ai trouvé trois mots écrits sur le revers de la lettre qu'enfermoit l'enveloppe contresigné de vous; il n'y a point de peintre de ce nom à l'Académie; vraiment non, il n'y en a point, et il n'y aura jamais que ceux que vous jugeré digne d'y être envoié. Quand vous m'avés accordé la grâce et la permission que les lettres que l'on m'écriroit vous soient envoiées pour me les faire tenir à Rome, franche de port, ce n'a esté que pour mes seuls parens, mes enfans, mes frères, à qui j'ai bien recommandé de réunir leurs lettres affin de ne point abuser de votre permission, et non pour aucun autre personne. Car soyez certain, M. le Comte, qu'en tout et pour tout je ne feré jamais rien que par vous et pour vous, et que l'obéissance et la sincérité seront

toujours la base de ma conduite. C'est dans ces sentiments que je suis, etc...

LAGRENÉE.

P.-S. — Je ne sçait si c'est fatigue du voyage ou changement d'air, ou les piqures de ces insupportables insectes que l'on appelle cousins, qui nous ont, à ma famille et à moi, fait venir une si prodigieuse quantité de boutons, que ma femme surtout en est toute défigurée; le médecin de l'Académie nous assure que cela s'en ira comme cela est venue.

J'ose vous prier, Monsieur le Comte, d'assurer Madame de nos très humbles respects.

Ma femme fait des vœux pour votre chère santé et vous présente ses très humbles respects.

Monsieur le Comte, j'oubliois de vous dire que j'ai fait part à *Peyron* de vos volontés à son sujet; que votre intention est qu'il finisse seulement un de vos tableaux et s'en revienne à Paris, se réservant de finir le second à son arrivée à Paris; il n'est plus pensionnaire; il est seulement logé à l'Académie.

Archives nationales, O¹ 1942.

8151. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 24 octobre 1781.

Monsieur le Comte, — Mon devoir étant de vous faire part de tout ce qui arrive relativement à l'Académie, j'ai l'honneur de vous informer que le model a dernièrement reçu un coup de couteau, ce qui m'a mis dans la nécessité de prendre un autre model pour ne point interrompre l'École; le coup n'ayant point été dangereux, cet homme, craignant avec raison que je ne le renvoyât, m'est venu prier de le reprendre lorsqu'il seroit entièrement guéri de sa blessure. Je l'ai fait déshabiller pour voir si le coup n'avoit point altéré les formes; elle ne m'a pas parue empêcher qu'il puisse reprendre ses fonctions d'icy à une huitaine de jours.

Comme à ce qu'il m'a assuré, il n'est point coupable, et que m'étant informé des raisons qui auroient pû déterminer ce malheureux à le vouloir tuer, n'ayant rien découvert qui puisse le noircir, je n'ay pas crû devoir hésiter à lui accorder ce qu'il demandoit; d'ailleurs, je n'aurois pû résister aux larmes de sa

femme et de quelques petits enfans qui sont venus embrasser mes genoux.

Celui qui l'a blessé s'étant enfuy hors de Rome pour éviter le châtiment qu'il méritoit, j'ai fait promettre au model qu'il n'en tireroit jamais vengeance par aucune voye de fait; ce qu'il m'a juré; il m'a même assuré qu'il ne metteroit plus le pied dans aucuns cabarets, lieu où ces sortes de cènes n'arrivent que trop souvent, puisque de la nuit même que je vous parle il y a eu dans Rome quatre personnes à qui même catastrophe est arrivé.

Je vous prie donc, Monsieur le Comte, de vouloir bien rattifier ce que j'ai fait en faveur de cette pauvre famille qui ne cessera de faire des vœux pour votre santé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1942.

8152. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 31 octobre 1781.

Monsieur le Comte, — J'ai enfin reçu de vos nouvelles, et, grâce au ciel, votre santé va mieux; ayez-en bien soin de cette santé, car non seulement elle m'est infiniment précieuse, mais conservez-la aussi pour l'amour des arts, dont vous êtes l'avocat et le père.

Le s^r *De Seine*, sculpteur, homme d'esprit et de talent, ayant demandé à M. *Vien* de lui faciliter un atelier dans les greniers de l'Académie, M. *Vien* le lui ayant accordé, et croyant devoir y acquiescer aussi, j'ai, en conséquence, fait agrandir une petite fenêtre et élargir une trop petite porte pour parvenir à faire un atelier en beau jour et plus sain que ceux qui existent par bas, dont l'humidité causoit des maladies à la plupart de ceux qui y travailloient. Cette dépense peu considérable diminuera les mémoires des apoticaire.

Je crains de vous déplaire, Monsieur le Comte, mais, comme je n'en suis pas sûr, je vais vous dire ce dont il est question. Le prix de la table du Directeur, fixé par M. *Hallé* à 24 pauls¹ par jour pour le nombre de quatre personnes, en quoi consistoit sa famille, et depuis celle de M. *Vien*, composé du même nombre, cette somme ne suffisant pas pour la mienne au nombre de six, sans compter un précepteur pour mes deux

fil, apointés et nourris à mes frais, j'ose vous demander, M. le Comte, s'il n'y a point d'indiscrétion de vous prier de vouloir bien m'augmenter seulement de trois pauls par jour; j'ose vous représenter que j'ai dépensé mille francs au delà de la somme qui m'a été accordée pour mon voiage; que mon cabinet à Paris me raportoît infiniment plus qu'il ne me rapportera à Rome, vue mes devoirs de Directeur qui marchent devant tous. Voilà, M. le Comte, ce qui me coûtoit tant à vous dire; vous êtes le maître; commandé, j'obéirai.

J'ai encore une grâce à vous demander, ou plutôt une justice; c'est pour la blanchisseuse (pardon si j'entre dans ces petits détails). La blanchisseuse, donc, ayant été fixé par M. *Hallé* à 7 pauls, 4 baioco par mois, pour le blanchissage, tant de la table que des draps et serviettes pour les chambres des pensionnaires, elle m'a fait de très humbles représentations sur la modicité du prix relativement à l'ouvrage, et elle a raison; ainsi, M. le Comte, si vous vouliez faire monter les 7 pauls 4 baioco à 10 pauls, cette petite augmentation l'aideroit à supporter le peu de bénéfice qu'elle fait sur cet article, ne pouvant se retirer que sur ce que le Directeur lui donne de sa bourse, pour lui et sa famille, qui se monte à 5 écus romains par mois.

J'attend vos ordres à ce sujet. M. *Vien* pourra vous dire qu'elle lui a fait les mêmes représentations; il m'a remis sa cause entre les mains; je la remet sous vos yeux.

Tout va bien dans l'Académie; chacun se comporte vis-à-vis de moi honnêtement. Je les ay tous priés de dîner avec moi; nous jouons ensemble à des petits jeux de société, et, jusqu'à présent, je n'ai qu'à me louer d'eux, heureux si, dans les soins que je prend, je puis parvenir à vous envoyer des sujets qui, par leurs talens et leurs mœurs, puissent mériter votre protection.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. En marge, le paul vaut 10 sols.

8153. — BERNIS A D'ANGIVILLER.

D'Albano, ce 31 octobre 1781.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre dont vous m'avés honoré le 8 de ce mois. Vous ne devés pas douter que je n'aye pour M. *Lagre-*

née toutes les attentions qu'il mérite par lui-même et par son talent; j'ai déjà fait connoissance avec ce nouveau Directeur; il me paroît bien digne à tous égards des sentimens que vous avés pour lui.

Je désire de tout mon cœur que ma lettre vous trouve parfaitement rétabli, et d'avoir souvent l'occasion, Monsieur, de vous renouveler l'assurance de mon inviolable attachement.

LE CARDINAL DE BERNICE.

Archives nationales, O¹ 1942.

8154. — BERNIS A VERGENNES.

A Albano, ce 4 novembre 1781.

... Votre courrier a été retardé deux jours dans la Lombardie par les orages affreux qu'il a fait depuis quelque temps; je ne croyois même pas qu'il eût pu faire tant de diligence à cause du gonflement des rivières.

La satisfaction du Roi et de la Reine est égale à la joye universelle de tous ses sujets. Je vous prie, Monsieur, de mettre aux pieds de Leurs Majestés le tribut de sensibilité, de zèle, d'amour et de respect qu'Elles doivent attendre de leurs fidèles serviteurs et principalement de ceux qui leur doivent tant de reconnoissance.

Au moment où je reçus la lettre du Roi, j'écrivis au Pape pour lui demander audience, et Sa Sainteté, qui a promis de me répondre, m'a fait dire d'avance que, quoiqu'Elle ne reçoive encore aucun ministre, Elle me verra mardy matin à l'heure que je voudrai. Elle a témoigné la joye la plus vive du bienfait que la Providence vient d'accorder au royaume.

... Votre courrier, en venant me trouver à Albano, ne s'est point détourné de la route de Naples; la poste qui conduit à cette capitale passe ici; il ne s'est reposé chez moi que quelques instans et a poursuivi sa route.

Ce ne sera qu'après l'audience du Pape que je fixerai les trois soirées d'illumination de la façade de mon hôtel, qui sont d'usage dans le cas heureux où nous nous trouvons. J'en préviendrai les ministres étrangers et la principale noblesse, qui s'empresseront, en suivant mon exemple, de donner au Roi cette marque de leur respect. Je remplirai d'ailleurs très exactement les autres formalités usitées en pareille circonstance, tant par rapport au Sacré-

Collège qu'à l'égard de la prélature romaine. J'attendrai cependant les ordres du Roi pour des démonstrations plus éclatantes; mais j'ai déjà ordonné des actions de grâces dans l'évêché d'Albano et dans l'archevêché d'Alby. Il est bien juste de remercier le ciel de la plus grande grâce qu'il pût nous accorder. Je vois avec plaisir que les Romains sentent qu'il est heureux pour le Saint-Siège qu'il soit né au fils aîné de l'Église un héritier de son trône et de ses vertus.

M. l'Ambassadeur d'Espagne¹, le chevalier d'Azara², ministre de cette cour, le Cardinal d'Herzan et le prince de Cimitile³ se sont distingués dans les expressions de leur joye, ainsi que le prince de Palestrine, les ducs Salviati et Lante, et en général toute la grande noblesse de Rome...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 889, fol. 133 et 134. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le duc de Grimaldi, envoyé comme ambassadeur d'Espagne à Rome en 1777, en remplacement de Florida-Blanca, rappelé à Madrid pour y remplir les fonctions de premier ministre.

2. Don José-Nicolas de Azara, né à Barbuñales (prov. de Huesca), le 5 décembre 1730, mort à Paris le 26 janvier 1804. Agent général des affaires d'Espagne à Rome depuis 1765, il devint ministre plénipotentiaire en 1784 et remplaça l'ambassadeur Grimaldi. Il fut nommé plus tard ambassadeur en France et mourut dans ce poste. — Azara, doué d'une intelligence et d'une instruction peu communes, ami des arts, a laissé entre autres ouvrages un livre sur le peintre Mengs (*Opere di Antonio Raffaello Mengs, primo pittore della Maesta di Carlo III, re di Spagna, pubblicata da Dr. Giuseppe Niccola d'Azara*. Parme, 1790, in-4°). Bernis, qui l'aimait beaucoup, le choisit pour son principal exécuteur testamentaire. Il passe pour avoir laissé des Mémoires qui mériteraient de voir le jour.

3. Ministre de Naples à Rome.

8155. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 5 novembre 1781.

Il n'étoit pas possible, Monsieur, qu'à la date de votre seconde lettre, dattée de Rome le 18 octobre, vous eussiez reçu aucune des miennes; car, lorsque je reçus celle que vous m'écriviez de Turin, j'étois gissant dans mon lit d'une fièvre violente qui m'étoit survenue après mon retour de Compiègne, et je n'y ai pu répondre que le 8 du mois dernier; cette réponse vous est sûrement parvenue peu après la date de votre dernière.

J'ai appris par la première de vos lettres, avec beaucoup de

plaisir, votre arrivée à Rome. Vous ne devez pas craindre l'effet de votre peu d'expérience dans la direction de l'Académie, soit quant à son objet principal, soit quant à la partie économique. Du zèle dont vous êtes animé, vos lumières et vos soins réunis, avec ceux de M^{me} Lagrenée quant au dernier objet me garantissent du succès, et, au surplus, si l'inexpérience vous occasionnoit quelques fautes légères, je ne vous les imputerai pas.

Vous me marquez dans cette même lettre que, dans l'appartement du Roy, il y a des rideaux qui tombent de vétusté, quelques tableaux dont les bordures sont en pièce, enfin, dans votre appartement, des cloisons de toile toutes trouées et un châssis tombant de vétusté. Mon intention est d'abord que vous soyiez logé commodément; ainsi, comme je juge que cette petite réparation de cloison et de châssis ne sauroit être l'objet d'une dépense considérable, je vous autorise à la faire faire le plus économiquement que vous le pourrez.

A l'égard des rideaux à remplacer dans l'appartement du Roi, il faudroit m'envoyer un état de la toile nécessaire et de ce que cela coûtera à Rome. Je ferai comparer cette dépense avec ce qu'il en coûteroit à Paris, et, d'après cela, je me déterminerai. Vous pouvez aussi voir à Rome ce que coûteroient les bordures à remplacer et m'en envoyer l'état.

Je ne doutois point de l'accueil que vous feroit Son Éminence. Je lui ai écrit pour vous recommander en même temps qu'à vous.

J'ai reçu votre compliment sur mon mariage; je vous le mandois dans ma lettre, ne doutant nullement de la part que vous y prendriez.

Au reste, depuis cette lettre, j'ai éprouvé un accident fort désagréable; il m'est survenu, peu après mon retour à Versailles, un dépôt critique, accident qui arrive parfois après la fièvre; et, comme il étoit placé en un lieu qui pouvoit occasionner de grands accidens, il a été nécessaire de l'ouvrir; ce qui a été une opération fort douloureuse; il y a plus de trois semaines que je suis dans mon lit; mais les médecins et chirurgiens sont très contents de mon état actuel et me font espérer que, sous quelques jours, je pourrai me lever. Je suis fort sensible à tout ce que vous me marquez de la part de M^{me} Lagrenée, et je l'en remercie.

La naissance d'un Dauphin est un événement qui exigera que l'Académie témoigne sa joye par une illumination, quand S. E.

en aura fixé le jour. Vous ferez à cet égard tout ce qui vous paroîtra convenable.

Vous connoissez les sentimens avec lesquels je suis, etc...

P.-S. de la main de M. le Directeur général. — Vous sçavez sans doute que M. *Subleyras*, fils du célèbre peintre de ce nom, est l'architecte de l'Académie. C'est à lui qu'il faut vous adresser pour les petites réparations que j'autorise. Vous payerez des fonds destinés pour l'entretien de l'Académie les mémoires qu'il aura arrêtés et vous en passerez le montant sur votre état de dépense que vous devez fournir tous les trois mois, en envoyant icy, pour pièces justificatives, les mémoires quittancés, dont néanmoins il sera à propos que vous reteniez copie pour vous rendre compte à vous-même.

Archives nationales, O¹ 1942.

8156. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

De Rome, ce 7 novembre 1781.

Monsieur le Comte, — Monseigneur le Cardinal de Bernice ayant reçu vendredy, 2 novembre, par un courrier extraordinaire l'heureuse nouvelle de la naissance de Monseigneur le Dauphin, Son Éminence m'ayant fait l'honneur de m'envoyer un de ses gentilhomme me prévenir qu'il y auroit au Palais de France illumination double pendant trois soirées consécutives, qui ont commencé mardy, 6 de ce mois, et, m'ayant fait inviter de faire illuminer la façade de l'Académie, j'ai, en conséquence, donné des ordres pour cela, après m'être informé de ce qui s'étoit pratiqué autrefois en pareille circonstance. J'ai appris qu'il se fait alors illumination double, c'est-à-dire, non seulement à l'appartement du Roy, mais aussi à celui du Directeur.

J'aurois désiré recevoir vos ordres à ce sujet; mais, cela n'étant pas possible, j'ai tâché de les deviner en faisant honnêtement les choses, sans outrepasser ce que mes prédécesseurs ont fait.

On illumine point à Rome comme à Paris; icy, ce sont des torches de cire, du poid d'environ quatre livres, que l'on met dans des grands candélabres de bois; on en met cinq sur le grand balcon, trois à chacun des balcons des côtés et deux à chaque croisée.

A l'appartement du Directeur, deux à chaque croisée; ce qui compose en tout cent deux torches; pour les trois soirées, au red-de-chaussé, dix pots à feux chaque soirée, et dans la rue des tonneaux remplis de bois auxquels on met le feu. J'ai calculé à peu près ce que cela pourroit coûter; j'ai trouvé que cela iroit aux environs de 160 écus romains.

Il y a aussi des symphonies qui viennent de toute part dans la cour de l'Académie célébrer à grand bruit la naissance de notre Dauphin, et la fin de cela n'est pas difficile à deviner, ainsi que la visite de compliment des domestiques de toutes les grandes maisons de Rome, qui ont tous pris beaucoup de part à l'allégresse de la France.

Le courrier, qui arrive ordinairement le lundy, n'est point encore arrivé mercredi, le débordement des rivières l'en aura vraisemblablement empêché.

J'ose vous prier, M. le Comte, de vouloir bien assurer Madame de mes très humbles respects.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRÉNÉE.

P.-S. — MM. *Peyron*, *Ségla*, sculpteur, et *Després*, architecte, quoique leur tems soit expiré, restent néanmoins, comme cela se pratique, jusqu'à ce que les trois pensionnaires qui doivent remplir leur place soient arrivés. Je pense, du moins, que ces petites prolongations momentanées émanent de vous.

Archives nationales, O¹ 1942.

8157. — BERNIS A VERGENNES.

A Albano, ce 7 novembre 1781.

... J'ai fait chanter dimanche dernier, dans la cathédrale d'Albano, un *Te Deum* solennel auquel j'assistai pontificalement, et où voulurent se trouver M. l'Ambassadeur de Malte, le chevalier d'Azara, ministre d'Espagne, et les maisons des princes Doria, Colonne et Palestrina, ainsi que plusieurs prélats qui s'étoient rendus ce jour-là à Albano. M. le duc de Grimaldi¹ arriva un peu trop tard pour pouvoir assister à cette fonction.

Tous les Cardinaux et seigneurs absens de Rome se sont empressés de me témoigner leur joye et leur respect pour

Sa Majesté. M. le Cardinal Orsini, dont l'attachement pour la France est bien connu, vient de m'envoyer des lettres de félicitation pour Leurs Majestés; je crois que plusieurs autres de mes confrères imiteront cet exemple. M. le Cardinal Giraud, comblé des bienfaits de notre cour, m'a prié de Viterbe, où il est allé pour sa santé, de donner mes ordres à sa maison pour toutes les démonstrations de respect, d'attachement et de reconnaissance que je jugerois convenables; mais comme les Cardinaux, dans la règle, ne doivent faire d'illuminations que quand le Pape les a ordonnées dans le Consistoire, je me suis contenté de l'assurer que je ne laisserois pas ignorer au Roi ses sentiments.

Je me rendis hier à l'audience du Pape et je lui remis la lettre du Roi, qu'il reçut avec l'empressement le plus marqué. Il la lut à haute voix et loua infiniment les sentiments pieux de Sa Majesté. Il vouloit y répondre par la poste d'aujourd'hui; ce qui l'auroit un peu gêné; mais je l'assurai qu'il pouvoit m'envoyer son bref pour le courrier prochain sans craindre que le Roi le soupçonnât de peu d'empressement. En effet, il n'est pas possible de rien ajouter aux témoignages de satisfaction que Sa Sainteté m'a donné dans cette heureuse circonstance.

Quoique Benoît XIII, à la naissance de feu Mgr le Dauphin, ne fit pas sa prière à Saint-Louis le soir du jour que le *Te Deum* fut chanté en présence du Sacré-Collège, comme plusieurs de ses prédécesseurs l'avoient pratiqué, cependant, Pie VI m'a assuré qu'il ne manqueroit pas, le jour où la même fonction se renouvellera, d'y venir réunir ses prières et ses vœux à ceux de la nation françoise, ne désirant que les occasions de montrer publiquement son amour paternel et son respect pour le Roi.

... On a commencé hier les illuminations qui sont d'usage dans le cas présent; elles dureront trois jours, et, pour les rendre plus dignes de la circonstance, j'y ai ajouté de mon chef, et à mes frais, deux chœurs de musique aux deux angles de la place qui est devant mon hôtel, ainsi que l'ont pratiqué quelques-uns de mes prédécesseurs. Je ne ferai d'ailleurs aucune démonstration publique jusqu'à ce qu'il aye été rendu à Dieu des actions de grâces, avec l'intervention du Sacré-Collège, dans l'église de Saint-Louis et dans toutes les autres églises nationales, et surtout jusqu'à ce que j'aye reçu les ordres de la cour...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 889, fol. 139 et 141. Original signé.
— Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Don Pablo-Jeronimo Grimaldi Palavicini y Spinola, marquis, puis duc de Grimaldi, appartenait à l'illustre famille génoise de ce nom. Son père, Francesco-Maria Grimaldi, avait représenté, de 1712 à 1726, la république de Gênes à Madrid. — Entré jeune au service de l'Espagne, le marquis de Grimaldi fut successivement chargé de missions à Vienne (1746), en Bavière (1749); ministre en Suède (1749-1753); ambassadeur en Hollande (1753-1757); nommé gentilhomme de la chambre en récompense de ses services (18 décembre 1757); ambassadeur en France, par lettres du 14 janvier 1761, en remplacement de Masones de Lima. Charles III le rappela le 21 septembre 1763 pour lui confier le département des Affaires étrangères, qu'il garda treize ans. En 1776, à la suite de dissentiments avec le prince et la princesse des Asturies, Grimaldi demanda et obtint sa retraite du ministère et l'ambassade de Rome, avec le titre de duc et la grandesse. Il quitta Madrid le 22 février 1777 pour se rendre à Rome. Plus tard, établi à Gênes, il y mourut le 30 octobre 1789, à l'âge de 83 ans (Morel-Fatio et Léonardon, *Instructions aux ambassadeurs de France en Espagne*, t. III, p. 441).

8158. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 12 novembre 1781.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre par laquelle vous me faites part de l'aventure arrivée au modèle de l'Académie; puisqu'après vous être informé des circonstances qui ont précédé le coup de couteau qu'il a reçu, vous avez trouvé qu'il n'y avoit de sa part aucune cause odieuse et honneuse, à part l'imprudencce d'être allé au cabaret, où souvent se donnent de pareils coups, je consens que vous repreniez ce modèle lorsqu'il sera guéri de sa blessure, d'ailleurs légère. Vous avez bien fait d'exiger de lui la promesse qu'il ne songera point à la vengeance; mais il faut y ajouter la menace, que si vous apprenez qu'il s'expose de nouveau à pareille aventure en allant au cabaret, vous le réformerez sans aucune rémission.

Vous connoissez les sentimens avec lesquels je suis, M., etc., etc...

Archives nationales, O¹ 1942.

8159. — VERGENNES A BERNIS.

A Versailles, le 13 novembre 1781.

... J'ai crû pouvoir faire passer à V. É. le mémoire cy-joint¹; il est d'un professeur de Strasbourg, qui se propose de donner une édition d'Appien Alexandrin² et qui auroit besoin de con-

sulter les manuscrits de cet auteur qui se trouvent dans la bibliothèque Vaticane (*sic*). J'ai tout lieu de croire que V. É. fera agréer l'une ou l'autre des demandes de ce professeur.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 889, fol. 158. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Ce mémoire manque.

2. Il s'agit du célèbre érudit alsacien Jean Schweighaeuser, né à Strasbourg le 26 juin 1742, mort dans cette ville le 19 janvier 1830. Professeur à l'Université dès 1770, banni lors de la Révolution, rentré en 1794, il devint bibliothécaire du séminaire (1806-1815), professeur et doyen de la Faculté des lettres (1809-1823). On lui doit des éditions d'Appien (Leipzig, 1785, 3 vol.), de Polybe, Epictète, Athénée, Hérodote, etc. On trouvera plus loin une lettre de lui à Vergennes.

8160. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

De Rome, ce 14 novembre 1781.

Monsieur le Comte, — J'ai l'honneur de vous faire part que la petite maison dépendante de l'Académie qui donne sur la rue du vicolo del Piombo, ayant eu besoin de réparations au toit, aux escaliers, aux cheminées, aux portes, aux carreaux, etc..., je m'y transportai dernièrement avec M. *Subleiras*, architecte de l'Académie. Je pensai m'y casser le col vingt fois, tant cette maison est vieille et mal construite; les locataires de la plus basse classe qui l'occupent sont si misérables qu'ils n'ont souvent pas le moïen d'en payer leur chétive loyer.

Je crois que cette maison, qui menace de grandes réparations et dont l'entretien excède le revenu à peu de choses près, est plus à charge qu'utile à l'Académie, et de l'avis de l'architecte et du mien, nous croyons que, si vous le vouliez, on pourroit, sans faire murmurer personne, la vendre et en employer l'argent à faire une réparation générale dans l'intérieur de l'Académie, qui en a besoin, ou pour en faire tel employ qu'il vous plairoit ordonner, si mieux n'aimé laisser les choses comme elles sont.

M. *De Sene*, sculpteur, se dispose à faire une copie du *Rémouleur*; il a mieux aimé choisir cette figure qu'une plus belle, parce qu'à l'exemple de M. *Legros*, qui, d'après un antique subalterne, a fait un chef-d'œuvre que l'on ne cesse d'admirer, il veut étudier la sienne d'après nature et en faire un second original, s'il se peut, plus parfait que le premier, ce qu'il ne pourroit

faire en choisissant un original plus parfait, dont la copie seroit toujours au-dessous.

Cà été une grande adresse à M. *Legros* de choisir une figure de bas antique; il ne se fut pas fait à beaucoup près tant d'honneur s'il eût entrepris l'*Apollon* ou le *Gladiateur*; si habile que soit celui qui osera faire une copie de ces figures, il fera toujours du médiocre; passé un certain degré de beauté, on ne peut plus aller qu'en rétrogradant.

M. *Lamarie*, sculpteur, a commencé l'*Apolline*, dont l'original est à Florence; comme nous n'en avons qu'un plâtre, qui a souffert dans quelques parties, je l'ai engagé à se servir de la nature afin de tâcher de réunir les beautés de cet antique à celles de la nature. Cette manière d'opérer, outre que l'artiste en tirera un grand fruit, procurera à la nation, au lieu de copies froides et purement mécaniques, des seconds originaux qui, étant travaillés avec plus de plaisir, étudiée et comparée avec la nature, produiront ce que M. *Legros* nous a prouvé si clairement dans sa belle figure des *Thuilleries*.

Comme je subordonnerai toujours mes idées à celles d'un Directeur général aussi éclairé que vous, je vous prie, M. le Comte, de m'aider de vos conseils et m'affermir dans ma manière de voir, si vous la trouvé bonne, ou si peut-être, emporté par trop de zèle je me trompois, de vouloir bien me rectifier, car c'est dans les sentimens de la plus parfaite obéissance que je suis et serai toute ma vie, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1942.

8161. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 21 novembre 1781.

Monsieur le Comte, — J'ignorois que l'accident, suite fâcheuse de la fièvre que vous avés eu, ait été si grave; heureusement, vous êtes quitte de tout et je m'en réjouis. Je vous remercie sensiblement de vos bontés à m'accorder les demandes que je ne vous ay même qu'exposées. Je me contenterai pour le présent d'un châssis neuf à la fenêtre de la chambre de mes filles; pour la cloison, ayant à mon arrivée fait réparer avec du papier les endroits où l'air pouvoit incommoder, j'aime mieux me passer de cette répa-

ration pour en faire une plus urgente occasionnée par un petit accident.

Hier, le feu prit à l'huile de la lampe qui éclaire le modèle, on ne put l'éteindre assés vite pour l'empêcher de communiquer au manteau qui l'environne et au tuyau qui reçoit la fumée, qui a été fondu et brulé. Cette lampe, mal construite dès l'origine et dont les pensionnaires se sont plaint du tems de M. *Vien*, tant par rapport au peu de clarté qu'elle jettoit que par un pareil accident arrivé l'an passé, ce qui fit que, la plupart des jeunes gens n'y voyant pas assés, négligeoient l'étude de l'académie. J'ai, à la prière de tous les pensionnaires, fait augmenter cette lampe de quatre mèches, affin de leur ôter tout prétexte de n'y pas dessiner et fait accommoder à neuf ce qui avoit été brulé et hors d'état de servir, ce qui interrompera l'École du modèle pendant quelques jours.

De concert avec M. *Subleiras*, je sçauré vous informer de ce que coûteroit les rideaux de l'appartement du Roy aussi bien que de la grande copie d'après *Raphaël*, qui est dans la salle de concert, où il n'y a point de bordure, ainsi que d'un dessus de porte, aussi d'après *Raphaël*, où il n'en reste que la moitié. Je pense qu'en y mettant seulement une tringle dorée de deux ou trois pouces, pour ôter le disgratieux d'un tableau tout nud, cela suffira; car, si on vouloit mettre une bordure proportionné à la grandeur du tableau, outre que cela coûteroit considérablement, il faudroit remuer toutte cette salle et en ôter tous les plâtres, qui sont très pesant, tel que le *Laocon*, le *Gladiateur*, etc..., ce qui ne pourroit se faire qu'en risquant de les mutiller; ce qu'il est important de prévenir, car ce sont les plus beaux plâtres qui existent.

La réparation de la lampe ira environ à 25 écus romains, dont je ne payeré le montant que sur les mémoires réglés par M. *Subleiras*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Ma femme me charge de vous assurer de ses très humbles respects, avec toutte la sensibilité d'un cœur reconnoissant de vos bienfaits. J'ose vous supplier, de mon côté, d'assurer Madame de mon profond respect.

Archives nationales, O¹ 1942.

8162. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

A Versailles, le 26 novembre 1781.

J'ai toujours bien pensé, Monsieur, qu'une nouvelle aussi intéressante pour tous les François que la naissance d'un Dauphin exigeroit de la part de l'Académie de Rome une illumination extraordinaire et proportionnée à l'importance de l'événement. Vous ne pouviez mieux faire que de prendre sur cela les avis de Son Éminence et vous comporter d'ailleurs comme il a été fait dans les circonstances de cette nature; ainsi, j'approuve la dépense, quoique assez considérable, que vous avez faite pour l'illumination de l'Académie et ses suites. Elle étoit nécessaire et même indispensable.

Vous me marquez que les s^{rs} *Peyron*, *Segla* et *Després* attendent, quoique leurs temps soient expirés, l'arrivée des trois pensionnaires sur lesquels vous paroissez encore compter, sur quoi je vous observerai :

Art. 1. — A l'égard du s^r *Després*, que son successeur le s^r *Trouard* est arrivé, et qu'en conséquence il ne devoit plus être censé pensionnaire du moment de l'arrivée de ce dernier; ainsi, vous lui ferez part de mes intentions à cet égard et vous ne le compterez plus au nombre des pensionnaires à dater du jour de la réception de cette lettre.

Observation sur l'art. 1. — ... Le s^r *Trouard* ne succède pas au s^r *Després*; c'est le s^r *Combes*, architecte; ainsi, le s^r *Després* peut jouir de la pension jusqu'à son arrivée; ainsi décidé par M. le Directeur général.

Art. 2. — A l'égard du s^r *Peyron*, puisque je lui aurois volontiers accordé une prolongation d'un an, s'il l'avoit désiré (car je compte beaucoup sur lui), à plus forte raison je lui accorderai volontiers quelques mois, qui peuvent s'écouler d'ici à son départ; il n'y aura d'ailleurs point de peintre qui aille cette année à Rome en qualité de pensionnaire; car vous sçavez que le s^r *Vignali*, qui a gagné le premier prix, n'étant pas François, il n'est pas dans le cas de jouir de ce bienfait du Roi, établi uniquement pour de jeunes artistes, ses sujets.

Art. 3. — Enfin, pour ce qui concerne le s^r *Segla*, il a obtenu diverses prolongations qui ne me permettent pas de le con-

sidérer comme étant celui qui devoit être relevé par le s^r *Lesueur*, arrivant cette année de France à Rome en qualité de pensionnaire sculpteur; je suis même étonné qu'il ne se soit pas encore rendu à la pension. Cependant, comme M. *Vien* m'a rendu un compte fort favorable de ce sculpteur, je veux bien consentir qu'il reste à la pension jusqu'à l'arrivée du s^r ..., qui ne peut tarder que de quelques semaines; mais, ce sculpteur une fois arrivé, le s^r *Ségla* ne doit plus être réputé pensionnaire; il ne doit d'ailleurs pas arriver d'autre sculpteur, vu qu'il y a toujours un premier prix de sculpture non gagné et en réserve.

Vous m'avez écrit par le courrier précédent une lettre sur laquelle je vous répondrai incessamment.

Vous connoissez, M., etc.

P.-S. — Toutes réflexions faites, je souhaite que le s^r *Peyron* ne tarde pas à revenir en France pour se mettre en état de se présenter à l'Académie.

Archives nationales, O¹ 1942.

8163. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 28 novembre 1791.

Monsieur le Comte, — En conséquence des ordres que vous m'avés donné de vous informer de ce que coûteroit à Rome le renouvellement des rideaux de l'appartement du Roy, voici ce que M. *Subleiras* m'a dit à ce sujet :

Il faut pour chaque rideau douze cannes, deux pans de toille barbantine de la première sorte (la canne fait une aulne deux tiers), à 55 baïoques, et compris les cordons, les glands et la façon; cela fait pour chaque croizée 9 écus 3 pauls

Pour les quinze croizées, dont treize sur la façade et deux sur la petite rue du vicolo, le tout se montera à 139 5

Il me semble que les trois croizées de la salle du Trosne, où est le portrait du Roy sous un dais, devoient être distingué des autres pièces; si vous le jugiez à propos, il seroit mieux qu'ils fussent de taffetas cramoisy, et, déduction faite, cela coûteroit de surplus 53 1

Les bordures coûteront tant le pan selon la largeur que vous

voudré leur donner; de deux pouces et demie, cela ira aux environs de 20 écus romains.

Il y a aussi dans l'appartement du Roy des portières des Gobelins, dont les unes sont trouées, d'autres décousues; il est absolument nécessaire d'y faire une réparation. M. *Subleiras*, après s'en être informé au tapissier, estime qu'avec 10 écus on les réparera proprement et pour longtems; il y a dix portières.

La lampe de l'Académie a été arrangé de manière que les pensionnaires sont très satisfaits d'y voir et d'y pouvoir étudier plus assidûement qu'ils n'avoient fait par le passé; j'y ay aussi fait placer des têtes et des figures antiques.

Il y aura encore des illuminations à l'Académie lorsque le Pape aura annoncé publiquement la naissance de M. le Dauphin. La dernière illumination que je vous avois écrit pouvoir aller à 160 écus, parce qu'alors je m'étois fait instruire de cela qu'en gros; mais la dépense n'a été qu'à 115 écus 3 pauls 6 baioques, ayant fait rendre au cirier les restes des flambeaux qu'il a repris pour 24 écus, ce que le suisse et les domestiques de la maison vouloient s'approprier comme devant être à leur profit, ce [que] je n'ai pas jugé à propos d'approuver.

Dimanche dernier, M. le Cardinal de Bernice m'a fait l'honneur de me rendre visite; j'ai été au-devant de lui avec les pensionnaires; il m'a fait et à toute ma famille beaucoup d'amitié; ce qui nous a tous flatté infiniment.

Je joins ici le petit contenu de M. *Subleiras*.

Les trois pensionnaires qui doivent remplacer *Peyron*, peintre, *Segla*, sculpteur, et *Després*, architecte, ne sont point encore arrivés. J'ai fait aprêter leurs chambres et tout ce qui peut leur être nécessaire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Ma femme est bien sensible à votre souvenir; elle me charge, en vous assurant de ses très humbles respects, de vous en témoigner aussi sa reconnoissance. Au moment où je finis la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, je reçois celle que vous m'écrivé, en date du 12 novembre, par laquelle vous m'invité à la sévérité vis-à-vis du modèle qui a reçu le coup de couteau; ce que je ne manqueré pas de luy déclarer.

Archives nationales, O¹ 1942.

8164. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 28 novembre 1781.

... Je crois que la messe solennelle et le *Te Deum* que je ferai chanter à mes frais pour remercier Dieu de la naissance de Monseigneur le Dauphin aura lieu le 13 de décembre. Quelques jours après, l'église de Saint-Jean-de-Latran, qui est la première de Rome, fera la même fonction, et ensuite les autres églises françoises rendront également à Dieu des actions de grâces solennelles.

Le Pape, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous l'annoncer, honorera de sa présence l'église de Saint-Louis le jour du *Te Deum*, et, par un excès de bonté pour moi, lorsqu'il sera question du sacre de l'abbé de Bernis, mon grand vicaire, Sa Sainteté, au lieu de faire cette cérémonie au Vatican, se donnera la peine de se transporter à l'église nationale de Saint-Louis pour montrer plus particulièrement ses égards pour la France.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 889, fol. 187 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8165. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 2 décembre 1781.

... J'obtiendrai du Cardinal bibliothécaire du Vatican que le professeur de Strasbourg qui se propose de donner une édition d'Appien Alexandrin puisse consulter les manuscrits de cet auteur qui se trouvent dans la bibliothèque Vaticane et collationner la copie qu'il a de cet ouvrage avec lesdits manuscrits. Mais on n'accorde à personne de pouvoir transporter ces monumens hors de la bibliothèque Vaticane...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 889, fol. 193 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8166. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 3 décembre 1781.

Ma précédente lettre, Monsieur, vous annonçoit une réponse

prochaine à la vôtre du 31 du mois d'octobre dernier, parce qu'elle exigeoit quelques éclaircissemens sur des demandes que vous m'y faisiez. Je vais, en conséquence, répondre aux divers objets qu'elle renferme :

Je me suis à cet effet fait représenter les détails où *M. Hallé* est entré avec moi dans le temps où il m'a proposé le traitement des diverses personnes employées au service de l'Académie de France; et, d'abord, à l'égard de l'augmentation que vous me demandez pour la table du Directeur, il m'a paru par ces détails que, quoique dans la fixation proposée et que j'ai adoptée, il n'ait été supposé que quatre personnes composant la famille du Directeur, cette fixation étoit néanmoins assez avantageuse pour que, dans un cas où cette famille excéderoit ce nombre, le Directeur pût, en usant d'économie, vivre honnêtement; d'ailleurs, vous sentirez aisément que le traitement des places ne peut et ne doit pas varier, suivant le plus ou moins de famille de ceux qui les occupent. J'ai assez notablement augmenté, il y a six ans, celles de l'Académie de Rome, et en particulier le traitement du Directeur, tant à l'égard de ses appointemens que de sa table, et des gens employés au service; les circonstances actuelles ne permettent pas de songer à de nouvelles augmentations.

Quant à la demande de la blanchisseuse, elle est indiscrete, et l'on a cherché à vous induire en erreur; les 7 paules et 4 bayoques ne sont pas le prix du blanchissage, mais une gratification en sus de ce qu'elle doit recevoir du cuisinier, qui, pour le prix de la table du pensionnaire, est chargé du blanchissage du linge de lit et de table; les raisons ci-dessus ne me permettent pas d'augmenter cet article de dépenses.

Je vois, par un article de votre lettre, que, pour rendre plus clair en faveur de *M. De Seine*, sculpteur, une espèce de cabinet, vous avez fait aggrandir une fenêtre; vous vous êtes sans doute assuré qu'il n'en pouvoit résulter aucune irrégularité dans la décoration de la façade; mon intention est, au surplus, que vous ne fassiez aucune innovation, soit intérieure soit extérieure, sans que je l'aye approuvée après avoir été informé des motifs et de l'effet que cela peut produire extérieurement. Du reste, je n'approuve point trop ces petits réduits accordés aux pensionnaires; cela tend à les écarter du travail de leur atelier sous prétexte d'incommodités, à les soustraire aux yeux du Directeur, peut-

être même à leur faire perdre beaucoup de temps en leur facilitant de petits travaux pour de l'argent.

Je m'étois proposé, dès en lisant votre lettre pour la première fois, de vous faire une observation sur la manière dont vous me marquez avoir commencé de vivre avec les pensionnaires. Je crains que cela n'entraîne une trop grande familiarité entre vous et eux. Vous devez faire attention que vous êtes chargé de diriger une jeunesse fort disposée à se relâcher de ses devoirs, qu'elle a besoin que le Directeur use le plus souvent de fermeté et quelquefois de sévérité pour l'y contraindre. Il faut, en conséquence, qu'il conserve toujours par sa manière d'être avec les pensionnaires l'autorité dont il a quelquefois besoin de déployer l'usage. Je sçais même que quelques-uns de ceux que vous avez trouvés à Rome en apprenant votre nomination s'en sont félicités en termes qui annonçoient qu'ils espéroient voir relâcher ce qu'ils regardent comme un joug; je ne sçaurois donc trop vous recommander de ne point être trop familier avec les pensionnaires; vous ne tarderiez point à les voir en abuser, et, d'après les détails où M. *Vien* est entré avec moi, vous n'avez pas besoin de moins que de toute la fermeté dont vous pouvez être capable pour leur faire observer les loix que j'ai établies.

J'ai cru devoir entrer, et pour le bien de la chose et pour votre propre tranquillité, dans ces détails, dont je suis assuré que vous ressentirez l'importance à la première occasion qui se présentera d'user de l'autorité de Directeur.

Vous connoissez les sentimens avec lesquels je suis, Monsieur, votre, etc.

P.-S. de la main de M. le Directeur général. — Je ne puis trop vous recommander fermeté et noblesse pour le bien même des jeunes gens, car je suis déterminé à ne pas passer la plus légère faute. Ces Messieurs croient avoir des droits à la pension quand ils ont gagné le prix, et ils se trompent très fort. Le Roy veut la plus grande sévérité sur des sujets qui ne peuvent faire une faute sans que l'honneur de la nation en souffre, et sûrement je le servirai suivant ses intentions; le moindre manquement entraînera la perte de la pension et du séjour en Italie. C'est par bonté qu'il faut être sévère, et vous pouvez leur faire peur et des ordres du Roy, et de ma fermeté à les faire exécuter; ils ne faut pas qu'ils pensent que votre indulgence, si vous en aviez, les

sauveroit, car je suis instruit par plus d'une voye. Au reste, je compte vous envoyer sous peu de jours un renouvellement de règlement plus précis pour être observé dans toute l'exactitude possible.

Archives nationales, O¹ 1942.

8167. — NOTE DE VIEN A M. D'ANGIVILLER.

3 décembre 1781.

Les 7 paules et 4 baioques que M. *Lagrenée* dit dans sa lettre estre le payement du blanchissage des draps et serviettes pour l'usage des pensionnaires n'est purement qu'une gratification qui luy a esté accordée.

Le cuisinier, sur la somme que le Roi donne pour la nourriture des pensionnaires, a esté toujours chargé de la dépense de ce blanchissage.

Je suis fort embarrassé de dire mon sentiment sur l'article d'augmentation qui regarde M. *Lagrenée*; j'ai esté fort content de la somme que le Roi m'accordoit pour ma table, n'estant pas comme lui chargé d'une nombreuse famille.

L'atelier dont il parle encore dans sa lettre, que j'avois accordé au s^r *De Seine*, n'est qu'un cabinet comme plusieurs autres construits dans la charpente des tois; en ce que les pensionnaires sculpteurs ne pourront jamais se dispenser de faire leurs copies pour le Roi dans les ateliers qui sont dans la cour.

Les copies des peintres et des sculpteurs très à recommander à M. *Lagrenée*.

Archives nationales, O¹ 1942.

La note ci-dessus est jointe à une lettre de *Pierre* à M. d'Angiviller, du 25 novembre.

8168. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Paris, ce 3 décembre 1781.

Monsieur, — Je n'ai pas vu la maison du vicolo del Piombo, dont il est question dans le premier article de la lettre de M. *Lagrenée*, dans l'état de délabrement qu'il prétend; les locataires, pendant les six années que j'ai esté à Rome, ont exactement payé leurs loyers. Je ne prétens pas, cependant, dire qu'elle

soit exempte de quelques réparations; mais elles n'excéderont jamais le revenu, si l'on veut y avoir attention. La vente de cette maison, comme il le propose dans les circonstances présentes, peut produire un très mauvais effet dans le païs étranger.

A l'égard des copies d'après l'antique telles qu'il croit qu'on doit les faire, il feroit penser qu'il faut totalement renoncer à porter ses vûes sur celles qui doivent former le véritable goût des élèves et nous donner les plus belles idées des chefs-d'œuvre de cet art.

M. *Lagrenée* n'a pas seulement lu la première page de l'état général que je lui ai remis concernant les figures en plâtre existantes dans l'Académie; s'il l'avoit fait, il n'auroit pas avancé qu'il n'i avoit qu'un plâtre du petit *Apollon*; il y en a deux, et celui d'après lequel j'ai fait très avancer le marbre que le s^r *Lamarie* devoit terminer, est en très bon état. Voilà, Monsieur, tout ce que je puis dire sur les demandes qui m'ont estéés faites; je n'aprofondirai pas si la vente de cette maison ne lui a pas estéée sugérée pour pouvoir porter partie de la somme qu'il en retire-roit, ou la totalité, sur des demandes que vous pouvés facilement imaginer.

Je soumet mes réflexion aux vôtres sur le chois des antiques que les élèves doivent copier; c'est vous, Monsieur, qui devés prononcer.

Je suis, etc.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1942.

8169. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 5 décembre 1781.

Monsieur le Comte, — J'ai l'honneur de vous faire part que M. le Cardinal de Bernice m'a dit qu'il y auroit illumination générale dans Rome le 10 et le 11 décembre, jour que Sa Sainteté notifira la naissance de M. le Dauphin, et que, par conséquent, l'Académie devoit aussi illuminer ces deux jours. J'ai demandé à Son Éminence si ces illuminations seroient doubles comme la première fois, en lui représentant que cela coûtoit beaucoup; il m'a répondu qu'en les faisant simples, cela ne tiroit à aucune conséquence.

Agréé, je vous prie, Monsieur le Comte, à ce renouvellement

d'année, mon hommage et ma reconnoissance; je vous prie aussi de vouloir bien agréer les vœux que nous faisons sans cesse, ma famille et moy, pour votre santé et celle de Madame.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Les pensionnaires osent vous supplier de vouloir bien agréer aussi leurs vœux et leurs hommages.

Les pensionnaires ne sont point encore arrivés.

Archives nationales, O¹ 1942.

8170. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 5 décembre 1781.

... Le Pape a fixé au 10 de ce mois la tenue du Consistoire dans lequel il notifiera au Sacré Collège, selon l'usage, la naissance de Monseigneur le Dauphin. En conséquence, il y aura deux jours d'illuminations dans toute la ville de Rome, quoiqu'il y en aye eu déjà trois à la première nouvelle de cette heureuse naissance. Il est à remarquer que, dans ces premières illuminations, le Cardinal Jean-François Albani, doyen du Sacré Collège, en a fait une très distinguée, sans s'embarrasser du cérémonial. Dans le même Consistoire, Sa Sainteté créera évêque d'Appollonie *in partibus* l'abbé de Bernis, mon neveu, grand vicaire d'Alby¹. Elle a choisi le 30 de ce mois pour le sacrer dans l'église nationale de Saint-Louis.

Jeudi, 13 du courant, dans la même église, je ferai chanter une messe solennelle et un *Te Deum* à grands chœurs de musique en présence du Sacré Collège. Le Pape, comme je l'ai déjà annoncé, interviendra à cette fonction. Je recevrai ce même jour les complimens du Sacré Collège, de la noblesse et de la prélature, auxquels il sera distribué toute sorte de rafraichissemens.

Le 18 de ce mois, même fonction à Saint-Jean-de-Latran, même réception et même aumône aux pauvres. Ce sont là les fêtes que le zèle d'un bon serviteur du Roi doit conseiller à un Cardinal évêque...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 889, fol. 200. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. L'abbé François de Pierre de Bernis, né en 1752, évêque d'Appollonie en 1781, archevêque de Damas et coadjuteur d'Alby en 1784, transféré

à Rouen en 1819, pair de France en 1821, mort à Paris le 3 février 1823, que Bernis appelle son neveu, n'était en réalité qu'un cousin éloigné (Fr. Masson, *loc. cit.*, p. 389).

8171. — D'ANGIVILLER A HAZON.

Versailles, le 8 décembre 1781.

J'ai été informé, M., par M. *Pierre* que les dessins des architectes pensionnaires du Roi à Rome ont été remis à l'Académie royale d'architecture ; il reste à nommer des commissaires pour en faire l'examen et en porter un jugement pour m'être adressé et ensuite envoyé au Directeur de l'Académie de Rome. Vous voudrez donc bien, à la première séance de l'Académie, requérir cette nomination ; au reste, comme la remise de ces dessins n'a pas d'autre objet, mon intention est que cette lettre établisse cette règle pour l'avenir, en sorte que les années subséquentes, quoique je n'aye point écrit, la remise des dessins des pensionnaires suffise pour que l'Académie nomme des commissaires à l'effet de procéder à leur examen et m'en envoyer son jugement.

J'ai l'honneur d'estre, M., votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8172. — NOUVELLES DE ROME.

Ce 12 décembre 1781.

Avant-hier, 10 de ce mois, le Souverain Pontife tint Consistoire, et, par le discours que Sa Sainteté y prononça, elle notifia au Sacré Collège la naissance de Monseigneur le Dauphin ; en conséquence, il y eut ce soir et le suivant de nouvelles illuminations aux hôtels des Cardinaux, des Ambassadeurs, des autres ministres étrangers, des principaux prélats, de la principale noblesse, aux églises françaises, à l'Académie de France et enfin dans presque tous les quartiers de Rome. Après la notification de cet heureux événement, le Saint-Père procéda à la proposition des sujets désignés pour les divers sièges qui se trouvoient vacants ; entre autres, Sa Sainteté proposa, pour l'évêché de Saintes en Saintonge, Louis de la Rochefoucauld, vicaire général de Beauvais, et, pour celui de Châlon en Bourgogne, Jean-Baptiste du Chilleau, vicaire général de Metz et aumônier de la

Reine; mais, avant d'en venir à ces deux sièges, Sa Sainteté, avec l'agrément de Sa Majesté Très Chrétienne, proposa l'évêché d'Appollonie en Macédoine pour François de Pierre de Bernis, vicaire général d'Alby, qui, après avoir reçu le caractère épiscopal, doit se rendre dans le diocèse d'Alby pour y remplir les devoirs de grand vicaire et y exercer les fonctions épiscopales pendant l'absence du Cardinal de Bernis, son oncle, ministre du Roi près le Saint-Siège. Le 30 de ce mois, le Pape lui-même fera au nouvel évêque d'Appollonie l'honneur de le consacrer dans l'église française de Saint-Louis.

Outre les démonstrations que le Cardinal de Bernis a déjà donné ici à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin, ce ministre a fait parer magnifiquement l'église française de Saint-Louis, et, demain, on y célébrera pontificalement la grand'messe et on y chantera avec un corps de musique des plus nombreux le *Te Deum* en action de grâces de l'heureux événement qui comble les vœux de la France; le Sacré Collège y assistera, de même que la prélature romaine; les ambassadeurs, les ministres étrangers, la principale noblesse et les étrangers de distinction qui se trouvent ici y sont invités. Le Pape y viendra faire sa prière. Cette fête est aux dépens du Cardinal de Bernis, qui en fera les honneurs et qui a voulu la faire précéder aujourd'hui par un très grand dîner¹.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 889, fol. 213. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le faste déployé par l'ambassadeur français devint proverbial. Près d'un siècle plus tard, Pie IX disait au colonel de Bernis que la cuisine du Cardinal était encore à Rome en odeur de sainteté. D'une extrême sobriété pour sa personne, il se bornait, suivant sa propre expression, « à tenir l'auberge de France au carrefour de l'Europe » (Fr. Masson, *Le Cardinal de Bernis après son ministère*, p. 129).

8173. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 17 décembre 1781.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre par laquelle vous me proposez en premier lieu la vente de la maison du vicolo pour en appliquer le produit à divers arrangemens ou réparations du palais de l'Académie. Le motif qui vous engage à faire cette proposition est

le mauvais état où vous a paru cette petite maison et la difficulté de faire payer les locataires.

Je ne vous dissimulerai point qu'ayant consulté M. *Vien* sur l'état de cette maison, il est convenu qu'elle n'étoit pas bonne et commode, mais il m'a dit qu'elle ne lui avoit point paru dans le délabrement où vous me la représentez; il n'a point non plus éprouvé de la part des locataires les difficultés de paiement que vous vous figurez, et, en effet, je trouve dans les états de recette et dépence qu'il m'a envoyées ces loyers assez exactement payés. Je ne suis en conséquence nullement d'avis de vendre cette maison; je pense même que, dans les circonstances actuelles, cela seroit peu convenable et auroit l'air de faire ressource.

Le second objet sur lequel vous me demandez mes intentions est la manière dont les s^{rs} de *Seine* et *Lamarie* vous ont témoigné désirer faire les copies qu'ils doivent exécuter d'après l'antique; l'un et l'autre vous ont proposé de changer et rectifier d'après nature les originaux d'après lesquels ils doivent travailler, en s'autorisant de l'exemple de *Legros*, dans la copie qu'il a faite d'un antique subalterne. Le s^r *Lamarie* s'autorise en particulier sur ce qu'il n'y a qu'un plâtre du petit *Apollon* qui a souffert en quelques parties; sur cela, je vous observerai que c'est une illusion que ces messieurs se font et veulent vous faire partager. Ce sont des copies d'après l'antique que je leur ai demandées et non de nouveaux originaux. Qu'ils s'attachent à en rendre les beautés, qui, malgré quelques défauts, font l'admiration des connoisseurs, sans prétendre, pour le moment, faire mieux; l'exemple de *Legros* ne prouve rien dans le cas présent, parce que *Legros* étoit déjà un grand homme quand il a fait la copie ou imitation en question. Quant à la seconde raison alléguée par le s^r *Lamarie*, M. *Vien* m'a dit que vous verrez dans l'état qu'il vous a laissé des plâtres de l'Académie qu'il y a deux plâtres du petit *Apollon*, dont l'un est en très bon état.

Je vous recommande de ne point vous laisser entraîner aux suggestions des pensionnaires pour changer ou modifier les règles que j'ai établies, parce qu'elles ne l'ont été qu'après une mûre délibération et l'avis réuni des gens de l'art; ils trouveront toujours des prétextes plausibles pour s'en écarter; mais mon intention est qu'elles soyent suivies à la lettre.

Vous connoissez les sentimens avec lesquels je suis, etc.

8174. — LAGRÉNÉE A D'ANGIVILLER.

19 décembre 1781.

Monsieur le Comte, — J'ose encore vous représenter que tous les portraits des Directeurs généraux sont dans la pièce après celle du Trône; que le vôtre n'y est pas. Refusé-moi, si vous le trouvé à propos, ce que j'ay pris la liberté de vous demander; mais ne refusé pas à l'Académie de Rome l'image de celui qui en est un des principaux bienfaiteurs. Le portrait de M. Marigny y étoit déjà lorsqu'il n'avoit encore que la survivance de M. de Tournhem.

J'ose vous supplier de vouloir bien avoir la bonté de présenter mes très humbles respects à Madame, que vous me mettrés dans la nécessité de solliciter si vous nous refusé une copie de votre portrait.

Je n'ai pas pû remettre la lettre à M. le marquis de Bièvre; il est actuellement à Tivoly, et, à moins que je ne retrouve quelqu'un de sûr pour la lui remettre fidèlement, je la lui remettrai moi-même à son retour.

Vous m'avés fait aussi l'honneur de me donner vous-même une lettre pour M. Dagincourt; comme il étoit à Naples lorsque je suis arrivé à Rome, et qu'il y est encore, j'attend son arrivée pour la lui remettre moi-même.

LAGRÉNÉE.

Archives nationales, O¹ 1942.

8175. — LAGRÉNÉE A D'ANGIVILLER.

Rome, le 19 décembre 1781.

Monsieur le Comte, — Grâce à Dieu, je n'ai pas encore eu d'occasion d'user de rigueur envers les pensionnaires; quand ils m'obligeront par leur indocilité à changer ma manière d'être (ce que j'espère qui ne m'arrivera pas), vous pouvés être assuré que j'emploieré la fermeté que vous me recommandez.

Je sçais que dans le nombre des pensionnaires il y en a qui ont déplûs à M. *Vien*; mais les torts qu'ils peuvent avoir eu de son tems ne peuvent influer sur moi pour les traiter avec une fermeté qu'ils n'ont point encore méritée. Je les traite avec douceur, je ne m'en cache pas; mais non avec une familiarité qui ne

conviendrait pas de ma part et dont ils pourroient abuser. 1^o Ils n'entrent jamais chez moi sans être annoncé, à moins que ce soit le matin, quand ils me viennent prier de voir leur ouvrage; ils ne paroissent les soirs après leur souper que vêtus décemment, et je me lève, quand il entre un pensionnaire, comme si c'étoit un gentilhomme françois que l'on annonce; enfin, soit qu'ils entrent, soit qu'ils prennent congé de la compagnie, ils ne saluent qu'avec un très profond respect. Il est vrai que, dans le courant de la conversation, je les traite amicalement; nous rions, nous disputons même sur les arts; il arrive qu'ils me contrarient quelquefois, mais c'est toujours d'une manière respectueuse; ainsi, si je puis par la douceur faire ce que d'autres n'ont pû par la sévérité, ne vaut-il pas mieux, pour mon repos, pour le leur, et même pour le vôtre, Monsieur le Comte, les persuader au lieu de leur ordonner, les encourager dans des talents si difficiles, au lieu de les décourager par des ordres rigoureux. On ne commande point aux talens, vous le sçavez mieux que moi. On ne peut pas dire à quelqu'un : je veux que tu peigne tout à l'heure d'après nature, ou je veux que tu compose un sujet, s'il n'est disposé à le faire. Moi-même, Monsieur le Comte, dans le courant de mes études et le long de ma carrière, combien de fois, ne pouvant réussir à ce que je voulois, ay-je jetté ma palette, ne voulant plus peindre, faute de pouvoir vaincre une difficulté, passer plusieurs jours triste et mélancolique, essayant en vain de ranimer en moi le talent qui m'abandonnoit au point de ne pas pouvoir seulement dessiner un œil. Si, dans de pareils momens, on étoit venu de la part du Roy m'ordonner de travailler, je suis bien doux, puisque j'en reçois aujourd'huy des reproches, mais celui-là auroit eu ma vie ou j'aurois eu la sienne. Ces découragemens arrivent assés souvent, surtout aux peintres. Informé-vous, je vous prie, Monsieur le Comte, si je dis vrai ou faux. Pour bien peindre, il faut le vouloir, il faut se bien porter, il faut être épris, il faut avoir le cœur tranquille et en paix, et c'est ce que je veux leur procurer¹.

Si je leur signifie vos ordres dans ce moment où je n'ai rien à leur reprocher, ils croiront que je l'ai sollicité; ils ne sçauront qu'oman accommoder ma première franchise avec ce coup d'autorité; ils vont me haïr, pendant que j'en suis aimé; ils cesseront de me venir voir, comme ils ont fait aux autres; je me ferai à leur inimitié, je vous importunerai à chaque courrier pour me plaindre, vous les punirai, vous les chasserez, et le Directeur finira par mou-

rir de chagrin. D'après cela, Monsieur le Comte, ordonné, car je me suis dévoué; je n'ai auprès de vous que le droit de représentation; après quoi, je ne sçais qu'obéir, quoi qu'il puisse m'en coûter.

Je suis étonné que M. *Vien* ne vous ait point dit que la construction de l'atelier de M. *de Senne* étoit son ouvrage, qu'il me l'a même recommandé avant de me quitter, de manière que je n'ai pas crue devoir m'opposer à ce que j'ai pensé, qu'il n'avoit fait que par votre ordre, vue qu'il n'en résulteroit ny irrégularité dans le bâtiment, ny rien contre la solidité.

A l'égard de mon article, c'est ce qui me touche le moins; j'essayé de faire comme M. *Vien*, qui ne faisoit qu'un repas; si cela ne nous accommode pas, vûe que nous avons tous bon appétit, je feré diminuer le nombre des plats qui ne fournissent pas pour leur donner plus de consistance, affin que les domestiques ne se plaignent plus de ma desserte.

Pour la blanchisseuse, je lui ay signifié de se contenter de sa medique gratification pour la punire de ne pas m'avoir dit qu'elle étoit, en outre, payé par le cuisinier. Elle m'a dit : « Ah! Monsieur, je suis grosse, je vais accoucher dans huit jours. Cela m'est égale, lui ay-je répondu, pourquoi faites vous des enfans! etc. »

Il y a pourtant un article sur lequel vous ne m'avez pas fait l'honneur de me répondre, c'est votre portrait; du moins ne me refusé pas tout; celui-ci me consolera des autres. Je suis si éloigné de vous! Si vous ne voulé pas m'accorder cette faveur, je prieré Madame; elle ne sera pas aussi inexorable. J'ose vous prier de vouloir bien l'assurer de nos plus profonds respects.

Les pensionnaires attendus ne sont point encore arrivés. Je suis dans l'inquiétude sur leur sort.

J'ai l'honneur d'être, avec un très profond respect, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Voicy quelques réflexions que je soumets, comme de raison, à vos lumières. Elles sont dictées par l'expérience de ma vie dans un art que l'on dit que j'ai cultivé avec quelque succès et sur lequel je puis m'expliquer ouvertement, sauf correction. On est né peintre comme on est né poëte; en vain, par des réglemens, on exigera pour l'avancement de la peinture que l'on se lève à telle heure, que l'on se mette à telle ou telle autre heure à tel ou tel autre ouvrage; tous ces ordres, fussent-ils émanés du

Père Éternel (pardon de la comparaison), tout cela et rien, c'est la même chose. Les arts ont toujours été et seront toujours enfans de la liberté; c'est à l'Académie à ne couronner que les ouvrages de ceux qui sont nées pour devenir quelque chose. La peinture, comme je viens de le dire, ainsi que la poésie, est un beau feu qui nous anime et qui ne s'allume au commandement de personne, mais quand nos organes sont disposés à en recevoir la divine étincelle.

Quand un peintre a quelques projets heureux à mettre au jour, il ne faut pas lui commander de se lever à 5 heures du matin; il fait mieux, il ne dort pas de la nuit, et, jusqu'à ce qu'il voye son tableau dans sa tête qu'il compose les yeux fermés, il est dans une inaction que l'on seroit tenté de prendre pour de la paresse, et qui n'est pourtant rien moins que cela. Ce n'est pas là la morale que je leur prêche; ils pourroient en abuser; c'est pourtant ainsy que les arts avant les académies sont sortis du néant.

Le cul-de-jatte qui ne travaille que pour travailler et obéit aveuglément à celui qui lui commande un tableau que souvent il ne sent pas, sera toujours au-dessous du médiocre.

L'homme né qui ne fait que par boutade, c'est-à-dire lorsqu'il est inspiré, fera des choses plus transcendantes et surpassera l'homme de métier.

N'oubliez pas, je vous prie, que ce sont des réflexions que je ne communiquerai à personne autre qu'à vous, par la sûreté où je suis qu'elles seront prises du bon côté, car personne n'est moins entesté que moi, et, cependant, j'ai droit de parler sur mon art; une expérience de 45 ans d'étude me le permet.

Je vous prie, Monsieur le Comte, de vouloir bien dire à Monsieur de Montacla que je n'ai pû lui envoyer cet ordinaire-cy la copie du règlement général relatif à l'Académie. Je n'ai pas eu le tems d'en faire une copie; pardon, je vous prie.

Note en marge, de la main de Pierre : « Toutes ces réflexions sont des lieux communs dont feu M. *Vanloo* et ses consorts étourdissoient et étourdissent les gens qui ont plus de sens et dont les élèves se sont infatués pour être des petits sots, quoique la plupart sachent à peine lire et écrire².

« On croiroit lire... »

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Depuis le commencement : « Grâce à Dieu »; Lecoy, p. 327-8.

2. Depuis : « Toutes ces réflexions »; Lecoy, p. 329, à la note.

8176. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 19 décembre 1781.

... Bien des gens dans les différentes cours d'Italie avoient été étonnés qu'il ne fût point encore venu d'ordre aux ministres qui ont l'honneur de représenter le Roi dans les dites cours, pour des fêtes publiques à l'occasion de l'heureuse naissance de Monseigneur le Dauphin. Vous aurés vû, Monsieur, par mes précédentes dépêches, que j'ai fait, en apprenant cette importante nouvelle, toutes les démonstrations qu'inspire le zèle et que j'ai tâché de rendre relatives au caractère sacré dont je suis revêtu, n'étant point encore autorisé d'en faire d'autres comme ministre représentant Sa Majesté. J'assistai même hier à la messe solennelle et au *Te Deum* à grands cœurs que le chapitre de Saint-Jean-de-Latran, qui jouit des bienfaits du Roi, s'est empressé de faire chanter avec beaucoup d'éclat; tous les Cardinaux protecteurs qui sont à Rome y ont assisté.

Vous pouvez assurer le Roi, Monsieur, que j'exécuterai le plutôt possible l'ordre de célébrer la naissance de son auguste fils en donnant *une fête publique assortie à la circonstance et analogue au goût et aux usages de ce pays*.

Rome est fort accoutumée aux fêtes magnifiques données par mes prédécesseurs dans de pareils événemens. On parle encore de la grandeur et de l'éclat de celle du feu Cardinal de Polignac, ainsi que de la fête de M. le duc de Nivernois pour la naissance de feu Monseigneur le duc de Bourgogne, frère du Roi.

Le fond de soixante mille livres, que Sa Majesté ordonne qui me soit payé pour consacrer par des réjouissances publiques l'époque de son bonheur et de celui de ses sujets, est certainement considérable, surtout en tems de guerre; mais il s'en faudroit de beaucoup qu'il fût suffisant si je me proposois de suivre l'exemple du Cardinal de Polignac. Mon zèle n'a point de bornes, mais mon âge, déjà avancé, me prescrit de ne pas m'exposer à contracter des dettes que je n'aurois peut-être pas le tems de payer. Ainsi, il me faudra réfléchir quelque tems pour former un projet de fête qui soit digne du Roi et qui puisse soutenir en quelque sorte le parallèle avec celles dont la mémoire n'est encore que trop vive parmi les habitans de Rome. En un mot, je ferai de mon mieux et j'aurai l'honneur de vous instruire de mes idées lorsque

je les aurai arrêtées. Il ne m'en coûtera rien pour rendre cette fête convenable d'y ajouter de mon chef tout ce que ma situation et des sentimens de justice et d'honneur me pourront permettre dans une circonstance si chère à tous les bons serviteurs de Sa Majesté.

Je ne doute pas que M. d'Hawelay ne me fasse compter, le plus promptement possible, la somme de 60,000 l. destinée aux réjouissances qui me sont ordonnées.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 889, fol. 234. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8177. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 19 décembre 1781.

... On ne sait pas encore à quelle époque le grand-duc et la grande-duchesse Moscovites¹ partiront de Vienne pour se rendre en Italie.

... Il convient que la *Gazette de France* fasse mention, à l'article de Rome, des belles illuminations qu'ont fait à deux reprises le Cardinal Jean-François Albani, doyen du Sacré Collège, les ambassadeurs d'Espagne, de Malte, de Venise, les ministres de Naples, de Portugal, de Pologne, ainsi que tous les ministres du second ordre, et tous les agents des princes étrangers. M. le Cardinal d'Yorck fit chanter dimanche, 16 du courant, dans sa cathédrale de Frascati, une messe solennelle et un *Te Deum*, après lequel il donna la bénédiction du Saint Sacrement au bruit d'une nombreuse artillerie. Mardi, 18, le chapitre de Saint-Jean-de-Latran fit éclater son respect et sa reconnaissance de la manière décrite dans la feuille pour la *Gazette*.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 889, fol. 232 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Paul Petrovitch, fils de l'impératrice Catherine II, grand-duc de Russie et de Holstein-Gottorp, né le 1^{er} octobre 1754, marié le 10 octobre 1773 à Nathalie-Alexievna de Hesse-Darmstadt, veuf le 26 avril 1776, remarié la même année à Sophie-Dorothée-Auguste-Marie Fédorovna de Wurtemberg, née en 1759, morte en 1809. Proclamé tsar à la mort de Catherine, en 1796, sous le nom de Paul 1^{er}; il périt assassiné le 24 mars 1801.

8178. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 26 décembre 1781.

... Vous trouverez cy-joint le plan que j'ai arrêté pour la fête publique que le Roi m'a ordonné. J'espère qu'il méritera l'approbation de Sa Majesté, surtout dans la partie de charité et de bienfaisance envers les pauvres. Quoiqu'accablé cette année de dépenses extraordinaires et très considérables pour le mariage d'un de mes petits-neveux¹ et pour des arrangemens de famille, je joindrai bien volontiers aux fonds que le Roi a destinés pour la fête tous ceux que ma situation présente me permettra d'y réunir. On ne peut pas présenter à Rome, en fait de réjouissances, des choses médiocres sans s'exposer à une espèce de ridicule qu'un ministre en place doit soigneusement éviter à sa cour et à lui-même...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 889, fol. 249. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Pons-Simon de Pierre, vicomte de Bernis, frère aîné de l'évêque d'Apollonie, épousa une nièce du Cardinal, Jeanne-Françoise-Hippolyte-Sophie du Puy-Montbrun, qui mourut en 1782.

8179. — PROJET DE LA FÊTE QUE DOIT DONNER LE CARDINAL DE BERNIS, *ministre de France, pour la naissance de Monseigneur le Dauphin, la veille et le jour de la Chandeleur*¹.

1° Il sera construit, aux deux côtés de la place Saint-Marcel, des orchestres ornés de fleurs de lis, de dauphins et autres emblèmes, illuminés avec des flambeaux de cire blanche; on laissera derrière lesdits orchestres des passages pour distribuer des rafraichissemens de toute espèce au public, et la place de Saint-Marcel, sans gêner le passage de l'église, sera interdite aux carrosses pendant ces deux jours de fête à l'entrée de la nuit;

2° Deux pareils orchestres seront élevés aux deux côtés de la grande porte du Palais royal de l'Académie de France², lequel Palais sera illuminé, selon l'ordre d'architecture, de trois rangs de flambeaux de cire blanche, assés près les uns des autres pour former une ligne suivie et égale;

3° Le Palais qu'occupe le Cardinal de Bernis sera pareillement illuminé dans sa façade, et sur ses côtés, à trois rangs de flam-

beaux, selon l'ordre d'architecture, en formant des lignes non interrompues. La cour dudit Palais et l'escalier seront également illuminés;

4° Toute l'isle qui entoure le Palais de France, ainsy que les rues qui y aboutissent depuis la place de Venise, celle des Saints-Apôtres, celle du Palais Doria et jusqu'à la place Colonne, seront illuminées par des pots à feu portés sur des pals ornés de fleurs de lis et de dauphins;

5° L'intérieur du Palais du Cardinal de Bernis et tous les appartemens du premier étage seront illuminés à jour. On ornera magnifiquement la plus grande partie desdits appartemens, ainsi que la galerie, dans laquelle il sera construit un orchestre fait en amphithéâtre, décoré relativement à la situation et à l'emplacement;

6° Il y aura dans toutes les avenues du Palais de France et à l'Académie royale des piquets de soldats avec des officiers pour maintenir le bon ordre, faire défilér les carrosses et accompagner toutes les espèces de rafraîchissements qui seront distribuées presque continuellement pendant ces deux jours de fête;

7° Dans la galerie du palais du ministre du Roi, à une heure de nuit, on chantera deux *Cantates* différentes, pendant les deux jours de fêtes, relatives à la naissance de Monseigneur le Dauphin, suivies d'un concert et terminées par un bal, si la noblesse romaine paroît le désirer. Le Sacré Collège sera invité pour la cantate et le concert;

8° Pour rendre cette fête utile et faire bénir longtems les augustes noms du Roi, de la Reine et du Dauphin, le Cardinal de Bernis demandera au curé de sa paroisse et à celui de la paroisse nationale de Saint-Louis une liste de filles les plus pauvres et les plus honnêtes desdites paroisses, auxquelles Son Éminence se propose d'assigner des dots; et si la somme qu'il destine à cette œuvre de charité le permet, il en distribuera quelques-uns dans sa ville épiscopale d'Albano. Au surplus, le nombre de ces dots n'est pas encore fixé. De cette manière, il restera quelque chose d'utile de la dépense faite en cette occasion, et le Cardinal de Bernis aura rempli toutes les attentions convenables pour le Sacré Collège, les ambassadeurs et ministres étrangers, la noblesse et le peuple; il aura fait connoître aux Romains les sentiments pieux et charitables de Leurs Majestés Très Chrétiennes, en remplissant lui-même, de ses propres fonds, non seulement les devoirs de

ministre représentant du Roi, mais encore ceux de Cardinal et d'évêque.

N.-B. — Les jours destinés pour la fête sont encore incertains, parce que la veille et le jour de la Chandeleur sont l'époque à laquelle le peuple romain fit des vœux pour les tremblemens de terre, et cela pourroit produire un mauvais effet, d'autant plus que les tremblemens de terre ont été très fréquents dans le voisinage; ainsi, ce sera le Pape qui en décidera.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 889, fol. 251. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Joint à la lettre de Bernis du 26 décembre 1781.

2. Ce palais est situé à la gauche de celui du Cardinal de Bernis. (*Note du manuscrit.*)

8180. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Du 27 décembre 1781.

Le s^r *Vignali*, M., élève de l'Académie royale de peinture et dont les dispositions vous sont connues, allant à Rome pour les y cultiver aux frais de M. le prince de Monaco qui l'honore d'une protection spéciale, je prends, par ce double motif, trop d'intérêt à ce jeune artiste pour ne pas vous le recommander particulièrement. Je ne doute nullement, en conséquence, que vous ne fassiez tout ce qui dépendra de vous pour que le temps qu'il doit passer à Rome soit employé utilement pour son art, et pour qu'il réponde tant aux vues de M. le prince de Monaco qu'aux espérances que je conçois moi-même de ce sujet. Vous me ferez plaisir de me marquer de temps à autre des nouvelles de ses progrès et de sa conduite, tout de même que s'il étoit à l'Académie de France.

Vous connoissés, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1139, fol. 255.

8181. — D'ANGIVILLER AU PRINCE DE MONACO.

A Versailles, le 27 décembre 1781.

Monsieur, — M. *Pierre* m'ayant témoigné que vous souhaitiés que le s^r *Vignali*, en arrivant à Rome, fût muni d'une lettre de recommandation spéciale de moi à M. *La Grenée*, c'est avec

bien du plaisir que j'ai l'honneur de vous l'adresser. Je souhaite bien véritablement que ce jeune artiste, dont les dispositions sont vraiment distinguées, soit à portée de les cultiver pendant le séjour qu'il va faire à Rome et qu'il justifie la protection dont vous l'honorés, ainsi que les secours que vous voulés bien lui accorder.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1139, fol. 255.

8182. — NOTE DE VIEN A MONTUCLA.

Le 31 décembre 1781.

1° Les rideaux de l'appartement du Roy sont à la vérité très vieux, ainsi que je l'ai marqué dans l'état des meubles de l'Académie que je doit remettre à Monsieur le Comte; mais je n'ai pas crû devoir demander cette augmentation de dépense dans un tems de guerre; d'ailleurs, comme une grande partie de cet appartement n'est guères fréquenté que par des jeunes élèves italiens ou autres qui y vont dessiner, j'ai cru pouvoir les laisser jusqu'à la paix.

A l'égard de la tringle dorée pour la copie de *Raphaël*, comme le tableau est tout bonnement cloué sur le mur, que, d'ailleurs, il est très élevé et qu'il n'a jamais été autrement, j'ai toujours cru qu'on pouvoit se passer de ce petit ornement, qui n'ajoutera pas beaucoup à la beauté de la pièce. Comme elle contient les plus beaux plâtres, c'est le rendu-vous de toute la jeunesse.

Quant à la lampe, puisque le feu y a pris, je n'ai rien à en dire; il est vrai que les élèves ont désiré une augmentation de mèches, auquel je me suis toujours refusé (comme j'ai eu l'honneur d'en écrire à M. le Comte dans le tems), tant pour ne pas m'éloigner des vues économiques qui m'étoient recommandées, que parce que les *Bouchardons*, *Vanloo*, *Natoire*, *Pierre*, etc., n'en ons jamais eu d'autres.

Note : C'est ceci qui peut passer pour une fière raison.

Archives nationales, O¹ 1942.

8183. — NOTE DE MONTUCLA POUR M. D'ANGIVILLER.

2° D'après le compte que rend M. *Lagrenée* de ce que coûteront

les quinze rideaux de l'appartement du Roy, ainsi que la bordure proposée pour la *Copie de Raphaël*, il paroît que ce sera une dépense de 160 écus romains au moins, ce qui fait 880 l., argent de France.

M. *Vien* m'observe, dans la note qu'il m'a envoyée, que ces rideaux sont en mauvais état, mais que, présumant les vues d'économie de M. le Directeur Général, il n'a pas cru devoir demander ce rétablissement, d'autant que la plus grande partie de cet appartement n'est fréquentée que par les élèves italiens ou autres qui viennent y dessiner.

Je crois toute fois pouvoir observer à Monsieur le Comte qu'il y auroit un milieu à prendre entre faire tout à la fois et ne rien faire du tout, ce qui nécessitera à la fin une dépense à faire tout à coup.

Je serois d'avis, en conséquence, que M. le Comte autorisât M. *Lagrenée* à commencer par la salle du trosne, où effectivement des rideaux mauvais, comme on le dit, ne sont pas décens; puis, dans six mois d'ici, il feroit refaire ceux de la pièce qui, par sa destination, en auroit le plus de besoin, ce qui répartiroit cette dépense sur plusieurs de ses états de quartier et deviendrait insensible.

D'ailleurs, il est à observer que la dépense de l'Académie sera cette année moindre d'un sixième que les années précédentes, relativement à la nourriture et pension des pensionnaires, vû qu'il n'y en aura que dix, ce qui donne de la marge.

Les autres objets paroissent aller d'eux-mêmes, sauf la bordure proposée pour la grande copie de *Raphaël*, qui est un objet de 20 écus romains, et sur laquelle Monsieur le Comte est prié de décider.

Monsieur *Vien* observe que, vû le lieu, elle n'en a pas grand besoin.

Archives nationales, O¹ 1264.

8184. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 31 décembre 1781.

Je vais répondre, Monsieur, à la fois aux trois dernières lettres que vous m'avez écrites et que diverses occupations m'ont obligé de laisser en arrière.

J'ai reçu, entre autres, par celles du 21 et 28 novembre, les détails de ce que coûteront les rideaux que vous me proposez de faire faire pour remplacer ceux de l'appartement du Roy; je vois par là que cette dépense, en y comprenant la bordure aussi proposée pour le tableau copie de *Raphaël*, sera un objet de 160 écus romains, c'est-à-dire 880 l. de France, et peut-être au-delà, car il y a toujours, dans l'exécution, de l'excédent sur la dépense projetée et attendue. Considérant les circonstances difficiles dans lesquelles nous nous trouvons, je crois devoir attendre un meilleur temps pour agréer cette dépense en totalité. Cependant, comme il peut être indécent de voir des rideaux en mauvais état dans la salle principale où est le trône du Roy, je vous autorise à faire refaire les rideaux des trois croisées qui l'éclairent, au moyen de quoi vous pourrez supprimer les plus mauvais et les remplacer par ceux qui seront retirés de cette salle, où sans doute étoient les moins délabrés; quant au surplus de l'appartement, comme je sçais qu'il est principalement destiné à l'étude, les choses peuvent rester encore quelque temps dans l'état où elles sont, me réservant de vous autoriser de temps à autre à faire partie de ce remplacement, pour en rendre la dépense comme insensible.

Vous m'apprenez aussi, par votre première lettre, que le feu, ayant pris à l'huile de la lampe de la salle du modèle et s'étant communiqué aussitôt au manteau et au tuyau de la fumée, il en a résulté la nécessité d'une réparation dans toutes ces parties, et que vous avez profité de cette occasion pour faire dans le nombre et la distribution des mèches un changement désiré depuis longtemps par les pensionnaires, ce qui devoit coûter environ 25 écus romains. Cette dépense paroissant être nécessitée par la circonstance et être utile pour la facilité des études; je l'approuve en vous recommandant de tenir rigoureusement la main à ce que l'Académie du modèle soit suivie exactement et sans exception, puisque il n'y a plus de sujet de se plaindre de n'y pas voir assez bien.

A l'égard des portières des Gobelins, au nombre de dix, je consens aussi que vous les fassiez réparer, en faisant en sorte que le tout n'excède pas les 20 écus que M. *Subleyras* estime que cette réparation peut coûter.

J'ai vu avec plaisir que la dernière illumination ne vous a pas autant coûté que vous l'aviez d'abord pensé, et que, déduction

faite de la cire que vous avez rendue, elle ne revient qu'à 115 écus et quelques paoles.

Vous avez très bien fait de ne point écouter les prétentions des Suisse et domestiques qui vouloient s'approprier cette cire restante. M. *Vien* m'a informé, en effet, que l'usage étoit de rendre le surplus.

Vous avez aussi très bien fait de réduire à une illumination simple chacune de celles qui étoient indiquées pour les 10 et 11 de ce mois.

Vous ne devez pas attendre cette année d'autres pensionnaires que le s^r *Trouard*, qui est arrivé avec vous, le s^r *Lesueur*, sculpteur, et le s^r *Combes*, architecte. Le s^r *Vignali*, qui a gagné le premier prix de peinture, n'étoit pas dans le cas de la pension de Rome; il doit néanmoins aller à Rome, aux frais de M. le prince de Monaco, pour y cultiver ses talens, mais sans être logé à l'Académie; il est chargé d'une lettre que M. de Monaco m'a prié de vous écrire pour lui; c'est un jeune artiste plein de dispositions heureuses et auquel vous me ferez plaisir de rendre tous les services qui dépendront de vous, tant par vos conseils qu'en ayant l'œil à ses études et à sa conduite.

Je suis fort sensible aux souhaits que vous m'adressez d'avance à l'occasion de la nouvelle année, et je vous en fais, ainsi qu'à Madame Lagrenée, mes remerciemens; je reçois aussi avec beaucoup de plaisir ceux des pensionnaires.

Je ne puis mieux leur marquer combien je leur en sçais gré qu'en les exhortant par votre entremise à profiter avec assiduité et avec ardeur des bontés du Roi et d'un temps aussi précieux pour eux que celui qu'ils ont à passer à Rome, puisque de l'emploi de ce temps dépend pour l'avenir, et leur fortune, et le rang qu'ils peuvent tenir un jour parmi les artistes françois.

Vous connoissés, Monsieur, etc...

Archives nationales, O¹ 1942.

8185. — SCHWEIGHAEUSER A VERGENNES.

A Strasbourg, ce 31 décembre 1781.

Monseigneur, — Vous me faites l'honneur de m'annoncer l'heureux effet de la puissante protection dont Votre Excellence a daigné appuyer ma demande au sujet des secours que je désirois

avoir des bibliothèques de Rome et de Florence pour perfectionner mon édition d'Appien. Et les lettres qui viennent de m'arriver de la bibliothèque du Vatican de Rome, ainsi que de M. le Bibliothécaire de Florence, m'apprennent déjà en même tems les arrangements avantageux qui ont été pris en conséquence.

Agréez, Monseigneur, l'hommage des vifs et très humbles remerciemens que je vous dois à cette occasion. Je m'efforcerai de faire un tel usage de ces secours que j'obtiens par la bonté de Votre Excellence, que mon ouvrage, lorsqu'il verra le jour, ne soit point jugé indigne d'un si illustre protecteur.

Je suis, avec les sentimens d'un profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

SCHWEIGHAEUSER.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 889, fol. 270. Autographe signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8186. — CERTIFICAT DE 2,000 LIV. DE PENSION EN FAVEUR DE JOSEPH-MARIE VIEN.

Décembre 1781.

Nous, etc., etc.

Certifions que le Roy, voulant traiter favorablement le s^r *Joseph-Marie Vien*, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, peintre de Sa Majesté, l'un des recteurs de son Académie royale de peinture et sculpture, ancien Directeur de l'Académie de France à Rome, Sa Majesté a bien voulu, en considération de ses services, lui accorder une pension de 2,000 l., pour par lui en jouir sa vie durant, à partir du 1^{er} octobre 1781, et ce conformément à la décision du Roy du 8 juillet 1781¹.

En foi de quoi, etc., etc.

Archives nationales, O¹ 1096, fol. 490.

= 1. Le buste de *Vien* est placé dans la bibliothèque de la villa Médicis (cf. *Revue de l'Art français*, décembre 1884, p. 185.)

8187. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 2 janvier 1782.

Monsieur le Comte, — Je vous supplie instamment de croire que je ne me laisse point entraîner aux suggestions des pensionnaires. J'ay jusqu'ici fait pour le mieux sans en demander avis à personne, et, si je vous ay parlé hardiment sur la liberté des arts,

c'est que j'ai pensé que c'est cette liberté qui, avant qu'il y eût des réglemens stricts, a fait naître en France les *Lesueur*, les *Bourdons*, les *Pujets*, etc. Il faut croire que je me suis trompé, et c'est dans cette persuasion que doresnavant je me restreindrai à vous faire part de ce qui arrivera et à n'agir que sous votre dictée.

Tout ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire au sujet de la petite maison du vicolo est véritable. M. *Subleiras* et moi l'avons vue et revue telle; il est encore vrai que deux des locataires maladifs demandent du tems pour payer, l'un pour 4 écus et l'autre pour 3, et, pour ce qui est des réparations urgentes, les mémoires réglés par M. *Subleiras* prouveront que cette maison étoit en fort mauvais état, et, qu'à moins d'une réparation générale en dedans, ce sera à recommencer. Des quatre bornes superbes de granite qui ornent le portone de l'Académie, il y en a une de cassée en trois morceaux, dont deux sont dans la cour, et le troisième est resté cassé à fleur de terre; le Suisse m'a dit que c'étoit le carrosse de M. d'Orsé qui, en entrant vigoureusement, l'avoit jetté bas.

J'avoue que je me suis trompé en faisant notte des figures antiques, de manière qu'au lieu d'écrire deux figures d'*Apolline* et une du *Remouleur*, j'ai, par distraction, écrit : une de l'*Apol-line* et deux du *Remouleur*; ce qu'il y a, c'est que le plus beau des deux est égratigné en beaucoup d'endroits. Le s^r *Lamarie* en connoît un plus beau dans Rome, qu'il empruntera pour finir sa figure.

J'ai signifié au s^r *Desenne* ainsi qu'au s^r *Lamarie* qu'ils aient à faire leur copie sans y rien mettre du leur.

Le sieur *Giroust* désire copier pour le Roy le grand tableau de la *Sainte-Pétronille* du *Guerchin*; il m'a prié de faire les démarches nécessaires pour luy obtenir cette permission; ce que j'ai fait.

Le s^r *Lanoix* désire, pour le monument qu'il doit envoyer dans le cours de ses trois années, lever les plans du château de Capra-rolle, bâti par *Vignolles*; il demande qu'il luy soit accordée les 3 paoli par jour de sa nourriture, attendu que ce château est éloigné de Rome de dix à douze lieux.

Le s^r *Bacari*, sculpteur, désire faire en marbre pour le Roy le *Joueur de Disque*; cette figure, belle et svelte, est au muséum du Pape; mais, comme il n'y en a point de plâtre, il faudroit que le Roy fit la dépense de la faire mouler.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

8188. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 2 janvier 1782.

... Le Pape a sacré dimanche dernier l'évêque d'Apollonie, mon neveu, dans l'église françoise de Saint-Louis, magnifiquement décorée, et a prononcé, après la consécration, une longue et éloquente homélie, dans laquelle Sa Sainteté m'a donné des témoignages bien flatteurs de son estime et de son amitié. La famille de Sa Sainteté a assisté à cette fonction, ainsi que plusieurs Cardinaux, ministres étrangers, principalement ceux d'Espagne, de Naples et de Portugal, et une grande partie de la noblesse romaine, et grande affluence de peuple. Le Pape a trouvé mon neveu très instruit des cérémonies et m'en a fait compliment. Si l'homélie qu'a prononcé Sa Sainteté est imprimée, j'aurai l'honneur, Monsieur, de vous en faire parvenir un exemplaire...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 6. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8189. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Le 6 janvier 1782.

Je vous adresse, Monsieur, comme je le faisois lorsque M. *Vien* remplissoit la place de Directeur de l'Académie de France, le jugement que l'Académie royale d'architecture a porté des projets envoyés l'année dernière par les pensionnaires du Roy¹; vous y verrez qu'à l'exception du *Projet d'hôpital*, dont elle a été assés satisfaite, elle a éprouvé un sentiment tout contraire dans l'examen des autres. Je ne puis moi-même me dispenser de marquer du mécontentement d'un travail en général si peu réfléchi.

Vous voudrez bien faire lecture à ces Messieurs tant de ma lettre que de ce rapport, en les exhortant à mettre plus d'attention et plus d'études dans les projets qu'ils enverront cette année, ainsi qu'à profiter des avis sages que leur donne l'Académie à la fin de son jugement.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Cette pièce suit.

8190. — RAPPORT DE L'ACADÉMIE D'ARCHITECTURE¹.

Nous, commissaires nommés par l'Académie royale d'architec-

ture à la séance du 10 décembre 1781, pour examiner les projets envoyés par les architectes pensionnaires du Roi à Rome et lui en rendre compte, Nous étant assemblés à cet effet dans les salles de l'Académie où ces projets sont exposés, après en avoir fait l'examen le plus réfléchi, nous avons observé ce qui suit :

Le *Projet de théâtre* nous paroît composé d'une manière peu analogue à nos mœurs. Il semble difficile de déterminer de quel côté est l'entrée principale; les escaliers, qui, dans un édifice de ce genre, ne peuvent être placés trop à la vue ni rendus trop commodes, sont, ici, petits, fermés, de la forme la plus commune et comme perdus dans un grand corridor, où rien ne les annonce. La salle de spectacle décorée d'une colonnade qui masque et obstrue le devant; les loges, couvertes d'une immense voûte qui écrase le reste de la décoration, peut être considérée comme incompatible avec nos usages.

Au lieu des foyers, des salles d'assemblées, de répétitions et des autres accessoires qui entrent nécessairement dans ce projet, on ne trouve ici que deux grandes pièces placées de chaque côté de la salle; elles ne sont éclairées que par une ouverture pratiquée au milieu de leur voûte, et elles servent de vestibule à une quantité de loges d'acteurs qui les environnent et qui, ne recevant de jour que par ces vestibules même, peuvent être regardées comme privées de lumière. Le stile de la décoration, et surtout de l'intérieur, est infiniment trop sévère, et l'auteur paroît avoir oublié qu'il avoit à caractériser un lieu d'assemblée dont le plaisir est le premier motif.

L'*Église* en forme de basilique n'offre rien de neuf. La seule chose qu'on puisse y remarquer est la calotte qui divise en deux la voûte de la nef. Cet arrangement est licentieux en ce qu'il n'est pas d'accord avec la simplicité du plan et qu'une partie aussi marquante qu'une calotte doit tirer son origine de la disposition des parties inférieures. D'après ces observations, nous croyons que l'auteur de ces deux projets doit être invité à mettre plus de correction, plus de caractère dans son architecture et plus d'attention et de soin dans le choix de ses détails.

L'architecture du *Projet de licee* porte le caractère de sagesse qui lui convient; mais le plan n'offre presque aucun des détails qui entrent nécessairement dans la composition d'un semblable projet.

Le licee ou le gymnase d'Athènes tiroit son nom de sa proxi-

mité du temple d'Apollon licéen. Les gymnases étoient de grands édifices consacrés à l'instruction de la jeunesse dans les sciences et surtout dans les exercices de la gymnastique; ils étoient composés de plusieurs parties principales et d'un certain nombre de salles et de pièces dont les différens usages prescrivoient la disposition. Telles étoient les *Xistes*, couverts et découverts, où on s'exerçoit suivant les saisons; les *Ephebenons*, dans lesquels se donnoient les leçons particulières; les *Gymnasteicons*, où les athlètes laissoient ou reprenoient leurs vêtemens; les *Aliptérions* pour les onctions qui précédoient les exercices; les *Sphéristerions* ou jeux de paume; les *Gramateïons* et les *Bibliothèques*; les *Portiques* extérieurs pour les conférences des savants, et enfin les *Palestres* et le *Stade*, où les athlètes s'exerçoient en présence d'un grand nombre de spectateurs placés sur des vastes amphithéâtres. C'est la réunion de toutes ces parties, jointes à plusieurs autres, qui rend si intéressants les plans des Thermes des Romains, qui avoient beaucoup d'analogie avec les gymnases des Grecs et qui servoient aux mêmes usages; de tout cela, le projet qu'on présente ici sous le nom de *Licée* ne contient qu'une grande salle précédée par d'immenses colonnades et dont les extrémités aboutissent à deux petits amphithéâtres en hémicicles. L'édifice est placé au milieu d'une manière de palestre ouverte des deux côtés et bornée des deux autres par des portiques qui unissent des pavillons.

Si l'auteur a omis tant de parties essentielles au projet qu'il a voulu composer, c'est que, vraisemblablement, il n'en a pas connu toute l'étendue; mais ne pourra-t-on pas en conclure qu'il eût mieux fait de s'exercer sur un monument plus fait pour notre siècle; il en est une quantité dont la destination permet des formes, des dispositions et des caractères de décoration infiniment variés et bien propres à montrer du génie. Il est vrai qu'il est bien plus difficile de faire de l'architecture soumise à nos usages, où les rapports étroits de la distribution avec une belle décoration soient bien sentis et bien observés, que des compositions dont les sujets n'offrent rien de déterminé et dont les données sont à peine connues.

Le projet de l'*Église en croix latine* présente, comme le précédent, l'oubli des accessoires. On ne voit point ici de sacristie, à moins que l'auteur ne la suppose dans les sous-terreins, ce qui ne seroit ni commode ni convenable. Le caractère de cette église est

si peu marqué qu'on ne peut reconnoître quel rang elle occuperoit dans l'ordre des temples. Son extérieur est trop riche comparé avec l'intérieur. La nef n'est éclairée que par le dôme, en sorte qu'elle seroit très sombre; enfin, la transition de la simplicité de cette nef avec la richesse du dôme ne paroît pas assez bien ménagée, et les pendentifs sont décorés d'une manière qui n'est pas heureuse par des caissons qui sont absolument déplacés. On pourroit engager l'auteur de ces deux projets à varier davantage le stile de son architecture. Il a de la pureté et de la correction dans ses détails; mais, content de cette espèce de mérite, il ne s'attache pas assés à marquer les diverses nuances qu'exigent les différents genres de décoration.

Le *Projet d'hôpital* est bien raisonné; la disposition du plan est belle; les masses sont agréables et la cour principale prime bien sur les autres; peut-être que la multitude des petites cours, presque toutes de même grandeur et de même forme, occasionne une sorte de monotonie dans ce plan qui présente d'ailleurs tous les accessoires d'un pareil établissement convenablement placés; l'architecture, quoiqu'un peu riche, est d'un bon caractère, bien soutenüe, et ne sort pas du genre de l'édifice; enfin, l'auteur de ce projet nous paroît mériter de justes éloges pour avoir réuni à une bonne décoration une distribution convenable à nos usages.

Nous observerons à ce sujet qu'on ne peut trop répéter aux architectes qui étudient à Rome que, sur le point de revenir consacrer à leur patrie le fruit de leurs études, ils doivent plus que jamais se rappeler nos usages et nos besoins et chercher à en tirer le plus heureux parti en les alliant aux beautés des monumens antiques qu'ils ont sous les yeux; qu'à une telle disposition capable de produire de belles masses il faut unir une distribution convenable au sujet et qui réunisse toutes les parties qui doivent le composer; qu'enfin, il est nécessaire d'imprimer à la décoration le caractère qui annonce la destination de l'édifice et que c'est particulièrement en cela que l'artiste montre la finesse de son discernement et la délicatesse de son goût.

L'incertitude où nous a jetté le défaut de caractère, l'ambiguïté des formes et l'oubli des convenances dans les projets dont l'examen fait le sujet de ce rapport nous engage à demander qu'à l'avenir les auteurs de ces compositions soient obligés d'y joindre le programme d'après lequel ils auront travaillé et qu'ils indiquent sur le plan le nom et la destination de toutes leurs parties; indé-

pendamment de la facilité qui en résultera pour apprécier ces productions, leurs auteurs, obligés d'en rendre compte, s'attacheront à juger eux-même s'ils leur ont donné l'étendue nécessaire et si elles sont conçues de manière à soutenir le regard sévère de l'examen et de la raison.

Fait à l'Académie, le 24 décembre 1781.

Signé : BELLICARD, DEWAILLY et PARIS.

Lu à l'Académie et approuvé par elle le 24 décembre 1781.

Certifié conforme à l'original par moi soussigné secrétaire perpétuel, ce 29 décembre 1781.

Signé : J. SEDAINE.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Joint à la lettre du 6 janvier 1782.

8191. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 7 janvier 1782.

Monsieur Laboissière, Monsieur, médecin de l'Académie, se trouvant désormais trop avancé en âge et trop valétudinaire pour remplir ses fonctions, j'accède bien volontiers à la proposition que vous me faites de lui désigner un successeur, et je me détermine avec plaisir en faveur de M. Cremonelle, puisque Son Éminence Mgr le Cardinal de Bernis s'y intéresse. Son suffrage et celui du premier médecin de Sa Sainteté me sont des garants que les pensionnaires trouveront dans lui des secours aussi éclairés que je le désire, et je vous enverrai incessamment le certificat de sa survivance; au reste, je ne crois pas devoir exiger de lui des soins gratuits; mon intention est qu'il soit appointé de suite, comme l'est le titulaire actuel, auquel rien n'est plus simple que de laisser, en considération de ses services, les appointemens dont il jouit.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1916.

8192. — LE PRINCE DE MONACO A D'ANGIVILLER.

A Paris, le 7 janvier 1782.

J'ai l'honneur de vous remercier, Monsieur, de la lettre que vous avés eu la complaisance d'écrire à M. *Lagrenée* en faveur du

s^r *Vignali*. Quoique ce jeune homme n'ait pu être admis à l'Académie de France à Rome, votre protection et vos bontés lui seront toujours nécessaires et avantageuses. Permettéz-moi de vous les demander pour lui et de vous assurer en même tems du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, M., etc.

LE PRINCE DE MONACO.

Archives nationales, O¹ 1916.

8193. — LAGRÉNÉE A D'ANGIVILLER.

De Rome, ce 9 janvier 1782.

Monsieur le Comte, — M'étant aperçu que les Italiens, à qui l'on a permis de dessiner dans l'appartement du Roy, mutiloient les figures et écrivoient leur nom dessus et jouoient même à la balle au lieu de travailler, j'en ay fait fermer les portes, pour n'être ouvertes qu'aux seuls pensionnaires, jusqu'à ce que vous en ordonniez autrement.

Le s^r *Deseine* demande que vous vouliez bien luy permettre au lieu du *Remouleur*, qui ne l'avoit enthousiasmé que par l'espérance de le faire d'après nature, de faire en place la figure du *Philosophe Zénon*, dont il n'y a point de copie, au lieu qu'il y en a une à Versailles du *Remouleur*, qui est même beaucoup plus belle que le plâtre que nous avons à l'Académie, qui a les doigts du pied cassés et le doigt d'une des mains mal restauré.

Je suis après mettre au net le mémoire des trois mois de mon Directorat que je comptois vous envoyer aujourd'huy; mais, ayant été obligé, par quelques oublis, de le recommencer, je ne pourré vous l'envoyer que le courier prochain.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRÉNÉE.

P.-S. — J'ose vous prier, Monsieur le Comte, de vouloir bien faire agréer mes vœux et mon hommage à Madame la Comtesse.

Je vous prie aussi, Monsieur le Comte, de m'indiquer quoman je vous envoiré les mémoires et les quittances des ouvriers. Car cela fera un furieux paquet à envoyer par la poste.

Archives nationales, O¹ 1942.

8194. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 9 janvier 1782.

... La lenteur des ouvriers de Rome m'oblige de retarder jusqu'aux seconds samedi et dimanche de Carême la fête que je dois donner deux jours consécutifs pour la naissance de Monseigneur le Dauphin.

Il paroît certain que le grand-duc et la grande-duchesse de Russie se rendront à Naples à la fin de ce mois. Ils ne s'arrêteront qu'un moment à Rome à ce premier passage et reviendront ici, à ce que croit le Cardinal d'Herzan, la seconde semaine de Carême et séjourneront à Rome jusqu'après la semaine de Pâque. Je suis convenu avec ce Cardinal que nous nous concerterions ensemble sur les attentions qui sont dues à ces princes...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 22. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8195. — SAGE A D'ANGIVILLER.

Le 14 janvier 1782.

Monsieur le Comte, — J'ai eu l'honneur de vous écrire, il y a huit jours, pour vous prier d'être favorable à M. Lanoë, à présent à Rome, et qui m'avoit fait part du désir d'y voir prolonger son séjour. J'ai vu depuis ses parens et un architecte très employé qui l'aiment; ils m'ont dit, en me remerciant de mon désir de l'obliger, que, vu la médiocrité de sa fortune, il seroit plus intéressant pour lui de finir son tems à Rome et de revenir ensuite à Paris, où ce même architecte employé lui réservoir de l'occupation. Si cependant vous pouviez faire accorder à M. Lanoë quelques grâces pécuniaires lors de son retour, pour le mettre à portée de visiter les villes d'Italie, ce seroit un bienfait dont il seroit très reconnoissant, ainsi que moi, qui suis, avec respect, Monsieur le Comte, votre, etc.

SAGE.

En tête est écrit : A examiner ce qu'on donne quelquefois pour mettre un pensionnaire à portée de faire un petit tour d'Italie.

Il a été écrit depuis à M. *Sage* que M. le Comte lui accorderoit lors de son départ la moitié de la gratification ordinaire en sus, et l'ordre en a été donné à M. *Lagrenée*.

Archives nationales, O¹ 1942.

8196. — VERGENNES A BERNIS.

A Versailles, le 15 janvier 1782.

... J'ai voulu répondre à la dépêche de V. E. avant de lui parler d'une nouvelle bien extraordinaire que M. le baron de Breteuil¹ m'a mandée. La lettre de cet ambassadeur, dont je joins ici copie, surprendra vraisemblablement V. E. autant et même plus que le Roy et son conseil. Qui peut avoir suggéré au Pape une démarche aussi singulière à tous égards, et, si Sa Sainteté n'a consulté personne, qu'a-t-elle espéré en se compromettant vis-à-vis d'un prince dont elle connoît le caractère et les projets?

Il est impossible que ce fait ne soit pas bientôt public et qu'il ne donne lieu à beaucoup de propos peu agréables pour Sa Sainteté en même tems qu'il jettera une sorte de ridicule sur la religion, qui ne manquera pas d'être relevé tant en Allemagne que dans toute l'Europe...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 46. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Ambassadeur à Vienne.

8197. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 16 janvier 1782.

... Des lettres de Vienne annoncent une nouvelle fort extraordinaire. Elles portent que le bruit s'est répandu dans cette ville impériale que le Pape avoit écrit à l'Empereur pour lui proposer d'aller le trouver et d'entrer avec lui en conférence afin d'arranger ensemble ce qui concerne les ordres religieux et les autres affaires ecclésiastiques. Ces mêmes nouvelles ajoutent que l'Empereur a accepté cette proposition. Cette nouvelle paroît absurde. Il est certain qu'une semblable démarche ne sauroit être excusée que par le succès.

En même tems qu'on m'instruit de ces bruits singuliers, M. le Cardinal Conti¹ m'a fait savoir, ainsi qu'au chevalier d'Azara,

ministre d'Espagne, qu'il comptoit demander la permission au Pape de nous communiquer à l'un et à l'autre une très grande nouvelle.

... La nouvelle importante que M. le Cardinal Conti devoit me communiquer, avec la permission du Pape, étoit annoncée et attendue de Naples, mais elle n'est pas encore parvenue à cette Éminence. Rien n'est plus extravagant ni plus dénoué (*sic*) de vraisemblance et de fondement que le prétendu voyage du Pape à Vienne...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 50 et 52. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Innocenzo Conti, né à Rome le 1^{er} février 1731, créé Cardinal par Clément XIV en 1771, mort en 1785.

8198. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 19 janvier 1782.

Je m'étois trompé, Monsieur, et l'on m'avoit trompé, quand j'ai écrit, le 16 de ce mois, qu'un voyage très extraordinaire, annoncé par les lettres de Vienne, n'avoit ni vraisemblance ni fondement; il est certain que la proposition en a été faite et que cette proposition n'a pas été rejetée; quoique la réponse formelle par écrit ne soit pas encore arrivée (même en la supposant aussi favorable qu'on peut la désirer ici), j'aurois encore bien de la peine à me persuader qu'un pareil voyage pût s'effectuer. Je compte être en état mercredi prochain de vous informer de ce qui s'est passé à cet égard...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 63. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8199. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 23 janvier 1782.

... Si l'Empereur répond, comme le désire le Pape, à l'ouverture qu'il lui a fait, Sa Sainteté partira avec peu de suite après les fêtes de Pâque pour se rendre en droiture à Vienne. A son retour, si le grand-duc de Toscane et les Vénitiens le prioient de passer chez eux, Sa Sainteté pourroit peut-être s'y déterminer.

... Si le voyage du Pape à Vienne a lieu, quoiqu'il soit encore

permis d'en douter, il ne sera pas long. Le Cardinal secrétaire d'État sera chargé extérieurement des affaires, qui, dans le fait, seront toutes suspendues, excepté celles qui dépendent des tribunaux et des congrégations. Les ministres étrangers attendront patiemment le retour du Pape, et, si le Roi me le permet, je profiterai de cette occasion pour aller faire ma cour à Leurs Majestés Siciliennes, qui m'y invitent depuis longtems avec toute sorte de grâces et de bontés.

Si le Pape voyage, il seroit obligé, comme ont fait ses prédécesseurs, d'ordonner par une bulle formelle, en cas que la mort le surprît dans son voyage, que le conclave s'ouvrît à Rome pour l'élection de son successeur; sans quoi, le cas échéant, le conclave s'assembleroit dans le lieu où le Pape seroit mort.

Des esprits malins prétendent que le Saint-Père, en proposant à l'Empereur de s'aboucher avec lui, n'a voulu qu'en imposer par cette proposition et prouver qu'il est prêt à suivre l'exemple du bon pasteur de l'Évangile. Pour moi, qui pense connoître le caractère de Sa Sainteté, je la crois moins avisée et plus sincère; Elle aura espéré que l'Empereur ne pourroit pas lui résister en face, ou que, du moins, sa venue en Allemagne rallumeroit le zèle des évêques, frapperoit et remueroit l'esprit des peuples.

Nous saurons dans peu quel parti prendra la cour de Vienne à cet égard. Sa conduite règlera infailliblement celle de Sa Sainteté...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 87 et 87 v°. Original signé.
— Communiqué par M. Tausserat.

8200. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

De Rome, ce 23 janvier 1782.

Monsieur le Comte, — J'ai luë, suivant votre ordre, aux architectes pensionnaires, votre lettre et le jugement de l'Académie d'architecture sur leurs projets, ce qu'ils ont reçu, l'un avec docilité et l'autre avec plaisir; pour le troisième, qui est le s^r *Deseine*, il étoit parti de Rome avant que j'y arrivasse.

J'ai commandé, suivant votre intention, les rideaux de la salle du trône; comme vous ne m'avez pas fait part si c'étoit en toile ou en taffetas que vous les vouliez, je ne les ay fait faire qu'en toile; il sera facile, lorsque vous donneré vos ordres pour ceux des autres pièces, de détacher ceux-cy pour y substituer ceux

de taffetas, au cas que ce soit votre intention de mettre de la différence entre cette principale pièce et les autres. J'ai fait remplacer les plus mauvais rideaux par les trois retirés, qui, quoiqu'un peu moins mauvais, le sont pourtant trop pour risquer de les faire blanchir.

En visitant de plus près que je n'avois fait jusqu'alors, je me suis aperçû qu'à un des balcons de l'appartement du Roy, il y manque un balustre de pierre, et plusieurs autres qui vacillent dans leur place; je pense que c'est une économie de les réparer; car, faute de petites réparations à tems, cela entraîne par la suite dans de plus grandes et d'infiniment plus coûteuses.

J'ai donné à la femme du Suisse les trois vieux rideaux, et, à la froideur de ses remerciemens, je me suis convaincû que je ne luy avoit pas fait un grand présent.

Quoique le s^r *Després* n'attende que l'arrivée du s^r *Combes*, et qu'alors, n'étant plus pensionnaire, il ne soit plus tenuë d'envoyer des projets, il demande néanmoins à en envoyer un avec les autres pour se réhabiliter tant dans votre esprit, M. le Comte, que dans celui de l'Académie.

Les locataires de la maison du vicolo ne doivent plus que 15 pauls, de 7 écus qu'ils devoient lorsque je vous ay rendu mon compte.

Je n'ai pas manqué, Monsieur le Comte, de lire aux pensionnaires la bonté avec laquelle, dans votre avant-dernière lettre, vous me marqués avoir reçu leurs vœux et leur hommage; ces quatre parolles d'encouragement de la part du maître ont produit le meilleur effet. Tous, peintres, sculpteurs, architectes, travaillent avec la plus grande assiduité à l'Académie; il y en a qui ne se contentent pas simplement d'y dessiner, ils peignent à la lampe d'après le model, et j'y dessine aussi moi-même au milieu d'eux, et tout cela se fait joyeusement de part et d'autre, de manière qu'il ne me reste qu'à faire des vœux pour que cela dure.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — J'ose vous prier de vouloir bien faire agréer mon hommage respectueux à Madame la Comtesse.

Archives nationales, O¹ 1942.

8201. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Le 28 janvier 1782.

J'ai reçu, Monsieur, et je ne puis vous le dissimuler qu'avec peine, les deux dernières lettres que vous m'avez écrites, non que je croye que vous ayiez eu encore occasion de déployer de la fermeté et de la sévérité envers quelqu'un des pensionnaires, mais à cause des principes d'après lesquels vous paraissez, d'après ces deux lettres, être disposé à vous conduire envers eux. Comme ces principes me paroissent propres à introduire de nouveau le relâchement que la fermeté de MM. *Hallé* et *Vien* ont fait cesser, je crois indispensable de les combattre et de vous en montrer le peu de fondement.

Je vois, en effet, par tous les détails où vous entrez dans votre lettre, et surtout le *post-scriptum* de la première, que vous confondez un artiste fait et formé, déjà assuré dans ses principes et sa conduite, avec de jeunes artistes qui ont encore besoin d'être dirigés et contenus; sans doute, un peintre comme vous, comme M. *Vien*, doit être livré à l'impulsion de son génie; si on l'obligeoit à travailler dans ces moments de dégoût qu'on ressent quelquefois, il ne feroit rien que de foible ou de mauvais; mais peut-on comparer des hommes qui font honneur à la nation françoise à des jeunes gens dont quelques-uns, à la vérité, les remplaceront peut-être un jour, mais qui, jeunes encore, entrant à peine dans la carrière, ont besoin d'études soutenues, peuvent être souvent sujets à des accès de paresse ou de goût du plaisir, qu'ils voileront, pour en imposer à leur directeur, sous le nom d'abattement, de dégoût, d'impossibilité de travailler parce qu'ils ne se sentent pas disposés. S'ils ont même pénétré votre manière de penser sur la liberté que vous regardez comme l'âme des arts, ils ne manqueront pas de vous alléguer ce motif. Mais ce que vous m'avez marqué sur cela dans votre seconde lettre est une espèce d'équivoque. Sans doute, la liberté est une chose nécessaire aux arts et aux artistes. On ne commandera point à un artiste formé de travailler à des momens précis et de faire tel ouvrage déterminé.

Mais, et les *Lebrun* et les *Lesueur*, et tous les autres, tant qu'ils ont été étudiants et sous la direction d'un homme qui les formoit,

ils ont dû suivre la discipline et la règle établie dans l'atelier ou l'école où ils travailloient. Or, qu'est-ce que sont encore tous ceux qui sont envoyés par le Roi pour achever de s'instruire dans l'Académie qu'il entretient à Rome? des étudiants dont peut-être seulement quelques-uns seront un jour dignes de figurer parmi les artistes français. Sur combien de ce genre les bienfaits du Roy ne se sont-ils pas étendus, surtout pendant la gestion de M. *Natoire*, qui ont été perdus pour les arts, et pourquoi? Sans doute, cela est venu de la foiblesse de ce directeur, qui ne leur imposoit aucune gêne, qui accueilloit toutes leurs excuses pour ne point travailler et qui renvoyoit enfin en France la plupart de ceux qu'il avoit eu sous sa direction dans l'état de foiblesse ou de médiocrité où il les avoit reçus. Si les dernières années ont fourni à la France plusieurs jeunes artistes qui se sont montrés avec le plus grand éclat, cela est certainement dû au rétablissement de la discipline rigoureuse dans l'école et à la fermeté avec laquelle M. *Vien* y a tenu la main. Je dois donc vous exhorter fortement à suivre entièrement le même système, sans vous laisser ébranler par les raisons spécieuses de ces Messieurs qui en trouveront toujours de nombreuses pour motiver ou l'inapplication ou le dégoût pour le travail, trop ordinaires dans la jeunesse; ce qui auroit de grandes suites, si vous ne les soutenez d'une main ferme.

Ce n'est pas qu'il n'y ait quelque circonstance particulière où il faudroit avoir égard à ce dégoût ou abattement, sans trop presser celui qui en seroit atteint. Tel est le cas où M. *Vien* s'est trouvé à l'égard de M. *David*. Mais à la manière dont cet artiste se conduisoit, à l'ardeur qu'il avoit montré pendant quatre ans de suite, il étoit facile de juger que ce dégoût étoit l'effet de la fatigue et que ses organes avoient besoin seulement d'être remontés; enfin, que cette espèce de découragement étoit encore l'effet d'un sentiment vif de beautez qu'il se regardoit comme incapable d'atteindre. Aussi, M. *Vien* m'ayant rendu compte de toutes ces circonstances, je l'engageai moi-même à le traiter avec bonté, à se borner à l'encourager et à lui procurer des distractions qui le remissent dans son assiette, ce qui a fort bien réussi.

Quant à la manière dont vous devez vivre avec les pensionnaires pour conserver votre autorité sur eux, je crois encore, par ce que vous me marquez, que vous leur témoignez un peu trop d'égards. Elle doit être celle d'un supérieur vis-à-vis de gens qui

sont sous ses ordres. Beaucoup de bonté, jamais de familiarité. Vous êtes à l'Académie l'homme du Roi; vous êtes chargé d'une mission honorable qui vous constitue dans un rang très supérieur à eux. Il faut ne les mettre jamais dans le cas de l'oublier, ce à quoi trop d'accueil engage facilement une jeunesse qui, souvent issue d'une classe de citoyens fort médiocre, pour ne pas dire quelquefois abjecte, n'a pas reçu des principes sur la manière de vivre convenable d'un inférieur envers son supérieur. D'ailleurs, la jeunesse est encline à ce défaut, et c'est même un des vices nationaux de s'enhardir facilement par la bonté, à passer à la familiarité et de la familiarité au manque d'égards et à l'insubordination.

Tout ceci, vous le sentez aisément, est pour vous seul; mais je joins ici une lettre qui ne semblera point être provoquée par vous et dont vous ferez la lecture aux pensionnaires, afin qu'ils ne puissent pas douter des principes qui me conduiront toujours à leur égard.

Vous connoissez les sentimens avec lesquels je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8202. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 28 janvier 1782.

Comme il est d'usage, Monsieur, que des réglemens faits un peu à la hâte, comme celui que j'envoyai à M. *Hallé* et à M. *Vien* pour la direction de l'Académie de France à Rome, sont incomplets, et que l'expérience met à portée d'en reconnoître les défauts, je me suis toujours proposé de conférer avec M. *Pierre* et M. *Vien*, après son retour, pour ajouter à ce règlement ce que les circonstances et l'expérience auroient appris y manquer. Je vous annonce donc que je m'occupe de cet objet et que je ne tarderai pas à vous envoyer une nouvelle rédaction de ce règlement, dans laquelle les cas qui n'avoient pas été prévus seront compris, et le tout combiné de la manière la plus propre à remplir les vues de cet établissement.

En attendant, vous voudrez bien tenir la main exactement à l'observation de celui que vous avez trouvé, ainsi que l'a fait M. *Vien*, aux soins duquel j'attribue les succès marqués de l'ins-

truction donnée dans l'Académie de France. Vous voudrez bien lire cette lettre aux pensionnaires assemblés, afin qu'ils soient prévenus de mes intentions à cet égard.

Je suis, avec les sentiments que vous connoissez, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8203. — VIEN A D'ANGIVILLER ¹.

Extrait de plusieurs de vos lettres, Monsieur, portant différents articles de règlement en réponse aux demandes que j'ai eu l'honneur de vous faire pendant mon directorat :

1^o Les pensionnaires peintres, selon votre ordre, Monsieur, doivent envoyer tous les ans une figure peinte d'après le modèle, grande comme nature, une esquisse et plusieurs figures dessinées d'après le modèle dans l'École. L'ordre de joindre à leur envoi les figures dessinées me parvint le 28 mai 1780. Je persiste à ce qu'il soit toujours en vigueur, tant pour la nécessité absolue de se perfectionner dans cette partie de l'art que pour éviter le mauvais effet que pourroit causer le manque d'assiduité des pensionnaires, lorsqu'à leur honte l'École seroit remplie d'étrangers.

Les sculpteurs doivent envoyer une figure de bas-relief modelée d'après nature. Les architectes, un projet de leur composition.

2^o Les mêmes ordres portent que les pensionnaires peintres feront une copie pour le Roi, d'après les tableaux des grands maîtres, avant de finir leur tems. Les sculpteurs, une copie en marbre d'après une figure antique. Les architectes lèveront un monument antique, avec les détails contenus dans la demande que l'Académie d'architecture vous en a faite.

3^o Je suis pleinement de votre avis, Monsieur, sur la défense que l'on doit faire aux pensionnaires de travailler pour tel particulier que ce soit, sans un ordre émané de vous. En effet, il paroît déplacé que des jeunes gens, à qui le Roy accorde la pension pour les mettre à portée d'étudier d'après les plus grands maîtres, passent presque tout leurs tems à satisfaire plutôt leur cupidité qu'à remplir l'engagement qu'ils ont pris de marcher à la célébrité, où l'on ne parvient que par l'étude la plus profonde.

4^o L'exposition, à Rome, des ouvrages des pensionnaires, avant leur envoi, est, je crois, aussi un article très nécessaire à maintenir;

rien n'est plus propre à nourrir l'émulation, et j'ai cru voir que les jeunes gens étoient, pour ainsi dire, plus jaloux du suffrage des Romains et en redoutoient plus la censure que celle de leurs maîtres, à laquelle ils étoient habitués.

D'une autre part, je m'applaudis de l'idée avantageuse que les Romains, les amateurs et les gens de la première distinction avoient conçue de cet établissement à la vue de leurs ouvrages, et c'est en partie à cette innovation que l'on doit le succès de ceux qui m'ont été confiés.

5° Les pensionnaires ne peuvent plus inviter à leur table que des anciens pensionnaires ou des externes logés dans l'Académie; vous avez appuyé de votre autorité, Monsieur, la demande que je vous en ai faite pour éviter de très grands désordres qui seroient devenus funestes sans la vigilance et la prudence que j'y ai mis.

6° Les pensionnaires ne peuvent plus vous écrire directement, soit en général, soit en particulier. Le directeur de l'Académie est chargé de vous faire les demandes de ce qu'ils désirent obtenir.

7° Ordre de vous, Monsieur, du 11 août 1778, pour que le tribut annuel des pensionnaires parte au plus tard à la fin de juin, afin que les pensionnaires qui doivent partir puissent recevoir avant leur départ les avis des Académies. Vous privez, dans cet ordre, le pensionnaire qui n'aura pas terminé son ouvrage pour ce tems de la gratification du voyage.

8° Lettre de vous, Monsieur, du 19 septembre 1777, qui accorde aux pensionnaires sculpteurs 200 livres, argent de France, pour les frais des caisses et transport des études qu'ils auront faites d'après l'antique, ou d'après nature; bien entendu que le Directeur aura l'œil à ce que la quantité d'études en terre d'après l'antique ou en marbre d'après nature puisse mériter la totalité de la somme accordée, et il la diminuera suivant l'ouvrage qu'ils auront fait. Cette gratification ne leur est accordée que pour des études qu'ils auront faites et non pour des plâtres moulés sur l'antique.

Observations :

1° Le Directeur doit écrire sur un registre tout ce qu'il ordonne en date du jour et doit refuser de payer aux ouvriers tout ce qu'il n'aura pas ordonné; par ce moyen, il évitera, comme moi, l'abus de payer tout ce que les pensionnaires et les domestiques du palais font faire contre les ordres du Directeur.

2° Tous les mémoires des ouvriers attachés à la maison doivent être réglés avant d'être soldés.

3° Le Directeur doit avoir la plus grande rigueur à ce que le Suisse et le cocher ne donnent point à boire et à jouer pour éviter les différens inconvéniens qui y sont attachés, et notamment les meurtres assez fréquents en Italie en pareilles circonstances, et pour, d'ailleurs, prévenir le scandale d'entendre crier et chanter une partie de la nuit dans une maison consacrée à l'étude.

4° Le Directeur, en arrivant à Rome, doit se rendre compte si toutes les portes du palais, que j'ai fait condamner, sont dans le même état. Il convient, je crois, qu'il n'y ait que la grande porte de libre pour l'ordre et la décence.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Joint à la lettre du 28 janvier 1782.

8204. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 30 janvier 1782.

... Je vis le Pape vendredy dernier et je le trouvai bien plus raisonnable qu'on ne le supposoit sur le projet d'aller s'aboucher avec l'Empereur à Vienne pour essayer de le fléchir. Aucune idée d'échauffer le zèle des évêques ni d'émouvoir les peuples n'est entrée dans son esprit; il ne lui restoit, m'a-t-il dit, que cet unique remède aux maux qui affligent l'Église, que le seul espoir de ramener l'Empereur à des sentimens plus doux et à des maximes plus modérées, et que ce seul moyen de se justifier de l'accusation qu'on lui avoit déjà intentée pour ne s'être pas opposé aux nouveautés de la cour de Vienne. Il m'ajouta qu'il avoit eu la pensée de me consulter sur son voyage à Vienne, et même le désir très vif de me mener avec lui; mais, qu'après y avoir réfléchi, il avoit compris qu'il ne devoit pas me mettre dans cet embarras; il convint avec moi de tout ce qu'il y avoit à craindre dans l'exécution d'un semblable projet; combien le choix des personnes qui l'accompagneroient seroit difficile, et me fit même entendre que, si la réponse que l'Empereur avoit promis de lui faire par écrit ne laissoit aucun espoir de conciliation, il ne hasarderait pas de compromettre inutilement sa personne et sa dignité.

La position du Saint-Père est terrible, car l'Empereur lui a

attaché au cou une chaîne dont on ne voit pas le dernier anneau ; mais on peut craindre d'avance que cette chaîne n'aboutisse à un affranchissement presque absolu et à la sécularisation des bénéfices. Que seroit-ce si l'exemple de l'Empereur venoit à être suivi par les autres puissances catholiques ? Il est bien à craindre qu'avec le tems et le concours des circonstances, ce malheur n'arrive à l'Église, ce qui pourroit conduire à des révolutions funestes à la religion et à la tranquillité des États. On voit par là combien le caractère d'un seul monarque, quand il est puissant, peut produire de changement sur la surface de la terre.

... Nous attendons lundi, 4 de février, le grand-duc et la grande-duchesse de Russie, qui ne feront que coucher à Rome chez leur consul, après avoir assisté à l'Opéra ; ils partiront le lendemain pour Naples et reviendront ici aux approches de la semaine sainte.

Je compte, vers la fin de février, donner, selon l'usage de Rome, deux jours consécutifs, les fêtes que j'ai préparées pour la naissance de Monseigneur le Dauphin ; elles seront entièrement à mes frais, ayant résolu de faire déposer au Mont-de-Piété la somme entière de 60,000 livres que le Roi m'a accordé ; elle sera employée à marier un grand nombre d'orphelines et de pauvres filles, tant dans ma paroisse à Rome qu'aux deux paroisses de Saint-Louis et dans mon diocèse d'Albano¹. Je n'ai trouvé que cette manière pour montrer à Leurs Majestés mon zèle personnel, faire longtemps bénir leurs noms et leur bienfaisance et fermer la bouche à ceux qui croient que l'exemple du feu Cardinal de Polignac doit être le modèle pour toutes les fêtes relatives à la naissance des Dauphins. On n'a rien à objecter contre des charités bien entendues...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 115, 117 v^e et 120. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. A la date du 6 février, la Gazette annonce le versement, au Mont-de-Piété de Rome, de la somme en question, avec la destination que lui donnait le Cardinal de Bernis.

8205. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Paris, ce 31 janvier 1782.

Monsieur, — J'ai l'honneur de vous envoyer la note que vous

m'avés fait celle de me demander relativement aux estampes que vous désirés avoir de Rome.

Il faut que M. *Lagrenée* s'adresse au s^r Bouchard, libraire et marchand d'estampes, voisin du palais de l'Académie, qu'il lui dise que c'est pour vous, Monsieur, ou pour le Roi, suivant leurs destinations, et qu'il désireroit que ce fût l'artiste qui a travaillé pour les envoys que je lui ai demandé, qui fût occupé à cet ouvrage.

Je suis persuadé, Monsieur, que lorsque M. *Lagrenée* voudra avoir l'attention de ne rien recevoir sans l'avoir bien examiné, vous recevrés, Monsieur, des estampes aussi belles que vous les avés reçues dans le tems que j'en estois chargé. Si vous jugiés à propos qu'une lettre de ma part fût nécessaire pour le s^r Bouchard, que je connois depuis trente-cinq ans, vous connoissés, Monsieur, tout mon zèle pour ce qui peut vous estre agréable.

Je suis, avec un profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

VIEN.

Archives nationales, O¹ 1916.

8206. — MIROMÉNIL¹ A VERGENNES.

A Versailles, le 4 février 1782.

... Je vous serai très obligé, Monsieur, de vouloir bien faire passer à M. le Cardinal de Bernis la lette cy-jointe; elle en contient une autre que je prie Son Éminence de faire remettre à M. Du Theil², chargé de faire à Rome des recherches des manuscrits qui concernent l'histoire de France et qui doivent servir à compléter la collection des chartes, dont je me propose de faire faire une édition...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 132. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Armand-Thomas Hue de Miroménil, né en 1723, mort le 6 juillet 1796. Premier président au parlement de Rouen (1757), il fut nommé garde des sceaux, le 24 août 1774, par l'influence de Maurepas, et conserva ce poste jusqu'au 8 avril 1787.

2. François-Jean-Gabriel La Porte du Theil, savant helléniste, né à Paris le 13 juillet 1742, mort le 28 mai 1815. Après avoir servi pendant la guerre de Sept ans, il fut nommé, en 1770, membre de l'Académie des inscriptions; chargé, en 1776, d'une mission littéraire à Rome, il rapporta des

archives du Vatican les copies de dix-huit mille pièces relatives à l'histoire du moyen âge, copies qui forment aujourd'hui un fonds important de la Bibliothèque nationale.

8207. — VERGENNES A BERNIS.

A Versailles, le 5 février 1782.

... Le voyage du Pape, qu'il ait lieu ou non, produira une grande sensation. On parle aujourd'hui de Venise comme du lieu où Sa Sainteté doit se rendre pour y traiter avec Joseph II des intérêts de la religion. Rarement, ces sortes d'entrevues ont produit de bons effets, et j'espère que la manière dont la proposition de Sa Sainteté a été reçue l'engagera à en décliner l'exécution...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 134 v°. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8208. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 6 février 1782.

... Les conseils adulateurs qu'on ne cesse de donner au Pape pour l'animer à faire le voyage de Vienne, malgré la réponse de l'Empereur, ont produit un tel effet sur son esprit qu'il paroît fermement résolu de s'exposer à une démarche qui peut l'avilir et vraisemblablement le rendre ridicule et malheureux; je croirois le trahir si je lui dissimulois la vérité. Vous verrés, Monsieur, par la copie du billet que je lui écrivis hier, que ce ne sera pas ma faute si le Saint-Père se livre à un héroïsme qui ne peut produire que de mauvais effets.

... Ce fut hier que le grand-duc et la grande-duchesse de Russie arrivèrent à Rome pour passer à Naples presque immédiatement. Je me présentai un moment après leur arrivée pour leur rendre la première visite et leur offrir mes hommages. Ils ne me reçurent pas, mais ils restitueront ma visite par billets à leur retour de Naples, ainsi qu'ils l'ont pratiqué à Vienne et à Venise.

... Les comte et comtesse du Nord¹ arrivèrent hier après-dîner et envoyèrent sur-le-champ un colonel chez le Pape pour le remercier des attentions qu'on avoit eu pour eux dans l'État ecclésiastique. Sa Sainteté leur fit faire des compliments par le majordome, son neveu, que ces princes reçurent avec distinction;

ils se rendirent ensuite à l'Opéra, où ils voulurent louer une loge et deffendirent qu'elle fût éclairée. En arrivant à Rome, ils furent descendre à l'église de Saint-Pierre; ensuite, ils se rendirent à la place Navone et à la Rotonde. On croit qu'ils s'arrêteront ici toute la journée et partiront demain pour Naples, où ils doivent séjourner quinze jours ou trois semaines, pour ensuite revenir ici finir le Carême, voir le reste de l'Italie, passer après à Monbeillard², d'où ils se rendront à Paris, avant de retourner en Russie, en passant de nouveau à Vienne. Le prince de Wurtemberg, frère de la grande-duchesse³, qui doit, dit-on, entrer au service du Roi, ne s'arrêta samedi dernier que quelques heures à Rome et me fit dire des choses honnêtes.

Le Cardinal d'Herzan, l'ambassadeur d'Espagne et moi nous sommes présentés à l'hôtel garni qu'occupent les comte et comtesse du Nord à la place d'Espagne; tous les autres ministres ont suivi nôtre exemple, mais ces princes ne reçoivent pas de visites; on assure qu'ils les restituent. Je sais qu'ils sont en peine de savoir si le roi de Naples, à l'exemple de l'Empereur, viendra au-devant d'eux, du moins à quelque distance de Naples.

... Dans ce moment, le grand-duc de Russie, qui voyage sous le nom de *comte du Nord*, a passé à ma porte pour me rendre la visite que j'ai eu l'honneur de faire hier à ce prince.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 138 v°, 140, 140 v° et 141 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le grand-duc et la grande-duchesse de Russie voyageaient sous ce nom.

2. Le comté de Montbéliard était entré dans la maison de Wurtemberg, dès la fin du xv^e siècle, par le mariage de Henriette de Montfaucon, comtesse de Montbéliard, avec Eberhard, comte de Wurtemberg (1397), et n'en sortit qu'à la Révolution, sauf pour la période de 1676 à 1697, où il fut possédé par la France. Il a été réuni définitivement à notre territoire le 10 octobre 1793.

3. Frédéric-Guillaume-Charles, prince de Wurtemberg, né le 7 novembre 1754, marié en premières noces, le 13 octobre 1780, à Augustine-Caroline de Brunswick-Wolfenbüttel. Veuf le 27 septembre 1788, il devint duc de Wurtemberg le 22 décembre 1797, après la mort de son père, Frédéric-Eugène, se remaria, le 18 mai 1799, à Charlotte-Caroline-Mathilde d'Angleterre, et fut fait roi de Wurtemberg, en 1806, par Napoléon. Il mourut le 30 octobre 1816.

8209. — VERGENNES A MIROMÉNIL.

A Versailles, le 6 février 1782.

Monseigneur, — La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour M. le Cardinal de Bernis est partie sur-le-champ. Dans l'intention où vous êtes, Monseigneur, de faire imprimer la collection des chartes du royaume, peut-être ne seroit-il pas inutile que M. Du Theil, en revenant de Rome, s'arrêtât à Milan pour faire des recherches dans la bibliothèque Ambrosienne, où il doit se trouver bien des choses qui intéressent la France.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 148. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8210. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 11 février 1782.

Ma dernière lettre, Monsieur, a laissé plusieurs objets en arrière, sur lesquels j'avois à vous répondre; je vais le faire dans celle-ci.

Vous me demandez avec instance, par votre lettre du 19 décembre dernier, mon portrait pour l'Académie de France. Je suis véritablement flaté de votre empressement; mais je n'en ai pas fait faire encore une seule copie. Mon dessein est bien de le donner un jour à l'Académie; mais vous sentirez aisément que, ne l'ayant pas encore donné à l'Académie royale de peinture, il ne m'est pas possible de faire pour la colonie ce que je n'ai pu encore faire pour la métropole. Mais cela se fera avec le temps et sous votre directorat.

Par votre lettre du 2 du mois dernier, vous me marquez qu'il y a une des bornes de granite de la porte du palais qui a été rompue par le carrosse de M. d'Orsay, c'est-à-dire il y a déjà du temps. Il faudroit en conséquence que M. *Subleyras* s'informât s'il n'est pas possible d'y en substituer une autre. La granite ne doit pas être rare à Rome; mais je crains que la façon de la borne ne coûte beaucoup. C'est sur quoi M. *Subleyras* peut prendre des éclaircissemens que vous m'enverrez et d'après lesquels je me déciderai.

Je consens que le s^r *Lannoy* lève les plans du château de Caprarole, et pour remplir la condition imposée aux élèves d'architecture, d'envoyer, pendant leur séjour à Rome, les dessins d'un des monuments de l'Italie. Vous pouvez lui donner, suivant l'usage, le prix de sa nourriture, puisqu'elle n'aura pas lieu à l'Académie.

Vous m'ajoutez que le s^r *Bacari* désire copier le *Joueur de disque*, qui est au Musæum du Pape; mais que, comme il n'y en a point de plâtre à l'Académie, il faudroit le faire mouler. Si cette figure répond à sa réputation, je ne serois point éloigné d'en procurer un plâtre tant à l'Académie de France qu'à la salle des antiques à Paris. Mais, avant tout, il faut vous informer : 1^o de ce que ce moule coûtera; 2^o si la permission de mouler cette figure pourra facilement s'obtenir, quoique j'aye lieu de croire que le Pape ne le refusera à la demande du Roy, présentée par M. le Cardinal de Bernis; mais, quant à présent, il faut que le s^r *Baccari* travaille à une autre figure.

Puisque vous vous êtes aperçu que les Italiens, à qui l'on permettoit de dessiner dans l'appartement du Roy, mutiloient les figures et y jouoient à la balle, vous avez bien fait de leur en interdire l'entrée; il faut du moins leur faire acheter cette permission par une privation de quelque temps et jusqu'à ce que vous soyiez assuré qu'ils sont disposés à une conduite plus régulière.

Il n'y a aucune difficulté à ce que vous me fassiez passer par la poste les mémoires et quittances des ouvriers, formassent-ils un volume comme celui d'un bon in-folio. Que si cela excédoit ce volume, il n'y auroit qu'à les répartir en plusieurs courriers.

J'ai vu, par votre lettre du 23, que vous avez lu aux architectes pensionnaires le jugement de l'Académie sur les envoys qu'ils ont fait cette année de projets. Je suis charmé qu'ils l'ayent reçu avec docilité et avec disposition d'en profiter. Puisque le s^r *Desprez* désire, quoique cessant d'être pensionnaire, de rétablir sa réputation auprez de l'Académie par l'envoy d'un autre projet dans le courant de cette année, je ne puis qu'approuver sa délicatesse et y consentir.

Vous avez fort bien fait de vous borner à des rideaux de toile pour la salle du Trosne; car je présume que les anciens n'étoient pas autrement et telle étoit mon intention, quoique je ne vous l'aye pas marqué expressément.

Rien n'est plus convenable que de faire rétablir le balustre

manquant au balcon de la façade de l'Académie et de faire assurer ceux qui vacillent. Sur des objets pareils, qui sont d'entretien, il faut que M. *Subleyras* fasse son devis, ou son évaluation de la dépense, et que vous me l'envoyiez, en même temps que vous me faites la proposition de l'objet; c'est le moyen de gagner du temps. Quant à cette petite réparation, elle est de nécessité; elle ne peut être coûteuse; aussi, je vous autorise à la faire faire sans délai.

Je suis charmé de voir que les pensionnaires se portent tous avec ardeur aux exercices qui leur sont prescrits. Je souhaite que cette ardeur se soutienne, car j'aime certainement mieux avoir à donner des marques de satisfaction que d'improbation ou de mécontentement. M. *Vien* avoit, en général, monté les choses sur un bon pied; il ne tient qu'à vous de les y maintenir en suivant les mêmes principes; ce que j'espère que vous ferez au moyen des conseils que je vous ai donnés.

Vous connoissez, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8211. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

A Versailles, le 11 février 1782.

Le s^r *Félix*, Monsieur, architecte, élève de l'Académie royale d'architecture, allant à Rome pour y perfectionner ses dispositions, on m'a prié de lui accorder une lettre pour vous. Je le fais d'autant plus volontiers qu'on m'assure qu'avec beaucoup de goût pour le travail et de zèle pour son art, il réunit d'autres qualités estimables. Lors donc qu'il sera arrivé à Rome, vous me ferez plaisir de lui procurer, autant qu'il dépendra de vous, les facilités et les moyens de remplir des vuës qui lui font entreprendre ce voyage.

Vous connoissez les sentimens avec lesquels je suis, etc...

Archives nationales, O¹ 1916.

8212. — VERGENNES A BERNIS.

A Versailles, le 12 février 1782.

... Si l'on doit être surpris, Monseigneur, de la démarche du Pape vis-à-vis de l'Empereur, il me semble qu'il est encore plus

étonnant qu'elle soit en général approuvée à Rome. Cette manière de voir prouveroit que l'intérêt est le Dieu des Romains et qu'ils sont capables d'y sacrifier jusqu'à leurs opinions les plus invétérées sur le pouvoir des clefs.

Nous croyons ici que le projet de Sa Sainteté n'aura pas lieu parce que Joseph II peut craindre l'effet que la présence du Pape en Allemagne pourroit produire sur l'esprit du clergé et des peuples. Il est peu dans le caractère de l'Empereur de céder aux sollicitations, de quelque part qu'elles viennent, et on pourroit plutôt s'attendre qu'il se prêteroit pour ne rien accorder à Pie VI que juger qu'il saisiroit cette occasion pour revenir décemment sur une partie de ce qu'il a fait relativement à la religion.

Quoiqu'il arrive, le voyage du Pape sera toujours une démarche peu glorieuse pour le chef de l'Église. Le Roy, n'ayant pas été consulté, se garderoit bien d'y donner une sorte de sanction en permettant à V. E. d'accompagner Sa Sainteté; d'ailleurs, selon toute apparence, dans le cas où l'entrevue n'auroit aucun succès, on chercheroit à mettre V. E. en jeu. Elle se trouveroit fort embarrassée vis-à-vis d'un prince qui suit ses idées et qu'on ne convainc point; peut-être même rejetteroit-on sur elle la mauvaise réussite du voyage; mais, ce qu'il y auroit de pis, ce seroit de mettre le nom du Roy dans une affaire dont Sa Majesté ne veut ni ne doit se mêler...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 167. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8213. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 13 février 1782.

... Le Saint-Père n'a pas mal pris mes représentations; mais il n'y a eu aucun égard. Un certain enthousiasme, le goût des choses extraordinaires, un zèle mal entendu, un peu trop d'amour-propre et de présomption, de faux conseils donnés, pour la plus part, à mauvaise intention, et l'ignorance la plus crasse du monde et des cours, ont prévalu sur le bon sens, sur l'amitié et sur les vrais intérêts de la papauté, du Saint-Siège et de l'Église. Dieu n'est pas obligé de réparer par des miracles les imprudences de ses vicaires!

En vérité, Monsieur, je crois rêver que ce voyage extraordi-

naire se fasse. Plusieurs croient que le Pape ne veut pas avoir l'air de reculer, mais qu'il trouvera des prétextes pour différer ou rompre ce voyage; d'autres pensent que l'Empereur lui-même, sous prétexte du camp de Prague, ou d'autres affaires, s'excusera, pour ce moment, de recevoir Sa Sainteté.

Ce qu'il y a de plus raisonnable à penser dans ce moment cy, c'est que le Pape fera un voyage inutile et qui déchirera si fort son amour-propre que sa santé ne pourra résister à cette humiliation, d'autant plus grande qu'il n'aura point d'excuse valable de s'y être exposé; et nous entrerons au conclave avec peu d'espérance de pouvoir donner à l'Église un pape judicieux et capable de régir la barque de saint Pierre dans ces tems orageux.

Il peut arriver aussi que le Pape, pour justifier son voyage, s'arrangera avec l'Empereur, en cédant, dans les choses essentielles, peut-être plus qu'on ne lui demandoit, et en se contentant d'obtenir quelque bagatelle éclatante, car il faut convenir que Pie six n'entend pas assés les matières ecclésiastiques et n'est pas assés versé dans la politique pour tirer de ses conférences avec l'Empereur un parti avantageux ou du moins honorable.

De plus, il est à craindre que, dans les conversations familières à Vienne, le Saint-Père ne se donne des ridicules par l'ignorance profonde où il est des choses du grand monde et même de la géographie et de l'histoire; il affectera peut-être dans cette cour une dévotion outrée et des démonstrations pantomimes et théâtrales, qu'on lui pardonne à Rome, pays de mommeries, mais qui feroient rire à Vienne indubitablement.

L'ainé des neveux du Saint-Père est désolé, avec raison, de la résolution incroyable qu'a pris son oncle; si Pie six venoit à mourir dans ce voyage, sa pauvre famille resteroit avec de grandes charges et point de revenu. L'édifice de la fortune des Braschi est en l'air, ainsi que toutes les entreprises romanesques du Pape.

La politesse qu'ont eü le grand-duc et la grande-duchesse de Russie d'aller surprendre le Pape à l'église de Saint-Pierre et de se présenter à lui avec des remercîments et des expressions flatteuses, l'attention de l'attendre une seconde fois à son passage et de lui dire des choses si honnêtes et si personnelles que le Saint-Père s'est attendri, qu'il a embrassé étroitement le grand-duc en présence de tout le monde; ces politesses, dis-je, dans lesquelles la curiosité a eu beaucoup de part, ont fait croire à Pie six qu'il

n'avoit qu'à paroître devant les souverains pour les séduire et les enchanter. Les flatteurs subalternes qui l'entourent ont fortifié cette idée, et je ne serois pas étonné que cela n'eût beaucoup influé sur la dernière résolution de Pie six. On ne sait pas encore par qui le Pape se fera accompagner à Vienne.

Dieu veuille cependant nous conserver le Pape encore long-tems, même avec tous ses défauts. La France, à ce que j'espère, n'aura jamais à se plaindre essentiellement de lui, à moins qu'il ne se livre entièrement au fanatisme qui l'environne...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 170, 171, 172, 172 v° et 173 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8214. — SIX A D'ANGIVILLER.

A Paris, ce 17 février 1782.

Monsieur le comte, — L'honneur que vous me faites de me répondre sur la demande que Monsieur le comte de Flaau¹, votre frère, a bien voulu vous faire pour moi m'est infiniment sensible et augmente en moi la vénération et le respect que j'avois pour votre personne; malgré le deffaut de succès de cette demande, la valeur des raisons que vous avez la bonté de prendre la peine de m'alléguer augmente bien aussi le déplaisir de ma situation, car je suis encore une des malheureuses victimes de ce que l'on ne se soit pas toujours fait une loi aussi sévère que vous sur la nomination des sujets à la pension du Roy à l'Académie de France à Rome.

Je me suis trouvé suivre l'Académie dans le tems de troubles (en 1770), où il suffisoit de remporter le prix pour ne pouvoir point avoir la pension; il n'y avoit d'autre voie alors que celle des protections auprès de Monsieur le Directeur général des Bâtimens du Roy. J'ai cherché cette voie parce que cette pension estoit bien préférable par les avantages qu'elle procure pour le nouvel acquis des connoissances, et ma délicatesse, j'ose le dire, pour mériter d'avantage de la personne par laquelle je comptois l'obtenir, m'a fait lui sacrifier trois années et plus de ma vie, passées en province pour la construction d'un château que je lui ai fait faire; pendant cet espace de tems, les choses se sont rétablies sur leur ancien estat par le changement de Monsieur le Directeur général.

Mes affaires et mon âge ne me permettoient plus de reprendre

la place d'élève à l'Académie et d'attendre du bonheur et du hazard que je puisse obtenir le prix pour avoir la pension, malgré le talent réel qu'il faut pour l'obtenir et que l'on peut avoir quelque fois sans y réussir. Pardon, Monsieur le Comte, d'un aussi long détail; je voudrais vous intéresser par mes malheurs et tenter d'obtenir de votre bonté la permission d'avoir seulement un logement à l'Académie de Rome, si toutesfois vous croiez pouvoir le faire sans compromettre ce que vous devez au bon ordre, que je ne chercherai jamais à détruire pour mes avantages, cela fût-il en mon pouvoir, quoique j'aie l'honneur d'estre connu d'une partie des personnes à qui vous estes le plus attaché (Messieurs le comte d'Affry, de Baudouin, Vatelet, l'abbé de Saintnon, Robert Aron). Je suis même redevable à Monsieur Vatelet de m'avoir présenté à vous chez lui (en 1776) à l'occasion de modèles précieux d'études sur les ordres d'architecture que j'avois présenté à l'Académie et qu'elle désiroit que vous me chargiez de lui en faire faire; feu M. *Soufflot* nomément vous fit alors cette demande, et récemment, plusieurs de ces Messieurs devoient encore me procurer les moyens de vous présenter un travail considérable (le projet d'un arsenal) que j'ai présenté à l'Académie et qui a paru en estre vu avec satisfaction; mais les circonstances ne s'en sont point trouvées, et mon voiage éloigne cela de beaucoup.

Je ne vous ferai plus importuner sur cela, si vous voulez encore m'honorer de votre responce sur cette demande, et son peu de succès, eût-il lieu, ne détruira en rien la reconnaissance que je crois que je vous aurois dans une circonstance où vous pourriés m'estre utile à la recommendation de Monsieur votre frère et des autres personnes que je viens de citer.

J'ai l'honneur d'estre, avec le plus profond respect, M., etc.

SIX.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Le comte d'Angiviller appartenait à la famille picarde Flahaut de la Billarderie.

8215. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 17 février 1782.

... Il est aussi dans le goût du Pape d'aimer à faire des choses extraordinaires et de jouir des acclamations des étrangers et des peuples; il croit déjà que son entrée à Vienne ressemblera à celle

de Jésus-Christ à Jérusalem, sans réfléchir que le vendredy saint suivit de près le dimanche des Rameaux, et que si l'Empereur, comme il est vraisemblable, se refuse obstinément à ses prières et à ses larmes, il ne lui restera que la confusion d'une démarche imprudente et désapprouvée de tous les gens sensés.

C'est dans ce moment critique que je tremble sur le parti que le Pape pourra prendre; car enfin ou Pie VI, dans ce cas, livré aux convulsions d'un amour-propre humilié, ne pourra résister, sa santé étant déjà affoiblie, à la violence de ses chagrins, ou, cédant à des conseils fanatiques de son nonce, du Cardinal Migazzi et des prélats qui l'accompagnent, il cherchera dans l'histoire des papes des exemples pour s'autoriser à prendre les partis les plus violens. Je ne serois point étonné que parmi ses conseillers il n'y en eût d'assez téméraires pour lui proposer de retourner à Rome sur le cheval de Grégoire VII, sans réfléchir que Joseph II ne ressemble nullement à l'empereur Henri IV, ni le siècle de Grégoire VII à celui de Pie VI.

Le Pape partira à la fin de ce mois; le retour prochain du grand-duc et de la grande-duchesse de Russie ne retardera pas certainement son départ. Reste à savoir si ces princes seront satisfaits de cette précipitation et si elle ne les encouragera pas à abrégér le séjour qu'ils comptoient faire à Rome.

On continue à dire que l'Empereur ne laissera pas entrer le Pape dans ses États, et qu'il le rencontrera sur les confins...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 198 v°, 203 et 204 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8216. — D'ANGIVILLER A SIX.

A Versailles, le 20 février 1782.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre par laquelle vous me faites quelques observations sur les motifs du refus que je vous ai fait de vous accorder la pension du Roy à l'Académie de France pendant le séjour de quelques mois que vous allez faire à Rome. Je me bornerai à vous répondre que mon prédécesseur a pu ne pas envisager les choses aussi sévèrement que je crois devoir le faire pour le maintien du bon ordre que j'ai rétabli dans l'Académie; mais, qu'indépendamment de cela, il y auroit, si j'accédois à votre demande, l'inconvénient de m'exposer à beaucoup de sollicitations

semblables de la part d'artistes qui, allant à Rome, soit par curiosité, soit pour cultiver leurs talens, demanderoient à y faire leur séjour aux frais du Roy. Enfin, l'Académie est un lieu d'étude fondé pour des jeunes gens, nommés par le Roi, pour y passer le temps prescrit sous la discipline et les ordres d'un directeur, et d'autres artistes qui n'auroient point le même intérêt de se soumettre à la règle établie ne pourroient que donner du dégoût et mauvais exemple aux pensionnaires; je ne puis toutefois qu'approuver le zèle pour votre art qui vous engage à faire le voyage de l'Italie, et j'aurois été charmé d'avoir un moyen de vous faire ressentir l'effet de la recommandation de mon frère.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8217. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 20 février 1782.

... On nous annonce pour le commencement de la semaine prochaine le retour du grand-duc et de la grande-duchesse de Russie. Les lettres de Naples font croire que Sa Majesté sicilienne n'est pas infiniment contente de leur complaisance. Mais vous serez instruit par M. le marquis de Clermont¹ de tout ce qui a rapport au séjour de ces princes à Naples...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 216 v^o. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Ambassadeur à Naples.

8218. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 27 février 1782.

Monsieur le Comte, — Le retard du courrier, occasionné par la grande abondance de neige, a été cause que je n'ai pu répondre plutôt aux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ne les ayant reçues que le 25 février, quoiqu'elles fussent datées du 28 janvier.

Pour répondre à ces deux lettres, je commencerai par vous dire que je suis désespéré de vous avoir causé de la peine par mes précédentes lettres; certes, cela n'a pas été mon intention, moi qui, pour vous complaire, quitte les brillantes conversations de Rome,

dans lesquelles je suis admis, pour dessiner d'après nature avec la jeunesse, leur montrer l'exemple du travail, les avoir sous les yeux et être à portée de leur donner des avis plus fructueux en leur faisant apercevoir leurs défauts d'après la nature même.

J'ai, depuis mon arrivée à Rome, suivi de point en point les réglemens qui m'ont été remis par mon prédécesseur; vous en voyez la preuve par les copies demandées à faire tant par les peintres que par les sculpteurs et les architectes, dont j'ai eu l'honneur de vous faire part, par leur assiduité à l'Académie du modèle, dont je suis témoin oculaire.

Si mes réflexions sur la peinture, qui n'ont été que de vous à moi, vous ont allarmé, ne craignez rien, Monsieur le Comte, je ne suis point attaché à mon opinion et je ne feré jamais que ce que vous m'ordonnerez de faire. Élève de Monsieur *Carle Vanloo* depuis l'âge de quinze ans jusqu'au moment de mon départ pour l'Italie, et ensuite sous la direction de Monsieur *de Troye*, à Rome, en qui j'ay cru apercevoir les principes qui m'ont déterminé à vous écrire en conséquence; peut-être ces principes, bons en ce tems, ne le sont plus actuellement, vu le changement des mœurs; d'autres tems, d'autres soins; c'est à votre pénétration et à votre choix que je me voue, et je vous en donne ma parole d'honneur. J'ai lu aux pensionnaires la lettre que vous m'avez ordonné de leur lire; ils attendent avec docilité ces nouveaux réglemens, et comme ils ne peuvent qu'être utiles à leur avancement, je me feré toujours un devoir essentiel de les leur faire pratiquer¹.

J'ai eu l'honneur de vous écrire dans une de mes dernières lettres au sujet de la figure que le sieur *Baccary*, sculpteur, a demandé à faire pour le Roy; c'est le *Joueur de disque*, qui est au museum du Vatican, que l'on seroit obligé de faire mouler; mais, depuis cette lettre, un sculpteur de Rome l'a fait mouler à ses frais, et, en achetant à ce sculpteur une épreuve, cela nous dispensera des frais de moulage.

Monsieur le Cardinal de Bernice se dispose à donner, tant à son palais qu'à celui de l'Académie, des fêtes à l'occasion de la naissance de Mgr le Dauphin; il y aura à l'Académie, aux frais de Son Éminence, de grandes illuminations et des orchestres.

Pour moi, ce n'est que depuis trois semaines que j'ay saisi le tems de me livrer un peu à ma chère peinture, que j'ai été forcé d'abandonner depuis le commencement du salon que j'ai décoré

avant de partir. J'ai peint une *Charité* pour Son Éminence, qui, à toute force, m'a fait accepter une superbe boîte : voilà mon premier ouvrage à Rome ; on en a paru content ; j'aurais désiré débiter par quelque morceau plus grand. C'est en vous, Monsieur le Comte, que j'espère à ce sujet².

Pour ce qui est de celui que vous m'avez ordonné avant de partir, vous m'avez imposé la loi de ne le faire qu'au bout d'un an de séjour à Rome ; c'est pourquoi je ne l'ay pas encore commencé, quoique j'y pense souvent.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — J'ose vous prier de vouloir bien faire agréer à Madame la Comtesse mon hommage respectueux.

Le Saint-Père est parti ce matin de bonne heure pour aller trouver l'Empereur et le faire rentrer dans le giron de l'église³ ; il a, dit-on, emporté avec lui quatre calices d'or, qu'il laissera en présent dans les quatre églises où il doit célébrer la messe, ainsi que ses habits pontificaux. Toutes les dames romaines qui sont venues le voir partir pleuroient à chaudes larmes, et luy aussi.

Je reçois en ce moment une troisième lettre, que vous me faites l'honneur de m'écrire en date du 11 février, par laquelle j'apprend que vous approuvez les demandes des pensionnaires, moyennant quoi ils iront en avant.

J'ai fait rétablir au plus tôt le balustre qui manquoit ; d'autant plus vite qu'en furetant dans un magasin obscur j'ai trouvé ce balustre en trois morceaux, susceptible d'être raccommodé avec quelques ferements et figurer mieux même que n'auroit fait un neuf, et receller les autres.

A l'égard de la borne, je saurè au premier courier vous faire part de ce que cela pourra coûter ; peut-être même qu'en retroquant les trois morceaux qui restent de l'ancienne, qui peuvent servir à bien des choses, économisera-t-on beaucoup sur la neuve.

Si, en nous envoyant votre portrait, vous vouliez aussi nous envoyer celui du Roy, car celui de Louis XIV et de Louis XV y sont, tant en marbre qu'en peinture, et celui de Louis XVI n'y est pas. Par exemple, sous le dais, il y a un buste en marbre de Louis XV, sur une colonne ; s'il étoit possible de nous envoyer le buste en marbre de Louis XVI, nous le mettrions à la place, et

celui du feu Roy sur une table de marbre précieux, vis-à-vis, sur laquelle il y a des bustes que l'on mettroit ailleurs, car les places ne manquent pas. Il me vient une idée : si vous le jugiez à propos, ce seroit d'envoyer un plâtre du portrait du Roy par M. *Pajou* et le faire exécuter à Rome par un pensionnaire; cela ne coûteroit que le marbre et les frais de dégrossir.

J'avoue que cela ne plairait peut-être pas à celui à qui on ordonneroit cet ouvrage, relativement à son avancement, et qu'une copie d'après l'antique est de beaucoup préférable pour l'instruction de celui que l'on en voudroit charger que de faire un buste d'après un artiste moderne; mais si, cependant, c'étoit votre volonté, je ne doute pas qu'ils ne le fissent par honneur, d'une part, et par obéissance, de l'autre.

J'ai l'honneur de vous envoyer les quittances des trois derniers mois de l'année 1781, qui ne comportent pas un paquet aussi considérable que je me l'étois imaginé.

Je n'ai pu recevoir de quittances de quelques articles du mémoire, attendu que les ouvriers ne sçavoient point écrire, comme le cardeur de mattelas et quelques autres petits articles.

Note de M. Pierre : L'idée de M. *Lagrenée* est d'autant plus fondée que l'usage a été de faire exécuter en marbre par les élèves sculpteurs les morceaux destinés à la décoration du palais de France à Rome. L'on peut donc envoyer un plâtre de la tête seulement; le reste du buste seroit ajusté par le sculpteur auquel M. *Lagrenée* l'ordonnera de la part de M. le Directeur général; quant bien même l'on envoyeroit le buste en entier, les accidents qui pourroient arriver au plâtre n'empêcheroient pas l'exécution, au lieu que si un marbre envoyé de Paris se mutiloit, il faudroit le refaire. Le peu d'étendue de l'objet ne comporte pas décemment une restauration.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Depuis : « Si mes réflexions »; Lecoy, p. 329-330.

2. Depuis : « Pour moi »; Lecoy, p. 330.

3. Le Pape partit en effet le 27 février, accompagné du prélat Marcucci, vice-régent de Rome, et du prélat Contarini, archevêque d'Athènes; le grand-duc de Russie se trouva à l'église Saint-Pierre et donna la main au souverain pontife pour monter en carrosse. Avant son départ, le Saint-Père fit sa prière dans l'église Saint-Philippe-de-Néri; une foule immense se pressait sur son passage.

8219. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 27 février 1782.

... Je donnerai ce soir des nouvelles de Madame la comtesse d'Artois au grand-duc et à la grande-duchesse de Russie, arrivés ici de Naples samedi; ils m'ont demandé des nouvelles de cette princesse avec le plus grand intérêt.

J'ai dit à ces princes des choses convenables de la part du Roi, et ils y ont répondu d'une manière très expressive et même respectueuse qui m'a fait voir qu'ils y étoient fort sensibles. Ils m'ont chargé expressément d'assurer Sa Majesté de leur reconnaissance.

Après la visite de formalité que ces princes m'ont rendu par billets, ainsi que j'en avois usé moi-même, ils ont bien voulu me recevoir chez eux en présence du seul prince de Wirtemberg, frère de la grande-duchesse, qu'on dit nommé par la czarine, gouverneur de Finlande, et immédiatement après avoir eu la visite du Cardinal d'Herzan et avant d'avoir admis aucun autre ministre dans leur intérieur.

Leurs Altesses m'ont retenu avec elles près de deux heures.

Les comtes du Nord paroissent infiniment contents du Pape, à qui ils ont témoigné de la reconnaissance et même du respect. Ils ont eu lundi matin de Sa Sainteté une très longue audience, à laquelle le Saint-Père n'aura rien oublié de ce qui pouvoit leur plaire, les flatter et les consoler de son départ, fixé à mercredi matin.

Au reste, ces princes ont reçu chez eux la visite du Sacré Collège et ne se refuseront pas à l'empressement des seigneurs de ce pays-cy; mais ils ne comptent recevoir que les hommes et paroissent inclinés à se faire voir dans les assemblées ordinaires, sans être encore résolus à honorer de leur présence celles des ministres, ainsi qu'ils en ont usé à Vienne et à Venise (car on ne doit pas argumenter de ce qu'ils sont intervenus au bal masqué qu'a donné M. le marquis de Clermont à Naples, chez lequel ils n'ont pas soupé en particulier avec LL. MM. Siciliennes). Ils ne séjourneront ici que dix-huit à dix-neuf jours; et Madame la grande-duchesse ne m'a pas fait mystère du projet qu'ils ont de se rendre à Paris vers le milieu de juin prochain. Je ne répondrois cependant pas de l'exécution de ce projet, soit à cause des lettres

qu'ils peuvent recevoir de Saint-Pétersbourg, soit par les variations qu'on remarque souvent dans les jeunes cours, où l'intrigue et les tracasseries ont encore plus de jeu que dans les autres. Quoique je puisse me flatter que ces princes assisteront à la fête que je compte donner dans le palais que j'occupe ici, samedi et dimanche prochains, pour la naissance de Monseigneur le Dauphin, je ne serois pas fort étonné qu'ils n'y vinssent pas. M. l'ambassadeur d'Espagne, ayant eu lieu de se flatter, dimanche dernier, qu'ils assisteroient à un concert qu'il leur avoit préparé, attendit ces princes inutilement pendant plusieurs heures; mais le prince de Wirtemberg, de qui au reste j'ai reçu toutes les prévenances possibles, y assista à leur place.

... Dimanche dernier, 24 du courant, l'évêque d'Apollonnie, mon neveu, distribua, après avoir chanté la grand'messe dans l'église nationale de Saint-Louis, cent cinquante dots à autant de pauvres filles choisies par les curés dans nos deux paroisses françaises et dans celle où je fais ma résidence. Deux cent autres moindres dots seront incessamment distribuées dans mon diocèse d'Albano.

Jamais employ des deniers du Roi destinés pour des fêtes n'a été plus universellement applaudi qu'en cette occasion; et l'on a remarqué que c'étoit la première fois que la malignité romaine n'avoit trouvé aucun moyen de s'exercer. Cette approbation fera également réussir les démonstrations publiques que je compte faire à mes frais, samedi et dimanche prochain, pour célébrer la naissance de l'héritier présomptif de la couronne.

Le Pape est parti, il y a une heure, pour se rendre à Vienne. Quoiqu'on en dise, j'incline à croire que l'Empereur l'attendra dans sa capitale¹. La ville de Rome et le Sacré Collège, qui avoient fort applaudi à la proposition que Sa Sainteté avoit fait à Joseph II de s'aboucher avec lui, taxent d'imprudence l'exécution de ce projet depuis que l'Empereur a déclaré ne pouvoir rien changer à ses décrets.

Le grand-duc et la grande-duchesse de Russie se proposoient hier d'aller de nouveau prendre congé du Pape ce matin à sept heures. On a peine à concevoir cet excès d'empressement, qui doit naturellement avoir été inspiré par la cour de Russie. Je crois être sûr actuellement que ces princes ne viendront pas samedi et dimanche à la fête que je donne, ne voulant pas s'écarter

ter du plan de conduite qu'ils ont suivi à Vienne relativement aux ministres étrangers. Je n'ai d'ailleurs qu'à me louer beaucoup de leur politesse...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 262, 263, 267, 267 v° et 268. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. L'Empereur désigna le comte de Cobenzl, vice-chancelier d'État, pour se porter à la rencontre du Pape et l'accompagner jusqu'à Vienne; le 22 mars, l'Empereur se rendit à deux lieues au delà de Neustadt, où le Saint-Père avait passé la nuit, et revint à Vienne le même jour, avec le Pape dans sa voiture, jusqu'au palais où il devait descendre.

8220. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, 4 mars 1782.

Monsieur *Vien* a été chargé, Monsieur, pendant la dernière année qu'il a passée à Rome, de prendre pour M. le comte de Vergennes les estampes coloriées des arabesques de la ville Negroni. Ce fut M. le Cardinal de Bernis qui le chargea de cette commission pour ce ministre, qui pria au mois de juin Son Emménence de lui procurer les estampes qui paroissent successivement. Il est en conséquence question aujourd'hui de continuer cet envoi, sur quoi j'ai deux choses à vous observer.

1° Que M. le comte de Vergennes n'a reçu encore qu'une première livraison; s'il en a paru depuis, il faut les envoyer en même nombre que les premières; il vous sera facile de vérifier, avec le s^r Bouchard, combien d'exemplaires de chacune de ces estampes composoient cette livraison, car elles étoient au moins doubles.

2° Pour que ces estampes, qui sont destinées pour le Roy, soyent aussi belles qu'il est possible et répondent à ce qui a déjà été envoyé, il faut qu'en vous adressant pour cet effet au s^r Bouchard vous lui rappelliez leur destination et que vous lui disiez qu'il faut qu'elles soient coloriées par le même artiste que celui qui a travaillé à celles déjà remises à M. *Vien*.

3° Il est enfin essentiel que vous ayiez l'attention de ne rien recevoir sans l'avoir examiné soigneusement, après quoi vous adresserez les nouvelles livraisons à M. le comte de Vergennes, à mesure qu'elles paroîtront. M. le Cardinal de Bernis paye apparemment le s^r Bouchard ou directement ou par l'entremise du directeur de l'Académie.

Vous connoissez les sentimens avec lesquels je suis, Monsieur, etc.

P.-S. — Je compte ne pas tarder d'être en état de vous envoyer le jugement de l'Académie sur les travaux de sculpture des pensionnaires envoyés l'année dernière.

Archives nationales, O¹ 1916.

8221. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 6 mars 1782.

... D'après le détail qu'a eu la bonté de me faire de son itinéraire Madame la comtesse du Nord, je devrois penser que le grand-duc de Russie pourra être rendu à Lyon à la fin d'avril ou au commencement de may. Ces princes devoient parcourir la France, mais ils ont changé de projet, voulant se trouver en Bohême, au camp que l'Empereur doit y assembler sur la fin du mois d'aoust. Ils comptent partir de Rome le 15 de ce mois, s'arrêter huit jours à Florence, quelques jours à Livourne, où ils vont faire leurs Pâques, deux jours ensuite à Bologne, autant à Parme, quelques jours à Turin, deux jours à Lyon et de là se rendre en droiture à Paris. Il n'est pas encore décidé si ils emmèneront avec eux leur nombreuse suite. Ils comptent séjourner à Paris trois semaines et un peu plus à Monbeillard avec leurs parents.

Ces jeunes princes, qui sont véritablement fort honnêtes et fort aimables, m'ont distingué de la meilleure grâce du monde des autres ambassadeurs et ministres. Ils ont même voulu s'écarter de la méthode qu'ils avoient suivi jusqu'à présent et assister, pour mieux témoigner la joye qu'ils ont de la naissance de Monseigneur le Dauphin, aux fêtes que j'ai donné samedi et dimanche dernier et qui ont eu le plus grand succès. Vous en trouverez le détail dans le bulletin cy-joint. L'amour des Romains pour la France ne méritoit peut-être pas de si grandes démonstrations; mais il s'agit du fils du Roi, héritier présomptif de sa couronne, et il est bon de donner, même à nos ennemis, une idée juste de la grandeur de Sa Majesté et de sa bienfaisance.

La goutte, qui me prit hier au pié gauche, et un espèce de fluxion de poitrine, dont l'évêque d'Apollonie, mon neveu, est

attaqué, m'empêchent, depuis deux jours, de faire ma cour à ces princes, qui n'ont pas cessé d'envoyer savoir de mes nouvelles. Si leurs procédés sont politiques, ils doivent faire honneur à leur esprit, et, s'ils m'ont montré leurs vrais sentimens, je dois avoir la meilleure opinion de leur cœur. Au reste, je ne réponds pas que les époques marquées dans leur itinéraire soit (*sic*) infiniment justes; les lettres de Pétersbourg peuvent déranger ou changer les époques.

Je joins ici deux exemplaires¹ de chacune des cantates que j'ai fait exécuter les 2 et 3 de ce mois pour célébrer la naissance de Monseigneur le Dauphin. Si la Reine étoit bien aise d'en avoir la musique, vous voudriés bien m'en informer, et je m'empresserois, Monsieur, de vous les envoyer...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 278 v°, 280 et 281 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Ces pièces manquent.

8222. — BULLETIN POUR LA COUR.

De Rome, le 6 mars 1782.

Dans les démonstrations publiques de joye que le Cardinal de Bernis, ministre du Roy à Rome, a données à l'occasion de la naissance de Monseigneur le Dauphin, son objet principal a été de se conformer aux sentimens de piété et de bienfaisance de Sa Majesté, et surtout d'augmenter, dans la capitale du monde chrétien, la haute vénération que les vertus de ce monarque y ont inspirée.

Le lendemain de l'arrivée du courrier extraordinaire, le Cardinal de Bernis fit faire, à la façade du palais de France et de toutes les églises françoises de Rome, des illuminations pendant trois soirées consécutives. Vis-à-vis son palais, on avoit placé deux orchestres pour le peuple, à qui on distribua du pain, du vin et des rafraichissemens; la fête fut terminée par un feu d'artifice.

Quelques jours après, il assista, dans son église d'Albano, à un grand *Te Deum* en musique; tous les ambassadeurs et la plupart des ministres étrangers, et la plus grande partie de la noblesse romaine accoururent de Rome pour y assister. Toutes les églises du diocèse d'Albano suivirent l'exemple de la cathédrale. Le soir,

toutes les rues furent illuminées; il y eut plusieurs feux d'artifice et des distributions d'aumônes aux pauvres.

Enfin, Sa Sainteté ayant annoncé au Sacré Collège cet heureux événement en plein consistoire, le Cardinal de Bernis fit tout de suite chanter un *Te Deum*, avec la plus grande solennité, dans l'église de Saint-Louis de la nation françoise, qui, à cette occasion, étoit décorée avec noblesse et simplicité. Des frises de velours cramoisi, garnies de crépines d'or, ornoient la grande nef et les arcades; des tentures de damas cramoisi, galonnées en or, entouroient les pilliers des bas-côtés et des chapelles. Toute l'église étoit éclairée par une quantité considérable de lustres; le chœur de musique, composé de plus de cent excellens musiciens, formoit un amphithéâtre qui augmentoit la richesse de cette décoration. Tout le Sacré Collège, les neveux du Pape, les ambassadeurs, les ministres des puissances et la principale noblesse assistèrent à la grande messe chantée par l'archevêque de Colonne, et au *Te Deum*, pendant lequel on tira plus de trois cent boêtes. Sa Sainteté vint, après la messe, faire sa prière pour le Roy, la Reine et toute la famille royale. Elle fut reçue par le Cardinal de Bernis, et, pendant que le Pape faisoit sa prière, les musiciens les plus renommés exécutèrent différens motets.

Quelques jours après, ou chanta aussi le *Te Deum* dans les autres églises françoises de Rome.

Après avoir satisfait à un devoir aussi indispensable, le Cardinal de Bernis a pensé que l'on ne pourroit, sans doute, mieux seconder les intentions de Sa Majesté qu'en consacrant ses libéralités à faire des heureux. A cet effet, il a déposé à la banque publique du Mont-de-Piété la somme de soixante mille livres que le Roy vient de lui accorder dans cette circonstance et a passé par devant le chancelier du Consulat de France un acte par lequel il a ordonné que la somme de quarante-cinq mille livres seroit employée à faire cent cinquante mariages dans les paroisses françoises de Saint-Louis et de Saint-Ive¹, ainsi que dans sa paroisse de Sainte-Marie *in via lata*, et celle de quinze mille livres pour autant de moindres dots dans son diocèse d'Albano.

Le 24 février, on a distribué dans l'église de Saint-Louis cent cinquante dots à des jeunes personnes au-dessus de quinze ans, nommées par les curés des trois paroisses susdites, les orphelines ayant été préférées; on leur avoit donné à toutes une robe blanche

uniforme, et elles étoient voilées; elles furent conduites à l'église en procession au son des instruments militaires; une compagnie de grenadiers escortoit cette procession pour maintenir le bon ordre. L'évêque d'Appollonie, neveu du Cardinal de Bernis, chanta la messe, après laquelle il distribua à chaque nouvelle mariée un billet de deux cent cinquante livres. Leur reconnoissance, démontrée par la ferveur de leurs prières pour la conservation de Leurs Majestés, de Monseigneur le Dauphin et de toute la famille royale, causèrent un attendrissement général à la foule nombreuse que cette cérémonie avoit attirée.

Comme les mariages exigent moins de frais à la campagne qu'à la ville, on en a fait le même nombre à Albano en donnant cent livres à chaque mariée.

A l'égard des fêtes publiques dans le palais de France², on les avoit fixées au samedi 2 du courant. Dès les six heures du soir, le palais a été illuminé, non seulement dans toute sa façade, mais même dans son contour, par de grands flambeaux de cire blanche depuis le premier jusqu'au troisième étage; il y en avoit quatre à chaque fenêtre. Sur la place de Saint-Marcel, vis-à-vis du palais, on avoit élevé un portique orné de peintures avec des génies portant les chiffres de Leurs Majestés et des Dauphins, des fleurs de lys et les aigles impériales. Ce portique formoit une perspective à la façade du palais et étoit illuminé dans le même goût; il contenoit un orchestre de quatre-vingt musiciens qui ont amusé le peuple jusqu'à minuit.

L'intérieur du palais n'étoit pas illuminé avec moins de magnificence. Après avoir traversé le grand appartement, on parvenoit à une grande salle carrée et décorée en glaces; dans les intervalles, on avoit peint en camayeu sur un fond d'or des emblèmes allusifs au bonheur de la France sous le règne du meilleur des rois et de son auguste épouse; cette salle conduisoit à la gallerie pareillement ornée en glaces et en peintures relatives au sujet de la fête. La voûte et les lambris étoient revêtus de stucs et d'autres ornemens dorés, le tout parsémié de fleurs de lys, d'aigles et de dauphins. Au fond de cette gallerie, on avoit élevé un amphithéâtre dont les gradins, ainsi que la balustrade, étoient en or et formoient la plus riche décoration. Quarante musiciens, vêtus en uniforme bleu, rouge et argent, ont exécuté une cantate allusive à la naissance de Monseigneur le Dauphin. L'abbé Monti, secrétaire

du comte Braschi, neveu du Pape, connu d'ailleurs par ses talens littéraires et pour un des meilleurs poètes d'Italie, en avoit fait les paroles³, et le s^r Buroni, savant musicien et maître de la chapelle de Saint-Pierre, la musique; elle a été fort applaudie. Après cette cantate, on a successivement chanté les plus beaux morceaux d'opéras sérieux et boufons.

Les neveux de Sa Sainteté, le Sacré Collège, les ambassadeurs et ministres des cours étrangères, la première noblesse des deux sexes ainsi que tous les étrangers de distinction y ont assisté et ont été servis de toutes sortes de rafraîchissemens depuis le déclin du jour jusqu'après minuit.

La façade du palais de l'Académie de France étoit illuminée comme celle du Cardinal ministre; aux deux côtés, il y avoit deux orchestres nombreux; on a distribué à tous ces musiciens et au peuple des rafraîchissemens en abondance.

Le lendemain, 3 du courant, on a répété exactement la même fête; mais on a exécuté, dans la gallerie du palais de France, une nouvelle cantate dont les paroles sont du même auteur que la précédente et la musique du sieur Cimarosa⁴, qui, quoique connu par la supériorité de ses talens, a surpassé, en cette occasion, l'opinion publique. On joint ici des exemplaires de chaque cantate⁵. Le concours n'a été ni moins nombreux ni moins brillant cette seconde soirée que la première.

Toutes les rues qui entourent le palais de France et y aboutissent ont été éclairées toute la nuit par des pots à feux portés sur des pals peints en bleu avec des fleurs de lys et des dauphins en or.

Pour prévenir tout inconvénient, on avoit pris la précaution d'avoir deux cents hommes de troupe réglée et d'interdire le passage aux voitures pour laisser plus librement jouir le peuple immense attiré par la musique et l'illumination.

Au moyen de ces dispositions, tout s'est passé sans aucun accident et dans le meilleur ordre possible et, au milieu de l'allégresse populaire, on a beaucoup célébré les libéralités du Roy et du cœur sensible et compatissant de son auguste épouse.

Quoique jusques ici le grand-duc et la grande-duchesse de Russie n'eussent assisté à aucune des fêtes des ambassadeurs, ils ont honoré de leur présence celle que le Cardinal de Bernis a donné le 2 et 3 du courant pour la naissance de Monseigneur le

Dauphin, ainsi que le prince de Wirtemberg, frère de la grande-duchesse.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 283. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. L'église Saint-Yves des Bretons.

2. Le palais de l'ambassade de France. Bernis avait voulu, dès le début de son ambassade, rompre avec les usages qui tendaient sous ses prédécesseurs à faire du palais Mancini, siège de l'Académie, une sorte de résidence officielle de la France. Cette demeure, fort bien située à l'angle du Corso et de la Via Lata, servait notamment à l'ambassadeur, durant les huit derniers jours du Carnaval, de lieu de réception pour toute la noblesse romaine. Cette coutume se justifiait quand l'ambassadeur n'habitait point sur le Corso; Bernis profita de l'heureuse situation du palais de Carolis pour y transporter, dès la première année, les réceptions du Carnaval. On s'étonne de ne pas trouver, dans la correspondance du Cardinal, plus d'allusions à notre Académie, alors qu'il ne cessa point de lui témoigner, durant sa longue carrière, la plus vive sollicitude. Voy. Masson, *loc. cit.*, p. 135-136.

3. Vincenzo Monti, célèbre poète lyrique et dramatique, né à Ortazzo le 19 février 1754, mort à Milan le 13 octobre 1828. Sa belle ode à *la Beauté de l'Univers*, composée en août 1781 pour le mariage du comte Luigi Braschi et de la comtesse Costanza Falconieri, lui avait valu la charge de secrétaire du comte, qu'il occupa de novembre 1781 à mars 1797. Le voyage de Pie VI à Vienne lui fit également écrire, en 1782, *le Pèlerin apostolique*, petit poème en deux chants.

4. Domenico Cimarosa, fameux compositeur, né à Aversa le 17 décembre 1749, mort à Venise le 11 janvier 1801.

5. Ces pièces manquent.

8223. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 9 mars 1782.

... J'ai l'honneur de vous faire savoir, Monsieur, que depuis hier, 8 du courant, la maladie de l'évêque d'Appollonie a commencé à se civiliser. Six saignées, trois vessicatoires (*sic*), l'usage du kermès ont produit leur effet; la transpiration est rouverte, la douleur au côté presque insensible, les crachats plus faciles et de meilleure qualité, et la fièvre beaucoup moindre. La ville entière de Rome et les princes du Nord ont donné au malade les plus grandes marques d'intérêt. Il paroît certain que ces princes partiront le jeudy 14 et qu'ils séjourneront à Florence huit jours entiers. Il n'y a rien de changé au reste de leur itinéraire.

Je sais actuellement que l'Empereur a répondu au Pape qu'il attend sa visite et qu'il charge son ministre ici de lui offrir le palais impérial à Vienne pour son habitation et de le lui faire accepter. Je crois que ce ministre ne fera pas un long séjour à Rome et qu'il en partira incessamment.

Depuis quelques heures, l'évêque d'Appollonie a un assoupissement qui inquiète les médecins et moi aussi, parce qu'il suspend l'expectoration.

Le grand-duc de Russie vient de m'envoyer son premier médecin, élève de Boërave¹; il m'a assuré que la maladie de mon neveu tiroit à sa fin...

Ma goutte aux deux pieds va son train et n'est pas infiniment douloureuse.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 289, 289 v° et 290. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Hermann Boërhaave, ou plus exactement Boërhaaven, illustre médecin, né à Woorhont, près Leyde, le 13 décembre 1658, mort à Leyde le 23 septembre 1738.

8224. — VERGENNES A BERNIS.

A Versailles, le 12 mars 1782.

... Malheur aux mauvais conseillers. Pie VI a cru devoir s'étayer d'avis qu'il a dictés par la manière dont il les a demandés. Il s'est décidé pour une démarche qui fera époque dans l'histoire de la religion et peut-être du monde; nous n'étions pas en mesure d'y mettre obstacle. V. É. a combattu avec les seules armes qu'elle pût employer. Je voudrais vainement ajouter aux réflexions qui se sont offertes à Elle et qu'Elle a développées avec autant de courage que de sagesse. Il ne me reste qu'à désirer que Dieu, qui a promis de ne pas abandonner son Église, fasse naître des événemens qui empêchent l'imprudence de son chef de lui être funeste. Tout se détruit, tout se confond dans ce siècle disertateur. Les institutions jugées inébranlables, les opinions consacrées par la sagesse, et l'expérience disparaissent pour faire place à des nouveautés qu'on ne s'est pas donné la peine de discuter; il semble qu'une peuplade étrangère vienne s'établir en Europe et se dise : comment vivrons-nous ici? Si quelqu'un est assez habile pour calculer l'effet de cette effervescence, il ne partira sûrement

pas des principes qui jusqu'ici ont régi le monde. Nous pensions que la moindre affaire qui intéressoit l'ordre des sociétés demandoit les plus profondes réflexions; aujourd'hui, les plus importantes se décident par la première idée du matin...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 300. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8225. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 13 mars 1782.

... Ne soyés pas en peine, Monsieur, de ce que j'ai écrit au Pape pour le dissuader de mettre en exécution son projet de voyage à Vienne. Je savois par le Cardinal d'Herzan que l'Empereur ne sauroit pas mauvais gré à celui qui l'en dissuaderoit; j'étois bien assuré, d'ailleurs, que le Pape prendroit en bonne part mes conseils, et je ne me suis pas trompé à cet égard, parce qu'en cela j'ai rempli les devoirs essentiels d'évêque et d'ami. Sa Sainteté étant bien persuadée depuis longtems, ainsi que toute sa cour, que celle de France ne doit ni ne veut se mêler dans cette querelle; mais, pour vous ôter toute inquiétude, à l'avenir je m'abstiendrai de rien écrire au Pape sur cette matière; je n'en aurois pas même l'occasion.

L'évêque d'Apollonie, mon neveu, dont la maladie m'a alarmé pendant plusieurs jours, est actuellement sans fièvre et entre en convalescence. Ma goutte aux pieds tire aussi à sa fin. Je compte aller remercier aujourd'hui les princes du Nord de leurs attentions infinies. Ils partent vendredy, 15 du courant, pour Florence, où ils comptent s'arrêter huit jours, et huit autres jours dans les différentes villes de Toscane. Ils feront ensuite des séjours plus ou moins longs à Boulogne, à Parme et à Milan, et, au dire des princes de Kourachkin¹ et de Josaposs², leurs chambellans, ils seront rendus à Paris vers le milieu ou à la fin du mois de may. Le s^r Santini, consul et agent de la cour de Russie, m'a promis un état exact de leur voyage; je le joindrai ici s'il m'arrive à tems, ou je vous le ferai parvenir, Monsieur, samedi par la poste de Turin.

L'agent de Russie ne m'a point apporté la liste que je lui avois demandé, parce que les séjours que doivent faire en différentes villes les princes du Nord ne sont encore ni réglés ni fixés. Ils comptent s'arrêter plusieurs jours à Lyon pour acheter des étoffes

et être rendus à Paris à la fin de may ou au commencement de juin. Voilà tous les éclaircissemens que j'ai pû me procurer...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 305, 307 et 307 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le prince Alexandre Borissovitch Kourakine, qui devint successivement vice-chancelier, ministre des Affaires étrangères, chancelier des ordres de Russie, ambassadeur à Vienne, puis à Paris près de Napoléon; ami intime du grand-duc Paul.

2. Le prince Youssoupow, issu du prince nogai Youssouf, frère du prince Ourouss, souche des princes Ouroussow. Ayant embrassé la religion chrétienne à la fin du xvii^e siècle, ces deux familles furent élevées à la dignité princière de Russie, la première en 1801, la seconde en 1799.

8226. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 13 mars 1782.

Monsieur le Comte, — Il n'y a rien de nouveau à l'Académie, sinon que le grand-duc et la grande-duchesse de Russie y sont venus aujourd'hui. Comme j'ai été averti la veille, j'y ay fait exposer dans la grande salle du concert les ouvrages des pensionnaires, tant en peinture qu'en sculpture et en architecture. Leurs Altesses ont été très satisfaites de leurs ouvrages, qu'elles ont regardées avec beaucoup d'attention et de sagacité et leur ont fait des compliments, sans se tromper, suivant leurs degrés de talent; ils ont commandé à *Peyron* un tableau, n'en pouvant acheter deux qui leur plaisoient beaucoup, parce qu'ils appartenoient à Monsieur d'Apollonie, le nouvel évêque, neveu de Monsieur le Cardinal de Bernice; ils se sont en allés très contents, après y avoir resté une grande heure et demie et avoir beaucoup admiré le superbe établissement de l'Académie de Rome, qui, effectivement, fait l'admiration de tous les étrangers.

Je vous ay mandé dans ma dernière lettre la maladie dangereuse dont le neveu de Monsieur le Cardinal de Bernice avoit été attaqué; après avoir désespéré de pouvoir jamais le réchapper, et condamné par tous les médecins italiens, celui du grand-duc l'étant venu voir pour en donner de sûres nouvelles à Leurs Altesses et ne le trouvant point aussi mal que l'on le publioit, rassura Son Éminence, fist ouvrir les fenêtres de la chambre pour renouveler l'air, fit débarasser le lit du malade de plusieurs couvertures, mises pour exciter la transpiration, et, par ce moyen,

soulagea le malade, qui, depuis peu de jours, va tous les jours de mieux en mieux et est aujourd'hui dans la plus heureuse convalescence.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — J'oubliois de vous dire, Monsieur le Comte, que le grand-duc a acheté au s' *Segla* une copie en marbre d'une Vestalle qui étoit à l'Exposition.

Archives nationales, O¹ 1942.

8227. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 19 mars 1782.

... Le Saint-Père a marché dans l'État ecclésiastique et dans l'État vénitien au milieu des acclamations du peuple, complimenté par les ministres des cours étrangères et recevant partout les respects et les honneurs qui sont dus à sa suprême dignité. Sa Sainteté m'a fait dire par le légat de Boulogne les choses les plus honnêtes et a chargé en dernier lieu le majordome, son neveu, de me témoigner la part qu'il prenoit à la maladie de l'évêque d'Apollonie, mon neveu, lequel, Dieu mercy, est en pleine convalescence.

... On croit que Pie VI arrivera aujourd'hui ou demain à Vienne, accompagné du comte de Cobenzel¹ et de plusieurs autres seigneurs, que l'Empereur a envoyé au devant de lui, à l'entrée des États autrichiens. La curiosité et la dévotion ont déjà attiré une foule d'Allemands à Vienne. On sait aussi que Joseph II aura pour Pie VI tous les égards et toutes les attentions imaginables et qu'il flattera de toute manière l'amour-propre et la sensibilité du Saint-Père. Bien des gens pensent que cette entrevue pourra se terminer par un concordat plus avantageux sans doute pour la cour de Vienne que pour celle de Rome, mais qui auroit du moins l'avantage d'empêcher une rupture éclatante, ce qui seroit le plus grand des malheurs. Déjà, plusieurs cours, entre autres celles de Naples et de Portugal, se préparent à demander au Pape les mêmes faveurs qu'il accordera au chef de l'Empire.

... Les gens les plus sensés ne comprennent pas comment le Pape s'est hasardé à faire le voyage de Vienne, ni que l'Empereur

n'aye pas pris des moyens plus décisifs de l'en empêcher. Je sais par une personne confidente de Sa Sainteté que, dès les premiers décrets de l'Empereur, Pie VI prit la résolution d'entreprendre ce voyage, et il n'a consulté que pour la forme un certain nombre de Cardinaux.

Au surplus, pendant l'absence du Pape, les affaires ordinaires vont leur train et sont décidées avec la même promptitude que si le Pape étoit présent.

Le comte et la comtesse du Nord partirent vendredy, 15 du courant, pour se rendre en Toscane. Le grand-duc a du aller au devant d'eux, le mariage de son fils aîné avec la princesse de Wirtemberg étant déjà déclaré. Les comtes du Nord ont quitté Rome avec regret et ont cherché à plaire à tout le monde. Leurs bontés pour moi ne se sont point démenties, et le grand-duc de Russie, me tirant à part le jour que je pris congé de lui, me dit : « Je vous prie de vous ressouvenir de mes sentimens envers la France. » Ces princes comptent toujours être à Paris à la fin du mois de may, où je leur ai promis de leur envoyer de la pommade de Rome, que je ferai passer, Monsieur, sous votre adresse à celle de Monsieur le baron de Grimaldi, ministre de Saxe-Gotha. Nous avons encore ici beaucoup d'officiers russes et plusieurs étrangers de marque...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 313, 314 et 315. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Johann-Philipp, comte de Cobenzl, né le 28 mai 1741 à Laybach, mort à Vienne le 30 août 1810. Il organisa le département des domaines à Vienne, accompagna Joseph II en France, négocia le traité de Teschen (1779) et fut nommé vice-chancelier. En 1792, après la retraite de Kaunitz, il occupa le ministère des Affaires étrangères jusqu'en 1794 et vint à Paris comme ambassadeur après la paix de Lunéville. Il prit sa retraite en 1805.

8228. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 19 mars 1782.

... Je ne reviendrai plus, Monsieur, sur le voyage du Pape que lorsque nous en saurons le résultat. Sa Sainteté a été à portée d'envisager cette démarche sous toutes ses faces. Elle a dû en calculer les conséquences; quoiqu'il arrive, nous n'aurons pas à nous reprocher d'avoir influé sur sa résolution, mais je pense, comme Votre Éminence, que la manière dont le Saint-Siège est traité à

Vienne et à Naples mérite l'attention de toutes les cours catholiques.

Le genre de fêtes que V. É. a choisi pour faire participer le peuple romain à la joye de la France devoit produire l'effet qu'Elle s'en étoit promis : des bienfaits répandus sur la classe indigente, une cérémonie frappante par sa nouveauté, un grand nombre de personnes animées par la reconnaissance et portées à faire éclater les sentiments les plus vifs, tout a dû contribuer à rendre ce jour intéressant et digne de mémoire...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 320. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8229. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, le 20 mars 1782.

Monsieur le Comte, — Pour répondre à la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, en datte du 4 mars, au sujet des estampes coloriées des arabesques de la villa Negroni, dont M. le comte de Vergennes n'a reçu que la première livraison, voici ce que dit le s^r Bouchard, que je viens de voir à ce sujet : qu'il a fourni, le 12 may 1781, à Monsieur *Vien* trois exemplaires, qui font douze estampes, des estampes coloriées représentant les peintures antiques trouvées à villa Negroni des quatre premières publiées, numérotées 1, 2, 3, 4. On en a publié deux nouvelles, qui sont les n^{os} 5 et 6, que le s^r Bouchard m'a promis pouvoir envoyer à la fin d'avril, les n^{os} 5 et 6 n'étant point encore achevés.

Pour ce qui est du paiement, comme mes fonds ne me permettent pas de faire des avances, vu ma nombreuse famille, qui les absorbent par leur entretien et leur éducation, voici comme j'ai fait jusqu'à présent : le s^r Bouchard, en faisant son envoy, fait une lettre de change du montant de la somme, en y comprenant les frais d'emballage; je signe cette lettre et j'écris une lettre d'avis à la personne pour qui est l'envoy, dans laquelle est détaillé le montant de ce qu'a coûté la commission dont je me suis chargé, en le priant de faire honneur à la lettre de change signée de moy; comme cela, les fonds de l'Académie ne sont employés qu'à leur destination, et [cela] me met hors d'embaras.

J'ai eu l'honneur de vous écrire, dans une de mes dernières

lettres, au sujet de la figure du *Joueur de disque*, que le s^r *Baccary* a demandé à faire pour le Roy, qu'il y avoit un sculpteur dans Rome qui en possédoit un moule; mais, m'étant transporté chez luy et ayant vu que le *Joueur de disque*, dont il m'avoit dit avoir un creux, n'étoit pas celui du Vatican, qui est infiniment plus beau, je l'ai remercié de l'achat et attendré que le Pape soit revenu de son voyage; alors, je priéré Son Éminence de demander, au nom du Roi, la permission de le faire mouler, et, ensuite, en faire faire la copie en marbre, à moins que vous n'ayez en vue quelqu'autre figure dont nous avons les plâtres à l'Académie.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — J'ose vous supplier de vouloir bien faire agréer à Madame la Comtesse mon hommage et mes respects.

Le s^r *Peyron*, à qui Son Éminence vient de commander deux tableaux, vient de lui faire l'honneur de l'admettre à sa table, ainsi que le s^r *Desprès*¹.

Ma femme, qui vient de perdre sa mère, vous assure de son respectueux attachement.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. *Lagrenée* veut dire que le Cardinal de Bernis avait invité à sa table *Peyron* et *Desprès*; mais sa phrase signifie exactement le contraire.

8230. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 20 mars 1782.

... Des lettres de Mantoue annoncent que, dez que l'Empereur a été certain du départ de Sa Sainteté, il a ordonné de suspendre l'exécution de ses décrets. Est-ce une simple attention et politesse de la part de ce monarque (en supposant le fait vrai), ou, comme on le dit, seroit-ce que Joseph II auroit senti l'inconvénient des nouveautés auxquelles il s'est livré, sans en avoir peut-être assés calculé les conséquences? Dans ce dernier cas, qui n'est pas trop vraisemblable, le voyage de Sa Sainteté pourroit n'être pas totalement inutile.

On assure aussi que, pour tenir en règle la multitude des personnes de tous états qui se sont rendues à Vienne pour voir le Pape, l'Empereur a fait entrer dans cette capitale environ dix mille hommes de troupe. C'est désormais par M. le baron de

Breteuil que vous pourrés être plus exactement instruit que par moi des détails relatifs au séjour que le Pape fera à Vienne. Cela ne m'empêchera pas de vous instruire exactement de ce qui nous parviendra ici par la correspondance du Saint-Père avec ses ministres...

Alf. étr. Rome. *Correspondance*, t. 890, fol. 323. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8231. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 26 mars 1782.

Monsieur le Comte, — J'ai reçu les deux lettres de recommandation que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, qui m'ont été présentées, l'une par le s^r *Vignali*, il y a déjà quelque tems, et l'autre par le s^r *Félix*, architecte, le 24 mars. Le premier dessine assiduellement à l'Académie; il est fort doux et me vient voir souvent, ce qui me met à portée d'être, en quelque façon, témoin de sa bonne conduite; j'ai les yeux sur ses progrès, et, comme votre recommandation auprès de moy est certainement la meilleure dont un jeune artiste puisse être munie, vous pouvez être assuré que j'y ferai honneur avec tout le zèle que m'inspire votre confiance. J'ai pareillement offert au s^r *Félix* tous les services qui dépenderoient de moi, et je le recommanderai à S. É., ainsi que vous le désirez.

Le s^r *Combes*, architecte, n'est point encore arrivé à Rome; on dit qu'il est encore à Bordeaux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1942.

8232. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 2 avril 1782.

Je n'ai encore rien d'intéressant à mander à V. É. sur le voyage du Pape. Sa Sainteté a été reçue à Vienne par l'Empereur avec tous les honneurs et toutes les attentions possibles. Elle occupe l'appartement que Sa Majesté l'Empereur lui avoit offert; ainsi, quant à l'extérieur, tout se passe jusqu'ici de la manière la plus convenable. Si j'avois des conjectures à former sur le résultat de ce singulier voyage, je les ferois porter sur les mêmes réflexions qui se

sont offertes à V. É. Il paroît impossible que le Pape en tire un avantage réel, et il peut céder sur des points dont les conséquences seroient très fâcheuses. C'est peut-être un bonheur que cet événement se croise avec ceux d'une guerre active¹ dont les esprits sont uniquement occupés en ce moment.

Je félicite bien sincèrement V. É. sur le rétablissement de la santé de M. l'évêque d'Apollonie; Elle doit jouir doublement de la joye de l'avoir conservé par l'intérêt général que Rome a pris à son état.

Le s^r de Riolle ayant donné plusieurs commissions à des artistes de Rome, auxquels même il a avancé de l'argent, se plaint de ne pouvoir obtenir d'eux les ouvrages qu'ils devoient lui fournir. Il m'a remis l'état et les quittances que je joins ici pour constater ses droits. Je prie V. É. de vouloir bien les faire remettre à M. Digne², qui est chargé de suivre ces affaires, et s'il est nécessaire de faire presser ces artistes de remplir leurs engagements.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 891, fol. 6. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. La guerre maritime soutenue par l'Angleterre contre la France et l'Espagne.

2. Consul de France à Rome.

8233. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 3 avril 1782.

Monsieur le Comte, — Le s^r *Lanoix*, architecte, m'ayant fait part qu'à la sollicitation de M. Sage vous aviez bien voulu l'indemniser d'une prolongation qu'il demandoit par une gratification de moitié en sus de son voyage, comme il n'est point d'usage que les pensionnaires écrivent au Directeur général, il m'a prié de vous en témoigner ses très humbles remerciemens.

J'ai, d'après les réglemens, signifié au s^r *Lanoix* qu'il devoit employer le peu de tems qui lui restoit à satisfaire à ses devoirs, qui sont : 1^o de lever les plans de Caprarole, dont il vous a fait la demande; 2^o de faire le projet qu'il doit envoyer à l'Académie d'architecture, ce qu'il m'a promis de faire; il attend seulement, au sujet de Caprarole, que la saison luy permette de faire ce petit voyage.

Je vous prie, Monsieur le Comte, de vouloir bien me marquer si votre intention est qu'il reste à l'Académie jusqu'à ce que celui

qui doit le remplacer soit arrivé, ce qui lui procureroit quelques mois de grâce, qu'il employoit à terminer le cours des études qu'il luy reste à faire, vu qu'il n'est parti de Paris que six mois après avoir gagné le prix, ce qui, par conséquent, luy diminue son séjour à Rome de six mois.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRÉNÉE.

Archives nationales, O¹ 1942.

8234. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 3 avril 1782.

... Il est en effet inutile de parler davantage du voyage du Pape à Vienne. Si Dieu en a inspiré la résolution, il la fera réussir. Ceux qui n'ont suivi, en la combattant, que les seules lumières de la raison, se seront trompés, sans être dans le cas d'en rougir.

... Rome se consolera plus aisément sur le fond des choses quand les honneurs rendus extérieurement au chef de l'Église répondront aux idées qu'elle a de la dignité pontificale. Plus la cour de Vienne comblera le Pape d'attentions et d'égards, plus elle calmera l'esprit du clergé et des peuples et les affermira dans le respect qui est dû au successeur de saint Pierre. Pie VI a naturellement les manières fort nobles et fort obligeantes, et, pourvu qu'on ne discute pas avec lui les points en contestation, je suis persuadé qu'on sera fort content à Vienne et partout de son personnel. On se prépare à Venise à le recevoir à son retour...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 891, fol. 7 et 7 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8235. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 16 avril 1782.

... Les mêmes Cardinaux qui ont désapprouvé le voyage du Pape à Vienne n'approuvent pas davantage le séjour qu'il compte faire à Venise. La conduite des Vénitiens à son égard ne méritoit pas, disent-ils, cette attention de sa part. C'est les récompenser d'avoir les premiers donné de mauvais exemples à l'Empereur. Ils trouvent puérile que le chef de l'Église paraisse prendre plaisir à des applaudissemens populaires et à des démons-

trations qui ne changent rien au fond des choses, ni aux sentimens.

Le peuple de Rome, au contraire, espère actuellement beaucoup du voyage du Pape; il croit que saint Pierre ne l'abandonnera pas et que, si Joseph II ne révoque pas ses décrets, il perdra la vüe.

... Il paroît que les comtes du Nord abrègeront beaucoup leur séjour en Italie et qu'ils arriveront plutôt en France qu'ils ne me l'avoient annoncé eux-mêmes.

... Je ferai de mon mieux, par le moyen de M. Digne, pour faire obtenir au s^r Riolle la satisfaction qu'il a droit de prétendre des artistes de Rome, à qui il a donné plusieurs commissions et avancé de l'argent...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 891, fol. 35, 35 v^o et 37. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8236. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 17 avril 1782.

Monsieur Leclerc de Septchenes¹, Monsieur, l'un des secrétaires du cabinet de Sa Majesté, étant sur le point de faire le voyage de Rome, m'a demandé une lettre pour vous afin de pouvoir, par votre secours, mettre, comme il le désire, ce voyage à profit. Je le fais avec d'autant plus de plaisir que je connois depuis longtemps M. de Septchenes et que je souhaite bien véritablement lui donner des preuves des sentimens qu'il m'a toujours inspirés. Vous me ferez donc un véritable plaisir de l'accueillir avec la distinction qu'il mérite et de faire tout ce qui sera en votre pouvoir pour lui rendre le séjour qu'il fera à Rome agréable et conforme à ses vues.

Vous connoissez les sentimens avec lesquels je suis, Monsieur, votre, etc...

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Nicolas-Marie Leclerc de Septchenes avait été nommé l'un des secrétaires de la chambre et du cabinet du Roi en survivance de son père, Armand Leclerc; il resta en fonctions jusqu'en 1788.

8237. — LECLERC DE SEPTCHENES A D'ANGIVILLER.

Paris, le 21 avril 1782.

Monsieur le Comte, — J'ai reçu avec la plus grande reconnais-

sance la lettre que vous avez eu la bonté de m'envoyer pour M. Lagréné. C'est à vous, Monsieur le Comte, que je devrai les agrémens de mon séjour à Rome, je ne puis trop vous exprimer combien je me trouve heureux de pouvoir y voyager sous vos auspices.

Je suis, avec respect, Monsieur le Comte, etc.

LECLERC DE SEPTCHENES.

Archives nationales, O¹ 1942.

8238. — VERGENNES A BERNIS.

A Versailles, le 23 avril 1782.

... Je doute que jusqu'ici le Pape ait lieu d'être content du succès de son voyage. L'Empereur a voulu l'engager à une discussion par écrit et a été onze jours sans le voir sous prétexte que son mal d'yeux l'empêchoit de s'appliquer aux affaires. On a même remarqué que les ordres avoient été donnés de façon à diminuer autant qu'il étoit possible la pompe des cérémonies dans lesquelles le Pape devoit paroître. V. E. sera sans doute informée de la sensation que ces circonstances produiront sur l'esprit de Pie VI et de ce qui l'entoure. Je suis persuadé qu'on est très avide à Rome de savoir comment les choses se seront passées et que les relations y seront nombreuses et détaillées...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 891, fol. 52. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8239. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 24 avril 1782.

Monsieur le Comte, — Pour vous faire part de ce qui se passe actuellement à l'Académie, j'ai l'honneur de vous dire que le s^r *Giroust* a ébauché la copie qu'il fait pour le Roy d'après le tableau de la *Sainte-Pétronille*, du *Guarchin*, dont je suis très content; si ce jeune homme la finit avec autant de chaleur qu'il l'a commencé, ce que j'espère, vous aurez une très bonne copie d'un des plus beaux tableaux de Rome, et dont je n'ay point d'idée qu'il y ait de copie en France. Il se dispose aussi à faire l'académie d'après nature, ordonnée par les réglemens, ainsi que

les autres pensionnaires, tant peintres que sculpteurs, excepté le s^r *Peyron*, qui a entrepris de finir deux tableaux avant de partir.

Pour parvenir à lever les plans de Caprarole, que le s^r *Lanoy* vous a demandé, comme ce palais appartient au roy de Naples et que son ambassadeur est absent de Rome et est actuellement à Naples, j'ai eu recours au secrétaire d'ambassade, à qui j'ai demandé la permission, ce qu'il m'a promis d'obtenir de sa cour; d'abord qu'il m'aura envoyé la permission, le s^r *Lanoy* partira¹.

M. le marquis de Bièvre, à qui j'ai envoyé dès le lendemain à Naples la lettre contresignée que vous m'avez adressé, le dernier courier, pour luy être remise, m'a écrit de Naples que vous l'autorisiés, par cette lettre, à me prier de me charger de deux caisses, qu'il devoit vous envoyer à Paris, et de les faire passer avec les mots sacramentaux : *Service du Roy*, ce dont je n'ay pas reçu d'avis de votre part. J'ai néanmoins, à la sollicitation de M. de Bièvre, prié le s^r Delprato, commissionnaire, chargé d'envoyer ces caisses, qui sont actuellement à Rippa-Grande, de les retirer de ce port et de les envoyer à l'Académie, parce qu'il est étonnant, m'écrit M. de Bièvre, que ces deux caisses, dont l'une, ne contenant que huit bustes de plâtre, on en fasse monter le poids à 2,950 livres, et l'autre, de livres et d'estampes, à 850, ce qui paroît à M. de Bièvre y avoir de la mauvaise foy. Malheureusement, la caisse de livres et d'estampes est partie, l'ordre contraire étant arrivé trop tard, à ce que dit le s^r Delprato. Tout ce que j'ai pu faire de mieux dans cette circonstance, ç'a été d'engager expressément ce commissionnaire à faire porter cette caisse à l'Académie le plutôt possible; il m'a promis de l'y déposer aujourd'huy; M. de Bièvre, à son retour, la vérifiera luy-même, et, lors que j'auré vue vos ordres, dont M. de Bièvre est porteur, nous les exécuterons.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Depuis : « Pour vous faire part »; Lecoy, p. 330-331.

8240. — LE ROY A PIERRE (?).

Ce 24 avril 1782.

J'ai pris, Monsieur, les renseignemens que vous désirez sur

le s^r *Combes*, et je vais avoir l'honneur de vous en faire part. J'ai sçu par ses camarades, qui sont en même temps ses compatriotes, qu'il étoit resté à Bourdeaux beaucoup plus de tems qu'il ne le comptoit, parce qu'il a craint de perdre son père, qui a été malade et à toute extrémité; il est parti de cette ville le 18 du mois dernier et doit à présent être à Rome. Il auroit dû prier Monsieur le Directeur général de lui accorder un délai et lui faire des excuses sur les causes légitimes qui ont retardé son voyage; c'est une faute à laquelle il sera d'autant plus sensible qu'il joint à un talent marqué beaucoup d'honêteté.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LE ROY.

Archives nationales, O¹ 1942.

8241. — NOTE SUR DIVERS OBJETS DES DERNIÈRES LETTRES
DE M. LAGRENÉE QUI EXIGENT RÉPONSE.

1^o M. Lagrenée a demandé par plusieurs de ses lettres précédentes le portrait de Monsieur le Comte. Il seroit en effet fort convenable que ce portrait fût à l'Académie. Mais, sur cela, j'ignore les intentions de Monsieur le Comte, que je vois n'avoir encore rien répondu à diverses demandes semblables.

2^o Il demande le portrait de Louis XVI en peinture; ce devroit être en effet celui qui se trouveroit sous le dais dans la chambre du Trône, mais on ne peut encore donner que des espérances.

3^o Il observe que les bustes en marbre de Louis XIV et Louis XV sont à l'Académie; que Monsieur le Comte pourroit facilement procurer à l'Académie celui de Louis XVI en envoyant un plâtre de celui de Monsieur *Pajou*, d'après lequel un des pensionnaires de l'Académie feroit une copie.

Sur quoi, Monsieur *Pierre* observe que ce seroit sans contredit ce qu'il y auroit de mieux à faire et que l'usage a toujours été de faire exécuter par les pensionnaires les morceaux qui devoient servir à décorer l'Académie. Le buste du Roy en plâtre par M. *Pajou*, et réparé par lui, est un objet de 120 livres.

Monsieur le Comte est prié de statuer sur cet objet, qui ne présente pas une dépense sensible.

4^o M. *Lagrenée* informe M. le Comte qu'il a paru quatre livraisons ou quatre estampes de la villa Negroni et qu'il en a été

fourni à M. *Vien* trois exemplaires de chacune, ce qui fait douze estampes.

Que les cinquième et sixième seront livrées à la fin d'avril et qu'il est convenu avec le s^r Bouchard qu'il tireroit une lettre de change du montant, dont il donneroit auparavant avis, ainsi qu'il a fait par différents envoys dont il a déjà été chargé.

Mais ne conviendrait-il pas mieux qu'il tirât cette lettre de change sur M. Durival que sur M. le comte de Vergennes?

5° Il propose d'employer le crédit de Monsieur le Cardinal de Bernis auprès du Pape, lorsqu'il sera de retour, pour faire mouler le *Joueur de Disque* du Vatican, qui est beaucoup plus beau que celui dont on lui avoit dit qu'un sculpteur de Rome avoit un moule.

Mais M. le Comte lui a déjà mandé, à ce que je crois, qu'avant de faire cette dépense il devoit savoir à quoi elle monteroit. Si elle n'est pas considérable, M. le Comte pensera peut-être que ce moule est bon à avoir pour la salle des antiques.

Archives nationales, O¹ 1942.

8242. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

A Versailles, le 26 avril 1782.

Diverses distractions particulières, Monsieur, m'ont empêché de répondre à plusieurs articles de vos trois ou quatre dernières lettres. Je vais remplir cet objet par celle-ci.

Je suis fort flaté du désir que vous me témoignez d'avoir mon portrait à l'Académie de France; et comme, d'ailleurs, il est d'usage que les portraits des Directeurs généraux des Bâtimens de S. M. y soient déposés, mon dessein est bien d'en faire faire une copie pour cette destination. Mais quelques circonstances m'ont empêché de remplir encore ma promesse à l'Académie royale de peinture, et vous sentez aisément qu'elle a droit à toute préférence. J'ai même quelques autres engagements pour le même objet que je n'ai pu encore remplir. Je me souviendrai au surplus de l'Académie de Rome, lorsqu'il y aura moyen de faire faire des copies de mon portrait.

Des raisons à peu prez semblables ont empêché jusqu'ici d'y envoyer celui du Roy, qui seroit bien plus nécessaire et qui devoit décorer la salle du Trosne. Cela se fera un jour; mais, en

attendant, je lui procurerai au moins le portrait en buste de Louis XVI. Votre observation sur la possibilité de le faire exécuter à Rome par un des sculpteurs pensionnaires du Roy m'a paru fort juste et même conforme, suivant ce que l'on m'a dit, à ce qui s'est fait à l'égard des portraits en marbre de Louis XIV et de Louis XV. Je vous enverrai donc incessamment un plâtre de ce portrait par M. *Pajou*, bien réparé par lui, et qui servira de modèle au sculpteur que vous en chargerez. Je ne me persuade pas qu'aucun de ceux qui sont actuellement à l'Académie se fasse une peine de remplir cette tâche.

J'ai reçu les détails que vous m'avez adressés au sujet des estampes de la villa Negroni; l'expédient que vous me proposez me paroît fort convenable, je vous observerai seulement qu'il ne faut pas tirer la lettre de change sur M. le comte de Vergennes, pour qui elles sont, mais sur M. Durival, premier commis des Affaires étrangères, à qui vous en donnerez avis quelque peu auparavant.

J'ai vu par une des lettres auxquelles je répons que le moule du *Joueur de disque*, qu'on vous avoit dit être entre les mains d'un sculpteur romain, n'est pas celui de la figure de ce nom nouvellement découverte et placée au Vatican, ce qui vous a engagé à ne point prendre le plâtre de cet ancien *Joueur de disque*. Vous me proposez, en conséquence, d'employer, après le retour du Pape, le crédit de M. le Cardinal de Bernis pour faire mouler le nouveau, afin de servir de modèle à une copie qui pourroit être exécutée par un des sculpteurs pensionnaires et envoyée en France. Je ne suis point éloigné, en effet, de procurer au Roi cette nouvelle figure d'après l'antique; mais, cependant, il faut avant tout être assuré de ce que coûtera l'opération de ce moulage; car, à en juger par ce qu'il en a coûté pour le *Petit Amour* de ... (*sic*), j'ai lieu de craindre que la dépense ne soit considérable, et les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons exigent de l'économie.

J'ai vu avec plaisir ce que vous me marquez du grand-duc et de la grande-duchesse et sur la manière dont ils ont accueilli les pensionnaires.

J'ai lieu de croire, d'après ce que contenoit la même lettre sur l'état du neveu de M. le Cardinal, que les choses ont été de mieux en mieux depuis ce temps-là, si je ne me trompe pas. Ne manquez point de témoigner à M. le Cardinal la part que je

prends à la joye qu'il ressent de voir guéri, ou en convalescence, un parent si cher.

Je suis fort étonné que le s^r *Combes* ne soit point encore arrivé à sa destination. Si quelque forte raison, comme celle d'une maladie qui lui seroit survenue en route, ne milite pas en sa faveur, je serois fort mécontent de ce retard qui n'annonceroit pas qu'il attachât un grand prix à la grâce du Roi. J'ai fait écrire pour sçavoir où il est et lui faire parvenir mes intentions.

J'ai, en effet, marqué à M. Sage que j'accorderois au s^r *Lanoix* la demie gratification de retour en sus de celle d'usage, mais ce sont des considérations particulières qui m'y ont engagé et nullement celle des six mois qu'il a perdus en ne se rendant à Rome que vers le mois d'avril 1779. Car ce n'est qu'avec peine que je lui ai accordé la permission de ne partir qu'à cette époque.

Vous avez bien fait, au surplus, de lui prescrire d'employer le reste du temps qu'il a à passer à Rome, tant à l'exécution de son tribut annuel qu'à lever les plans du château de Caprarole, conformément à la demande qu'il m'en a faite par votre entremise et que j'ai agréée. Il pourra rester à Rome à cet effet jusqu'à l'arrivée de celui qui doit le remplacer, en supposant toutefois qu'il n'arrive pas plus tard que le 1^{er} janvier.

Vous connoissez, Monsieur, les sentimens, etc.

P.-S. — Je suis étonné de n'entendre point encore parler du retour prochain du s^r *Peyron*.

Des éclaircissemens que M. Montucla a pris auprès de M. Durival, il résulte que c'est, jusqu'à ce moment, M. le Cardinal de Bernis qui a payé les envois des estampes de la villa Negroni; ainsi, il est superflu que vous tiriez sur M. Durival, si vous ne l'avez déjà fait, et il faut vous adresser à Son Excellence, à qui il va être écrit, à tout événement, sur ce sujet.

Quant au s^r *Combes*, j'apprens que c'est une maladie dange-reuse de son père qui l'a retenu à Bordeaux et qu'il est parti le 18 du mois dernier pour se rendre à sa destination. Vous lui direz seulement qu'il eût du m'exposer cette cause de son retardement.

8243. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 7 may 1782.

... Il est vraisemblable que l'Empereur, en déterminant le Pape à loger dans son palais, en conversant familièrement pendant plusieurs heures de la journée avec lui, en allant ensemble se promener en carosse au milieu de la foule immense du peuple, surtout en communiant de la main de Sa Sainteté le jeudi saint, a eu perpétuellement en vue de persuader au public qu'il étoit d'accord avec le chef de l'Eglise.

... Tout le monde loue ici Pie VI de n'avoir pas accepté le diplôme de prince de l'Empire, qui lui a été offert par le comte Braschi, son neveu, et de s'être refusé aux présens qu'on avoit préparé pour lui à Vienne.

Il résulte donc du voyage du Pape qu'il n'a pas réussi à faire changer le système de l'Empereur (c'étoit pourtant le vrai objet de son voyage), mais que, par sa conduite, sa modération, son affabilité et ses qualités personnelles il a été honoré et applaudi au delà de ce que l'on pouvoit l'espérer, et, finalement, qu'il a donné un grand exemple de zèle à ses successeurs.

... Le Cardinal Giraud¹, proauditeur du Pape, après avoir souffert depuis longtemps de grandes incommodités avec patience et courage, mourut dimanche matin presque subitement; je le regrette parce qu'il étoit attaché à la France et reconnoissant des bienfaits qu'il avoit recû du feu Roi.

... Les lettres de Vienne jusqu'ici n'ont fait aucune mention d'une superbe croix de diamants et d'une crosse très riche, dont l'Empereur a fait présent à Sa Sainteté et qu'elle a acceptées (si l'on en croit la Gazette de Florence) pour les consacrer à perpétuité au Saint-Siège.

La même Gazette avance aussi que le Pape a accepté le diplôme de prince de l'Empire avec le titre d'Altesse pour le comte Braschi, son neveu, tandis que le Cardinal Pallavicini, secrétaire d'État de Sa Sainteté, et d'autres lettres de Vienne assurent au contraire que le Saint-Père s'est refusé à cette grâce de l'Empereur...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 891, fol. 85, 85 v°, 86 v° et 88 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le Cardinal Giraud, qui avait été nonce apostolique en France, mourut dans la nuit du 4 mai.

8244. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, le 8 may 1782.

Monsieur le Comte, — Mon devoir me prescrit de vous témoigner mon étonnement sur ce que, dans une Académie qui fait tant d'honneur à la France, devenue la pépinière qui répand des artistes dans toute l'Europe, il n'y ait point, je ne dis pas une bibliothèque, mais pas un seul livre pour y chercher des sujets. De mon tems¹, j'en parlay à M. *Natoire*, qui ne m'écouta pas.

Je prend donc la liberté de vous en parler, M. le Comte, vous qui avez extrêmement à cœur le progrès des arts; procuré-nous, je vous prie, petit à petit, les livres indispensables aux peintres. Vous sçavez mieux que moi que la peinture et la sculpture tire ses productions de l'histoire et des poètes; or, si les pensionnaires ne sont point à portée de trouver ces livres sous la main pour cultiver et nourrir leur génie, leur génie, vuide de pensées, n'engendrera que des sujets rebattus au lieu de sujets neufs dont l'histoire est inépuisable. Je sçais que les tems, peu favorables aux dépenses extraordinaires, sont des raisons avec lesquelles on peut me clore la bouche d'un seul mot; cependant, j'ose vous représenter, Monsieur le Comte, que l'on pourroit commencer par quelques livres de la première utilité²; comme : *l'Histoire de France*, *l'Histoire romaine*, *l'Histoire ancienne*, *Plutarque*, *Thélémaque*, *les Métamorphoses d'Ovide*, *l'Arioste*, *le Tasse*, *Milton*.

Si cela ne se peut dans ce moment-cy, je vous prie de vouloir bien saisir les momens où vous pourriez donner des ordres pour envoyer à l'Académie quelques-uns de ces livres.

LAGRENÉE.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. C'est-à-dire quand il était pensionnaire.

2. Depuis : « Mon devoir »; Lecoy, p. 331-332.

8245. — NOTE DE M. PIERRE SUR LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Paris, 27 juin 1782.

La demande d'une petite bibliothèque est certainement bien

vue; mais elle seroit bientôt dissipée. Feu M. *Coyzel* en avoit obtenu une assez considérable pour l'Académie de Paris. Il y a environ deux ans que cet objet m'étant revenu dans l'esprit, j'en parlay pendant une assemblée; je proposai de faire un catalogue; malgré une sorte d'opposition de la part d'un membre, qui doit aimer les livres, on nomma des commissaires pour travailler au catalogue arrêté. Peu de jours après, tous les livres qui manquoient furent remplacés par l'opposant au catalogue qui n'aura sans doute lieu que dans les circonstances où les humeurs contre tout ce qui se fait pour le mieux seront passées, ou que les humoristes auront fait place à des caractères plus liants. En 1735, il y avoit à l'Académie de Rome une vieille bible, une vieille *Fleur des Saints* de Ribaniera. Ces deux in-folios étoient plus déchirés que salis par la lecture, et, quoique l'on puisse essayer un achat peu coûteux en le faisant à Rome, on peut être sûr que les élèves, qui cherchent à s'instruire, ne manqueront jamais de livres, soit par leurs amis, soit par leur épargne.

PIERRE.

8246. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 12 mai 1782.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 24 du mois dernier, par laquelle vous me faites part des détails relatifs aux travaux du s^r *Giroust* et du s^r *Lannoy*. Je vois avec plaisir que vous augurez bien de la copie que le premier a entreprise du fameux tableau de *Sainte Pétronille* par *Le Guerchin*. Il en résultera du moins, pour ce jeune artiste, une étude intéressante et qui ne peut que lui être avantageuse. Je ne connois pas, en effet, en France, de copie de ce tableau, et, si celle du s^r *Giroust* est aussi bien que vous l'augurez, on le verra ici avec plaisir, et il pourra même trouver sa place quelque part.

Quant au s^r *Lannoy*, il étoit naturel d'obtenir avant tout du propriétaire la permission de dessiner le château de Caprarole; ainsi, quand elle sera venue, le s^r *Lannoy* pourra travailler. Si cela éprouve des difficultés, vous pourrez le charger de quelque autre ouvrage pour l'occuper pendant le temps qu'il a encore à passer à Rome.

J'avois effectivement consenti à la demande que m'avoit faite

M. le marquis de Bièvre de faire passer ici deux caisses, comme pour le service du Roy; et, comme je le présufois à Rome, j'avois négligé de vous en écrire, pensant que M. de Bièvre vous communiqueroit ma lettre. Vous avez, au reste, raison d'être surpris du poids énorme des deux caisses qu'on vous a envoyées pour les expédier en France, et surtout de la première, si elle ne contient que huit bustes en plâtre. La première étant partie, il n'y a plus à y revenir; mais vous avez bien fait de retenir la plus pesante jusqu'à ce que M. de Bièvre, étant de retour, puisse la vérifier.

Vous connoissez les sentiments avec lesquels je suis, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8247. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 15 may 1782.

Monsieur le Comte, — Comme un des objets principal de ma mission est l'œconomie et que j'emploie tous les moyens honnêtes pour y parvenir, je m'informerai de ce que pourra coûter le moulage du *Joueur de disque* avant de rien entreprendre, et si on ne m'oblige pas de me servir du mouleur du Vatican; un mouleur m'a offert, si je lui en obtiens la permission, que non seulement il n'en coûteroit rien à l'Académie, mais qu'il donneroit encore deux des premiers plâtres gratis, à condition que le moule lui resteroit et que je lui permettrais, en sus, de mouler la *Sainte Bibiane* du *Bernin*, qui lui est demandée, de manière qu'il restera un plâtre à l'Académie, qui servira à faire le marbre pour le Roy, et l'autre je vous l'envairais, comme vous le désiré, à Paris; mais, si je suis obligé de passer par les mains du mouleur du Vatican, comme je le crains, il me rançonnera. Quoi qu'il en soit, soyez assuré que je ferai pour le mieux, et, si cela coûte trop, je dirai au s^r *Baccary* de faire autre chose, car ce *Joueur de disque*, n'en déplaît à sa réputation, n'a pas de belles jambes.

Le même mouleur dont je viens de vous parler, m'ayant prié de passer chez lui, j'y vis deux figures qui me plurent : l'une représente un groupe d'une *Vénus accroupie avec un Amour*, l'autre un *Ganimède*, figures que nous n'avons point à l'Académie; quelques jours après, il me vint trouver à l'Académie, me prier de lui laisser mouler la figure de la *Sainte Suzanne*, du

*François*¹; après quelques difficultés d'acquiescer à sa demande, je luy dis que je ne lui permettrois qu'à condition qu'il donneroit à l'Académie les deux figures; il vouloit bien en donner une, et cela resta en suspens pendant une quinzaine; à la fin, comme il avoit cette figure à exécuter en bronze, il acquiesca à donner les deux figures gratis, que j'exigeai qu'il fit apporter à l'Académie avant qu'il commençât, et il moula la *Sainte Suzanne* avec toutes les précautions que je luy recommandai; il l'a même restaurée dans plusieurs endroits, où elle étoit un peu mutilée; elles sont dans l'appartement du Roy; je les ay insérée dans l'état que M. *Vien* m'a laissé.

Le s^r *Combes* est arrivé à Rome le 10 may; je l'ay questionné sur les raisons qui avoient pu le retarder si longtems; il m'a assuré que la maladie dangereuse de son père en avoit été cause et qu'il voyoit, à son grand regret, que son séjour à Rome seroit diminué d'autant.

Le s^r *Lanoy* est parti le 6 de ce mois pour aller lever les plans de Caprarolle; à son retour, je lui annoncerai vos bontés à son égard, afin qu'il profite essentiellement du tems que vous luy accordé.

Le s^r *Peyron*, à qui je viens de lire les deux lignes de votre lettre, m'assure, en ce moment, que, d'icy à trois mois, il partira, ayant été obligé de retarder son voyage pour finir une couple de tableaux.

Je ne tirerai point de lettre sur M. Durival, puisque c'est Mons. le Cardinal de Bernis qui payera les estampes de la villa Negroni; elles ne sont point encore achevées; d'abord qu'elles le seront, je ferai toute la diligence possible pour les envoyer, et j'aurai grand soin de choisir les meilleures épreuves.

J'ose vous faire ressouvenir, Monsieur le Comte, que vous m'avez assuré avant de partir pour Rome que dans les distributions de tableaux vous penseriez à moy.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Note de M. Pierre. — Ces permissions de mouler sur des plâtres réussissent quelquefois, mais inquiètent toujours les personnes au fait des risques. Il faudroit, en les accordant, stipuler que, dans le cas d'accident, le mouleur seroit tenu, et par écrit, de procurer un autre plâtre moulé sur l'original, et que, même, le

directeur ne parût que comme protecteur de la demande du mouleur, afin de le tenir plus attentif; l'on ne conçoit pas comment quatre élèves n'ont pas le zèle de restaurer un beau plâtre mutilé; c'est une grande indifférence que de voir la besogne d'un mouleur qui répare des parties, qui ne demandent de son ministère que la grosse réunion; mais tous les élèves ne font pas autre chose dans les ateliers de leurs maîtres. Aucun de ces élèves n'ignore toutes ces rubriques pour cacher les accidents de la maladresse et même dans le marbre. (25 juin 1782.)

L'on estime que M. *Lagrenée* pourroit proposer deux sujets, d'autant qu'il n'est pas aisé à contenter. Le sujet qu'il traita au dernier Salon étoit *Agamemnon et Priam, qui juroient devant Jupiter une convention sur le sort de Ménélas et de Paris*. Des gens de lettres, à ce que disoit M. *Lagrenée*, prétendoient que cet instant n'étoit pas un sujet, parce qu'il fut suivi d'une bataille. Eh! bien, lui dit-on, peignez la bataille.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. La statue de *Sainte Suzanne*, par le fameux sculpteur flamand *François Duquesnoy* (1594-1643), se trouvait dans l'église Sainte-Marie-de-Lorette, à Rome.

8248. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 15 may 1782.

... La Gazette de Toscane est enfin convenue que le Pape avoit également refusé les riches présens qu'on lui avoit préparé à Vienne et le diplôme de Prince de l'Empire pour le comte Braschi, qui fut présenté à Sa Sainteté de la part de l'Empereur par le prince de Colloredo¹. Cet acte, également digne et noble de la part du Saint-Père, couvre au moins de son éclat le peu de succès des négociations.

... Ce sera le 25 ou le 26 du mois prochain que le Pape reviendra dans sa capitale; il faut espérer que le goût des voyages ne le dominera plus à l'avenir, et il a assés vu, pendant son séjour en Allemagne, combien il est nécessaire que lui et ses successeurs renoncent à des prétentions outrées que le changement arrivé dans les opinions rendroit désormais aussi inutiles que dangereuses...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 891, fol. 110 et 111. Original signé.
— Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Joseph-Marie, comte de Mels, prince de Colloredo, né en 1735 à Ratisbonne, mort en 1818. Il se distingua dans la guerre de Sept ans, accompagna Joseph II en France (1777) et devint directeur général de l'artillerie et feld-zeugmeister.

8249. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 22 may 1782.

... Le Pape a dû partir hier de Venise pour se rendre à Ferrare et à Boulogne. On croit toujours qu'il reviendra ici avant la fête de Saint-Pierre...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 891, fol. 131. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8250. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

25 mai 1782. — ... Lecture a été faite par le secrétaire d'une lettre de M. d'Angiviller à M. *Pierre*, par laquelle M. le Directeur général désire qu'il soit nommé des commissaires pour donner leur avis sur les morceaux de sculpture envoyés par les pensionnaires de l'Académie de France à Rome. En conséquence, l'Académie ayant nommé sur-le-champ M. *Allegrain*, recteur en quartier, et M. *Vanloo*, professeur en mois, et M. *Vien*, avec le secrétaire, commissaires pour ledit examen, ledit examen fait, les commissaires ont rapporté qu'ils avoient trouvé :

Dans la figure académique du s^r *Segla* de la roideur, du froid et peu de vérité.

Dans celle du s^r *Bacari*, ils ont conçu l'espérance que l'étude l'éclaircira de plus en plus sur les vérités de la nature.

Quant au buste du *Pèlerin*, modelé par le s^r *De Seine*, il leur paroît donner les plus grandes espérances, à en juger par les vérités répandues en général dans ce buste.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, t. IX, p. 112.

8251. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 29 may 1782.

Monsieur le Comte, — J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait

l'honneur de m'écrire, en datte du 13 may, par laquelle vous m'autorisé, ainsi que par la lettre que Monsieur le marquis de Bièvre m'a fait voir à son retour de Naples, à faire partir, pour le compte du Roy, la caisse qui contient huit bustes en plâtre. J'ai, en conséquence, donné ordre au s^r Bouchard, libraire, chargé ordinairement de ces commissions, de la faire partir. Par la même lettre de M. de Bièvre, j'ai lu que vous l'autorisez aussi à envoyer par le courier des paquets; et, là-dessus, il me proposa de faire passer par la poste des tableaux. « Mais, luy ay-je répondu, les tableaux ont leur bordure; s'ils étoient roulés comme ceux que l'on envoie ordinairement, je me chargerois volontier, d'après la lettre de M. le Comte, de les insérer dans le rouleau des études peintes que j'envoie tous les ans à Paris; mais des caisses de tableaux, avec leurs bordures, ne peuvent aller que par mer. » Mais, soit par terre soit par mer, j'attendrè vos ordres à ce sujet avant de rien décider.

M. *Vien* m'a laissé un tableau de paysage, peint par *Labroucci*, peintre italien, destiné pour M. de Cramayel, que je feré partir avec les études des pensionnaires.

J'ai assuré M. le Cardinal de Bernis de la part que vous avez pris tant à la maladie qu'au prompt rétablissement de son neveu; il y a été on ne peut pas plus sensible; il m'a chargé de vous en témoigner son plus vif remerciement.

Le s^r *Lanoy* est revenu de Caprarole, où il a employé les trois semaines qu'il a resté à lever les plans, les coupes et les élévations de ce palais avec la plus grande exactitude; comme cet ouvrage est immense pour le mettre au net, ce qu'il ne pourra faire à Rome, il l'achèvera à Paris, étant obligé de quitter cet ouvrage pour satisfaire au projet d'invention qu'il doit envoyer avec ceux des autres architectes.

Il y a à rez-de-chaussée de la maison du Vicolo un magasin qui n'étoit rempli que de vieux cordages et planches pourries; j'ai fait mettre ailleurs ces harias et ay loué 15 écus cette place qui sert de remise. Cette petite augmentation de recette peut être employée à rétablir la borne de granithe cassé, qui défigure la grande porte de l'Académie, dont j'ai eu l'honneur de vous parler dans une de mes lettres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Ma femme prend la liberté de vous assurer de son respect et de son inviolable attachement.

Un s^r *Tierse*, peintre de paysage, qui m'a été présenté par M. *Vien* à mon arrivée à Rome, me prie de le rapeller à votre souvenir et de vous faire part de la peine qu'il se donne pour devenir habile homme, afin que, lorsqu'il sera parvenu à un certain degré, vous vouliez bien le prendre sous votre protection; il a fait des ouvrages pour M. le Cardinal de Bernis, qui sont bien, et il en vient de faire pour le grand-duc de Toscane, qui sont encore mieux. Il a de l'esprit et fait des progrès de tableau en tableau.

Archives nationales, O¹ 1942.

8252. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 5 juin 1782.

Monsieur le Comte, — Je suis été hier à Albano voir M. le Cardinal de Bernis; je lui ay fait part de ce que vous m'avés fait l'honneur de me dire au sujet du paiement des estampes de la villa Negroni. Il m'a dit qu'il avoit payé les premières parce que M. le Comte de Vergennes l'en avoit chargé et qu'il payeroit de même les secondes si M. de Vergennes l'en chargoit; mais qu'il n'en avoit point encore reçu d'avis. Elles ne sont point encore prêtes; mais, sous peu, elles le seront; j'aure l'honneur de vous en donner avis.

Il est arrivé au modèle de l'Académie de donner deux coups de couteau à un homme qui en est mort au bout d'un mois; ce n'est point une vengeance du coup qu'il a reçu dans les premiers tems de mon arrivée. Voici comme le fait s'est passé. Il voulut séparer deux hommes qui se battoient à coup de couteau; comme il en tenoit un à la cravatte pour arrêter les suites du combat, celui-cy lui donna un rude coup de poingt sur le visage en lui disant : « De quoi te mêle-tu ? » Le modèl se sentant frappé, et voyant l'autre en devoir de luy donner du couteau, tira le sien de sa poche et le frappa à la cuisse, et, après en avoir paré plusieurs, luy en porta un second dans les côtes qui le fit tomber par terre. Il fut ensuite porté à la Consolation pour être pansé de ses blessures. Or, si l'homme ne fût mort qu'au bout de quarante jours, il n'en auroit rien été; mais, malheureusement, il est

mort au bout de trente, et, à moins que l'on ait égard à la déclaration du mourant, qui a été en sa faveur, il est dans le cas de subir les gallères. Depuis les coups donnés, le modèle n'est pas sorti de l'Académie, où il est en sûreté. J'ai fait part à son S. E. de cette catastrophe, qui m'a répondu : « Si on vous le demande, dites qu'il faut que vous m'en parliez auparavant et vous direz à cet homme qu'il n'est plus sous la protection de la France. Selon toutes les apparences, il se sauvera et vous ne le livrez pas. » J'en suis bien fâché, car c'est un très beau modèle et actif à son devoir, ce qui est fort rare à Rome ; car, d'en prendre un autre, on ne fait que changer de main pour les coups de couteaux, qui se distribuent aussi communément à Rome parmy la canaille qu'à Paris les coups de poing. J'ai été forcé de le garder, vu qu'il y a un mois que je cherche et fais chercher quelqu'un qui puisse le remplacer, et je ne l'ay point encore trouvé ; au reste, comme le cas est gracieux, si on ne le demande pas, j'attendrai vos ordres à ce sujet.

Le sieur *Perin* vient de finir un tableau pour Mgr d'Apollonie, neveu de M. le Cardinal, qui est une excellente chose ; il lui a commandé un pendant qu'il ne fera que lorsqu'il aura fini le *Saint Sébastien*, qu'il doit envoyer à l'Académie avec l'académie peinte des autres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1942.

8253. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Du 6 juin 1782.

Vous trouverez ci-joint, Monsieur, le résultat du jugement que les commissaires de l'Académie de peinture et sculpture ont porté sur les ouvrages envoyés l'année dernière par les sculpteurs pensionnaires du Roi à Rome. Vous voudrez bien les informer chacun de ce jugement, afin qu'ils fassent les efforts dont ils seront capables pour mettre à profit les avis qu'il contient.

Je présume que tant les peintres que les sculpteurs ont travaillé à leur tribut annuel et même que cela doit être fort avancé.

Vous connoissez les sentimens avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1140, fol. 211.

8254. — DESPREZ A D'ANGIVILLER.

Juin 1782.

Monseigneur, — Desprez, fondeur des Bâtimens du Roy, demeurant rue du Faubourg-Saint-Martin, à Paris, a l'honneur de vous exposer qu'en sa qualité de fondeur il est attaché aux travaux de Sa Majesté depuis une longue suite d'années de père en fils et il ose se flatter d'avoir mérité la protection de ses supérieurs. Chargé aujourd'hui d'une nombreuse famille, il réclame les bontés de Votre Grandeur pour *Michel-Richard Desprez*, son fils aîné, âgé de vingt-sept ans, élève de l'Académie royale d'architecture au Louvre. Ce jeune homme a, dès son enfance, témoigné un goût décidé pour cet art, et le suppliant a favorisé cette impulsion naturelle par les soins et les secours qu'elle méritoit. Il a eu la satisfaction de voir que ses peines étoient assez récompensées pour ne rien regretter. Cet artiste a concouru plusieurs fois au grand prix; mais, sans avoir le bonheur de surpasser ses rivaux, il a reçu de tous ses maîtres les éloges les plus flatteurs et les plus encourageants, ce qui déterminâ le suppliant à l'envoyer à ses frais à Rome pour qu'il puisse, à la faveur de son âge vigoureux, augmenter ses talens à la vue des chefs-d'œuvres dont cette ville est remplie et ensuite les faire paroître avec distinction dans sa patrie.

Ce cher fils vient de lui écrire qu'il y avoit dans le palais de l'Académie de Rome plusieurs logemens vacants et qu'en sollicitant la faveur et les bontés du ministre, choisi par Sa Majesté pour la distribution de ces grâces, il seroit possible de lui permettre qu'il en occupât un. Dans cette circonstance, le suppliant ose prendre la liberté d'avoir recours à cet effet à la bienfaisance de Votre Grandeur. Il a l'honneur de vous présenter l'idée d'un jeune artiste échauffé de l'amour de son art dont il désire en consacrer la perfection à la gloire de sa nation et mériter par là la protection d'un ministre occupé de faire le bien et attentif à en recevoir le tribut d'admiration et de la plus respectueuse reconnaissance, en favorisant les connoissances profondes dans les arts qu'il protège comme Mécènes, sous le nouvel Auguste de l'empire françois.

Pénétré de cette grâce, le suppliant et toute sa famille redouble-

ront leurs vœux pour la conservation des précieux jours de Votre Grandeur.

Archives nationales, O¹ 1942.

8255. — D'ANGIVILLER A DESPREZ.

A Versailles, le 12 juin 1782.

Satisfait, Monsieur, de votre service dans les bâtimens du Roy, j'aurois vu avec plaisir naître une occasion de vous en donner une marque en accordant à votre fils, qu'on m'a dit avoir étudié l'architecture avec succez, une chambre à l'Académie de Rome pour le mettre à portée de cultiver plus facilement son talent pour cet art; mais, ayant eu depuis plusieurs années occasion de reconnoître divers inconvéniens résultans de l'admission des étrangers dans l'Académie, je me suis fait une loi de ne plus accorder à qui que ce soit, autre que les pensionnaires du Roy, la faculté de l'habiter, et c'est pour l'avenir un règlement que je maintiendrai dans cet établissement; vous sentirez aisément qu'il ne m'est pas possible de m'en écarter quelque charme que je fusse d'encourager par ce secours les dispositions de votre fils.

Je suis, Monsieur, parfaitement à vous, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8256. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 12 juin 1782.

... Le Pape arrivera demain à Rome vers les six heures du soir; il n'a permis qu'au Cardinal doyen et au Cardinal Antonelli¹, sa première créature, de venir à sa rencontre hors des portes de Rome. Il entrera dans sa capitale avec ces deux Éminences et ira descendre à l'église de Saint-Pierre, où le reste du Sacré-Collège aura l'honneur de le recevoir et de l'accompagner, après sa prière, dans son appartement du Vatican.

J'ai proposé, à mon retour d'Albano, à M. l'ambassadeur d'Espagne de faire illuminer la façade de nos palais (selon l'usage en pareil cas) le jour et le lendemain de l'arrivée de Sa Sainteté pour témoigner notre joye sur son retour et lui montrer la considération de nos maîtres. M. le duc de Grimaldi a été du même senti-

ment que moi, et tous les autres ambassadeurs et ministres suivront notre exemple, ainsi que le reste des habitans de Rome. Le Pape est déjà informé qu'il me devra cette brillante réception...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 891, fol. 169. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Leonardo Antonelli, né en 1730 à Sinigaglia, mort dans cette ville le 23 janvier 1811. Évêque de Palestrina, de Porto et d'Ostie, il avait été créé Cardinal par Pie VI en 1775. Sa réputation était si bien établie en France qu'il fut élu en 1785 membre associé de l'Académie des inscriptions. Il accompagna Pie VII en France lors du sacre de Napoléon.

8257. — NOUVELLES DE ROME.

Le 12 juin 1782.

... C'est demain, dans l'après-dîné, que le Saint-Père est attendu ici de retour de son voyage à Vienne. Le prélat Onesti Braschi¹, son neveu, et le prélat Doria², son maître de chambre, viennent d'arriver de Spoleto, où ils avoient été faire leur cour à Sa Sainteté. Ils assurent que sa santé ne laisse rien à désirer. Le Sacré-Collège en corps se proposoit d'aller recevoir le Saint-Père à la Porte du Peuple, mais il l'en a remercié de la manière la plus sensible et la plus affectueuse; seulement le Cardinal Albani, doyen, et le Cardinal Antonelli, première créature de Sa Sainteté, se retrouveront à son arrivée à *Ponte Molo* (pont de Milvius ou de Maxence). Elle les prendra dans son carosse et entrera ici avec eux. Les autres Cardinaux iront l'attendre à Saint-Pierre. Le soir, il y aura de grandes illuminations dans les différents quartiers de la ville, lesquelles seront répétées le lendemain...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 891, fol. 173. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Romualdo Onesti-Braschi, neveu de Pie VI, né à Césena en 1753, mort en 1817, fut créé Cardinal en 1786 par son oncle, qui lui confia la charge de secrétaire des Brefs.

2. Deux prélats de ce nom furent promus Cardinaux par Pie VI dans la même année 1785 : Giuseppe Doria-Pamphili, né à Gênes en 1751, mort en 1816, qui fut secrétaire d'État, et Antonio-Maria Doria-Pamphili, né en 1749, mort en 1821. C'est du premier sans doute qu'il est ici question.

8258. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 18 juin 1782.

Le Pape, Monsieur, rentra dans sa capitale jeudi dernier, 13 du mois, vers les six heures du soir. Toute la ville de Rome se trouva sur son passage; les applaudissemens du peuple auroient été plus vifs si le prix du pain et de la viande eût été diminué. Il est revenu en très bonne santé¹ et point fatigué de son long voyage.

Vous pourrés juger de la satisfaction que lui a causé le compliment que je lui fis, de la part du Roi, la veille de son arrivée, par la traduction cy-jointe de la réponse dont il m'a honoré à Civita-Castellana. Il n'a pas été moins sensible aux démonstrations de joye du corps diplomatique le jour et la veille de son arrivée. Le Saint-Père avoit défendu les illuminations à ses sujets, soit par modestie, soit pour épargner à la Chambre apostolique la dépense à laquelle elle auroit été obligée pour illuminer tous les édifices qui dépendent d'Elle. Cette défense a rendu encore plus agréables à Sa Sainteté les démonstrations des ambassadeurs et ministres. Elle me fit dire, par le courrier que je lui dépêchai, qu'Elle n'ignoroit pas qu'Elle me devoit cette attention des ministres étrangers. Le prince Doria, le prince de Palestrina et le duc Lante ont seuls imité notre exemple...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 891, fol. 181. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Lors de son retour, le Saint-Père s'était trouvé indisposé à Ferrare, mais sans que cette indisposition eût retardé son voyage.

8259. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 26 juin 1782.

Monsieur le Comte, — D'après vos ordres, j'ai lu aux s^{rs} *Ségla*, *Baccary* et de *Seine*, sculpteurs, l'extrait des registres de l'Académie de peinture sur les figures qu'ils ont envoiés l'an passé. Le s^r *Ségla*, après m'avoir avoué qu'il n'avoit pas été luy-même content de sa figure, se propose, par sa copie en marbre qu'il achève actuellement pour le Roy, de remédier de son mieux au peu de satisfaction que l'Académie lui a marqué de son der-

nier ouvrage. Les deux autres, dont elle a été plus contente, font leurs efforts pour qu'elle le soit encore d'avantage cette fois-cy.

Les peintres, les sculpteurs et les architectes travaillent tous vigoureusement à leur morceau que j'ai vue et que je revois de tems en tems, et je puis vous assurer, Monsieur le Comte, que les peines qu'ils se donnent ne seront point infructueuses. Le sieur *Giroust* a fini sa copie d'après la *Sainte Pétronille* du *Guarchin*, dont je suis fort content; le coup d'éperon qu'il a reçu en copiant ce tableau me persuade fortement qu'il partira de là pour se montrer d'une manière jusqu'à présent inattendue.

Le s^r *La Marie* a fini son académie modelée d'après nature et travaille actuellement à achever sa copie en marbre de l'*Apolline* pour le Roy. Le s^r *Bacari* est occupé à finir son académie d'après nature, et, ensuite, commencera sa copie en marbre, pour le Roy, du *Joueur de disque*, qui est au Museum du Vatican, que le Pape, à la sollicitation de M. le Cardinal de Bernis, a permis que l'on moulât¹.

Je dois envoyer demain le mouleur qui doit donner à l'Académie deux des premiers plâtres, à condition que je lui permetteré de mouler la *Sainte Bibiane*, dont il a besoin, si toutefois on n'exige pas que je me serve du mouleur du Vatican.

Il y a un bloc de marbre dans la cour de l'Académie depuis du tems qui servira pour cette figure; mais pour la copie du *Philosophe Zénon*, que le s^r *De Seine* doit exécuter pour le Roy, j'en ay fait venir un², et, d'abord qu'ils auront fini leur académie, ils commenceront leur copie en marbre.

Le nommé *Le Sueur*, sculpteur, le dernier arrivé, donne les plus grandes espérances; sa figure d'académie est très bien. Le s^r *Perin*, peintre, fait une figure de *Saint Sébastien*, dont je suis fort content³.

*Titre des projets que les pensionnaires architectes
envairont à leur Académie cette année.*

Le s^r *Desprez*, ancien pensionnaire : Des bains publics.

Le s^r *Lanoy* : Un palais pour un souverain.

Le s^r *Trouard* : Un hôtel de ville.

Le s^r *Combes* : Une académie de peinture, sculpture et architecture.

Craignant que le marbrier possesseur d'un morceau de colonne

du même granithe et du même diamètre que la borne cassé ne vint à être enlevé de chez luy, et ayant pris votre silence à ce sujet pour un silence d'approbation, vüe le bon marché et la convenance, je le luy ait achepté 14 écus, et la borne est en place faisant pendant on ne peut pas mieux avec l'autre.

M. *Pierre* ne m'a pas envoie la mesure du tableau qu'il m'a dit que vous aviez eu la bonté de me donner à faire pour le Roy, ny le sujet; j'ose vous prier de vouloir bien me l'envoyer, car la toille est longtems à faire et à sécher suffisamment pour pouvoir peindre dessus.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Depuis : « Les peintres, les sculpteurs »; Lecoy, p. 332-3.

2. Depuis : « Il y a un bloc »; Lecoy, p. 333.

3. Depuis : « Le nommé *Le Sueur* »; Lecoy, p. 333-4.

8260. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Du 28 juin 1782.

Diverses occupations, Monsieur, m'ont empêché de répondre, jusqu'à ce moment, à plusieurs de vos lettres que vous avés écrites depuis la date des premiers jours de mai jusqu'à celle du 5 de ce mois. Je vais d'abord répondre aux deux premières, et, pour ne point cumuler trop d'objets, les deux dernières feront la matière d'une seconde lettre.

Par la première, en datte du 8 may, vous me marqués votre étonnement sur ce qu'il n'y a pas à l'Académie une bibliothèque contenant (les livres) les plus essentiels aux artistes. Je conviens que cela seroit utile; mais il y a tout lieu de craindre qu'une pareille bibliothèque ne soit bientôt dissipée, et c'est là probablement la raison pour laquelle on n'a jamais formé une semblable collection. J'observerai encore que les élèves, qui ont le goût de l'instruction, ne manqueront jamais de livres, soit par leurs amis, soit par leurs épargnes; toutefois, je ne suis point éloigné de meubler l'Académie de quelques livres capitaux; on en peut trouver un grand nombre à Paris par occasion, et je chargerai quelqu'un d'en faire l'emplette quand cette occasion se présentera.

Votre lettre du 15 du même mois m'informe que vous avés trouvé le moyen d'obtenir d'un mouleur de Rome deux plâtres de

deux très bonnes figures (sçavoir : une *Vénus accroupie avec un amour*, un *Ganimède*) en lui permettant de mouler la *Sainte Suzanne* du *François*, ce qu'il a fait avec toutes les précautions convenables, et même qu'il l'a restaurée en plusieurs endroits où elle étoit mutilée.

Vous m'ajoutés que si vous pouvés obtenir pour le même mouleur la permission de mouler le *Joueur de disque* du Vatican, il vous a offert de vous en donner deux moules à condition, néanmoins, que vous lui permettrés de mouler la *Sainte Bibiane* du *Bernin*.

Je crois devoir vous observer sur tout cela que cette opération de mouler sur des plâtres est assez délicate pour inquiéter les personnes au fait des risques : celle de la *Sainte Susanne* a bien réussi ; cela est heureux ; mais il est nécessaire, en permettant pareille chose, de stipuler, et par écrit, que, s'il arrivoit quelque accident à la figure, le mouleur seroit tenu d'en fournir une autre moulée d'après l'original. Comme, d'après le nom du *Bernin*, la *Sainte Bibiane* doit être un morceau précieux, il convient qu'en sus des deux plâtres du *Joueur de disque* du Vatican qu'il propose de fournir, il faut, dis-je, que vous exigeis de lui la soumission susdite ; au reste, si vous éprouvés beaucoup de difficulté à obtenir pour lui la permission de mouler cette figure antique, il faut renoncer à la faire exécuter en marbre, d'autant plus que vous me marqués que les jambes n'en sont point belles. Ainsi, dans le cas de refus, ne perdés point de temps à décider ce que le s^r *Bacary* exécutera. Pourquoi, si les deux nouveaux plâtres que vous avés acquis par le moyen ci-dessus sont beaux, ne copieroit-il pas l'un d'eux ?

On m'a, au reste, observé, sur ce que vous m'avés dit, que ce mouleur avoit restauré la *Sainte Susanne*, mutilée en plusieurs endroits, que, quand ces accidens arrivent, ils peuvent fort bien être réparés par les élèves. Rien de si commun dans les ateliers de sculpture. L'on ne conçoit même pas comment trois ou quatre élèves n'ont pas le zèle de restaurer un beau plâtre mutilé. La réunion des parties est l'ouvrage d'un mouleur, mais le surplus doit être celui d'un sculpteur.

Je viens à la distribution des tableaux pour l'année 1783, dans laquelle j'ai toujours été bien éloigné de vouloir vous passer sous silence. Mais la maladie de M. *Pierre*, des indispositions personnelles et beaucoup d'affaires m'avoient empêché de rechercher

des sujets pour vous. Toutes réflexions faites, je suis venu à penser ne pouvoir mieux faire que de vous laisser le choix de vos sujets, car je pense qu'un sujet choisi par vous-même vous plaira davantage et excitera davantage votre imagination. Proposés-m'en donc quelques-uns, tirés soit de l'histoire ancienne, soit de la moderne, et envoyés-moi le plus promptement possible vos idées sur cela. Si, parmi ces sujets, il y en a quelqu'un qui me plaise beaucoup plus que les autres, je vous en marquerai mon avis, sans cependant vous y astreindre exclusivement.

Archives nationales, O¹ 1140, fol. 237.

8261. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Du 28 juin 1782.

Je vais maintenant, Monsieur, répondre à vos deux dernières du 29 mai et du 5 du courant.

Par la première, je vois que vous avez fait partir pour le compte du Roi la caisse contenant huit bustes en plâtre que M. le marquis de Bièvre m'avoit demandé la permission d'envoyer pour plus de sûreté par cette voye, ce à quoi j'avois consenti; mais vous avez eu raison de ne pas envoyer par le courrier les tableaux en bordure qu'il vous avoit remis. De pareilles caisses ne peuvent être transportées que par mer ou par les voitures ordinaires de terre. Sans doute, il vous a laissé sur cela le maître d'en agir comme il vous sera possible, car je le crois parti au moment actuel.

Rien de plus simple que d'envoyer avec les études des pensionnaires le tableau de Labrucci appartenant à M. *Vien*. Je le lui ferai remettre.

J'apprends par la même lettre que le s^r *Lannoy* est revenu de Caprarole avec les plans qu'il a levés; mais qu'il en suspendra le mis au net pour travailler au projet d'invention qui doit former, cette année, son tribut. On peut, en effet, mieux juger de ses progrès par un pareil projet; mais, cependant, recommandez-lui de faire tous ses efforts pour achever le mis au net du palais de Caprarole, car il est à craindre qu'arrivé à Paris, il ne soit difficile d'obtenir de lui la terminaison de cet ouvrage.

Vous avez bien fait de louer la pièce de la maison du Vicolo qui ne servoit qu'à y déposer des effets de nulle valeur. Je con-

sens que vous employiez cette petite augmentation de revenu de cette maison au rétablissement de la borne de granite dont vous m'avez parlé dans vos précédentes.

Le s^r *Tierce* est un ancien élève de M. *Pierre*, qu'il m'avoit engagé à recommander à M. *Vien*. Je suis charmé d'apprendre qu'il fait des progrès sensibles dans le paysage. Il feroit bien d'envoyer quelque chose à M. *Pierre*, qui, comme son ancien maître, lui donneroit probablement avec plaisir des avis utiles.

Par votre seconde lettre, sçavoir celle du 5 du courant, vous m'apprenez avoir vu à Albano M. le Cardinal de Bernis au sujet du paiement de la suite des estampes de la villa Negroni et vous me marquez que S. É. a, à la vérité, payé les premières estampes en ayant été spécialement prié par M. le comte de Vergennes, et qu'elle attend, à l'égard de la suite, pareille commission de ce ministre. J'ai fait communiquer à M. Durival cet article de votre lettre et voici ce qu'il a répondu à la marge. Ainsi, M. le Cardinal doit avoir reçu maintenant lettre sur cela de M. le comte de Vergennes; mais, en effet, au départ de votre lettre, il ne pouvoit l'avoir reçue. Je présume, au reste, qu'il est superflu que je vous rappelle les précautions que je vous ai recommandées dans une de mes lettres, écrite il y a quelques mois, pour que la suite de ces estampes réponde aux premières.

Ce que vous me marquez être arrivé au modèle de l'Académie est d'autant plus délicat que cet homme a déjà eu des affaires qui l'ont compromis avec la justice et que je me rappelle que M. *Vien* eut assez de peine à en arranger une avec le gouverneur de Rome. Il est bien difficile de croire qu'il n'y ait eu aucun tort de sa part dans celle qui lui arrive de nouveau. Vous ne pouvez, au reste, faire mieux que de prendre sur la conduite que vous devez tenir en cette occasion les conseils de Son Éminence. Mais, comme d'après ces affaires cet homme doit être d'un caractère très disposé à avoir des querelles, si vous trouvez un modèle à lui substituer, il faut le renvoyer. M. *Vien* m'a dit au surplus que ce modèle avoit besoin d'être tenu de très court, et que, s'il n'avoit eu cette attention, il lui seroit arrivé pendant son directorat d'autres affaires désagréables. C'est un avis que je crois devoir vous donner d'après votre prédécesseur.

Je suis, avec les sentimens que vous me connoissez, etc.

8262. — BERNIS A VERGENNES.

A Albano, ce 3 juillet 1782.

... M. le marquis de Clermont d'Amboise¹, qui a emporté les regrets de la cour et de la ville de Naples, est arrivé ici la nuit de dimanche dernier. Il se rendra vendredy matin à l'audience de Sa Sainteté, accompagné de l'évêque d'Apollonie et du vicomte de Bernis², mes neveux, et, lorsque ses voitures, qui ont besoin de réparation, seront rajustées, il poursuivra son voyage pour la France, et ce ne sera pas sans peine que je me séparerai d'un ministre qui pense avec autant d'honnêteté que de noblesse...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 891, fol. 214 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Jean-Baptiste-Charles-François de Clermont d'Amboise, ancien colonel du régiment de Bretagne, ambassadeur en Portugal, occupa le poste d'ambassadeur auprès du roi de Naples de 1776 à 1782; il fut massacré aux Tuileries le 10 août 1792. En quittant Naples, le marquis de Clermont d'Amboise laissa comme chargé d'affaires M. Vivant Denon. Il partit de Rome le 15 juillet et arriva à Paris à la fin d'octobre; le 31 il fut présenté au roi par le comte de Vergennes.

2. L'expression de « neveux », employée couramment par Bernis, était en fait inexacte. Pour perpétuer son nom et assurer en même temps la transmission régulière de ses biens, le Cardinal avait fait épouser au frère aîné de l'évêque d'Apollonie, Pons-Simon de Pierre, vicomte de Bernis, cousins éloignés, sa nièce, Jeanne-Françoise-Hippolyte-Sophie du Puy-Montbrun, morte en 1782.

8263. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 10 juillet 1782.

Monsieur le Comte, — Le mouleur avec qui je m'étois arrangé pour les deux plâtres du *Joueur de disque*, ainsi que j'ay eu l'honneur de vous le dire dans ma dernière lettre, m'ayant manqué de parole et, depuis, ayant fait réflexion que ce seroit peut-être abuser de la permission du Pape que d'abandonner le moule d'une figure dont il est jaloux à un mouleur qui n'auroit rien eu de plus pressé que d'en vendre à tous ceux qui lui en auroient demandé, j'ai craint que cette manière d'opérer ne m'attirât quelques désagréments et n'empêchât même le Pape, à l'avenir, de m'accorder de pareilles permissions; j'ai pris un autre parti

qui ne me compromet en rien et vise à l'économie que vous m'avez recommandé à ce sujet.

Voici le marché que je viens de conclure par écrit, et signé de part et d'autre, avec un mouleur nommé Righetti, connu dans Rome pour un homme honnête. Il s'engage pour la somme de 35 écus romains de donner à l'Académie deux plâtres et le moule, à condition que je lui permettrai, sous votre bon plaisir, de mouler le *Papirius*; autrement, il me demande 40 sequins, qui font 82 écus romains. Voilà, Monsieur le Comte, le meilleur marché que j'ay pu faire sans compromettre personne; le moule vous appartenant, vous serez le maître d'en faire tirer des plâtres quand vous le jugerez à propos.

M. le marquis de Clermont d'Amboise est venu à l'Académie samedi, 6 juillet. Il y a passé une heure et demie à voir tant le palais que les ouvrages des pensionnaires, dont il m'a paru satisfait.

Les pensionnaires travaillent toujours beaucoup.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRÉNÉE.

P.-S. — J'ose vous prier de vouloir bien faire agréer à Madame la Comtesse nos hommages et notre profond respect.

Archives nationales, O¹ 1942.

8264. — BERNIS A VERGENNES.

A Albano, le 10 juillet 1782.

... Sa Sainteté reçut vendredi dernier à son audience M. le marquis de Clermont d'Amboise avec toute sorte de bonté et de distinction. Cet ambassadeur fut accompagné par mes deux neveux. Il se propose de continuer son voyage pour la France aussitôt qu'il aura reçu des lettres et des commissions que lui a annoncé la reine de Naples...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 891, fol. 224 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8265. — LAGRÉNÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 17 juillet 1782.

Monsieur le Comte, — Les estampes coloriées de la villa

Negroni pour M. le comte de Vergennes partiront aujourd'hui par le courrier; elles sont d'autant mieux qu'elles ont été faites exprès et plus soignées qu'on ne les fait ordinairement. Son Éminence, qui est actuellement à Albane, a donné ordre que l'on les payât, ce qui est une affaire conclue.

D'abord que le s^r *Lanoy* aura fini son projet, il commencera à mettre au net les plans de Caprarole, et, ce qui lui sera impossible de faire à Rome, vu le peu de tems qu'il a à y rester, il donne sa parole d'honneur de l'achever à Paris.

Le model est toujours dans le palais de l'Académie, d'où il n'ose sortir, ce qui le force de remplir ses devoirs mieux qu'il n'a jamais fait, et, soit que le cas soit gratiable, soit oubli de la part du gouverneur, je n'ay entendue parler de rien.

Si, jusqu'à présent, je n'ai pas chargé les pensionnaires de restaurer les figures mutilées, ç'a été pour ne les point distraire d'études plus sérieuses; il est pourtant certaines restaurations que je leur feré faire avec le tems, comme des figures dont les mains sont mutilées entièrement; alors, il faudroit qu'ils modelassent des mains d'après nature, puis les faire mouler et les rejoindre ensuite aux figures; voilà la seule manière de parvenir à les bien restaurer, vuë qu'on ne permettroit pas de mouler ces parties sur les originaux, et l'impossibilité sur celles qui sont, ou à Florence, ou en pais éloigné, tels que les *Filles de Niobé*, qui sont à Florence, etc., toutes sans mains à l'Académie.

Les deux figures en plâtre acquises pour l'Académie, quoi qu'elles soient bonnes et quelles aillent de pair avec plusieurs autres figures, et dans le cas d'être copié en marbre par ceux qui le demanderont, ne sont pourtant pas de cette première beauté, tel que l'*Apollon*, le *Gladiateur*, le *Laocon*, la *Vénus de Médicis*, et de la réputation du *Joueur de disque*, qui, quoi qu'à mon avis les jambes ne soit pas aussi belles qu'on pourroit le désirer, ont pourtant un goût de nature rare, mais moins belles que le reste de la figure, et il me semble que, tant que les sculpteurs et les peintres j'etteront leur dévolu sur des objets qui les piqueront, on ne peut mieux faire que de leur laisser le choix, en tant qu'ils ne se tromperoient pas, parce que, dis-je, faisant des copies qu'ils ont choisies, ils les feront mieux; ils les savoureront davantage.

Sans me mettre en parallèle avec eux, par exemple, vous me faites la grâce de me donner le choix d'un sujet pour le tableau

du Roy; il est très certain que je feré mieux celui de l'*Amitié qui vient consoler la Vieillesse de l'abandon de l'Amour et des Grâces* qu'un autre sujet. Pourquoi? Parce que je sens que, n'étant plus jeune, l'amitié seule peut me dédommager de la perte des plaisirs de la jeunesse; que ce sujet est un tableau qui m'appartient, et que je le vois avant d'être fait, au lieu que celui que je seré obligé de faire d'après un autre se peindra mal dans ma tête et encore plus mal sur la toille. Quand j'étois jeune et que l'on me laissoit le choix du sujet, celui qui m'avoit commandé le tableau y gagnoit toujours. Quoi qu'il en soit, Monsieur le Comte, si le sujet ne vous plaît pas, je feré toujours mon possible pour réussir à celui qu'il vous plaira m'ordonner, en m'en envoyant la mesure¹.

Je n'ay point vu Monsieur de Sepchenes; il m'a fait remettre votre lettre; il m'est venu voir quand je n'y étois pas; je l'ay été voir quand il n'étoit pas chez luy; on dit qu'il est parti pour Naples. Si, à son retour, il me procure l'avantage de pouvoir luy être utile, je le feré avec tous le zèle qu'une lettre de recommandation de votre part l'exige.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — On ne peut exiger du mouleur, au cas qu'il vienne malheureusement à gâter une figure qu'on luy auroit permis de mouler d'ans l'Académie, d'en rendre une autre moulée sur l'original, parce qu'il lui faudroit une permission, et que, s'il la pouvoit obtenir, il préféreroit à mouler sur le marbre même que surmouler sur un plâtre et donner encore deux autres par-dessus le marché. Mais ne craigné rien; ils sont très adroits et, en se servant de savon en place d'huile, comme ils faisoient autrefois, ils ne gâtent nullement. Quoi qu'il en soit, je ne donneré jamais de ces permissions sans auparavant vous en demander avis et dans des cas tels que celui du *Joueur de disque*, dont le marché fait avec le mouleur œconomise à l'Académie une cinquantaine de sequins.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Depuis : « Vous me faites la grâce »; Lecoy, p. 334.

8266. — AMELOT A D'ANGIVILLER.

Versailles, le 20 juillet 1782.

J'ay reçu, Monsieur, la lettre et le certificat par lesquels vous m'informés de la décision du Roi relative à la famille du feu sr *Natoire*, directeur de l'Académie de France à Rome, et je viens, suivant votre désir, de donner des ordres pour la prompte expédition des brevets des différentes grâces viagères qui sont une suite de cette décision.

J'ay l'honneur d'être très parfaitement, M., etc.

AMELOT.

Archives nationales, O¹ 1942.

8267. — LE BUSTE DU POUSSIN AU PANTHÉON.

Dans la lettre de Leroux d'Azincourt, relative à l'hommage qu'il rendit au *Poussin*, qui, dans l'église de San-Lorenzo in Lumina, sa paroisse, où il avait été inhumé, n'avait ni inscription ni monument, on voit que d'Azincourt fit faire de *Poussin* un buste qu'il mit au Panthéon, où *Raphaël* et *Annibal Carrache* avaient les leurs.

A. DE M.

Personne ne sera étonné de rencontrer le buste du *Poussin* à côté de ces deux grands artistes; je chargeai de l'exécution du buste M. *Ségla*¹, l'un des élèves de la pension académique de France à Rome; ce jeune sculpteur promettoit des talents, dont une mort prématurée nous a privé.

Archives de l'Art français, 1^{re} série, mai 1852, p. 145 et 148.

= 1. *André Ségla*, né à Marseille en 1748, élève de *Vassé*, second prix de sculpture en 1772; la distribution des prix n'eut lieu qu'en septembre 1776, ce qui explique que *Ségla* se trouvait encore à Rome en 1782. *L'Anthologie romaine* a parlé de l'inauguration du buste en juillet 1782, t. IX, n° 4, et le *Journal de Paris*, dans son numéro du 10 septembre 1782.

8268. — NOTE A M. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL.

1^{er} août 1782.

Voici une demande tout à fait nouvelle, sçavoir celle de MM. les Syndics des États de Bourgogne, tendante à obtenir la permission pour un sculpteur qu'ils entretiennent à Rome d'em-

prunter un plâtre de ceux de l'Académie pour le copier. Il est vrai qu'il y en a deux de la même figure qu'on se propose de copier.

Je ne sçais ce que Monsieur le Comte pensera de cette demande.

Je crois qu'il pourroit renvoyer la lettre à M. *Pierre*, pour en conférer avec M. *Vien*, et lui marquer ce qu'ils en pensent.

Archives nationales, O¹ 1942.

8269. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

A Versailles, le 12 aoust 1782.

Il y a déjà du tems, Monsieur, que vous m'avez marqué que M. *Peyron* étoit sur le point de revenir, et qu'il n'attendoit pour cela que la terminaison de quelques tableaux pour se mettre en route; d'après cela, il devoit être au moment actuel du retour. Cependant, je ne le vois point paroître. Vous voudrez donc bien lui en marquer mon étonnement et lui dire qu'il ait à ne pas tarder de revenir.

Vous connoissez les sentimens avec lesquels je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1916.

8270. — BERNIS A VERGENNES.

A Albano, ce 7 aoust 1782.

... Rome ne se fait plus illusion sur le succès du voyage du Pape, et, comme elle souffre beaucoup de la cherté excessive des denrées¹, de la rareté de la monnoye courante, qu'il faut payer à trois ou quatre pour cent de perte, que les dépenses superflues du Vatican continuent malgré cela, elle commence à se permettre non seulement des satires contre son souverain, mais même des insultes quand il passe dans les rues, ce qui oblige le Saint-Père à ne sortir que très rarement de son palais.

Cette situation désagréable, et même allarmante, afflige plus Sa Sainteté que tout le reste. Voilà, Monsieur, l'état actuel; j'aurai les yeux ouverts sur ce qui pourra se passer par la suite, et je ne manquerai pas d'informer le Roi de ce qui pourra intéresser sa religion, sa politique, ou même sa curiosité...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 891, fol. 280 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Au début du mois d'octobre, comme le peuple romain se plaignait beaucoup de la mauvaise qualité du pain et de l'altération de son poids, le Pape fit établir 46 fours, fabriquant des pains de bonne qualité du poids de 7 onces et demie vendus une bayoque.

8271. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 14 aoust 1782.

Monsieur le Comte, — Vous avés eu la bonté d'accorder au s^r *Lanoy*, architecte, outre les 300 livres que vous passés ordinairement pour le retour des pensionnaires, une gratification de la moitié en sus. Je désirerois sçavoir vos intentions au sujet des s^{rs} *Peyron*, *Giroust*, peintres, et *Lamarie*, sculpteur, dont le tems à tous trois va finir incessamment; ils ont tous fait des copies pour le Roy; vous avés vu celle du s^r *Peyron*; le s^r *Giroust* a fini sa grande copie d'après *Le Guarchin*, qui est bien, et *La Marie* a bientôt finie sa copie en marbre, pour le Roy, de l'*Apolline*. Ce jeune homme, malgré plusieurs maladies qu'il a essuyé pendant le cours de ses quatre années de séjour à Rome, a, néanmoins, satisfait à ses devoirs; sa mauvaise santé devoit naturellement le dispenser de continuer cet ouvrage; il en étoit même, à ce qu'il m'a dit, convenu avec M. *Vien*. Cependant, sa santé étant devenue meilleure, je l'ay invité à finir cette figure, ce qu'il a entrepris malgré le peu de tems qu'il avoit à rester à Rome, si bien que, depuis quatre mois, il y travaille du matin au soir pour que cette figure soit terminée pour le tems de son départ. Ce garçon est pauvre, n'a point de secours de chez luy; il n'a point demandé de prolongation; il n'a rien gagné à Rome que des maladies, et il a employé le peu de tems qu'il s'est bien porté à travailler, à satisfaire et se conformer aux réglemens; que m'ordonné-vous de faire pour luy? Autrement, il sera obligé de s'en retourner par mer sans voir l'Italie, et dans le tems de l'équinoxe. Les pensionnaires se disposent à faire une exposition de leurs ouvrages pour la fête du Roy qui durera pendant quinze jours; ensuite, je vous envoiré leurs ouvrages.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

8272. — RÈGLEMENT DÉFINITIF DE LA SUCCESSION DE NATOIRE¹.

Le 17 août 1782.

Par-devant les conseillers du Roy, notaires au Châtelet de Paris soussignés,

Furent présens M. Louis Natoire, ancien capitaine d'infanterie, demeurant à Paris rue de Menars, paroisse Saint-Roch;

M. Charles Ancest, bourgeois de Paris, y demeurant, rue de Sève, fauxbourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice, stipulant au nom et comme procureur de M. Jean Natoire, prêtre, citoyen de la ville d'Arles, fondé de sa procuration spéciale entre autres choses à l'effet des présentes, passée devant Chapus, notaire à Arles, présens témoins, le 23 avril dernier;

M. Charles Biancourt, commis à la manufacture du tabac, à Paris, y demeurant, rue des Vieux-Augustins, paroisse Saint-Eustache, stipulant au nom et comme procureur de demoiselle Marie-Rose Natoire, fille majeur, fondé de sa procuration spéciale entre autres choses à l'effet des présentes, passée devant ledit M^e Chapus, présens témoins, le même jour 23 avril dernier;

M. Alexis-Roland-Marie Godefroy, contrôleur de la manufacture du tabac à Paris, y demeurant, hôtel de Longueville, rue Saint-Thomas-du-Louvre, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, stipulant au nom et comme procureur de demoiselle Marie-Madeleine Natoire, fille majeure, fondé de sa procuration spéciale entre autres choses à l'effet des présentes, passée devant ledit Chapus, présens tesmoins, ledit jour 23 avril dernier;

M. Jacques de la Barre, commis à la manufacture du tabac à Paris, y demeurant, susdit hôtel de Longueville, stipulant au nom et comme procureur de demoiselle Élisabeth Natoire, fille majeure, fondé de sa procuration spéciale entre autres choses à l'effet des présentes, passée devant ledit Chapus, présens tesmoins, ledit jour 23 avril dernier;

M. Joseph-Étienne-Zacharie Hazard, citoyen de Marseille, de présent logé à Paris, rue de la Tixanderie, paroisse Saint-Gervais, et stipulant au nom et comme procureur de M. Florent Natoire, ancien commissaire des guerres, fondé de sa procuration spéciale entre autres choses à l'effet des présentes, passée devant ledit Chapus, présens témoins, le 27 avril dernier;

M. Joseph-François Monneron, inspecteur de la manufacture

du tabac à Paris, y demeurant, susdit hôtel de Longueville, rue Saint-Thomas-du-Louvre, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, stipulant, en ces présentes, au nom et comme procureur de M. Charles-François-Xavier Natoire, contrôleur de la manufacture du tabac à Arles, fondé de sa procuration spéciale entre autres choses à l'effet des présentes, passée devant ledit Chapus, présens tesmoins, le 23 avril dernier;

Et M. Louis Natoire (2^e), contrôleur aux entrepôts des sels de la ville d'Arles, y demeurant ordinairement, et de présent à Paris, logé rue du Pourtour et paroisse Saint-Gervais, stipulant en cesdites présentes tant en son nom personnel que comme procureur de demoiselle Marie-Marguerite Natoire, sa sœur mineure, fondé de la procuration spéciale entre autres choses à l'effet des présentes, que ladite demoiselle lui a passée sous l'assistance du sieur Marc-Étienne Robin, son curateur aux actes, pourvû à sa minorité par sentence du lieutenant général de la sénéchaussée d'Arles, du 27 avril dernier, duement insinuée ladite procuration passée devant ledit M^e Chapus, présens témoins, le 27 avril dernier.

Expéditions de toutes lesquelles procurations faisant mention du contrôle de leurs minutes, et duement scellées et légalisées ont été déposées avec la grosse de ladite sentence de curatelle à M^e Rousseau, l'un des notaires à Paris soussignés, par acte du 18 juillet dernier.

Mesdits sieurs Louis (1^{er}), Jean Florent et Charles-François-Xavier Natoire et lesdites demoiselles Marie-Rose, Marie-Magdeleine et Élisabeth Natoire, frère et sœur germains, héritiers, chacun pour un huitième, de M. *Charles-Joseph Natoire*, leur frère, chevalier de l'ordre du Roy, peintre de Sa Majesté et directeur de l'Académie de France à Rome.

Mondit sieur Louis Natoire (2^e) et ladite demoiselle Marie-Marguerite Natoire, par représentation de M. Jean-Joseph Natoire, leur père, héritiers pour le dernier huitième de mondit feu sieur *Charles-Joseph Natoire*, leur oncle, conjointement avec sieur Germain-Jean-Baptiste Natoire, leur frère absent et qu'ils représentent aujourd'hui comme ayant été envoyés en possession de ses biens par sentence rendue par mondit sieur le lieutenant général de la sénéchaussée d'Arles, sur les conclusions de M. le procureur du Roy en ladite sénéchaussée le 27 dudit mois d'avril dernier, dont la grosse a également été déposée audit

M^e Rousseau, l'un desdits notaires soussignés, par ledit acte du 18 juillet dernier.

Lesquels, esdits noms et qualités, ont déclaré qu'en adhérant avec autant de reconnoissance que de respect à la décision donnée par le Roy le 5 mars 1780, par laquelle Sa Majesté a bien voulu répartir entre tous les représentants dudit s^r *Charles-Joseph Natoire*, et en proportion de leur amendement (*sic*) respectif dans sa succession, une pension de six mille livres viagère, dans son tout, ainsi que dans ses divisions, sur les têtes de tous ceux qui y sont admis, avec jouissance à compter du premier janvier 1778, ils se désistent purement et simplement, mais définitivement et sans retour, sous quelque prétexte que ce soit, de la prétention qu'avoit élevée ledit feu s^r *Charles-Joseph Natoire*, et qu'il a laissé indécise lors de son décès, arrivé en aoust 1777, d'une créance d'environ cinquante mille livres que lui paroissoit établir en sa faveur la gestion qu'il avoit eue pendant près de vingt et un ans de l'entretien de l'Académie de Rome et des fonds qui y avoient été destinés. Laquelle créance, après la discussion la plus approfondie de la suite entière des comptes produits de trois mois en trois mois par ledit feu s^r *Natoire* pendant la durée de son exercice, a présenté pour principe principal, et même presque unique, l'emploi forcé fait dans lesdits comptes en monnoye romaine d'un nombre d'écus romains qui portoient annuellement les appointemens personnels dudit sieur *Natoire* à six mille livres, tandis que leur fixation positive n'étoit que de trois mille six cents livres, fixation dont ledit sieur *Natoire* a toujours soutenu n'avoir point eu de connoissance, en sorte que, sans rien approfondir, il n'a pris d'autre règle de sa comptabilité que les papiers de son prédécesseur mort en exercice, d'où il concluoit qu'ayant agi de bonne foi et ses compes n'ayant jamais éprouvé de contradiction, on ne pouvoit plus les débattre et revenir sur des allocations qu'il a cru devoir regarder comme définitives.

Reconnoissent au surplus lesdits sieurs comparans que les héritiers dudit s^r *Natoire*, parvenus à la discussion, n'auroient eu à la soutenir que par le même argument, et qu'ils ne pouvoient en tirer de parti plus avantageux que celui qu'ils obtiennent de la grâce et de la bonté du Roi.

Au moyen de quoi, lesdits comparans consentent que toutes actions, recours et répétitions quelconques soient et demeurent désormais interdites, soit collectivement, soit séparément, à tous

les héritiers dudit s^r *Natoire* ou leurs ayant cause, sur le fait de la gestion de l'Académie de France pendant tout le temps qu'elle a reposé dans les mains dudit sieur *Charles-Joseph Natoire*.

En conséquence de ce que dessus est intervenu M. Charles-Étienne-Gabriel Cuvillier, premier commis des Bâtimens du Roy, demeurant à Paris, rue de Tournon, paroisse Saint-Sulpice, agissant en conséquence des ordres qui lui en ont été donnés par M. le comte d'Angiviller, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, directeur et ordonnateur général des Bâtimens du Roy, de l'administration desquels dépend l'Académie de Rome.

Lequel, en acceptant le désistement cy-dessus au profit de Sa Majesté, a à l'instant remis et délivré auxdits sieurs comparans, qui le reconnoissent, dix brevets en parchemin expédiés par M. Amelot, secrétaire d'État, le 5 mars 1780, pour répartition entre tous les héritiers Natoire de la pension viagère de six mille livres accordée par Sa Majesté, desquels brevets il y en a sept portant chacun sept cent cinquante livres de rente expédiés aux frères et sœurs dudit s^r *Natoire*, Directeur, sous les noms de Marie-Rose, Jean, Louis, Marie-Madeleine, Élisabeth, Florent et Charles-François-Xavier Natoire; quant aux trois autres, portant chacun deux cens cinquante livres de pension, ils sont expédiés à Louis, Germain-Jean-Baptiste et Marie-Marguerite Natoire, neveux et nièces dudit feu s^r *Charles-Joseph Natoire*.

De la remise desquels brevets lesdits s^{rs} comparans quittent et déchargent ledit sieur Cuvillier.

Et, attendu qu'aux termes desdits brevets, les pensions qui doivent en résulter ne prennent cours qu'à compter du premier janvier 1779, en raison de ce qu'aux termes des réglemens de 1778 sur la matière des pensions, cette époque a été admise généralement pour l'assignat sur le trésor royal de toutes les pensions propres au département des Bâtimens, et que les fonds de ce département sont demeurés chargés de tous arrérages antérieurs, ledit sieur Cuvillier a déclaré, conformément à l'autorisation qu'il en a reçue, que M. le Directeur et Ordonnateur général pour compléter, en faveur des héritiers Natoire, l'effet de la décision du Roy du 5 mars 1780, fera incessamment pourvoir par distribution sur la caisse des Bâtimens, exercice de 1778, au paiement de six mille livres pour la même année 1778 de la pension divisée et répartie sur les années suivantes entre tous les héritiers.

Dont acte fait et passé à Paris, en l'étude, l'an 1782, le 17 aoust, et ont signé la minute des présentes demeurée à M^e Rousseau, l'un des notaires soussignés.

J. CAMUS; ROUSSEAU.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. De nombreuses lettres furent adressées au Directeur des Bâtiments par *Natoire* et par ses héritiers pour réclamer le remboursement des sommes avancées par lui durant son directorat. Nous en avons publié plusieurs dans le volume précédent (p. 241, 284, 312 et 319) et nous avons reproduit (p. 337) le mémoire de M. d'Angiviller portant règlement définitif de cette affaire, en date du 17 juillet 1782. La pièce que nous donnons ici complète le dossier; elle renferme des renseignements précis sur les frères, sœurs et neveux de l'ancien Directeur de Rome et contient leur renonciation définitive aux prétentions soutenues jusque-là, moyennant le paiement de rentes viagères qui sont en quelque sorte la reconnaissance officielle de la légitimité de leurs réclamations.

8273. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 23 aoust 1782.

J'ai laissé en arrière, Monsieur, par la raison que vous sçavez, quelques lettres que vous m'avez écrites depuis le commencement de juillet, parce qu'elles ne contenoient pas des objets fort pressans. Je vais maintenant y répondre.

Par la première de ces lettres, vous me marquez que le mouleur avec lequel vous aviez fait, sous réserve de confirmation de ma part, un arrangement pour avoir deux plâtres du *Joueur de disque* du Vatican, vous a manqué de parole; que, d'ailleurs, vous avez fait réflexion que peut-être on vous auroit su mauvais gré d'avoir procuré à un simple mouleur un moule au moyen duquel il eût vendu des plâtres de cet original à tous ceux qui lui en auroient demandé; qu'en conséquence, vous avez fait, sauf mon approbation, un autre marché avec un nommé Righetti, qui se charge, pour la somme de 35 écus romains, de donner à l'Académie deux plâtres et le moule de ce *Joueur de disque*, à condition qu'il pourra aussi mouler le *Papirius* de l'Académie; autrement, qu'il en coûtera pour les mêmes objets la somme de 82 écus romains.

Tout cet arrangement, je ne vous le dissimulerai point, ne me plaît pas. Je sçais, d'autre part, que le nommé Righetti n'est point du tout un homme tel qu'il vous a été présenté, et, en général, il

y a du danger pour un plâtre à mouler dessus. A tout prendre, je préférerai dans un autre moment à me procurer à un prix raisonnable de 4 à 500 l. de France le moule de ce *Joueur de disque* pour le cabinet des antiques; ainsi, si le s^r Righetti n'a pas encore travaillé, je renoncerai pour le moment à me procurer cette figure, vû qu'étant dans le Museum du Pape, il est certain qu'elle y est à demeure.

Vous me marquez par votre lettre subséquente que le sujet que vous traiterez le mieux dans le tableau que je vous ai demandé pour le Sallon prochain est *l'Amitié qui vient consoler la vieillesse de l'abandon de l'Amour et des Grâces*. J'y donne volontiers les mains, puisque le sujet vous plaît plus que tout autre et qu'il tient à un sentiment que vous éprouvez. Quant à la mesure, mon dessein a toujours été que vous fussiez chargé d'un tableau des plus grandes dimensions, qui ont toujours été de dix pieds de long sur huit de haut.

J'ai vu, par une autre lettre, les détails où vous entrez sur les occupations des pensionnaires et entr'autres que le s^r *Giroust* a fini sa copie de la *Sainte Pétronille* du *Guerchin* et que vous en êtes content au point que vous pensez que cette étude le mettra en état de se montrer d'une manière distinguée en rentrant en France. J'en accepte assurément l'augure.

Vous avez bien fait de vous assurer chez le marbrier du bloc de granite de même diamètre que la borne cassée devant le palais de l'Académie et que vous le lui avez acheté 14 écus romains; en sorte que la borne est placée et qu'elle fait pendant avec l'autre on ne peut mieux; j'approuve cette dépense.

Vous connoissez les sentimens avec lesquels je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8274. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 26 aoust 1782.

J'arrivai ici jeudi, Monsieur, par une chaleur excessive, qui se soutient encore. Jamais la grande fonction, qui se fit hier chez moi et à l'église nationale de Saint-Louis pour la fête du Roi, n'a été si chaude; tous les Cardinaux qui ne se trouvoient pas incommodés y assistèrent, ainsi que la totalité des ministres

étrangers et un concours immense de peuple. « La maladie qu'on a nommé la grippe à Paris et ici le catharre russe a fait de grands progrès à Rome; elle devient même dangereuse... »

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 891, fol. 310. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8275. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 28 aoust 1782.

Monsieur le Comte, — J'ai communiqué vos ordres au s^r *Peyron* au sujet de son prompt retour à Paris; mais les chaleurs actuelles sont si excessives, si insupportables qu'il y auroit de l'imprudence, et même de la témérité qu'il se mît en voiage par un soleil aussi brûlant; le s^r *Peyron* demande donc que vous vouliez bien lui permettre de ne partir qu'à la fin de septembre, où les chaleurs de l'Italie sont plus supportables.

Je vous prie, Monsieur le Comte, lorsque vous voudrés que le tems d'un pensionnaire à qui vous auré accordé une prolongation expire, de vouloir bien m'écrire en termes expresse que tel pensionnaire, à compter de tel jour, n'est plus à la pension du Roy, ny à ses frais; alors, cessant par votre ordre de leur payer leur pension et leur nourriture, ils ne tarderont pas à s'en revenir à Paris; car voilà sept ans que *Peyron* est à Rome, et il le quitte avec regret.

Les pensionnaires ont exposé leurs ouvrages dans le sallon de l'Académie le jour de Saint-Louis, fête du Roy. M. le Cardinal de Bernis y viendra demain, jedy, 29, accompagné de sa cour; il n'y vient pas tout à fait autant de monde qu'à celui de Paris; néantmoins, il est festé et les Italiens sont contents, et moi encore plus qu'eux. J'ose vous assurer, Monsieur le Comte, que chacun des pensionnaires s'y distingue. *Saint-Ours*, qui a gagné un prix, mais qui n'est point à l'Académie, s'y distingue par deux excellentes académies peintes de grandeur naturelle et par une esquisse représentant les *Jeux olympiques* d'une mâle composition, qui fait regretter qu'il ne soit pas né François. Mandé-moi, je vous prie, si vous voulés qu'il envoie de ses ouvrages avec les autres pour recevoir les avis et les conseils de l'Académie, dont il est l'enfant adoptif.

Monsieur le marquis de Bièvre a fait remettre deux caisses à

l'Académie, une de tableaux copiés d'après *Raphaël* avec leurs bordures, et une autre plus petite contenant des souffres des estampes, peçant en tout environ 300 livres. Je les feré partir pour le compte du Roy, à votre adresse, avec les ouvrages des pensionnaires, ainsi que la tête de l'*Ariane* en marbre, copie que le s^r *Segla* vient de finir pour le Roy.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Le s^r *Segla* a fini sa copie en marbre pour le Roy, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire cy-dessus. Il y a plusieurs mois qu'il n'est plus pensionnaire; il a des ouvrages à finir pour quelques particuliers, et, par conséquent, besoin de son logement et de son atelier pour les finir. Quelles sont, je vous prie, vos intentions à ce sujet? Je ne luy ay pas même encore compté l'argent du retour. Votre intention, Monsieur le Comte, est-elle qu'il reste logé dans l'Académie jusqu'à ce qu'on ait besoin de son logement et de son atelier, ou fixeré-vous un certain tems?

J'ai été voir les ouvrages du jeune *Vignali*, que vous m'avé recommandé; il s'est assé avancé pour le peu de tems qu'il est à Rome; mais *Saint-Ours* l'emporte de beaucoup sur luy; je crois néantmoins qu'avec le tems il deviendra un bon peintre. Je m'employeré à luy faire obtenir la permission de copier quelques vigoureux tableau de grand maître.

Archives nationales, O¹ 1942.

8276. — PIERRE A D'ANGIVILLER.

31 aoust 1782.

Monsieur, — L'Académie a procédé au jugement des prix. Le premier des premiers prix, accordé à M. *Vernet* le fils, luy a été disputé par le s^r *Tarraval* seul, et ce dernier a eu presque toutes les voix pour obtenir le deuxième premier prix, ainsi que M. *Beille* le fils, pour recevoir le second.

M. *Fortin*, neveu de M. Lecomte, a disputé le deuxième premier prix de sculpture et a eu presque toutes les voix pour le second.

Je suis, avec un profond respect, M., etc.

PIERRE.

Archives nationales, O¹ 1942.

8277. — ACADEMIE ROYALE DE PEINTURE.

ÉTAT DES PRIX DISTRIBUÉS LE 31 AOÛT 1782.

Peinture :

1^{er} premier prix : *Charles-Horace Vernet*, de Bordeaux; âge : 24 ans; maître : M. *L'Épicier*.

2^e premier prix, c'est-à-dire premier prix réservé : *Jean-Gustave Tarraval*, de Paris; 16 ans; maître : M. *Brenet*.

Second prix : *Augustin-Louis Belle*, de Paris; 24 ans; maître : son père.

Sculpture :

1^{er} premier prix : *Claude Ramey*, de Dijon; 27 ans; maître : M. *Gois*.

2^e premier prix, réservé : *Barthélemy-François Chardigny*, de Rouen; 25 ans; maître : M. *Allegrain*.

Second prix : *Auguste Fortin*, de Paris, neveu de M. Le-comte; 18 ans; maître : son oncle.

Archives nationales, O¹ 1942.

8278. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

A Versailles, le 31 août 1782.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 14 de ce mois, à laquelle étoit joint l'état de quelques sujets de l'histoire ancienne qui vous ont paru propres à être traités dans le tableau que vous devez faire pour le Roy. Je présume que le retard de ma réponse à la lettre par laquelle vous me proposiez un sujet que vous me marquiez vous plaire particulièrement a occasionné de votre part cette recherche de sujets historiques. Je vous ai, au surplus, répondu que je vous laissois entièrement libre sur le sujet que vous voudriez traiter et que je m'en rapportois entièrement à vous. Si celui que vous aviez d'abord dessein d'exécuter ne vous plaît plus autant, vous pouvez prendre parmi ceux que vous me proposez celui qui vous plaira davantage. Ils me paroissent tous fort propres à être traités, et quelques-uns pourroient bien servir pour l'exposition de 1786.

Quant à ce que vous me marquez relativement aux trois pensionnaires peintres ou sculpteurs qui doivent dans peu partir, je vous observerai que je n'ai accordé au s^r *Lannoy* que par des considérations tirées de son peu de fortune la gratification en sus que je vous ai annoncée et qu'au surplus vous et lui seul devez sçavoir; l'accorder aux trois autres pensionnaires, ce seroit faire une planche pour l'avenir et autoriser la demande de tous les autres qui, dorénavant, partiront de Rome. Je ne puis, au moment actuel, qu'employer tous les moyens d'économie qui sont en mon pouvoir. Je ne regarde pas d'ailleurs comme un motif de grâce d'avoir fait des copies pour le Roy d'excellens originaux, puisque les pensionnaires ne sont envoyés et entretenus à Rome que pour s'y instruire et que ce moyen est un de ceux qui sont les plus efficaces pour cet effet. Il est juste, enfin, que, comblés des bienfaits du Roy, de jeunes artistes donnent quelque partie de leur temps à travailler pour leur bienfaiteur.

Il m'a semblé que les 100 écus de France ont toujours été suffisans pour revenir par terre de Rome à Paris, et il n'est presque aucun pensionnaire qui ne revienne par cette voye.

Vous connoissez, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8279. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

31 août 1782. — ... En ouvrant la séance, le Secrétaire a fait lecture d'une lettre, écrite de Versailles, à M. *Pierre*, Directeur, par M. le comte d'Angiviller, Directeur et Ordonnateur général des Bâtimens du Roy, par laquelle il lui témoigne le plaisir qu'il a d'apprendre que le ton général des compositions des élèves concourant aux grands prix avoit décidé l'Académie à distribuer, avec les deux premiers prix accoutumés, deux autres premiers prix mis en réserve les années précédentes. Il en marque d'autant plus de satisfaction qu'il craignoit que les places vacantes à Rome ne déclassent aux artistes et amateurs l'affaiblissement des études en France...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, t. IX, p. 121.

8280. — JOSEPH VERNET A D'ANGIVILLER.

2 septembre 1782.

Monsieur le Comte, — Vous aurez sans doute été instruit par M. le Directeur de l'Académie qu'elle a bien voulu juger mon fils digne du premier prix de peinture. Ma satisfaction ne sera complète qu'autant que vous daignerez ratifier par votre suffrage ceux qu'il a reçus de l'Académie.

J'ose actuellement implorer avec plus de confiance vos bontés pour lui, en vous suppliant de regarder les progrès qu'il a fait depuis un an comme un sûr garant des efforts qu'il fera pour les mériter, et, s'il m'est permis de parler de ses qualités personnelles, j'ajouterai qu'il sentira aussi vivement que moy le prix de la protection dont vous l'honorerez.

Je suis, etc.

VERNET.

Revue de l'Art français, 1893, in-8°; *Correspondance de Joseph Vernet*, pièce 112, p. 83.

8281. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 4 septembre 1782.

Monsieur le Comte, — Je ne sçais s'il est d'usage d'envoyer les académies peintes et les copies des tableaux pour le Roy par le courier ou par mer. Comme la copie de la *Sainte Pétronille* est très grande, je pense que, si on envoie celle-cy par mer, il vaut autant envoyer la totalité par la même voye.

De concert avec le s^r *Trouard*, nous avons choisi pour le monument qu'il doit lever pour l'Académie d'architecture le *Temple de la Fortune de Preneste*, aujourd'huy *Palestrine*, placé à 18 milles de Rome.

Ce monument, situé sur la croupe d'une montagne dont il occupe une grande partie, élevé sur d'immenses soubassements dont il existe des restes assés considérables pour les restaurer, m'a paru être un des plus intéressants de l'antiquité et fait pour inspirer des élévations et de beaux détails; il est peu connu, et Pirogiorio est presque le seul auteur qui en ait parlé, mais très

imparfaitement. Je vous prie, Monsieur le Comte, de vouloir bien me faire sçavoir si vous agréé ce monument.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Les grandes chaleurs ont causé beaucoup de maladies à Rome, et, de l'heure que je vous parle, nous le sommes tous, ma famille et moi, et une partie des pensionnaires; mais cette maladie, que l'on appelle influenza, n'est point dangereuse; c'est un rhume qui commence par une petite fièvre et qui se guérit en l'humectant. Son Éminence en est attaquée et va mieux, et nous aussi.

Archives nationales, O¹ 1942.

8282. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 4 septembre 1782.

J'ai reçu hier, Monsieur, la dépêche n° 35, dont vous m'avez honoré le 20 du mois dernier. Elle m'a trouvé encore pris par la grippe, qui n'épargne personne à Rome, et que l'on qualifie ici de catharre russe. Cette maladie a des symptômes plus allarmans que dangereux. Comme elle ne donne pas toujours la fièvre, et qu'elle m'en a exempté, j'espère en être bientôt quitte et pouvoir aller me réfugier demain à Albano. Cette humeur catharreuse occupe encore mon cerveau, mais ma gorge et ma poitrine sont débarrassées...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 10. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8283. — DENON A D'ANGIVILLER.

Naples, le 7 septembre 1782.

Monsieur le Comte, — M. l'Ambassadeur vous écrivit au mois de mai qu'il avoit obtenu du roy de Naples, pour l'Académie de France, un plâtre de la figure du *Mercur*, la première statue de la collection d'Herculanum et le plus beau bronze qui soit resté de l'antiquité; il vous demandoit en même tems le moyen que vous vouliez employer pour la faire parvenir en France. Comme il n'a point eu de réponce avant son départ et que l'on est au

moment de me livrer cette figure, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien me dire ce que je dois faire à cet égard; la statue est grande comme nature et exigera une caisse considérable; le premier bâtiment du Roy pourroit s'en charger en lui faisant donner des ordres en conséquence.

J'ai l'honneur d'être, M., etc.

DENON.

P.-S. — J'ose vous prier de présenter mes hommages et de me rappeler au souvenir de M^{me} la comtesse d'Angiviller.

Archives nationales, O¹ 1942.

**8284. — BREVET DE PENSIONNAIRE A L'ACADÉMIE DE ROME
POUR LE S^r TARAVAL, PEINTRE.**

Du 8 septembre 1782.

Nous, etc.

Bien informés des talens du s^r *Jean-Gustave Taraval*, natif de Paris, âgé de seize ans, et de ses heureuses dispositions dans l'art de la peinture qu'il a étudié sous M. *Brenet*, peintre du Roy, professeur de son Académie de peinture et sculpture, où ledit s^r *Taraval* a remporté le premier prix, mis en réserve les années précédentes¹, l'avons choisi et nommé pour remplir une des places d'élève pensionnaire du Roy à l'Académie de France, entretenue à Rome par Sa Majesté, etc.

En foy de quoy, etc.

Archives nationales, O¹ 1096, fol. 541.

= 1. Sur ce sujet : *Parabole de l'enfant prodigue*.

**8285. — BREVET DE PENSIONNAIRE A L'ACADÉMIE DE ROME
POUR LE S^r VERNET, PEINTRE.**

Du 8 septembre 1782.

Nous, etc.

Bien informés des talens du s^r *Charles-Horace Vernet*, natif de Paris¹, âgé de vingt-quatre ans, et de ses heureuses dispositions dans l'art de la peinture qu'il a étudié sous M. *Vernet*, son père, peintre du Roi, conseiller de son Académie royale de peinture et sculpture, où il a remporté le premier prix le 31 août 1782²,

l'avons choisi et nommé pour remplir une des places d'élève pensionnaire du Roy à l'Académie de France, entretenue à Rome par Sa Majesté, etc.

En foy de quoy, etc.

Archives nationales, O¹ 1096, fol. 540.

= 1. *Carle Vernet* naquit à Bordeaux et non à Paris.

2. Au même concours que *Taraval*.

**8286. — BREVET DE PENSIONNAIRE A L'ACADÉMIE DE ROME
POUR LE S^r BERNARD, ARCHITECTE.**

Du 8 septembre 1782.

Nous, etc.

Bien informés des talens du s^r *Pierre Bernard*, né à Laval, généralité de Toulouse, le 24 décembre 1761, et de ses heureuses dispositions en l'art d'architecture qu'il a étudié sous M. *Trouard*, de l'Académie royale d'architecture, où il a remporté le premier prix le 26 août 1782¹, l'avons choisi et nommé pour remplir une des places d'élève pensionnaire du Roy à l'Académie de France, entretenue à Rome aux frais de Sa Majesté, etc.

En foy de quoy, etc.

Archives nationales, O¹ 1096, fol. 546.

= 1. Sujet du concours : *Palais de Justice*.

**8287. — BREVET DE PENSIONNAIRE A L'ACADÉMIE DE ROME
POUR LE S^r CHARDIGNY, SCULPTEUR.**

Du 8 septembre 1782.

Nous, etc.

Bien informés des talens du s^r *Barthélemy-François Chardigny*, natif de Rouen, âgé de vingt-cinq ans, et de ses heureuses dispositions dans l'art de la sculpture qu'il a étudié sous M. *Allegrain*, sculpteur du Roy, adjoint à recteur de son Académie royale de peinture et sculpture, où il a remporté le premier prix¹ mis en réserve les années précédentes, l'avons choisi et nommé pour remplir une des places d'élève pensionnaire de l'Académie de France, entretenue à Rome par Sa Majesté, etc.

En foy de quoy, etc.

Archives nationales, O¹ 1096, fol. 544.

= 1. Sur ce sujet : *Parabole du Samaritain*.

**8288. — BREVET DE PENSIONNAIRE A L'ACADÉMIE DE ROME
POUR LE S^r RAMEY, SCULPTEUR.**

Du 8 septembre 1782.

Nous, etc.

Bien informés des talens du s^r *Claude Ramey*, natif de Dijon, âgé de vingt-sept ans, et de ses heureuses dispositions en l'art de la sculpture, qu'il a étudié sous M. *Gois*, sculpteur du Roi, professeur de son Académie royale de peinture et sculpture, où ledit s^r *Ramey* a remporté le premier prix le 31 aoust 1782¹, l'avons choisi et nommé pour remplir une des places d'élève pensionnaire du Roi à l'Académie de France, entretenue à Rome par Sa Majesté, etc.

En foy de quoy, etc.

Archives nationales, O¹ 1096, fol. 543.

= 1. Même sujet de concours que *Chardigny*.

8289. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 10 septembre 1782.

... La fin de ce siècle me paroît comme à V. E. préparer pour le suivant un nouvel ordre de choses dans la religion, et pour surcroît les circonstances se combinent de façon que, quelque mal qui doive en résulter, on n'a pas de moyens suffisans pour le prévenir. Nous serons, j'espère, assez sages pour nous en tenir à nos vieilles maximes qui marquent suffisamment les limites entre les deux puissances, et nous laisserons les autres puissances faire des essais dangereux en ce genre.

Je ne crois pas que V. E. puisse facilement se dispenser de donner des conseils au Pape, ni qu'elle suive la résolution qu'elle a formée à cet égard. Si Sa Sainteté, voyant augmenter chaque jour ses embarras, cherche à s'appuyer de bons avis pour en sortir ou du moins les diminuer, les fautes passées sont de l'homme, mais le Pontife ne peut être abandonné sans de grands inconvénients...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 17. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8290. — D'ANGIVILLER A JOSEPH VERNET.

10 septembre 1782.

Vous ne devez point douter, Monsieur, que, pénétré comme je le suis d'estime pour vos talens, je ne voye avec plaisir M. votre fils s'apprêter à marcher sur vos traces et à faire honneur à l'École françoise. Je suis convaincu que le voyage qu'il va faire à Rome l'enflammera d'une nouvelle ardeur, et j'ai l'espérance qu'il retirera tout le fruit que promet un pareil voyage à ceux qui sont nés avec les dispositions les plus heureuses. Je me fais un plaisir de vous adresser son brevet de pensionnaire du Roy à Rome, que suivra incessamment l'ampliation de l'ordonnance de sa gratification pour le voyage.

Je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1140, fol. 300.

Revue de l'Art français, 10^e année, 1893, in-8°. *Correspondance de Joseph Vernet*, pièce 113, p. 83-4.

8291. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

A Versailles, le 10 septembre 1782.

Le jeune artiste, Monsieur, qui doit vous remettre cette lettre est un peintre auquel M. le duc de Caylus prend un intérêt particulier. Je désire fort lui en faire ressentir les effets. C'est pourquoi, comme il va à Rome pour y cultiver ses talens, vous me ferez plaisir de l'accueillir et de lui donner les conseils dont il peut avoir besoin pour tirer un parti avantageux de son voyage.

Vous connoissez les sentimens avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8292. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, le 11 septembre 1782.

Monsieur le comte, — Je suis bien fâché d'avoir conclu avec le s^r *Righetti* un marché que vous desapprouvés. La raison pour laquelle j'ai été en avant est qu'il faut au jeune artiste plusieurs belles saisons pour amener à sa perfection cette copie, vüe l'ex-

trême humidité des ateliers pendant l'hiver, indépendamment des autres études qu'un sculpteur est obligé de faire pendant le cours de ses quatre ans; et, comme le tems passe vite, j'ai craint que ses quatre années ne vinssent à expirer avant qu'il eût achevé cette figure qui est bientôt dégrossie, ainsi que le *Zénon* du sieur *De Seine*.

Le moule du *Joueur de disque* est à l'Académie; j'auré l'honneur de vous l'envoyer avec les ouvrages des sculpteurs qui doivent être vus par l'Académie.

Le s^r *Le Sueur*, par mes conseils, désire entreprendre pour la figure en marbre qu'il doit faire pour le Roy une copie de l'*Apolon* dont il n'y en a point à Paris; ce jeune artiste, en qui j'ai remarqué de la finesse et des grâces dans ses ouvrages, parviendra, je pense, à en faire une bonne copie. Je vous prie, Monsieur le comte, de vouloir bien me marquer si vous agréerez ce choix; nous en avons deux beaux plâtres à l'Académie, et l'original que l'artiste ira voir de tems en tems au Vatican. Si vous agréerez cette entreprise, je feré venir de Carare un bloc de marbre propre à cette superbe figure.

J'ai l'honneur d'être...

LAGRENÉE.

P.-S. — Quoique le s^r *Righetti* ait déjà moullé la *Susanne* du *François* sans qu'il y soit arrivé le moindre domage, et qu'il ait, en faveur de cette permission, donné deux figures à l'Académie, comme il n'a point encore moulé le *Papirius* et qu'il ne le doit faire que lorsque le groupe lui sera demandé, je seré toujours maître, en luy donnant le surplus des 35 écus, de l'empêcher de le mouler, en luy disant que je luy ay permis une chose que vous desaprouvé.

Ce *Righetti* m'avoit déjà fait solliciter par plusieurs personnes, entrautres par M. Bergeret, de luy permettre de mouler le *Papirius*. Persistant à luy refuser, je luy ay fait manquer l'opération qu'il avoit alors de faire le groupe en bronze; peut-être cette occasion manquée ne reviendra plus, et, à l'avenir, je ne donneré jamais de ces permissions.

M. *Pierre* m'ayant marqué que le tableau que vous avés eu la bonté de me donner à faire pour le Roy a 13 pieds sur 10, ainsi que celui que M. *Vien* a envoié de Rome, j'en ay fait faire la toille sur cette mesure il y a déjà quelque tems; c'est la

mesure des plus grands. J'en ay même déjà fait un de cette grandeur.

La grandeur que vous m'avez marqué par votre dernière est de 10 pieds de long sur 8 de haut, et celle de M. *Pierre* de 13 de long sur 10 de haut.

Le s^r *Caças*, protégé de M. le duc de Chabot, à qui vous avez accordé un logement dans l'Académie, va s'en retourner à Paris à la fin de ce mois.

J'ai vu des desseins supérieurement beaux qu'il a fait dans l'Italie; mais, malheureusement, il ne peint pas aussi bien qu'il dessine; cependant, comme il n'a que 25 ans, il a le tems d'acquiescer de ce côté.

Archives nationales, O¹ 1942.

8293. — RENOU A D'ANGIVILLER.

Ce 16 septembre 1782.

Monsieur le Comte, — J'ai remis aux sieurs *Taraval*, *Ramey* et *Chardigny*, comme vous le verrez par leur récépissé, les brevets de pensionnaires à l'Académie de France à Rome, que M. de Montucla m'a fait parvenir pour leur être délivrés...

RENOU.

Archives nationales, O¹ 1927.

8294. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Du 16 septembre 1782.

Je vous annonce, Monsieur, avec satisfaction, que cette année a été plus heureuse pour la composition des prix, soit de peinture, soit de sculpture, que les années précédentes et qu'en conséquence il vous arrivera pour l'Académie deux peintres et deux sculpteurs, indépendamment de l'architecte; les deux prix réservés, l'un de peinture, l'autre de sculpture, ayant été donnés, tous ces nouveaux pensionnaires paroissent fort empressés de se rendre à leur destination.

Je dois à cette occasion vous prévenir que, parmi ces nouveaux pensionnaires, il en est un qui a toujours eu beaucoup de goût, tant pour la parure que pour le costume anglois. Je crois par cette raison devoir vous recommander très expressément l'obser-

vation de l'article du règlement concernant la modestie dans les habits; son père lui fournira peut-être abondamment de quoi satisfaire à son goût pour la dépense; mais je ne veux point qu'il s'écarte de la règle quant à l'habillement et encore moins que par une affectation bizarre du costume anglois (que vous connoissez assez) il s'affiche d'une manière à se faire remarquer. Nos jeunes gens ont assés de légèreté et parfois de singularité pour se ridiculiser aux yeux des nations étrangères, sans y joindre celui-là. Ceci au surplus, vous l'entendez bien, doit être pour vous seul; mais je vous en recommande l'observation.

Vous connoissez les sentiments, etc.

Archives nationales, O¹ 1140, fol. 313.

8295. — BERNIS A VERGENNES.

A Albano, ce 18 septembre 1682.

... Monsieur le prince Lambertini, neveu du grand pontife Benoît XIV, qui est marié à Boulogne¹, m'a demandé un passeport pour aller en France et à Paris. Je vous supplie, Monsieur, de lui faire un accueil distingué et de lui procurer à la cour tous les agrémens dont il est susceptible...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 36 v^o. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Bologne. Egano Lambertini reçut des Bolonais, en 1384, le titre de Conservateur de la paix. Prospero Lambertini fut pape, de 1740 à 1758, sous le nom de Benoît XIV, et la seule faveur que sa famille obtint de lui durant son pontificat fut le titre héréditaire de gardien de la Porta Angelica. (Comte de Tournon, *le Livre d'or du Capitole*.)

8296. — NOTES DE PIERRE SUR LA LETTRE DE M. LAGRENÉE DU 28 AOUT 1782.

20 septembre 1782.

Monsieur *Lagrenée* avoit mandé à peu près les mêmes choses et M. P. eut l'honneur d'adresser à Monsieur le Directeur général des réflexions préliminaires sur la lettre cy-incluse.

La demande sur le tems de renvoyer un pensionnaire, dont le tems ou la prolongation de tems sont expirés, est ordinairement réglé par l'arrivée des nouveaux pensionnaires, et c'est lorsqu'il

n'y a pas de nouvel envoi que les prolongations sont accordées, et elles doivent finir de droit au bout d'un an. La proposition de M. *Lagrenée* peut être excellente, sauf à conserver le logement, mais toujours sous la clause de sortir à l'arrivée des nouveaux pensionnaires, et en observant de ne pas confondre les logemens habités par les pensionnaires avec ceux qui sont accordés particulièrement par Mons^r le Directeur général. Sans cela, on tombera dans le cas du s^r *Segla* et autres. Mais comme M. *Lagrenée* sera le premier, par bonté, à demander l'usage d'une des chambres particulières qui se trouveroit vuide à la cession de la chambre par un ancien pensionnaire prolongé, on estime qu'il seroit convenable d'appuyer sur cet arrangement et mander à M. *Lagrenée* de garder la lettre qui luy sera écrite, afin d'y recourir lorsque la circonstance se rencontrera.

La suppression de la nourriture et de la petite pension est encore bien vüe puisqu'elle empêchera les entreprises dans la confiance de ces deux secours. Ce qui n'empêchera pas d'accorder le tout, lorsque M^r le Directeur général sera informé des progrès de pensionnaires tels que les s^{rs} *Peyron* et *David*.

Tout l'alinéa sur les grands progrès des élèves est trop flatteur pour ne s'y pas livrer. On observera cependant que si le s^r *Saint-Ours* n'est pas logé à l'Académie, son exposition est déplacée. Si au contraire, ce seroit une dureté que de ne pas le laisser passer à la foule.

M. *Lagrenée* parle bien foiblement du s^r *Vignali* qui l'emportoit à tous égards sur M. *Saint-Ours* avant le départ de Paris. Quant à la demande d'envoyer les ouvrages du dernier avec ceux des pensionnaires, ce sera une grâce qui dépendra de M. le Directeur général. Mais l'on estime que les avis qui regarderont les ouvrages du s^r *Saint-Ours* ne doivent point être compris dans le procès-verbal qui regardera les pensionnaires. Le s^r peintre qui aime beaucoup le s^r *Saint-Ours* luy fera passer ce qui le regarde.

Si l'on accorde au s^r *Segla* son logement et son atelier, où placera-t-on les deux pensionnaires qui partiront dans le mois prochain? M^r *Lagrenée* n'a pas pensé qu'en donnant pour motifs des ouvrages entrepris pour des particuliers, il découvroit une raison de renvoi. Un pensionnaire doit étudier à Rome pendant ses quatre années, visiter l'Italie, et, si des occasions de faire des ouvrages capables de luy faire honneur et profit [se pré-

sentent], il doit les exécuter après sa sortie de l'Académie, ce qui n'exclut pas des morceaux peu considérables pendant son tems.

M^{rs} *Bouchardon*, *Subleyras*, *Blanchet*, *Michel-Ange Slodtz* n'étoient plus pensionnaires, lorsqu'ils ont travaillé dans Rome; aucun de ces MM. n'a été sept ans pensionnaire; aussi, aucun n'a débuté par gagner de l'argent en arrivant, et tout le tems du pensionnat.

Ces observations sur la lettre cy-incluse ne contrarient point ce qui a été adressé à Monsieur le Directeur général en dernier lieu, parce que le contenu ne tendoit qu'à combattre un sentiment du moment de M. *Lagrenée*.

20 septembre 1782.

Archives nationales, O¹ 1942.

8297. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 25 septembre 1782.

Monsieur le Comte, — J'ai l'honneur de vous donner avis que j'ai remis aujourd'hui à la poste de France la caisse contenant les projets que les pensionnaires architectes ont faits cette année et qui doivent être vus par l'Académie d'architecture.

Le projet du s^r *Desprez*, des bains publics; celui du s^r *Lanoy*, le palais d'un souverain; du s^r *Trouard*, un hôtel de ville; et du s^r *Combes*, une Académie de peinture, sculpture et architecture.

Ces projets ont été exposés au sallon avec les ouvrages des peintres et des sculpteurs et m'ont paru faire plaisir aux Romains.

Le s^r *Giroust*, peintre, et *Baccary*, sculpteur, m'ont demandé la permission d'aller à Naples; ils sont partis la semaine passée; ils doivent être de retour à la fin de ce mois de septembre ou au commencement d'octobre. Le s^r *Giroust*, quelques jours après son retour, partira pour se rendre à Paris, après son tour de l'Italie. Je compte d'icy à une quinzaine avoir l'honneur de vous donner avis de la caisse dans laquelle sera la copie du s^r *Giroust* et les académies peintes des jeunes gens, c'est-à-dire une du s^r *Giroust*, une du s^r *Perreins*, représentant un *saint Sébastien*, et deux du s^r *Saint-Ours*, et quelques desseins et compositions de chacun d'eux.

Le s^r *Peyron* est après faire ses balleaux; il compte partir à la fin de septembre, ou au plus tard dans les premiers jours d'octobre.

Comme le s^r *Lamarie* n'a pas encore fini sa copie en marbre de l'Appollino, il travaillera à la perfectionner jusqu'à l'arrivée de celui qui doit le remplacer et, s'il n'avoit pas assés de tems, il la finira à Paris, à moins que vous ne vouliez lui donner une prolongation d'un mois ou de six semaines pour l'achever entièrement. Ce sera comme vous le jugerez à propos.

Puisque vous avez eu la bonté, M. le Comte, de me donner le choix des sujets que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, j'ai choisi celui des deux veuves de l'officier Indien. Ce sujet, qui représente dans toute son étendue le *Triomphe de l'Amour conjugal*, m'a paru plus propre à être exécuté en grand que celui que j'avois projeté d'abord.

J'ai l'honneur d'être, avec un très profond respect, etc.

LAGRÉNÉE.

P.-S. — J'ai écrit à mon frère de remettre la clef de mon atelier à M^r *Peyron* aussitôt son arrivée, ayant eu votre agrément avant de partir pour en agir ainsi.

Archives nationales, O¹ 1916.

8298. — D'ANGIVILLER A LAGRÉNÉE.

Du 30 septembre 1782.

J'ai reçu, Monsieur, vos trois lettres du 28 aoust, du 4 et du 11 de ce mois, par la première desquelles vous me marqués que la chaleur excessive ne permettra au s^r *Peyron* de se mettre en route pour revenir en France qu'à la fin de septembre. Je serois fâché qu'un artiste sur lequel je fais beaucoup de fonds courût des risques; mais, comme nous sommes à la fin de septembre, je compte que ma lettre le trouvera parti.

Vous me demandez de quelle manière vous devés vous comporter à l'avenir relativement aux prolongations qui s'accordent quelquefois aux pensionnaires. Le voicy : ces prolongations ne s'accordent d'ordinaire que pour remplir une place de pensionnaire qui est vacante, et en conséquence elles doivent cesser de droit dès que la place est remplie et que le pensionnaire qui doit l'occuper est arrivé.

Quant au s^r *Segla*, qui n'est déjà plus à la pension, quelques ouvrages qu'il ait à exécuter, il n'est pas possible qu'il continue d'occuper ni une chambre de pensionnaire, ni son atelier. Ce

seroit une subversion entière de l'ordre. Du reste, dez le moment qu'un pensionnaire cesse de l'être par l'expiration de son temps et l'arrivée de celui qui doit le remplacer, il n'y a plus de pension à lui payer et il ne doit même plus résider à l'Académie et y vivre à ses frais, à moins d'une décision particulière qui en limitera le temps, ou que ce ne fût que pour quelques jours, en attendant le moment de son départ.

Je reviens au *s^r Segla*. Si les ouvrages qu'il a à achever à Rome n'exigent qu'un séjour d'environ trois mois, je veux bien consentir, non qu'il soit à la pension du roy, mais qu'il occupe une chambre d'externe, dont il doit y avoir, à la fin du mois, une vacante par le départ du *s^r Casas*; mais, passé ce terme, c'est-à-dire le commencement de l'année prochaine, il ne devra plus résider à l'Académie.

J'ai encore appris, par cette même lettre, le succez de l'exposition des ouvrages des pensionnaires, commencée le jour de Saint-Louis. Je vous observerai seulement, sur ce sujet, que le *s^r de Saint-Ours* n'étant pas pensionnaire, ses ouvrages n'auroient pas dû y trouver place. Je suis au surplus charmé d'apprendre qu'il promette beaucoup. Vous pouvez envoyer ses deux académies avec celles des pensionnaires.

M. *Pierre*, qui s'intéresse à ce jeune artiste, se charge de lui faire passer les avis dont il aura besoin.

Je suis étonné que vous ne me disiez pas plus de bien du *s^r Vignali* qui paroissoit, à Paris, supérieur au *s^r Saint-Ours*. Si vous pouvez lui obtenir la permission de copier quelque vigoureux tableau de grand maître, cela ne pourra que lui être fort utile.

Par votre lettre du 4 de ce mois, vous me demandez mes intentions sur la manière d'envoyer les académies et copies des tableaux faites par les pensionnaires, en m'observant que la copie de la *Sainte Pétronille* est très grande et ne peut être envoyée par le courrier. Je pense que, dans ce cas, vous n'avez qu'à envoyer le tout par mer, comme cela se pratique à l'égard des sculptures.

J'approuve, au surplus, le choix que vous avez fait avec le *s^r Trouard* du *Temple de la Fortune de Preneste*, pour le lui faire lever et dessiner pour son tribut académique. Ce monument est en effet peu connu et il ne peut être que très utile d'en avoir les détails exacts.

Enfin, par votre lettre du 11 de ce mois, vous me marquez que

vous aviez conclu avec le s^r *Righetti*, avant la réception de ma lettre, le marché relatif au moule du *Joueur de disque* et qu'il est exécuté de sa part par la remise de ce moule et d'un plâtre qui doit servir à la figure que l'un des pensionnaires doit exécuter et qui, au moyen de cela, est déjà dégrossie, ainsi que le *Zenon* du s^r *De Seine*. Les choses étant telles, il n'y a pas moyen d'y revenir; mais je me réserve encore de me décider si je préférerai de laisser mouler le *Pappyrus* ou de payer le surplus de la somme convenue. Je vous répondrai, en même temps, sur la proposition de faire faire par le s^r *Le Sueur* une copie de l'*Apollon*.

M. *Pierre* vous ayant marqué que le tableau que je vous ai demandé pour le Salon doit être de 13 p. sur 10, c'est cette mesure à laquelle vous devez vous en tenir.

Vous connoissez les sentimens, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8299. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

30 septembre 1782.

J'ai appris, M., par votre première lettre, etc., etc.

J'ai reçu en même temps vos réflexions sur une lettre particulière de M. *Lagrenée*, par laquelle il sembleroit qu'il désapprouve un trop long séjour des jeunes artistes à Rome, ce dont je suis aussi surpris que vous. Cependant, il faut un terme à tout, et c'est pourquoi j'ai rappelé le s^r *Peyron*; à l'égard du s^r *Segla*, je prescriis à M. *Lagrenée* de lui faire remettre à l'un des sculpteurs arrivans sa chambre et son atelier, qu'il ne peut garder au préjudice d'un pensionnaire. Je lui ajoute que si cet ancien pensionnaire peut avoir achevé ses ouvrages dont il est chargé d'ici à la fin de l'année, je consens que, jusqu'à cette époque seulement, il jouisse d'une chambre d'externe, mais que, passé ce terme, il ne doit plus être logé à l'Académie.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

Archives nationales, O¹ 1916.

8300. — D'ANGIVILLER A DENON.

A Versailles, le 1^{er} octobre 1782.

La lecture, Monsieur, que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire

le 7 de ce mois me rappelle, en effet, une chose dont j'ai beaucoup de regret et dont je ferois en ce moment mille excuses à M. l'Ambassadeur, s'il étoit encore à Naples. Je ne sçais comment sa lettre s'est égarée. Je me réserve d'en marquer ici mon regret à M. l'Ambassadeur et de lui faire mes remerciemens du beau présent qu'il fait à l'Académie de peinture. Il y a plusieurs moyens de faire venir le plâtre en question; d'abord, celui que vous me proposés, qui est d'embarquer la caisse sur un vaisseau du Roy, allant de Naples à Toulon. Mais il y a aussi la voye d'un vaisseau neutre allant à Marseille, qui seroit peut-être plus expéditive; car je crois qu'il n'y a pas bien souvent des vaisseaux du Roy à Naples. Je présume, au reste, qu'il y a dans cette capitale des gens suffisamment experts pour encaisser de grandes pièces comme celle dont il s'agit, de manière à ce qu'elles ne souffrent point d'un voyage par terre de 200 lieues qui resteront à faire de Marseille à Paris. Si l'on pouvoit trouver quelque navire neutre de Naples au Havre, ce seroit encore, sans contredit, la meilleure voye et la plus sûre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8301. — LE PRINCE DE CHALAIS A D'ANGIVILLER.

A Paris, le 3 octobre 1782.

J'ai eu, Monsieur, l'honneur de passer chez vous avant-hier pour vous prier de me rendre un service. Mon projet est d'aller en Italie et de m'arrêter à Rome; l'on ne fait point ce voiage sans desirer d'y acquérir les connoissances que l'on trouve dans ce pays; mais il est aussi très nécessaire d'être guidé; personne ne peut mieux remplir cet objet que le peintre qui tient l'École à Rome. Avec une lettre de recommandation de vous, il se feroit un devoir de me donner quelqu'un qui pût me servir de guide dans la quantité de choses que l'on voit; il m'éclaireroit sur les beautés et les défauts des tableaux, enfin la personne qu'il me donneroit étant sûrement très versée dans cette partie formeroit mon jugement. Voilà, Monsieur, le service que je voulois vous demander et que je vous serai très obligé de me rendre; je n'attendrai pas à vous faire mes remerciemens que vous m'aïés envoyé cette lettre de recommandation; persuadé que vous vou-

drés bien me la donner, recevez-les d'avance et soïez bien persuadé du sincère et inviolable attachement avec lequel, etc., etc.

LE PRINCE DE CHALAIS.

Archives nationales, O¹ 1916.

8302. — LAGRÉNÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 9 octobre 1782.

Monsieur le Comte, — J'ignorois qu'il fallût un ordre expresse de la cour pour déterminer le courrier à se charger d'une caisse extraordinaire; effectivement, la copie du s^r *Giroust* a sur la plus petite grandeur 10 pieds 4 à 5 pouces.

M. Digne, consul et directeur de la poste de France, n'a pas jugé à propos, sans un ordre de la cour, de faire partir cette caisse, vue que cela retarde le courrier quelquefois de 3 à 4 jours, que cela le constitue en frais et qu'il faut dans les montagnes porter à bras ces sortes de caisse par quatre à six hommes. Ces difficultés m'ont déterminé à l'envoïer par mer avec les académies peintes des pensionnaires qui sont insérées dans la même caisse.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

LAGRÉNÉE.

P.-S. — J'ai remis dans la même caisse un tableau de *Labrucci* que M. *Vien* m'a dit d'envoier avec les ouvrages des pensionnaires, ainsi que la tête de l'*Ariané* de M. *Ségla*, copie pour le Roy, les académies des sculpteurs et le moule du *Joueur de disque*; ce qui fait trois caisses.

Archives nationales, O¹ 1942.

8303. — JOSEPH VERNET A D'ANGIVILLER.

A Paris, 12^e octobre 1782.

Monsieur le Comte, — M. Durival me marque que le passeport dont mon fils aura besoin pour sortir du royaume doit passer par vos mains. Je vous supplie, Monsieur le Comte, de vouloir bien vous en occuper, attendu que mon fils part avec le jeune *Taraval* dans les premiers jours de la semaine prochaine et que, leurs places étant retenues à la diligence, ils ne pourroient retarder leur départ sans inconvénients...

J'ai reçu hier l'ampliation pour la gratification que le Roy

accorde à mon fils. Luy et moy vous en faisons nos très humbles remerciements.

Je suis, etc.

VERNET.

Revue de l'Art français, 10^e année, 1893, in-8°. *Correspondance de Joseph Vernet*, pièce 114, p. 84.

8304. — D'ANGIVILLER A JOSEPH VERNET.

12 octobre 1782.

... Je compte pouvoir joindre à cette lettre les passeports pour les deux voyageurs. En tous cas, vous les recevrez dans les vingt-quatre heures...

Je suis, etc.

Revue de l'Art français, 10^e année, 1893, in-8°. *Correspondance de Joseph Vernet*, pièce 115, p. 84.

8305. — LAGRÉNÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 16 octobre 1782.

Monsieur le Comte, — J'ai l'honneur de vous donner avis du départ des s^{rs} *Peyron*, *Giroust* et *Lanoy*; ils sont partis ensemble le 12 de ce mois.

J'ai remis au s^r Bouchard, libraire, qui se charge ordinairement de faire partir les caisses par mer, que l'Académie envoie à Paris : 1^o la caisse contenant la copie du s^r *Giroust* et les académies peintes des pensionnaires, esquisses et desseins académiques; 2^o la caisse contenant les bas-reliefs, académies des sculpteurs; 3^o une caisse contenant le moule du *Discobole* ou *Joueur de disque* pour la Salle des antiques.

J'ai l'honneur d'être, M., etc.

LAGRÉNÉE.

J'aurai l'honneur de vous envoyer incessamment la copie en marbre du s^r *Lamarie* qui a doublé de travail pour avoir fini au tems prescrit; il n'y a plus qu'à la poncer, c'est l'ouvrage d'un ouvrier.

Archives nationales, O¹ 1942.

8306. — BERNIS A VERGENNES.

A Albano, ce 16 octobre 1782.

... Je crains bien, Monsieur, que la poste de France n'arrive pas avant le départ du courrier ordinaire. Il y a quinze jours qu'il pleut presque sans discontinuation et qu'il fait de fréquents orages¹; ces orages ont dû rendre également difficile le passage de la mer et des montagnes. On ne peut faire les vendanges; le raisin pourrit sur le cep, et tout annonce que la dernière récolte sera aussi mauvaise cette année que toutes les autres, ce qui, joint à la difficulté et à la dépense de convertir en espèces les cédules ou billets de monnoye, souvent falsifiés, rend la vie à Rome plus chère d'un grand tiers qu'elle ne l'étoit il y a douze ans. Malgré cela, le voyage d'Italie, et de Rome surtout, est si à la mode, qu'on nous annonce pour cet hyver un grand nombre d'étrangers de marque et même des princes. J'ai observé qu'entre cent de ces voyageurs il n'en est pas quatre qui ayent du goût pour les antiquités et quelque connoissance des beaux-arts. La mode, plus que l'envie de s'instruire, moleste les ministres étrangers par cette foule d'ambulans, plus oisifs que curieux; mais la ville de Rome a grand intérêt qu'une partie de l'Europe vienne périodiquement chaque année dépenser ici son argent²...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 90. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Un violent orage éclata à Rome le 7 octobre; quelques jours auparavant, on avait ressenti une violente secousse de tremblement de terre, mais de courte durée, surtout dans les villages aux environs de Rome.

2. Voir dans Masson, *loc. cit.*, p. 372 à 415, le curieux chapitre intitulé: *L'Auberge de France au carrefour de l'Europe*.

8307. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

20 octobre 1782.

M. le prince de Chalais, M., allant à Rome et m'ayant demandé une lettre pour vous, afin que vous lui facilitiez les moyens de voir ce que cette capitale présente de plus curieux, je me suis fait un plaisir de lui en donner une; mais j'ai cru en même temps devoir vous prévenir de ce voyage.

Je désire que M. le prince de Chalais trouve à Rome tous les

secours qui pourront lui être utiles pour y satisfaire sa curiosité et son goût pour les arts; ainsi, vous me ferez plaisir de les lui procurer autant qu'il sera en votre pouvoir.

Je suis, M., votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1916.

8308. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

20 octobre 1782.

J'ai reçu, M., votre lettre du 25 du mois dernier qui m'annonçoit la remise à la poste de France d'une caisse contenant les projets des architectes pensionnaires de l'Académie de Rome, qui doivent être annuellement jugés par l'Académie royale d'architecture. Cette caisse vient en effet d'arriver, et je la ferai ouvrir à la rentrée de l'Académie d'architecture pour lui faire remettre ces dessins.

Je suis charmé d'apprendre que le s^r *Peyron* va enfin partir.

Le s^r *Lemarie* peut encore avoir le temps d'achever sa copie, car celui qui doit le relever n'est pas encore parti et probablement tardera bien environ un mois à arriver à Rome; ainsi, exhortez-le à ne rien omettre pour achever cet ouvrage.

Je m'étonne qu'un séjour de quatre ans soit à peine suffisant pour achever une figure ordonnée par le Roy, et cela me donne lieu de craindre que les pensionnaires ne perdent du temps à des ouvrages étrangers; il ne me paraît au reste pas possible que le s^r *Lamarie* pût finir sa figure à Paris, puisqu'il ne pourroit avoir le plâtre qui lui sert d'original devant les yeux.

Marquez-moi aussi où en est la figure dont a été chargé le s^r *Segla*; elle doit être finie d'après ce que vous m'avez marqué précédemment; ne s'apprête-t-il pas à revenir en France?

J'approuve fort le sujet dont vous avez fait choix pour votre grand tableau; il n'y a nul doute qu'il prête bien davantage à une grande composition que celui dont vous m'aviez précédemment parlé, qui pourroit seulement faire un tableau de chevalier ou de médiocre grandeur. Si vous pouviez au reste traiter les deux sujets pour le prochain salon, je le verrois avec d'autant plus de plaisir; mais je ne vous impose sur cela aucune gêne.

Vous connoissez les sentiments, etc.

Archives nationales, O¹ 1916.

8309. — D'ANGIVILLER A HAZON.

Du 29 octobre 1782.

Il m'est arrivé, Monsieur, depuis environ un mois, une caisse contenant les projets des architectes pensionnaires du Roi à Rome. L'Académie royale d'architecture ayant repris ses séances, il convient qu'elle ne perde point de temps à porter son jugement sur ces ouvrages. Vous voudrés donc bien faire retirer de chés moi la caisse en question qu'on remettra à celui qui la viendra chercher de votre part. Vous la ferés ouvrir et vous requerrés l'Académie de nommer des commissaires pour rédiger ce jugement, dont vous voudrés bien m'envoyer ensuite une copie dans les formes ordinaires, pour que je puisse la faire passer à Rome.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1140, fol. 363.

8310. — BERNIS A VERGENNES.

A Albano, ce 29 octobre 1782.

... Je dois dire à la louange du Cardinal Pallavicini qu'il est profondément affligé, non seulement de ce qui se passe, mais encore plus de l'aveuglement involontaire ou volontaire du Pape. Mais cette Éminence a peur du Saint Père. Elle est convenue avec moi que toutes les fois qu'Elle a tenté de lui ouvrir les yeux, Elle en a été si mal reçue qu'il ne lui reste d'autre parti à prendre que de gémir dans le fond de son cœur et de prier Dieu d'illuminer Joseph II et Pie VI.

Le bruit couroit universellement, il y a quelques jours, en Toscane, que l'Empereur viendrait, le 2 du mois prochain, à Florence pour passer un mois à Pise avec le grand-duc son frère¹, et pour ramener ensuite à Vienne le fils aîné de ce prince², destiné à épouser la sœur de la grande-duchesse de Russie. J'ai demandé au cardinal d'Herzan si le bruit de ce voyage de l'Empereur étoit fondé. Il m'a dit qu'effectivement ce monarque avoit dû se rendre en Toscane le mois prochain, mais que des affaires qui lui étoient survenues suspendoient cette résolution.

Le Pape prétend que l'Empereur lui a promis de lui restituer

sa visite, et que ce prince lui a demandé de faire une canonisation en sa présence; en effet, tout est disposé pour cela.

Si l'Empereur voyage cet hiver en Italie³, et que M. le duc de Chartres, que toutes les lettres de Paris nous annoncent, prend le même parti, les ministres du Roi, qui ont donné des fêtes pour la naissance de Monseigneur le Dauphin, et moi qui, outre cette dépense extraordinaire, ai marié cette année un petit-neveu et qui me trouve au moment de marier une petite-nièce, après avoir reçu deux fois chez moi le grand-duc et grande-duchesse de Russie et leur avoir fourni, pendant leur long séjour, toutes les provisions qui ne sont pas de bonne qualité à Rome, sans compter ma représentation ordinaire, qui est très forte, les ministres du Roi, dis-je, prieront Dieu de bon cœur d'ôter aux souverains et aux princes cette fureur de voyager en Italie qui nous dérange tous étrangement; mais l'Empereur et les potentats de l'Europe seront toujours moins embarrassans pour moi qu'un seul de nos princes du sang, dont les prétentions ne sont point admises dans les cours d'Italie, quelques fondées qu'elles puissent être...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 142. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Pierre-Léopold-Joseph de Lorraine, archiduc d'Autriche, né le 5 mai 1747; marié le 16 février 1765 à l'infante Marie-Louise; grand-duc de Toscane le 23 août de la même année.

2. François-Joseph-Charles-Jean, prince héréditaire de Toscane, né le 12 février 1768. Il épousa, le 6 janvier 1788, Elisabeth-Wilhelmine-Louise de Würtemberg-Stuttgart.

3. Ce projet de voyage fut abandonné; l'Empereur ne se rendit ni à Florence, ni à Rome.

8311. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 2 novembre 1782.

Il est très vrai, Monsieur, que le courrier de Rome ne se charge pas de caisses d'une certaine grandeur, à moins qu'il n'y soit autorisé par un ordre, non de la cour, mais de l'intendant général des postes; c'est pour cela que, par ma dernière, je vous marquois de faire partir la copie de la *Sainte Pétronille* du *Guerchin*, par M. *Giroult*, avec les études et copies des pensionnaires. Vous ne l'avez apparemment pas reçue à la date de la vôtre du 9 du courant. Je n'ai pas pensé qu'il y eût nécessité de recevoir cette copie

avec autant de célérité qu'un tableau attendu à point nommé, comme l'étoient par exemple ceux de M. *Vien* pour les derniers salons. Ainsi, vous avez très bien fait d'envoyer la copie en question par mer, ainsi que les autres caisses contenant des ouvrages de sculpture des pensionnaires et le moule du *Joueur de disque*.

Le tableau de *Labrucci* sera remis à *Vien*, conséquemment à sa destination.

Je suis, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8312. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, le 6 novembre 1782.

Monsieur le Comte, — J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 20 octobre 1782. Vous me marquez de l'étonnement sur ce qu'un séjour de quatre ans est à peine suffisant pour achever une figure ordonnée par le Roy. J'ai l'honneur de vous répondre que cette copie n'est qu'un des objets de leurs études à Rome, et qu'il est absolument nécessaire qu'ils étudient en général la plus part des plus grands maîtres, soit à les dessiner, soit à les modeler, et aussi leurs travaux d'après nature; en outre, ce qui a arrêté le s^r *La Marie* dans son opération, ce sont les différentes maladies qu'il a eu; il a néanmoins, dans la crainte de l'arrivée trop subite de celui qui doit le remplacer, redoublé tellement son travail qu'elle est entièrement achevée; il en a été très malade depuis huit jours, qu'outre trois saignées du bras, il a reçu par le moyen des copettes, en différents endroits du corps, quatre-vingt-onze coups de lancette, ce qui l'a rendu comme un *Ecce homo*; malgré cela, il part et ne veut pas laisser échapper l'occasion d'un nommé Lemonnier, homme riche qui le mène avec luy en France. On est après encaisser sa figure; elle est fort bien. Je vous l'enverrai aussitôt qu'elle sera emballée. Celle du s^r *Segla* est partie depuis du tems; j'ai eu l'honneur de vous en donner avis ainsi que des autres ouvrages des pensionnaires tant en peinture qu'en sculpture, et aussi le moule du *Joueur de disque*. J'ai expressément recommandé qu'on embarquât les caisses sur des vaisseaux neutres.

Pour en revenir au temps qu'il faut pour perfectionner par exemple la figure de l'*Apollon*, au cas que vous veuillez bien la

faire faire par *Le Sueur*, il faut deux ans à ne faire que cela; voilà pourquoi, Monsieur le Comte, je m'y suis pris de bonne heure à vous en faire la demande, et cela afin que le jeune artiste ait le temps de faire les autres études nécessaires à son avancement et relatives à la perfection de cette figure, parce qu'il la dessinera et la modelera de tous côtés pour se l'inculquer et se la rendre familière, pendant que le compagnon la dégrossira; et puis, le tems qu'il faut pour faire venir le marbre de Carare; voilà comme, petit à petit, leurs quatre années passent; mais soyez bien persuadé que je ne leur laisse pas perdre leur tems.

Le s^r *Bernard*, architecte, nouveau pensionnaire, s'est rendu à Rome le 19 octobre 1782.

Lorsque Monsieur le prince de Chalais arrivera, je feré pour luy procurer les secours qui pourront lui être utiles tout ce qui dépendra de moy, soit en le conduisant moi-même ou en lui donnant quelqu'un de bien instruit pour l'accompagner partout.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1942.

8313. — BERNIS A VERGENNES.

A Albano, ce 6 novembre 1782.

... M. le duc de Chartres m'ayant fait annoncer son arrivée prochaine à Rome d'une manière la plus honnête pour moi, mais sans me donner de commission pour lui assurer une habitation, j'ai dû croire que son intention étoit de loger chez moi, comme avoit fait Madame la duchesse de Chartres, et j'ai offert à ce prince ma maison pour lui et pour deux de ses compagnons de voyage.

Ce surcroît de dépense m'arrive mal à propos. Mes caisses de Paris et d'Alby sont épuisées par les dépenses extraordinaires de cette année. Si l'Empereur, dont le voyage à Florence paroît un peu retardé, vient à Rome, comme il est à croire, il n'est pas possible que je sois le seul des ministres étrangers du premier ordre qui ne fasse pas pour lui les démonstrations convenables. Vous savés, Monsieur, quelle foule d'étrangers distingués entraîne de pareils passages, et vous devés compter qu'à la paix, le roi de Suède et tout ce qui reste de princes dans l'Allemagne et dans le Nord suivront la mode qui les porte en foule en Italie. Mon état,

quoique considérable, ne peut résister à un extraordinaire si fort et si continu.

Le Roi ne sauroit désapprouver que j'aide mes parents qui sont tous à son service. J'aimerois mieux mourir que de m'exposer à faire banqueroute, et il m'en coûteroit trop de renoncer à l'état honorable que je tiens ici depuis quatorze ans; il soutient ma considération et influe puissamment dans le succès des affaires du Roi. Il est impossible dans ma place de manquer d'attention pour les princes de son sang, pour les monarques, ses alliés, et pour les autres grands princes que la politique exige de ménager ou de mieux disposer pour la France.

Il m'en coûte beaucoup, Monsieur, de vous prier de mettre ce tableau sous les yeux du Roi, afin que Sa Majesté, par des grâces ecclésiastiques qui ne sont point à charge au Trésor Royal, vienne à mon secours...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 162 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8314. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 13 novembre 1782.

... Le Pape m'a beaucoup parlé de la prochaine arrivée de M. le duc de Chartres. Je l'ai tâté, comme de moi-même, sur la manière dont Sa Sainteté pourroit le recevoir. Elle m'a dit qu'ayant été témoin de la présentation faite par M. le duc de Choiseul de la personne de M. le duc de Peinthièvre à Benoît XIV, il ne pouvoit déroger à ce qui avoit été pratiqué alors, et que si ce cérémonial (qui, par parenthèse, est commun à tous les gens de qualité) ne pouvoit pas convenir à ce prince, il ne désapprouveroit pas sa conduite et ne seroit pas choqué de ne pas le voir. Je me suis apperçû qu'on met ici une grande différence entre les archiducs, frères de l'Empereur, et nos princes du sang.

D'après cet éclaircissement confidentiel, M. le duc de Chartres ne doit pas s'attendre à recevoir la première visite du Sacré Collège, le Pape ayant décidé au départ de Madame la duchesse de Chartres que le Sacré Collège ne feroit de visite qu'aux seuls princes qui auroient été admis à l'audience de Sa Sainteté.

Si M. le duc de Chartres observe exactement l'incognito et ne sort jamais de l'état de simple voyageur, il mettra à couvert ses

droits et ses prétentions; il n'aura pas à la vérité de fêtes, mais il évitera beaucoup d'ennui et jouira d'une plus grande liberté. Je n'ai pas caché au Pape que le cérémonial dont M. le duc de Peinthièvre s'étoit contenté, quoique commun à tous les particuliers de distinction, n'étoit ni commode en soi, ni praticable pour M. le duc de Chartres; et, sur ce dernier propos, nous avons changé de conversation.

Pie VI croit avoir rempli son devoir d'être allé à Vienne. Il craint la puissance, il admire la grandeur, comme tous les Romains, et la dignité de la maison impériale à laquelle il croit que rien ne peut être comparé; il pense, et peut-être avec raison, que s'il prenoit de l'humeur, il ruineroit toute chose. Au surplus, il me paroît avoir pris le parti de se consoler, de vivre tranquille et longtemps. Je crois qu'il remplira ce dernier objet s'il continue à se tranquilliser sur les affaires ecclésiastiques dont il ne s'occuperait guères si les têtes échauffées qu'il a autour de lui ne lui communiquoient quelquefois une chaleur passagère en faveur des Jésuites, ses anciens amis, ou contre les Jansénistes, ennemis déclarés de la Société à moitié éteinte...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 180 et 182 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8315. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 19 novembre 1782.

... Je conçois les embarras et les dépenses qu'occasionne à V. Ém. et à tous les ministres du Roi la multiplicité des voyageurs. M. le duc de Chartres sera vraisemblablement de toutes les personnes de son rang celle qui exigera le moins; mais il eût été à souhaiter que ce prince eût attendu, pour aller en Italie, qu'on eût été plus de temps sans y voir des princes étrangers...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 196. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8316. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 19 novembre 1782.

... M. le duc de Chartres arrive dans quelques jours. Je ne souffrirai certainement pas, autant qu'il pourra dépendre de moi,

qu'il compromette la dignité du sang royal de France en se laissant traiter sans distinctions par une cour qui en a accordé de très grandes à des princes (qui observoient l'*incognito*) auxquels M. le duc de Chartres n'est nullement inférieur. Ma dépêche précédente vous aura appris, Monsieur, que j'ai déclaré nettement au Pape que, n'étant pas autorisé à régler le cérémonial des princes du sang, et devant veiller à ce que la dignité de leur rang ne fût pas blessée, je le priois de ne pas trouver extraordinaire si lesdits princes ne lui demandoient pas audience jusqu'à ce qu'il fût établi qu'on les recevrait avec les honneurs qui leur sont dûs. Le Saint-Père est convenu que j'avois raison; ainsi je ne m'écarterai pas de cette règle pendant le séjour que M. le duc de Chartres fera ici...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 199. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8317. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, le 20 novembre 1782.

Monsieur le Comte, — J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 1^{er} novembre. Des cinq pensionnaires qui sont parti de Paris pour se rendre à Rome, il n'y a que le s^r *Bernard*, architecte, qui soit arrivé; les quatre autres ne tarderont pas, vraisemblablement, à se rendre à leur destination.

On attend Mgr le duc de Chartres qui doit arriver incessamment à Rome, où l'on dit qu'il gardera le plus grand incognito.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1942.

8318. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 2 décembre 1782.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 6 de ce mois, par laquelle vous me marquez qu'une des causes pour lesquelles le s^r *Lamarie* n'avoit pu achever sa copie pour le Roy est la fréquence des maladies qu'il a essuyées. Cette raison me paroît meilleure que celle que vous m'alléguez en me faisant l'énumération des divers tra-

vaux d'un pensionnaire, car l'exécution de cette copie n'entre pas moins dans les travaux qui font partie de son instruction. Il y a dans un intervalle de quatre ans bien du temps pour remplir tous ces différents objets. Au reste, je suis fâché que le s^r *Le Sueur* ait contracté pour achever sa copie une maladie aussi grave que celle que vous me décrivez. J'ai lieu de craindre, par cette raison, que cette copie ne fût que bien peu avancée. Quoi qu'il en soit, vous voyez l'inconvénient de laisser les pensionnaires se négliger sur cet objet.

Je suis encore fort incertain si j'adhérerai à votre proposition de faire faire une copie de l'*Apollon du Belvédère* par le s^r *Le Sueur*. Indépendamment de la grandeur d'un pareil morceau, il est d'une nature telle qu'un des sculpteurs les plus accomplis n'est pas de trop pour le copier. Je vous marquerai enfin, avant la fin de l'année, mes intentions sur cet objet.

Vous connoissez, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8319. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 3 décembre 1782.

... J'ai lieu de croire que M. le duc de Chartres observera un *incognito* qui abrégera toutes les difficultés que V. Ém. a prévues dans le cérémonial auquel on voudroit le restreindre.

Il n'est pas encore certain que l'Empereur fasse son voyage en Italie; mais, s'il y a lieu, je crois que V. Ém. doit s'attendre à voir S. M. Impériale à Rome. Aprez tout ce qui s'est passé depuis un an, cette visite de Joseph II au Pape paroîtra sans doute aux Romains une bravade plutôt qu'une marque d'égards, et quelles que soient la patience de Pie VI, son amour pour le repos, son opinion sur la puissance autrichienne, il aura des moments bien pénibles à passer quand il lui faudra fêter un prince qui le ménage aussi peu...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 244. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8320. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 3 décembre 1782.

... M. le duc de Chartres, qui de Bologne est allé faire une

visite à M. le duc de Modène¹, doit être actuellement arrivé à Florence; je l'attens ici vers la fin de la semaine. Ce prince s'est fait une loi de ne pas loger chez les ministres de Sa Majesté, pour mieux sans doute observer l'*incognito*. Cette précaution est d'autant plus nécessaire à Rome que, d'après l'exemple de M. le duc de Peinthièvre, on ne veut traiter au Vatican nos princes du sang royal que comme des seigneurs de distinction. Un des maîtres des cérémonies du Pape a osé dire à quelques Cardinaux, qu'ayant proposé au Saint Père un traitement pour M. le duc de Chartres qui ne convenoit qu'aux fils et aux frères de rois, Sa Sainteté m'avoit répondu qu'Elle ne pourroit pas le recevoir de cette manière, et qu'ainsi Elle ne le verroit pas. Cette assertion est d'autant plus fausse et ridicule que, lorsque le Pape me parla le premier de l'arrivée de M. le duc de Chartres, je lui déclarai formellement que je n'avois nul ordre ni instruction relativement au traitement de ce prince, ni de sa part, ni de celle de la cour, et que les expédiens que je lui insinuois confidentiellement tendoient à écarter toute idée de cérémonial et à n'offrir que celle d'une rencontre fortuite pour ne pas priver M. le duc de Chartres de l'honneur de rendre hommage au chef de l'Église. Voilà l'exacte vérité, dont j'ai déjà eu l'honneur, Monsieur, de vous rendre compte.

En conséquence, j'ai démenti et je démentirai hardiment l'impertinence de pareils bruits qui sont ordinaires à Rome, et qui deviendront encore plus fréquens quand on verra M. le duc de Chartres ne s'occuper qu'à examiner les raretés de cette capitale. Je me ressouviens encore de tous les propos ridicules qui furent tenus ici au passage de Madame la duchesse de Chartres. Les ministres d'Espagne résidans à Rome, ainsi que Monsieur l'ambassadeur de Malte, m'ont promis de tenir le même langage que moi au sujet de ces bruits également faux et impertinens...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 249. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Hercule-Renaud d'Este, duc de Modène, né le 22 novembre 1727, marié le 29 septembre 1741 à Marie-Thérèse Cibo, duchesse de Massa, avait succédé à son père, François-Marie d'Este, le 23 février 1781.

8321. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 3 décembre 1782.

... On parle beaucoup moins du prochain voyage de l'Empe-

reur en Toscane. On prétend que des affaires très importantes avec la Russie pourront bien l'arrêter la plus grande partie de l'hiver dans ses états d'Allemagne.

M. le duc de Chartres est arrivé le 30 du mois dernier à Florence; je l'attens dans quelques jours. Je sais par lui-même qu'il ne me fera pas l'honneur de loger chez moi. Si j'avois été instruit plus tôt de cette résolution, je me serois dispensé de faire meubler plusieurs appartemens de ma maison; au reste, je l'aurai à dîné tous les jours avec la compagnie qui lui sera la plus agréable. Ce prince a observé rigoureusement le plus parfait *incognito* à Bologne.

Je ne doute pas qu'il ne suive la même méthode ici, où il est nécessaire que la cour de Rome s'accoutume, même sans cérémonial réglé et convenu, à avoir pour les princes du sang royal de France les prévenances et les égards qui sont dus à leur haute naissance. Je me contente de répondre à ceux qui me demandent si ce prince verra le Pape qu'il n'y a pas d'apparence, puisque Madame la duchesse de Chartres s'est trouvée dans le cas de se priver de cet avantage...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 256. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8322. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 11 décembre 1782.

... M. le Cardinal Herzan m'a assuré que ses lettres particulières lui annonçoient, vers le 15 de ce mois, le départ de l'Empereur pour l'Italie. Bien de gens croient que ce prince pourroit bien venir faire ses Pâques à Rome; je n'en serois pas étonné.

M. le duc de Chartres arriva samedi dernier, 7 du courant, à Rome. Il me fit l'honneur de dîner chez moi après cinq heures du soir, à son débotté. Il m'a fait et me fera la même grâce tous les jours en grande compagnie, jusqu'après Noël. Les ambassadeurs, le Cardinal Herzan à la tête, tous les ministres, toute la noblesse et presque toute la prélature romaine lui ont fait à son arrivée la première visite. Les seuls Cardinaux ne se sont pas présentés chez lui, et, ce qui est ridicule, ils n'osent pas se trouver aux assemblées auxquelles ce prince assiste tous les jours, quoiqu'il observe cependant le plus rigoureux *incognito*.

Il avoit une grande curiosité de s'entretenir avec le Pape; mais, comme Sa Sainteté n'a pas voulu admettre des rencontres fortuites, je n'ai pas voulu non plus, n'y étant nullement autorisé, fixer un vrai cérémonial pour les princes du sang, celui auquel se soumit avec bonté M. le duc de Peinthièvre, du tems de Benoît XIV, n'étant nullement convenable à la dignité et à la naissance royale de nos princes. M. le duc de Chartres a bien voulu sacrifier sa curiosité aux conseils qu'il m'a permis de lui donner sur cet objet. Je ne dois pas oublier que les neveux du Pape lui ont fait aussi la première visite; ainsi, tous les honneurs qui pouvoient être rendus à son parfait *incognito* lui ont été, en quelque façon, prodigués.

Je suis flatté, comme je le dois, de l'approbation que le Roi daigne donner à la conduite que je compte tenir ici dans les circonstances fâcheuses où se trouve l'Église romaine.

Je vous remercie, Monsieur, d'avoir mis sous les yeux de Sa Majesté le tableau des dépenses extraordinaires dont je suis surchargé. Je ne doute nullement que vous n'agissiez efficacement auprès de M. l'évêque d'Autun¹; mais, comme le torrent des princes et des étrangers considérables n'attendra pas, pour inonder Rome, la vacance d'une abbaye régulière en Flandres et que les dépenses extraordinaires s'accumulent chaque jour, j'aurois besoin que Sa Majesté, pour venir promptement à mon secours, eût la bonté de m'assigner une gratification annuelle sur les œconomats. On jugeroit mal en Italie de l'état de nos finances, si, pour éviter de contracter des dettes, que j'abhorre, je me trouvois forcé de fermer ma maison aux étrangers de marque de tout pays, dont je retire souvent des connoissances très utiles au service du Roi.

... M. et Madame la princesse de Chalais², M. le comte d'Adelberg leur frère, M. de Pernan, maréchal de camp³, et son fils sont arrivés à Rome ces jours derniers. Ils ne comptent y passer que peu de jours, devant se rendre à Naples à la fin de cette semaine; à leur retour de cette capitale, ils feront ici un plus long séjour. Tous ceux qui ont été à portée de connoître ces aimables voyageurs ont déjà conçu pour eux la plus vraie estime...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 274 v° et 278. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Yves-Alexandre de Marbeuf, évêque d'Autun du 12 juillet 1767 au 15 septembre 1788, date à laquelle il fut nommé au siège archiépiscopal de

Lyon. C'est lui qui, depuis l'année 1777, était chargé de présenter au roi, en cas de vacances, la feuille des bénéfices ecclésiastiques. M. de Marbeuf mourut à Lubeck le 15 avril 1799.

2. Élie-Charles de Talleyrand, prince de Chalais, né à Versailles le 4 août 1754, mort à Paris le 31 janvier 1829. Il émigra, servit dans l'armée de Condé, fut créé pair de France en 1814 et duc de Périgord en 1816.

3. Duplex du Pernan, brigadier d'infanterie depuis le 3 janvier 1770.

8323. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 11 décembre 1782.

Monsieur le Comte, — Monsieur le duc de Chartres est arrivé à Rome le 7 décembre au matin. J'eus l'honneur de dîner avec lui chez M. le Cardinal de Bernis, où je l'invitai à venir voir l'Académie de France. Il y est venu aujourd'hui et a été fort content d'une petite exposition que je fis faire aux pensionnaires de leurs ouvrages pour lui faire fête.

Permetté, Monsieur le Comte, que ma famille se joigne à moi pour vous offrir nos hommages et nos vœux pour votre santé si précieuse au progrès des arts et au bonheur des artistes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Les pensionnaires me prient de vous faire agréer leurs hommages respectueux et leurs vœux les plus ardents pour votre santé.

Si j'osois vous supplier de faire agréer à Madame la Comtesse les vœux que j'ai faits pour sa meilleure santé, et le plaisir que j'ai ressenti d'apprendre qu'elle se portoit bien.

M. le prince de Chalais est venu à l'Académie avec Madame son épouse; il part pour Naples dans peu de jours; il m'a remis la lettre que vous lui avez donnée pour moi; à son retour, je ferai pour lui tout ce que vous désiré de moi.

Archives nationales, O¹ 1942.

8324. — COPIE TRADUITE DE L'ITALIEN DU BILLET DE M. LE CARDINAL DE BERNIS A M. SPINELLI, GOUVERNEUR DE ROME¹.

Du 13 décembre 1782.

Le Cardinal de Bernis a l'honneur d'informer Votre Excellence d'une violente insulte qui a été faite ce soir dans la cour de son

palais au cocher de M. le comte de Joinville² (personnage reconnû pour être des plus respectables) par deux cochers de la maison Cioja, dont l'un se nomme Joseph et l'autre Alexandre. Le premier, ayant empêché de force que le carrosse de M. le comte de Joinville ne prit place dans la cour du palais dudit Cardinal, l'autre cocher de la maison Cioja, qui se trouvoit aussi dans cette même cour, s'est joint à lui, et l'un d'eux ayant tiré un couteau de chasse en a donné de si furieux coups sur les têtes des chevaux du carosse de M. le comte de Joinville qu'il les a obligés de sortir de la dite cour.

Ce bref exposé suffit à V. E., qui certainement en déduira que l'attentat ne sauroit être plus fort, soit par rapport au double caractère de ministre et de Cardinal du maître de la maison, soit à cause de M. le comte de Joinville.

Le marquis Cioja a déjà fait, ce soir même, ses excuses au Cardinal de Bernis et a renvoyé sur-le-champ les deux cochers coupables; il ne manquera pas demain de faire aussi ses excuses à M. le comte de Joinville.

Mais il reste actuellement que V. E. donne le plus promptement les ordres nécessaires pour la saisie et la punition des susdits cochers, le Cardinal de Bernis ne pouvant faire à moins, par toutes les raisons possibles et à cause de l'offense faite à sa représentation de ministre de France et de Cardinal, de demander à V. E. la satisfaction la plus prompte et la plus exemplaire; en attendant, il lui renouvelle l'assurance de son estime la plus distinguée et de son parfait attachement...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 284. Copie. — Communiqué par M. Taussérat.

= 1. Ferdinand-Marie Spinelli, né à Naples en 1728, mort en 1795. Pie VI le fit Cardinal en 1785.

2. Le comte de Joinville, nom sous lequel voyageait le duc d'Orléans.

8325. — BILLET DE M. LE CARDINAL PALLAVICINI, SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE SA SAINTETÉ, AU CARDINAL DE BERNIS.

Rome, ce 14 décembre 1782.

... Le Pape étant instruit du désir qu'a M. le comte de Joinville de faire sa révérence à Sa Sainteté et de présenter personnellement ses hommages au chef de l'Église; et de son côté le Saint-

Père, désirant aussi de connoître un prince si illustre et ses nobles compagnons de voyage, il le recevra bien volontiers avec toutes les distinctions qui conviennent à sa grande naissance et à son rang, ou bien il le recevra sans aucune cérémonie, laissant à ce prince le choix entre ces deux manières. C'est de quoi le Cardinal Pallavicini doit avoir l'honneur d'informer Votre Éminence; en s'acquittant de ce devoir, il profite avec un vrai plaisir de l'occasion qu'il lui procure de renouveler à Votre Éminence l'assurance de son respect toujours plus constant pour elle et avec lequel il lui baise les mains très humblement...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 287. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

8326. — COPIE DU BILLET DE M. LE CARDINAL DE BERNIS EN RÉPONSE A CELUI DE M. LE CARDINAL PALLAVICINI.

Du 15 décembre 1782.

... Le Cardinal de Bernis a communiqué sur-le-champ le billet dont Votre Éminence l'a honoré le 14 de ce mois à M. le comte de Joinville, lequel a vu avec satisfaction que Sa Sainteté le laissoit absolument le maître de rendre ses hommages au chef de l'Église ou avec toutes les distinctions qui sont dues à sa naissance et à son rang, ou d'être présenté avec ses compagnons de voyage sans aucune formalité.

En conséquence, cet illustre voyageur, devant et voulant garder le plus parfait *incognito*, a préféré bien volontiers d'être présenté à Sa Sainteté tout simplement et sans cérémonie.

Après avoir rendu compte à Votre Éminence de la détermination de M. le comte de Joinville, le Cardinal de Bernis va écrire dans le moment à M. Doria pour demander audience pour ce respectable comte, qui désire de paroître devant Sa Sainteté en compagnie du duc de Fitz de James¹ et du comte de Genlis².

Le Cardinal de Bernis renouvelle avec grand plaisir à V. É. l'hommage de son attachement très sincère et de son fidèle respect...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 289. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

— 1. Charles, duc de Fitz-James, maréchal de France (1775), né le 4 novembre 1712, mort à Paris le 23 mars 1787.

2. Alexis Brûlart, comte de Genlis, puis marquis de Sillery.

8327. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 17 décembre 1782.

Vous verrés, Monsieur, par le billet original que m'a écrit, le 14 de ce mois, le Cardinal Pallavicini, dont je joins en même tems la traduction, que toutes les difficultés qui s'opposoient à la présentation de M. le duc de Chartres au Pape ont été applanies de la manière la plus satisfaisante et par l'expédient que j'ai proposé au chevalier d'Azara, ministre d'Espagne, qui avoit, de son propre mouvement et avec le plus grand zèle, entamé cette négociation avec le Cardinal Pallavicini, dont le Pape feroit bien de suivre les sages conseils, au lieu d'écouter des maîtres de cérémonies ignorants ou des enthousiastes de la grandeur romaine.

Jeudi dernier, le chevalier d'Azara m'annonça que le Cardinal Pallavicini lui avoit dit que le Pape étoit disposé d'accorder à M. le comte de Joinville, malgré son *incognito*, les mêmes distinctions dont avoient joui, malgré leur *incognito*, les grands princes qui ont été à l'audience de Sa Sainteté depuis quelques années; je répondis que, vû la difficulté qu'auroit M. le duc de Chartres à se prêter à aucun cérémonial, il n'y avoit d'autre expédient à prendre que celui de m'écrire au nom du Pape que Sa Sainteté lui accorderoit tout ce qui étoit dû à son rang et à sa naissance; on le recevroit avec ses compagnons de voyage sans aucune formalité, le laissant absolument le maître de choisir entre ces deux manières celle qui lui conviendrait le mieux. En conséquence, le surlendemain, le Cardinal Pallavicini m'envoya par le chevalier d'Azara le billet que j'ai l'honneur, Monsieur, de vous faire passer en original, afin qu'il serve de règle en pareille occasion. M. le comte de Joinville est devenu par là le maître d'accepter le plus ou le moins, de donner la loi au lieu de la recevoir. Cet expédient m'a sauvé aussi des jalousies et des tracasseries que j'aurois sourdement essuyé de la part des ministres impériaux. Ne seroit-il pas convenable, Monsieur, que la *Gazette de France* fit mention de cet arrangement que M. le duc de Chartres a accepté bien librement et bien volontairement? Il en résulte encore un autre avantage, celui d'avoir désabusé le Vatican de l'idée que la manière légère dont fut présenté à Benoît XIV M. le duc de Peinthièvre puisse fixer et établir le cérémonial qui convient à nos princes du sang.

Vendredi dernier, à mon assemblée, qui fut des plus nombreuses et des plus brillantes, dix-sept Cardinaux me prièrent de les présenter à M. le comte de Joinville, dont le succès à Rome paroît aujourd'hui décidé.

Cette fête fut troublée par une insolence, dont la traduction cy-jointe du billet que j'écrivis sur-le-champ en italien à M. Spinelli, gouverneur de Rome, vous donnera une parfaite connoissance. M. le duc de Chartres vouloit personnellement tout oublier et tout pardonner; mais il comprit bien que je n'étois pas le maître de laisser impuni un attentat commis dans ma propre maison, qui est celle du Roi, dont les armes ornent ma porte, et qui attaque si formellement les droits de mon caractère représentatif. J'ai tout lieu de croire que le gouverneur de Rome se conduira bien dans cette affaire, dont il sent toute la gravité et les conséquences. M. le Cardinal Pallavicini, que j'ai instruit de cette insolence outrée, m'a paru dans les mêmes dispositions; il est nécessaire de faire un exemple pour en imposer à cette canaille que la douceur du gouvernement romain rend capable de tous les excès...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 303. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8328. — *Article extrait des gazettes manuscrites de Rome au sujet de la visite faite au Pape par S. A. S. M. le duc de Chartres sous le nom de M. le comte de Joinville.*

... S. A. S. le duc de Chartres, qui se trouve depuis quelques jours dans cette ville sous le nom de M. le comte de Joinville, a été ce matin, 17 décembre, à l'audience de Sa Sainteté, avec M. le duc de Fitz-James et M. le comte de Genlis, ses compagnons de voyage, sans aucune espèce de formalité, pour mieux conserver l'*incognito* qu'il doit observer, car le Saint-Père lui avoit fait proposer de le recevoir avec toutes les distinctions qui sont dues à la grande naissance et au rang d'un prince si illustre.

N. B. — Dans cette audience, qui a duré près de trois quarts d'heure, le dit prince a éprouvé de la part du Souverain Pontife les égards et les attentions les plus marqués.

Il a suffi au Saint Père d'apprendre que S. A. S. seroit bien aise de voir l'effet d'une grande croix qui ne s'illumine dans

l'église de Saint-Pierre que les seuls jours du jeudy et vendredy saints pour que sur-le-champ cette illumination ait été ordonnée, et elle aura lieu ce soir.

A la suite de la visite que S. A. S. à fait au Pape, les divers membres du Sacré Collège, sur l'avis du Cardinal Pallavicini, secrétaire d'État de Sa Sainteté, ont été faire la première visite au dit prince...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 307. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

8329. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 18 décembre 1782.

... Vous verrés, Monsieur, par ma dépêche du 17 de ce mois, que je suis parvenu à faire changer le traitement indécent que les maîtres de cérémonie de Rome vouloient établir invariablement à l'égard de nos princes.

Le Saint Père a été aussi content de l'entretien de trois quarts d'heure qu'il eut hier avec M. le duc de Chartres que le prince l'a été des distinctions et des grâces que Pie VI y a mis.

Sa Sainteté ayant appris que M. le comte de Joinville désiroit voir l'effet de cette grande croix qui ne s'illumine à l'église de Saint-Pierre que les seuls jours du jeudy et vendredy saints, Elle a ordonné sur-le-champ cette illumination et a fait avancer l'ouverture des théâtres pour que M. le duc de Chartres pût en jouir, s'il est possible, avant son départ pour Naples, fixé à la seconde fête de Noël.

Au surplus, malgré l'exemple des princes qui ont précédé ici M. le duc de Chartres, celui-cy n'a jamais cessé de garder le plus rigoureux *incognito*, ce qui n'a pas empêché le Pape, en lui parlant hier, de lui donner de l'*Altesse* et de le faire d'abord assoir tout seul devant lui, et ensuite ses compagnons de voyage. Dans tous les lieux qu'a visité M. le comte de Joinville, il a laissé de grandes marques de générosité et de charité.

M. le duc de Grimaldi¹ vient de m'assurer que le Cardinal Herzan lui dit positivement hier au soir que l'Empereur ne songeoit plus pour cet hyver à venir en Italie...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 312 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Ambassadeur d'Espagne à Rome.

8330. — NOUVELLES DE ROME.

Ce 18 décembre 1782.

Vendredi dernier, fête de sainte Luce, le Cardinal de Bernis, ministre de Sa Majesté Très Chrétienne en cette cour (chez lequel se rendirent grand nombre de prélats et d'autres personnes de distinction), après avoir reçu les compliments d'usage que lui adressèrent par leurs gentilshommes tous les Cardinaux, les ambassadeurs, les ministres des cours étrangères, les princes romains, la haute noblesse et la principale prélature, et après avoir fait servir à tout le monde des rafraîchissements de toute espèce, se rendit en grand cortège à l'église de Saint-Jean-de-Latran, dont le chapitre, en reconnaissance des bienfaits que les rois de France ont accordé à cette église, y fait chanter chaque année, le jour de ladite fête, une grande messe solennelle. Les Cardinaux protecteurs des Églises des différents royaumes assistèrent à cette messe, qui fut célébrée pontificalement par le préfet Mattei, patriarche d'Alexandrie, et soutenue par un corps de musique des plus nombreux.

Pour donner une marque de son respect au Roi, Son Altesse Sérénissime Mgr le duc de Chartres, qui se trouve ici sous le nom de comte de Joinville, alla à cette fête accompagné du duc de Fitzjames et du comte de Genlis, seigneurs qui voyagent avec ce prince. Il y eut ce jour-là un très grand dîner chez le Cardinal de Bernis. S. A. Mgr le duc de Chartres, qui fait à cette Éminence l'honneur de manger chez elle tous les jours, honora les convives de sa présence, de même que l'assemblée aussi nombreuse que brillante qu'il y eut le soir chez le même Cardinal et dans laquelle dix-sept Cardinaux furent présentés à S. A. Sérénissime qui les accueillit de la manière la plus obligeante...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 315. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

8331. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, le 18 décembre 1782.

Monsieur le Comte, — J'ay l'honneur de vous faire part que le s^r La Bussière, médecin de l'Académie depuis plus de vingt ans, fort âgé et valétudinaire, me met dans la nécessité de lui donner

un survivant qui exerce gratis les fonctions du premier jusqu'à son décès. M. le Cardinal de Bernis, à qui j'ai eu l'honneur d'en parler, s'intéresse pour le s^r Cremadelle, médecin françois, qui a étudié son art à Montpellier et, depuis peu, est médecin des hôpitaux; le médecin du Pape s'y intéresse aussi et en parle avec éloge. Comme je ne crois pas mieux faire que d'acquiesser à la demande de Son Éminence, appuyé des bons témoignages du médecin du Pape, je leur ay promis de solliciter auprès de vous une patente qui constitue le s^r Cremadelle, de votre autorité, médecin de l'Académie de France en survivance du s^r La Bussière, à condition qu'il fera le service de l'Académie de France gratis, jusqu'au décès du médecin actuel, après lequel décès il jouira des vingt écus romains d'honnoraires annexé au médecin de l'Académie de France par chaque année, qui lui seront alors payez par quartier selon l'usage.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1916.

8332. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 24 décembre 1782.

... Le marquis Antici, ministre de Pologne, ayant appris que les cochers insolents qui avoient insulté, dans la propre cour de ma maison, celui de M. le duc de Chartres, qui heureusement étoit sans livrée, s'étoient réfugiés dans l'église nationale de Pologne, m'a instruit, de la manière du monde la plus polie, de l'ordre qu'il avoit donné de chasser de cet asyle ces malheureux; j'ignore s'il a été obéi. Je lui ai promis, Monsieur, d'instruire le Roi de cette attention respectueuse.

Le prélat Spinelli, homme de qualité et d'esprit, gouverneur de Rome, n'a pas perdu de tems, autorisé par le Pape, à faire condamner lesdits cochers téméraires, le plus coupable aux galères pour dix ans, le moins coupable à cinq ans et le troisième aux peines qui résulteront du procès qui lui est intenté. Cette sentence sera publiée et affichée après les fêtes, et copie authentique m'en sera remise. J'espère que vous m'autoriserez, Monsieur, à remercier ce prélat, qui sera bientôt Cardinal, et, par compassion pour la famille de ces misérables, à abréger la durée du châtiment

auquel ils ont été condamnés avec autant de promptitude que de sévérité.

Le Saint Père, dans le consistoire public qui se tint jedy dernier, fit assigner une place distinguée à M. le duc de Chartres. Ce prince ne voulut pas l'accepter. Sa Sainteté aura la même attention le jour de Noël, où elle officie pontificalement à l'église de Saint-Pierre.

Le voyage du comte de Joinville à Naples est toujours fixé au 26. Il part très content de Rome, et il est certain que l'on a été fort satisfait ici de sa politesse et de la bonté avec laquelle il a traité tout le monde. Il compte se rendre à Naples en trente heures sans s'arrêter.

Le voyage de l'Empereur en Italie est encore incertain...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 339 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8333. — NOUVELLES DE ROME.

Ce 25 décembre 1782.

... Ce matin, fête de Noël, le Pape a célébré la grand messe au maître-autel de l'église de Saint-Pierre avec toute la pompe du pontificat. Le Sacré Collège, les différents ordres de la prélature romaine y ont assisté. M. le duc de Chartres a été placé avec distinction pour voir cette cérémonie. S. A. S. partira demain grand matin pour Naples.

La mort du Cardinal Calino¹, dont on est assuré, fait vaquer seulement le treizième chapeau dans le Sacré Collège, sans compter les trois réservés *in petto*. Le Cardinal Borghese² est ce soir à toute extrémité d'une fièvre inflammatoire qui lui est survenue ces jours passés...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 341. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Luigi Calini, né en 1696, mort en 1782; créé cardinal par Clément XIII en 1766.

2. Scipione Borghèse, Romain, né en 1734, mort à Rome le 25 décembre 1782. Légat de Ferrare, il avait été fait cardinal par Clément XIV, en 1770.

8334. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

28 décembre 1782... — ... Le secrétaire a fait lecture de plu-

sieurs lettres de compliment au sujet de la nouvelle année... de M. de Lagrenée, adjoint à recteur, directeur de l'Académie de France à Rome...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, t. IX, p. 135.

8335. — NOTE.

Paris, le 29 décembre 1782.

... Depuis qu'il y a des nonces en France, il y en a eu peu d'aussi généralement aimé, estimé et considéré que M. le prince Doria, nonce du Pape depuis 1773. Il a eu une conduite admirable et bien étonnante pour un homme de sa naissance qui se trouve à vingt et un ans archevêque et nonce dans la première cour de l'Europe et dans laquelle l'on est plus examiné et critiqué quand on y donne la plus légère occasion...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 353. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

8336. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Le 30 décembre 1782.

Je reçois, Monsieur, la lettre par laquelle vous me faites part de l'arrivée à Rome de M. le duc de Chartres et de la visite qu'il a fait à l'Académie où il a paru satisfait de la petite exposition que vous y avez fait faire. J'ai aussi appris par la même lettre l'arrivée dans la même ville de M. le prince de Chalais qui part dans peu de jours pour Naples et qui remet à voir Rome plus en détail à son retour. Je désire fort que, par votre moyen, il satisfasse sa curiosité aussi amplement qu'il se le propose.

Je vous suis sensiblement obligé des souhaits que vous me témoignez au sujet de la nouvelle année que nous allons commencer, et je vous en fais mes remerciements. Je ne laisserai pas ignorer à Madame d'Angiviller ceux que vous m'adressez pour elle, et elle y sera certainement sensible.

J'ai reçu en même temps, par votre entremise, les témoignages des souhaits que font pour moi les pensionnaires du Roy. Je leur en suis fort obligé; rien au surplus ne peut me faire plus de plaisir que d'apprendre qu'ils sont pénétrés de la nécessité de bien employer le temps d'un voyage pendant lequel le Roi les comble

de ses bontés pour les mettre en état de figurer un jour parmi les artistes qui font honneur à la nation.

Vous connoissez les sentimens avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8337. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 31 décembre 1782.

... On reparle du voyage de l'Empereur en Italie. Je crois que son dessein est d'aller passer quelques jours à Rome. Ce sera le moment où, si le Pape est habile, il saura tirer de lui des promesses formelles de respecter les propriétés ecclésiastiques. Je ne tracerai pas à V. É. le plan que Sa Sainteté devrait suivre dans cette circonstance ; mais il me paroît que, si l'on perd cette occasion, tout ira de plus en plus au détriment de l'autorité pontificale et de l'état du clergé dans les pays soumis à la maison d'Autriche...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 892, fol. 365 v°. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8338. — NOUVELLES DE ROME.

1^{er} janvier 1783.

M. le duc de Chartres partit d'ici pour Naples jeudi dernier au matin, et il y arriva en très bonne santé, ainsi que les personnes qui ont l'honneur d'accompagner ce prince, le lendemain deux heures avant midi.

Quoique au dernier consistoire, ainsi qu'à la fonction du jour de Noël dans l'église de Saint-Pierre, le Pape eût fait préparer des places distinguées pour S. A. R., elle ne les accepta pas, pour mieux garder l'*incognito* qu'elle s'est prescrit.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 12. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

8339. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 7 janvier 1783.

... Le Roy, en approuvant, Monseigneur, la manière dont l'audience que M. le duc de Chartres a eüe du Pape a été concertée,

n'a pas jugé à propos d'en laisser faire mention dans la gazette. L'*incognito* dans lequel ce prince voyage empêcheroit que le public ne mît un prix aux distinctions qu'il reçoit, et il vaut mieux laisser croire qu'elles n'ont pas souffert la moindre difficulté. V. É. pourra cependant témoigner à M. le Cardinal Pallavicini que Sa Majesté lui sçait gré de s'être occupé de réparer ce qui s'étoit fait de peu convenable lors du voyage de M. le duc de Penthievre à Rome.

Il y a tout lieu de croire que V. É. recevra une réparation exemplaire de l'attentat commis dans sa maison par les cochers de M. le marquis Cioja...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 25. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8340. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Du 7 janvier 1783.

M. Laboissière, Monsieur, médecin de l'Académie, [se] trouvant désormais trop avancé en âge et trop valétudinaire pour remplir ses fonctions, j'accède bien volontiers à la proposition que vous me faites de lui désigner un successeur, et je me détermine avec plaisir en faveur de M. Crémonelle, puisque Son Éminence Mgr le Cardinal de Bernis s'y intéresse; son suffrage et celui du premier médecin de Sa Sainteté me sont garants que les pensionnaires trouveront dans lui des secours aussi éclairés que je le désire, et je vous enverrai incessamment le certificat de sa survivance. Du reste, je ne crois pas devoir exiger de lui des soins gratuits; mon intention est qu'il soit appointé tout de suite, comme l'est le titulaire actuel, auquel rien n'est plus simple que de laisser, en considération de ses services, les appointemens dont il jouit.

Je suis, M., votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1141, fol. 5.

8341. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 8 janvier 1783.

... Quoique les lettres de Vienne laissent toujours de l'incertitude sur le voyage de l'Empereur en Italie, il n'est pas moins vrai qu'on prépare au Vatican un logement pour le monarque au-dessus de l'appartement du Pape, avec un escalier de commu-

nication de l'un à l'autre, preuve certaine que Sa Sainteté s'attend, de la part de Joseph II, à une restitution de visite. Nous verrons si son attente sera vaine.

Les lettres de Naples font croire que M. le duc de Chartres reviendra ici le 15 ou le 16. On soupçonne qu'il y attendra la nouvelle de l'arrivée d'un bâtiment de Toulon pour s'embarquer à Livourne et pour retourner de cette manière en France, sans passer par la Lombardie...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 34. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8342. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 15 janvier 1783.

... M. le Cardinal d'Herzan croit décidé le voyage de l'Empereur à Pise; il n'affirme encore rien sur le passage de ce prince à Rome. Le Pape l'a invité d'y venir et l'a prié tout récemment d'occuper le logement qu'il lui prépare au-dessus du sien; je serois fort trompé si les nouvelles conférences qu'ils auront ensemble produisoient quelque effet essentiel au bien du Saint-Siège. Pie VI sera flatté et caressé; on lui donnera des espérances qu'il fera sonner bien haut dans le public, et l'on ne sera pas malheureux si les choses restent dans l'état actuel et que l'on n'aye pas à craindre des nouveautés encore plus fâcheuses que les premières.

J'ai dû mettre sous les yeux du Roi le tableau des dépenses exorbitantes que m'occasionne la fureur du voyage d'Italie; si la paix se fait, ces passages deviendront encore plus fréquens et plus insoutenables. Sa Majesté a eu la bonté, Monsieur, de vous autoriser à représenter mes besoins à M. l'évêque d'Autun pour engager ce prélat à venir à mon secours par des moyens qui ne soient pas à charge à l'État; les exemples ne manquent pas. Si j'étois à la cour, je solliciterois moi-même des secours devenus si nécessaires; dans l'éloignement où je suis, je ne puis que me confier à la bonté du Roi et à l'activité de vos bons offices.

J'attens à dîner, à cinq heures du soir, M. le duc de Chartres, qui revient aujourd'hui de Naples; il ne compte s'arrêter ici que deux ou trois jours. Ce prince a été accueilli de la cour des Deux-Siciles avec beaucoup de cordialité et de grâce...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 53 et 55. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8343. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 21 janvier 1783.

... M. le duc de Chartres partit samedi pour Livourne; il avoit vû le Pape jeudy matin, et ils se sont séparés contents l'un de l'autre. Le Sacré Collège, les ministres étrangers et la noblesse se sont empressés de lui rendre la première visite. Ce prince, sa suite et sa maison m'ont paru très satisfaits de mes attentions...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 82 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8344. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 22 janvier 1783.

Monsieur le Comte, — Je vous demande la permission de faire réparer les fauteuils et les chaises de damas jaune que M. *Hallé* a fait faire il y a huit ans; ces meubles, que j'ai trouvé fort usé et fort salle à mon arrivée, sont actuellement dans le plus mauvais état et presque en lambeaux. Voicy ce que ma femme, avec votre permission, projette de faire pour la plus grande oëconomie. Elle se propose d'en faire recouvrir six à neuf, et, de la défroque de ces six, en racommoder le mieux possible les autres en faisant netoyer les dossier, qui ne sont que malpropre. Les chaises et fauteuils de la chambre à coucher, ainsi que les housses des lits, qui sont d'une indienne fort claire, sont à peu de chose près dans le même état; mais, comme personne n'entre dans notre chambre, la réparation n'en est pas aussi urgente que dans le sallon où il y vient des personnes de la plus grande qualité; ce sallon, meublé de superbes tapisseries des Gobelins, de tables d'albâtre, de bustes en marbre, tout cela cadre mal avec des sièges déchirés et pleins de taches.

Comme je n'ai pas encore profité de la permission que vous m'avés donné, lors de mon arrivée, de faire faire un châssis à la fenêtre de la chambre de mes filles et une cloison dans notre chambre, qui n'est que de toile clouée sur un châssis, considérant qu'une réparation qui se voit doit être préférée à une autre qui ne seroit que pour ma commodité particulière, j'ai différé et différerai jusqu'à ce que les circonstances deviennent plus favo-

rables; mais celle-cy est évidemment nécessaire. Cette dépense pourra aller à 20 ou 25 écus.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Le sieur *Chartinier* (*sic*), sculpteur, n'est point encore arrivé.

Le bruit court que l'Empereur va venir à Rome; on parle aussi beaucoup du voiage de Monsieur en Italie.

Archives nationales, O¹ 1942.

8345. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 22 janvier 1783.

... L'attentat commis dans ma maison a été puni par une condamnation rendue publique à dix ans de galères pour le plus coupable, cinq ans pour celui qui l'étoit moins; l'on instruit le procès d'un troisième accusé. J'espère que le Roi me permettra, en faveur de deux familles désolées, d'abréger le tems du châtiment...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 85 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8346. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 11 février 1783.

... J'ai autorisé V. É. à consentir à la diminution de peine des cochers qui ont commis un attentat contre le bon ordre et le respect dû à votre hôtel...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 125. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8347. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 12 février 1783.

Monsieur le Comte, — Monsieur le prince Chalais est de retour de son voyage de Naples. J'avois, selon votre désir, engagé le s^r *Trouard* de conduire et accompagner M. de Chalais dans les palais et antiquités de Rome, ce qu'il avoit accepté; mais il est

depuis vingt jours malade d'une fluxion de poitrine, qui, bien qu'il soit hors de danger, entraînera une longue convalescence. Les autres pensionnaires, trop nouvellement arrivés ou trop peu versés à expliquer l'historique des curiosités, ne me paroissant pas d'ailleurs fort disposés à perdre un mois ou six semaines de leurs tems, j'ai prié le Révérend Père Dumont, qui parle bien l'italien et le françois, connu pour un homme d'esprit, et qui fait même un ouvrage sur les antiquités de Rome, de se charger d'accompagner M. de Chalais, ce qu'il a accepté; voilà, Monsieur le Comte, ce que j'ai pu faire de mieux pour vous prouver, autant qu'il est en mon pouvoir, le parfait dévoûment et le très profond respect avec lequel, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Le s^r *Combes*, architecte, s'est donné une entorse au genouil droit, qui l'empêche de marcher depuis plus de six semaines. Cela va mieux depuis quelques jours; il commence à marcher avec une canne.

Le s^r *Vernet* est triste et maigrît; je crains que le climat de Rome ne lui soit pas avantageux; il travaille, mais les vapeurs, auxquels il est sujet même dès Paris, luy ôte l'ardeur, et, par conséquent, la réussite de ce qu'il entreprend; il se comporte d'ailleurs très bien; il est doux, honnête et fait de son mieux.

Mon grand tableau est ébauché; je suis après en faire les études peintes d'après nature; c'est tout ce que je pourrai faire, en travaillant avec la plus grande assiduité, de l'envoyer pour le Salon; il ne faut pas même, pour y parvenir, qu'il me survienne la plus légère indisposition; car je me suis taillé une rude besogne¹.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Depuis : « Le s^r *Vernet* »; Lecoy, p. 334-5.

8348. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 12 février 1783.

... L'Empereur n'a encore rien changé aux dispositions qu'il a fait relativement à la tolérance universelle; son système à l'égard des biens du Clergé sera encore plus fixe et plus immuable.

Des personnes attachées au service de Monsieur, frère du Roi, continuent à m'annoncer la résolution qu'a pris ce prince de voyager en Italie à la fin de cette année. Vous comprenés bien,

Monsieur, que, si ce voyage a lieu, il y aura bien des choses à arranger ici d'avance, tant par rapport au cérémonial que pour l'habitation de ce prince et de sa suite. Le palais que j'occupe est à ses ordres; ce seroit même pour lui l'habitation la plus décente; mais il faudroit pourvoir à des logemens dans le voisinage pour ses officiers et pour ses moindres domestiques. Quelque réduction que je puisse faire pour moi et mes gens, ma maison ne seroit pas assés grande pour loger tant de monde.

Le Pape annonça l'autre jour que l'archiduc Maximilien devoit partir incessamment pour se rendre en Italie; qu'il viendroît pour la seconde fois à Rome; qu'il ne s'y arrêteroit d'abord que peu de jours pour passer à Naples et revenir ensuite ici et y rester quelques semaines, et que l'Empereur pourroit bien venir joindre son frère à Rome et le ramener en Allemagne. Sa Sainteté compte les loger l'un et l'autre au Vatican.

Ce second voyage de l'archiduc Maximilien fait soupçonner à plusieurs la demande de quelque nouvelle coadjutorerie, à laquelle le Pape se prêteroît infailliblement.

D'autres pensent que l'archiduc veut recevoir les ordres sacrés de la main du Saint Père pour mieux entrer dans les vues de Joseph II qui veut persuader à toute l'Allemagne que tout ce qu'il a fait en matière ecclésiastique a été concerté avec le Souverain Pontife, lequel, de son côté, croit trouver son compte à montrer au public une grande liaison avec la famille impériale. On prétend même que si le diplôme de prince de l'Empire est offert une seconde fois par l'Empereur au comte Braschi-Onesti¹, il ne sera pas refusé, surtout si la Toison d'or y est jointe. Il y a vraisemblablement dans ces conjectures un peu de vérité et bien plus encore de malice...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 132 v° et 133. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le comte Luigi Onesti-Braschi, neveu de Pie VI, né à Cesena (Romagne) en 1748, mort en 1818. Après l'élection de son oncle (1775), il vint à Rome « pour y jouir de tous les *droits* attachés au *népotisme* », comme a dit spirituellement un biographe. Créé duc de Nermi et marié à une Falconieri, tandis que son frère, abbé, devenait Cardinal, il joua quelque rôle dans le gouvernement et, sous Pie VII, flatta tour-à-tour, sans grand succès, le parti papal et le parti français. A la date du 5 février, le cardinal de Bernis fut chargé de remettre à la comtesse Onesti-Braschi, de la part du roi, trois médaillons entourés de diamants, contenant les portraits du roi, de la reine et du dauphin, pour reconnaître les soins qu'elle avait donnés aux langes envoyés par le Saint-Père au dauphin.

- 8349. — D'ANGIVILLER A VERNET.

Du 15 février 1783.

On m'a rapporté, Monsieur, que, lorsqu'on vous a demandé la clef d'une partie de l'atelier de M. *Lagrenée* pour M. *Peyron*, à qui je l'ai destiné pendant le séjour de M. *Lagrenée* à Rome, vous avés refusé de la remettre. J'en suis étonné, vu que vous devés vous souvenir que je ne vous en ai permis la jouissance que pour l'exécution des grands tableaux que vous aviés à faire pour le prince des Asturies. Je compte donc que M. *Peyron*, étant dans le cas de s'y installer tout de suite, vous ne ferés aucune difficulté d'en faire enlever sur-le-champ ce que vous pouvés y avoir et d'en remettre la clef à M. *Peyron* ou à M. *Lagrenée* le jeune qui la lui remettra.

Je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1141, fol. 46.

8350. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 18 février 1783.

... Nous attendons, ce carême, pour la seconde fois, l'archiduc Maximilien. Ce prince observera le plus exactement qu'il sera possible l'*incognito* et ne se prêtera pas, comme autrefois, aux démonstrations éclatantes qui furent faites pour lui et pour l'archiduc Ferdinand son frère, à l'occasion desquelles ils répandirent ici l'argent à pleines mains, parce qu'alors la généreuse Marie-Thérèse, leur auguste mère, fournissoit largement à leurs dépenses. Les lettres de Vienne nous font toujours croire que l'Empereur visitera bientôt ses états d'Italie.

Vous serés instruit, Monsieur, par les lettres de Naples, des désastres affreux qu'a essuyé une partie de la Sicile et de la Calabre. On attend des détails plus circonstanciés.

L'archiduc Maximilien est déjà arrivé à Pise; il passera ici la semaine sainte, se rendra ensuite à Naples, à Turin, et retournera en Allemagne en passant par la France et par Bruxelles...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 144 v^o et 146 v^o. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8351. — D'ANGIVILLER A VERNET.

Du 21 février 1783.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite au sujet de la clef de l'atelier de M. *Lagrenée*, que j'ai destiné depuis longtemps à M. *Peyron* pour le temps où il reviendrait de Rome et jusqu'au retour de M. *Lagrenée* lui-même. Vous me marqués n'avoir jamais fait refus de la remettre et même que personne ne vous l'a demandée; je crois sur cela votre assertion; au surplus, rien de plus éloigné de mes sentimens que de vouloir vous humilier. Le cas que j'ai toujours fait de vos talens et que je vous ai témoigné en mille occasions devoit vous être garant du contraire. Il n'y auroit d'ailleurs rien d'humiliant à ce qu'un jeune artiste arrivant de Rome et donnant de grandes espérances eût un atelier provisionnel au Louvre, tandis que vous n'en auriez pas, vu que vous avez un logement aux Galleries et qu'en général vos ouvrages ne sont pas d'une grandeur qui exige un grand atelier. Je verrai, au surplus, d'après le plan que vous m'envoyez, ce qui sera possible de faire.

Je suis, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1141, fol. 58.

8352. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 21 février 1783.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre par laquelle vous me faites part du mauvais état dans lequel se trouvent les fauteuils et chaises de damas jaune que M. *Hallé* fit faire il y a huit ans et qui se trouvent aujourd'hui en grande partie déchirés, ce qui convient mal, en effet, dans le salon d'apparat du palais de l'Académie. Je suis étonné d'un dépérissement si prompt; mais enfin cette réparation est indispensable; l'expédient économique de M^{me} *Lagrenée* me paroît fort judicieux et je l'adopte. Quant à l'avenir, il est à propos que vous avisiez aux moyens de prévenir un dépérissement aussi prompt. J'ai idée qu'il m'a été mandé, il y a quelques années, que cette salle de parade étoit le rendez-vous de jeunes gens qui venoient dessiner à l'Académie ou voir les pensionnaires, qu'ils y jouoient et qu'il en avoit même résulté des

dégradations dans divers morceaux précieux. J'avois défendu d'y recevoir d'autres personnes que des personnes qualifiées, ou qui, par leur âge et leur caractère, ne peuvent causer aucun dommage. Je vous recommande d'y tenir la main.

Je ne me puis non plus refuser à une chose aussi essentielle que le châssis à faire à la croisée de la chambre de M^{lles} *Lagrenée* et la cloison de votre chambre à refaire d'une manière plus solide qu'elle n'est; ainsi, je l'approuve. M. *Subleyras*, l'architecte de l'Académie, y mettra sans doute toute l'économie dont l'objet est susceptible.

Vous connoissez, Monsieur, les sentimens sincères, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8353. — PIGALLE A D'ANGIVILLER.

Paris, le 22 février 1783.

Le sieur *Pigalle*, mon neveu, que le seul goût décidé pour l'antique a conduit à Rome, où il réside depuis quelque tems, vient de m'informer que la retraite du s^r *Ségla* laisse un petit logement vacant à l'Académie; il désireroit l'obtenir et il ne demande cette faveur que pour être plus à portée de l'antique et de profiter du modèle qui se pose tous les jours; je puis vous certifier que j'ay toujours reconnu dans son goût et dans sa manière une très heureuse disposition pour ce genre, et je suis persuadé que, si vous daignez lui accorder cette grâce, qu'elle servira beaucoup à l'encourager dans cette étude; je joindrai ma reconnoissance à celle dont il sera pénétré lui-même, et permettez que je rappelle à votre souvenir le besoin urgent où je suis d'argent et combien je serois tranquilisé si je pouvois, par ce secours, solder mes affaires.

J'ai l'honneur d'être, etc.

PIGALLE.

Archives nationales, O¹ 1916.

8354. — NOTE DE M. PIERRE A M. D'ANGIVILLER.

22 février 1783.

M. *Vernet* est aussi comblé de la dernière lettre qu'il avoit été touché de la première. Il a rendu les clefs, n'en ayant plus besoin, se souvenant de ses engagemens et peut-être prévoyant la gêne

réci-proque par la suite, lorsque M. *Peyron* aura un atelier vraiment monté. Il doit écrire à M. le Directeur général pour remercier et parler en faveur de son fils lors de son retour...

Voicy ce que mande M. *Lagrenée*, directeur à Rome :

Je n'ose écrire à M. *Trouard* que son fils est assez dangereusement malade pour craindre et pour espérer tout ensemble. Depuis onze jours, il a été attaqué d'une fluxion de poitrine, pour laquelle il a été saigné sept fois ; son sang est très mauvais ; cependant, les médecins nous rassurent.

Le s^r *Combes*, architecte, s'est donné une espèce d'entorse sans avoir fait de chute, son genou est très enflé, et, malgré tous les remèdes, il y a plus d'un mois qu'il ne peut marcher. Je n'ay point fait part de ces accidents à M. le Directeur général, je vous prie de l'en informer.

Le s^r *Vernet*, quoy qu'un peu triste, s'occupe beaucoup, ne manque point l'Académie et s'essaye à peindre deux académies, qui seront envoyées à Paris (M. *Lagrenée* ignore que ce jeune homme est fort délicat, son ardeur est contrariée par sa santé, et voilà ce qui le chagrine, mais sa jeunesse a bien des ressources).

Le jeune *Taraval* travaille gayement et promet d'être un très excellent sujet.

Le nouveau sculpteur, nommé *Ramès*, s'occupe du matin au soir...

Cy-jointe une lettre de M. *Pigalle* ; la chambre laissée vacante par le s^r *Segla* est peut-être déjà accordée. MM. les Directeurs ont, au reste, donné leur avis sur cet article.

Archives nationales, O¹ 1916.

8355. — D'ANGIVILLER A CREMADELLE ¹.

Du 25 février 1783.

J'ai reçu, M., la lettre que vous m'avez écrite en remerciement de la place de médecin de l'Académie de France en survivance de M. Laboissière. L'intérêt qu'y a pris Son Éminence Mgr le Cardinal de Bernis m'étoit un garant et de votre zèle et de votre capacité pour remplacer le titulaire actuel. Il m'a d'ailleurs paru juste que vos soins actuels fussent récompensés et que ceux de M. La Boissière le fussent aussi par la continuation de ses appointemens.

Je suis flatté d'avoir, en cédant à la recommandation de S. É., pourvu aux besoins de cet établissement d'une manière dont j'ai tout lieu de croire que je ne pourrai qu'être satisfait.

J'ai l'honneur d'être, M., votre, etc.

= 1. Voy. ci-dessus les nos 8331 et 8340.

Archives nationales, O¹ 1141, fol. 65.

8356. — BREVET DE MÉDECIN DE L'ACADÉMIE DE FRANCE POUR LE S^r CREMADELLS.

Dès le 25 février 1783.

Nous, etc.

En vertu et sur les bons témoignages qui nous ont été rendus des talens, de la capacité et de l'activité du s^r Cremadells, médecin en second de l'hôpital du Saint-Esprit et en survivance des Gardes Suisses du Pape, l'avons choisi et nommé pour remplir la place de médecin de l'Académie de France à Rome en survivance du s^r de la Boissière, médecin actuel de la dite Académie, pour, par ledit s^r Cremadells exercer les fonctions dudit état au deffaut et en l'absence dudit s^r La Boissière et de lui succéder, avenant son décès, et jouir en conséquence des appointemens et autres avantages y annexés, si aucuns y a, à la charge par lui de donner ses soins avec la plus scrupuleuse attention aux personnes de l'Académie qui seront dans le cas de le requérir.

En foi de quoy, etc.

Archives nationales, O¹ 1097, fol. 38.

8357. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 26 février 1783.

... On croit que l'archiduc Maximilien pourra venir ici vers la mi-carême. Je m'entendrai avec le Cardinal d'Herzan sur les offres à faire à ce prince, auquel je m'empresserai de rendre tout ce qui lui est dû. On commence à dire qu'il vient disposer le Pape à accorder la coadjutorerie de Trèves à un des fils du grand-duc de Toscane. Je ne sais si cette conjecture est fondée; mais, si elle l'est, on peut être assuré d'avance que le Pape ne refusera rien à la cour de Vienne, quoiqu'elle l'aye dépouillé de la nomination des prin-

cipaux évêchés et de tous les bénéfices de la Lombardie autrichienne.

Je ne serois point étonné non plus que l'Empereur, pour montrer à ses peuples que tout s'est fait de concert avec le Souverain Pontife, ne lui restituât enfin la visite, et si les affaires le lui permettent, qu'il ne vint faire ses Pâques au Vatican.

On parle mal de la santé de l'électeur palatin, et l'on prétend ici qu'il est question du mariage du prince héréditaire de Prusse avec une des filles du grand-duc de Toscane.

Les désastres occasionnés par les derniers tremblemens de terre en Messine et en Calabre ne sont pas si grands qu'on l'avoit d'abord annoncé¹. La Calabre a beaucoup plus souffert que la Sicile...

= 1. Le 5 février 1783, un tremblement de terre des plus violents ruina de fond en comble Messine, où 12,000 habitants restèrent ensevelis sous les décombres, et l'incendie acheva l'œuvre de destruction. Reggio, Terre-Nuovo et autres localités de la Calabre subirent le même sort. Le désastre n'était nullement exagéré, comme le prouve la relation du 8 février envoyée par le Sénat de Messine.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 163 v° et 165. Original signé.
— Communiqué par M. Tausserat.

8358. — D'ANGIVILLER A PIGALLE.

Versailles, le 4 mars 1783.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre par laquelle, en m'informant du séjour de M. *Pigalle*, votre neveu, à Rome et de son talent pour la sculpture, ainsi que de son goût décidé pour l'étude de l'antique, vous me demandez pour lui à l'Académie la chambre que le s^r *Ségla* y occupoit. Personne ne seroit plus que vous dans le cas d'obtenir une pareille grâce pour une personne qui vous appartient; mais j'ai fait depuis peu un règlement, relatif à l'Académie de France, par lequel j'ai décidé que dorénavant aucun externe ne seroit plus admis à l'Académie. Divers inconvéniens en résultaient; je m'en suis assuré par les entretiens que j'ai eu sur ce sujet avec M. *Vien*, et, à l'avenir, il n'en sera plus admis.

Je suis véritablement fâché de ne pouvoir vous donner en cette occasion une marque de l'estime bien sentie que j'ai pour vos talens et des sentimens bien sincères avec lesquels je suis, etc.

8359. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 4 mars 1783.

... M. le Cardinal d'Herzan me dit hier que l'archiduc Maximilien se rendroit dans peu à Naples et ne s'arrêteroit ici, tout au plus, que quelques heures pour voir le Pape; mais qu'au retour de Naples, il séjourneroit à Rome dix ou douze jours, et qu'après avoir visité ses parents à Parme et à Milan, il se rendroit en France par Turin et ensuite à Bruxelles.

Le Pape a publié un édit rigoureux pour obliger les propriétaires à faire ensemercer chaque année la troisième partie de leurs terres de la campagne romaine, sans réfléchir que cette ordonnance ne donne au propriétaire, ni des bras pour cultiver, ni des bœufs pour labourer, ni de l'argent pour en acheter et pour payer le salaire des cultivateurs étrangers, la population romaine n'en fournissant pas en assés grand nombre de nationaux.

Si la récolte est encore mauvaise cette année et la suivante, on se trouvera ici dans les plus violents embarras; l'argent, l'industrie et les bestiaux manquant à la fois; malgré cela, les dépenses superflues continuent et le produit de la daterie diminue chaque jour. Comment payer l'intérêt de plus de quatre cent millions dont l'État ecclésiastique est chargé? Déjà la banqueroute s'offre à tous les yeux, et cet aspect resserre de plus en plus la circulation des espèces, tandis que le papier se multiplie sans cesse et perd son crédit par cette même multiplication.

Qu'on ajoute à tout cela le mépris du gouvernement et l'inconsidération progressive de la dignité et de la personne du Souverain Pontife!

Ce tableau est affligeant, mais il est fidèle, et, quoique tout le monde y ajoute quelque coup de crayon, on continue à vivre ici comme si on étoit dans un tems d'abondance et de prospérité; personne n'ose, au milieu de tant d'étrangers de tout pays, prendre le parti de réformer le luxe et les dépenses; les ministres des cours hésitent encore plus que les Romains à prendre la résolution d'épargner.

On a rouvert les théâtres à Naples; on auroit fait sagement de ne pas les fermer; les Italiens ne songent guères aux calamités publiques tant qu'ils se divertissent...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 173 et 177. Original signé.
— Communiqué par M. Tausserat.

8360. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 4 mars 1783.

... On ne parle que très vaguement du voyage de Monsieur en Italie, et j'ai peine à croire qu'il soit prochain...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 181 v°. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8361. — NOUVELLES DE ROME.

5 mars 1783.

D'après la permission du gouvernement, les divertissements du Carnaval en cette ville ont eu lieu cette année comme les précédentes. Outre cinq théâtres ouverts pour différents spectacles, il y a eu dans les derniers jours des mascarades dans la grande rue du Cours, des courses de chevaux barbes et des bals publics masqués au théâtre d'Aliberti : ils commençoient à minuit et ne finissoient qu'au grand jour. Ce matin, tout le monde est dans le recueillement...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 183. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

8362. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 5 mars 1783.

Monsieur le Comte, — J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, par laquelle vous me recommandés M. Bertrand, consul du Roy à Trieste ; il est venu me voir avec un président de Digeon. Le s^r *Ramey*, sculpteur, étant de cette ville, je l'ay chargé de les conduire dans les différens endroits où se rencontrent les curiosités ; ce qu'il a accepté avec plaisir ; ces Messieurs en sont fort contents et m'en ont témoigné leur remerciemens.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Le s^r *Trouard* va beaucoup mieux et est convalescent ; il a cependant les jambes fort enflées.

Le s^r *Chardinier*, sculpteur, n'est point encore arrivé.

Archives nationales, O¹ 1943.

8363. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

Du 5 mars 1783.

J'ai reçu, Monsieur, les différentes notes que vous m'avez adressées il y a quelques jours. Par l'une d'elles, vous m'informés que, toutes réflexions faites, M. *Vernet* renonce à partager l'atelier de M. *Lagrenée*, c'est ce qu'il m'a aussi marqué en me priant de songer à lui quand il vacquera quelque atelier, attendu qu'il peut encore avoir de grands tableaux à faire. Cet atelier serviroit aussi à son fils lorsqu'il retournera de Rome. Cette demande me paroît favorable par les raisons que je vous ai marquées dans ma dernière.

Je suis charmé de votre jugement sur M. *Peyron*; c'est un sujet sur lequel je fonde de très grandes espérances.

Je suis loin de désapprouver que le s^r *David* soit déterminé à travailler à son morceau de réception. J'aurois cependant été charmé qu'il eût pu mettre au Sallon le morceau dont il est chargé.

On m'avoit informé du danger où étoit le jeune *Trouard* à Rome; mais j'ai appris depuis qu'il est en parfaite convalescence. Il faut espérer aussi que les accidens qu'a éprouvés M. *Vernet* n'auront pas de suite, car il seroit fâcheux qu'avec le talent qu'il annonce il fût obligé de revenir en France.

A l'égard de la demande que me fait par entremise M. *Pigal* d'une chambre à l'Académie pour son neveu, vous scavés que nous sommes convenus que je n'en donnerois plus. M. *Vien* m'a fort bien exposé les inconvéniens qui en résultent. Je vous laisse le soin de faire entendre à M. *Pigal* que cette loi que je me suis faite est antérieure à sa demande; qu'il n'est personne à qui je fusse plus porté à l'accorder sans cette circonstance; que, du reste, s'il le désire, je recommanderai spécialement son neveu à M. *Lagrenée*.

J'ai l'honneur, etc.

Archives nationales, O¹ 1141, fol 73.

8364. — CREMADELLS A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 5 mars 1783.

Monsieur, — J'ose prendre la liberté, pour ne pas manquer au

plus juste de mes devoirs, de vous supplier de vouloir bien agréer mon profond respect et recevoir mes plus humbles remerciemens de la double grâce que vous avés bien voulu me faire à la recommandation de Son Éminence Mgr le Cardinal de Bernis et de M. *Lagrenée*, m'accordant, non seulement la place de médecin en survivance de l'Académie de France que j'ai osé vous faire demander, mais aussi les mêmes appointemens qu'a le médecin titulaire M. La Boissière. Daignés, Monsieur, être persuadé que ma juste reconnaissance ne finira qu'avec mes jours et que je tâcherai de mériter la continuation de la protection dont vous voulés bien m'honorer en remplissant mes devoirs le plus exactement possible.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

CREMADELLS,

Médecin en second de l'hôpital du Saint-Esprit
et en survivance des Gardes Suisses du Pape.

Communiquée à Son Éminence Mgr le Cardinal de Bernis.

Archives nationales, O¹ 1943.

8365. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 12 mars 1783.

... Les inondations ont beaucoup endommagé les entreprises du dessèchement des marais Pontins¹; ce travail, qui a déjà coûté de grandes sommes, sera difficilement porté à sa perfection, ainsi que je l'ai toujours prévu. La cherté des denrées augmente tous les jours. Les malheurs de la Calabre et de la Sicile, qui s'accroissent au lieu de diminuer, doivent encore augmenter ici la disette de plusieurs genres nécessaires à la vie.

Nous sommes ici environnés d'Anglois de distinction; ainsi, ils fréquentent ma maison, et je suis très à portée de savoir tout ce qui se passe à Londres, car les Anglois ne sont pas mystérieux. Je ne suis pas encore instruit du contenu des lettres de Londres qui ont dû arriver hier au soir.

Nous attendons, le 15 de ce mois, l'archiduc Maximilien, qui doit se rendre à Naples après un séjour très court à Rome. Ce prince s'arrêtera un peu plus ici à son retour...

= 1. Une pluie torrentielle de vingt-quatre heures, le 14 février, fit sor-

tir le Tibre de son lit et causa de grands dégats. D'après la *Gazette*, les terrains desséchés des marais Pontins ayant été de nouveau inondés, on prit le parti d'abandonner des travaux si coûteux et si infructueux.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 191 et 194 v°. Original signé.
— Communiqué par M. Tausserat.

8366. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 16 mars 1783.

Monsieur le Comte, — Monsieur *Taraval*, oncle de feu s^r *Taraval*, pensionnaire de l'Académie de Rome, vient de m'écrire que vous consentiés que la malle contenant les effets de déffunt son neveu parte pour le compte du Roy, au premier envoi de caisse, qui ne sera qu'après la Saint Louis. Je vous prie, Monsieur le Comte, de vouloir bien me faire part de vos intentions à ce sujet, et si ce sera par terre ou par mer.

D'après la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et celle que vous avez écrite à M. Du Theile, dont il m'a fait part, au sujet du changement de banquier, j'ai déjà pris chez M. Moutte 1,000 écus romains; j'ai pensé, en agissant ainsi, entrer dans vos intentions.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Oserois-je vous prier de vouloir bien ordonner de faire remettre la lettre cy-incluse à M. le duc de la Rochefoucauld.

Archives nationales, O¹ 1942.

8367. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 19 mars 1783.

L'archiduc Maximilien, Monsieur, arriva ici samedy et a dû partir ce matin pour Naples. J'ai rendu à ce prince avec empressement tout ce que je lui devois, et il voulut le lendemain me trouver chez moi, où il me remercia de très bonne grâce de mes attentions passées et présentes et ne voulut accepter des offres que je lui fis que quelques provisions qu'on trouve difficilement à Rome. Il m'assura que rien n'étoit plus faux que le bruit qui avoit couru à Vienne même de son voyage en France et à Bruxelles, et que ce voyage, quant à présent, étoit dénué de tout

fondement. Après un court séjour à Naples et ici, ce prince reprendra la route de Toscane et de la Lombardie pour se rendre en Allemagne. Il a vu le Pape deux fois depuis samedi et a observé le plus parfait *incognito*. Quoique l'Empereur ne traite pas bien la cour de Rome, tel est l'attachement que l'on a pour l'ancienne maison d'Autriche que les princes issus de cette maison seront toujours bien reçus ici, d'autant plus qu'ils prodiguent les politesses et les attentions à tout le monde. Les Italiens sont égoïstes et encore plus vains qu'intéressés.

... Il me semble en effet qu'on parle beaucoup moins du voyage de Monsieur en Italie; je n'ai rien à ajouter aux réflexions que j'ai déjà fait sur cet objet; elles m'ont paru nécessaires...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 207 et 209. Original signé.
— Communiqué par M. Tausserat.

8368. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 26 mars 1783.

Monsieur le Comte, — J'ai l'honneur de vous faire part que la maladie du jeune *Vernet* augmentant chaque jour, et craignant que les chaleurs de l'été, très nuisible à ces sortes de maladies, ne portent ce jeune homme à des extrémités fâcheuses, je lui ay permis de s'en retourner, car, ne pouvant attendre la réponse de la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire dernièrement à ce sujet, il m'est venu trouver, me disant que, si je ne luy donnois la permission d'aller revoir son cher père, il ne répondoit pas de sa vie. En conséquence, je viens de luy remettre l'argent du voiage qui, avec les trois cens livres que son père luy a envoyé le dernier courier, suffiront pour son retour; il part aujourd'huy avec le courier, bien recommandé; je me détermine, malgré luy, à écrire aujourd'huy à son père, sans pourtant lui détailler les circonstances ridicules de sa maladie, pour ne le point affliger.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1943.

8369. — LE CARDINAL DE LUYNES A D'ANGIVILLER.

Paris, ce 27 mars 1783.

Je joins ici, Monsieur, la lettre par laquelle la famille de feu

M. *Natoire* me supplie de vous instruire de ce que j'ai connu par moi-même, étant à Rome, des plaintes portées par le s^r *Mouton* contre ce Directeur de l'Académie de France; après avoir bien examiné l'affaire, je mandai à M. de Marigny que je croyois que le s^r *Natoire* méritoit la protection du Roy dans cette circonstance, et que, si la passion et la chaleur avec laquelle le s^r *Mouton* s'élevoit contre lui n'étoit pas blâmée et punie, on trouveroit difficilement des sujets qui voulussent accepter la place de Directeur de l'Académie, et que le principe admis par les élèves que le Directeur n'est pas plus que *primus inter pares* troubleroit tout l'ordre de l'administration; l'action intentée par le s^r *Mouton* contre la succession de M. *Natoire* vous paroîtra, je crois, Monsieur, aussi injuste qu'elle est vexatoire; je remets le tout à votre prudence et à votre sagesse, et vous prie d'être persuadé de la vérité des sentiments avec lesquels je fais, Monsieur, profession de vous honorer.

LE CARDINAL DE LUYNES.

Archives nationales, O¹ 1943.

8370. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Du 31 mars 1783.

Vous trouverez ci-joint, M., le jugement de l'Académie d'architecture, d'après l'examen des projets envoyés par les pensionnaires architectes pour leur tribut annuel. Vous voudrés bien en faire l'usage auquel il est destiné, en instruisant chacun des auteurs de ces projets de ce que l'Académie pense de son travail, afin qu'il puisse diriger ses études d'après les instructions qui lui sont données.

Vous connoissés les sentimens, etc.

Archives nationales, O¹ 1141, fol. 127.

8371. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 2 avril 1783.

Monsieur le Comte, — J'ai l'honneur de vous faire sçavoir que M. *Trouard* le père est arrivé hier à Rome; il m'a communiqué qu'il avoit eu l'honneur de vous faire part qu'après quelques mois de séjour tant à Rome qu'à Naples, il s'en retourneroit avec

son fils, et que vous l'aviez approuvé; ainsi, lorsque le jeune *Trouard* partira, comme son tems sera à peu près expiré, je luy remettré, ainsi qu'il est d'usage, l'argent du voiage.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRÉNÉE.

P.-S. — Quoique la maladie du jeune *Trouard* et l'inquiétude de son père sur sa convalescence ait été en partie cause de son voiage à Rome, il a eu la consolation de le trouver à son arrivée dans la meilleure santé et même mieux portant qu'à son départ de Paris.

M. Paris est venu avec *M. Trouard*.

Archives nationales, O¹ 1943.

8372. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 2 avril 1783.

... Nous attendons aujourd'hui ou demain l'archiduc Maximilien, qui revient de Naples et qui ne s'arrêtera ici que quelques jours. Il ne m'en coûtera que de renouveler les provisions que le prince m'a demandé à son premier passage.

Deux légères secousses de tremblement de terre ont allarmé vendredy dernier la ville de Naples. Les désastres du voisinage de cette capitale font tout craindre, et avec raison.

... Le prince Hédouard s'étant trouvé menacé d'hydropisie et de gangrène, M. le Cardinal d'York, son frère, quoiqu'en froidur avec lui, s'est transporté sur-le-champ à Florence, dez qu'il a été instruit de la maladie de son frère, qui a reçu tous ses sacremens et qui avoit déjà fait son testament, auquel il a ajouté deux codicilles. M. le Cardinal d'York n'est parti qu'après avoir appris toutes ces particularités, lesquelles ne sauroient rendre son voyage suspect d'intérêt. Madame la comtesse d'Albany (dont le sort sera également à plaindre, soit que le Prétendant vive ou qu'il meure) vient de me faire dire que la maladie de son époux paroît se civiliser et que les médecins, il y a trois jours, l'avoient trouvé presque sans fièvre...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 241 v^o et 242. Original signé.
— Communiqué par M. Tausserat.

8373. — TROUARD A D'ANGIVILLER.

A Rome, le 5 avril 1783.

Monsieur, — J'ai trouvé mon fils extrêmement changé, ayant les jambes enflé, mais en bonne convalescence; il a été très malade et a donné de fortes inquiétudes, qui sont heureusement calmées. Oserai-je vous supplier, Monsieur, de ne pas désapprouver mes craintes non seulement sur les suites de cette maladie, mais particulièrement sur ce qui pourroit résulter des effets du climat sur un sang excessivement ardens et brûlé par le travail, et de trouver bon que j'abrège son séjour à Rome de trois mois, son tems de pensionnaire devant se terminer au 15 octobre prochain. Son retour en France, où il m'accompagnera, sera employé avec fruit, mon intention étant de parcourir toute l'Italie et d'apporter le plus grand soin à visiter les endroits les moins connus.

Je conte faire un voyage à Naple et en Calabre, si cela est possible, après Pâques; revenir ensuite passer un mois à Rome et partir ensuite pour notre tourné qui se fera à petite journée.

J'ose espérer que vous voudrai bien m'honorer de vos ordres et que je les recevrai à mon retour de Naples.

Je suis, avec respec, M., etc.

TROUARD.

Archives nationales, O¹ 1943.

8374. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 6 avril 1783.

Ce que vous me marquez, Monsieur, de la situation du corps et de l'esprit du s^r *Vernet* fils me fait une vraie peine. Les symptômes qu'il éprouve ne paroissent pas permettre de lui laisser prolonger son séjour à Rome, et je me croirois obligé d'en prévenir, avec les ménagemens convenables, M. *Vernet*, si je ne voyois par votre lettre que le s^r *Vernet*, sentant la nécessité de repasser en France, a prié M. *Aubert*, son ami, et celui de son père, de se charger de cette commission. Je pense au reste, comme vous, que la gratification de retour ne doit avoir lieu qu'autant qu'on a passé à Rome à peu prez le temps des études prescrites. M. *Vernet* le sentira sans doute aussi et pourvoira aux frais du retour de son fils, ainsi qu'au paiement des dettes dont vous me

parlez. Je fais au surplus écrire à M. *Aubert*, pour que si, par hasard, le jeune *Vernet* ne lui avoit pas écrit pour le prier d'informer son père de son état, il le fasse comme ami commun de l'un et de l'autre.

Vous connoissez les sentimens sincères, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8375. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 6 avril 1785.

J'ai, en effet, consenti que la malle des effets du jeune s^r *Taraval* fût envoyée avec les caisses qui porteront dans quelques mois les ouvrages des pensionnaires. Vous pourrez l'expédier en même temps; il n'y a nulle difficulté que ce doive être par mer, car cet envoy coûteroit énormément s'il venoit par la voye de terre.

Vous connoissez, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8376. — M. NAY DE MEZENCE A D'ANGIVILLER.

Paris, avril 1783.

Monsieur le Comte, — Si j'eusse cru, en me présentant chez vous, avoir l'honneur de vous voir, je vous aurois épargné la peine de me lire.

Je reçois, à l'instant, une lettre du fils de M. *Vernet*, qui est à Rome. Il me dit que M. *de Lagrenée* a dû avoir l'honneur de vous écrire pour vous parler du dérangement de sa santé. Il craint que M. *Vernet* soit instruit par vous, Monsieur le Comte, de sa situation et m'engage d'avoir l'honneur de vous voir, le plutôt possible, pour vous supplier de ménager la sensibilité de son père, en lui tenant caché l'état dans lequel il se trouve.

Voulez-vous bien, Monsieur le Comte, lui rendre ce service?

Il me parle de sa maladie comme un homme qui est désolé de ce contre-temps et qui doit faire l'impossible pour le surmonter à force de soins et de ménagement.

Il se peut, Monsieur le Comte, que M. *Lagrené*, par un excès de zèle et d'attachement pour lui et sa famille, l'ait vu plus en

danger qu'il n'y est réellement et qu'il ait des moyens de curation qui empêchent son retour.

Je suis, avec un profond respect, etc.

NAY DE MEZENCE,

Principal commis des finances au contrôle général.

Archives nationales, O¹ 1943.

8377. — D'ANGIVILLER A M. NAY DE MÉZENCE.

Le 6 avril 1783.

Je reçois, Monsieur, la lettre par laquelle vous me témoignez de la part du s^r *Vernet* fils, pensionnaire du Roi à Rome, la crainte où il est, qu'informé du mauvais état de sa santé, je n'en aye instruit son père. Comme jusqu'à ce moment M. *Lagrenée* ne m'avoit rien mandé d'allarmant sur ce sujet, je n'en ai rien marqué ni fait marquer à M. *Vernet*; mais je viens de recevoir une lettre de M. *La Grenée* qui m'informe que ses accidens de maladie nerveuse sont devenus beaucoup plus graves et tendent à l'aliénation de son esprit; dans cette circonstance, je me croirois obligé d'en prévenir ou faire prévenir M. *Vernet* avec les précautions convenables, si je ne voyois par la même lettre que M. *Aubert*, ami du père et du fils, est chargé de cette commission. L'amitié que vous paraissez avoir pour l'un et pour l'autre vous engagera sans doute à vous concerter avec M. *Aubert* à ce sujet, pour prévenir quelque événement plus fâcheux, comme une aliénation totale qui pourroit être l'effet de la chaleur du climat de Rome. Je donne au surplus à M. *Lagrenée* tout pouvoir de le faire partir le plutôt possible.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8378. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 9 avril 1783.

... L'archiduc Maximilien arriva ici jeudi dernier et en repartit hier pour Florence, après avoir eu deux longues conférences avec Sa Sainteté. Il assista le lendemain de son arrivée, pendant deux heures, à mon assemblée et m'a fait l'honneur de me rendre mes

visites et de m'inviter de la part de la reine de Naples à remplir enfin la promesse d'aller lui faire ma cour; il a trouvé cette princesse bien affligée des nouveaux désastres des deux Calabres et de la ruine presque certaine du port de Messine.

Le Pape compte après Pâques d'aller visiter les travaux des marais Pontins, que les inondations n'ont pas si fort endommagé qu'on avoit dû le supposer. Il sera accompagné, dit-on, dans ce voyage, par le Cardinal Bandi¹, son oncle, et le Cardinal Buoncompagni², légat à Boulogne³. Il paroît que Sa Sainteté s'occupe moins aujourd'hui de poursuivre le dessèchement commencé que de mettre en valeur le terrain qui n'est plus inondé et qui est susceptible de culture et de production...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 271. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Giovanni-Carlo Bandi, oncle du pape, né à Cesena, en 1700, mort le 23 mars 1784. Évêque d'Imola le 20 mars 1752, il fut fait Cardinal par Pie VI en 1775.

2. Ignazio Boncompagni, Romain, né en 1743, mort en 1790; il avait été promu Cardinal en 1775 par Pie VI.

3. Bologne.

8379. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 15 avril 1783.

J'ai reçu, M., la lettre par laquelle vous me faites part de la nécessité où vous vous êtes vu de renvoyer par le courrier le s^r *Vernet*, vu le danger qu'il y avoit de l'exposer aux chaleurs instantes de l'été de Rome; je ne puis que vous approuver, car les détails où vous entrez dans votre précédente annonçoient un esprit frappé.

Je souhaite que la température de la France le rétablisse et lui permette de continuer de travailler, car il est fâcheux que des dispositions telles que celles qu'annonçoit son prix fussent entièrement perdues, et il l'est beaucoup qu'il n'ait pu profiter du séjour de Rome.

Par ma précédente, je vous marquois que j'étois d'avis que la gratification de retour n'étoit pas acquise par un séjour aussi court; mais, en y réfléchissant davantage, comme il paroît n'y avoir pas de la faute de la part du s^r *Vernet* et que sa maladie n'est que trop réelle, je consens que les 300 livres argent de

France que vous lui avez remis ne soyent pas à la charge du père, qui sera suffisamment affligé de l'état et du retour de son fils. Vous pouvez les passer en compte dans vos états de dépenses.

Vous connoissez, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8380. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

A Versailles, le 15 avril.

Vous sçavez, Monsieur, qu'il m'est arrivé plusieurs caisses de Rome contenant ou devant contenir diverses figures de marbre exécutées par les pensionnaires de l'Académie, et leurs autres ouvrages annuels, et qu'il s'agit de les soumettre comme à l'ordinaire au jugement de l'Académie. Mais, avant tout, il est nécessaire de reconnoître ce que contiennent ces caisses et de mettre à part les divers objets. Je crois qu'il faudroit faire tout de suite conduire les figures de marbre au Cabinet des sculptures du Roy et les y placer convenablement pour que je puisse les y aller voir.

Je vous autorise à vous concerter à cet égard tant avec M. *Brébion*, pour les ouvriers à employer, qu'avec M. *Pajou*, garde du dépôt, pour la réception et l'arrangement de ces figures; à l'égard des autres objets, vous en userez comme vous avez fait les années précédentes dans pareille circonstance.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8381. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 23 avril 1783.

... Comme nous avons en Italie de très belles éditions de la *Jérusalem délivrée* du Tasse, il sera difficile de procurer ici des souscripteurs à l'édition de cet ouvrage que Monsieur protège particulièrement et qui ne peut manquer de faire grand honneur à notre imprimerie¹. Je ferai mon possible pour exciter le zèle des gens de lettres de ce pays-cy et des bibliothécaires.

... Le Pape part demain pour visiter les travaux des marais Pontins que les inondations n'ont pas si fort endommagés qu'on l'avoit d'abord craint. Il faudroit plus d'argent que n'en a le Pape et l'employ de gens plus habiles pour porter le desséchement à sa

perfection. Mais, en attendant, une partie assés considérable des terres qui étoient inondées se trouve aujourd'hui en pleine culture et pourra produire de grands avantages au neveu² de Sa Sainteté et au commerce des blés; mais il est à craindre que cette bonification ne subsiste pas longtems après la mort du Pape, ainsi qu'il est arrivé sous d'autres pontificats.

Le voyage de Sa Sainteté doit durer quinze jours; le Cardinal Bandi, son oncle, viendra la joindre à Terracina avec quelques autres Cardinaux voisins, sans compter le légat de Boulogne, qui a dû partir ce matin.

On prétend que l'Électeur palatin viendra cet été prendre les eaux et les bains de Pise; dans ce cas, nous le verrons à Rome, car il est vraisemblable qu'il ne se dispensera pas de rendre au Pape la visite qu'il en a reçu au retour du voyage de Sa Sainteté à Vienne...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 307 v° et 308. Original signé.
— Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Il s'agit ici de l'édition en italien, publiée à Paris, chez Didot, en 1784. 2 vol. in-4° ornés de figures.

2. Le comte Onesti Braschi.

8382. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, le 30 avril 1783.

... Sa Sainteté est arrivée en bonne santé à Terracina, petite ville de l'état ecclésiastique dans le voisinage des marais Pontins. Le Cardinal Bandi, son oncle, arrivé ici il y a deux jours, a dû partir avec le comte Braschi, leur neveu, pour aller la joindre.

Nous avons ici, depuis le 16 de ce mois, dans une église de cette ville¹, un spectacle qui édifie les uns et scandalise les autres. On a laissé exposé pendant trois jours dans cette même église le cadavre d'un mendiant, François, qui, pendant ce court espace de tems, a conservé, dit-on, la flexibilité de ses membres, sans aucune odeur de putréfaction. A l'instant de sa mort, toute la ville de Rome, sans exception, a déclaré que ce pauvre (dont en effet on dit beaucoup de bien) étoit un saint, qu'il avoit prédit sa mort et opéroit une grande quantité de miracles, qui restent à vérifier. Le concours a été si grand dans cette église, non seulement de la part du peuple, mais encore de celle des personnes les plus consi-

dérables, qu'on a été obligé d'y envoyer une garde qui n'y laisse plus entrer que les seuls infirmes qui viennent en foule sur son tombeau demander leur guérison; plusieurs prétendent l'avoir obtenue. Ce François, nommé *Labre* ou *Labri*², est, dit-on, natif d'un village de l'évêché de Boulogne en Piccardie. Une maladie causée par l'austérité de la règle l'obligea, il y a quelques années, de sortir de l'abbaye des Septfonds, où il avoit pris l'habit monastique. Pendant neuf ans qu'il a séjourné à Rome, on n'avoit jamais parlé de lui avant sa mort; mais, au moment de son décès, le bruit de sa sainteté se répandit dans un instant et universellement dans cette capitale, ce qui sembleroit prouver que le parti dominant ici (qui est celui des Jésuites) auroit jeté les yeux sur ce pieux mendiant pour en tirer avantage selon ses vues. On remarque en effet que les chefs de cette secte puissante sont les zélés protecteurs de la sainteté de ce pauvre François et de la vérité de ses prétendus miracles. On s'attend à quelques prophéties extraordinaires, à des révélations auxquelles on prépare déjà les esprits.

Il n'y a pas à Rome plus de vraie dévotion qu'ailleurs, mais il y a certainement plus de superstition et d'ignorance.

Je joins ici, Monsieur, quelques exemplaires de l'image gravée de Benoît-Joseph Labre, dont il s'est débité en 24 heures plus de 40 mille exemplaires. On a renfermé dans sa bière un extrait de sa vie écrit en langue latine sur du vélin, et, dans la traduction qui en a été faite en langue vulgaire, on y a ajouté quelques circonstances favorables à la sainteté du sujet, qui ne se trouvent point dans le texte latin³. On voit bien l'intention de cette infidélité, mais elle n'est pas adroite. Il est à présumer que cette pieuse comédie ne finira pas si tôt...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 893, fol. 323. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Sainte-Marie du Mont.

2. Benoît-Joseph Labre, né à Amettes (Pas-de-Calais), au diocèse de Boulogne, le 26 mars 1748, mort à Rome le 16 avril 1783. On sait l'étrange destinée de ce personnage qui, déclaré vénérable par Pie VI dès l'année de sa mort, fut béatifié par Pie IX en 1861 et canonisé depuis par Léon XIII. Il est curieux de voir dans quelles circonstances cette dévotion finit par s'imposer aux fidèles.

3. Les folios 326 à 329 sont occupés par ces documents annexes qui comprennent : 1^o la copie imprimée (*In Roma, MDCC LXXXIII, stamperia*

Cracas) de l'éloge en latin déposé dans le cercueil de Benoît Labre; 2° la traduction italienne, imprimée, de cet éloge; 3° les portraits, en pied et en médaillon, du même personnage, gravés par Bombelli. Le portrait en pied porte cette légende : « Benedetto Giuseppe Labbre, Francese, morto in Roma le 16 aprile 1783 di anni 35. » Et le médaillon : « BENEDICTUS JOSEPHI LABRE, GALLUS, OBIT ROM. XVI, AP. MDCCLXXXIII. » Dans les deux gravures, Labre est représenté de profil. — Pietro-Leone Bombelli, peintre-graveur italien, né à Rome en 1737. Il peignit le paysage, travailla pour des manufactures de tapisseries et grava d'après les maîtres italiens de son temps.

8383. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 5 mai 1783.

J'ai reçu, Monsieur, la nouvelle de l'arrivée de M. *Trouard* à Rome, pour s'y assurer de l'état de son fils, qu'il me marque avoir trouvé en bonne convalescence, mais fort changé et les jambes un peu enflées, ce qui lui fait désirer de le soustraire à l'action de la grande chaleur du climat; il se propose, en conséquence, ainsi que vous me le marquez, de le ramener après quelque séjour à Naples et à Rome, ce qui le conduira jusques vers la fin de juin; je lui réponds que j'y donne mon consentement, et je crois devoir aussi vous en informer, afin que vous n'y mettiez aucun obstacle; vous pouvez donner au s^r *Trouard* fils la gratification d'usage.

Vous connoissez, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8384. — D'ANGIVILLER A TROUARD.

Versailles, le 5 mai 1783.

J'ai reçu, M., la lettre par laquelle vous m'instruisés de l'état où vous avez trouvé M. votre fils et du désir que vous avez de le ramener en France après votre retour du voyage que vous êtes allé faire à Naples et dans la Calabre; je donne volontiers mon consentement à ce que vous le rameniez alors, comme vous le projettez, je présume qu'ayant déjà passé quelques années à Rome avant que d'y retourner comme pensionnaire du Roi, il a acquis toute l'instruction qui est l'objet de ce voyage.

Je suis, M., votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8385. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 7 may 1783.

Monsieur le Comte, — J'ai l'honneur de vous prier d'accorder, à ma sollicitation, une grâce au s^r *Deprez*, cy-devant pensionnaire, étudiant l'architecture.

Il y a dans l'Académie une chambre d'externe vacante par le départ du s^r *Cazas*, protégé de M. le duc de Chabot, qui l'a occupé pendant quatre ans. Le s^r *Desprez* s'est adonnée depuis deux ans à la peinture et y a fait des progrès, et, pour étudier son talent avec plus de sécurité, il a engagé sa femme à aller trouver un de ses frères qui la demande avec luy et qui a de la fortune. Le s^r *Després* m'a prié instamment de vous demander pour luy cette chambre, afin d'être plus à portée de dessiner d'après nature et de recevoir mes conseils. J'ose vous supplier, Monsieur le Comte, de vouloir bien luy accorder cette grâce pour deux ans seulement, et je vous seré sensiblement obligé.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Si Monsieur le Comte avoit quelques autres personnes à favoriser de logement d'externes, il y en a deux autres, indépendamment de celui que je prends la liberté de luy demander.

Archives nationales, O¹ 1943.

8386. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 7 mai 1783.

... Il est certain que l'archiduc Ferdinand et Madame l'archiduchesse son épouse se proposent de partir dans le courant de ce mois pour se rendre, en passant par Gênes, à Aix-en-Provence et visiter ensuite une partie de nos provinces méridionales, pour revenir à la fin de l'été à Milan, en passant par la Suisse. On parle toujours de la prochaine arrivée de l'Électeur palatin aux bains de Pise; il est décidé qu'il fera quelque séjour à Rome et à Naples avant de retourner dans ses États.

Le gouvernement ecclésiastique de Rome avoit fait fermer l'église de Notre-Dame-du-Mont pendant quatre jours; cette

église a été rouverte depuis, on y a mis des gardes et une balustrade autour du tombeau du pieux mendiant François-Benoît Labre. Ceux qui se plaignent de quelque infirmité sont reçus dans cette enceinte. La foule y est toujours très grande, mais il y a moins de désordre; l'on raconte chaque jour de nouveaux miracles, dont les partisans des Jésuites continuent à être les plus zélés protecteurs. Le confesseur de ce pauvre François, dont tout le monde s'accorde à louer la piété et la modestie, annonce déjà des prophéties que son pénitent lui avoit confié même par écrit. Dans quelque tems, on sera à portée de mieux connoître les vrais motifs de cet éclat imprévu et de cet enthousiasme presque général.

A la fin de ce mois, je compte me rendre à Albano, dont l'air dans cette saison me convient mieux que celui de Rome; dans une heure et demie, je pourrai me transporter ici toutes les fois que les affaires pourront exiger ma présence. Jusqu'ici, l'air n'a pas été assés doux pour pouvoir s'établir sur les collines voisines de Rome...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 14 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8387. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 14 mai 1783.

... Le Pape n'est pas revenu fort content des travaux des marais Pontins; la partie nouvellement desséchée n'est pas considérable, on a dépensé beaucoup en bâtimens au lieu d'élargir les canaux. Sa Sainteté a fait des changements dans l'administration de cette entreprise dispendieuse. Reste à savoir si les nouveaux administrateurs seront plus fidèles ou moins intéressés que les anciens; malheureusement, le bien particulier se trouve presque toujours en opposition avec le bien public.

L'Electeur palatin s'arrêtera peu en Toscane et se rendra presque en droiture à Rome. Le Pape a écrit à ce prince pour l'inviter à venir loger au Vatican. Le marquis Antici, son ministre, doute qu'il accepte cette proposition; il croit qu'il suivra à cet égard l'exemple de l'archiduc Maximilien, afin d'observer plus parfaitement l'incognito. Le même marquis Antici m'a dit qu'il croyoit que l'Electeur, dans les tournées qu'il feroit aux environs de Rome, viendrait me surprendre à Albano et me demander à

dîner. Ce ministre prépare à Rome des logemens pour l'Électeur dans la maison qu'il occupe.

Le Saint Père me demanda hier s'il m'étoit revenu que M. le duc de Chartres eût été content de la manière dont il l'avoit reçu chez lui, lui ayant accordé le même traitement qu'à l'archiduchesse Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas. J'ai assuré Sa Sainteté que ce prince s'étoit montré infiniment sensible à l'accueil qu'Elle lui avoit fait...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 33 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8388. — NOUVELLES DE ROME.

14 mai 1783.

Le Pape est de retour des marais Pontins depuis jeudy dernier; à son arrivée en cette ville, toutes les cloches sonnèrent, et il se fit une triple décharge de l'artillerie du château Saint-Ange.

On mande de Naples que les tremblements de terre en Sicile et dans la Calabre continuent.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 36. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8389. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 14 may 1783.

Monsieur le Comte, — Le tableau que vous avés eu la bonté de m'ordonner pour le Roi sera bientôt fait; comme vous avés intention que ce tableau soit exposé au sallon, je vous prie de vouloir bien m'envoyer un ordre de l'intendant général des postes, pour que le directeur de la poste de France à Rome soit autorisé à en charger le courrier.

J'ai reçu ces jours-cy une invitation pressante pour faire repaver à neuf la ruë, le long de la façade du palais de l'Académie, ainsi que tous les autres propriétaires des maisons et palais situés dans la rue du Cours; comme c'est un ouvrage qui ne peut souffrir aucun retard, les ouvriers sont après. Cette dépense pourra aller à 80 écus romains.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

M. *Trouard* avec son fils et M. *Pâris* sont partis ce matin pour s'en retourner à Paris.

Archives nationales, O¹ 1943.

8390. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 21 mai 1783.

... On ne sait pas précisément le jour que l'Électeur palatin arrivera ici. Le Pape lui a écrit une seconde lettre, plus pressante encore que la première, pour le déterminer à accepter le logement que Sa Sainteté lui a préparé au Vatican. Cette espèce de violence, quoique fort honnête, pourra embarrasser l'Électeur qui désire d'observer le plus parfait incognito. Je suis persuadé que si ce prince étoit informé que, pour arriver à ce logement, il faut monter cent-quatre-vingt-dix marches, encore foible de sa dernière maladie, il n'accepteroit pas les offres de Sa Sainteté. J'aurai pour l'Électeur les attentions et les égards qui sont dus à sa personne et à son rang; son ministre m'a assuré que, s'il accepte quelque démonstration de la part des Ambassadeurs, il me donnera toute préférence.

Le roi et la reine de Naples ne laissent pas échapper une occasion de m'inviter à aller leur faire ma cour. Sa Majesté me l'a permis depuis bien longtems, mais je ne suis pas encore décidé sur la saison où il me paroîtra convenable de profiter de cette permission.

... Tout le monde croit que l'Électeur arrivera ce soir à Rome; mais on n'est pas assuré qu'il accepte le logement que le Pape lui a offert au Vatican.

L'Électeur palatin arrive dans le moment; il loge chez le marquis Antici, son ministre...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 51 et 53. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8391. — VERGENNES A BERNIS.

A Versailles, le 27 mai 1783.

... L'état dans lequel l'électeur de Bavière a entrepris le voyage d'Italie donne peu d'espérances que les eaux de Pise le réta-

blissent. Si ce prince fait le voyage de Rome, vraisemblablement il sera peu en état de prendre part à aucune fête, et je ne prévois pas que V. E. soit dans le cas de faire des dépenses à son occasion.

Je désirerois sçavoir, Monseigneur, si le confesseur du mendiant François, dont on veut faire un saint, est un ex-jésuite ou un homme voué à la Société; sans doute, on aura écrit en France pour découvrir les motifs qui avoient conduit à Septfonds¹ cet ancien religieux et ceux qui l'en avoient fait sortir.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 63 v°. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Notre-Dame des Sept-Fonts, célèbre abbaye cistercienne fondée au XII^e siècle, à 10 kilomètres de Moulins (Allier). L'abbé, Eustache de Beaufort, y rétablit, en 1656, la règle bénédictine dans toute sa rigueur primitive, et Rancé, plus tard, s'inspira de cette réforme pour l'établissement de ses trappistes. On comprend que la naturelle nonchalance de Labre n'ait pu s'accommoder longtemps d'un régime si austère.

8392. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 28 mai 1783.

... Il y a huit jours que l'Électeur palatin est ici; il n'est pas encore décidé s'il passera à Naples ou s'il prolongera son séjour à Rome; la santé de ce prince (que j'ai trouvé un peu appesanti) paroît fort bonne à l'extérieur; il fait beaucoup d'exercice et se tient sur ses jambes des heures entières. Dès le premier moment de son arrivée, il m'a traité avec la plus grande distinction et m'a rendu visite avant tous les autres Cardinaux et ministres. Il dina chez moi lundi dernier de fort bon appétit, et il assiste et doit assister régulièrement aux assemblées que j'ai toutes les semaines dans ma maison. Je ne crois pas au surplus que, ni lui, ni le ministre qui l'accompagne cherchent à me parler sur aucune affaire...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 66 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8393. — PIERRE A D'ANGIVILLER.

Paris, 29 may 1783.

Monsieur, — Tant de personnes s'intéressent au sr *La Chaise*,

élève qui a disputé le premier prix à M. *Vernet* fils, que je crois devoir vous rapeller sa demande. Le plan de donner la place vacante à quelque jeune peintre de genre qui donneroit des espérances est certainement très bon; mais il ne s'en trouve point; en sorte que plus on reculera, moins il restera de tems sur les quatre années, dont M. *Vernet* fils a déjà employé près d'une année. Le jeune élève *La Chaise* n'aura profité de rien, et l'élève de genre ne se sera point trouvé.

Il n'y a nul inconvénient, Monsieur le Comte, de donner une chambre à M. *Després*, architecte; j'estime, au contraire, que puisqu'il a déjà été pensionnaire, cette grâce, par suite, ne peut tirer à aucune conséquence contre la règle de ne plus accorder de chambre à des externes. Quant à son talent, je suis très persuadé qu'il sera mieux placé dans la peinture; toutes ses productions l'indiquent. Je manderai à M. *Lagrenée*, lorsque vous aurés accordé, de luy recommander l'étude de la perspective, de beaucoup étudier le précieux de Jean-Paul, après quoy il pourroit opter de la gloire ou de l'argent.

Après avoir enfin trouvé M. *Lagrenée*, je luy ai exposé vos ordres. Il s'est deffendu d'entreprendre des tableaux d'un genre et d'un stil aussi éloignés du goût qui l'avoit toujours entraîné. Sur ce que je luy opposois son heureuse facilité, il m'a montré des morceaux charmans dans le stil antique, en m'assurant que M. *Vincent* feroit mieux l'ouvrage ordonné, parce qu'outre la gentillesse qu'il mettoit dans ses portraits, il sçavoit par des conversations entre camarades que M. *Vincent* avoit fait connoître son goût pour notre costume, ne pouvant pas luy nier une chose que je sçavois à peu près. M. *Vincent* mandé a, de fait, accepté avec empressement, a trouvé les choix que vous avés fait des sujets très heureux pour l'exécution; il va faire au plutôt ces quatre esquisses, afin qu'ils soient aprouvez avant de rien commencer.

J'ay cru, Monsieur le Comte, faire une chose utile en demandant les tableaux quarrés, quoyque les tapisseries seront ornées par des ovales; mais il y a des entourages quarrés et ovales; ainsi les tableaux pouvant être exécutés par la suite, suivant les deux formes, j'ay prévenu M. *Vincent* d'arranger ses compositions de façon que rien ne fût postiche ou tronqué en cas de changement. Tout est convenu entre gens qui s'entendent.

Cy-joint un ordre qui devient inutile et qui en demande un autre quant au nom de l'artiste.

Je suis, avec un profond respect, etc.

PIERRE.

Archives nationales, O¹ 1943.

8394. — D'ANGIVILLER A D'OGNY.

Versailles, le 30 mai 1783.

M. *Lagrenée*, Monsieur, actuellement Directeur de l'Académie de France à Rome, ayant été chargé pour le service du Roi d'un tableau qu'il est en état d'envoyer au premier jour, m'observe que le courrier ne peut s'en charger sans y être spécialement autorisé de vous; je vous serai par cette raison bien obligé d'adresser au directeur de la poste de France dans cette ville les ordres nécessaires.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1916.

8395. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

31 mai 1783... — Demain, dix heures du matin, le Comité sera tenu dans les salles de l'Académie pour l'examen des ouvrages envoyés par les élèves de l'Académie de France à Rome...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, t. IX, p. 154.

8396. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 3 juin 1783.

... Il faudra, Monseigneur, qu'il se fasse un grand changement dans l'état de l'Électeur de Bavière pour que ce prince puisse se livrer aux agréments d'un voyage; l'affaissement presque continu dans lequel il se trouve doit lui faire préférer la retraite et le repos...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 71 v°. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8397. — D'ANGIVILLER A LAGRÉNÉE.

A Versailles, le 4 juin 1783.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 7 mai, par laquelle vous me demandez, en faveur du s^r *Desprez* qui s'addonne maintenant à la peinture et avec succez, une chambre à l'Académie pendant deux années qu'il se propose de passer encore à Rome. Je crois en effet le s^r *Desprez* encore plus propre pour la peinture que pour l'architecture, et, comme il a déjà été pensionnaire du Roi, je veux bien consentir à ce qu'il occupe pendant l'intervalle de temps énoncé ci-dessus une des chambres d'externes vacantes.

J'apprens avec plaisir que votre tableau pour le sallon prochain est très avancé; j'écris à M. d'Ogny conséquemment à ce que vous me demandez.

Les réparations à faire au devant du palais de l'Académie étant la suite d'une loi générale pour tous les propriétaires de la rue du Cours, vous avez bien fait d'y faire travailler ainsi que les autres; sans doute M. *Subleyras* y préside.

Vous connoissez, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8398. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

A Versailles, 4 juin 1783.

Sur la demande, Monsieur, que vous m'avez faite en faveur du s^r *Lachaize*, je me suis fait mettre sous les yeux l'état des pensionnaires du Roi à Rome. Je le joins ici, et vous verrez que le retour de M. *Vernet* remet l'ordre pour les entrées et les sorties, et qu'en envoyant à Rome un pensionnaire pour remplacer le s^r *Vernet*, il faudra excéder le nombre de douze, si cette année trois prix sont donnés. Il faut donc attendre le résultat des prix à donner avant que de prendre un parti.

A l'égard du s^r *Desprez*, je vois avec plaisir que vous augurés bien de ses dispositions pour la peinture, et en effet la vivacité de son imagination l'y rend plus propre qu'à l'architecture. J'écris donc à M. *Lagrenée* que je consens, attendu qu'il a été déjà pen-

sionnaire, qu'il rentre à l'Académie pour y occuper une chambre d'externe pendant deux années.

J'ai l'honneur d'être, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8399. — ÉTAT ACTUEL DE LA PENSION DE ROME.

4 juin 1783.

NOMS.	ARTS.	NOMINATIONS.	SORTIES.
<i>Baccarit</i>	Sculpteur	1780	1784
<i>Perrin</i>	Peintre	1780	1784
<i>De Seine</i>	Sculpteur	1781	1785
<i>Le Sueur</i>	Sculpteur	1781	1785
<i>Combes</i>	Architecte	1781	1784
<i>Tarraval</i>	Peintre	1782	1786
<i>Ramey</i>	Sculpteur	1782	1786
<i>Chardigny</i>	Sculpteur	1782	1786
<i>Bernard</i>	Architecte	1782	1785

D'après cet état, on voit que les s^{rs} *Vernet* et *Trouard* partis, il n'y a plus à l'Académie que neuf pensionnaires et qu'aucun de ces neuf n'est destiné à sortir en 1783.

Il est donc nécessaire de réserver ces trois places pour les trois pensionnaires qui seront nommés cette année, sans quoi il n'y auroit plus de place pour les gagnans prix, à moins de passer le nombre de douze.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'au moyen de la désertion de M. *Vernet*, l'ordre des entrées et sorties sera parfaitement rétabli, car des neuf pensionnaires restants, trois sortiront en 1784, trois en 1785 et trois en 1786.

Monsieur le Comte ne peut donc donner à un peintre la place vacante par le retour de M. *Vernet*.

Mais il peut favoriser, d'après les raisons alléguées par M. *Pierre*, le s^r *Després* d'une place d'externe, ou de la faculté de loger simplement à l'Académie, ce qui est tout ce que M. *Lagrenée* a demandé pour luy.

Archives nationales, O¹ 1943.

8400. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Versailles, le 4 juin 1783.

Je reçois, M., à l'instant, une lettre de M. *de Non*, relativement au tableau du *Guerchin* que vous avez vû; vous sçavez que le propriétaire en demandoit douze mille ducats; M. *de Non* en faisant traiter sous main, on a diminué ce prix en le réduisant à 9,000 ducats, ce qui, assurément, me paroît encore excessif; cependant, comme on trouveroit peut-être encore des tempéramens à faire adopter, je voudrois définitivement sçavoir de vous ce que vous en pensez, et, en particulier, s'il vous a paru de la première force de ce maître. Comme vous avez vu dans votre dernier séjour à Rome la *Sainte Pétronille*, y a-t-il quelque comparaison à faire entre ces deux tableaux? J'attens votre réponse pour en faire une à M. *de Non* par le courrier prochain.

Vous connoissés les sentiments, etc.

P.-S. — Je crois la *Sainte-Pétronille* à Boulogne. Quelle est la grandeur de ce tableau? Causés-en avec M. *Pierre*; le Roy n'a pas, je crois, de tableau de ce maître en grand, et le Museum m'importe grandement.

Archives nationales, O¹ 1943.

8401. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 4 juin 1783.

... Il n'est plus douteux que le parti des Jésuites à Rome ne soit le moteur de l'éclat que continuent à faire ici les miracles sans nombre qu'on attribue au mendiant Benoît-Joseph Labre, du diocèse de Boulogne-sur-Mer. Les gardes qu'on a mis à son tombeau et la balustrade qui l'entoure, toujours ouverte aux malades et infirmes, n'ont fait qu'autoriser davantage le culte public qu'on lui a rendu dez le moment de sa mort, en l'invoquant sans cesse, en distribuant ses images et ses reliques, et en autorisant, — avant le tems prescrit, et avant d'avoir reçu des informations de France et des autres pays qu'il a fréquenté, — l'introduction de la cause de sa béatification.

Je sais par des ex-jésuites françois et par les lettres de Paris venues par le courrier, qu'on a annoncé en France à toutes les

personnes pieuses, même les plus respectables, attachées au parti des Jésuites, les prodiges qui s'opèrent, dit-on, au tombeau de ce mendiant. On parle toujours de ses prophéties qui, n'étant connues que de son confesseur, entièrement dévoué aux Jésuites, peuvent facilement être arrangées selon les vues de ce parti. On se presse sans doute d'obtenir un décret favorable de la congrégation des Rites afin de donner plus de poids à ces mêmes prophéties. Le Cardinal Vicaire a nommé douze personnes distinguées pour faire la quête dans toutes les maisons de Rome afin de subvenir ainsi à la dépense considérable qu'exigent de semblables causes. C'est le Cardinal Colonne¹, vicaire de Sa Sainteté, qui est à la tête de cette affaire et qui n'y emploie que des personnes les plus déclarées en faveur de la société éteinte. Le Pape voit tout cela, garde le silence et laisse faire.

Je crois pouvoir hasarder d'avance que, si les prétendues prophéties de Benoît Labre viennent à paroître, on y attribuera tous les maux qui affligent aujourd'hui le Saint-Siège à la destruction d'une compagnie qui l'avoit toujours courageusement défendu. Au reste, Monsieur, on est soupçonné ici d'impiété quand on forme le moindre doute sur la vérité des miracles sans nombre qu'on prétend s'opérer tous les jours par l'intercession du *saint François*, car c'est ainsi qu'on le nomme.

... Par le compte que m'a rendu le chevalier Hamilton², ministre britannique à Naples, et qui, après avoir visité exactement les deux Calabres, s'en retourne pour quelque tems à Londres, je dois croire que les tremblemens de terre de ces deux provinces seules ont fait périr environ quarante mille personnes, et que les maladies épidémiques et la misère affligent ces malheureuses contrées. M. Hamilton, interrogé par Sa Majesté Sicilienne, qui a une bonté particulière pour lui, ne lui a pas dissimulé (à ce qu'il m'a dit) ces tristes vérités, bien contraires à ce que l'on affectoit de répandre à Naples sur ce sujet.

L'Électeur palatin part demain à la pointe du jour pour Naples, où il ne compte séjourner que jusqu'à la veille de la Fête-Dieu, dans l'intention de revenir ici pour environ trois semaines. Ce prince se plaît beaucoup à Rome et montre un attachement sans bornes pour le Pape; sa santé paroît bien rétablie, et tout le monde est satisfait de ses politesses et de son air de bonhomie.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 81 et 82 v°. Original signé.
— Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Marco-Antonio Colonna, né à Rome en 1724, mort en 1793; créé Cardinal par Clément XIII en 1759.

2. Sir William Hamilton, né en Écosse en 1730, mort à Londres le 6 avril 1803. Frère de lait du roi George IV, il résida comme ministre d'Angleterre à la cour de Naples de 1764 à 1800. Amateur éclairé des arts et des sciences naturelles, il a publié plusieurs ouvrages précieux, notamment des *Observations sur le Vésuve, l'Etna et autres volcans*. Londres, 1772. Il avait formé une belle collection de vases antiques qui a été gravée en 1806. Sa seconde femme, d'abord humble servante d'auberge, se rendit fameuse par sa beauté et ses aventures. On sait l'influence qu'elle sut prendre sur la reine Marie-Caroline et la passion violente qu'elle inspira à Nelson.

8402. — D'OGNY A D'ANGIVILLER.

Paris, le 6 juin 1783.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 31 du mois dernier, relativement au tableau pour le service du Roy que vous souhaitez faire venir de Rome par le courrier; mais, avant que je puisse donner les ordres en conséquence, je désirerois que vous me marquassiez la grandeur de ce tableau et s'il sera mis dans un rouleau ou dans une caisse.

J'ai l'honneur d'être, etc.

RIGOLEY D'OGNY.

Archives nationales, O¹ 1916.

8403. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

7 juin 1783... — Ensuite le secrétaire a lu le rapport de MM. les commissaires nommés pour l'examen des ouvrages envoyés par les élèves de l'Académie de France à Rome...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture (le rapport n'a pas été transcrit), t. IX, p. 158.

8404. — ARTICLE EXTRAIT D'UNE LETTRE ÉCRITE DE ROME, LE 10 JUIN 1783, PAR MONSIEUR BLEY¹ A MONSIEUR SON FRÈRE A PARIS.

En l'année 1777, lorsque je méditois le tableau de la *Vocation de saint Pierre*, que tu dois avoir vû, je rencontraï dans une rue de Rome un jeune homme équipé en mendiant qui portoit une petite barbe rousse; j'observe cet homme, et, pensant que sa tête

pourroit bien me servir pour celle du Christ que j'avois à faire, je lui demande en italien s'il veut venir chez moi pour se faire peindre. Il me refuse tout net; mais, ayant compris à sa manière de parler qu'il n'étoit pas italien, je lui dis : « Seriez-vous François? » Il me répondit qu'il l'étoit : « En ce cas, lui répliquai-je, ne refusez pas de rendre service à un compatriote, j'ai à représenter dans un tableau la figure du Sauveur, je suis extrêmement embarrassé pour trouver un modèle qui puisse me servir à cet effet. Vous pourriez me servir; faites-moi le plaisir de venir. » Mes raisons et le patriotisme le touchèrent; il me promît, à condition que j'aurois bientôt fait. « S'il ne tient qu'à cela, lui dis-je, une matinée me suffit. » Il vint, posa comme une statue, et, à la fin de la séance, il ne vouloit point d'argent.

Cette étude m'étant venue assés heureusement, je ne l'avois point détruite, comme tant d'autres, et je la laissai à Lyon avec beaucoup d'objets semblables dans le voyage que j'y fis l'année dernière.

La semaine sainte de cette année, il se répandit un bruit dans Rome qu'un jeune mendiant étranger étoit mort en odeur de sainteté; que son corps, exposé dans telle église, attiroit un concours prodigieux et qu'on lui attribuoit des miracles. On le disoit d'abord Piémontois, on assura ensuite qu'il étoit François. Cependant, on le mit sous terre sans que la curiosité de le voir me fût venue; le concours augmentoit chaque jour sur sa tombe, on étoit obligé d'y tenir des soldats; les malades s'en retournoient guéris; son confesseur racontoit des prophéties; on ne parloit d'autre chose. Un jour, certain modèle qui me sert depuis plusieurs années vint chez moi; il avoit beaucoup connu le défunt; nous en parlames pendant la séance et il me le décrivit de manière que je ne pus méconnoître le jeune François qui m'avoit servi et n'avoit pas voulu de salaire.

J'écrivis aussitôt à Lyon pour ravoir cette tête; elle me vint à poste courante. J'ai eu un nombre considérable de visites; on a vu, reconnu et même loué ce portrait; il est maintenant entre les mains d'un des plus habiles graveurs d'Italie², qui le grave pour satisfaire l'empressement du public, et cet empressement, ainsi que le concours autour du tombeau du bon serviteur de Dieu ne font qu'accroître chaque jour.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 88. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le peintre *F. Bley*, qui n'est connu que par ce portrait de Labre, exécuté à Rome en 1777, paraît être originaire de Lyon. Le portrait a été gravé à Paris par E. Voizard, 18, rue de la Harpe, avec une dédicace à la Révérende Mère Thérèse de Saint-Augustin (Madame Louise de France), Carmélite à Saint-Denis, qui possédait l'original offert, semble-t-il, par un frère du peintre. Labre y est représenté en buste, de profil, le visage tourné de droite à gauche, les yeux baissés, les cheveux drus, la barbe en collier, à l'auvergnate; son vêtement et sa chemise, légèrement entr'ouverts, laissent apercevoir quelques grains d'un rosaire porté à nu sur la poitrine. Cette gravure a été souvent reproduite de nos jours, notamment chez Letaille, rue Garancière.

Un autre portrait également réputé authentique, peint à Roare (?) par *Buttoni* et apporté de Rome en France, en janvier 1784, par le comte de Marinis, des Marinis de Gênes, qui en avait fait la commande, appartenait naguère à Mgr des Billiers, protonotaire apostolique et vicaire général d'Aras. Il a été gravé dans cette dernière ville par Desavary-Dutilleux. La figure de Labre y semble plus jeune, les traits sont délicats et émaciés; représenté de trois quarts, il a les cheveux plats, la barbe fine et taillée, une légère moustache ombrant les lèvres. Son vêtement, muni d'un large collet rabattu sur les épaules, et sa chemise à peine entr'ouverts, il tient d'une main un chapelet, de l'autre un livre de prières; deux gros boutons plats ornent la manche gauche.

2. Bombelli. Voy. ci-dessus la pièce 8382, note 3.

8405. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 11 juin 1783.

... Vous devés être assuré, Monsieur, que Rome toute entière, à l'exception d'une cinquantaine de personnes, doit être considérée comme la maison professe des Jésuites; on y espérera toujours à leur résurrection. Il est très certain que le sr Marconi, confesseur du mendiant françois, sans avoir été jésuite, est un de leurs adhérens des plus dévoués, ainsi que tous ceux qui sont employés par le Cardinal vicaire dans la cause de la béatification du mendiant françois, si fort désirée aujourd'hui par la ville de Rome.

... Les eaux de Pise n'ont été qu'un prétexte de voyage pour l'Électeur palatin; il en a bu trois verres en passant dans cette ville et s'est montré de très bon appétit dans tous les dîners que les ambassadeurs et les ministres se sont empressés de lui donner. Je ne pouvois pas me dispenser de suivre cet exemple. Ce prince pourra bien prolonger de quelques jours son séjour à Naples. Il a envie, à ce que m'a dit le marquis Antici, de s'embarquer à Gênes pour la Provence, d'y visiter nos ports et de retourner

dans ses états par Lyon et Strasbourg. J'ai cru, Monsieur, devoir vous instruire de ce projet, qui, vraisemblablement, sera mis en exécution...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 95 et 97. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8406. — D'ANGIVILLER A D'OGNY.

A Versailles, le 11 juin 1783.

Le tableau, Monsieur, qu'il est question de faire venir de Rome par le courrier est un tableau qui sera roulé et formera un rouleau de 10 pieds et quelques pouces de long dans une caisse de 8 à 9 pouces de gros; ce sera à bien peu près la même chose que ce que M. *Vien* envoya en 1779 et 1781. Je vous serai fort obligé de donner les ordres convenables pour que ce tableau puisse parvenir ici dans le courant de juillet au plus tard.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1916.

8407. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 17 juin 1783.

... La santé de l'Électeur de Bavière paroît beaucoup meilleure qu'on ne pouvoit s'y attendre. Le Roy a appris avec plaisir les marques de distinction que V. Ém. reçoit de ce prince, qui ne s'est pas toujours piqué d'agir le mieux possible avec les ministres du Roy...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 115. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8408. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 18 juin 1783.

Monsieur le Comte, — J'ai l'honneur de vous remercier sensiblement de la grâce que vous avés bien voulu accorder au sr *Després*, ancien pensionnaire, en le favorisant d'une des chambres d'externes pendant l'espace de deux ans; il a aussi l'honneur de vous en remercier très humblement et vous assure qu'il va

s'adonner entièrement au travail afin de mériter, autant qu'il sera en luy, vos bontés et votre bienveillance.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRÉNÉE.

P.-S. — Mon tableau s'avance de jour en jour et attend l'ordre de M. d'Ogny.

La copie en marbre du philosophe *Zénon* s'avance, ainsi que celle du *Discobolo*.

Votre ordre touchant l'*Apollon* ne vient point.

Archives nationales, O¹ 1943.

8409. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 18 juin 1783.

... J'ai déjà eu l'honneur, Monsieur, de vous mander que l'Électeur palatin est arrivé à Rome dans un état de santé bien différent de celui qu'annonçoient les nouvelles publiques. Ce prince boit, mange et dort à merveille; il se tient debout des heures entières et fait de très longues promenades sans être fatigué. On l'attendoit hier au soir à son retour de Naples, et je compte lui rendre visite aujourd'hui, mais le séjour qu'il doit encore faire dans cette capitale ne m'empêchera pas d'aller m'établir incessamment à Albano, d'où je ferai des courses à Rome quand les affaires l'exigeront. L'Électeur palatin pense toujours à s'en retourner dans ses états en s'embarquant à Gênes et en passant par la Provence, par Lyon et Strasbourg, après avoir visité nos ports de la Méditerranée.

... On imprime ici la vie du mendiant françois avec une liste de ses prétendus miracles; c'est l'ex-jésuite Zaccaria¹ qui est l'auteur de cette vie, approuvée par le théologien de M. le Cardinal Boschi², grand pénitencier et fort attaché au parti des Jésuites, ainsi que le Cardinal vicaire, qui, étant juge ordinaire, auroit pu se dispenser, dans un décret qu'il a donné pour introduire la cause de béatification de ce mendiant, de se servir de cette expression : « Voulant favoriser ladite cause, etc. » Ce qu'il y a de bien certain, c'est que l'on n'observe à cet égard aucune des règles établies dans la congrégation des Rits et qu'on se laisse

emporter par un enthousiasme dont le moindre des mauvais effets sera vraisemblablement le ridicule...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 116 v° et 118 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Francesco-Antonio Zaccaria, né à Venise en 1714, mort à Rome en 1795. Admis à quinze ans dans l'ordre des Jésuites, il reçut la prêtrise à Rome en 1740, obtint de grands succès en Italie comme prédicateur, et devint, en 1754, conservateur de la bibliothèque de Modène, en remplacement de Muratori. Lors de la suppression de la Compagnie, il vint se fixer à Rome, où il occupa la chaire d'histoire ecclésiastique au collège de la Sapience. Il a laissé de nombreux ouvrages.

2. Giovanni-Carlo Boschi, né à Faenza en 1715, créé Cardinal par Clément XIII en 1766, mort en 1788.

8410. — M. POINTEAU A D'ANGIVILLER.

Versailles, ce 21 juin 1783.

Monsieur le Comte, — La protection si généralement connue que vous accordez aux arts ainsi qu'à ceux qui les cultivent me fait prendre la respectueuse liberté de recourir à vos bontés pour mon fils, qui travaille depuis dix ans dans la sculpture; il est élève de M. *Bridan*, et, à ce titre, admis à l'Académie royale, qui a le bonheur de vous avoir pour chef.

Cet enfant désireroit aller à Rome à mes frais, et, quoique ma famille soit nombreuse, j'y consens très volontiers; mais il me manque une chose pour que ma satisfaction soit complète, ce seroit une lettre de vous, Monsieur le Comte, à M. *de La Grenée* pour que ce directeur daigne honorer mon enfant de ses conseils et qu'il lui permette, sous votre bon plaisir, d'aller travailler à l'Académie de France pour y acquérir des connoissances relatives à l'état qu'il a embrassé.

Cette faveur, à laquelle je serois très sensible, me feroit supporter avec plaisir mes dépenses, par l'espoir que j'aurois de pouvoir un jour vous présenter un homme utile.

Il me seroit très possible, Monsieur le Comte, de faire étayer auprès de vous ma demande par la Reine; je suis connu et attaché à cette princesse par un service honorable, mais je suis trop jaloux de devoir cette grâce à la bonté de votre cœur; d'un autre côté, comme il n'est pas question d'être en aucune manière à charge à votre administration, ce dernier motif me donne lieu

d'espérer du succès de ma demande, pour l'obtention de laquelle ma reconnaissance ne finira qu'avec ma vie.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, etc.

POINTEAU,

Écuyer de la bouche de la Reine au château.

Note pour M. le Directeur général : J'ai écrit à M. *Bridan* pour sçavoir si le sujet étoit de nature à ce que M. le Comte mit un grand intérêt à la recommandation de ce jeune homme.

Archives nationales, O¹ 1943.

8411. — BRIDAN A D'ANGIVILLER.

A Paris, ce 24 juin 1783.

Monsieur, — Je viens de recevoir la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire au sujet du s^r *Pointot*, qui a été mon élève. Il y a quelques anné qu'il n'est plus avec moy; pour vous rendre un fidèle conte, il n'est pas en état de concourir au grand prie et même avancé en âge. Le partie qu'il prend lui cera plus avantageux d'étudié à Rome que Paris, ettant sous la direction de M. *Lagrené* et protégé de M. le Directeur général pour profiter des avantages de l'Académie de France à Rome, ce qu'il désire depuis quelque temps.

Monsieur, pour rendre un fidél conte de la vérité à M. le comte Dangevillié, il sera plus avantageux au s^r *Pointot* d'étudié à Rome pour le détourné de plusieurs personnes qui lui font perdre son temps, se laissant trop alé; il a beaucoup de disposition; en travaillant peut se faire honneur, il est nécessaire pour lui d'estre protégé à Rome pour estre sous quelqu'un.

J'ai l'honneur, etc.

BRIDAN¹.

Archives nationales, O¹ 1943.

= 1. *Charles-Antoine Bridan*, sculpteur, né à Ravières en 1730, mort à Paris en 1805; reçu de l'Académie en 1772, il devint professeur en 1780. Son *Martyre de saint Barthélemy*, un *Christ* en bronze et un groupe en marbre de l'*Assomption* se trouvent dans l'église Notre-Dame de Chartres.

8412. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 24 juin 1783.

... S'il étoit possible, Monseigneur, d'avoir de l'écriture du

mendiant Benoît-Joseph Labre, ne fût-ce que quelques mots, peut-être vérifieroit-on une anecdote singulière de sa vie. Quelqu'un croit avoir une lettre de lui du mois de juillet 1766; elle n'est pas signée, mais parle de son dessein prochain de se retirer à Sept-Fonds. Elle est écrite de Nancy. On fait des recherches pour s'assurer de l'identité du personnage qui écrivoit avec celui qui vient de mourir à Rome; l'ami qu'il indique vit encore, mais est absent, de sorte qu'on n'a pas pu sçavoir de lui si celui qui logeoit alors chez lui s'appeloit Labre. En attendant, on feroit bien de suspendre la canonisation, parce que cette lettre, rendue publique, pourroit jeter un ridicule sur la cour de Rome et même sur notre religion.

Je crois bien que si, comme il y a apparence, la béatification de ce mendiant tient au fanatisme et à des vues éloignées, on ne sera arrêté par aucune considération; mais, malgré l'empressement général à inscrire ce François au nombre des saints, peut-être V. É. trouvera-t-elle à faire entendre à quelques personnes sensées que la prudence veut qu'on ne décide rien avant d'avoir pris toutes les informations en France...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 125. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8413. — BERNIS A VERGENNES.

A Albano, ce 25 juin 1783.

... De nouvelles secousses violentes de tremblemens de terre ont épouvanté le 11 et le 12 de ce mois les malheureux habitans de la Calabre, et les maladies épidémiques achèvent de désoler cette province fertile. L'Électeur Palatin compte partir de Rome le 3 du mois prochain; il a renoncé au voyage de Provence, qu'il remet au tems où il se rendra dans son ancienne résidence de Manheim; j'ai pris congé de ce prince et je suis venu ici m'établir pour le tems des chaleurs, je ferai des courses à Rome lorsque les affaires l'exigeront...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 130. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8414. — D'ANGIVILLER A M. POINTEAU.

Versailles, le 30 juin 1783.

Je contribuerai volontiers, Monsieur, au succès des études que votre fils, qui a embrassé la sculpture, a dessein d'aller faire à Rome, en lui procurant les facilités que vous me demandez pour lui. J'écris à cet effet à M. *Lagrenée* pour qu'il l'admette aux études ouvertes dans l'Académie pour les pensionnaires du Roy et qu'il lui donne ses avis et ses conseils sur ses ouvrages. Je serai charmé qu'il revienne de Rome en état de se distinguer parmi nos artistes.

Je suis, Monsieur, votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8415. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 30 juin 1783.

Il doit, Monsieur, arriver bientôt à Rome un architecte, employé à la construction de Sainte-Geneviève, auquel j'ai accordé la permission de faire le voyage de l'Italie pendant une suspension des travaux. Mon intention est de lui faciliter les moyens de faire les recherches et études qu'il a en vue; c'est pourquoi je vous autorise à lui donner, pendant le séjour qu'il fera à Rome, une des chambres d'externe; vous me ferez plaisir pareillement de lui procurer, autant que vous le pourrez, les facilités dont il aura besoin pour remplir son objet.

Je vous annonce aussi l'arrivée à Rome d'un jeune sculpteur nommé *Pointeau*, élève de M. *Bridan*, qui m'en dit du bien. Il fait à ses frais le voyage de Rome pour son instruction, et l'on m'a demandé pour lui de vous le recommander afin qu'il puisse profiter de vos avis sur ses études et ouvrages et suivre l'école de l'Académie. J'ai promis de lui accorder cette facilité, et, en conséquence, vous voudrez bien l'admettre à l'école du modèle, comme aussi examiner ses ouvrages et l'aider de vos conseils. Vous me ferez même plaisir de m'informer de temps à autre de sa conduite et de ses progrès¹.

Vous connoissez, Monsieur, les sentiments avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

= 1. Analysé; Lecoy, p. 335, note 2.

8416. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 2 juillet 1783.

J'ai l'honneur de vous faire part qu'un jeune architecte, nommé *Rondelet*, est venu se présenter à moi, munis d'un certificat et d'une lettre qu'il m'a communiqué. J'ai vu par cette lettre que vous luy accordiez votre protection d'une manière très particulière en luy faisant espérer un logement dans le palais de l'Académie. Cependant, n'ayant point encore reçu directement vos ordres à ce sujet, je lui ay dit qu'aussitôt que je recevrais des ordres de M. le Directeur général il jouiroit sur-le-champ de ce qui luy seroit accordé.

Je crois devoir vous informer, Monsieur le Comte, que, jusqu'à présent, ces logements se sont toujours donnés dénués de meubles, que si votre intention étoit de le luy donner meublé à la manière de ceux des pensionnaires, je vous prie de vouloir bien me dicter là-dessus vos volontés, afin que je m'y conforme. Le s^r *Rondelet* m'est venu voir accompagné d'un nommé *Duchesne*, aussi architecte, dont il m'a dit avoir besoin pour le succès de ses opérations; il dit être aussi connu de vous; il a été mon élève pendant un an pour apprendre à dessiner la figure.

Le jeune *Taraval* travaille beaucoup et avec succès. Chacun des pensionnaires travaillent à ce qu'ils doivent envoyer à Paris après l'exposition de la Saint-Louis.

Le s^r *Combes*, architecte, se propose de lever les plans du temple de Mars-Vengeur, bâti par Auguste. Le s^r *Bernard* n'a pas encore fait choix du monument qu'il doit lever; d'autres travaux l'ont occupé utilement. Mon grand tableau est fait; tout Rome, grands et petits, viennent le voir; je souhaite que l'on en soit aussi content à Paris que l'on l'est à Rome.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Le directeur de la poste de Rome a reçu l'ordre de M. d'Ogny pour faire partir mon grand tableau par la poste; il ne pourra pas partir de quinze jours, ou même trois semaines, attendu qu'il faut que les couleurs sèchent pendant ce tems; mais il arrivera à tems pour qu'il soit exposé le jour de la Saint-Louis.

J'écris à mon frère pour qu'il fasse faire d'avance le chassis de ce tableau, qui est de 13 pieds de long sur 10 de haut, afin que, d'abord qu'il arrivera, il soit cloué sur son chassis et en état d'être placé tout suite.

Je vous prie, Monsieur le Comte, lorsque la caisse de ce tableau vous sera parvenue, de vouloir bien ordonner qu'elle soit remise aussitôt à mon frère.

Archives nationales, O¹ 1943.

8417. — BERNIS A VERGENNES.

A Albano, ce 2 juillet 1783.

... On m'assure que l'Électeur palatin a du partir ce matin au point du jour; il a passé hier à ma porte pour prendre congé de moi...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 151 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8418. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 8 juillet 1783.

Nous devons être surpris, Monseigneur, de la manière dont l'Électeur de Bavière paroît soutenir la fatigue de son voyage, sachant l'état où la santé de ce prince étoit lorsqu'il a quitté Munich et instruits de plus qu'il a encore souvent des absences d'esprit et de foiblesses lorsque, le soir, il est rentré dans son intérieur...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 157. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8419. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 9 juillet 1783.

Monsieur le Comte, — Voilà déjà un an et demie que le s^r *Le Sueur* est à Rome, et, quoique vous ne m'ayez point fait sçavoir positivement vos intentions au sujet de la copie de l'*Apollon*, que je désirois qu'il fit, je m'aperçois néanmoins que vos vues, sans vouloir les pénétrer, sont différentes des miennes; aussi, je les respecte trop pour vous provoquer davantage.

D'après cela, je vous prie de permettre au s^r *Le Sueur*, de concert avec moi, d'en choisir un autre; il a été trouvé dernièrement dans un jardin à Tivoli une figure d'un jeune satyre, d'un très beau stil, dont il ne seroit point impossible d'avoir un plâtre en payant, parce que cette figure appartient à un particulier qui doit la faire mouller avant de la vendre pour le Muséum du Pape. Faites-moi, je vous prie, réponse si vous agréé cette figure, ou bien dénommé celle que vous désiré le plus être exécutée par ce jeune homme, dont, insensiblement, la moitié du tems va s'écouler avant qu'il sache à quoi s'en tenir pour sa figure en marbre pour le Roi.

J'auré aussi l'honneur de vous dire, Monsieur le Comte, qu'avant que l'on écrive et que l'on ait reçu le marbre de Carare il faut bien du tems, sans compter le dégrossissage. Il est vrai que ce jeune homme s'occupe; mais, comme il est obligé dans ses quatre ans de faire une figure en marbre pour le Roy, qu'il est même privé de la gratification du voyage si il manque à ces articles des réglemens, je pense qu'il est nécessaire de luy assigner au plutôt l'objet de la tâche qu'il demande à remplir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Si j'osois vous prier, Monsieur le Comte, de vouloir bien faire agréer à Madame la Comtesse mon hommage le plus respectueux.

Archives nationales, O¹ 1943.

8420. — BERNIS A VERGENNES.

A Albano, ce 9 juillet 1783.

... Je tâcherai d'avoir de l'écriture du mendiant Benoît-Joseph Labre, ce qui ne sera pas aisé; mais, en attendant, j'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, la copie d'une lettre que je viens de recevoir d'un ecclésiastique constitué en dignité dans un chapitre près de Cambray¹ qui se dit son oncle. Au lieu de lui faire passer les détails qu'il me demande, je le prie de me donner une notion exacte de la naissance et de la vie, mœurs et coutumes et actions de son neveu jusqu'à sa sortie de France²; si la congrégation des Rites ne procède pas avec sagesse dans cette affaire (et je le ferai

tout doucement sentir au Cardinal Archinto³, qui en est préfet), elle pourra se donner un grand ridicule et faire beaucoup de tort à la religion...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 162. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. François-Henri Vincent, doyen du chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame de Walincourt, bourg du département du Nord, arr. de Cambrai, cant. de Clary. — Cette lettre manque. On trouve au fol. 278 la copie de la lettre qu'il écrivit à Bernis, le 23 août suivant, en lui envoyant le précis de la vie de Labre et la copie des deux lettres du mendiant à sa famille.

2. Cette notice occupe les folios 267 à 272.

3. Giovanni Archinto, Milanais, né en 1736, créé Cardinal par Pie VI en 1776, évêque de Sabine (1795), mort à Milan le 9 février 1799.

8421. — LETTRE DE M. LE CARDINAL ARCHINTO, PRÉFET DE LA CONGRÉGATION DES RITS, AU CARDINAL DE BERNIS.

A Rome, ce 22 juillet 1783.

Éminentissime, — Aussitôt arrivé ici, je n'ai eu rien de plus pressé que de chercher à m'acquitter des ordres dont Votre Éminence m'a honorée, étant auprès d'elle à Albano.

Parmi les divers papiers qu'on a trouvé au nommé Benoît-Joseph Labre, il n'y en a aucun qu'on puisse croire, et encore moins assurer être de son écriture, et, quelques recherches qui aient été faites auprès des personnes qui l'ont connu à Rome, on n'a pu découvrir qu'il y eût dans cette ville rien d'écrit de sa main; mais, ce qui ne se trouve pas à Rome, on a l'avis certain de pouvoir le trouver en France auprès de M. l'évêque de Boulogne¹, de qui (en même tems que d'autres notions concernant la famille et la personne dudit Labre) on a reçu ici la copie d'une lettre que cet homme avoit écrit à son père et à sa mère. Cette lettre, en original, est encore entre les mains du susdit prélat, duquel le ministre de Sa Majesté Très Chrétienne pourra se la procurer pour la confrontation en question. En attendant, comme Votre Éminence peut être bien aise d'avoir une copie de cette même lettre, laquelle a été insérée parmi les pièces que l'on rassemble sur cette affaire, j'ai l'honneur de la lui envoyer ci-jointe². Au reste, Votre Éminence peut assurer que ce soit que la cause dont il s'agit, bien loin de toucher à sa fin, est encore très éloignée de son commencement, la con-

grégation des Rites n'ayant pas même pris jusqu'à présent aucune sorte d'inspection là-dessus...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 202. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. François-Joseph-Gaston de Partz de Pressy, théologien, né en 1712 au château d'Écuire (Pas-de-Calais), évêque de Boulogne-sur-Mer du 11 août 1743 au 14 octobre 1789, date de sa mort.

2. Cette pièce manque.

8422. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 23 juillet 1783.

Monsieur le Comte, — Relativement à la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire, j'ai conduit M. *Rondelet* au logement que vous luy donné, et luy en ay remis les clefs; il m'en a paru fort content; pour ce qui est des meubles, il en louera en attendant que je sois informé de vos intentions sur cela.

Vraisemblablement, le jeune sculpteur, élève de M. *Bridan*, n'est point encore arrivé à Rome; lorsqu'il se sera présenté, je feré pour luy tout ce qui dépendra de moi et auré soin, de tems à autre, d'informer Monsieur le Comte de sa conduite et de ses progrès.

Je viens de remettre en ce moment mon grand tableau au même courrier qui a si soigneusement porté celui de M. *Vien* et qui m'a promis les mêmes attentions pour celui dont je le charge aujourd'hui. Ce courrier me prie de vous faire ressouvenir de la générosité que vous lui fites lors qu'il eût l'honneur de vous remettre le tableau de M. *Vien*, qui étoit arrivé dans le meilleur état.

Le tableau arrivera en même temps que cette lettre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Si j'osois vous prier, Monsieur le Comte, de vouloir bien ordonner que l'on remette le tableau à M. *Pierre* ou à M. Philippeau, concierge à l'Académie, affin que mon frère, à qui j'écris à ce sujet, puisse le faire monter sur son châssis, et que le tableau se trouve prest lorsque l'on voudra le placer.

Archives nationales, O¹ 1943.

8423. — BERNIS A VERGENNES.

A Albano, ce 23 juillet 1783.

Je ne serois pas étonné que l'Électeur palatin ne retombât dans son premier état lorsqu'il sera arrivé à Munichk. Ce prince tend à l'engourdissement et à l'apoplexie; l'exercice et les voyages l'ont parfaitement rétabli; mais il mange beaucoup trop, vû son état; avec des précautions, il peut vivre encore longtems...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 207. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8424. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Du 25 juillet 1783.

Vous avés sûrement, Monsieur, reçu, peu après le départ de votre dernière, ma lettre relative à M. *Rondelet*; elle a dû, en effet, se croiser avec la vôtre, étant écrite le 30 juin dernier.

A l'égard de ce que vous me marqués sur l'état de la chambre que vous pourriez donner à M. *Rondelet* comme externe, c'est-à-dire nue, j'ignorois cette circonstance, mais j'observe qu'au moment actuel vous n'avez pas le nombre de pensionnaires complets, c'est pourquoi j'agréé que, d'ici au moment de l'arrivée des nouveaux pensionnaires, ce qui n'aura lieu qu'en novembre prochain, vous donniés à M. *Rondelet* une chambre où il trouve les petites commodités nécessaires; si son voyage se prolonge au delà de cette époque, vous me mettrés à même d'y pourvoir d'une autre manière, car il voyage en quelque sorte par mon ordre, et j'attends de sa manière de voir et de ses connoissances des observations utiles.

J'apprens avec grand plaisir que tout Rome vous témoigne de la satisfaction de votre grand tableau. Cela me donne une vive impatience de le voir, et j'en augure d'avance qu'il fera un des premiers ornemens de l'exposition prochaine.

Vous connoissés, etc.

Archives nationales, O¹ 1141, fol. 315.

8425. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

28 juillet 1783.

Je reçois à l'instant votre lettre du 9, à laquelle je répons tout de suite. Il est vrai que j'ai eu toujours eu de la répugnance à charger un élève d'une nouvelle copie de l'*Apollon du Belvédère*, mais j'approuve la proposition que vous me faites de vous procurer un plâtre de la figure d'un jeune Satyre, trouvée dernièrement à Tivoli, et qui est, à ce que vous me marqués, d'un beau style; ce plâtre enrichira la collection de l'Académie, et la copie du s^r *Le Sueur* fera connoître cette figure à Paris.

Archives nationales, O¹ 1943.

8426. — M. D'AGINCOURT A D'ANGIVILLER.

Rome, 29 juillet 1783.

Vous n'avez pas, mon cher Comte, répondu à la lettre que je vous ai écrite il y a deux mois en vous envoyant un ouvrage qui venoit de paroître sur la théorie de la terre; que vous ayiez un peu de paresse et beaucoup d'occupations, je conçois fort bien l'un et je pardone l'autre, mais je conois un moyen de vous faire passer par-dessus tout cela, c'est de vous dire que j'ai besoin de vous, et voici coment.

L'ouvrage dont je vous ai dit que je m'occupe sur l'histoire de ces beaux-arts auxquels vous présidez exige beaucoup de planches, puisque son caractère principal et neuf est d'être faite et présentée d'après et avec les monuments qui lui servent de preuves; il m'est convenable à tous égards d'en faire graver le plus grand nombre *ici*. M. Paris, s'il en a trouvé le moment, vous aura raconté beaucoup de choses de ma part sur cet objet; mais l'impression, ainsi que celle de l'ouvrage, ne pouvant se faire qu'à Paris, il faut y faire arriver ces planches; je ne pourai pas toutes les porter avec moi, parce que j'aurai immensément de papiers, etc. Ne pouriez-vous pas, mon cher ami, come ce sont objets intéressans votre ministère et tenant, s'il se peut dire, au service d'académies dont le Roy est le protecteur et vous le chef, vous les faire adresser par la poste, come tout ce qui tient à ces parties? J'en mettrois à chaque courier quatre à cinq dans une

boete qui ne péseroit pas plus de 12 à 15 livres; l'on n'auroit chés vous d'autre embarras que de les recevoir avec vos paquets et de les placer avec un peu de soin jusqu'à mon retour dans un coin de votre cabinet. Si vous avés cette bonté, mon cher Comte, et que vous m'obteniés cette grâce de l'administration, vous me ferés vraiment service essentiel, n'osant confier à persone, et, d'ailleurs, ayant fort peu d'occasions, le fruit de travaux qui me coûtent infiniment de toute manière, et puis, persone n'ayant come vous, dans la bonté de son cœur et de son goût, ce qu'il faut pour apprétier et surtout aider un malheureux qui fait de son mieux pour ariver à quelque chose de passable. De mes remercimens et de ma reconnoissance, je ne vous en parlerai, pour vous en doner l'idée, que come de mon viel et bien tendre attachement, qui sera toujours sans égal.

D'AGINCOURT¹.

P.-S. — Faites-moi le plaisir, mon cher Comte, de me répondre un mot le plutôt que vous pourés.

Million d'homages à Madame la Comtesse, l'ami Watelet et *Pierre*.

Archives nationales, O¹ 1942.

= 1. Seroux d'Agincourt (Jean-Baptiste-Louis-Georges), ancien fermier général, antiquaire distingué, né à Beauvais le 5 avril 1750, mort à Rome le 24 septembre 1814. L'ouvrage auquel il consacra son existence, intitulé *l'Histoire de l'art par les monuments, depuis sa décadence au IV^e siècle jusqu'à son renouvellement au XVI^e siècle*, subit un retard considérable; il ne fut publié que de 1810 à 1823 par les soins de Dufourny, d'Émeric David et Feuillet, et comprend six volumes in-folio, accompagnés de 325 planches.

8427. — BERNIS A VERGENNES.

A Albano, ce 29 juillet 1783.

Vous trouverez jointes ici, Monsieur, la traduction de la lettre¹ que m'a écrite le Cardinal Archinto, préfet de la congrégation des Rites, d'après la demande que je lui avois faite de me procurer de l'écriture de Benoît-Joseph Labre, et la copie de la lettre² que ce pieux mendiant écrivit à ses parens en 1769, après être sorti des Chartreux et avant que de se présenter à la Trappe et à Sept-Fons; il est à remarquer que ces trois ordres austères n'ont pas

jugé à propos de l'admettre ou de le conserver parmi leurs religieux.

M. l'évêque de Boulogne, qui a toujours eu de l'attachement pour les Jésuites, interrogé par le Tribunal Vicairé, a fait en réponse un grand éloge de la piété et des mœurs de Benoît Labre; il a également donné des notions de toute la famille de ce particulier, vouée comme lui à la piété la plus remarquable. Mais ce prélat ne s'étoit pas aperçu que Benoît Labre, dans ses lettres, recommandoit particulièrement à ses père et mère et à ses frères la lecture d'un livre, si je ne me trompe, d'un certain Père Le Jeune, de l'Oratoire, jadis grand missionnaire, devenu ensuite aveugle et ami intime du fameux Père Quesnel; l'ouvrage de cet oratorien est inscrit ici et noté parmi les livres jansénistes³. On a été surpris que l'évêque de Boulogne, ou ne connût pas l'ouvrage du Père Le Jeune, ou qu'il fît un si grand éloge d'un de ses disciples. C'est ce même prélat qui a envoyé au Cardinal vicairé la lettre écrite par Benoît Labre à ses père et mère dont je viens, Monsieur, de vous annoncer la copie.

Ce soupçon de jansénisme commence à refroidir beaucoup l'enthousiasme du parti jésuitique, fauteur et admirateur de la sainteté et des prétendus miracles de ce mendiant françois; la foule diminue tous les jours à son tombeau. On laissera éteindre sans doute de soi-même ce reste de fanatisme pour n'être pas obligé d'avouer de s'être trompé grossièrement. Déjà, l'exjésuite Zaccaria, qui avoit composé en deux volumes la vie de Benoît Labre et donné une liste de ses miracles, a retiré son ouvrage de l'imprimeur. On commence à observer qu'à la mort de ce mendiant, à qui on proposa de recevoir les sacrements, il répondit que cela n'étoit pas nécessaire; le curé de sa paroisse n'a cessé d'assurer que, malgré ses représentations, il n'avoit jamais voulu faire ses pâques dans l'église paroissiale. Il prenoit ordinairement le tems paschal pour se rendre à Lorete et revenoit à Rome après la quinzaine de Pâques; une fois seulement il apporta à son curé le billet de sa communion paschale, faite à Saint-Jean de Latran. On ne lui a connu de confesseur que le dernier, nommé Marconi, entièrement voué aux Jésuites, et qui n'a entendu que deux fois la confession de Benoît Labre. Le curé de ce mendiant ajoute qu'on ne doit pas vanter son abstinence, parce qu'il alloit souvent manger et boire à une hôtellerie de sa paroisse où cet homme si austère ne donnoit pas des marques de frugalité, et c'est pour

toutes ces raisons que ledit curé ne s'est pas soucié de revandiquer après la mort le corps de ce mendiant trop fameux. On auroit passé pour un impie il y a quelques jours si l'on avoit voulu donner du poids aux observations du religieux Carme, curé de Saint-Martin-aux-Monts, paroisse de Benoît Labre. Cette histoire finira vraisemblablement, comme je l'avois prévu, par un grand ridicule, et, pour l'augmenter encore, il ne manqueroit plus que de voir le parti janséniste revandiquer les miracles d'un de ses prosélites aussitôt que le parti jésuitique l'aura totalement abandonné. Rien n'est impossible en matière de fanatisme; mais la religion souffre et devient méprisable aux yeux des hérétiques et des incrédules.

On assure que les aumônes abondantes qui avoient été recueillies pour fournir aux frais de la béatification de Benoît Labre ont été déposées au Mont-de-Piété; il en restera bien quelques petites choses entre les mains des quêteurs, et M. le Cardinal des Lances¹ pourra employer à d'autres bonnes œuvres les cinq mille livres annuelles qu'il avoit affecté à la dépense de la canonisation d'un homme suspect aujourd'hui de jansénisme.

Par les nouvelles que je reçois de Rome dans le moment, il semble que le parti jésuitique ne veut pas abandonner la canonisation de Benoît Labre. Je sais cependant que le Sacré-Collège a bien changé sa façon de penser à cet égard.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 221 et 224. Original signé.
— Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Voir ci-dessus, n° 8421.

2. Cette pièce, datée de Montreuil, le 2 octobre 1769, est conservée au t. 850, fol. 107, de la *Correspondance* de Rome.

3. Le P. Jean Lejeune, célèbre oratorien, né à Poligny en 1592, mort à Limoges le 19 août 1672, eut de grands succès comme prédicateur, s'attachant à la morale plutôt qu'au dogme. Aveugle à trente-cinq ans, il n'en continua pas moins ses prédications pendant quarante ans. Ses sermons, publiés à Toulouse en 1662, 10 vol. in-8°, ont été réimprimés à Lyon, 1825-1827, 15 vol. in-8°.

4. Charles-Victor-Amédée des Lances, né à Turin en 1712, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, était grand aumônier du roi de Sardaigne quand Benoît XIV lui conféra la pourpre, en 1747. Il mourut dans son abbaye le 25 janvier 1784. Le pieux prélat avait consacré tout le revenu de son titre cardinalice, montant à 4,000 écus romains, aux frais du procès de la béatification de Labre.

8428. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 29 juillet 1783.

... Si l'on découvre, Monseigneur, que le mendiant Benoît-Joseph Labre étoit domestique à Paris dans l'été de 1765, qu'il étoit à Nancy dans l'été de 1766, d'où il se retira à Sept-Fonds, je pourrai vous fournir de quoi modérer l'empressement de la congrégation des Rites à l'inscrire dans le catalogue des saints...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 225 v°. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8429. — BERNIS A VERGENNES.

Albano, ce 6 aoust 1783.

... Il faut que le parti des Jésuites se soit désabusé du prétendu jansénisme de Benoît Labre, puisque le Pape a donné à un libraire sur la place de la Minerve le privilège exclusif d'imprimer la vie de ce particulier, ainsi que tout ce qui peut avoir rapport au procès de la béatification.

Je joins ici, Monsieur, le mandement de l'évêque de Boulogne, qu'il a eu l'attention de m'envoyer; j'ai marqué l'endroit de ce mandement où commence le magnifique éloge de Benoît Labre. Vous trouverez à la suite de cette ordonnance deux lettres¹ de M. Fontaine, procureur général de la mission dite de Saint-Lazare; il rapporte comme un miracle la conversion d'un Bostonien, témoin des prodiges qui s'opèrent au tombeau de Benoît Labre; mais cet Américain nie fortement que son adjuration ait eu un pareil motif. Les Anglois, qui, à la vérité, sont suspects, ont très mauvaise opinion de ce Bostonien, qu'ils accusent d'incrédulité et de n'avoir embrassé la religion catholique que pour se procurer de l'argent, dont il avoit un besoin extrême. Quoiqu'il en soit du sentiment des Anglois au sujet de cet Américain, il est certain qu'on ne doit pas attribuer aux miracles du mendiant françois la conversion de cet hérétique et que M. l'évêque de Boulogne auroit sagement fait de ne pas tant se presser de proposer son diocésain à la vénération des peuples avant que la congrégation des Rites n'eût prononcé sur ses vertus et sur ses miracles. On prétend que M. l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux² prépare un mandement semblable au sujet de la guérison

miraculeuse d'une religieuse, opérée par l'invocation de Benoît Labre dans la petite ville de Boullème, dans le Comtat-Venaissin.

Je vois, par les lettres que je reçois de plusieurs de nos évêques particulièrement attachés à la société éteinte des Jésuites que l'enthousiasme des Romains les a gagnés, et déjà on me demande de toutes parts des images et des reliques du nouveau taumaturge, de sorte qu'il est à craindre que cette pieuse fermentation ne fasse de grands progrès en France, et il seroit sage de ramener nos évêques à l'observation des règles établies par l'Église, et en particulier par Urbain VIII et Benoît XIV, qui a si lumineusement écrit sur la canonisation des saints...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 239. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Ces pièces manquent.

2. Pierre-François-Xavier de Reboul, dernier évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de 1744 à 1791, date de sa mort. Le siège fut supprimé en 1801.

8430. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, le 6 aoust 1783.

Monsieur le Comte, — J'ai profité de la permission que vous m'avés donné, dès les commencemens de mon arrivée à Rome, de faire accomoder la cloizon de notre chambre à coucher et le chassis de la fenêtre de la chambre de mes filles; comme le chassis n'étoit mauvais que par le bas et qu'il y avoit deux croizées du grand antichambre dans le même cas, j'ai préféré pour le même prix de les faire restaurer toutes les trois, à n'en faire faire qu'une seule neuve; comme cela les mêmes vitres ont servies.

Ma femme depuis longtems me persécute pour vous prier de luy donner une petite glace dans sa chambre à coucher, devant laquelle elle puisse s'habiller, ainsi que ses deux filles; effectivement, il y a de la dureté de ma part d'avoir tardé jusqu'à présent de vous en parler, car nous n'avons trouvées à notre arrivée dans notre chambre, qui est fort grande, qu'un miroir d'un pied en quarré, cassé en trois, et certainement trois femmes, sans passer pour coquettes, peuvent solliciter pour en avoir une plus grande. Voyés, Monsieur le Comte, ce que vous voulés faire pour elles, et au cas que vous vouliez bien leur être favorable, déterminé, je vous prie, le prix que vous leur permetté d'y mettre.

J'ai l'honneur, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Il y a de très belles et grandes glaces dans l'appartement du Roi, mais j'aimerois mieux m'en passer toute ma vie que de démeubler cet appartement qui est sacré pour moi.

Archives nationales, O¹ 1917.

8431. — RONDELET A D'ANGIVILLER.

De Rome, le 6 août 1783.

Monsieur le Comte, — J'ai l'honneur de vous remercier de ce que vous avés bien voulu vous souvenir de moi pour me faire avoir un logement à l'Académie de France. M. *Lagrenée* m'a fait part de la lettre obligeante que vous avés eu la bonté de lui écrire à ce sujet. J'occupe ce logement depuis le premier du mois d'aoust; j'ai acheté les meubles les plus indispensables pour m'y installer avec le moins de dépense possible. Ces meubles consistent en un lit, une espèce de commode antique, une table à dessiner et six chaises; le tout m'est revenu à 149 livres, compris quelques tablettes, une toise et des règles. J'espère, Monsieur le Comte, que vous aurés bien voulu donner des ordres pour me faire toucher de nouveaux fonds, je vous prie de ne me point oublier, car il ne me reste exactement plus rien. Je vais tâcher de mériter par mon travail et mon zèle la continuation de vos bontés et l'honneur de votre protection.

Depuis que je suis arrivé à Rome, j'ai pris connoissance des principaux monuments que cette ville renferme; j'ai mis au net une partie des études que j'ai fait pendant la route; sitôt que j'aurai fini, je commencerai mes recherches par les édifices antiques; ceux qui m'ont paru les plus intéressants relativement à l'objet de mes études sont le Panthéon, le temple de la Paix et les thermes de Dioclétien.

J'aurai l'honneur de vous faire part dans la première lettre que j'aurai l'honneur de vous écrire du résultat de mes recherches; je considérerai dans ces édifices le rapport de la superficie libre qu'ils contiennent avec celle des murs, massifs et piliers qui leur servent de point d'appuis, la disposition plus ou moins avantageuse de leurs plans, la nature des matériaux et la manière dont ils sont employés. Vous jugerés par le premier essai que je vais faire de l'utilité de cette méthode, de la facilité qu'elle procure pour comparer les principaux monuments entre eux, vous ver-

rés que le temple de la Paix, outre la beauté de sa disposition et la pureté de son architecture, est aussi hardi que nos édifices gothique les plus vantés; sa superficie totale, sans y comprendre le portique, étoit de 1,513 toises quarrées superficieles, et il contenoit 1,061 toises de superficie libre, ce qui fait 451 toises de points d'appuis ou les $\frac{2}{7}$ de l'espace total. Dans la plupart des édifices cette proportion va au $\frac{2}{5}$, comme aux Invalides à Paris. J'espère que vous voudrés bien approuver mon plan d'étude, c'est le désir d'entrer dans vos vûes qui me l'a fait concevoir, heureux si je puis faire quelque chose qui puisse être utile et justifier l'idée que vous avés eu de moi lorsque vous avés bien voulu me fournir le moyen de faire le voyage d'Italie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

RONDELET.

Archives nationales, O¹ 1916.

8432. — PAJOU A D'ANGIVILLER.

A Paris, ce 11 août 1783.

Monsieur le Comte, — Les quaiesses arrivé de Rome dernièrement, qui contiennent des copies en marbre d'après l'antique et un moule d'une statue, nommé le *Joueur du disque*, que vous avés ordonné de déposer à la sale des Entiques, ont été ouverte pour examiner l'état des choses; j'ai trouvé que les marbres étoient bien conditionnée, et j'ai fait refermer ces quaiesses pour plus grande sûreté, et, en voyant celle qui contenoit le moule du *Joueur de disque*, il s'est trouvé fracturé en plusieurs endroits; en conséquence, j'ai jugé nécessaire d'en faire faire la restauration, et, pour constater le bon état de ce moule, d'en couller un plâtre, ce qui a été fait par M. *Fiquet*, que j'en ai chargé et dont j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le mémoire¹ des frais qu'il a été obligé de faire pour cette opération; cette statue n'a pas été finie et elle paroît avoir beaucoup souffert des outrages du temps; je la regarde comme unne statue du second ordre pour la bauté.

La demande de ce mouleur me paroît fort raisonnable, et j'espère que vous lui accorderai le prix qu'il demande pour son travail.

Je suis, avec respect, M. le Comte, etc.

PAJOU.

Archives nationales, O¹ 1917.

= 1. Ce mémoire, annexé à la lettre de Pajou, se monte à la somme de 60 livres.

8433. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

12 août 1783.

M. *Lagrenée*, Monsieur, me marque que le courrier de Rome a dû apporter, en même temps que la lettre qu'il m'écrit, le tableau qu'il a exécuté pour le salon; il a été probablement remis chez moi. Il s'agit de le faire prendre pour le faire mettre sur son châssis, ce dont M. *Lagrenée*, son frère, se chargera volontiers. Vous me ferez, en conséquence, plaisir de ne point tarder à le faire retirer pour le mettre en état d'être vu et de remplir sa place.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8434. — BERNIS A VERGENNES.

Albano, le 13 août 1783.

M. le Cardinal d'Herzan m'apprend que l'infante de Parme se mettra en voyage pour Naples vers le milieu de ce mois; qu'Elle passera debout à Rome en allant, et qu'en revenant elle ne s'arrêtera qu'un instant pour déjeuner chez cette Éminence, qui m'a promis de témoigner à cette princesse l'empressement et le respect que j'aurois désiré lui montrer si elle avoit séjourné à Rome. J'aurois cependant été fort embarrassé pour la recevoir dans ma maison depuis que, les planchers de deux appartemens s'étant enfoncés dans la même nuit, ont mis en poussière tous les meubles et les tableaux qui s'y trouvoient, sans cependant avoir blessé personne. Cet accident me met dans le cas de démeubler mon hôtel et de faire examiner soigneusement tous les autres planchers, ce qui ne m'empêchera pas de remplir les fonctions ordinaires à l'église de Saint-Louis le jour de la fête du Roi.

Vous me ferez grand plaisir, Monsieur, de m'informer de toutes les découvertes qui seront faites au sujet du mendiant Benoît-Joseph Labre. L'enthousiasme à son égard se soutient encore et se répand hors de Rome.

... Les lettres de Naples, du 9 de ce mois, nous annoncent de nouveaux malheurs arrivés en Calabre et à Messine, la nuit du

28 au 29 juillet, par le renouvellement des tremblemens de terre; ces désastres ne paroissent pas devoir retarder ni interrompre les fêtes que l'on prépare à Naples.

Les missions qui se font à Rome dans les principales places publiques continueront jusqu'au jour de l'Assomption; ces saints exercices, qui attirent la foule, n'empêchent pas qu'il n'y aye chaque jour dans ces mêmes places quelqu'un de tué à coups de couteau. Usage affreux! invétéré à Rome et dans presque toute l'Italie¹.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 256 et 257 v°. Original signé.
— Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Bernis écrivait le 17 mai 1780 cette phrase toute stendhalienne :
« Il est certain que la ruse et le mystère sont infusés dans le sang italien. »

8435. — D'ANGIVILLER AU BARON D'OGNY.

A Versailles, le 16 août 1783.

J'ai, Monsieur, à Rome, un ami, M. *d'Agincourt*, qui, par mes conseils et à ma sollicitation, s'est occupé depuis son séjour en Italie à y faire graver divers monumens pour servir à une histoire des beaux-arts qu'il est sur le point de faire imprimer à Paris; il a besoin, pour cet effet, de faire parvenir ici d'une manière sûre une partie de ces planches. Comme c'est un ouvrage qui doit en quelque sorte sa naissance à mes sollicitations et qui rentre dans les objets de mon département, j'aurois pu me les faire adresser directement; toutefois, je n'ai point voulu le faire sans vous en prévenir et vous prier d'autoriser le directeur de la poste de France à Rome à charger chaque courrier successivement d'une petite caisse à mon adresse, qui contiendra quatre ou cinq planches et pèsera 12 à 15 livres; je vous serai sensiblement obligé de procurer à M. *d'Agincourt* cette facilité pour faire passer cette partie de son ouvrage en France, et l'intérêt que j'y prends vous répond de ma sincère reconnoissance.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1917.

8436. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, ce 19 août 1783.

... Puisqu'on a de l'écriture de Benoît-Joseph Labre, je puis

confier à V. E. la lettre dont je lui ai fait mention sans dire ce qu'elle renfermoit. Pour le stile, elle a assez de rapport avec celle dont V. E. a eu copie. M. Hennin¹ se rappelle que l'homme qui l'a écrite étoit fort dévot et prêchoit ses camarades, quoiqu'il n'étoit pas parfaitement honête homme; il a quitté son service vers l'automne de 1765. Je crois qu'il convient de ne rien dire absolument de cette découverte avant d'avoir comparé les écritures, la lettre n'étant pas signée; mais s'il se trouve qu'elle soit de la main de Labre, V. E. ne doit pas faire difficulté de la montrer à la congrégation des Rites, qui peut s'en servir pour mettre fin à un fanatisme qui feroit tort à la religion.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 260. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Pierre-Michel Hennin, érudit et diplomate, né à Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise) le 30 août 1728, mort à Paris le 5 juillet 1807. Entré aux Affaires étrangères le 18 novembre 1749, il accompagna en 1752, comme second secrétaire, le comte de Broglie dans son ambassade en Pologne. Chargé d'affaires à Dresde en 1756, il en fut chassé par la guerre. Après diverses missions secrètes à travers l'Europe, secrétaire à Varsovie sous le marquis de Paulmy en 1759, Hennin fut nommé le 25 avril 1763 résident de France en Pologne et y demeura jusqu'en juillet 1764. Il s'y lia avec Bernardin de Saint-Pierre, comme il était entré en relations avec Voltaire à Soleure, chez l'ambassadeur Chavigny, en 1759. Résident à Genève le 9 décembre 1765, admis depuis 1759 à la correspondance secrète de Louis XV, il fut nommé, le 5 avril 1779, premier commis aux Affaires étrangères, et, le 25, secrétaire du Conseil d'État. Anobli la même année, Hennin acheta en 1783 une des quatre charges de secrétaire de la chambre et du cabinet du roi. Érudit, collectionneur éclairé, il fut choisi, le 11 février 1785, pour l'un des huit associés libres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Sa collection d'estampes et de dessins relatifs à l'histoire de France a été léguée par son fils à la Bibliothèque nationale en 1863.

8437. — D'OGNY A D'ANGIVILLER.

Paris, le 23 août 1783.

J'écris, Monsieur, au directeur des postes à Rome de donner cours par le courrier aux petites caisses que M. *Dagincourt* doit faire remettre successivement à son bureau à votre adresse, persuadé que vous voudrés bien recommander qu'elles ne passent pas le poids de 12 à 15 livres, afin de ne pas surcharger le courrier.

J'ai l'honneur d'être, etc.

RIGOLEY D'OGNY.

Archives nationales, O¹ 1943.

8438. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 26 août 1783.

... Je n'augure rien de bon pour la religion de la scène que l'on prépare à Rome à l'occasion du mendiant Labre, surtout s'il y a quelques doutes sur ses opinions. Les réflexions de Votre Éminence à ce sujet sont très justes, mais qui pourroit modérer le zèle de M. l'évêque de Boulogne et de quelques autres? Chacun suivra dans cette affaire, ou son imagination, ou les idées d'un parti, et on ne pensera seulement pas que, vû l'obscurité dans laquelle a vécu le personnage qu'on veut honorer, il est fort difficile de tirer de sa vie des faits et des exemples qui puissent être utiles, tandis qu'en voulant absolument l'inscrire au nombre des saints on risque de rendre les canonisations suspectes, et peut-être de mettre un nouveau sujet de division dans l'église...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 284 v°. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8439. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, le 27 août 1783.

... La fête de Saint-Louis s'est célébrée avant-hier avec la pompe et le concours ordinaires. Les Cardinaux et ministres étrangers, la principale noblesse et prélature, ainsi que les neveux du Pape, y ont assisté. Je n'ai pu recevoir les complimens chez moi, les planchers de ma maison étant étayés de toutes parts...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 894, fol. 287 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8440. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 28 août 1783.

Je me fais un vrai plaisir, Monsieur, de vous annoncer que votre tableau a le plus grand succès; il n'y a qu'une voix ici sur sa beauté depuis que le salon est ouvert, et le jugement du public confirme parfaitement celui qu'en avoient porté les gens de l'art et en particulier M. *Pierre*; je vous fais bien sincèrement compliment de ce succès.

J'approuve fort ce que vous avez fait relativement aux croisées que vous avez fait réparer.

Je sens tout à fait la nécessité qu'il y a de meubler d'une glace de grandeur honnête la chambre de Madame *Lagrenée*. Je vous autorise à en acheter une et à la passer sur les dépenses de l'Académie; vous pouvez y mettre jusqu'à la concurrence de 300 livres.

Vous connoissés les sentiments, etc.

Archives nationales, O¹ 1917.

8441. — D'ANGIVILLER A D'AGINCOURT.

A Versailles, le 31 août 1783.

Quoique à toute rigueur, Monsieur, j'eusse pû me faire adresser les petites caisses des planches que vous desirez faire passer en France, cependant comme une suite de pareilles caisses envoyées successivement donnent lieu à la poste de se plaindre, j'ai pris le parti le plus simple; j'ai tout uniment exposé à M. *d'Ogny* ce dont il s'agissoit, en lui témoignant que l'ouvrage dont il étoit question intéressoit mon département et moi en particulier, en sorte que j'ai arrangé avec lui que ces caisses me pourroient être adressées sans difficulté; il est toutefois nécessaire que le poids ne passe point 12 à 15 livres; vous pouvez donc user de cette facilité. Ces caisses ou resteront déposées chez moi jusqu'à votre retour ou seront remises à la personne que vous m'indiquerez à mesure de leur arrivée; je suis, vous ne devez pas en douter, fort flaté de pouvoir contribuer par cette facilité à la plus prompte publication d'un ouvrage qui, d'après votre manière de voir et vos recherches, ne peut manquer d'être utile aux arts et plaire beaucoup aux artistes.

J'ai l'honneur d'être, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1917.

8442. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 3 septembre 1783.

Monsieur le Comte, — Le s^r *Pointeau*, sculpteur, élève de M. *Bridan*, dont vous me fîtes l'honneur de me parler dans une de vos dernières lettres, est arrivé à Rome en bonne santé, mais sans un sol, les cent écus que M. son père lui donna pour faire

son voyage lui ayant à peine suffi pour sa route; sans reproche, le voyant dans cet état, je lui ay avancé quelques louis pour vivre, en attendant que son père luy en envoie.

J'ai écrit à M. son père que les 600 livres qu'il comptoit lui envoyer par année ne suffisoient pas pour vivre, s'entretenir et étudier; cela auroit peut-être pu suffire il y a 30 ans; mais actuellement, cela est impossible.

L'exposition des pensionnaires en peinture, ainsi qu'en sculpture et architecture, a du succès; le jeune *Taraval* s'y distingue, mais sa santé m'inquiète; je crains que des progrès trop rapides pour son âge n'ait altéré ses facultés¹; il maigrit à vue d'œil, devient triste et rêveur; il se plaint de la poitrine. Les médicamens ordonnés par le médecin ne lui donnent aucuns soulagemens, et depuis plusieurs mois il dépérit et cela me fait beaucoup de peine, car c'est un bien bon sujet; j'espère pourtant qu'un peu de repos le rétablira.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Il règne à Rome depuis deux mois un mauvais air de petite vérole qui attaque particulièrement les enfans; deux des miens n'ont pu échapper à cette cruelle maladie, mon fils dernier et ma fille cadette; heureusement que les symptômes n'en sont point fâcheux. On assure que ce fléau a fait périr plus de six mille enfans depuis qu'il règne.

Ma femme prend la liberté de vous assurer de ses très humbles respects.

Archives nationales, O¹ 1943.

= 1. Depuis : « Le s^r Pointeau »; Lecoy, p. 336.

8443. — BERNIS A VERGENNES.

Albano, le 3 septembre 1783.

Je ferai mon possible pour comparer l'écriture de la lettre écrite à M. Hennin, en 1765¹, avec quelques écrits que Benoît-Joseph Labre a laissé entre les mains de son confesseur. Nous n'avons pas ici d'autre objet de comparaison, M. l'évêque de Boulogne n'ayant envoyé qu'une copie de la lettre que Labre écrivit à ses parens lorsqu'il quitta les Chartreux pour se retirer à la Trappe ou à Sept-Fonds; ainsi cette opération ne sera pas aisée à faire.

En attendant, je ne dirai rien du contenu de la lettre sans signature que vous m'avez fait l'honneur de me confier.

... Depuis huit jours, les chaleurs sont revenues avec un brouillard assés semblable à celui qui régnoit universellement dans le mois de juillet. Le célèbre Père Jacquier travaille à une dissertation dans laquelle il tâchera d'expliquer ce phénomène. Ce religieux, depuis bien longtemps, fait beaucoup d'honneur à la France dans tous les genres.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 17 et 18. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Cette lettre non signée, écrite de Nancy, le 20 juillet 1766, a été publiée par M. Frédéric Masson dans son *Cardinal de Bernis*, p. 370, d'après la copie conservée au t. 842 de la *Correspondance* de Rome, fol. 288.

8444. — BREVET DE PENSIONNAIRE A L'ACADÉMIE DE ROME
POUR LE S^r VAUDOYER, ARCHITECTE.

Du 8 septembre 1783.

Nous, etc.

Bien informés des talents du s^r *Antoine-Laurent-Thomas Vaudoyer*, natif de Paris, âgé de vingt-six ans, et de ses heureuses dispositions en l'art d'architecture qu'il a étudié sous M. *Peyre* le jeune, architecte du Roy et de l'Académie royale d'architecture, où le dit s^r *Vaudoyer* a remporté le premier prix d'architecture le 30 août 1783¹, l'avons choisi et nommé pour remplir une place d'élève pensionnaire du Roy à l'Académie de France entretenue à Rome par Sa Majesté, etc.

En foi de quoy, etc.

Archives nationales, O¹ 1097, fol. 57.

= 1. Sujet du concours : *Ménagerie*.

8445. — BREVET DE PENSIONNAIRE A L'ACADÉMIE DE ROME
POUR LE S^r AUGUSTE FORTIN, SCULPTEUR.

Du 8 septembre 1783.

Nous, etc.

Bien informés des talents du s^r *Auguste Fortin*, né à Paris, âgé de dix-neuf ans environ, et de ses heureuses dispositions en l'art de la sculpture qu'il a étudié sous M. *Le Comte*, son oncle,

sculpteur du Roy et de son Académie de peinture et sculpture, où le dit s^r *Fortin* a remporté le premier prix le 30 août 1783¹, l'avons choisi et nommé pour remplir une place d'élève pensionnaire du Roy à l'Académie de France entretenue à Rome par Sa Majesté, etc.

En foi de quoy, etc.

Archives nationales, O¹ 1097, fol. 57.

= 1. Sujet : *Mort ressuscité par l'attouchement des os du prophète Élisée.*

8446. — PIERRE A D'ANGIVILLER.

10 septembre 1783.

Monsieur, — Je reçois le brevet du s^r *Fortin* qui a remporté le premier prix de sculpture. Il restera une place de peintre vacante à Rome; permettez-moy, Monsieur le Comte, de vous rapeller le s^r *La Chaise*, élève, qui disputa le premier prix, il y a un an, et qui n'a pas concourru cette présente année; si vous jugés plus convenable de ne pas faire un choix parmy les seconds prix, je vous supplie de me le faire mander, pour arrêter les sollicitations en sa faveur. Je n'ay l'honneur de vous parler de luy que le cas ou vous désireriés remplir la place, d'autant que les autres seconds prix peuvent attendre.

Je suis, avec un profond respect, etc.

P^rIERRE.

Archives nationales, O¹ 1942.

8447. — BERNIS A VERGENNES.

Albano, le 10 septembre 1783.

... L'oncle de Benoît-Joseph Labre, doyen d'un petit chapitre dans le diocèse de Cambray, m'a écrit en détail sur son neveu et m'a envoyé une de ses lettres originales, par laquelle je pourrai reconnoître aisément si le caractère de celle que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser est le même que celui de la lettre que l'oncle de ce mendiant vient de me faire parvenir. Vous pouvés juger, Monsieur, par le progrès de l'enthousiasme qu'excite partout le nom d'un homme obscur, mais protégé par le parti des Jésuites, combien ce parti est étendu et combien il lui reste de ressources et de moyens. Malgré la protection employée pour la

cause de ce mendiant et malgré toutes les dispenses qu'on pourra accorder, sa béatification ne sauroit avoir lieu que dans plusieurs années, et d'ici là l'illusion pourra se dissiper.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 32. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8448. — BERNIS A VERGENNES.

Albano, 16 septembre 1783.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer cy-jointes des pièces qui regardent Benoît-Joseph Labre, qui m'ont été adressées de France ou qui m'ont été remises à Rome, avec des observations que j'ai fait sur lesdites pièces, et la copie d'une seconde lettre que m'a écrit le s^r Vincent, doyen de Walincourt, près Cambrai, oncle maternel de Benoît Labre, ainsi que la réponse que j'ai cru devoir faire à cet ecclésiastique; je vous prie de vous en faire rendre compte.

Cette expédition est trop volumineuse, et les affaires dont vous êtes chargé trop considérables pour que vous puissiez donner une attention suivie aux circonstances de la vie d'un pèlerin si obscur pendant qu'il existoit et qu'on a rendu si célèbre après sa mort.

Comme il est de la dernière importance d'éviter à la congrégation des Rites le ridicule et la honte d'être induite en erreur par l'enthousiasme et le fanatisme, il conviendrait, ce me semble, Monsieur, qu'une personne judicieuse et active fût chargée spécialement d'appurer les faits d'après mes observations et de couper, s'il est possible, le fil d'une intrigue qui peut avoir en France des suites encore plus fâcheuses qu'en Italie.

Il est à remarquer que partout où il y a des Jésuites la dévotion à Benoît Labre est plus vive qu'ailleurs. En effet, on se moque en Espagne, où il n'y a plus de Jésuites, de ce nouveau taumaturge, et son nom est encore ignoré en Portugal, malgré la crédulité superstitieuse qui règne dans ces deux royaumes.

De mon côté, je ferai tout mon possible pour découvrir le motif secret qui a réuni depuis longtems les suffrages du parti des Jésuites en faveur de ce dévôt mendiant, pour lequel, à l'instant de sa mort, toute la ville de Rome montra le plus vif enthousiasme, sans qu'il eût été question de lui en apparence, pendant le long séjour qu'il a fait dans cette capitale.

Au reste, il est à remarquer que Benoît Labre a fait des disciples et qu'on en rencontre plusieurs dans les rues et dans les églises, vêtus de même, affectant la même austérité, le même recueillement et le même air contemplatif; ils attendent qu'on leur donne l'aumône et ne la demandent point. Le peuple se prend aisément à ces apparences d'une piété extraordinaire qui cachent souvent des vices et des désordres.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 44. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8449. — NOTE DES PIÈCES CONCERNANT BENOÎT-JOSEPH LABRE, DU DIOCÈSE DE BOULOGNE-SUR-MER, ENVOYÉES A M. LE COMTE DE VERGENNES LE 17 SEPTEMBRE 1783 (*joint à la lettre du 16 septembre*), AVEC DES OBSERVATIONS SUR CHACUNE DE CES PIÈCES.

1^o Copie d'une lettre, sans signature, écrite de Nancy à M. Hennin le 20 juillet 1765 ou 66 ou 69 (*voir 31 décembre 1766*). Le dernier chiffre est presque effacé, et la date de cette lettre paroît avoir été ajoutée récemment¹.

2^o Copie d'une lettre de Benoît-Joseph Labre, écrite à ses parens en 1769 en sortant des Chartreux (*voir 2 octobre 1769*)².

3^o Copie d'une seconde lettre de M. Vincent, doyen du chapitre de Walincourt, oncle maternel de Benoît-Joseph Labre, au Cardinal de Bernis, écrite de Walincourt, le 23 août 1783 (*voir 23 août 1783*), contenant : premièrement, le précis de la vie de Benoît-Joseph Labre, né au village d'Amettes, le 26 mars 1748, et mort à Rome le 16 avril 1783; secondement, une lettre originale signée dudit Benoît-Joseph Labre, écrite à ses parens de Quiers³ en Piémont, le 3 août 1770 (*voir 31 août 1770*), dont il n'y a ici que les copies.

4^o Un extrait des registres de l'hôpital de Saint-Louis (*voir 1775*).

5^o Copie de la réponse du Cardinal de Bernis à la seconde lettre dudit M. Vincent (*voir 17 septembre 1783*).

Observations sur les dites pièces.

La lettre, supposée écrite de Nancy à M. Hennin le 20 juillet 1766, ne paroît pas être de la même écriture que la lettre origi-

nale envoyée par M. Vincent, doyen de Walincourt, laquelle n'est ni étudiée ni contrefaite; elle est datée de la ville de Quiers en Piémont et signée par Benoît-Joseph Labre.

La lettre écrite à M. Hennin en 1766 suppose qu'il auroit pris à son service, à Vienne, Benoît-Joseph Labre. Si c'est à Vienne en Autriche, ce fait ne quadreroit pas avec le précis de la vie dudit Benoît Labre. M. Hennin peut seul éclaircir ce fait; il doit se ressouvenir si le domestique qu'il prit à Vienne s'appelloit Labre et se rappeler si sa figure ressembloit aux images de Benoît-Joseph Labre qu'on distribue à Rome et dans presque toute l'Europe.

Il est dit, dans la lettre écrite de Nancy à M. Hennin en 1766, que ce domestique, qui le quitta la veille de son départ pour Genève, avoit déjà été neuf mois à l'abbaye de Sept-Fonts en Bourbonnois et que son dessein étoit de s'y retirer de nouveau pour faire pénitence le reste de sa vie. Il n'est point question, dans le précis de la vie de Benoît-Joseph Labre, envoyé par son oncle maternel, qu'il eût demeuré à Sept-Fonts avant l'année 1769, après sa seconde sortie des Chartreux.

Quoique la lettre, écrite à M. Hennin en 1766, ne paroisse pas être de la même écriture que celle datée de Quiers en Piémont, on pourroit soupçonner qu'un domestique, ayant à demander pardon à son maître de sa mauvaise conduite, ait voulu exprès se servir d'une main étrangère et prendre la précaution de ne point signer sa lettre de peur qu'elle ne fournît un titre contre lui.

Benoît-Joseph Labre, écrivant à ses parens en 1770, leur dit : « J'ai tiré de bons certificats de Sept-Fonts; ne vous inquiétés point à mon égard », ce qui montre beaucoup de précaution et fait soupçonner que les attestations, données par l'abbé de Sept-Fonts, n'ont été que de stile. Il est facile de s'informer des différentes chartreuses auxquelles Benoît Labre s'est présenté, ainsi que de l'abbaye de Sept-Fonts, quelle opinion on conserve dans ces monastères de son caractère et de sa piété.

Si M. Hennin tient encore à son service quelques-uns des domestiques qui aient connu celui qu'il prit à Vienne, il sera aisé de vérifier si ce mauvais sujet est le même que Benoît-Joseph Labre. Comme le dernier chiffre de la lettre écrite à M. Hennin est effacé, il seroit heureux que cette lettre, au lieu d'avoir été écrite en 1765 ou 1766, l'eût été effectivement en 1769. Alors le séjour de neuf mois fait à l'abbaye de Sept-Fonts quadreroit avec

le reste et il n'y auroit plus aucun doute que Benoît Labre n'eût dicté la lettre écrite à M. Hennin. Au reste, comme l'auteur de la dite lettre convient d'avoir menti à son maître, il pourroit bien avoir dit un mensonge de plus en parlant de son séjour anticipé à Sept-Fonts.

Venons à la seconde lettre écrite au Cardinal de Bernis par le s^r Vincent, doyen de Walincourt, dont on envoie ci-joint la copie, avec le précis de la vie de Benoît-Joseph Labre. Dans la première lettre que cet ecclésiastique écrivit audit Cardinal pour s'informer de la vérité des prodiges qu'on racontoit de son neveu, il paroissoit qu'il en étoit aussi surpris que satisfait; on apperçoit encore dans la seconde lettre de ce doyen quelques traces de cet étonnement. Il est plus que vraisemblable qu'un oncle, en racontant la vie de son neveu, se sera bien gardé d'y rien insérer qui soit à son désavantage. Le s^r Vincent ne dissimule pas l'envie que lui et toute la famille Labre ont de tirer parti de la prétendue sainteté et célébrité de Benoît-Joseph Labre; on voit dans le précis de sa vie qu'il étoit fils d'un honnête villageois travaillant à la terre pour son compte et pour ses voisins, qu'il y a de la piété dans sa famille, dont les oncles paternels et maternels ont été prêtres, vicaires et curés. Il est à remarquer aussi qu'un des frères de Benoît-Joseph Labre, à force de scrupules et d'échauffement de tête, est devenu comme fol et incapable de remplir le saint ministère. On doit observer de même que Benoît-Joseph Labre, nourri de la lecture des sermons du Père Lejeune de l'Oratoire, lequel avoit eu de grandes liaisons avec le fameux Arnaud, s'abstenoit, tant qu'il pouvoit, de s'approcher de la sainte table. Étoit-ce par un sentiment d'humilité et de religion, ou par quelque principe éroné? Ce doute seroit difficile à éclaircir si Benoît-Joseph Labre, dans son séjour à Rome, n'avoit été constamment protégé par le parti des Jésuites, qu'on sait bien n'être pas contraires à la fréquente communion. Quoiqu'il en soit, Benoît Labre, à Rome, n'a fait qu'une fois ses pâques à sa paroisse, malgré les exhortations de son curé : il prenoit le tems du carême pour aller à Lorette et courir dans l'Italie; on voit par les registres de l'hôpital national de Saint-Louis à Rome, qu'il y a été reçu plusieurs fois en revenant de ses fréquentes courses. Il sera fort difficile à la congrégation des Rites de se procurer des notions certaines de la vie qu'il a menée dans ses pèlerinages; mais la répugnance qu'il a toujours montrée pour recevoir les sacrements de l'Eucharistie,

fait connoître la raison pour laquelle il ne demanda pas le viatique à sa mort.

Du précis de la vie de ce mendiant, on peut relever que, de sa tendre jeunesse, sa tête a été échauffée et exaltée par une dévotion extraordinaire; que les Chartreux, ni les Pères de la Trappe, ni ceux de Sept-Fonts n'ont voulu se l'associer; qu'il a aimé à courir le monde, à faire parade de ses longues oraisons et du maintien d'un homme absorbé et extatique, et qu'il faut qu'il aît été fort utile aux Jésuites de Rome, puisqu'eux et leurs nombreux partisans ont répandu, à l'instant de sa mort, le bruit de sa sainteté, de ses prophéties et de ses miracles.

Il convient pour l'honneur de la religion et du Saint-Siège, comme le Cardinal de Bernis l'observe dans sa réponse ci-jointe au doyen de Walincourt, de bien connoître la vie d'un homme singulier et obscur que l'antousiasme et l'esprit de parti rendent aujourd'hui si célèbre en s'efforçant de le placer sur nos autels même, sans observer les règles prescrites pour la canonisation des saints.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 41 et 43. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Cette copie est au t. 842, fol. 288 de la *Correspondance* de Rome.

2. *Correspondance* de Rome, t. 850, fol. 107.

3. Chieri. — *Correspondance* de Rome, t. 853, fol. 187, copie.

8450. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

Versailles, le 17 septembre 1783.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre par laquelle, attendû qu'il n'y a point eu cette année de premier prix de peinture donné par l'Académie, vous me rappelez une proposition que vous m'aviez déjà faite, sçavoir d'envoyer à Rome le s^r *La Chese*, qui disputa l'année dernière le premier prix. Je vous avois déjà marqué de la répugnance à envoyer à Rome, en qualité de pensionnaire du Roi, aucun élève qui n'eût gagné un premier prix, et, après y avoir encore mieux réfléchi, je me confirme dans cette idée de ne laisser de moyen d'obtenir cette faveur du Roi que de gagner un pareil prix. Mais si quelque peintre de genre déjà de l'Académie, comme agréé ou admis, vouloit faire le voyage de Rome pour faire de nouvelles études, je profiterois volontiers de cette vacance d'une place pour lui faciliter ce voyage, tant par le logement à l'Acadé-

mie que par l'avantage de la table aux frais du Roi et les autres agrémens que le directeur s'empresseroit de procurer à un confrère. Vous me feriez plaisir de sonder à ce sujet quelques-uns des nouveaux reçus ou agréés à l'Académie que vous sçavez n'avoir point été à Rome.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8451. — LAGRÉNÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 17 septembre 1783.

Monsieur le Comte, — Je suis bien sensible au compliment et à la satisfaction que vous me témoignés de mon tableau. Le désir ardent que j'ai de faire honneur à mon païs, dans une ville rivale, jalouse de la nôtre, me fera toujours faire les plus grands efforts pour mériter votre approbation et leur donner un démenti.

Ma femme et moi vous remercions bien de la glace; ils en ont trouvées une d'hazard qui fait des merveilles et qui ne va pas au prix que votre générosité avoit fixé. Elle vous assure bien de ses très humbles respects.

J'ai un sujet tout prest pour dans deux ans, au cas que vous vouliez bien me favoriser encore d'un grand tableau semblable à celui de cette année. C'est la *Mort de la femme de Darius*, et puis le vôtre que j'espère avoir fini pour le même tems, et puis peut-être encore un autre; mais je ne me presseré pas, car j'ai remarqué que pour réussire il faut se hâter lentement.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRÉNÉE.

Mes enfans sont entièrement échappés à leur danger de la petite vérolle.

Archives nationales, O¹ 1943.

8452. — LAGRÉNÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 24 septembre 1783.

Monsieur le Comte, — Vous avés eu la bonté de m'autoriser à aller jusqu'à 300 livres pour la glace nécessaire dans la chambre de Madame *Lagrenée*; vuë quelqu'autres nécessités urgentes, en faisant faire la glace de plusieurs morceaux, j'ai épargné sur cette

somme presque la moitié. Les pensionnaires n'ont point de cuillère à soupe; j'ai pris la liberté, avec l'économie de la glace, de leur en acheter une; le Suisse n'avoit qu'une canne en mauvais ordre, tant pour le jai que pour la pomme qui étoit brisé; j'ai pareillement pris la liberté de luy rechanger la sienne, ce qui, tout ensemble, n'ira tout au plus qu'à la somme accordé; je vous prie de vouloir bien en agréer l'employ.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — J'ai envoyé le jeune *Taraval* à Tivoli pour quelques semaines, afin de rétablir sa santé; il y est depuis huit jours et cela va déjà mieux; il y a emporté de quoi s'occuper, ce qui, avec les beautés naturelles de l'endroit, le mettra à portée d'y faire des études relatives à la peinture.

Archives nationales, O¹ 1943.

8453. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 29 septembre 1783.

J'ai reçu, M., votre lettre du 7 de ce mois, par laquelle vous me marquez, entr'autres, que l'état du jeune *Taraval* vous inquiète, que vous le voyez dépérir et qu'il se plaint de la poitrine et que les remèdes ordonnés par les médecins ne produisent aucun effet. J'apprens avec peine l'état où se trouve ce jeune artiste, qui, par son âge et la manière dont il a gagné le prix, est un de ceux qui présentent le plus d'espérance. Vous espérez toutefois qu'un peu de repos le pourra rétablir; je le souhaite fort et je pense que c'est une chose à essayer. Il vaut mieux qu'il passe quelques semaines ou une couple de mois sans rien faire, et même quelque part à la campagne, hors de Rome. Vous ferez à cet égard ce qui, après avoir consulté les médecins, vous paroîtra le plus convenable.

Il y a tout lieu de croire que, d'après ce que vous avez marqué au s^r *Pointeau*, il fera passer à son fils, et de quoi vous rembourser des petites avances que vous lui avez faites, et de quoi se soutenir plus convenablement à Rome.

Vous connoissez les sentiments sincères avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8454. — BERNIS A VERGENNES.Albano, le 1^{er} octobre 1783.

... J'ai l'honneur de vous envoyer un éloge imprimé de Benoît-Joseph Labre traduit du latin, et une prière et invocation audit Benoît, qui, ayant précédé l'acte de béatification, sont entièrement contraires aux règles établies. Toutes ces pièces ont été fabriquées à Rome et envoyées à Avignon, d'où je les ai reçues.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 94 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8455. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 6 octobre 1783.

C'est bien, Monseigneur, à Vienne en Autriche que M. Hennin avoit pris le domestique que la conformité de penchant pour la solitude et quelques autres rapprochemens lui avoient fait penser pouvoir être le mendiant Labre, et c'est vers le mois de novembre 1765 que cet homme l'a quitté. Sa lettre est de l'été suivant : la datte y a été ajoutée de mémoire. Il ne prévoit pas pouvoir trouver d'autres renseignemens, n'ayant plus aucun domestique qui fût à son service dans ce tems là et ne sachant où sont ceux qui vivent encore. Si Labre n'a pas été perdu de vue par ses parens, ils doivent sçavoir où il étoit en 1764 et 1765. S'il n'a point été en Allemagne, la lettre ne peut être de lui. Celle qu'il a écrite de Quiers en 1770 est mieux écrite que celle que V. É. a sous les yeux. Une autre observation qui mérite attention est que le domestique de M. Hennin, quoique jeune, n'étoit pas en 1765 hors d'état d'être admis à la Trappe. Quoiqu'il en soit, on continuera les recherches, et si l'on peut obtenir des preuves pour ou contre l'identité des deux personnages, elles seront mises sous les yeux de V. É. Quant aux informations qui pourroient être prises en Artois, je crois qu'on n'y peut guères compter ; toutes les têtes sont montées dans cette province à exalter le nouveau saint, et le zèle de ses parens joint à l'espérance de tirer parti de sa béatification ne les dispose pas à examiner impartialement les différentes actions de sa vie.

Ce sera donc une chose difficile de contrecarrer les personnes

qui ont intérêt à exalter ce mendiant, et il est vraisemblable que, s'il y a quelque chose d'essentiel qui doive le priver de l'honneur auquel on veut l'élever, on ne le découvrira que lorsqu'il n'en sera plus tems. V. É., prévoyant que cette affaire peut jeter quelque ridicule sur la manière dont se font les canonisations, et que d'ailleurs elle peut donner lieu à des démêlés dans lesquels l'esprit de parti reprendroit son ancienne activité; je pense que ce seroit le cas de charger un ecclésiastique très prudent de faire en France des recherches dans tous les lieux où l'on découvrira que Labre a vécu et de les transmettre à V. É., qui en feroit usage au besoin.

Je n'augure rien de bon de l'esprit destructeur qui souffle sur les institutions religieuses; les princes qui dénaturent ou s'approprient les biens des moines me paroissent entre autres ne pas sentir l'inquiétude dangereuse qu'ils font naître sur la stabilité des propriétés. Tous ces changemens, qui sans doute seront suivis de plus grands, nous préparent des scènes fâcheuses. Ceux qui vivent dans les cours et dans les capitales, où l'indifférence sur la religion n'est que trop frappante, se trompent beaucoup en croyant les peuples disposés à une révolution en ce genre. Malheureusement, c'est dans ces lieux que l'on fait les calculs politiques. La fin du XVIII^e siècle pourra, si l'on n'y prend garde, offrir de grandes leçons à la postérité sur le risque qu'on court en voulant maîtriser les opinions religieuses et dépouiller le clergé. Naples et Florence sont de bien petits théâtres pour y essayer une aussi grande révolution...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 101. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8456. — DE VOUGNY A D'ANGIVILLER.

Ce 6 octobre 1783.

Je suis chargé de nouveau, mon cher oncle, par M. le marquis d'Amezaga¹, de vous prier, de la part de M. le prince de Condé, de vouloir bien lui envoyer la lettre de recommandation que vous avés promis au prince pour M. *de la Gréné* en faveur de son protégé *Leroy*, fils de son architecte; Damezaga et le prince vous demanderoient aussi, pour ce jeune homme, la permission qu'il mange avec les élèves à Rome, en payant et s'arangeant avec celui qui est chargé de la nourriture.

Je vous prierai de me faire passer vos ordres sur cela avec la lettre pour le prince, à qui je la remettrai.

Adieu cher oncle, aimez un peu votre neveu, et soiez sûr que l'on ne peut vous aimer ni vous être plus attaché que moi.

DE VOUGNY.

Archives nationales, O¹ 1917.

= 1. Balthazar-Ignace d'Amézaga avait épousé, en août 1754, Marie-Anne de Vouigny, fille de Jean-Marie de Vouigny, secrétaire du Conseil d'État, directeur des finances.

8457. — BERNIS A VERGENNES.

Albano, le 8 octobre 1783.

... L'agent de Suède m'a montré, il y a quelques jours, une lettre de M. le comte de Creutz¹, qui lui annonce la prochaine arrivée du roi de Suède² à Rome, lequel compte passer une partie de l'hyver dans cette capitale, ce qui semble prouver que la guerre qui menace l'empire ottoman, son ancien allié, l'intéresse médiocrement. Vous voudrés bien m'informer, Monsieur, du degré d'empressement qu'il convient au Roi que je montre à ce monarque; un grand nombre de grands seigneurs de France et des pays étrangers me sont également annoncés pour cet hyver. Cette dépense extraordinaire me devient d'autant plus à charge qu'étant payé par mon banquier en cédulas, il faut pour les convertir en monnoye y perdre cinq et jusqu'à six pour cent. Il est aisé de venir à mon secours sans être à charge au trésor royal; mais je me suis déjà assés étendu sur cet objet l'année dernière.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 104 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Gustave-Philippe, comte Creutz, né le 1^{er} mai 1731 en Finlande, mort le 30 octobre 1785 à Tivoli, près Stockholm, ministre de Suède à Madrid (1763), puis à Paris (1766), nommé ambassadeur dans cette ville en 1772; il fut rappelé en 1783, après avoir signé avec Franklin le traité de commerce et d'amitié entre la Suède et les États-Unis d'Amérique, le 3 avril 1783, et devint président de la chancellerie. Fort instruit dans les sciences comme dans les lettres, passionné de musique, il fréquentait assidûment le salon de M^{me} Geoffrin, et Marmontel en parle dans ses *Mémoires* avec une sincère admiration. Son œuvre littéraire est estimée.

2. Gustave III, né à Stockholm le 24 janvier 1746, mort assassiné le 29 mars 1796. Il avait succédé au vieux roi Frédéric, le 12 février 1771.

8458. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Fontainebleau, le 13 octobre 1783.

Je répons à la fois, Monsieur, à vos deux dernières lettres, l'une du 17, l'autre du 24 du mois dernier. Je suis charmé que vous ayiez trouvé le moyen de remplir le besoin que vous aviez d'une glace avec moins que la somme que j'y avois destinée. L'emploi du surplus aux objets que vous me détaillez m'a paru utile; ainsi, j'y donne mon approbation.

Vous avez fort bien fait d'envoyer le jeune *Taraval* à Tivoli pour s'y dissiper, ce qui probablement rétablira sa santé. Vous vous êtes conformé d'avance en cela à ce que je vous ai marqué par une lettre de la datte à peu près de la vôtre.

Vous ne devez point douter qu'à la prochaine distribution des tableaux à faire pour le Roy, je ne vous en demande un; le succès de votre dernier est un motif pressant pour moi de ne pas vous oublier. Ainsi, je suis charmé que vous ayiez déjà un sujet qui vous plaît; il me paroît propre à une belle et pathétique composition. Vous me ferez sûrement aussi plaisir de vous occuper, en même temps et pour la même époque, du tableau que je vous ai demandé pour moi.

M. le prince de Condé m'ayant témoigné prendre beaucoup d'intérêt au sieur *Le Roi*, fils de son architecte, qui va à Rome pour y achever son instruction, je lui ai fait remettre une lettre de recommandation pour vous, qu'il a désiré que ce jeune artiste emportât avec lui. Ainsi, vous la recevrez aussitôt son arrivée à Rome, et vous me ferez plaisir de lui procurer les facilités et lui donner les conseils dont il aura besoin pour remplir ses vues. On me demandoit qu'il pût manger avec les pensionnaires en s'arrangeant avec le cuisinier. Mais vous sçavez que cela ne se peut point par plusieurs raisons, et surtout par celle que l'exemple d'un commensal, qui n'est astreint à aucun devoir, ne peut que contribuer, par la comparaison, à donner du dégoût à ceux qui en ont, et relâcher par là la discipline que j'ai jugé nécessaire d'établir.

J'apprens avec un vrai plaisir que vos inquiétudes paternelles sont dissipées et je vous en félicite.

Vous connoissez, Monsieur, les sentimens avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8459. — D'ANGIVILLER A DE VOUGNY.

13 octobre 1783.

Au moment, mon cher Vouigny, où j'ai reçu votre lettre, je m'apprêtois à aller à Choisy, d'où je ne suis retourné que pour un moment à Versailles et venu ici avant l'arrivée du Roy. C'est ce qui m'a empêché de répondre jusqu'à ce moment à votre lettre. Vous trouverez ci-jointe la lettre de recommandation pour le s^r *Le Roi* à M. *Lagrenée*. Quant à ce que vous me demandez qu'il puisse manger avec les pensionnaires du Roi, cela n'est pas possible, étant contraire aux réglemens que j'ai fait pour la discipline de l'École. En effet, la liberté dont jouiroit un pareil commensal ne seroit que propre à faire supporter aux pensionnaires du Roi plus impatiemment les devoirs et la contrainte que leur imposent les réglemens dans la vue de rendre leur voyage fructueux, et c'est pour cette raison que je n'accorde plus à aucun élève faisant le voyage à ses frais la faculté de loger à l'Académie.

Vous connoissez, mon cher Vouigny, les sentiments, etc.

P.-S. de la main de M. le Directeur général : Je n'ai point eu l'honneur de répondre, mon cher neveu, à M. le prince de Condé, qui m'a fait celui de m'écrire, parce qu'ayant vu S. A. S. à Versailles, je lui avois rendu compte de l'impossibilité dans laquelle j'étois de permettre l'habitation dans l'Académie, ni la nourriture à d'autres qu'aux élèves, mais que j'écrivois d'ailleurs une lettre de recommandation forte à M. *Lagrenée*. Voila mon excuse; la lettre est écrite et partie, je vous embrasse, mon cher neveu, de tout mon cœur.

Archives nationales, O¹ 1917.

8460. — BERNIS A VERGENNES.

Albano, 14 octobre 1783.

... Il paroît décidé que le roi de Suède entrera bientôt en Italie et séjournera quelque tems à Rome, où ce prince compte observer

le plus rigoureux incognito; mais ce voile ne sert à rien quand l'arrivée d'un monarque est publiée dans le monde entier. Le roi de Suède, comme les autres princes que j'ai vu passer ici, acceptera tous les honneurs et toutes les démonstrations qu'on voudra lui faire et ne se fâchera pas si on le traite de Majesté. On a dit d'abord qu'il passeroit à Vienne, ensuite qu'il n'y passeroit pas; les dernières nouvelles sont qu'il veut s'aboucher avec l'Empereur. M. votre frère¹, qui doit arriver aujourd'hui à Venise, verra ce monarque avant moi...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 116 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Jean Gravier, marquis de Vergennes, l'aîné des deux frères, né à Dijon le 4 novembre 1718, devint président de la Chambre des comptes de Dijon, charge qu'avait exercée son père; ambassadeur à Venise de mai 1779 à mars 1784; en Suisse de 1786 à 1789. Démissionnaire le 15 mars 1789, il mourut peu de temps après.

8461. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 15 octobre 1783.

Monsieur le Comte, — J'ay l'honneur de vous faire part que la santé du jeune s^r *Taraval* va infiniment mieux. L'air de la campagne où il a été pendant près d'un mois lui a été plus salulaire que tous les médicamens qui n'avoient rien opéré. Il est de retour depuis quelques jours; il travaille assés modérément pour ne pas rester oisif, mais non pas trop, de crainte de rechute.

J'ai aussi l'honneur de vous faire part que le s^r *Ségla*, ancien pensionnaire, est dangereusement malade, il est attaqué d'hydro-pisie, je l'ai été voir plusieurs fois, je lui ay trouvé la dernière fois le ventre enflé et les mains et les pieds aussi; on craint pour sa vie, son dernier médecin se flatte pourtant de le réchapper; comme il est pauvre, je pense que, s'il avoit quelques besoins d'argent, vous ne vous opposeré pas à quelques petits secours que je lui feré tenir de votre part, et le cas est urgent.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1943.

8462. — BLEY A VERGENNES.

Paris, 16 octobre 1783.

Monsieur le Comte, — La solide piété que la France voit unie en vous aux plus hautes vertus publiques et aux plus grands talens politiques me fait un devoir de vous offrir le portrait gravé de Benoît-Joseph Labre, François, à la béatification duquel on procède à présent à Rome; j'y joins les détails¹ de ce qui a procuré à l'auteur l'avantage de le peindre; puisse ce foible hommage des talens d'un frère chéri et méritant me faire obtenir votre protection et vos bontés.

Je suis, etc.

BLEY,

Rue d'Orléans-Saint-Honoré, hôtel d'Aligre.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 122. Autographe signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. C'est la lettre du peintre Bley qui a été reproduite à la date du 10 juin 1783.

8463. — VERGENNES A BLEY.

Fontainebleau, le 22 octobre 1783.

Je serois très aise, Monsieur, d'avoir le portrait que vous m'avez envoyé quand le personnage qu'il représente ne seroit pas béatifié. La célébrité qu'il acquière suffit pour rendre ce portrait intéressant. D'ailleurs, l'ouvrage mérite par lui-même d'être conservé, il fait également honneur à M. votre frère et au graveur.

Recevez-en, Monsieur, mes remerciemens avec l'assurance du désir que j'ai de trouver occasion de vous obliger.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 137. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8464. — BERNIS A VERGENNES.

Albano, 22 octobre 1783.

... Je crois, ainsi que vous, que le meilleur parti à prendre, pour être informé exactement des différentes circonstances de la vie de Benoît Labre, seroit de charger un ecclésiastique prudent

et sans prévention de faire des recherches dans tous les lieux où l'on dit que ce pieux mendiant a vécu. En m'envoyant cette relation, je verrois l'usage que j'en pourrois faire ici pour arrêter le cours d'un fanatisme qui se répand de plus en plus, même chez nous, et pour sauver à la congrégation des Rites, et peut-être même à la religion, un ridicule qui pourroit faire une grande impression dans le siècle où nous vivons.

... Les philosophes modernes croient avoir arraché du cœur des hommes les principes religieux, mais il s'en faut bien que leur victoire ne soit complète; le plus grand nombre des catholiques n'a pas perdu la foi, et il est à craindre qu'à la longue leur zèle ne s'échauffe outre mesure et qu'il ne résulte de toutes ces nouveautés de grands troubles et de grandes dissensions, surtout si l'on ne respectoit pas les propriétés.

... Il n'y a rien encore d'assuré sur l'époque du passage de Madame Infante à Rome dans son voyage à Naples. L'agent de Suède ne m'a rien dit de nouveau sur l'arrivée du Roi son maître en Italie.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 139, 140 et 142 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8465. — BERNIS A VERGENNES.

Albano, 28 octobre 1783.

... Les dernières lettres de Parme nous assurent que l'infante partira le 9 novembre pour Florence, où elle séjournera jusqu'au 16 et arrivera à Rome le 19 ou le 20. Elle compte le jour de son arrivée aller dîner chez l'ambassadeur d'Espagne en habit de voyage et me faire l'honneur de souper chez moi. Le lendemain, après avoir déjeûné chez M. le Cardinal d'Herzan, cette princesse se mettra en chemin pour arriver à Naples, où elle compte séjourner jusqu'au 23 de décembre et revenir ensuite à Rome le 25 du même mois; elle s'y arrêtera une dizaine de jours et alors elle se montrera au public sous le nom de *marquise de Sala*¹ et en observant un prétendu incognito, qui, dans le fait, ne l'est jamais que de nom...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 158 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Sala, sur la Baganza, bourg de l'Italie centrale, à 13 kilomètres de Parme, où se voient les restes d'un ancien château des ducs de Parme et

une charmante villa, dite *Casino dei Boschi*, qui fut agrandie et embellie par Marie-Louise.

8466. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

Du 29 octobre 1783.

Quant à la caisse qui est chés moi et sans doute arrivée depuis peu, je ne sçais ce que ce peut être. En m'apprenant d'où elle vient, peut-être le reconnoîtrai-je; mon suisse auroit dû vous donner sur cela les instructions convenables.

Je suis, en effet, informé que M. *Lagrenée* fait partir une caisse contenant les ouvrages des pensionnaires peintres et sculpteurs. Elle doit arriver par la voye de Marseille, comme les précédentes.

Il m'a aussi instruit du départ d'un rouleau contenant les projets des architectes; je vous le ferai remettre pour que l'Académie d'architecture puisse à l'une de ses premières séances, après la rentrée, les examiner et en former un jugement, sur quoi j'adresserai dans le temps une lettre au Directeur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1141, fol. 443.

8467. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Fontainebleau, le 2 novembre 1783.

J'ai appris, Monsieur, par votre lettre du 15 du mois dernier, que la santé du jeune s^r *Taraval* se raffermir, ce qui me fait un vrai plaisir; je m'attendois bien que l'air de la campagne et la dissipation produiroient cet effet; les chaleurs du climat qu'il ressenoit pour la première fois étoient peut-être aussi la principale cause de sa maladie; je m'en remets à votre prudence sur le travail qu'il convient de lui laisser faire jusqu'à une guérison confirmée.

J'apprends par la même lettre la maladie du s^r *Segla*; je serois fâché que le secours donné par le Roy au développement de ses talens fussent absolument en pure perte. Je consens que vous lui donniez quelques secours, s'il en a besoin, en vous recommandant à cet égard prudence et économie, mais il faut lui suggérer fortement la nécessité de revenir en France aussitôt qu'il le

pourra, car je sçay qu'il perd son temps à Rome, quoiqu'il s'y occupe.

Vous connoissez, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8468. — BERNIS A VERGENNES.

Albano, 4 novembre 1783.

J'ai fixé mon retour à Rome pour tout l'hyver et le printems au 13 de ce mois. Les réparations urgentes de ma maison de Rome seront alors entièrement finies...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 179. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8469. — LAGRENÉE A MONTUCLA.

A Rome, ce 5 novembre 1783.

M. *Lagrenée* a l'honneur de faire bien des complimens à M. de Montucla et luy donner avis que l'on a fait hier au pauvre *Ségla* l'opération de l'hydropisie, c'est-à-dire la ponction, on luy a tiré plus de 6 ou 7 pintes d'eau, cela l'a beaucoup soulagé; mais il n'est pas hors d'affaire.

Il seroit peut-être à propos de faire part de cela à M. l'abbé Nolin et à ceux de ses protecteurs qui l'ont aidé jusqu'à présent, car, selon toutes les apparences, sa maladie sera longue et coûteuse.

Archives nationales, O¹ 1917.

8470. — GUYS A D'ANGIVILLER.

A Marseille, le 10 novembre 1783.

J'ai l'honneur de vous anoncer deux caisses venues en huit jours de Rome, qui me sont adressées par M. *Lagrenée*, contenant des modèles de plâtre et des tableaux. Je les expédie par les voitures du s^r Caillot, sous aquit à caution et en faisant suivre les frais, suivant l'usage.

Je suis, avec un profond respect, etc.

Archives nationales, O¹ 1917.

8471. — LAGRENÉE A MONTUCLA.

A Rome, le 12 novembre 1783.

Enfin, Monsieur, je vous apprend que le pauvre *Ségla* est mort quelques jours qu'on luy eût fait la ponction. J'écris aujourd'huy à M. l'abbé Nolin pour luy faire part de l'état de ses affaires; ses dettes montent à beaucoup plus qu'il n'a, quoique ses créanciers consentent de perdre plus de moitié pour être payé du reste.

Ce bon garçon avoit la manie d'emprunter à tous le monde et de ne rendre à personne, et tout cet argent alloit à la demoiselle qu'il auroit épousé si il fut revenue de la maladie et à qui il n'a cessé, même dans le plus dangereux de sa maladie, d'envoyer de l'argent de manière qu'il auroit été enterré par la charité si je n'eusse payé son enterrement, car il est mort tout juste, on a trouvé que de quoi payer son garde-malade.

Je vous suis obligé des deux brochures; je ne les ay pas encore lûe, je les garde pour mes moments de récréation.

Je désire fort que Messieurs du bureau d'architecture envoie à M. Antonini une lettre de change du montant de la somme, car, comme je n'ai point d'argent à faire passer à Paris, que mes appointemens suffisent tout juste pour entretenir honnêtement ma famille, et sans faste, et leur éducation, il ne me reste point de quoi payer cette commission, à moins que je ne prenne de la caisse de l'Académie, que je serois obligé de remplacer en tirant des fonds de Paris, dont il faudroit que je paye le change, et cela ne seroit pas juste.

Pour ce qui vous regarde, je le ferai volontiers, par ce que les déboursés sont peu de chose, mais pour tout autre que vous, je ne le puis; j'ai même déjà refusé nombre de personnes, qui, parce que je suis directeur de l'Académie, croyent que je suis cousu d'or.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus parfait attachement, Monsieur, votre, etc.

LAGRENÉE.

P.-S.¹. — *Ségla* n'ayant point reçu l'argent de son voiage pour son retour en France, quoiqu'il m'ait sollicité plusieurs fois de le luy donner, étant bien aise de lui réserver du moins cette ressource pour s'en retourner à Paris, au cas que ses parens ou ses protecteurs ne veulent pas payer ses dettes, demandé, je vous prie, à M. le comte

d'Angiviller s'il consent que cet argent serve à payer du moins les gens du païs, qui crieront si un François, ancien pensionnaire, fait banqueroute; je ne feré rien sans avoir reçu votre réponse, excepté pourtant l'enterrement, qui, prix fait avec le curé, coûte 10 écus, et ce n'est pas sans l'avoir beaucoup marchandé qu'il l'a fait à ce prix.

Je vous prie de vouloir bien faire remettre ces lettres à leur adresse.

M. *Belissard*, l'architecte, s'est chargé avec grand plaisir du reste des livres que vous m'avés chargé de vous envoyer; il les a mis dans sa malle et vous les remettra à son arrivé à Paris.

Archives nationales, O¹ 1943.

= 1. Post-scriptum autographe.

8472. — BERNIS A VERGENNES.

Albano, 12 novembre 1783.

... Je quitte demain Albano pour m'établir à Rome. Un froid assés piquant se fait sentir depuis quelques jours, les hautes montagnes étant déjà chargées de neige. Les pluies ont recommencé depuis hier et les chemins seront bientôt impraticables, ce qui retardera prodigieusement l'arrivée des courriers.

Madame Infantè a dû partir le 9 pour Pize; on l'attend ici le 19 ou le 20 au soir. J'auray l'honneur de luy donner à dîner ou à souper, au gré de M. l'ambassadeur d'Espagne, le lendemain de son arrivée.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 191 et 191 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8473. — LAGRENÉE A MONTUCLA.

A Rome, ce 19 novembre 1783.

Monsieur, — Le s^r *Ségla* étant mort, comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer dans ma dernière lettre, je vous renvoie la lettre que M. *Silvestre* lui écrivoit pour la luy remettre.

Je vous remercie de la brochure sur les globes¹. Je crois vous avoir informé, par ma dernière lettre, que M. *Belissard*, qui part incessamment pour s'en retourner en France, s'est chargé du restant de vos livres, vous ne les recevères pourtant pas de sitôt,

car il compte s'arrêter dans bien des villes d'Italie; mais il vous les remettra aussitôt son arrivée à Paris.

Une femme génoise, dans l'église de la Minerve, blessa mortellement un autre femme d'un coup de couteau; aussitôt, on prit le ciboire que l'on porta bien vite à la sacristie, et un évêque vint promptement rebénir l'église qui avoit été prophannée par ce sacrilège, et dans laquelle il n'étoit plus possible de célébrer les saints mystères sans être consacrée de nouveau.

Nous attendons de jour en jour la duchesse de Parme et le roy de Suède; je ne sache rien autre chose à vous dire de nouveau. Vous sçavés sans doute que le second des chevaux de Monte Cavallo a tourné beaucoup plus facilement que le premier qui n'avoit pas voulu obéir aux cabestans dès la première fois. Il s'agit du déplacement des statues équestres de la place du Quirinal, de dimension colossale, notamment de celle d'Alexandre le Grand, sous la direction de l'architecte *Antinori*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Je vous prie de vouloir bien me faire le plaisir de faire tenir à mon frère la lettre cy-incluse et à M. *Pierre*.

Dans la notte des effets appartenant à M. *Ségla*, que j'envoyai dernièrement à M. l'abbé Nolin, on a oublié de me donner celle de quelques tableaux assés mauvais que l'on dit être à M. Le Lièvre et un porte-feuille de desseins académiques et autres d'après différens maîtres; je les ay vus, ils ne sont pas beaux. Quand toutes ses affaires seront arrangées et que l'on voudra me dire à qui on doit envoyer tout cela, j'en feré faire une caisse que j'envairé à ceux à qui cela doit revenir.

Archives nationales, O¹ 1943.

= 1. Montucla étoit membre de l'Académie des sciences et a laissé de nombreux travaux sur des sujets de mathématiques.

8474. — PARENT A D'ANGIVILLER.

Rome, le 26 novembre 1783.

Monsieur, — Son Altesse Royale, le grand duc de Toscane, après avoir vu de mon ouvrage et sachant mon assiduité aux études, en considération de mes talens, eut la bonté de me faire passer une gratification à l'aide duquel j'ai pu étudier à Florence

et remédier à mes presant besoin et me rendre à Rome où je suis sans apuye et sans protection, continuant d'aller à l'Académie de France toutes les jours.

J'ai osé, dans le temps, Monsieur, prendre la liberté de vous déclarer que le désespoir seul m'avoit fait partir sans votre participation; j'en suis bien puni, étant peu-être privé de votre puissante protection et de vos bonté auquel je doit une reconnaissance éternel. Mon égarement sera facile à concevoir si vous daigné considérer combien de peines ils faloit essuyé; lorsqu'il m'étoit échu un cartier pendant plusieurs mois, M. *Cuvillier* me remettoit continuellement¹ d'une semaine à l'autre; il faloit vivre. Dieu seul sait combien de fois, sortant de l'Académie, l'hiver, souffrant le froid et n'ayant pas de quoy souper, guidé par l'espérance qui tarδοit trop; d'après cela, Monsieur, vous me pardonneré peut-être plus facilement d'avoir tenté par un ouvrage à me procurer quelque choses des princes du Nord, ce qui n'a point eu d'effet, pour ma disgrâce.

Je demanderay donc, Monsieur, que vos bontés daigne oublier ma faute et me faire la grâce qu'il me soit accordé seulement la pension de l'année 1782, pendant lequel j'ai suivi mes études à Paris, comme ils est prouvé par le registre que tient l'Académie de ses élèves, où je suis inscrit pour les places jusqu'en avril 1783. Cette somme me feroit passer à Rome le moins une année à étudier et apprendre à travailler le marbre; au moins, si je ne peut me faire un habile sujet pour la composition, j'aurai toujours l'avantage de pouvoir faire une statue et réunir le genre que je possède à la figure, et l'exécuter en marbre, puisque ma patience vous est connue.

Vos bontés et vos attention à protéger les arts sont trop juste pour ne point me faire la grâce d'achever ce que vous avez daigné faire pour moi, et afin qu'après quatre année d'asiduité aux études, je ne soit point obligé de les abandonner; à cette égard, je tâcherai de mériter vos bontés plus que jamais en me conformant à vos ordres.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

Aubert-Joseph PARENT,

Sculpteur étudiant à Rome.

Archives nationales, O¹ 1943.

= 1. Note sur l'original : « Cela n'est pas vrai. »

8475. — NOTE DE D'ANGIVILLER A MIQUE.

26 novembre 1783.

Pendant mon séjour à Fontainebleau, Monsieur, il m'est arrivé de Rome une caisse longue et étroite, contenant un rouleau fermé des dessins et études des architectes pensionnaires qui doivent être soumis à l'examen et au jugement de l'Académie royale d'architecture. Comme M. *Pierre* avoit été prévenu de cet envoi par M. *Lagrenée*, il a déjà fait retirer cette caisse de chez moi pour être déposée à l'Académie.

Vous voudrés bien, à la première assemblée de cette compagnie, requérir la nomination d'un comité pour examiner ces ouvrages et en dresser un rapport dans la forme des précédens. En m'envoyant ce rapport, il faudra y joindre ce rouleau, afin que je puisse voir moi-même de ces études.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8476. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 26 novembre 1783.

Les informations que vous ferés prendre par des personnes impartiales de la vie et conduite de Benoît-Joseph Labre, comparées à celles de l'évêque de Boulogne et au mémoire que m'annonce et me promet M. Vincent, doyen du chapitre de Vallincourt, oncle de ce pieux mendiant, peuvent infiniment contribuer à connoître la vérité et à dissiper les illusions. La lettre ci-jointe du doyen de Walincourt répond à celle dont j'eus l'honneur de vous envoyer copie il y a quelque tems; il l'a communiquée à M. l'évêque de Boulogne, et tous les deux me croient aussi zélé pour cette canonisation que je le suis en effet pour sauver l'honneur du Saint-Siège et prévenir les effets dangereux de l'enthousiasme et de l'esprit de parti. Il se passera bien des années avant que cette affaire ne soit décidée; le fanatisme à cet égard est fort tombé à Rome. Un soupçon de jansénisme, occasionné par une lettre écrite à Benoît Labre et par son propre livre de prières, a un peu refroidi l'ardeur de ses partisans. Pour la réchauffer, le s^r Marconi, dernier confesseur de Labre, vient de faire imprimer sa

vie; l'ex-jésuite Zaccaria et plusieurs autres écrivains ont travaillé sur le même objet; mais ils attendent des éclaircissemens ultérieurs avant que de livrer leur travail à l'imprimeur. La semaine dernière, l'on parloit des miracles d'un Récollet mort en odeur de sainteté; mais, comme son cadavre, exposé dans l'église à la vénération des fidèles, s'est bientôt corrompu, on a cessé de s'occuper de ce nouveau saint, qu'on vouloit, dit-on, opposer à Benoît Labre pour faire oublier ce dernier par le peuple qui ne s'empresse plus d'accourir à son tombeau. Je ne serois pas étonné que, dans quelque temps, la ferveur au sujet du pèlerin françois ne se refroidit en France comme à Rome; ce n'est pas la première fois que la passion ait employé la religion comme un moyen propre pour arriver à ses fins.

... L'infante de Parme partit vendredy matin pour Naples. Le chevalier d'Azara et le Cardinal d'Herzan ont reçu de ses nouvelles de Terracine. Cette princesse a été fort contente du Pape; elle le sera encore davantage à son retour, Sa Sainteté ayant déclaré au chevalier d'Azara qu'elle ne pouvoit trop marquer ses égards pour l'auguste maison de Bourbon. Vous verrés, Monsieur, par la feuille des nouvelles, le détail de la petite fête que j'ai donnée à cette princesse, dont elle m'a témoigné à plusieurs reprises la plus vive satisfaction. Elle compte s'arrêter ici au retour de Naples dix ou douze jours, pendant lesquels je serai encore dans le cas de faire en sa faveur quelques autres démonstrations, bien dûes à une sœur de la Reine.

Le roi de Suède a du s'embarquer le 20 de ce mois à Lerici¹ pour se rendre à Gênes et assister à la cérémonie du couronnement du doge et partir ensuite pour passer quinze jours à Florence et arriver à Rome le 8 ou le 10 du mois prochain. Ce prince a dit à une dame de ce pays-cy, qui revient de Pise, qu'il se trouveroit parfaitement bien à Rome, puisqu'il avoit de bonnes recommandations auprès de moi. Son projet est de ne rester que quelques jours ici pour passer immédiatement après à Naples, y demeurer deux mois et faire ensuite un égal séjour à Rome. M. le duc de Grimaldi n'étant plus ici, je serai seul chargé du soin de plaire à ce prince et de lui rendre le séjour de Rome agréable; deux mois sont un peu longs en vérité; mais tels sont les arrangemens du roi de Suède...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 209 et 212. Original signé.
— Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Lerici, ville et port de Sardaigne, sur la côte ouest du golfe de Spezzia.

8477. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

29 novembre 1783... — En ouvrant la séance, le secrétaire a fait lecture d'une lettre de M. *Renard*, architecte, ancien pensionnaire du Roy, par laquelle il fait hommage à l'Académie d'un ouvrage qu'il a dédié aux artistes et qu'il a intitulé : *Études des fragmens d'architecture dessinés dans la manière du crayon*. La Compagnie a chargé le secrétaire d'écrire à M. *Renard* pour lui en témoigner sa reconnaissance.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, t. IX, p. 175. — Jean-Augustin *Renard*, mort en 1807, a donné de nombreux dessins au « Voyage en Italie » de l'abbé de Saint-Non (Lance, *Dictionnaire des architectes français*, II, 241).

8478. — BERNIS A VERGENNES.

A Rome, ce 2 décembre 1783.

... Nous attendons le Roi de Suède le 8 ou le 9 de ce mois. Ce prince refuse toutes les démonstrations qu'on lui offre; mais il jouit de celles qu'on fait sans l'en prévenir, et, quoique dans le plus parfait *incognito*, il désire qu'on n'oublie pas qu'il est roi.

... Nous comptons toujours que Madame Infante reviendra ici de Naples la veille de Noël et qu'elle séjournera à Rome dix ou douze jours; je suis d'accord avec le chevalier d'Azara sur ce que nous aurons à faire pour lui rendre agréable le séjour de cette capitale. A l'égard du Roi de Suède, j'étudierai ses goûts et je ne ferai que ce qui pourra lui plaire davantage...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 234 v° et 235. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8479. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 3 décembre 1783.

... On débite ici, depuis quelques jours, deux différentes vies du pieux mendiant Benoît-Joseph Labre, écrites en italien; on en a déjà enlevé un grand nombre d'exemplaires. Cette vie est plus édifiante qu'intéressante, mais un grand parti croit néces-

saire de la répandre partout. Je répondrai un de ces jours à la lettre que m'a écrit en dernier lieu M. Vincent, doyen de Wal-lincourt, oncle de ce trop fameux pèlerin, et je prendrai la liberté de vous faire parvenir ma réponse, avec des estampes et les vies de Labre, en vous priant de les faire passer à cet ecclésiastique sous votre contreseing...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 237. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8480. — NOTE POUR M. D'ANGIVILLER.

8 décembre 1783.

Monsieur le Comte a été informé de la mort de M. *Ségla*, qui a laissé à Rome plusieurs dettes.

M. *Lagrenée* ne lui avoit point remis la gratification de retour, la réservant pour le moment où il se mettoit en route.

Il me prie de demander à M. le Comte s'il consent que ces 300 livres servent, pour l'honneur du nom françois, à payer en tout ou en partie les gens du pays, qui crieront si un François, ancien pensionnaire, leur fait banqueroute.

Archives nationales, O¹ 1943.

8481. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

A Versailles, le 8 décembre 1783.

Le s^r *Ségla* étant mort, Monsieur, après avoir contracté diverses dettes, surtout pendant sa maladie, j'ai pensé devoir accéder à la proposition que vous m'avez faite par l'entremise de M. Montucla, sçavoir d'appliquer au payement de ces dettes les plus privilégiées les 300 livres que vous étiez sur le point de lui remettre pour son retour. J'ai cru que l'honneur du nom françois et d'un ancien pensionnaire du Roi exigeoit ce petit sacrifice. Vous arrangerés donc cette affaire le mieux que vous pourrés, soit en engageant les créanciers à faire quelques sacrifices, soit en payant entièrement ceux dont la créance vous paroîtra la plus sacrée; la vente du peu d'effets qu'il pouvoit avoir doit aussi y contribuer.

Vous connoissés les sentimens, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8482. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 9 décembre 1783.

Tout autre que V. É. seroit bien peiné d'être obligé de faire en partie les honneurs de Rome à tant de souverains et de personnes considérables qui affluent dans cette ville; mais, à la manière dont V. É. remplit cette espèce d'attribut de sa place, il semble que ce soit ce qui lui coûte le moins. Je parle au moral; car personne ne sçait mieux que moi combien la représentation, portée à ce point, doit être ruineuse...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 245. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8483. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 9 décembre 1783.

J'attens depuis hier le Roi de Suède, ce qui fait que je ne serai pas sans embarras demain; ainsi, je me détermine à vous informer aujourd'hui de l'état présent des choses.

Sa Majesté Suédoise observe à la vérité très exactement l'*incognito* dans une infinité de choses; mais on a vu qu'à Vérone, à Pise et à Florence, elle s'est prêtée volontiers et avec grâce à toutes les démonstrations qu'on a voulu faire pour elle; je lui prépare en conséquence pour vendredy une fête qui sera terminée par un grand souper. Comme ce monarque doit faire un long séjour à Rome en deux reprises, je verrai ce que je pourrai imaginer pour lui en rendre le séjour plus agréable; son maître d'hôtel a déjà, par deux fois, donné ses commissions au mien, et il y a apparence que Sa Majesté Suédoise compte sur mes soins et sur ceux de ma maison.

Jusqu'ici, il n'y a rien de changé pour le retour de l'Infante, sœur de la Reine, fixé à la veille de Noël; je ferai les mêmes démonstrations à l'égard de cette princesse que pour le Roi de Suède. La manière dont je me suis conduit à l'égard des archiducs, ses frères, et des archiduchesses, ses sœurs, me fait une loi de ne manquer en rien à tout ce qui pourra lui plaire; le chevalier d'Azara doit lui donner dans sa propre maison un grand dîner le jour de Noël; ensuite viendra le Cardinal d'Herzan, et moi le vendredy suivant, jour de mon assemblée ordinaire,

qui, comme vous croyés bien, sera très nombreuse dans cette circonstance...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 247. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8484. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 16 décembre 1783.

Il n'est pas facile, Monseigneur, de trouver quelqu'un qui se charge de prendre des informations sur la vie de Joseph-Benoît Labre avec l'impartialité nécessaire. M. l'évêque de Boulogne et la famille de cet ermite ont formé un préjugé contre lequel peut-être aucun évêque ne voudroit paroître s'élever, et le gouvernement n'a pas beaucoup de moyens de rassembler des détails de la conduite d'un homme obscur qui a erré il y a déjà plusieurs années dans quelques-unes de nos provinces. D'ailleurs, je ne sçais pas qui voudroit payer les frais de ces recherches. Cependant, si le zèle des personnes qui veulent faire inscrire Labre au nom des saints révéérés par l'Église ne s'éteint pas, il faudra bien de façon ou d'autre s'occuper de découvrir la vérité pour prévenir les mauvais effets d'une béatification qui seroit contestée par les contemporains. Je verrai à intéresser quelqu'un de nos évêques les plus sages à coopérer à cette recherche, qui peut être utile à la religion.

... Je suis bien persuadé que V. É. trouvera dans la manière dont le Roi de Suède se conduira envers elle tous les dédomagemens possibles des embarras que le séjour de ce prince à Rome pourra lui causer...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 256 et 257. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8485. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 17 décembre 1783.

Monsieur le Comte, — En même tems que j'ai reçu la lettre de recommandation que vous me fîtes l'honneur de m'écrire pour le s^r *Leroy*, fils de l'architecte de M. le prince de Condé, je reçois une lettre de S. A. S. qui me prie vivement de l'admettre à la table des pensionnaires, sauf par lui à s'arranger avec le cuisi-

nier; comme cela est contraire aux règlements, dans la réponse que je lui ay faite, j'ai éludé cet article; si, cependant, vos intentions étoient de le permettre, sans tirer a conséquence pour l'avenir, vous auriez la bonté de me le faire sçavoir.

Je l'ai présenté à Son Éminence, pour qui le jeune homme avoit une lettre de M. le prince de Condé; il en a été très bien reçu, ainsi que le s^r *Vaudoyer*¹, qui avoit une lettre de M. le comte d'Affry².

Le s^r *Taraval* va de mieux en mieux; mais le s^r *Perrin*, élève de M. *Durameau*, est depuis plus de six semaines attaqué de dartres dont il a de la peine à se purger. Ce jeune homme est pourtant fort sage, ce qui donne toute espérance de guérison.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRÉNÉE.

Archives nationales, O¹ 1943.

= 1. *Antoine-Laurent-Thomas Vaudoyer*, architecte, élève de *Peyre le jeune*, grand prix de Rome de 1783.

2. Nous trouvons deux personnages portant ce titre à cette époque : Louis-Auguste-Augustin d'Affry, lieutenant général depuis 1758, colonel des gardes suisses depuis 1767, et son fils, Louis-Auguste, né à Fribourg le 2 février 1743, qui devint maréchal de camp en 1784.

8486. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 23 décembre 1783.

... Le courrier que le Pape avoit envoyé au devant du roi de Suède vient d'arriver et d'annoncer que ce monarque est à quelques postes de Rome et qu'il sera ici ce soir.

... Deux heures après que le courrier du Pape avoit annoncé l'arrivée instante du roi de Suède, l'Empereur est descendu chez son ministre, le cardinal d'Herzan. Je fais atteler mon carosse et ne perds pas un moment de temps pour me présenter à sa porte et lui offrir l'hommage de mon profond respect. A force de voir des choses étonnantes, on s'accoutumera à ne s'étonner plus de rien. Le courrier du Pape n'a parlé ce matin (du moins en public) que de l'arrivée du roi de Suède et non de celle de l'Empereur, lequel cependant est venu à Rome par la même route.

Je reviens de la porte de M. le Cardinal d'Herzan; il y avoit déjà près d'une demie heure que l'Empereur étoit sorti avec cette Éminence et le comte Kinski¹, général major, seul seigneur qui

accompagne ce monarque; j'ai vu même qu'on défaisoit les portemanteaux de Sa Majesté Impériale, ce qui paroîtroit prouver qu'elle compte passer ici au moins la nuit. J'ai été écrit pour ce prince dans l'antichambre de son ministre, et Sa Majesté ne pourra pas douter de mon empressement.

... Aucun de la suite du roi de Suède n'est encore arrivé à l'hôtel que ce monarque doit occuper; mon maître d'hôtel s'y est rendu dez ce matin afin que tout fût préparé pour l'y recevoir.

Du 24 décembre 1783. — Le Cardinal d'Herzan n'a été instruit de l'arrivée de l'Empereur qu'une heure avant. Ce monarque, accompagné de cette Éminence et du comte Kinski, étoit à la porte de Sa Sainteté sans qu'elle en fût avertie; quoiqu'il ait passé quelque tems tête à tête avec elle, on croit être sûr qu'il n'a été question entre eux d'aucune affaire.

Le Pape a fait voir à l'Empereur tout ce qu'il a construit ou décoré au Vatican; ils descendirent ensemble dans l'église de Saint-Pierre, firent leur prière ensemble, sans que l'Empereur, quelque instance que lui en fit le Saint Père, voulût se mettre à genoux à côté de lui, ni accepter de carreau; ils passèrent familièrement plus de trois heures ensemble. L'Empereur dîna ensuite, lui troisième, chez le cardinal d'Herzan; et, sur les six heures du soir, il se rendit à l'assemblée de la princesse Doria sans y être annoncé; je m'y trouvai, il me reconnut d'abord et s'entretint à différentes reprises avec moi avec beaucoup de bonté et comme avec une ancienne connoissance. Au conclave de 1769, ce monarque s'étoit entretenu environ une heure avec moi par une fenêtre. De chez le prince Doria, l'Empereur passa de la même manière à la conversation ou assemblée du prince Santacroce², où il trouva beaucoup de monde. J'eus l'honneur de lui présenter un grand nombre de personnes; il me parla beaucoup du Roi, de la Reine et de ses deux voyages en France; il me dit qu'il vouloit un de ces matins me rendre une visite particulière chez moi. Cela ne l'empêchera pas d'assister vendredy à un concert qui est préparé pour le roi de Suède; mais il veut que je l'y traite en simple voyageur et sans aucune distinction; il ne recevra aucune visite, mais il se fera écrire partout, et n'acceptera aucune démonstration faite à son intention, mais il jouira de tout ce qui se fera naturellement pendant son séjour. Il m'a parlé de vous, Monsieur, et de M. le baron de Breteuil avec éloge. Son séjour ici sera d'environ huit jours; il passera ensuite à Naples, et je ne

sais si, au retour, il s'arrêtera à Rome. Le cardinal d'Herzan m'a paru plus tranquille. La marque de bonté que lui a donné l'Empereur en logeant chez lui l'a rassuré; il espère que le Pape aura de la complaisance et que les affaires s'ajusteront.

Pie VI paroît très flatté de cette restitution de visite, si inattendue et faite de si bonne grâce; ainsi, tout paroît tendre à la conciliation. Un seul instant a changé l'état des choses, non quant au fond, mais relativement à l'humeur qu'avoit démontré Sa Majesté Impériale.

P.-S. — On vient d'apprendre par des personnes de la suite de Sa Majesté Suédoise, qui sont arrivées à Rome, que ce monarque y sera dans la soirée.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 279 v°, 280, 281 et 282 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Issu d'une illustre famille de Bohême, François-Joseph, comte Kinski, né à Prague en 1739, mort à Vienne le 9 juin 1805, fut directeur de l'Académie militaire de Heustadt. Ami des lettres, il publia divers ouvrages militaires et légua sa riche bibliothèque à l'université de sa ville natale.

2. L'illustre famille romaine des Santa Croce prétendait descendre de Valerius Publicola.

8487. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 23 décembre 1783.

... Je ne serois pas étonné que l'Empereur ne fût passer quelques jours à Rome pour achever de circonvalier le Pape et de faire croire que tout ce qui se passe est le résultat de conventions tacites entre les deux souverains. Si une fois cette opinion s'établissoit, il est certain que le Saint-Siège perdrait toute considération et que Pie VI ne seroit regardé que comme un homme susceptible d'être trompé par des cageoleries et qui auroit abandonné la cause de l'Église pour gagner l'amitié du prince qui lui porte les plus vives atteintes...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 284. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8488. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Du 24 décembre 1783.

Je vous fais passer ci-joint, Monsieur, copie du jugement de

Messieurs les commissaires de l'Académie royale d'architecture d'après l'examen qu'ils ont fait des projets envoyés par les architectes pensionnaires de l'Académie de France à Rome pour leur tribut annuel. Vous voudrés bien leur faire lecture de ce jugement afin qu'ils soient plus à portée de continuer leurs études respectives, en mettant à profit les avis d'une compagnie dont leur application au travail doit un jour les rendre dignes d'en être membre.

Vous connoissés, etc.

Archives nationales, O¹ 1141, fol. 505.

8489. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, ce 28 décembre 1783.

... Le roi de Suède, Monsieur, arriva à Rome la veille de Noël, une demie-heure avant minuit, et, sur-le-champ, il s'habilla pour voir officier le Pape. Je me rendis chez ce monarque dans le même moment et je lui annonçai que toutes les fonctions de la nuit étoient déjà terminées au Vatican ; il fut fâché de n'avoir pu arriver deux heures plus tôt.

J'exécutai sur-le-champ la commission dont le Roi et la Reine m'avoient chargé ; il fut très sensible à cette marque de leur amitié et me pria d'en témoigner à Leurs Majestés sa plus vive reconnaissance, en les assurant qu'à moins que quelque accident, qu'il ne pouvoit pas prévoir, ne s'opposât à ses désirs, il passeroit par la France pour retourner dans ses États et se feroit un vrai plaisir de témoigner lui-même à Leurs Majestés combien il a été sensible à l'empressement qu'elles ont bien voulu lui marquer en cette occasion.

Le lendemain, dans une longue conversation que ce prince voulut avoir avec moi, il s'exprima d'une manière encore plus énergique sur ses sentiments pour le Roi et la Reine et sur son attachement pour la France : « Il est si vif et si sincère, me dit-il, que je serois affligé et même blessé qu'on pût jamais s'en défier. »

Il me parla avec la plus grande franchise et les plus grandes éloges des vertus du Roi et de la confiance qu'il avoit en son caractère et s'étendit aussi sur les grandes qualités de la Reine, dont il désire sincèrement l'amitié. Vous avés part, Monsieur,

à son estime, et je suis sûr qu'il ne demande pas mieux que de répondre entièrement à la confiance que vous lui monterez. Il compte aussi beaucoup sur les sentiments de M. le baron de Breteuil¹ à son égard; il fait grand cas de ce ministre. Mon tour vint ensuite et je n'oserois répéter tout ce que Sa Majesté Suédoise me dit d'obligeant. Elle me paroît parfaitement instruite des avantages que j'avois voulu procurer à la Suède, avec le consentement de la cour de Vienne, circonstance dont ce monarque saisit parfaitement bien la difficulté et le mérite. Il m'assura qu'il me regardoit, non seulement comme un ancien ami, mais qu'il me demandoit aussi de vouloir bien être son conseil pour sa conduite à Rome.

Le lendemain, S. M. Suédoise vint me surprendre à dîner avec M. le comte de Fertsen² et quelques autres seigneurs de sa suite, quoiqu'elle eût accepté ce jour-là même la fête que je lui ai donnée et qui fut terminée par un grand souper, composé des personnes les plus distinguées parmi les Cardinaux, les ministres étrangers et la noblesse romaine. Cette fête a été très brillante, et l'Empereur y est intervenu une heure avant qu'elle ne finît.

Joseph II m'a défendu de faire aucune démonstration pour lui; il n'a pas voulu même qu'il lui fût rendu aucun honneur dans ma maison; il en a usé de même partout et n'a voulu manger chez personne. Cette méthode est fort commode pour les ministres. Le roi de Suède en auroit usé de même si il n'avoit voulu, me dit-il, montrer au public son attachement pour la France et son amitié pour moi. Il n'acceptera aucune invitation de personne, excepté du Cardinal secrétaire d'État de Sa Sainteté. Ce prince n'a pas encore fixé son départ pour Naples; il me dit confidemment qu'il attendroit, pour aller voir Leurs Majestés Siciliennes, que l'Empereur fût de retour de cette capitale, et je ne pus qu'approuver ses raisons.

L'intelligence de ces deux monarques, qui paroît parfaite dans la société et en public, pourroit bien n'être pas fondée sur une confiance intime; il reste peut-être dans le fond de leur cœur un peu de l'ancien levain suédois et autrichien. Ils se sont visités réciproquement, ont assisté ensemble à la messe pontificale du Pape le jour de Noël, et, quand ils se rencontrent, ils se donnent les plus grandes marques d'empressement et de cordialité; Dieu seul peut juger du cœur des hommes et surtout de celui des princes.

L'Empereur ne s'est pas contenté d'avoir plusieurs conversa-

tions intéressantes avec moi dans les assemblées, il m'a dit qu'il vouloit m'honorer d'une visite particulière, dont je vous rendrai compte, Monsieur, par une seconde dépêche, où tout ce qui regarde ce monarque sera rassemblé; je me borne dans celle-ci aux détails qui concernent personnellement Sa Majesté Suédoise, laquelle, d'après mes conseils, d'après son propre exemple à Pise, et récemment d'après celui de l'Empereur, fut trouver sans cérémonie le Pape dans son appartement le jour de Noël, à la suite de la messe pontificale. J'avois eu soin de prévenir Sa Sainteté qui reçut ce prince avec les plus vives démonstrations d'amitié et de reconnoissance. Ils sont parfaitement contents l'un de l'autre, et le Saint Père m'a chargé de prier ce monarque d'user souvent avec lui de la même familiarité, en l'assurant que, si il ne respectoit pas son *incognito*, il lui feroit rendre ici tous les honneurs qui sont dus à sa couronne et à sa personne, et se feroit même un plaisir et un devoir d'aller lui restituer la visite dans son hôtel. Cette commission a fait grand plaisir au roi de Suède qui s'est proposé, dans son voyage à Rome, de détromper les seigneurs luthériens de sa suite de leurs anciens préjugés contre la cour romaine et le Pape, sans leur donner cependant aucun motif de soupçonner qu'il veuille favoriser trop particulièrement les catholiques de ses États, car le zélantisme des luthériens, quoique fort refroidi en Suède, y est encore plus vif que partout ailleurs...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 294, 295, 296 et 299. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Louis-Charles-Auguste Le Tonnelier, baron de Preuilly, dit baron de Breteuil, né à Azay-le-Ferron (Indre) le 7 mars 1730, mort à Paris le 2 novembre 1807. Agent de la fameuse diplomatie secrète de Louis XV et ministre plénipotentiaire à Cologne (1758), puis à Saint-Pétersbourg (1760-1763), il fut successivement ambassadeur en Suède (1763), en Hollande (1767), à Naples (1772) et à Vienne (1774), qu'il quitta définitivement en avril 1783 pour devenir ministre d'État et de la maison du Roi.

2. Hans-Axel, comte de Fersen, né à Stockholm le 4 septembre 1755, mort assassiné dans cette ville le 20 juin 1810. Colonel de l'armée suédoise (1782), après avoir servi successivement en France et en Amérique, dans la guerre de l'Indépendance, sous Rochambeau, il était venu de France joindre Gustave à Nüremberg et faisait le voyage d'Italie avec lui en qualité de capitaine des gardes. On sait la faveur dont il jouit quelques années plus tard à la cour de France et son dévouement chevaleresque à la reine Marie-Antoinette.

8490. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

Du 28 décembre 1783.

Il est arrivé, M., à mon hôtel deux caisses qui contiennent les études des peintres et sculpteurs pensionnaires à l'Académie de France à Rome. Il est à propos que vous les fassiez ouvrir pour en retirer les ouvrages et les mettre sous les yeux de l'Académie, à l'effet qu'elle les examine et en porte son jugement; vous voudrés bien ensuite me l'adresser, afin que je le fasse passer à M. *Lagrenée*.

J'ai l'honneur, etc.

Archives nationales, O¹ 1141, fol. 507.

8491. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, ce 29 décembre 1783.

... J'avois bien étudié, Monsieur, en 1769, le caractère, le ton et la conduite en public et en particulier de l'Empereur pendant le séjour qu'il fit pour lors à Rome, et surtout d'après la longue conversation que j'avois eue avec ce prince à une fenêtre du Conclave; je l'ai trouvé au bout de tant d'années absolument le même, suivant son objet, ne perdant jamais de vue la fin qu'il se propose, séduisant, sévère et ferme tour à tour, populaire et connoissant parfaitement le génie des Romains modernes et en particulier le caractère de Pie VI. Il sait caresser à propos ceux qu'il a cru devoir traiter avec rigueur; chacune de ses paroles et de ses actions est toujours relative au but qu'il se propose. Je n'ai trouvé dans sa conduite ici d'autre différence avec celle qu'il tint à Rome en 1769 qu'une plus grande générosité et une plus grande facilité à répandre l'argent dans les maisons qu'il a fréquentées, aux églises, aux hôpitaux, aux manufactures et aux théâtres; on ne s'attendoit pas à cette prodigalité qui réussit toujours à Rome et surtout dans un moment où les espèces y sont si rares.

Sa Majesté Impériale est partie ce matin pour Caserte; j'étois averti la veille qu'elle me feroit la visite particulière qu'elle m'avoit annoncé elle-même; mais la longue conférence qu'elle eut avec le Pape ce jour-là et diverses autres occupations l'empêchèrent de me faire cet honneur. A vous dire le vrai, Monsieur, je n'en fus

pas fâché ; ce prince m'avoit parlé le jour précédent avec tant de familiarité, d'aisance et de rondeur sur une infinité d'objets intéressans que j'aurois rencontré peut-être des embarras dans la suite d'une longue conversation.

Le roi de Suède compte passer ici tout le carême à son retour de Naples et faire ses pâques dans une chapelle chez lui. Ce monarque en a prévenu Sa Sainteté, et il fait venir son grand aumônier à cet effet. Les seigneurs luthériens qui sont à sa suite et autres qui se trouveront alors à Rome profiteront de cette occasion pour faire aussi leurs pâques.

Pendant le carnaval, Sa Majesté Suédoise doit me faire l'honneur de venir passer la soirée chez moi les jours où il n'y a pas de spectacle, et il y a apparence qu'Elle y passera la soirée et y soupera tous les jours du carême, préférant le souper au dîner et ne voulant manger chez personne que chez moi...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 300 et 307. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8492. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, 30 décembre 1783.

... J'imagine que la présence du roi de Suède à Rome pourra être dispendieuse pour Votre Éminence, mais d'ailleurs lui causera peu d'embarras ; ce prince n'est pas du nombre des voyageurs qu'on est obligé de chercher à amuser.

J'ai fait passer à M. Vincent la lettre de V. É. ; cet ecclésiastique ne paroît pas aussi détaché que son neveu des choses de ce monde ; au reste, s'il peut profiter de la célébrité de Benoît Labre pour améliorer son sort, il fera bien ; mais je n'ai guères de moyens de lui rendre service en ce point. Les conseils que V. É. veut bien lui donner sont les seuls qui puissent lui être utiles...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 309 v°. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8493. — NOUVELLES DE ROME.

31 décembre 1783.

L'Empereur est parti avant-hier pour Caserte, où se trouvent le roi et la reine de Naples, ainsi que l'archiduchesse infante duchesse de Parme.

Le roi de Suède arriva ici dans la nuit de mercredi dernier; l'Empereur et ce monarque assistèrent le lendemain à la messe pontificale que le Pape célébra au maître autel de l'église de Saint-Pierre à l'occasion de la fête de Noël. A l'issue de la messe, le roi de Suède alla faire une visite au Saint Père et sans aucune espèce de formalité.

Le lendemain, le Cardinal de Bernis, ministre de Sa Majesté Très Chrétienne en cette cour, donna une fête magnifique à laquelle tout ce qu'il y a de plus distingué dans cette capitale avoit été invité : illuminations, assemblée des plus nombreuses, jeux, rafraîchissements de toute espèce, concert, auquel les meilleurs musiciens et les meilleurs chanteurs des deux grands Opéra furent employés, table de soixante couverts où fut servi un souper splendide, tout cela entra dans la composition de cette fête, à laquelle le roi de Suède daigna intervenir d'un bout à l'autre. L'Empereur fit au Cardinal de Bernis l'honneur de s'y arrêter pendant plus d'une heure.

C'est sous le nom de comte de Falkestein¹, pour l'Empereur, et sous celui de comte d'Haga², pour le roi de Suède, qu'on a du parler de ces souverains dans cette feuille.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 895, fol. 319. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Falkenstein, château ruiné des Basses-Vosges, canton de Bitche, arrondissement de Sarreguemines, qui fut le siège d'une puissante famille de comtes alsaciens et fief immédiat de l'Empire. Incorporée à la Lorraine, cette terre ne fut réunie à la France qu'en 1794.

2. Haga, château royal, avec un parc magnifique, bâti par Gustave III vers cette époque, aux environs de Stockholm, sur le territoire de la commune de Solna.

8494. — PIERRE A D'ANGIVILLER.

Sans date?

Monsieur, — Les caisses de l'envoi de Monsieur *La Grenée* sont arrivées aujourd'hui à l'Académie, et je compte voir demain ce qu'elles contiennent et avoir l'honneur de vous en présenter le détail; elles pourront être vues à la première assemblée et donner lieu à la nomination des commissaires suivant la marche antérieure.....

Archives nationales, O¹ 1943.

8495. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 6 janvier 1784.

... Je crois qu'il est plus simple et plus sage de ne pas se mêler de l'affaire de Benoît-Joseph Labre; c'est à la congrégation des Rites d'y apporter la réflexion, l'attention et l'examen prescrit par les bulles des Souverains Pontifes. L'enthousiasme est déjà fort diminué à Rome, il s'amortira en France au bout de quelques tems, et peu à peu la vérité des faits percera et s'établira.

... Il est vrai, Monsieur, que la manière amicale et pleine de bonté dont le roi de Suède en use avec moi me dédommage en grande partie des embarras et des dépenses que son long séjour à Rome m'occasionne et m'occasionnera pendant deux mois à la suite du carnaval. Ce monarque a ici un succès général; ses politesses sont nobles et naturelles; le Pape, qui l'a vu une seconde fois pendant deux heures, en est enchanté et il lui prépare des présens d'amitié pour ne pas nuire par un certain appareil à l'*incognito* que ce monarque veut observer. Sa cour, quoique nombreuse, est bien composée; il me fait l'honneur de souper chez moi tous les vendredys et tous les jours que les théâtres ne sont pas ouverts, ce qui m'a procuré jusqu'ici, à cause de la multiplicité des fêtes de la Nativité, l'honneur de lui donner à souper trois fois la semaine avec beaucoup de monde. Sa Majesté Suédoise attend pour aller à Naples le retour de l'Empereur, fixé, dit-on, au 14 de ce mois; Elle a beaucoup d'attention pour Joseph II. Quoique les sentimens et les principes de ces deux princes ne soient pas toujours les mêmes, ils s'efforcent à l'envi de montrer au public une union presque fraternelle.

... Madame Infante arriva hier au soir de Naples. Quoiqu'elle ne reçût personne, je fus admis chez elle, et quand je la priai de me faire l'honneur de souper aujourd'hui chez moi avec le roi de Suède qui étoit présent, elle me dit qu'elle accepteroit bien volontiers toutes mes propositions. Je lui donne vendredi une fête pareille à celle qu'agréa le roi de Suède à son arrivée à Rome. Il me paroît que l'Infante séjournera ici une quinzaine de jours et que vraisemblablement elle attendra le retour de l'Empereur. Le roi et la reine de Naples lui ont fait d'assés beaux présens en perles et diamans; mais il n'a pas été question de secours d'argent, comme on l'avoit supposé. Le roi de Suède, en sa faveur, assis-

tera à quelques dîners et à quelques soupers des autres ambassadeurs et ministres, dont Madame Infante acceptera les offres...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 896, fol. 10 v°, 11 v° et 14. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8496. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

A Versailles, le 7 janvier 1784.

C'est avec plaisir, Monsieur, que je reçois les assurances des souhaits que cette nouvelle année vous engage à faire pour moi. Je vous en suis bien obligé et je vous en fais de sincères remerciemens. Je ferai part à M^{me} d'Angiviller de ce que vous me marquez pour elle. J'ai reçu par votre entremise les souhaits des pensionnaires pour moi ; vous pouvez les en remercier de ma part et leur dire que rien ne peut me faire plus de plaisir que d'apprendre par vous qu'ils profitent parfaitement des bontés du Roi.

Vous avez bien fait d'éluder, dans votre réponse à Monsieur le prince de Condé, l'article de la table des pensionnaires qu'il vous prioit de faire partager au s^r *Leroy*, fils de son architecte ; il y a toute apparence que la lettre de recommandation que vous a remise ce jeune artiste étoit écrite avant ma réponse à ce prince, car je lui ai témoigné ma répugnance à enfreindre en cela les règles de l'établissement et je lui ai détaillé les inconvénients que j'y trouvois.

Je suis charmé d'apprendre que le jeune *Taraval* aille de mieux en mieux. Je souhaite que l'incommodité que ressent en ce moment le s^r *Perrin* n'ait point de suite.

Vous connoissez les sentiments sincères avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8497. — NOUVELLES DE ROME.

7 janvier 1784.

L'archiduchesse infante duchesse de Parme arriva ici avant-hier au soir en parfaite santé, de retour du voyage que Son Altesse Royale a fait à la cour de Naples. Cette princesse, à laquelle le Cardinal de Bernis aura l'honneur de donner une fête vendredi prochain, fit hier au soir à Son Éminence l'honneur de souper chez elle avec le roi de Suède.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 896, fol. 17. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

8498. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

10 janvier 1784... — Le secrétaire a fait lecture de diverses lettres de compliment au sujet de la nouvelle année ... de M. de *Lagrenée*, Directeur de l'Académie de France à Rome...

... Les élèves de l'Académie de France à Rome ayant envoyé de leurs ouvrages, l'Académie a nommé pour commissaires MM. les recteurs et adjoints à recteur et MM. les professeurs en exercice; dans les professeurs, M. *Brenet*; dans les adjoints, M. *Mouchy*; dans les conseillers, M. *Roslin* et MM. les secrétaires. Cet examen aura lieu le 31 de ce mois, à onze heures du matin, dans les salles de l'Académie...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, t. IX, p. 181.

8499. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 12 janvier 1784.

... Le Pape, le jour des Rois, donna une audience très longue et très distinguée à l'infante de Parme et lui envoya deux jours après, par le majordome, son neveu, la rose d'or bénite, qui est le plus grand présent que Sa Sainteté puisse faire à une princesse. On dit que cette distinction n'empêchera pas qu'on n'envoie à l'Infante les présens ordinaires. Sa Sainteté vouloit en faire au roi de Suède, lequel, après m'avoir consulté, les acceptera simplement comme une marque d'amitié, pourvu qu'ils lui soient remis sans éclat et sans cet appareil qui ne s'accorderoit pas avec son *incognito*. Il attend de Suède les présens qu'il destine à Sa Sainteté. Au surplus, il a été ordonné des démonstrations publiques par des bals et des courses en l'honneur de l'Infante. Le roi de Suède affecte de grands égards pour l'Infante; il lui donna samedi un souper particulier, et l'Infante le lui restitua le lendemain. Le chevalier d'Azara et moi fûmes les seuls invités à ces deux repas d'amitié. Sa Majesté Suédoise, pour se conformer au goût de l'Archiduchesse Infante, s'est prêtée à tous les dîners et soupers auxquels les neveux du Pape et les ministres de famille l'on invitée avec l'Infante. La fête, que j'ai donnée à cette princesse, a réussi parfaitement, quoique la pluie et le vent ayent nui à l'illumination de la façade de mon hôtel.

L'Infante n'attendra pas ici le retour de l'Empereur; elle compte

jeudy prochain se mettre en chemin pour Parme, en passant par Florence et Boulogne¹, sans s'arrêter à Pise. Il me paroît que l'Empereur et le Grand-Duc ne se soucient pas de l'avoir en tiers dans leurs entretiens; il est certain que la discrétion n'est peut-être pas la vertu la plus favorite de l'Infante. Je n'ai, au reste, qu'à me louer infiniment de ses bontés et qu'à désirer que l'intérêt de ses enfans achève de lui dessiller les yeux...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 896, fol. 31 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Bologne.

8500. — PIERRE A D'ANGIVILLER.

15 janvier 1784.

Monsieur, — Le placement des élèves protégés est fait par l'état cy-inclus. J'ay l'honneur de vous observer que le nombre en est réellement à dix, parce qu'il y en a deux qui ont passé dix-huit ans. Une autre observation : c'est qu'il ne se trouve plus que deux sculpteurs, et encore l'élève s^r *Jacomín* a-t-il pris quelque goût pour la peinture, mais c'est jusqu'à présent une blquette. Les deux places resteront vacantes si les deux anciens élèves sortent. M. Godefroy père prétend que son fils doit laisser à d'autres la grâce que vous pourriez lui accorder; quant au s^r *Tardieu*, je le crois chez ses parents, qui sans doute vous écriront.

J'ai vu ce plan de Rome, dont le s^r *Grimani* est le possesseur; il m'a dit que vous lui aviez fait promettre un local pour le faire voir en cas qu'il en valût la peine. On vous en aura rendu compte avant moy, parce que je n'ai pas beaucoup pu sortir. Ce s^r *Grimani* est retenu icy par les couches prochaines de sa femme et voudroit profiter de ce reste de tems, quoyque d'ailleurs il se plaigne de la désertion du public; non seulement il lui faut un local de 20 pieds sur 14, mais une cheminée, car, dans le vray, il ne peut recevoir les curieux sans feu, tel petit qu'en soit le nombre.

Pour Monsieur Orry, le profit des livrets des salons étoit partagé entre le secrétaire et le concierge; ces deux êtres périrent à peu près en même tems, et l'Académie boucha les trous que leur mort avoit occasionné. Le nouveau secrétaire crut devoir marquer du désintéressement dans son début, et la Compagnie décida que ce profit appartiendrait à l'Académie; que l'on accorderoit au con-

cierge un *quantum*, ainsi qu'aux modèles chargés de la vente; par suite, on fixa les gratifications à tant par livret. Le goût du public augmenta les ventes et par conséquent les gratifications. M. *Renou*, humilié tout comme un autre, sans qu'il y eût de ma faute, demande aujourd'uy une augmentation d'honoraires sur son travail relatif aux livrets du Salon. Ses raisons sont bonnes; ainsi, son supplément, qu'il paroît ne porter qu'à 600 l., dépend absolument de vous, Monsieur.

J'ay eu l'honneur de prévenir depuis longtemps sur la disette où l'on pourroit se trouver sur l'article des portraits, grands ou petits. Depuis la mort du sieur *Haquin*, j'ai retiré (et peut-être par un zèle inconsidéré) toutes les clefs intérieures; l'on ne travaille donc plus et l'on attend l'inventaire des effets, qui ne peut avoir lieu que lorsque vous aurez nommé les membres de l'Académie qui doivent assister à l'inventaire.

J'espère aller demain aux Gobelins, puisque le temps radoucci diminue les douleurs de mon bras, et je n'irai à Versailles que vers la fin de la semaine prochaine, certaines fêtes passées.

Je suis, avec un profond respect, etc.

PIERRE.

Archives nationales, O¹ 1943.

8501. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

Versailles, le 20 janvier 1784.

J'ai reçu, M., la lettre par laquelle vous me marquez qu'il y a dans la pension des élèves artistes deux places qui doivent vaquer, les s^{rs} *Godefroy* et *Tardieu*, ayant passé dix-huit ans; on l'a en effet vérifié sur le dernier état de la pension donné par le s^r *Plongenetz*; mais je vous observerai que le règlement dit que les élèves sortiront de la pension à dix-neuf ans accomplis et non ayant atteint leur dix-neuvième année; ainsi, le premier, qui a actuellement dix-huit ans et demi accomplis, a environ six mois encore à rester à la pension, et, quant au s^r *Tardieu*, je me rappelle fort bien avoir permis à ses parens de le retirer à cause de sa santé; il seroit à propos de sçavoir si ils comptent l'y replacer pour remplir son tems ou non, parce que, dans ce cas, ce seroit une place vacante, et, alors, j'aviserois à la remplir.

Vous ne me marquez point quel est le degré de mérite du plan du s^r *Grimani*, au sujet duquel je vous écrivis quelques jours

avant le voyage de Fontainebleau ; je souhaitois savoir si c'étoit un morceau capable de fixer l'attention d'un artiste par sa vérité et par le fini de son exécution ; je ne vois au reste aucun emplacement à lui prêter, surtout ayant besoin d'une salle à cheminée vu la saison.

Je vous répons par une lettre particulière sur la demande de M. *Renou*, cet objet ayant trait aux affaires académiques.

Je ne vois pas pourquoi le travail des portraits du Roy est suspendu ; il me semble que Monsieur Brébion a dû faire dans la grande pièce où l'on travaille à ces portraits un retranchement au moyen duquel les tableaux du Roy sont à l'abri et sous la clef ; telle a été du moins mon intention, et, dans ce cas, je ne crois pas que ni le s^r *la Save*, ni les deux fils *Vanloo* soient capables de forcer ce dépôt. Au reste, vous m'éclairerez sur cet objet. Je vous ai marqué que l'inventaire que vous me demandez me paroît tout à fait nécessaire et l'aurois déjà ordonné, si je n'avois pensé que, pour n'en pas faire deux, il falloit que celui à qui sera confié ce dépôt fût présent ; mais je ne tarderai point à le nommer et en même tems les académiciens qui assisteront à cet inventaire.

J'ai l'honneur d'estre, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8502. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 20 janvier 1784.

... Madame Infante partit jeudy dernier ; elle me fit l'honneur de m'écrire de Viterbe une lettre très obligeante pour me remercier de toutes les attentions que j'avois eu pour elle, pour m'inviter d'aller la voir à Parme et me donner beaucoup de commissions pour le roi de Suède, qui a cherché à plaire à cette princesse et qui y a réussi.

Si l'Infante a reçu beaucoup de présens et d'honneurs de la part du Pape, elle a laissé ici de grandes marques de sa générosité et s'est montrée en cela digne fille de Marie-Thérèse ; cette princesse verra en passant le grand-duc de Toscane, son frère, soit à Florence, soit à Pise, malgré le peu d'envie que lui en avoit montré ce prince ; mais entre frères et sœurs tout s'arrange aisément.

L'Empereur arriva ici dimanche passé à dix heures du soir par un tems affreux et logea, comme l'autre fois, chez son ministre, le Cardinal d'Herzan ; mais il n'a voulu manger que dans l'appartement qu'a loué le comte Kinski, compagnon de ses voyages ; ce monarque avoit soupé à Albano dans un mauvais cabaret.

... Joseph II, avant que d'aller chez le Pape, fut rendre visite au roi de Suède, qu'il trouva sorti ; Sa Majesté Suédoise, deux heures après, passa chez l'Empereur et ne le trouva pas ; ils se rencontrèrent pas même dans le reste de la journée, ni dans les assemblées, ni aux théâtres. Sa Majesté Impériale, cette fois-cy, se montre beaucoup moins.

... Quoique le roi de Suède, par compassion, s'intéresse beaucoup au Prétendant, il a cru devoir faire une assés longue visite à Madame la comtesse d'Albany, qu'il a trouvé fort aimable. Il compte partir pour Naples dimanche prochain, après avoir fait ici un mois entier de séjour ; il nous reviendra les premiers jours de carême et logera dans la belle maison du feu Cardinal Giraud. Je me suis arrangé avec ce prince pour lui donner à souper trois fois la semaine. Son affabilité avec les Romains ne l'empêche pas de tems en tems de les mettre à leur place et de leur faire sentir avec beaucoup d'agrément que, quoiqu'il soit *incognito*, il est indispensable de le respecter.

... Il y a quelques jours que M. le comte de Chinon¹ est ici ; ce jeune homme s'est déjà fait une réputation en Italie. M. le prince de Rohan-Rochefort arriva à Rome dimanche dernier ; je le présentai hier au roi de Suède, et il soupa chez moi avec ce monarque. Ces deux jeunes seigneurs plaisent par leur maintien et leurs manières et sont accompagnés l'un et l'autre par des gens de mérite...

Du 21 janvier. — ... Sa Majesté Impériale, Monsieur, est partie ce matin, deux heures avant le jour et par un très mauvais tems ; j'eus l'honneur de lui faire ma cour hier au soir, chez la princesse Doria. L'Empereur me traita avec la même bonté et familiarité qu'à son premier passage à Rome.

Joseph II m'a paru fort content de son voyage et de son séjour à Naples ; il ne compte pas trouver l'Infante, sa sœur, en Toscane ; mais il la verra à Parme lorsqu'il se rendra à Milan.

M. le comte d'Herreria² est ici depuis quelques jours, fort accueilli du roi de Suède ; il m'a chargé expressément, Monsieur, de vous offrir ses hommages. C'est un bien galant homme.

P.-S. — L'Empereur a fait présent au Cardinal d'Herzan, son ministre, de son portrait, enrichi de gros et beaux diamants; il s'est conformé dans ce dernier voyage au goût de l'Italie porté à la magnificence³...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 896, fol. 46, 47, 4953. Original signé.
— Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Louis XVI et la famille royale avaient signé, le 14 avril 1782, le contrat de mariage du comte de Chinon avec M^{lle} de Rochechouart. La jeune comtesse fut présentée à LL. MM. le 19 juin 1785.

2. Le comte de la Herreria, ministre d'Espagne à Naples.

3. Post-scriptum autographe.

8503. — LAGRÉNÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 21 janvier 1784.

Monsieur le Comte, — J'ai l'honneur de vous faire part que le roy de Suède est venu à l'Académie; mais que, contre la promesse qui m'avoit été faite par son premier sculpteur qui l'accompagne, de me faire avertir la veille, il est venu sans se faire annoncer, et, par le plus grand hazard, moi, qui sort très rarement, je ne m'y trouvais pas; j'eus l'honneur de le voir le même soir chez Monsieur le Cardinal, où je lui fis mes excuses; il eut la bonté de me dire que, dans le moment, il n'étoit venu que pour moy et voir mes ouvrages, qu'il y reviendrait avec plaisir et se feroit annoncer la veille, mais que ce seroit après son voyage de Naples.

Madame Lagrenée m'invite à vous prier de vouloir bien consentir à renouveler d'année en année par du neuf le linge qui dépériroit infailliblement faute d'entretien.

Les draps, à mon arrivée, ont été changé de lets, c'est-à-dire coudre les côtés moins élimés, pour en faire le milieu; mais cette réparation ne se peut faire qu'une fois, et, si on ne supplée par du neuf au dépérissement journalier, cela coûtera beaucoup à réparer en entier; au lieu qu'en substituant peu à peu, la dépense en deviendra insensible et le linge se trouvera à peu près toujours dans le même état; on gardera néanmoins soigneusement le vieux linge comme très nécessaire en cas de maladie, où il s'en consomme beaucoup.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRÉNÉE.

Archives nationales, O¹ 1943.

8504. — PIERRE A D'ANGIVILLER.

27 janvier 1784.

Monsieur, — Je croyois m'être expliqué assez clairement sur le plan de Rome par Monsieur *Grimani*; je pensois qu'il ne s'agissoit que de trouver un local, l'obtention étant décidée; n'en connoissant pas, j'en remettois le choix à votre décision; d'ailleurs, l'abandon obstiné du public expliquoit assez la valeur de l'ouvrage.

La suspension des travaux au cabinet étoit motivée par des raisons que j'estimois alors convenables, peut-être par erreur. L'extrême froid est venu à l'appui; mais c'étoient des ordres qui manquoient, et sur lesquels j'avois prévenu depuis longtemps; ainsi, l'inventaire auroit pu être fait promptement en se tenant aux termes du brevet de M. *Robert*, qui le mettent en activité du jour de sa date.

Ci-jointe une réponse de M. Mallet à la lettre que je luy avois écrite.

M. *de la Tour* a changé d'avis, Monsieur, sur toutes les prétentions dont il se flattoit de trouver dans un sujet capable d'être professeur de l'école Saint-Quentin. Il convient que la base est le dessein et que les autres connoissances s'acquièrent par la lecture. Il me charge, Monsieur le Comte, d'avoir l'honneur de vous présenter sa façon de voir, en sorte que les choses se pourront [faire] suivant les statuts. Voicy un objet qui n'est rien à la rigueur; mais il s'est rencontré des délicatesses à ce sujet; doit-on dater l'inscription de l'année du don ou de l'année de la livraison?

Vous m'avez toujours promis, Monsieur, que je serois payé exactement, et je ne vous cacherai pas que cela m'est nécessaire; je vous supplie donc de me porter sur les plus prochains états de distribution; vous connoissez assez mon intérieur pour estre certain que je vis de privations; sans vouloir courir le péril d'Ora, j'ay l'honneur de vous prévenir qu'il m'est dû, au 1^{er} janvier passé, 4,300 l., qui m'arrangeroit beaucoup.

Je suis, avec un profond respect, etc.

PIERRE.

8505. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, le 28 janvier 1784.

La machine qui a servi à tourner les cheveaux de Monte-Cavallo n'ayant point été gravée, je vous envoie l'estampe du monument tel qu'il sera lorsque l'obélisque et les fontaines seront placées. Les cheveaux, comme vous sçavez, étoient vus de face et sont actuellement de trois quarts.

A l'égard de la machine, voicy à peu près comme elle a été construite : on a percé par le bas des piédestaux de grands trous carrés dans lesquels on a introduit des pices de bois de charpente, très fortes, que l'on a posé sur un bâtis de bois, aussi très solide, avec une espèce de cheville ouvrière au milieu pour empêcher que le fardeau, en tournant, ne changeât de place ; quant la chose a été bien assurée sur une double charpente, des cabestans aux quatre coins ont fait tourner les figures à peu près comme le tournant d'un carrosse.

Le s^r *Chardigny* est enfin arrivé à Rome le 24 janvier 1784 ; vous pouvez l'ajouter à la petite liste que j'ay eu l'honneur de vous envoyer il y a huit jours.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1943.

8506. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 28 janvier 1784.

... L'abondance de neige tombée aux environs de Rome a retardé tous les courriers, ainsi que le départ du roi de Suède pour Naples. Ce prince attend avec impatience ses lettres de Stockholm ; il les attendra, je crois, encore cette semaine, avant de dépêcher un courrier prêt à partir depuis huit jours. Gustave III se plaît à Rome, où il est aimé ; son projet n'est pas de faire un long séjour à Naples...

P.-S. — Le roi de Suède, ayant reçu les lettres qu'il attendoit, a résolu de partir demain pour Naples. Il va ce matin, sans aucune formalité, prendre congé du Pape¹.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 896, fol. 71 et 78 v°. Original signé.
— Communiqué par M. Tausserat.

1. Post-scriptum autographe.

8507. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

31 janvier 1784. — ... Le secrétaire a fait lecture du rapport des commissaires nommés en la dernière assemblée pour l'examen des ouvrages envoyés par les élèves de l'Académie de France à Rome. L'Académie a ordonné que ledit rapport sera inscrit à la suite de la présente délibération...

Rapport des commissaires.

Nous, commissaires nommés par la délibération du 10 de ce mois pour l'examen des ouvrages envoyés par les élèves de l'Académie de France à Rome, avons trouvé :

Dans la peinture, le tableau du s^r *Perrin*, représentant *Mercur* endormant *Argus*, d'une couleur assez vraie dans plusieurs de ses parties; mais il nous a semblé qu'il y avoit un peu d'incorrection, de mollesse et de froideur.

Son esquisse a un très bon style, et nous l'encourageons à ne pas abandonner la noble simplicité. Nous avons été singulièrement contents de ses études de chevaux, et nous pensons qu'il seroit à désirer que les peintres ne dédaignent pas d'étudier les animaux qui sont le plus souvent admis dans le genre historique.

Ses dessins ont du soin, de la vérité, mais un peu de lourdeur; nous en exceptons une figure debout, vue par le dos, dont nous avons été très satisfaits.

Les tableaux du s^r *Taraval* tendent au vrai pour la couleur, quoiqu'il y ait un peu d'égalité; le pinceau en est ferme, et le s^r *Taraval* annonce des progrès sensibles; mais nous avons remarqué pourtant de la sécheresse dans le faire et de la roideur dans le contour. Ses dessins ont à peu près les mêmes défauts. Son esquisse a un très bon style, et nous croyons que le s^r *Taraval* mérite, ainsi que le s^r *Perrin*, beaucoup d'encouragement.

Dans la sculpture, la figure du sieur *Baccary* a de la froideur et beaucoup de foiblesse.

Celle du s^r *De Seine* nous a paru généralement bien.

Nous recommandons au s^r *Le Sueur* d'éviter de la sécheresse et de faire des recherches plus scrupuleuses dans la nature.

Dans la figure du s^r *Ramey*, nous avons remarqué d'excellents détails dans les extrémités, la tête et les pieds.

Telles sont nos observations. Elles ont pour but l'instruction des élèves et leur encouragement; nous ne doutons pas que les élèves ne redoublent de zèle pour mériter les bienfaits dont Sa Majesté les honore.

Fait à l'Académie, ce 31 janvier 1784.

PIGALLE, VIEN, BRENET, MOUCHY, ROSLIN, RENOU.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, t. IX, p. 184.

8508. — LAGRÉNÉE A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 4 février 1784.

Monsieur le Comte, — Le s^r *Bernard*, architecte, demande votre agrément pour lever les plans d'un monument de la ville Adrienne, qui est près de Tivoli. Comme il sera obligé de s'absenter pendant plusieurs semaines, et que cela entraînera des frais extraordinaires, je vous prie, Monsieur le Comte, de vouloir bien y donner votre approbation.

Comme il y a actuellement six sculpteurs à l'Académie, et qu'il n'y a que trois ateliers, qui ont pourtant suffit jusqu'à présent pour le nombre de quatre, actuellement, cela ne suffit plus; le s^r *Chardigny*, arrivé depuis peu, parle d'en louer un à ses frais, ce qui ne seroit, ce me semble, pas juste, surtout pendant le tems qu'il sera occupé à faire sa copie en marbre pour le Roy. Dites-moi, je vous prie, Monsieur le Comte, vos intentions à ce sujet.

Le s^r *Perrin*, peintre, est presque guéri de sa maladie de peau; mais le jeune *Taraval* ne jouit pas d'une santé aussi bonne que sa première convalescence m'avoit fait espérer lors de son retour de Tivoly; il tousse depuis quelque tems; cela me fait craindre une rechute; peut-être aussi que le beau tems lui ramènera la santé.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

LAGRÉNÉE.

Archives nationales, O¹ 1943.

8509. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 4 février 1784.

... Le prince Josapouff¹, ministre de Russie à la cour de Turin,

est parti précipitamment de cette ville pour se rendre à Naples; il dina hier chez moi et part demain. L'objet de son voyage regarde-t-il le roi de Suède, pour comble d'attentions de la part de la Czarine, ou quelque arrangement politique, ou tout simplement le désir de savoir ce qui s'est passé en dernier lieu entre l'Empereur, le Roi, la Reine des Deux-Siciles et leurs ministres? Comme le prince de Josapouff m'a dit qu'il reviendrait ici pour les derniers jours du Carnaval, nous pourrions peut-être être plus instruits du vrai motif de cette course rapide...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 896, fol. 94. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Le prince Nicolas Boris Youssouppoff, ministre de Russie à Turin, puis ambassadeur à Constantinople, sénateur et membre du Conseil de l'Empire, mort le 27 juillet 1831, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

8510. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

A Versailles, le 5 février 1784.

Le s^r *Lastea*, M., jeune sculpteur chargé de quelques ouvrages pour Mesdames, partant pour Rome à l'effet d'y faire diverses études utiles à leur exécution, je ne puis refuser à l'intérêt que ces princesses m'ont fait témoigner prendre à cet artiste par Madame la duchesse de Narbonne, de vous le recommander. Vous voudrez donc bien lui procurer, pendant le séjour qu'il fera dans cette capitale des arts, toutes les facilités qui dépendront de vous pour que son voyage lui soit avantageux.

Vous me ferez aussi plaisir de me mettre de tems en tems à même de répondre aux questions que me fera M^{me} de Narbonne relativement à son application et à son talent.

Vous connoissez les sentiments avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8511. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Du 17 février 1784.

Par votre lettre, M., du 24 septembre dernier, vous m'annonçâtes que, dans le cas où je pourrais vous charger de l'exécution d'un tableau pour le Roy destiné à être exposé au Sallon prochain de 1785, vous aviez un sujet tout trouvé dans la mort de la femme

de Darius. Je ne perds pas de temps à vous informer que je viens d'arrêter l'état des ouvrages à faire pour cette époque et que je vous y ay employé pour le sujet dont vous avez fait choix dans la persuasion que les études dont vous vous êtes déjà occupé ne pourront que contribuer à l'exécution d'un morceau digne des éloges que vous a mérité celui qui a réuni tous les suffrages à l'exposition dernière. Je présume que, vu la nature du sujet, vous adopterez la plus grande forme, qui est de 13 pieds sur 10 pieds.

Vous connoissez, etc.

P.-S. — Je profite de l'occasion pour vous faire passer le jugement de MM. de l'Académie sur les ouvrages que les pensionnaires, peintres et sculpteurs, ont envoyé dernièrement. Vous voudrés bien leur en faire lecture afin qu'ils puissent être à portée de profiter pendant le temps qu'ils ont encore à séjourner à Rome des avis qui leur sont donnés et que les ouvrages qu'ils enverront à la suite puissent anoncer l'utilité qu'ils auroient retiré de ces conseils.

Archives nationales, O¹ 1142, fol. 42.

8512. — ANNÉES DE L'ARRIVÉE DES PENSIONNAIRES A ROME ET LE TEMPS OÙ EXPIRE LEUR PENSION, EN CALCULANT QUATRE ANS DE SÉJOUR POUR CHAQUE PEINTRE ET SCULPTEUR ET TROIS ANS POUR LES ARCHITECTES.

17 février 1784.

	ARRIVÉE.			DÉPART.		
	QUANTIÈMES.	Mois.	ANNÉES.	QUANTIÈMES.	Mois.	ANNÉES.
Le s ^r <i>Baccarit</i> , sculpteur, arrivé à Rome le . . .	23	nov.	1780	23	nov.	1784
Le s ^r <i>Perrin</i> , peintre, idem	23	nov.	1780	23	nov.	1784
Le s ^r <i>de Seine</i> , sculpteur, parti de Paris six mois plus tard, son séjour à Rome ne sera que de trois ans et demie. . .	6	may	1781	23	nov.	1784
Le s ^r <i>Le Sueur</i> , sculpteur.	26	déc.	1781	23	nov.	1785
Le s ^r <i>Combes</i> , architecte, le 10 may 1782, ce qui fera neuf mois de moins.	10	may	1782	10	août	1784
Le s ^r <i>Bernard</i> , architecte.	19	oct.	1782	19	oct.	1785
Le s ^r <i>Taraval</i> , peintre. .	22	nov.	1782	22	nov.	1786
Le s ^r <i>Ramey</i> , sculpteur .	24	déc.	1782	24	nov.	1786
Le s ^r <i>Fortin</i> , sculpteur .	5	nov.	1783	5	nov.	1787
Le s ^r <i>Vaudoyer</i> , architecte.	10	déc.	1783	10	déc.	1786

Archives nationales, O¹ 1943.

8513. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 23 février 1784.

J'apprends, M., par votre lettre du 21 de ce mois, l'arrivée du roy de Suède à Rome et la visite qu'il a faite à l'Académie de France, où, par un hazard malheureux, vous ne vous êtes pas

trouvé lorsqu'il y est venu. Mais, comme ce prince vous a dit qu'il y reviendrait après le voyage qu'il va faire à Naples, j'espère que vous serez alors prévenu, de manière à lui faire convenablement les honneurs de cet établissement.

Je suis fort d'avis que M^{me} Lagrenée fasse réparer chaque année, et peu à peu, le linge de l'Académie et, en particulier, le linge de lit; je compte sur son économie à cet égard. Vous n'avez qu'à me proposer ce qu'elle croit nécessaire d'y substituer chaque année en neuf pour parer au dépérissement journalier, et je l'approuverai.

Vous connoissez, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8514. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

A Versailles, le 23 février 1784.

Je consens, M., que le s^r *Bernard* aille lever à Tivoli les restes de la ville Adrienne, car, quoique vous m'annonciez que cela occasionnera quelques frais extraordinaires, je ne présume pas qu'ils puissent être considérables; quelques semaines de séjour hors de Rome ne peuvent être bien coûteuses, quand, d'un autre côté, vous économiserez la dépense de table d'un pensionnaire pendant le même temps; il sera utile à l'Académie d'architecture d'avoir des desseins exacts de ce monument.

Il ne me paroît pas juste, non plus qu'à vous, que le s^r *Chardigny*, à qui il est impossible de fournir un atelier, le loue à ses frais, surtout devant faire une figure pour le Roy. Il y a, d'ailleurs, apparence que ce loyer ne doit pas être bien coûteux à Rome, où les loyers sont à bas prix. Aussi, je vous autorise à passer cet objet sur les dépenses de l'Académie, en attendant que le départ de plusieurs sculpteurs à la fois, qui doit nécessairement avoir lieu, permette de donner au s^r *Chardigny* un atelier.

Vous connoissez les sentiments avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8515. — D'ANGIVILLER A BASTARD DE LAFITTE.

Du 23 février 1784.

J'ai reçu, M., la lettre que vous m'avez fait l'honneur de

m'écrire pour m'engager à admettre dans mes bureaux, sans titre et sans appointemens, le s^r *Tessier* fils qui a remporté des prix d'architecture et de peinture à l'Académie de Toulouse. Je serois charmé de pouvoir contribuer de cette manière à l'avancement du fils d'un homme attaché en effet à mon administration, mais je ne puis vous cacher que le s^r *Tessier* fils ne trouveroit, ni dans ce moment ni pour l'avenir, les avantages qu'on envisage pour lui; car, indépendamment de ce que j'ai au moment actuel dans mes bureaux plus de monde que je n'en ai besoin, il y a un grand nombre de sujets qui ont des titres pour les premières places vacantes, ayant puisé leurs talens à l'Académie et à Rome. Ainsi, il s'écouleroit un temps considérable avant que le s^r *Tessier* pût travailler utilement. Son père, étant en état de l'entretenir à Paris ou à Versailles, devoit le placer à Paris et lui faire suivre pendant quelque temps les leçons de l'Académie royale d'architecture, où il pourroit gagner le prix et mériter d'être envoyé à Rome aux frais du Roy; c'est là le seul moyen de cultiver son talent; il ne seroit, au contraire, pendant de longues années que copiste dans un bureau et sans perspective d'avancement, car je ne puis l'en flater par les raisons cy-dessus. Je crois donner par votre entremise à M. *Tessier*, que je souhaiterois obliger, le meilleur conseil pour l'avancement de son fils.

J'ai l'honneur d'être, M., etc.

Archives nationales, O¹ 1142.

8516. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 9 mars 1784.

... Puisque les détails que j'ai continué à recueillir sur les différens princes qui ont passé cet hyver à Rome ont paru intéressans au Roi et à son Conseil, je suivrai la même méthode tant que les notions à leur égard ne me manqueront pas.

J'attends d'un jour à l'autre le roi de Suède; la conversation de ce prince me fournira vraisemblablement quelques anecdotes intéressantes. Je sais déjà que tout le monde à la cour de Naples n'a pas été également satisfait de la longueur de sa visite et que la présence de ce monarque a quelquefois gêné et embarrassé.

Gustave III, se trouvant un jour en carosse avec le roi et la reine des Deux-Siciles, exhorta fort le roi de Naples à s'occuper

davantage de ses affaires, et, quoiqu'il assaisonnât ce conseil d'éloges et de galanteries pour la Reine, on prétend que de pareils avis lui ont paru dangereux. Cette princesse a chargé le comte Rozamowsky¹, autorisé par la cour de Russie à donner des fêtes à Sa Majesté Suédoise, de l'occuper et de l'amuser si continuellement qu'il la détournât de tout entretien particulier avec le roi des Deux-Siciles. Le ministre russe s'est parfaitement acquitté de cette double commission; il n'a presque point quitté le roi de Suède et a fait exécuter une cantate, dont je joins ici un exemplaire²; elle a dû flatter l'amour-propre de Gustave, assés sensible naturellement aux louanges, mais encore plus empressé à les mériter. Il est certain, comme vous l'observés, Monsieur, que la France pourroit l'entraîner dans des démarches très importantes si, prenant moins d'intérêt à sa personne et à son royaume, nous voulions exiger de lui qu'il se compromît avec les grandes puissances. L'amour de la gloire et de la célébrité est naturel à un jeune prince qui a de l'esprit, des connoissances et l'âme fort élevée; mais le tems et la réflexion meurissent à la fin de pareils caractères; on est toujours fort heureux de trouver dans son allié de l'honneur, de la fidélité et même, comme je l'ai expérimenté moi-même, une certaine docilité à suivre les bons conseils. Gustave ne peut pas souffrir d'être régenté, mais il reçoit volontiers les avis dictés par l'amitié et l'intérêt; j'ai vu quelquefois qu'il en fait son profit. Dans ce moment arrive un courrier de sa part qui m'annonce son arrivée pour jeudy au soir. Ce monarque trouvera ici bien peu de ressources et d'amusemens pendant le carême; mais ma maison et ma personne seront toujours à ses ordres...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 896, fol. 191. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. André Kyrilovitch Razoumovski, ministre de Russie à Naples, puis à Stockholm.

2. La pièce manque.

8517. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 16 mars 1784.

... Le roi de Suède, Monsieur, arriva ici jeudy passé, à trois heures du matin, en très bonne santé. J'eus l'honneur de le voir aussitôt qu'il fut réveillé, et il me traita avec la même bonté et la même confiance que par le passé. Ce prince passe toutes les soi-

rées chez moi avec quarante ou cinquante personnes, dont le plus grand nombre est étranger.

Il est revenu très satisfait personnellement des attentions et des marques d'amitié du roi et de la reine de Naples, ce qui ne l'a pas empêché de remarquer le peu d'ordre qui règne à cette cour dans presque toutes les parties. Il a parlé franchement à LL. MM. Siciliennes et leur a donné de bons conseils sur leurs vrais intérêts. Cette franchise et cette sincérité paroissent leur avoir plu. Il est persuadé que le voyage de l'Empereur à Naples a été inutile et que la Reine, sa sœur, ne lui a pas encore pardonné d'avoir fait manquer le mariage de sa fille aînée avec le prince de Toscane.

... Comme Sa Majesté Suédoise n'est pas dénuée d'amour-propre, elle m'a avoué qu'elle craint beaucoup que le jugement qu'on portera à Versailles et à Paris du roi de Suède ne soit pas aussi favorable que celui qu'on porta à son premier voyage du prince royal. Son séjour chez nous sera en tout de cinq ou six semaines au plus. Elle compte partir de Rome après les fêtes de Pâques, prendre la route de Lorete, s'arrêter deux jours à Boulogne, trois ou quatre à Parme, sept ou huit à Venise, peu de jours à Milan et une semaine environ à Turin pour arriver à Paris vers la fin de may.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, la liste des seigneurs et gentilshommes suédois qui accompagnent leur maître¹. La politique de ce prince est de les traiter à peu près également². Il paroît ménager le baron de Sparre³, sénateur de Suède, qui, pourtant, n'a pas sa confiance entière; mais il désire que ce seigneur soit distingué. Le baron de Taube⁴, homme sensé et réfléchi, est celui qui est chargé pendant ses voyages de veiller sur la dépense de sa maison. Il traite fort bien le comte de Fersen⁵, qui est aimable; mais il me paroît avoir du goût et quelque prédilection pour M. de Peyron⁶, l'un de ses gentilshommes, lequel est François d'origine et le seul catholique qui soit à sa suite; ce jeune homme a en effet beaucoup d'esprit, d'agrément et de discernement.

Gustave III ne travaille sur les affaires politiques qu'avec ses deux secrétaires du cabinet, M. le chevalier de Franc et M. d'Adlherbet⁷, Sa Majesté Suédoise faisant elle-même la minute de ses dépêches. Elle a vu le Pape sans cérémonie, peu d'heures après son arrivée, et ils se sont séparés fort contents l'un de l'autre...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 896, fol. 214 et 220. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Cette liste occupe le folio 213.

2. Les deux seuls personnages de la suite de Gustave qui ne fussent pas admis à manger à sa table étaient le chevalier Sergell, de l'Académie royale de peinture et de sculpture de Stockholm, et Salomon, assesseur du Collège royal de médecine et premier chirurgien du Roi. Johan-Tobias Sergel, sculpteur suédois, né à Stockholm le 8 septembre 1740, mort dans cette ville le 26 février 1814; d'origine allemande, il avait étudié son art à Paris, où il vint en 1759, et surtout à Rome, où il séjourna de 1767 à 1779. Reçu membre de l'Académie des beaux-arts de Paris le 30 janvier 1779, il ne quitta plus guère sa patrie que pour accompagner Gustave en Italie en 1783. Sergel est un précurseur de la sculpture moderne, peu inférieur à Thorvaldsen et à Canova.

3. Charles, baron de Sparre, gouverneur de Stockholm, sénateur et ministre d'État.

4. Premier gentilhomme de la chambre.

5. Voyez sur le comte de Fersen la note 2 de la pièce 8489, p. 398.

6. M. de Peyron, page favori de Gustave III. Il fut tué en duel à Paris, quelques mois plus tard, par le comte de la Mark, pour n'avoir pas suivi les officiers suédois, ses compatriotes, à la guerre d'Amérique.

7. Le baron d'Adlerbeth, secrétaire de Gustave III, a laissé des mémoires fort curieux et une suite de lettres conservées en manuscrits dans la bibliothèque royale de Stockholm, qui pourraient servir à restituer, non seulement le voyage du Roi, mais encore tout le tableau moral de l'Italie à la fin du XVIII^e siècle.

8518. — PARENT A D'ANGIVILLER.

Rome, le 17 mars 1784.

Monsieur, — Le père, le protecteur est le soutien des arts, et de ceux qui se voue à les cultivés, peut pardonner la liberté que prend un artiste françois de lui écrire après s'être départi d'avoir manqué à son protecteur et à soi-même; s'ils n'est pas possible d'obtenir le secours que j'avois demandé, afin d'étudier plus longtemps en Italie, je n'i puis plus tenir, puisque je n'i suis venu que pour l'amour de mon art; vous êtes, Monsieur, un ministre trop juste pour souffrir que le fruit de mes études reste dans le néant; daigné au moins, connoissant ma capacité, m'accorder une place de sculpteur des bâtimens du Roi, afin que, mon retour en France, je puis au moins y trouver un pain assuré, puisque c'est au Roi et à vos grandes bonté que je suis redevable des talens que j'ai acquis, qui me mette à port de réussir à présent passablement la figure ou fleur, ornemens est attributs en toutes matière, quoique depuis cinq ans je me suis uniquement attaché à l'étude de la figure, je n'ai pas laissé depuis dix-huit mois de séjour en Italie

de faire des études d'après les superbes pots de bronze qui sont au baptistaire de Florence, où la figure est réunie aux fleurs et ornements, comme aussi d'après d'autres objets, existant en la galerie du grand-duc à Rome; j'en ai fait autant d'après les beaux candélabres antiques qui sont au Muséum du Vatican et sur d'autres monuments antiques, est j'eus encore le soin d'en écrire une courte description. Cependant, je ne néglige rien aux études journalières et avec exactitude à l'Académie, où j'ai soin de me rendre, attendant avec impatience quelque chose de vos bontés, est formant des vœux pour la conservation de votre honorable personne.

J'ai l'honneur, Monsieur, etc.

PARENT,

Sculpteur étudiant à Rome.

Archives nationales, O¹ 1943.

8519. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 23 mars 1784.

... Le départ de Gustave III paroît fixé au 15 ou au 16 d'avril; il n'y a d'ailleurs rien de changé, Monsieur, à l'itinéraire que j'ai eu l'honneur de vous envoyer dernièrement, Sa Majesté Suédoise se proposant toujours, après avoir passé à Parme, à Venise, à Milan et à Turin, d'arriver à Paris les derniers jours de mai ou les premiers jours du mois de juin. La bonté avec laquelle elle continue de me traiter me rendra fort sensible à son départ.

On continue à parler en Italie du prétendu voyage du Pape à Avignon; mais, par les informations que j'ai prises, j'ai lieu de croire que ce voyage est une vraie chimère; celui que Sa Sainteté se propose de faire aux Marais-Pontins est fixé au lundy de Quasimodo. Il faudroit plus d'argent que le trésor de la Chambre apostolique n'en peut fournir, et il faudroit employer à ce dessèchement des gens plus habiles pour lui donner l'étendue et la solidité nécessaires...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 896, fol. 242 v° et 244. Original signé.
— Communiqué par M. Tausserat.

8520. — D'ANGIVILLER A VERGENNES.

A Versailles, le 25 mars 1784.

D'après la lettre, Monsieur le Comte, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 de ce mois, et qui contenoit un mémoire

du s^r *Lethier*¹ (Américain), élève de l'Académie royale de peinture, auquel M^{me} de la Palun prend un vif intérêt, je me suis fait informer de ce qui le concernoit et j'ai appris qu'en effet, relativement à la conduite et à l'honnêteté, on ne peut donner que beaucoup d'éloges à ce jeune artiste; à l'égard de son talent, il est actuellement du nombre de ceux qui sont désignés pour concourir au grand prix, et l'on me marque que l'on ne pourra entièrement juger de ce qu'on peut attendre de lui à cet égard que lorsqu'il aura peint son Académie, ce qui est la première épreuve des concurrents; au surplus, il suffit que vous m'ayiez témoigné prendre intérêt à ce jeune artiste pour que j'y en prenne moi-même, et je serai charmé de lui voir remporter le prix; mais il a tort de témoigner craindre que, si il n'est pas appuyé de recommandations, il peut ne pas obtenir un prix qu'il mériterait. Le jugement se faisant à la pluralité des voix de tous les Académiciens, il est difficile que la faveur l'emporte sur le mérite réel, et je croirois gêner les suffrages de l'Académie si je témoignais désirer qu'un sujet fût couronné plutôt qu'un autre. M. *Pierre*, d'ailleurs, a trop de raisons de chercher à vous plaire pour que, dans cette circonstance, il ne tienne pas et ne fasse pas tenir la balance droite.

J'ai l'honneur d'être, avec un très parfait et inviolable attachement, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

= 1. *Guillaume Guillon*, dit *Lethière*, né à la Guadeloupe le 16 janvier 1760, mort à Paris le 22 avril 1832, étudia la peinture d'abord à Rouen, puis à Paris, sous *Doyen*, obtint le second grand prix en 1785; de 1811 à 1815, il dirigea l'Académie de France à Rome.

8521. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 31 mars 1784.

... J'ai reçu le volume manuscrit sous le titre de *Thesaurus linguae Indianae*¹, avec les additions que M. Anquetil du Peron a jugé à propos d'y joindre; sa lettre au Pape sera remise à Sa Sainteté avec vos remerciements. Je ne ferai réponse à M. Anquetil qu'après que la congrégation de Propagande m'aura annoncé la réception du volume manuscrit et de la carte que M. Anquetil désire qui soit présentée à Sa Sainteté...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 896, fol. 269 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Manuscrit emprunté à la bibliothèque du collège de la Propagande par le célèbre orientaliste Abraham-Hyacinthe Anquetil-Duperron (1731-1805), qui travaillait alors à ses *Recherches historiques et géographiques sur l'Inde*, publiées en 1786.

8522. — BILLET DE M. BORGIA¹, SECRÉTAIRE DE LA CONGRÉGATION DE PROPAGANDE, AU CARDINAL DE BERNIS.

Rome, 5 avril 1784.

Dans l'audience qu'eut hier du Pape le secrétaire de la congrégation de Propagande, il eut l'honneur d'informer Sa Sainteté du renvoi qui a été fait si promptement à la bibliothèque de ce collège du dictionnaire des langues indiennes, en l'accompagnant de tant d'expressions obligeantes, non seulement de la part du très digne M. le comte de Vergennes, mais encore de la part de V. E. et de celles de M. Du Perron d'Anquetil, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris. Le Saint-Père fut pénétré de ces expressions; il reçut, en outre, avec beaucoup de bonté la lettre de remerciement que lui a adressé ce célèbre académicien et agréa infiniment le présent de la belle carthe du cours du Gange qu'il a fait à Sa Sainteté, qui en parcourt avidement toutes les parties après avoir lu avec intérêt l'excellente lettre de ce savant. Ledit secrétaire ne doute pas que le Saint-Père ne veuille bien répondre à M. d'Anquetil; en attendant, il a l'honneur de renvoyer à V. É. la lettre qu'elle en a reçu à l'occasion de la restitution du dictionnaire. Il la supplie en même tems de faire parvenir audit académicien les actions de grâces particulières de la congrégation de Propagande au sujet des observations et des additions utiles qu'il a fait à ce dictionnaire, ainsi qu'à l'égard de celles que contiendra en plus grand nombre l'ouvrage qu'il prépare pour l'intelligence des langues orientales et pour en faciliter la connoissance aux ministres de l'Évangile. Le même secrétaire supplie aussi V. E. de recevoir avec bonté l'hommage, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 896, fol. 279. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Stefano Borgia, né à Velletri le 3 décembre 1731, mort à Lyon le 23 novembre 1804. Antiquaire passionné, il avait réuni dans son palais de Velletri une admirable collection; gouverneur de Bénévent (1759), secrétaire de la Propagande (1770-1788), il enrichit dans ce poste son musée, déjà considérable. Pie VI le créa Cardinal en 1789.

8523. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 6 avril 1784.

... On a rendu de grands honneurs au roi de Suède lorsqu'il a été visiter le collège de Propagande, et on lui a présenté son éloge en vers, écrit en quarante-six langues différentes. La médaille de ce prince est à la tête de cet ouvrage imprimé, avec une devise très flatteuse.

Je ne saurois encore, Monsieur, vous dire précisément quel jour le roi de Suède arrivera à Turin et en partira. Il est décidé qu'il ne prendra pas la route de Gênes; mais il pourroit bien, de la Savoie, prendre celle de Genève pour se rendre ensuite à Lyon et à Paris, en passant par la Bourgogne. M. le baron de Taube, son premier gentilhomme de la Chambre, m'a confié sous le secret que Sa Majesté Suédoise pourroit bien, de Venise, de Milan ou de Turin, renvoyer une grande partie de sa suite en Suède et n'amener avec Elle en France que trois ou quatre de ses principaux officiers avec les gens nécessaires pour le service de sa personne, et qu'ainsi une trentaine de chevaux au plus seroient nécessaires à chaque poste, parce que, dans cet arrangement, trois voitures suffiroient. Si ledit arrangement a lieu, j'en serai instruit, et, dans le cas contraire, j'ai prié le baron de Taube de me donner un état exact du nombre des voitures et des chevaux qui seront nécessaires; il me l'a promis, mais Gustave III n'est pas dans l'habitude de déclarer d'avance ses déterminations. Il paroît que son départ de Rome est fixé au samedi après Pâques, 17 du courant; au reste, Sa Majesté Suédoise m'a chargé de vous remercier, Monsieur, des soins que vous prenez pour qu'elle soit servie convenablement depuis son entrée en France jusqu'à Paris. Ce prince est bien fâché de ne pas rencontrer M. votre frère à Venise et surtout que le dérangement de sa santé en soit la cause.

Depuis quinze ans révolus que j'habite Rome, je n'y ai jamais vu pendant la semaine sainte une si grande foule d'étrangers de toute nation.

Je vous prie, Monsieur, de faire passer la lettre ci-jointe à M. d'Anquetil, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 896, fol. 286 v° et 289. Original signé.
— Communiqué par M. Tausserat.

8524. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 7 avril 1784.

Monsieur le Comte, — Je me crois obligé de vous faire part du danger où est le jeune *Taraval*; sa santé dépérit de jour en jour; je crains les suites de sa maladie, qui, à ce que disent les médecins, vise à la pulmonie.

J'ai fait faire une consultation de plusieurs médecins sur son état actuel; après plusieurs ordonnances de médicamens résolus entre eux, ils sont tous convenus qu'il devoit aller à la campagne pendant plusieurs mois, monter un peu à cheval, mais que, si après cela il n'alloit pas mieux, il seroit à propos que vous le rappellassiez à Paris.

D'abord qu'il fera un peu plus chaud, je l'envairé à Frascati passer quelque tems; comme il travaille un peu trop pour son état, je l'ai engagé à se tranquiliser et à ne point s'inquiéter sur ce qu'il doit envoyer à Paris, lui représentant que ni vous, M. le Comte, ny l'Académie, n'exigeroit que ce que sa santé lui permettra de faire.

Il est bien étonnant que ce jeune homme, pour le peu de tems qu'il est à Rome, miné par sa mauvaise santé, ait si promptement pris le stil antique et des grands maîtres. Il vient de faire deux dessins, dont le prince de Rohan est possesseur, qui sont tout à fait dans le stil de *Polydore*. Quel dommage! Si ce jeune homme malade et exténué est capable de faire pareille chose, que feroit-il donc s'il jouissoit d'une parfaite santé, ce qui m'a paru, jusqu'à présent, être l'aliment du génie!

Quoi qu'il en soit, Monsieur le Comte, je vous informeré de tems en tems de l'état où sera le jeune homme, et vous en ordonneré ce que vous jugeré devoir être le plus convenable à la conservation d'un si bon sujet en tout point, car ce jeune homme est résolu de ne quitter Rome que quand vous lui ordonneré.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

LAGRENÉE.

8525. — LAGRENÉE A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE DE PEINTURE
DE MARSEILLE.

A Rome, le 7 avril 1784.

Messieurs, — J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, qui m'a été présentée par Monsieur *Harmite*, amateur de votre Académie¹. Son amabilité et son goût pour les arts sont pour moi des puissants motifs pour le fêter autant qu'il sera en mon pouvoir, et, recommandé par vous, Messieurs, vous pouvez être persuadés du vif intérêt que je prendré toujours pour tout ce qui peut et pourra à l'avenir vous être agréable et me fournir l'occasion de vous témoigner en confrère l'attachement que j'ai toujours eu pour votre Académie, qui a souvent fourni la nôtre d'habiles gens², et par laquelle je seré toujours, avec un très profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LAGRENÉE.

Publiée par M. Étienne Parrocel, *Relations de l'Académie de peinture de Marseille avec l'Académie de France à Rome. (Réunion de Sociétés des beaux-arts des départements à la Sorbonne, XI^e session, 1887, in-8°, p. 630-631.)*

= 1. Voir, pour cet artiste : Étienne Parrocel, *l'Art dans le Midi; Marseille et ses édifices*, 4^e vol., p. 322.

2. Non pas l'Académie de France à Rome, mais l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris. — A. de M.

8526. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 14 avril 1784.

... Il paroît décidé que Sa Majesté Suédoise partira de Rome pour Boulogne¹ et Parme dimanche au soir, 18 de ce mois; il est certain aussi qu'elle prendra, pour venir en France, la route de la Savoie et se rendra à Lyon ou par le Pont-de-Bonvoisin², ou par Genève. Comme ce prince n'est pas décidé encore sur le nombre des personnes qu'il amènera avec lui, il m'est impossible, Monsieur, de vous en envoyer une liste exacte; je crois, cependant, qu'une partie de sa suite prendra, au plus tard, de Turin le chemin de la Suède, et que, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le mander, il suffira de faire trouver sur sa route, qui sera celle

de la Bourgogne, une trentaine de chevaux de poste, tant pour ses voitures que pour ses hommes à cheval, qui sont toujours en très petit nombre, et de donner ordre aux douanes d'avoir pour lui et sa suite les justes égards qui lui sont dus. Les lettres de Lyon lui avoient fait croire qu'on lui destinoit dans cette ville le spectacle d'un grand ballon aérostatique; je vis que cette nouvelle lui faisoit grand plaisir.

Sa Majesté Suédoise a donné au Pape trois cassettes parfaitement bien travaillées remplies de médailles d'or et d'argent. Sa Sainteté a fait aussi à ce prince un présent qui lui a été agréable.

Au surplus, la cour de Rome a bien ménagé son *incognito* en ne fesant en sa faveur aucune démonstration marquée; cela est un peu gauche et maladroit, car Rome a besoin de ce prince pour les catholiques de la Suède, qu'il est dans l'intention de bien traiter.

La noblesse romaine, à l'exception d'une seule maison, a imité la discrétion du Vatican et ne lui a pas offert un verre de limonade, en sorte qu'il est convenu que, sans les agrémens qu'il a trouvé chez moi, les antiquités de Rome ne l'auroient pas retenu si longtemps. Les ambassadeurs de Malte, de Venise, les ministres d'Espagne et de Portugal sont les seuls qui l'ayent invité deux fois à de grands dîners et à de grands soupers. La congrégation de Propagande et l'Académie des Arcades, fondée par la reine Christine, lui ont donné cependant des témoignages flatteurs de leur respect et de leur empressement. Il s'y est montré très sensible et a répandu partout des marques de sa générosité...

P.-S. — ... Le Pape a enfin senti la nécessité de donner au roi de Suède, avant son départ de ce pays-cy, une marque publique d'attention et d'égard pour ce prince. Sa Sainteté, ayant su qu'il auroit été bien aise de voir l'illumination du dôme de Saint-Pierre (ce qui est un objet de curiosité pour les étrangers), m'a chargé d'annoncer au roi de Suède que cette illumination auroit lieu dimanche prochain, circonstance qui a fait différer au lendemain le départ de Sa Majesté.

M. le chevalier Laparelli, maître de chambre des ambassadeurs du Roi en cette cour, est mort ces jours derniers. M. du Fresne, ancien officier d'infanterie et chevalier de Saint-Louis, lui a succédé d'après le brevet de survivance qu'il avoit obtenu.

Je joins ici, Monsieur, un bref du Pape pour M. Anquetil du Perron, à qui je vous prie de vouloir bien le faire passer.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 896, fol. 314 v° et 317 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Bologne.

2. Pont-de-Beauvoisin (Savoie), arrondissement de Chambéry, chef-lieu de canton, alors sur la frontière de France.

8527. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

19 avril 1784.

J'ai reçu, M., votre lettre du 17 du mois dernier, par laquelle vous me faites part de la visite que le roy de Suède a faite à l'Académie et de ce que vous avez fait pour sa réception; je ne puis que l'approuver. J'ai vu avec plaisir que ce prince étoit enchanté de cet établissement et qu'il vous a donné des marques de son estime pour vos ouvrages, ainsi que d'approbation aux travaux des pensionnaires.

Les règlements de l'Académie portant que la dépense ne sera donnée aux pensionnaires que pour le voyage de Naples et non pour aucun autre endroit, je suis d'avis de maintenir cette règle, plutôt que de mettre le cuisinier dans le cas de sortir.

Il faut vous conformer à ce qui étoit fait anciennement et du tems de M. *Vien*.

Je prendrai incessamment une résolution sur le renouvellement du linge nécessaire à l'Académie.

Vous connoissez les sentiments avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8528. — BERNIS A VERGENNES.

Rome. 20 avril 1784.

Je rassemblerai, Monsieur, dans cette dépêche les détails les plus intéressans du dernier séjour que Sa Majesté Suédoise a fait dans cette capitale et de la dernière conversation que ce monarque a eu avec moi.

Sa curiosité pour les monuments anciens, principalement pour ce qui concerne l'architecture et la sculpture, a été inépuisable; mais elle s'est portée d'une manière plus marquée sur tous les

détails du culte de notre religion et de notre rit, afin, sans doute, de les comparer avec ceux de la sienne, à laquelle il paroît attaché, sans répugnance pour la nôtre qu'il veut protéger dans ses États; son intention même seroit qu'on bâtît une église catholique à Stokolm sur le modèle, à peu près, du Panthéon de Rome, nommé aujourd'hui la Rotonde; mais je doute que le zèle des fidèles dans ce siècle soit assés ardent pour fournir à une si grande dépense.

Gustave III a assisté à toutes les fonctions de la semaine sainte avec beaucoup plus de décence et de respect que la plupart des catholiques. La messe basse du Pape, dénuée de tout l'appareil qui l'environne lorsqu'il officie pontificalement, l'a édifié. Ce monarque a, cependant, été frappé de la majesté avec laquelle Pie VI a donné la bénédiction au peuple le jeudy saint et le jour de Pâques; il est convenu avec moi que cette pompe, critiquée par les protestants, est pourtant nécessaire jusqu'à un certain point pour entretenir et nourrir les sentimens de religion. Il a fait venir de Stokolm le baron de Taube, son grand aumônier, évêque de son ordre des Séraphins, pour faire ses pâques. Cette fonction a eu lieu dans son hôtel, avec beaucoup de décence et sans éclat. Il a voulu voir prendre l'habit à une novice dans le couvent des Capucines; on lui a permis, avec l'agrément du Pape, d'entrer dans l'intérieur des monastères des filles; mais il n'a pas abusé de cette permission. Dimanche passé, il vit donner la confirmation par le Pape aux deux filles de l'ambassadeur de Venise¹, et son évêque luthérien, qui est un homme fort sage et fort modéré, a paru content et édifié de nos cérémonies.

Au reste, Gustave, qui avoit ses entrées libres dans le cabinet du Pape, n'a pas abusé de cette facilité. Il prit congé de lui dimanche, et ces deux chefs de la religion catholique et luthérienne s'embrassèrent tendrement.

Les présens de trois belles cassettes de médailles d'or et d'argent que le roi de Suède a fait au Pape sont plus considérables que ceux qu'il a reçu de Sa Sainteté. Des tableaux de tapisserie et de mosaïque que le Saint Père a envoyé à Gustave avec le présent ordinaire ont fait plaisir à ce prince. Il a donné une fort belle boîte, avec son portrait enrichi de diamants, au majordome neveu de Sa Sainteté et distribué un assés grand nombre de tabatières d'or parmi tous ceux qui lui ont rendu quelques services, sans compter beaucoup de sequins qu'il a répandu dans la famille

basse du Pape et dans celles de tous les palais qu'il a fréquenté. Ma maison, qui a été véritablement la sienne pendant trois mois, a reçu des marques de sa générosité; il a laissé 600 sequins à mes gens, 100 sequins à celui de mes valets de chambre qui le servoit à table et une belle boîte au gentilhomme qui alloit tous les matins, de ma part, savoir de ses nouvelles.

Le chevalier de Bernis, mon neveu, qui avoit accompagné, il y a quelques années, le duc d'Ostrogothie, frère de Gustave III, a été forcé, malgré sa résistance, d'accepter une fort belle tabatière enrichie de diamants, qu'il l'a prié de recevoir comme un gage de son amitié et de sa reconnaissance; il a voulu aussi me donner son portrait, en me disant, sur les représentations que je lui ai fait, que Sa Majesté m'avoit nommé son ambassadeur auprès de lui pendant son séjour à Rome et qu'il étoit bien juste qu'il me fit le présent qu'il est dans l'usage de faire aux autres ambassadeurs; qu'il espéroit que le Roi me permettroit de garder ce portrait comme un foible gage de son éternelle amitié, et, sur cela, il m'a embrassé à plusieurs reprises avec attendrissement, en m'assurant qu'il savoit que je ne demandois rien pour moi, mais qu'il s'étoit bien informé pendant son séjour à Rome du mérite de l'évêque d'Apollonie et de la tendresse que j'avois pour lui, qu'il se feroit un honneur et un vrai plaisir de le recommander aux bontés et à la protection du Roi, ainsi que tous mes parens qui ont l'honneur de servir un si grand et si bon maître : ce sont ses propres paroles. Je n'ai pu m'empêcher de dire, en riant, à ce monarque, Votre Majesté a bien connu le génie des Romains, puisqu'elle a surpassé en générosité tous les princes qui l'ont précédé ici; elle sait que la magnificence des rois éclaire seule les Italiens sur leurs vertus; mais je me flatte qu'elle n'a pas cru avoir besoin d'user de cet art avec moi et les miens et qu'elle ne me confond pas avec mes confrères d'Italie. Il est impossible de vous exprimer, Monsieur, tout ce que Gustave III m'a dit d'honnête, de noble et d'attendrissant à cette occasion...

Voilà en substance, Monsieur, sur quoi a roulé mon dernier entretien avec le roi de Suède. Il s'est échappé dimanche après souper pour ne pas me dire adieu. Le chevalier de Bernis, le lendemain, jour de son départ, est resté à lui faire la cour, pour lui et pour moi, jusqu'au moment qu'il est monté en carosse, après avoir visité encore l'église de Saint-Pierre et celle de la Rotonde.

Dimanche au soir, la place, l'église et le dôme de Saint-Pierre

furent illuminés avec magnificence. Malgré le mauvais temps, le roi de Suède jouit avec plaisir de ce spectacle donné à son intention. Il étoit intérieurement blessé qu'on eût eu cette attention pour les comtes du Nord, qui, comme lui, observoient l'inconnu, et qu'elle lui fût refusée. Le chevalier d'Azara et moi avons fait comprendre au Pape qu'il étoit maladroit de ne pas offrir cette démonstration à un monarque que Sa Sainteté aime, dont elle fait l'éloge à chaque instant et dont la religion catholique a tant à se louer. Des subalternes s'étoient opposés à cette dépense. Gustave a récompensé noblement les ouvriers qui ont travaillé à cette illumination, véritablement unique en Europe; une foule d'étrangers de toutes nations en a joui.

Ce spectacle fini, quatre-vingt personnes ont soupé chez moi avec le roi de Suède. Le départ de ce prince va me délivrer dans peu de cette cohue importune qui m'assiège depuis si longtemps.

En un mot, j'ai donné, pendant trois mois environ, à souper tous les soirs au roi de Suède avec beaucoup de monde; je lui ai fourni chez lui le vin de Champagne, qui est le seul à son usage, et l'huile de Provence; tous les vendredys, j'ai donné une fête assés brillante à ce monarque, à qui de pareilles attentions ne déplaisent pas.

... Il avoit ici avec lui vingt-six gentilshommes suédois. Il n'en conduira en France que quatre ou cinq tout au plus, sans compter ses domestiques. Ce prince sera suivi par le baron de Taube, son premier gentilhomme de la Chambre, par le comte de Fertsen, son capitaine des gardes, par le jeune Peyron, catholique, que j'ai déjà eu l'honneur de vous recommander, et par le baron d'Harmfeld² ou un autre seigneur de sa cour. Trente chevaux par postes suffiront pour le service de ses trois voitures et de quelques hommes à cheval. Voilà ce que je sais en gros; Gustave, qui comprend qu'il afflige tous les Suédois de ne pas les conduire en France, ne veut pas s'expliquer trop clairement sur l'ordre de sa marche. Le baron de Sparre, sénateur de Suède et gouverneur de Stokolm, n'accompagnera pas Sa Majesté Suédoise à Paris.

Je dois vous prévenir, Monsieur, que M. de Rozestain, secrétaire de l'ambassade de Suède³ à Paris, repartit hier pour se rendre à son poste.

... Le jeune Bobrensky⁴, officier des gardes à cheval de l'impératrice de Russie, auquel on prétend que cette princesse prend un intérêt très particulier, est ici depuis trois semaines, accompagné

de trois officiers qui le surveillent et le gênent beaucoup. Ce jeune homme a l'air et le maintien assés nobles; je l'ai distingué et prié à souper tous les soirs avec le roi de Suède.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 896, fol. 324, 329 v°, 332 v°, 333 et v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Memmo, ambassadeur auprès du Saint-Siège depuis septembre 1783. Il fut nommé procureur de Saint-Marc en juillet 1785.

2. Gustave-Magnus, baron d'Armfeldt, né à Fuva (Finlande), le 1^{er} avril 1757, mort à Tsarskoié-Selo le 19 août 1814. Beau, brave, spirituel, mais d'une vivacité et d'une légèreté extrêmes, il avait tout ce qu'il fallait pour plaire au prince, dont il devint effectivement le favori.

3. M. de Rosenstein.

4. Le comte Bobrinski, bâtard de Catherine II et du prince Grégori Grigoriévitch Orloff.

8529. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 28 avril 1784.

Monsieur le Comte, — La santé du jeune *Taraval* exigeant absolument de changer d'air, au lieu de l'envoyer à Frascati, comme j'ai eu l'honneur de vous l'écrire, j'ai profité de la bonne volonté de Monsieur le comte de Bouville qui, revenu de Naples, où il avoit été pour le rétablissement de sa santé, que l'air de ce pays lui a rendu infiniment meilleure, et qui y retourne. A la sollicitation de M. d'Agincourt et à la mienne, il a bien voulu se charger du jeune homme; il l'emmène avec lui¹; il en aura grand soin; il ne manquera de rien; il y travaillera plus ou moins, selon sa situation. Enfin, Monsieur le Comte, j'ai saisis d'autant plus avidement cette rare occasion que M. le comte de Bouville est un homme qui joint à une grande fortune le caractère le plus doux et une bonté d'âme qui cadre parfaitement avec les vertus du jeune homme, qui m'écrit de tems en tems et m'enverra de ses ouvrages, et, par mes réponses à ses lettres, je lui donnerai des avis et aurai soin de vous faire part comment le tout ira.

J'ai aussi l'honneur de vous faire part, Monsieur le Comte, que le roy de Suède, après avoir commandé plusieurs tableaux au s^r *Desprès* (ancien pensionnaire, cy-devant architecte et actuellement peintre, à qui vous avez eu la bonté de donner un logement d'externe dans l'Académie), le roy de Suède lui a proposé de venir à Stokolm pour être à la tête de ses menus plaisirs, genre dans lequel l'artiste excelle le plus. Sa Majesté Suédoise lui a fait offrir

4,000 livres de pension, le logement et ses ouvrages payés et le deffraye du voyage; ce que le s^r *Desprès* a accepté, touttefois en me priant de vouloir bien lui faire obtenir votre agrément², sans lequel il ne partiroit point.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Monsieur le Comte, — Le nommé *Parent*, au sujet de qui vous m'avez fait l'honneur de m'écrire dernièrement, que je n'avois encore ny vu ny connu, ne s'étant point présenté à moi, après l'avoir fait demander, est enfin venu; je lui ay remis votre lettre, que je lui fis lire devant moi; après quoi, je lui fis promettre de partir au plutôt pour Paris, suivant vos intentions, et que lorsqu'il auroit fixé le jour de son départ, qui devoit être le plus tôt possible, je lui remettrois les 150 livres que j'avois ordre de lui donner de votre part. Monsieur le Cardinal de Bernis m'a envoyé dernièrement un Anglois, nommé *Mercken*, graveur en pierre, dont il désiroit être instruit de la capacité; cet artiste m'apporta donc un grand nombre de ses ouvrages, desquels je fus très satisfait; il y a longtemps qu'il est à Rome et a copié en ce genre un grand nombre de têtes et groupes d'après l'antique, dont ses productions se ressentent.

Si vous désiriez, M. le Comte, acquérir en ce genre un habile homme et qu'il ne se trouvât pas de François capable par ses talents de succéder à M. *Guay*, alors je vous enverrois de ses ouvrages, afin que vous en jugiez par vous-même.

Archives nationales, O¹ 1943.

= 1. Depuis : « La santé »; Lecoy, p. 336.

2. Depuis : « Le roy de Suède, après avoir commandé »; Lecoy, p. 336-337. — *Desprez* partit en effet pour la Suède et mourut à Stockholm en 1804. Voyez, dans la notice que lui a consacrée Dussieux (*Artistes français à l'étranger*, 1876, p. 600-2), la liste des œuvres qu'il a laissées en Suède.

8530. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

A Versailles, le 30 avril 1784.

Je vois, Monsieur, avec peine l'état du jeune s^r *Taraval*; vous ne pouviez prendre dans cette circonstance un meilleur parti que de faire faire une consultation de médecins, et, puisqu'ils sont convenus qu'il falloit qu'il allât à la campagne passer plusieurs

mois, y monter à cheval et surtout se distraire, j'autorise fort le dessein où vous êtes de l'y envoyer sitôt qu'il fera un peu plus chaud. En attendant, engagez-le à travailler peu et à être entièrement tranquille sur ce qu'il devoit envoyer cette année. Je ne saurois exiger de lui que ce que son état lui permet de faire.

Si après quelques mois de séjour sa santé ne se raffermir pas, il faudra bien prendre le parti de le faire revenir en France; il y a des tempéraments qui ne s'accoutument point à l'air dévorant de Rome; mais, d'après ce que vous me marquez, je regretterai fort qu'il n'ait pas pu y faire un plus long séjour.

Vous connoissez les sentimens sincères avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8531. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 11 mai 1784.

... Le Roy a approuvé que V. E. ait reçu le présent par lequel le roy de Suède a voulu lui donner une marque de ses sentimens. Les autres présens que Sa Majesté a faits tant à M. le chevalier de Bernis que dans la maison de V. E. sont des preuves de la satisfaction de ce prince qui honorent ceux qui les ont reçus...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 897, fol. 24. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8532. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

A Versailles, le 19 mai 1784.

L'occasion s'étant présentée, Monsieur, d'envoyer à Naples le s^r *Taraval* avec M. de Bouville, qui y va encore passer quelque tems pour achever le rétablissement de sa santé, et qui veut bien se charger de lui, vous avez bien fait d'en profiter; cette distraction, occasionnée par la nouveauté et la variété des objets, produira probablement un meilleur effet que le séjour solitaire qu'il auroit été faire à Frascati, et la vue de tant de belles choses que contient Naples sera pour lui une sorte d'étude insensible; aussi j'approuve ce parti que vous avez pris.

Vous m'apprenez que le roy de Suède a fait au s^r *Desprès* des propositions avantageuses pour se l'attacher. Dans la position où est cet artiste, je ne suis point surpris qu'il ait accepté sauf mon

agrément. Ce n'est pas que je ne voye avec quelque peine qu'un talent particulier comme le sien soit enlevé à la nation, toutefois je ne m'oppose point à ce qu'il se procure un sort agréable auprès d'un prince qui aime les arts d'une manière éclairée; je regarde comme une chose avantageuse et honorable à la nation cette préférence que les souverains de l'Europe donnent le plus souvent à des artistes françois. Vous pouvez donc lui dire que je consens à ce qu'il prenne cet engagement avec Sa Majesté Suédoise.

Avant qu'il parte, néanmoins, je souhaiterois avoir un tableau de lui; je le voudrois dans le genre où il réussit principalement, sçavoir : celui d'une décoration sévère et terrible, comme un intérieur de prison ou quelque chose d'analogue; mais je voudrois, en même tems, que vous sçussiez le prix qu'on lui donne de pareils tableaux, car je ne veux nullement l'accepter autrement qu'en le lui payant.

Vous trouverez ci-joint une lettre pour le *s^r Parent* que vous voudrez bien lui faire parvenir. Je suis charmé d'apprendre que vous avez à Rome un artiste graveur en pierre qui vous paroît d'un talent distingué. Je ne vois plus en France que *Guay*, et même, vu son âge et ses occupations champêtres, c'est, à peu de chose près, comme s'il n'existoit plus. Je verrai donc volontiers des ouvrages du *s^r Mercken* et je vous marquerai ce qu'on en pense ici.

Vous connoissez les sentiments sincères avec lesquels je suis, M., votre, etc.

Archives nationales, Ol 1943.

8533. — BERNARD, SECRÉTAIRE DE L'AMBASSADE DE FRANCE,
A VERGENNES.

Rome, ce 26 mai 1784.

... A votre dernière dépêche se sont trouvés joints deux exemplaires du nouveau prospectus de la *Jérusalem délivrée*¹ qu'on imprime à Paris. Il y a déjà du tems, Monseigneur, que d'autres prospectus de cette édition ayant été envoyés à M. le Cardinal, il les a fait distribuer dans les principales bibliothèques et maisons de Rome pour procurer des souscripteurs au sieur *Didot*. Très certainement, Son Éminence redoublera de soins dans cette vue...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 897, fol. 78 v°. Autographe signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. L'édition de la *Jérusalem délivrée*, du Tasse, publiée par Didot en 1784, fut tirée à 200 exemplaires, elle forme 2 volumes grand in-8°, ornés de 41 gravures, d'après Cochin.

8534. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 9 juin 1784.

... Le roi de Suède est débarqué le 3 de ce mois à Antibes; il est parti sur-le-champ pour Toulon et Marseille, a renvoyé son monde à Lyon, où il compte se rendre, en passant par Aix et Avignon. Ainsi, je le crois déjà arrivé à Paris, où il auroit grand besoin de se reposer...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 897, fol. 127. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8535. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 16 juin 1784.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous adresser par le courrier de ce soir une boîte qui renferme trois reliquaires d'or avec du bois de la vraie croix et leurs authentiques, appartenants à Madame Adélaïde. Je vous prie de faire passer cette boîte à M^{me} la duchesse de Narbonne, dame d'honneur de ladite princesse, à qui elle la remettra, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 897, fol. 150. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8536. — NOTE DE BERNIS.

16 juin 1784.

Les paquets du Cardinal de Bernis se trouvent fermés au moment où on lui apporte la lettre et le livre ci-joints pour le Roi; il s'agit de l'Histoire de la nouvelle sacristie de Saint-Pierre, dont l'auteur, homme de lettres employé avec distinction au collège de Propagande, a l'honneur d'offrir un exemplaire à Sa Majesté. Cette histoire contient des circonstances intéressantes pour la France. Ledit Cardinal s'empresse de l'envoyer, avec la lettre dont elle est accompagnée, à Monsieur le comte de Vergennes, à qui il a l'honneur de renouveler, etc.

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 897, fol. 147. Copie. — Communiqué par M. Tausserat.

8537. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 23 juin 1784.

Monsieur le Comte, — J'ai l'honneur de vous faire part que le jeune *Taraval* ne va pas mieux. M. le comte de Bouville m'a écrit que les médecins, dont il vient de faire une nouvelle consultation, en désespèrent.

Il faut nous attendre, Monsieur le Comte, à perdre ce jeune homme; j'ai écrit à M. de Bouville que, si il vouloit, je l'envairais chercher par quelqu'un de confiance, pour tâcher de le faire retourner en France; mais il m'a fait réponse que le pauvre jeune homme n'étoit pas en état de supporter la moindre fatigue, pas même celle de retourner à Rome. Il est actuellement à Sorrinte, petit bourg distant de Naples de quatre lieux, où l'air est regardé comme le meilleur; enfin, M. de Bouville ne cherche plus qu'à luy prolonger la vie de quelque tems, comme il feroit pour son propre fils.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Ma femme à l'honneur de vous assurer de ses respects; elle est bien sensible à votre souvenir.

Archives nationales, O¹ 1943.

8538. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, 24 juin 1784.

J'ai vu, Monsieur, par votre lettre du 2 du courant, que les médecins de Naples, consultés sur la maladie du jeune *Taraval*, ont pensé qu'il étoit atteint d'obstruction et qu'on le traite en conséquence, qu'au surplus M. le comte de Bouville, qui l'a emmené avec lui, en a les plus grands soins.

Comme ce jeune homme présente l'apparence d'un grand talent, j'y prend beaucoup d'intérêt, ainsi que par le bien que je veux à son oncle; son état m'inquiète en conséquence, et j'ai conseillé par cette raison à son oncle de faire consulter ici sur sa maladie; mais pour cela il faut une base, c'est-à-dire le tableau des symptômes qu'il a éprouvés depuis qu'il est malade et du traitement qu'on y a opposé. Vous voudrez bien demander cet exposé au

médecin de l'Académie et lui recommander d'entrer dans le plus grand détail; il peut l'écrire en italien, on le traduira ici et on le remettra à quelques-uns de nos plus habiles médecins pour avoir leur avis.

J'apprens par votre même lettre que le s^r *Perrin* vient d'achever sa copie pour le Roy d'un des plus beaux tableaux de *Michel Ange Caravage*, et qu'elle est fort bien, ainsi que celle que le s^r *de Seine* a fait du buste du *Philosophe Zénon*, enfin que le s^r *Bacarit* achève sa copie du *Discobolo*. Je vous observerai qu'on a pas trouvé ici ce *Discobolo*, un antique d'une grande beauté; il est vrai que vous convenés vous-même qu'il pêche par les jambes, soit que ce soit effet de la vétusté, ou un primitif. Dans ce cas, le s^r *Bacarit* a fort bien fait de rectifier ce défaut; au reste, l'Académie, quand ces morceaux seront arrivés ici, en dira son avis.

Ce que vous me marqués relativement à la rareté de l'argent à Rome et à l'accident auquel cela a donné lieu me surprend, je vous répondrai en particulier sur cet objet.

Vous connoissez, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8539. — VERGENNES A BERNIS.

Versailles, le 29 juin 1784.

... Le roy de Suède n'est pas encore sur le point de son départ. Ce prince prend goût à la liberté de Paris et aux fêtes qu'on lui donne chaque jour...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 897, fol. 200. Minute. — Communiqué par M. Tausserat.

8540. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 14 juillet 1784.

Monsieur le Comte, — Monsieur de Bouville, de qui je reçus la semaine dernière des nouvelles du pauvre *Taraval*, me marque que cela va de mal en pis; il m'a envoyé la dernière consultation des trois plus fameux médecins de Naples, que vous trouverez ci-jointe; vous vairé, par ce qu'ils pensent sur l'état du jeune homme, s'il y a encore quelques remèdes à essayer pour le rappeler à la vie.

Ce pauvre jeune homme ignore absolument l'état où il est; il écrivit la semaine dernière à un de ses camarades que sa santé alloit beaucoup mieux, qu'il engraissoit, qu'à la vérité les grandes chaleurs l'empêchoient de travailler et, qu'à son grand regret, il se voyoit dans l'impossibilité d'envoyer de ses ouvrages cette année à Paris; mais qu'aussitôt que le tems deviendrait plus supportable, il comptoit bien récupérer le tems perdu; c'est ainsi que ce pauvre jeune homme périt sans s'en appercevoir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1943.

8541. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 16 juillet 1784.

J'apprends, M., par votre lettre et avec bien de la peine, l'état désespéré dans lequel se trouve le jeune *Taraval*; j'en suis tout à fait fâché, car j'avois formé sur lui de grandes espérances. J'ai fait informer son oncle et son père de ce fâcheux événement.

Vous connoissez les sentiments sincères, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8542. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 28 juillet 1784.

Monsieur le Comte, — J'ai l'honneur de vous envoyer les deux esquisses que vous avez demandé à M. *Desprès*; il me les remit samedi dernier, jour de son départ pour la Suède. Il m'a prié de vous dire que, si les sujets ne vous plaisoient pas, vous lui fissiez l'honneur de lui écrire en Suède vos intentions, afin qu'il changeât ou rectifiât ce qui ne vous auroit pas plu, son intention étant de vous satisfaire pleinement.

Voici ce que les esquisses représentent :

N^o 1. *Tibère faisant précipiter les proscrits.*

N^o 2. *Des voyageurs africains aperçoivent de dessus un pont des tigres ou des lions se désaltérant dans un lac, leur lancent des flèches; les tigres se jettent à la nage pour aller les dévorer.*

J'ai déjà fait à M. *Desprès* quelques observations sur ses esquisses, qu'il auroit même changé si son tems lui eût permis de

le faire; mais, lors de l'exécution, il les mettera à profit, ainsi que celles que vous voudrez bien lui faire; son projet étoit même de vous envoyer quatre esquisses pour vous donner à choisir; mais, pressé par le tems, il n'a pu le faire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — C'est avec chagrin que je vous annonce, Monsieur le Comte, la mort du pauvre jeune *Taraval*. Ce fut vendredy au soir, 16 du mois de juillet, qu'à la suite d'une toux il lui prit un vomissement de sang, qui, malgré le prompt secours qu'on lui apporta, lui fut mortel; il expira dans le même moment chez M. le comte de Bouville, à Soriente. M. de Bouville est allé à Naples consulter quelqu'un pour sçavoir si on est obligé de payer les dédommagements que prétend le propriétaire de la maison qu'il habitoit; il ne demande rien autre sinon que d'être payé entièrement des effets dont il s'étoit servi; la loi du pays étant de les brûler et de remettre l'appartement à neuf.

Nous voilà, Monsieur le Comte, bientôt sans peintre à Rome; il ne reste plus que le s^r *Perrin*, dont le tems finit au mois de septembre de cette année.

Le nommé *Chaise*, qui a gagné les années passées un deuxième prix, élève de mon frère, venu à Rome à ses frais, qui a du mérite et de la conduite, grand travailleur, me prie instamment de vous écrire en sa faveur pour que vous vouliez bien lui accorder la même grâce qu'au s^r *Perrin*, qui n'a, comme lui, remporté qu'un second prix et qui, néanmoins, fait honneur à l'école; celui-cy peut également y faire honneur avec le tenis. Si cela ne contrarie pas vos projets et qu'il ne se trouve point cette année assez de sujets dans la jeunesse pour remplir les places vacantes, je vous prie, Monsieur le Comte, de vouloir bien prendre ce jeune homme sous votre protection.

Archives nationales, O¹ 1943.

8543. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 9 aoust 1784.

J'ai vu, Monsieur, par votre dernière lettre, le triste état du jeune s^r *Taraval*, et, à dire vrai, je m'attens chaque jour à

apprendre sa perte. Les consultations que vous m'avez adressées m'ont paru ne pouvoir guère être ici d'aucune utilité. Il auroit été fort à désirer que le jeune homme, au lieu de faire son voyage de Naples, fût revenu en France, où, peut-être, un air moins aduste (*sic*) que celui d'Italie lui eût été favorable ; mais le mauvais succès de celui de Naples, conseillé par les médecins, ne pouvoit se prévoir. Si, la maladie traînant, il reprenoit un peu de forces, je ne verrois rien de mieux à faire que de tâcher de le ramener en France, en lui donnant un homme sûr pour le conduire, et c'est à quoi je vous autorise si vous y voyez jour.

Vous connoissez les sentiments sincères, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8544. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 11 août 1784.

Monsieur le Comte, — Le s^r *Combes*, pensionnaire architecte, a l'honneur de vous représenter par mon entremise que, n'étant arrivé à Rome que six mois après la date de son brevet, ayant été obligé de rester ce tems à Bordeaux, lieu de sa naissance, où il trouva son père dangereusement malade et où il fut, par conséquent, obligé d'attendre sa convalescence, le tems de ce jeune artiste, prest à expirer, ne lui permettant pas d'achever la restauration du monument appelé *Mars vengeur*, demande si vous voulés lui accorder les six mois qu'il a perdu en rendant à son père malade les devoirs de la piété filiale, étant obligé, si vous ne lui accordez cette grâce, de rester à Rome à ses dépens pour achever ledit monument, que vous avez agréé qu'il fît pour l'Académie royale d'architecture, conformément aux réglemens.

Le s^r *Ramey* demande à faire, pour sa copie en marbre pour le Roy, le *Tireur d'épine*; le s^r *Fortin*, pour idem, l'*Hermaphrodite*, et le s^r *Chardigny*, pour idem, la *Junon*. Ce sont trois belles figures, dont il y a des plâtres à l'Académie. Voulez-vous bien agréer, M. le Comte, qu'ils fassent ces copies analogue, chacune à leur genre ?

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1943.

8545. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

A Versailles, le 12 août 1784.

Il m'est arrivé, Monsieur, il y a quelques semaines, une caisse envoyée de Rome et qui doit contenir les ouvrages des pensionnaires du Roi. Voulez-vous bien en faire l'ouverture et faire transporter à l'Académie ce qu'elle contiendra, pour que, suivant l'usage, elle en porte un jugement raisonné et propre à diriger ces jeunes artistes dans leurs études. Vous voudrez bien ensuite m'envoyer ce jugement, afin que je l'adresse à M. *Lagrenée*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8546. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

A Versailles, le 15 août 1784.

Je crois à propos, Monsieur, de vous annoncer que le jeune s^r *Taraval* est mort, ce qui me fait beaucoup de peine, car je fondois de grandes espérances sur un jeune artiste qui avoit remporté avec autant de distinction un premier prix à l'âge de seize ans. Cette mort et le retour du s^r *Perrin*, qui approche, vont laisser l'Académie de Rome sans un seul peintre, si, par hasard, il n'y a pas cette année de premier prix de peinture gagné à l'Académie. Il est donc nécessaire d'aviser, dès ce moment, à remplir les places vacantes : j'en aurai six à donner, car il n'y a actuellement à l'Académie que dix pensionnaires, dont quatre doivent sortir au mois d'octobre. Dans l'ordre ordinaire, il y aura un peintre, un sculpteur et un architecte à envoyer. Il restera, conséquemment, encore trois places à remplir.

Monsieur *Lagrenée* m'a déjà parlé d'un s^r *Chaix*, élève de son frère, qui a remporté le second prix l'année dernière et qui a fait, à ses frais, le voyage de Rome, où il se comporte très bien et où il travaille beaucoup. Mais, d'un autre côté, vous m'avez parlé d'un jeune homme qui réussit très bien dans le genre des combats et scènes de guerre. Je me déterminerois facilement à lui donner une place si vous continuez à bien augurer de son talent. Vous m'avez aussi parlé, si je ne me trompe pas, d'un jeune peintre de paysage. Je sens, au surplus, que, pour arranger cela

définitivement, il faut attendre l'issue du jugement des prix, actuellement sous les yeux de l'Académie. C'est pourquoi, aussitôt qu'ils seront décidés, il faudra que vous me mettiez à portée de discuter cet objet à fonds et de prendre un parti.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8547. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

A Versailles, le 15 aoust 1784.

J'ai reçu, avec votre lettre du 28 du mois dernier, les deux esquisses de M. *Desprès*, qui me paroissent, en général, deux morceaux de grand effet; il y a des choses qui ne me plaisent pas entièrement, ainsi qu'à vous, mais je me réserve d'étendre sur cela mes observations et réflexions et de les mander au s^r *Desprès*.

J'ai appris par votre postscriptum la mort du jeune *Taraval*, que, d'après ce que vous m'avez mandé il y a du tems, je tenois déjà pour mort : c'est le propre de ces maladies de poitrine d'affecter moins le malade que ceux qui l'environnent; j'en ai été fort affligé.

Il y a tout lieu de croire qu'il faudra une indemnité à celui qui le logeoit pour les effets qu'il faudra brûler, car je sçais que tel est l'usage dans les pays chauds et surtout en Italie, où il faut même reblanchir la chambre du malade et en gratter le carreau, sans quoi personne ne voudroit l'habiter; cela, au surplus, ne sçauroit être un objet considérable.

Je vois avec peine qu'en effet voilà bientôt l'Académie de Rome sans pensionnaire peintre. Je m'occupe en conséquence du soin de la remonter à cet égard; mais, avant tout, il faut que les prix de l'Académie soient jugés pour que je voye quel sera le nombre des places vacantes, car il y a, si je ne me trompe, encore un premier prix de peinture suspendu, et l'on dit que les compositions de cette année promettent¹. Je ne vous réponds pas encore, pour cette raison, sur la demande que me fait, par votre entremise, le s^r *Chaise*.

Vous connoissez, Monsieur, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

= 1. Il y eut en effet en 1784 deux prix de peinture, dont les lauréats furent *Germain Drouais* et *Gauffier*. Voyez ci-après le résultat du concours.

8548. — VIEN A D'ANGIVILLER.

Paris, ce 15 aoust 1784.

Monsieur, — D'après vos intentions, j'ai vu ce matin le sr *Taunay*, peintre de paysage, et je lui ai renouvelé les avis que je lui avois donné il y a six semaines : que je préférerois pour son avancement le voyage d'Italie à celui de la Suisse, qu'il avoit envie de faire. Il m'a répondu qu'il avoit tourné ses vues du côté de l'Italie et qu'il avoit déjà pris des arrangements avec M. Aubert, joaillier de la Couronne, qui lui prêteroit jusqu'à la concurrence de cent louis pendant son séjour. « J'ai appris », lui dis-je, « la mort du jeune *Taraval* et que le pensionnaire peintre, qui étoit encore à l'Académie, revenoit cette année. Or, je prévois », ai-je ajouté, « qu'il y aura des places vacantes dans la peinture et qu'il ne seroit peut-être pas impossible, dans ces circonstances, vous obtinssiés une place de pensionnaire. Écrivés à Monsieur le Directeur général, et témoignés lui le grand désir que vous avés de faire ce voyage pour votre avancement ».

Enfin, Monsieur, j'ai si bien échaufé la tête de ce jeune artiste, en lui présentant tous les avantages qu'il en retireroit pour son talent, qu'il m'a dit qu'il ne prendroit cependant pas la liberté de vous écrire sans auparavant comuniquer mon idée à M. *Pierre*. J'ai, en conséquence, prévenu ce dernier de ce que j'avois fait et de la visite qu'il devoit recevoir. La visite faite, le sieur *Taunay* est venu me remercier de nouveau, en me disant que M. *Pierre* n'avoit pas paru éloigné de croire que vous voudriés bien lui accorder cette grâce.

Pour entrer tout à fait dans vos vues, Monsieur, j'ai acquiescé aux sollicitations qu'il m'a faites de vous écrire moi-même pour la réussite d'une chose qui combleroit tous ses vœux et à laquelle il n'auroit jamais osé prétendre sans l'espoir que je lui en avois fait naître. Vous voilà donc, Monsieur, à même de satisfaire, dans une nouvelle occasion, votre désir de répandre vos bienfaits sur un artiste qui les a mérités.

Je suis, avec un profond respect, etc.

VIEN.

8549. — PIERRE A D'ANGIVILLER.

Paris, [mardi] 18 août 1784.

... M. *Vien* vit dimanche matin [10] M. *Tonnay*, qui reçut l'ouverture du voyage de Rome avec transport; il vint sur-le-champ chez moy et me dit qu'il avoit trouvé un ancien ami de ses parens, qui s'étoit pretté à luy avancer cent louis pour faire quelque séjour en Italie. Si vous luy accordés une place, Monsieur le Comte, il vous supplie de l'envoyer comme simple pensionnaire; il veut s'arracher à cette mauvaise habitude de gagner de l'argent. Étudier et augmenter son talent. Sur votre réponse, ou j'auray l'honneur de vous le présenter pour vous remercier, ou il aura celuy de vous écrire.

Je me tromperois fort, ou il y aura cette année deux premiers prix; M. *Tonnay* et M. *de la Chaise*, voilà les quatre places remplies. M. *de la Chaise* n'a eut, à la vérité, qu'un second prix, mais il a fait tant de sacrifices que la grâce accordée à son zèle seroit peut-être un objet d'émulation.

L'estime cependant que, dans l'arrangement qui sera fait, il faudra prévoir le départ de l'élève qui remportera le premier prix l'année prochaine. Ces quatre nouveaux entrant ensemble reculeroient trop la marche suivie, s'ils restoient les quatre années de suite; mais il est à présumer que M. *Tonnay* ne restera pas quatre années en Italie et que M. *la Chaise*, qui en est actuellement à son second voyage, pourra céder à un autre [sa] place...

Archives nationales, O¹ 1917. — Cf. *Revue de l'Art français ancien et moderne*, 6^e année, 1889, p. 75-6.

8550. — MIQUE A D'ANGIVILLER.

Versailles, le 24 août 1784.

Monsieur le Comte, — Les projets que les élèves ont faits pour le concours du grand prix ont été exposés hier dans les salles de l'Académie, et leur jugement est indiqué, suivant l'usage, à lundi prochain, à moins qu'il ne vous plaise de donner un autre jour.

L'Académie, Monsieur le Comte, dont je suis l'interprète dans ce moment, désire que vous puissiez l'honorer de votre présence,

et vous ajouterez aux prix que mériteront les élèves, en les recevant de votre main.

Je suis, avec respect, Monsieur, etc.

MIQUE.

Archives nationales, O¹ 1943.

8551. — D'ANGIVILLER A MIQUE.

Versailles, 25 août 1784.

Je me ferois, M., un plaisir d'aller présider l'Académie d'architecture, lundi prochain, jour où elle doit juger les projets des élèves pour le grand prix; mais S. M. devant aller à Compiègne dimanche, je suis obligé de m'y trouver pour l'y recevoir; en conséquence, je ne puis qu'inviter l'Académie de satisfaire à l'impatience des candidats en jugeant leurs projets, le jour fixé ordinairement pour ce jugement. Vous voudrez bien faire part à cette compagnie de mes regrets de ne pouvoir me rendre à ses désirs.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8552. — NOTE SUR LES CONCOURS DES PRIX.

25 août 1784.

A vue de pays, il y aura cette année deux prix de peinture et un de sculpture, ce qui, avec celui d'architecture, fournira quatre nouveaux pensionnaires.

La mort du jeune *Taraval* les a réduits à dix, et comme quatre doivent revenir, cela fera six places à donner.

En sorte que, dès à présent, on peut prévoir que Monsieur le Comte pourra admettre dans la pension le s^r *Tonmay*, qui est celui dont M. *Pierre* et M. *Vien* lui ont parlé, comme aussi le s^r *Chaise* ou *de la Chaise*, qui est le peintre d'histoire, qui gagna l'année dernière le second prix.

(*En tête est écrit :*) M. le Comte ne veut point admettre un second prix d'histoire; il faut au surplus attendre l'issu du jugement des prix.

Archives nationales, O¹ 1917.

8553. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

31 août 1784... — En terminant la séance, le secrétaire a fait lecture d'une lettre écrite de Versailles à M. *Pierre* par M. d'Angiviller, directeur et ordonnateur des Bâtimens du Roy, dans laquelle il lui annonce les certificats d'envoi à Rome des trois élèves qui ont gagné les premiers prix, et entre dans divers détails relativement à la pension du Roy à Rome et de ce qui s'est passé cette année relativement auxdits prix.

Procès-verbaux de l'Académie de peinture et sculpture, séance du 20 oct. 1784, t. IX, p. 213.

8554. — EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE.

Règlement pour le concours d'une figure peinte avec deux mains, de grandeur naturelle; prix fondé par M. de la Tour, peintre ordinaire du Roy et conseiller de l'Académie.

4 septembre 1784... — L'Académie a aussi exclu ceux qui, ayant remporté de grands prix, seroient de retour de Rome, parce que leur talent est supposé d'une force supérieure à leurs concurrents...

Procès-verbaux de l'Académie de peinture, t. IX, p. 209.

8555. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

Du 5 septembre 1784.

J'ai reçu, M., la lettre par laquelle vous m'envoyez les noms des sujets qui viennent de gagner les prix de l'Académie royale de peinture et de sculpture; j'y ai vu avec grand plaisir que cette année a été féconde en compositions, ou excellentes, ou fort supérieures à celles des années précédentes; cela va remonter l'Académie de Rome en sujets de distinction. Je vais faire expédier les brevets d'envoy à Rome des trois sujets ayant gagné les premiers prix, ce qui, en y joignant l'architecte qui a remporté le premier prix à l'Académie d'architecture, remplira quatre des six places vacantes.

Il en reste deux à remplir, pour l'une desquelles je suis déterminé à y envoyer le s^r *Taunay* qui, quoique agréé, désire avec vivacité être envoyé à Rome sur le pied de simple pensionnaire; je loue fort cette ardeur de travailler à une instruction ultérieure, et j'en augure fort avantageusement, car beaucoup d'autres ayant, comme lui, déjà un pied dans l'Académie, s'en contenteroient pour gagner de l'argent. Vous pouvez l'assurer que l'une des deux places vacantes lui est destinée. Je vous enverrai son brevet avec les autres.

A l'égard de la sixième place vacante, je vois trop d'inconvéniens à donner des places de pensionnaires à des sujets ayant gagné seulement le second prix.

Le s^r *Chav* est fort louable pour le zèle qui l'a engagé à aller à ses propres frais à Rome; mais je préférerois de lui fournir quelque secours d'un autre genre; je ne vois pas, au surplus, que vous puissiez avoir deux premiers prix de peinture à donner l'année prochaine à l'Académie; je n'en connois qu'un en réserve.

Je ne vous parle point ici du tableau de Soissons, parce que ce sujet exige une lettre à part.

J'ai l'honneur, etc.

Archives nationales, O¹ 1142, fol. 242.

8556. — LAGRÉNÉE A D'ANGIVILLER.

Rome, ce 8 septembre 1784.

Monsieur le Comte, — J'ai l'honneur de vous faire part du retour un peu précipité du s^r *Perrin*, peintre; sa maladie de peau, s'étant manifestée de nouveau, et craignant, d'ailleurs, les fièvres fréquentes qui courent dans Rome et y font du ravage, il s'est déterminé, de mon consentement, à hâter son départ, qui est aujourd'hui avec le courier; cette indisposition le contrarie beaucoup, en ce qu'elle l'empêchera de voyager et de voir l'Italie comme il l'avoit projeté. Le s^r *Deseine*, sculpteur, est actuellement malade de la fièvre et vient d'être saigné; il devoit partir au commencement du mois prochain; mais je crains que sa maladie ne retarde son voyage.

Je remettrai au prochain courrier les desseins des projets des pensionnaires architectes dont voici les programmes :

Par M. Combes : *Un projet du Capitole, selon l'usage antique motivé par le pittoresque du site actuel.*

Par le s^r Bernard : *Le projet d'une Académie royale de musique, composée de la salle d'Opéra, écoles de chant, de danse, etc...*

Par le s^r Vaudoyer : *Un congrès ou projet d'un palais pour la tenue des États avec tout ce qui est relatif, tant pour l'usage que pour le cérémonial.*

On est après faire les caisses dans lesquelles sera emballé :

1^o La figure en pied du philosophe Zénon, copie en marbre faite par le s^r Deseine, pour le Roy;

2^o La copie en marbre pour le Roy du *Discobolo* par le s^r Baccarit;

3^o Une caisse contenant les ouvrages académiques des sculpteurs, que j'envoie annuellement pour être vus à l'Académie;

4^o Une caisse de tableaux roulés, dans laquelle sera la copie pour le Roi du tableau de *Michel-Ange de Caravage*, par le s^r Perrin, son académie peinte et une autre copie, d'après *Le Guerchin*, appartenant audit s^r Perrin, et plusieurs académies dessinées et un grand dessein de sa composition.

Aussitôt que les quatre caisses seront faites, je les feré remettre au s^r Bouchard, commissionnaire de l'Académie, qui les fera partir par mer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1942.

8557. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 8 septembre 1784.

J'ai différé, Monsieur, de répondre à votre lettre du 11 aoust, jusqu'après le jugement des prix des deux académies, parce que cela seul pouvoit me mettre à portée de prononcer sur diverses demandes relatives à l'Académie de France à Rome. Vous apprendrez sûrement avec plaisir que cette année a donné deux premiers prix de peinture, dont l'un surtout de la plus grande force, par le s^r Drouais, fils de votre ancien confrère à l'Académie. Il y a eu un premier prix de sculpture, ce qui, avec le prix de l'Académie d'architecture, me met à même de remplir quatre des six places vacantes, ou prêtes à vacquer, dans l'Académie de Rome. Il en

reste deux, de l'une desquelles j'ai disposé en faveur du s^r *Taunay*, peintre de paysage, qui vient même d'être agréé par l'Académie. Mais l'amour de son art l'a engagé à se décider à aller à Rome en qualité de simple pensionnaire. J'aurois bien voulu pouvoir céder à la recommandation que vous m'avez faite en faveur du s^r *Chaix* pour remplir la sixième place; mais j'ai considéré que c'étoit un mauvais exemple, quoique, faute de sujets, je l'eusse donné à l'égard du s^r *Perrin*, que d'accorder une place de pensionnaire à un second prix. D'ailleurs, j'ai besoin de me réserver pour la fin de l'année prochaine une place de plus que suivant le cours ordinaire, pouvant y avoir encore deux premiers prix, selon que les choses s'annoncent en ce moment. Je me borne donc à permettre au s^r *Combes* de rester encore six mois à l'Académie en qualité de pensionnaire du Roi pour y remplacer les six mois que des motifs très pressans, et que je ne puis qu'approuver, l'ont obligé de perdre sur les trois ans qu'il avoit à y passer. J'approuve, d'ailleurs, ce que vous me proposez relativement aux s^{rs} *Ramey*, *Fortin* et *Chardigny*. Les trois figures qu'ils désirent copier, pour leur tribut, sont des antiques de distinction et ne peuvent que servir à les instruire.

Vous connoissez, M., les sentiments sincères avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1942.

8558. — BREVET DE PENSIONNAIRE A L'ACADÉMIE DE ROME
POUR LE S^r DROUAI, PEINTRE.

Du 8 septembre 1784.

Nous, etc.

Bien informés des talens du s^r *Germain Drouais*, peintre, âgé d'environ vingt ans, né à Paris, et de ses heureuses dispositions en l'art de la peinture qu'il a étudié sous MM. *Brenet* et *David*, de l'Académie royale de peinture, où le dit s^r *Drouais* a remporté le premier prix en 1784¹, le 28 août de la même année, l'avons choisi et nommé pour remplir une place d'élève pensionnaire du Roy à l'Académie de France entretenue à Rome par Sa Majesté, etc.

En foi de quoi, etc.

Archives nationales, O¹ 1097, fol. 109.

= 1. Sur ce sujet : *La Cananéenne aux pieds de Jésus-Christ*.

**8559. — BREVET DE PENSIONNAIRE A L'ACADÉMIE DE ROME
POUR LE S^r GAUFFIER, PEINTRE.**

Du 8 septembre 1784.

Nous, etc.

Bien informés des talens du s^r *Louis Gauffier*, peintre, natif de Rochefort, âgé d'environ vingt et un ans, et de ses heureuses dispositions en l'art de la peinture qu'il a étudié sous M. *Taraval*, de l'Académie royale de peinture, où le dit s^r *Gauffier* a remporté le premier prix de peinture, mis en réserve en 1783, l'avons choisi et nommé pour remplir une place d'élève pensionnaire du Roy à l'Académie de France entretenue à Rome par Sa Majesté, etc.

En foi de quoi, etc.

Archives nationales, O¹ 1097, fol. 111.

**8560. — BREVET DE PENSIONNAIRE A L'ACADÉMIE DE ROME
POUR LE S^r CHAUDET, SCULPTEUR.**

Du 8 septembre 1784.

Nous, etc.

Bien informés des talens du s^r *Antoine Chaudet*, sculpteur, natif de Paris, âgé de vingt et un ans environ, et de ses heureuses dispositions dans l'art de la sculpture qu'il a étudié sous M. *Gois*, de l'Académie royale de peinture et sculpture, où le dit s^r *Chaudet* a remporté le premier prix de sculpture de 1784¹, l'avons choisi et nommé pour remplir une place d'élève pensionnaire du Roy à l'Académie de France entretenue à Rome par Sa Majesté, etc.

En foi de quoi, etc.

Archives nationales, O¹ 1097, fol. 112.

= 1. Sujet : *Joseph vendu par ses frères*.

**8561. — BREVET DE PENSIONNAIRE A L'ACADÉMIE DE ROME
POUR LE S^r HUBERT, ARCHITECTE.**

Du 8 septembre 1784.

Nous, etc.

Bien informés des talens du s^r *Auguste Hubert*, architecte, natif de , âgé de ans, et de ses heureuses dispositions dans l'art de l'architecture qu'il a étudié sous M. *Peyre* le

jeune, de l'Académie royale d'architecture, où le dit s^r *Hubert* a remporté le premier prix le lundy 30 aoust 1784¹, l'avons choisi et nommé pour remplir une place d'élève pensionnaire du Roi à l'Académie de France entretenue à Rome pour Sa Majesté, etc.

En foi de quoi, etc.

Archives nationales, O¹ 1097, fol. 113.

= 1. Sujet du concours : *Lazaret*.

8562. — BREVET DE PENSIONNAIRE A L'ACADÉMIE DE ROME
POUR LE S^r TAUNAY, PEINTRE.

Du 8 septembre 1784.

Nous, etc.

D'après les témoignages favorables qui nous ont été rendus des talens du s^r *Taunay*, dans l'art de la peinture qu'il a étudié à l'Académie tant sous, etc., où il a été reçu en qualité d'agréé, l'avons choisi et nommé pour remplir une des places de pensionnaires de l'Académie de France à Rome, afin qu'il soit plus à portée de se livrer à l'étude des ouvrages des grands hommes, etc.

En foi de quoi, etc.

Archives nationales, O¹ 1097, fol. 114.

8563. — D'ANGIVILLER A PIERRE.

A Versailles, le 10 septembre 1784.

Vous trouverez ci-joint, Monsieur, les certificats d'envoi à Rome des trois artistes ayant gagné les premiers prix de peinture et de sculpture. J'ai vu avec une satisfaction particulière le mérite distingué des compositions qui les ont obtenues, et surtout celui de la composition du s^r *Drouais*; vous m'annoncez même que l'année prochaine pourra être également féconde en bons prix; j'en accepte bien volontiers l'augure.

Je ne puis cependant m'empêcher de vous faire quelques observations sur diverses choses qui se sont passées à l'occasion de ce concours et qui m'ont paru extraordinaires. Je ne parle pas de l'enthousiasme qui a engagé les camarades des candidats qui ont gagné les prix à les couronner et à les porter en divers lieux comme en triomphe. Je regarde cela comme une explosion de la satisfaction et de l'approbation de jeunes gens, qui pourroit cependant, suivant

les circonstances, avoir ses inconvénients; mais j'ai appris que le s^r *Drouais*, sans attendre l'expédition de son certificat d'envoy à l'Académie de France, en qualité de pensionnaire, est parti comme si c'étoit un droit acquis. Je crois, par cette raison, devoir vous observer, et par votre entremise à l'Académie, que l'envoy à la pension de Rome n'est point une suite nécessaire du gain des prix et que c'est une grâce du Roy, qui en est entièrement indépendante. La distinction, toutefois, avec laquelle ce jeune artiste a remporté son prix, m'a engagé à excuser sa précipitation et à faire expédier son brevet; mais je souhaite que l'Académie soit instruite de ma manière de penser à cet égard, afin que, dans des circonstances semblables, les maîtres des jeunes gens qui auront gagné les prix leur inspirent plus de circonspection.

J'ai été, d'ailleurs, informé que les deux autres candidats qui ont gagné les prix ont reçu de quelques personnes des secours plus ou moins considérables pour le voyage de Rome, et c'est un objet sur lequel il m'a paru aussi nécessaire de marquer à l'Académie ma manière de penser. Le zèle et la générosité de ces personnes sont sans doute dignes d'éloges; mais je pense que des jeunes gens qui avoient la perspective d'être envoyés à Rome aux frais du Roy ne devoient pas accepter ces secours. Lorsque le Roy, en effet, envoie un jeune artiste à Rome, il le défraye de son voyage, il l'entretient et le nourrit pendant son séjour dans cette capitale; il lui donne tous les autres secours nécessaires pour son instruction, ainsi que tout le monde sait, et, d'après cela, je trouve qu'il n'est ni fort décent, ni fort dans les règles de la délicatesse dont un artiste doit se piquer, d'accepter des secours étrangers; il pourroit arriver qu'un jeune artiste fût tellement privé d'aisance de sa part ou de ses parents, qu'il eût besoin de quelques secours extraordinaires pendant son séjour à Rome; mais, alors, sur le compte que vous m'en rendrez, j'y pourvoirai convenablement.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

Nouvelles archives de l'Art français, 1890, t. VI, p. 184-6.

8564. — D'ANGIVILLER A VIEN.

Du 12 septembre 1784.

Comme vous m'avés témoigné, M., désirer beaucoup que j'accordasse au s^r *Taunay* une place de pensionnaire du Roy à l'Aca-

démie de France, je me fais un plaisir de vous annoncer que je viens de lui accorder cette place. J'adresse en ce moment à M. *Pierre* son certificat d'envoy en cette qualité; je suis charmé d'avoir eu cette occasion de faciliter les progrès d'un artiste qui s'annonce aussi avantageusement et de faire quelque chose pour un élève auquel vous vous intéressez.

Vous connoissez, etc.

Archives nationales, O¹ 1142.

8565. — BERNIS A VERGENNES.

Albano, 22 septembre 1784.

... Dans le consistoire tenu avant hier, 20 du courant, le Pape préconisa seize archevêques, évêques ou abbés, parmi lesquels l'évêque d'Apollonnie, mon neveu, fut déclaré archevêque de Damas et coadjuteur d'Alby. Le Saint Père, outre les grâces marquées qu'il lui a accordé sur la taxe de ses bulles, a renoncé à la propine qui revenoit à Sa Sainteté en me faisant dire par le Cardinal Conti *qu'entre amis on ne prenoit point d'argent...*

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 898, fol. 65. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Innocenzo Conti, Romain, né en 1731, fait Cardinal par Clément XIII en 1771, mort en 1785.

8566. — LAGRÉNÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 29 septembre 1784.

Monsieur le Comte, — J'ai l'honneur de vous donner avis du départ de cinq caisses, ouvrages des pensionnaires peintres et sculpteurs :

1^o La statue en pied du *philosophe Zénon*, par M. *De Seine*, copie en marbre pour le Roi;

2^o Une copie du *Discobolo*, en marbre, pour le Roy, par le s^r *Baccarit*;

3^o Deux caisses contenant les six bas-reliefs, figures académiques que l'on envoie ordinairement à l'Académie;

4^o Une caisse de tableaux dans laquelle est la copie pour le Roy faite par le s^r *Perrin*, d'après un des plus beaux tableaux de *Michel-Ange de Caravage*; dans la même caisse est une autre

copie d'après *Le Guerchin*, et, aussi, l'Académie peinte dudit s^r *Perrin*.

Les cinq caisses sont parties dernièrement pour être embarquées à Civita-Vecchia pour Marseille.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Le s^r *De Seine*, sculpteur, part samedi de cette semaine, sa maladie n'ayant point eu de suite. J'attends les pensionnaires, ainsi que l'agréé, peintre de paysage, que vous avez bien voulu gratifier d'une place de pensionnaire.

Le s^r *Combes*, bien reconnoissant de la grâce que vous voulez bien lui accorder de rester encore six mois à l'Académie, me charge, Monsieur le Comte, de vous en témoigner ses très humbles remerciements.

Archives nationales, O¹ 1943.

8567. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Du 3 octobre 1784.

J'ai appris, M., par votre lettre du 8 courant, le départ un peu précipité du s^r *Perrin*, peintre, occasionné tant par sa maladie de peau que par l'appréhension des fièvres fréquentes qui courent dans Rome en cette saison. Je ne puis le blâmer, son temps étant d'ailleurs si proche d'expirer. Je souhaite que la maladie du s^r *De Seine* n'ait pas de suite.

Je vous annonce le départ prochain de quatre artistes, à qui j'ai, cette année, accordé la pension de Rome; ils doivent se mettre en route vers le 10 de ce mois. Vous devez en ce moment avoir vu le cinquième, sçavoir : le s^r *Drouais*, qui est parti avec M. *David*, car je les présume arrivés à Rome.

Vous m'apprenez par la même lettre le départ prochain de quatre caisses contenant les ouvrages tant de sculpture que de peinture des pensionnaires; lorsqu'elles me seront parvenues, je ferai examiner, comme à l'accoutumée, par l'Académie, les ouvrages qu'elles contiennent.

Vous connoissez les sentiments avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8568. — D'ANGIVILLER A RONDELET.

Versailles, ce 5 octobre 1784.

Les avantages que je me promets, Monsieur, pour le service du Roi, et même pour le public, du voyage que je vous ai mis à portée de faire en Italie, et des observations que vous y avez recueillies, me déterminent à vous procurer le petit secours que vous demandez pour terminer vos courses et votre retour; celui-ci devient pressant au moyen de la reprise des travaux de Sainte-Geneviève, et je désire que vous puissiez coopérer aux travaux de l'année prochaine, ainsi qu'au spéculations qui doivent précéder. J'écris aujourd'hui à M. *Lagrenée* de vous compter jusqu'à la valeur de six cents livres tournois, à titre de gratification, sur le récépissé que vous lui en donnerez pour appuyer l'emploi dans ses comptes.

Js suis, Monsieur, etc.

D'ANGIVILLER.

Archives nationales, O¹ 1943.

8569. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

11 octobre 1784.

MM. *Legras*¹ et *Molinos*, Monsieur, architectes l'un et l'autre, allant à Rome, et m'ayant demandé une lettre de recommandation pour vous, je le fais d'autant plus volontiers que ces deux artistes ont fait preuve d'un talent et d'une intelligence particulière dans la construction de la superbe coupole en charpente de la halle aux bleds.

Vous me ferez plaisir de les accueillir et de leur faciliter les moyens de mettre à profit leur voyage, qui a pour objet de s'instruire de plus en plus dans leur art.

Vous connoissez, etc.

Archives nationales, O¹ 1917.

= 1. Lisez : *Legrand*.

8570. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 13 octobre 1784.

Monsieur le Comte, — J'ai l'honneur de vous faire part de

l'arrivée du s^r *Drouais* à Rome le 7 de ce mois; les autres ne sont point encore arrivés. Le s^r *David* est arrivé le 8.

Les pensionnaires n'ayant point de cuillères à ragout, et étant obligés de se servir de leur propre cuillère pour se servir tour à tour, m'ont représenté de leur en donner deux, vu que, dernièrement, ayant eu quelques pensionnaires atteints de maladie de peau, ce qui les avoit en quelque sorte répugnés. J'ai l'honneur de vous représenter que cette petite dépense seroit nécessaire; depuis mon arrivée, je leur ay achepté une cuillère à soupe qu'ils n'avoient point.

Le Suisse de l'Académie a une épée cassée depuis plusieurs mois; c'est encore une petite dépense que je vous prie de bien vouloir faire, car cela ne va pas avec l'habit de la livrée du Roy.

Je vous prie, Monsieur le Comte, de bien vouloir me prescrire ce que je dois faire relativement à ces deux objets.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1943.

8571. — BELLE A D'ANGIVILLER.

A Paris, le 13 octobre 1784.

Monsieur, — L'avantage de vous avoir pour chef, joint à la protection dont vous honorés les artistes, m'avoit fait projeter d'oser vous demander (comme la récompense de mes anciens services pour le Roi) de vouloir bien accorder à mon fils¹, qui, par ses études très suivies, est parvenu au moment où le voyage d'Italie lui devient indispensable, le titre prétieux à tous égards de pensionnaire du Roi, comme remplaçant pour cette faveur le jeune *Taraval*, malheureusement défunt, et pour le tems qui lui restoit à passer à Rome.

J'étois soutenu dans cet espoir par l'exemple de la grâce que vous daignâtes accorder au s^r *Périn*, qui n'avoit, ainsi que mon fils, remporté qu'un second prix à l'Académie.

Le prince d'Oria, nonce de Sa Sainteté, qui daigne s'intéresser à mon fils et l'honneur de sa protection, nous avoit promis de vous en faire lui-même la demande, mais, ayant appris, Monsieur, depuis l'offre distingué de ce prince en notre faveur que vous aviez résolu de ne plus accorder cette grâce et respectant suivant mon devoir toutes vos décisions qui feront toujours ma loy, je

me borne à vous supplier d'accorder à mon fils l'honneur de votre protection puissante, dont j'espère qu'il sera digne, et de vouloir bien pour première grâce lui donner une lettre au moyen de laquelle il puisse se présenter à Mgr le Cardinal de Bernis, comme le fils d'un professeur de l'Académie, et qui jouit du bonheur de servir le Roi sous vos ordres immédiats; je puis, Monsieur, vous répondre de ses mœurs, de sa conduite, de son zèle pour son avancement, et qu'il est incapable de compromettre votre honorable protection qui les assurera de grands moyens d'avancemens dans ce pays.

Daignés, Monsieur, vous représenter que, tenant tout de vous, mon sort et celui de ma famille en dépendent uniquement, et que je ne pourrai suffire aux besoins légitimes, études et voyages de mon fils dans l'Italie sans des secours suivis de votre part en acquit de ce qui m'est dû sous votre approbation.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

Archives nationales, O¹ 1917.

= 1. *Augustin-Louis*, fils de *Clément-Louis-Marie-Anne Belle*, né à Paris en 1757, décédé le 12 janvier 1841, avait obtenu un deuxième prix en 1782. Il fut nommé inspecteur de la manufacture des Gobelins à la mort de son père, en 1806.

8572. — D'ANGIVILLER A BERNIS.

Versailles, le 18 octobre 1784.

Monseigneur, — L'accueil dont Votre Éminence veut bien honorer les jeunes artistes qui vont à Rome y cultiver leurs talens m'engage à vous demander vos bontés pour le s^r *Belle*, fils d'un peintre du Roy et des principaux employés de mon département. C'est un jeune homme que son père envoie à Rome à ses frais pour s'y former dans son art par l'étude des grands maîtres; il a gagné, il y a quelques années, un second prix qui annonçoit des dispositions dignes d'encouragement; je prie Votre Éminence de vouloir bien lui accorder sa protection, dont j'ai tout lieu de croire qu'il se rendra digne par sa conduite et son application.

Je suis, avec un profond respect, etc.

Archives nationales, O¹ 1917.

8573. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 18 octobre 1784.

M. *Belle*, votre confrère, Monsieur, qui a, comme vous le sçavez, un fils qui s'adonne à l'art de la peinture, l'envoyant à Rome à ses frais pour y cultiver ses dispositions par l'études des grands maîtres, je ne puis lui refuser de vous le recommander, ma sévérité sur l'admission à l'Académie, même comme externe, ne me permettant pas de lui accorder cette place; je souhaite néanmoins qu'il profite d'une partie des secours qu'elle offre pour l'étude. Ainsi, vous me ferez plaisir de lui en procurer les moyens autant que le comportent les réglemens de l'Académie et de l'aider de vos conseils; je serai même charmé que vous me marquies de temps à autre quelle est sa conduite, son assiduité au travail, et ce que vous augurés de ses dispositions.

Vous connoissez, etc.

Archives nationales, O¹ 1917.

8574. — BERNIS A VERGENNES.

Albano, 19 octobre 1784.

Le Pape, Monsieur, a reçu avec grand plaisir l'assurance que je lui ai donné que le Roi verroit volontiers M. Dugnani¹ remplir la nonciature de France; il affectionne particulièrement ce prélat, dont la naissance est reconnue pour bonne et ancienne par les Milanois eux-mêmes. Un héritage fort riche que sa famille vient d'obtenir le mettra en état de fournir à la dépense du ministère dont il va être chargé...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 898, fol. 120. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Antonio Dugnani, né à Milan en 1748, créé Cardinal par Pie VI en 1794, évêque d'Albano (1807), de Porto (1816), mort en 1818.

8575. — BERNIS A VERGENNES.

Albano, 20 octobre 1784.

... Vous pouvés assurer M. l'abbé Texier, de l'Académie des sciences¹, que, d'après la note que vous m'avés fait l'honneur de

m'envoyer², je ramasserai les graines qui peuvent servir à remplir l'objet de son étude...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 898, fol. 127. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Henri-Alexandre Tessier, agronome, né à Angerville (Seine-et-Oise), le 16 octobre 1741, mort à Paris le 11 décembre 1837. Il avait été élu membre de l'Académie des sciences en 1783.

2. La pièce manque.

8576. — D'ANGIVILLER A BELLE.

20 octobre 1784.

Ne pouvant, M., par les loix que je me suis faites, accorder à votre fils une place à l'Académie de Rome, je me fais au moins un plaisir de lui accorder les deux lettres que vous me demandés, l'une pour S. E. M. le Cardinal de Bernis, l'autre pour M. *Lagrenée*, afin que ce dernier l'aide de ses conseils et des secours pour son art que fournit l'Académie; je charge même M. *Lagrenée* de me rendre de temps à autre compte de sa conduite, de son application et de son travail; je serai charmé d'apprendre qu'il justifie par ses succès, et la dépence que vous allés faire pour lui, et mes deux recommandations.

Je suis, M., votre, etc.

Archives nationales, O¹ 1927.

8577. — LAGRÉNÉE A D'ANGIVILLER.

Rome, le 27 octobre 1784.

Monsieur le Comte, — J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 5 octobre, par laquelle vous m'autorisés à compter six cens livres tournois à M. *Rondelet* pour luy faciliter un prompt retour à Paris, où il est attendu pour la continuation des travaux de l'église de Sainte-Genève.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur le Comte, que M. *Rondelet* est parti hier au matin pour s'en retourner à Paris avec le plus de diligence possible, sans cependant prendre la poste; il m'a dit qu'il ne comptoit tout au plus n'être qu'un mois en voyage, je l'ay vu la veille de son départ, il ne m'a point confié qu'il eut besoin de fonds pour faire son voyage, autrement, je n'auroit fait aucune difficulté de luy en avancer.

La lettre cy-jointe, à l'adresse de M. *Rondelet*, étoit insérée dans celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; je la luy renvoye comme de raison et vous prie de vouloir bien avoir la bonté de la luy faire rendre.

Les pluies fréquentes ont retardé le courrier, qui n'est arrivé que le mardy soir.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1943.

8578. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

A Versailles, le 31 octobre 1784.

J'ai reçu, M., la lettre par laquelle vous me faites part de l'arrivée du s^r *Drouais*; il est difficile que vous n'ayiez point été informé de celle de M. *David*, et j'ai été un peu étonné de ce que vous ne m'en disiez mot, quoiqu'il ne doive pas habiter à l'Académie, car il a couru ici sur l'un et sur l'autre des bruits qui ont donné beaucoup d'inquiétude; on a divulgué à Paris qu'ils avoient été assassinés entre Boulogne¹ et Rome, ce qui faisoit attendre avec une grande impatience les nouvelles qu'on a enfin reçues de leur arrivée.

Je conçois qu'il peut y avoir des inconvénients au manque de cuillère à ragoût pour la table des pensionnaires, dont vous me faites l'observation; la propreté actuelle rend ce meuble de table aujourd'hui indispensable; je vous autorise donc à en faire l'acquisition. Rien de plus naturel aussi que de remplacer l'épée cassée du Suisse; la décence de son service l'exige.

Vous connoissez les sentiments avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

= 1. Bologne.

8579. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 4 novembre 1784.

J'ai reçu, M., la lettre¹ par laquelle vous me marqués l'accident arrivé à la figure en marbre que le s^r *Lesueur* alloit finir pour le Roy, et dont il s'est bien peu fallu que le jeune artiste ne fût la victime, ainsi que le s^r *Subleyras* et le modèle. Quoique fort fâché

de l'accident arrivé à la figure, ce qui rend inutile toute la dépense faite pour cela; je suis charmé qu'ils en aient été quittes pour quelques contusions et blessures légères, que, d'après votre silence ultérieur, je juge n'avoir point eu de suite; c'est une leçon dont je compte que profiteront les jeunes sculpteurs de l'Académie.

Comme la figure dont il s'agit a été brisée en plusieurs morceaux, et que le temps que le s^r *Le Sueur* doit encore rester à Rome ne lui permet pas d'en entreprendre une autre, vous me proposés de lui faire exécuter quelque buste, d'après une tête antique, en y employant un des fragmens de son ébauche; je ne vois en effet rien de mieux pour qu'il remplisse autant que faire se peut la tâche que j'ai imposée aux pensionnaires du Roi; je vous laisse le soin de choisir le morceau qui vous paroîtra le mieux convenir à cet objet.

Vous connoissés, etc.

Archives nationales, O¹ 1917.

= 1. Cette lettre manque.

8580. — LE PRINCE DES DEUX-PONTS A D'ANGIVILLER.

Paris, le 15 novembre 1784.

Monsieur le Comte, — Le sieur *Pietz*, porteur de cette lettre, est un jeune peintre au service de mon frère, duc régnant des Deux-Ponts, qui va à Rome pour se perfectionner dans son art. J'ose vous supplier, Monsieur le Comte, de vouloir bien lui accorder vos bonté et protection pour lui en faciliter les moyens; la reconnoissance que j'en aurai sera égale à la considération la plus distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte.

LE PRINCE DES DEUX-PONTS.

Archives nationales, O¹ 1917.

8581. — RONDELET A D'ANGIVILLER.

Rome, le 19 novembre 1784.

Monsieur le Comte, — Depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, j'ai parcouru tous les endroits des environs de Rome, où il y avoit quelque chose de remarquable à examiner, dans les restes des édifices antiques comme thermes, aque-

ducs, conserves d'eau, etc. Les plus intéressantes et les plus considérables que j'aye vu sont celles de la ville Adrienne, près de Tivoli, on y trouve réunis des vestiges de toutes les espèces d'édifices célèbres que les Égyptiens, les Grecs et les Romains ont construit de plus magnifiques, comme théâtres, amphithéâtres, nymphée, canope, thermes, palais impérial, vestibules, prétoire, hipodrome, bibliothèque, pinacothèque, pécile, licee, pritannée, palestre, stade, etc. Toutes ces constructions étoient ornées de stuc, de marbre et de bronze; elles étoient faites en manière réticulée ou *opus reticulatum*, composé de petit carreaux de deux pouces trois quarts de surface, posé en losange, et formés avec une espèce de tuf; cette maçonnerie est singulièrement bien exécutée et fait plaisir à voir, il y a des parties de mur si bien conservé qu'elle paroissent encore neuves; on diroit que ce qui est détruit a été démoli exprès pour en retirer les matériaux précieux.

L'*opus reticulatum* blâmé par Vitruve est l'espèce de maçonnerie qui se conserve depuis longtems; les plus anciens monumens de Rome sont construit de cette manière, tels que le mausolée d'Auguste, le théâtre et la maison de Pompée; aux murs de la ville de Rome, entre la porte du Peuple et la porte Pinciana, on voit une masse considérable de maçonnerie réticulée qu'on apele *Muro torto*, qui s'est détaché d'une ancienne construction; cette masse, qui a plus de quatre-vingt pieds de long sur vingt pieds d'épaisseur, surplombe de plus de trois pieds; on prétend que ce sont les restes d'un ancien *bustum* ou bûcher bâti par Auguste, et que, du tems d'Aurélien, cette masse étoit déjà détachée du reste de l'édifice et renversé comme on le voit à présent, ce qui prouve la solidité de l'adhérence des constructions de cette époque.

Après avoir mis en ordre mes dernières observations, je bernerai mes recherches sur les constructions des édifices antiques; je vais actuellement m'occuper des constructions modernes, mon premier objet va être l'église et la coupole de Saint-Pierre, ensuite les autres édifices les plus remarquables de Rome; dans le même tems, je suivrai les ateliers où l'on travaille pour examiner les différens procédés de pays-cy.

Vendredi passé, sept novembre, on a tourné le second groupe de Monte-Cavallo; le piédestal étoit si bien soutenu en équilibre sur le pivot qu'un seul cabestan à huit branche a suffit pour le tourner en huit minutes, avec vingt hommes; à l'autre groupe, le pivot s'étoit enfoncé de manière que tout portoit sur les bords,

ce qui produisoit un frottement si considérable qu'il a falu pour le tourner huit cabestans et environ cent hommes, d'ailleurs la machine étoit la même pour les deux.

J'espère, Monsieur le Comte, que vous ne m'avez pas tout à fait oublié et que vous voudrés bien m'honorer d'un mot de réponse relativement à la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire. C'est avec la plus vive reconnoissance de vos bontés que j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte, etc.

RONDELET.

Archives nationales, O¹ 1917.

8582. — D'ANGIVILLER AU PRINCE DES DEUX-PONTS.

Versailles, le 21 novembre 1784.

Monseigneur, — C'est avec bien du plaisir que je contribuerai aux progrès du s^r *Pietz*, jeune peintre artiste attaché au service de Son Altesse Sérénissime le prince régnant de Deux-Ponts. Je fais passer à cet artiste une lettre à M. *Lagrenée*, Directeur de l'Académie de France, qui, certainement informé de la protection que Votre Altesse lui accorde, ainsi que le prince régnant de Deux-Ponts, ne manquera pas de l'aider et de ses avis et de tous les secours qu'il a coutume de procurer aux artistes françois qui, sans être pensionnaires du Roy, lui sont recommandés. Je suis extrêmement flaté d'avoir cette occasion de faire en faveur du s^r *Pietz* quelque chose qui puisse vous être agréable et vous prouver l'étendue du respect avec lequel je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1917.

8583. — D'ANGIVILLER A LAGRENÉE.

Versailles, le 22 novembre 1784.

La personne, Monsieur, qui vous remettra cette lettre, est un jeune peintre, nommé M. *Pietz*, au service du prince duc régnant de Deux-Ponts. Le prince de Deux-Ponts, son frère, m'a témoigné désirer que cet artiste, dans le séjour qu'il va faire à Rome, y trouve les secours et les moyens nécessaires pour cultiver et perfectionner son talent; c'est pourquoi vous me ferez plaisir de l'aider de vos conseils et de toutes les facilités que vous pourrez lui procurer pour remplir cet objet; il sera aussi à propos que

vous me mandiez, de temps à autres, quelques détails sur ses travaux et ses succès.

Vous connoissez les sentiments sincères avec lesquels je suis, etc.

Archives nationales, O¹ 1943.

8584. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 23 novembre 1784.

... Sans que je réponde, Monsieur, à toutes les lettres particulières que vous accordés aux François qui voyagent en Italie, avec permission du Roi, vous pouvés être assuré que j'aurai pour nos voyageurs les attentions qu'ils méritent et que vous devés attendre de moi...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 898, fol. 234 v°. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

8585. — GUIBERT A D'ANGIVILLER.

A Marseille, le 29 novembre 1784.

Monsieur, — J'ai eu l'honneur de vous écrire le 8 du courant pour vous annoncer l'expédition des cinq caisses qui me sont parvenues aux ordres de M. *Lagrenée*, directeur des pensionnaires à Rome, pour le compte de Sa Majesté; il y a quatre de ces caisses qui sont d'un grand poids et fort volumineuses, qui contiennent des figures de marbre, dont le tout a été débarqué en cette ville; j'attends de recevoir vos ordres pour savoir si je dois vous expédier lesdites cinq caisses par voye de mer, soit pour le Havre de Grâce ou pour Rouen, à l'adresse de qui vous désireré de m'indiquer, car je ne les crois pas susceptibles de vous être expédiés par terre; et, en outre, le grand risque qu'elles pourroient courir de se fracasser. J'espère que vous voudrés bien me faire passer en conséquence vos ordres, afin de m'y conformer, comme aussi de me marquer sur qui je dois me prévaloir de mes frais et déboursés au dit envoy; ce qu'attendant de votre part, j'ay l'honneur d'être, avec les sentimens, etc.

Joseph GUIBERT,
Négociant.

Archives nationales, O¹ 1943.

8586. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 1^{er} décembre 1784.

Monsieur le Comte, — J'ai l'honneur de vous faire part de l'arrivée des quatre autres pensionnaires qui se sont rendus à Rome le 25 novembre. Les s^{rs} *Gauffier*, *Chaudet*, *Hubert* et *Taunay*, peintre de paysage, lesquels se portent tous bien; cependant, le s^r *Gauffier* se plaint un peu de la poitrine, et cela me fâche, car l'air de Rome n'est point favorable à ces sortes de personnes. M. *David* travaille fort et ferme à son grand tableau pour le Roy. Je suis aussi après faire le mien et j'y travaille sérieusement, car, entre vous et moy, Monsieur le Comte, je désire fort que M. *David* ne fasse pas mieux que moy.

J'auré l'honneur de vous envoyer votre tableau d'ici à quelques mois; il est fait, mais il est nécessaire que je le perde de vue pendant quelque tems pour le revoir avec des yeux frais.

J'ai l'honneur d'estre, etc.

LAGRENÉE.

Archives nationales, O¹ 1942.

8587. — DAVID A D'ANGIVILLER.

De Rome, ce 14 décembre 1784.

Monsieur le Comte, — L'occasion que la nouvelle année offre naturellement à mon cœur luy est trop favorable pour qu'il ne la saisisse avec empressement, puisqu'en vous donnant des témoignages de sa reconnoissance il peut encore en liberté vous exprimer les vœux qu'il ne cesse de former pour vous. Oui, Monsieur le Comte, ces vœux ne cesseront qu'avec ma vie, et c'est le souvenir de vos bontés passées et présentes qui sera le garant du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte, votre, etc.

DAVID.

Archives nationales, O¹ 1943.

8588. — LAGRENÉE A D'ANGIVILLER.

A Rome, ce 15 décembre 1784.

Monsieur le Comte, — Permettez-nous, moy, ma femme et

mes enfans, de vous offrir nos vœux annuels, que le ciel conserve vos jours, chers aux arts et aux artistes, dont vous faites le bonheur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LAGRENÉE.

P.-S. — Permettez aussi aux pensionnaires de se servir de mon entremise pour vous assurer de leur profond respect.

Archives nationales, O¹ 1943.

8589. — BERNIS A VERGENNES.

Rome, 29 décembre 1784.

... Un grand nombre d'officiers françois que vous m'avez recommandé se disposent à passer à Naples pour revenir ici dans le carême. M. le marquis de Gontaud et Madame sa femme, dont la santé est bien délicate, sont partis hier pour Naples ; si les circonstances le permettent, ils reviendront à Rome après le carnaval. J'ai eu pour eux toutes les attentions qui leur sont dûes.

... M. le duc de Modène¹ a fait imprimer un panégyrique de saint Ignace, prêché à Reggio par un ex-jésuite, dans lequel le prédicateur compare l'extinction de la Société au sacrifice de la fille de Jephté, en s'efforçant de prouver que cette suppression n'est qu'idéale, que la Compagnie de Jésus est immortelle et qu'elle subsiste avec éclat dans le vaste empire de Russie. Il ne faudroit pas beaucoup de sermons de cette espèce pour réveiller le fanatisme qui couve sous la cendre...

Aff. étr. Rome. *Correspondance*, t. 898, fol. 290 v^o et 291. Original signé. — Communiqué par M. Tausserat.

= 1. Ercole-Rinaldo d'Este, dernier duc de Modène, né le 22 novembre 1727, mort en 1803. Chassé par les Français en 1796, le traité de Campo-Formio le déposséda l'année suivante.

TABLE.

XIII. Directorat de <i>Jean-Marie Vien</i> (janvier 1780-octobre 1781)	1-116
XIV. Directorat de <i>Louis-Jean-François Lagrenée</i> , dit <i>l'aîné</i> (octobre 1781-décembre 1784)	117-468

FIN DU QUATORZIÈME VOLUME.

COLLECTION

DE TRAVAUX SUR L'ART FRANÇAIS

PUBLIÉS PAR LEURS AUTEURS SOUS LE PATRONAGE

DE LA SOCIÉTÉ.

1. COLLECTION des livrets des anciennes expositions, depuis 1673 jusqu'en 1800, réimprimés en caractères anciens par les soins de M. Jules GUIFFREY, en 42 parties, sur papier vergé, avec fleurons et culs-de-lampe copiés sur les livrets originaux. 42 vol. in-12, 1869-1872. 50 fr.

2. TABLE générale des artistes ayant exposé aux salons du XVIII^e siècle, suivie d'une Table de la bibliographie des salons, précédée de notes sur les anciennes expositions et d'une liste raisonnée des salons de 1801 à 1873, par J.-J. GUIFFREY. 1 vol. in-12, 1873. 10 fr.

3. LIVRETS des expositions de l'académie de Saint-Luc, à Paris, pendant les années 1751, 1752, 1753, 1756, 1762, 1764 et 1774, avec une notice bibliographique et une table. 1 vol. in-12, 1872. 7 fr. 50

4. NOTES et documents inédits sur les expositions du XVIII^e siècle, recueillis et mis en ordre par J.-J. GUIFFREY. 1873, 1 vol. in-12, tiré à petit nombre. 10 fr.

5. LIVRET de l'exposition du Colisée (1776), suivi de l'exposition ouverte à l'Élysée en 1797 et précédé d'une histoire du Colisée d'après les mémoires du temps, avec une table des artistes qui prirent part à ces deux expositions. Complément des livrets de l'Académie royale et de l'Académie de Saint-Luc. 1875, in-12. 215 exemplaires sur papier vergé. 3 fr.

10 sur papier de Hollande. 6 fr.

5 sur papier de Chine. 10 fr.

6. ACTES d'état civil d'artistes français peintres, graveurs, sculpteurs, architectes, extraits des registres de l'Hôtel de Ville de Paris, détruits dans l'incendie du 24 mai 1871, par M. HERLUISON. 1873, 1 vol. in-8°, tiré à petit nombre. 20 fr.

Le même ouvrage, papier de Hollande. 30 fr.

7. LETTRES de noblesse et décorations accordées aux artistes en France pendant le XVII^e et le XVIII^e siècle, par J.-J. GUIFFREY. 1873, 1 vol. in-8°. (*Tirage à part à 50 exemplaires.*) 3 fr.

8. NOTICE sur Jacques Guay, graveur sur pierres fines du roi Louis XV, documents inédits émanant de Guay et notes sur les gravures en taille-douce et en pierres fines de la marquise de Pompadour, par J.-F. LETURCQ. 1873, 1 vol. in-8°, avec 12 planches, reproduisant la plupart des œuvres de Guay, tiré à 300 exemplaires. 12 fr. 50

9. ÉLOGE de Lancret par Balot de Sovot, accompagné du catalogue de ses tableaux et de ses estampes, de notes et de pièces inédites, le tout réuni et publié par J.-J. GUIFFREY. 1874, in-8°. 9 fr.

Tiré à 200 exemplaires sur papier de Hollande.

10. NOEL LE MIRE et son œuvre, suivi du catalogue raisonné de l'œuvre de son frère Louis Le Mire et de plusieurs tables, avec un portrait à l'eau-forte et des bois inédits, par Jules Hédou. 1875, 1 vol. in-8°, tiré à 300 exemplaires sur papier de Hollande. 25 fr.

Le même ouvrage, papier Whatman, avec double épreuve du portrait et des bois (50 exemplaires). 35 fr.

11. SÉBASTIEN LE CLERC et son œuvre (1673-1714), par M. Édouard MEAUME. Ouvrage couronné par l'Académie de Metz. 1877, gr. in-8° de 338 pages, sur papier vergé de Hollande, tiré à 205 ex. 18 fr.

12. LA FAMILLE DES JUSTE en Italie et en France, par Anatole DE MONTAIGLON. 1876-1877, in-4° de 76 pages, sur papier de Hollande; avec 14 figures dans le texte. (Tirage à part de la *Gazette des Beaux-Arts* à 50 exemplaires, dont 30 seulement ont été mis en vente.) (*Épuisé.*)

13. NOTICE sur Jacques Neilson, entrepreneur et directeur des teintures de la manufacture royale des tapisseries des Gobelins au XVIII^e siècle, par Albert CURMER. 1878, in-8° (tiré à 125 ex.). (*Épuisé.*)

14. JEAN LE PRINCE et son œuvre (1734-1781), par Jules Hédou, ouvrage comprenant une notice biographique, le catalogue de l'œuvre de l'artiste, le secret de son procédé de gravure au lavis et de nombreux documents inédits, avec portrait à l'eau-forte par A. Gilbert. 1879, 1 vol. in-8°, tiré à 300 ex. sur papier de Hollande. 20 fr.

Le même ouvrage, papier Whatman, avec double épreuve du portrait, tiré à 50 exemplaires. 30 fr.

15. LES ORFÈVRES de Paris en 1700. Procès-verbaux de visites et déclarations faites en exécution de l'édit du mois de mars 1700, publiés et annotés par M. J.-J. GUIFFREY. 1879, in-8°. (Tirage à part à 100 ex. du *Bulletin de l'Union centrale des Arts décoratifs.*) 3 fr.

16. LES ARTISTES ANGEVINS, peintres, sculpteurs, maîtres d'œuvre, architectes, graveurs, musiciens, d'après les Archives angevines, par Célestin PORT. 1881, in-8° de 333 p., tiré à 100 exemplaires. 15 fr.

Et à 20 exemplaires sur papier de Hollande. 25 fr.

17. LES SCULPTEURS DE LYON du XIV^e au XVIII^e siècle, par M. Natalis RONDOT. (Tirage à part sur papier de Hollande de la *Revue lyonnaise*, à 200 exemplaires, dont 100 mis en vente.) Lyon et Paris, 1884, gr. in-8°. 7 fr.

18. LA MÉDAILLE d'Anne de Bretagne et ses auteurs, Louis Lepère,

Nicolas de Florence et Jean Lepère (1494), avec une estampe de Sébastien Le Clerc. 1885, gr. in-8°. Tiré à 100 exemplaires sur papier de Hollande, dont 50 mis en vente. 3 fr.

19. LES FEMMES ARTISTES à l'Académie royale de peinture et de sculpture, par Octave FIDIÈRE. Paris, Charavay, 1885, in-8°, 2 portraits. 5 fr.

20. CORRESPONDANCE INÉDITE DE MAURICE QUENTIN DE LA TOUR, suivie de documents nouveaux, par MM. J. GUIFFREY et M. TOURNEUX, avec 2 planches hors texte et 4 gravures dans le texte. 1885, gr. in-8°. Tiré à 60 exemplaires. 10 fr.

21. MÉMOIRES INÉDITS SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, publiés par MM. DUSSIEUX, SOULIÉ, DE CHENNEVIÈRES, MANTZ et DE MONTAIGLON, 2 vol. in-8°, publiés pour la première fois en 1854; 2^e édition, augmentée d'une table nouvelle des sujets de tableaux et des noms de lieux, par M. A. DE MONTAIGLON. 15 fr.

22. Le graveur lorrain FRANÇOIS BRIOT, d'après les documents inédits, par Alexandre TUETÉY, avec un portrait dessiné par Ch. Goutzwiller, 1887, gr. in-8°. 3 fr.

23. I.-I.-A. LE VEAU, sa vie et son œuvre (1729-1786), par M. Jules HÉDOU, gr. in-8°, 1903, fac-similés de gravure, tirage à 200 exemplaires (25 sur papier Whatman, 175 sur papier de Hollande).

Nota. — Aux termes de l'art. XVII des statuts, les membres de la Société de l'Histoire de l'Art français jouissent d'une remise de vingt pour cent sur le prix des ouvrages publiés dans cette collection en adressant directement leurs demandes au libraire de la Société.





N Académie de France à Rome
332 Correspondance des directeurs
R8A3 de l'Académie de France à Rome
t.14

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
